Sous la direction d'Henri Boyer

POUR UNE ÉPISTÉMOLOGIE DE LA SOCIOLINGUISTIQUE

Actes du colloque international de Montpellier 10-12 décembre 2009

Lambert-Lucas
LIMOGES

Sous la direction d'Henri Boyer
avec la collaboration de Carmen Alén Garabato

Pour une épistémologie de la sociolinguistique

Actes du Colloque International de Montpellier
10-12 décembre 2009

Ouvrage publié avec le concours
de l'Université Paul-Valéry - Montpellier 3
et de la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France

Le colloque international *Pour une épistémologie de la sociolinguistique* (Montpellier, 10, 11 et 12 décembre 2009) a été organisé par l'Atelier de recherche en sociolinguistique et d'étude des représentations - ARSER, laboratoire Dipralang, équipe d'accueil 739 (Université Paul-Valéry - Montpellier 3), avec le soutien de l'Institut Universitaire de France et de l'IUFM de l'Académie de Montpellier - Université Montpellier 2.

Comité scientifique

Gabriel BERGOUNIOUX, Université d'Orléans, France
Jacqueline BILLIEZ, Université Grenoble 3, France
Annette BOUDREAU, Université de Moncton, Canada
Emili BOIX, Universitat de Barcelona, Espagne
Teresa CABRÉ, Universitat Pompeu Fabra Barcelona, Espagne
Graziella CORVALÁN, Universidad Nacional, Paraguay
Christine DEPREZ, Université Paris - Descartes, France
Jean-François DE PIETRO, IRDP, Neuchâtel, Suisse
Martine DREYFUS, Université Montpellier 3, France
Jean-Michel ELOY, Université de Picardie, France
Pierre ENCREVÉ, EHESS, France
Francisco FERNÁNDEZ REI, Universidade de Santiago de Compostela, Espagne
Pierre FIALA, Université Paris 12, France
Philippe GARDY, CNRS, France
Jacques GUILHAUMOU, CNRS, France
Jean-Paul HONORÉ, Université Paris 12, France
Georg KREMNITZ, Universität Wien, Autriche
Andres KRISTOL, Université de Neuchâtel, France
Christian LAGARDE, Université de Perpignan, France
Xavier LAMUELA, Universitat de Girona, Espagne
Jean-Léo LÉONARD, Université Paris 3, France
Anthony LODGE, St Andrews University, Royaume Uni
Philippe MARTEL, CNRS, France
Pierre MARTINEZ, Université Paris 8, France
Jacques MAURAIS, Office québécois de la langue française, Canada
Bruno MAURER, Université Montpellier 3, France

Marinette MATTHEY, Université Grenoble 3, France
Bartomeu MELIÀ, Comisión nacional de bilingüismo, Paraguay
Henrique MONTEAGUDO, Universidade de Santiago de Compostela, Espagne
Musanji NGALASSO-MWATHA, Université Bordeaux 3, France
Hedy PENNER, Universidad Católica de Asunción, Paraguay
Jean-Marie PRIEUR, Université Montpellier 3, France
Ernest QUEROL, Universitat Oberta de Catalunya, Espagne
Patrick SAUZET, Université Toulouse-Le Mirail, France
Jacky SIMONIN, Université de la Réunion, France
Maurice TOURNIER, CNRS, France
Francesc VALLVERDÚ, Institut d'Estudis Catalans, Espagne
Michèle VERDELHAN, Université Montpellier 3, France
Georges-Daniel VÉRONIQUE, Université Paris 3, France
Alain VIAUT, CNRS, France
Uli WINDISCH, Université de Genève, Suisse

Comité d'organisation

Henri BOYER, Teddy ARNAVIELLE, Carmen ALÉN GARABATO, Gilles SIOUFFI, Ksenija DJORDJEVIC, Patricia GARDIES, Rose-Marie VOLLE, Eléonore YASRI-LABRIQUE

Coordination

Henri BOYER
ARSER, Laboratoire Dipralang - EA 739
Université Montpellier III
henri.boyer@univ-montp3.fr

Présentation

Le colloque international de Montpellier *Pour une épistémologie de la sociolinguistique* qui s'est tenu du 10 au 12 décembre 2009 a rassemblé une centaine de participants autour d'une ambition : proposer – sans prétendre à une quelconque exhaustivité – une approche critique de ce champ de connaissances.

Il devait être question d'apprécier la pertinence scientifique de travaux de divers ordres – enquêtes de terrain (qualitatives ou quantitatives), constructions et traitements de corpus, interventions « expertes » en matière de politique linguistique, entre autres – en en dégageant les présupposés théoriques et les orientations méthodologiques afin d'interroger leur adéquation à leurs visées, ainsi que leurs limites, leurs filiations et apparentements, leurs promesses de projection également.

À cet effet il était possible de focaliser l'attention sur certains des concepts empruntés à d'autres champs ou forgés au sein des domaines de la sociolinguistique, comme « diglossie », « communauté linguistique », « représentation »… : liste non limitative comme l'ont montré bon nombre de communications.

Nous souhaitions également que la démarche critique proposée s'applique non seulement à divers objets et procédures mais aussi à divers terrains, afin de mieux cerner ce qui pouvait faire leur singularité et ce qui permettait de diagnostiquer une problématique partagée.

Il était encore fait appel aux positionnements inter et transdisciplinaire, afin de juger correctement du caractère proclamé ouvert du champ qui nous intéresse et d'apprécier les complémentarités et les concurrences entre la sociolinguistique et, entre autres, l'anthropologie linguistique, l'écologie linguistique, l'ethnographie de la communication…

Toutes ces lignes de force programmatiques ont été présentes, dans des proportions variables, sur l'ensemble des propositions acceptées au Colloque comme dans celles qui ont été retenues pour figurer dans les *Actes*. Evidemment certaines démarches, certaines modélisations, certains terrains ont été privilégiés par les intervenants, qui ont cependant accepté, avec plus ou moins d'engagement, la perspective épistémologique qui, à vrai dire, ne va pas de soi.

On doit reconnaître qu'une entrée dans le paradigme conceptuel en usage parmi les sociolinguistiques et qui est, à mon sens, l'un des emprunts (relativement récents) les plus productifs pour notre champ, a fait l'objet d'un nombre étonnant d'exposés dont on retrouvera ici la version écrite : il s'agit de « représentation » (associé ou non à « stéréotype », « idéologie », « attitude » ; ce dernier concept dans un emploi assez différent de celui qui a pu avoir cours aux frontières du champ, dans la littérature anglo-saxonne en particulier). Signe des temps ? Sûrement. Il y a fort à parier que les sollicitations du paradigme représentationnel et le questionnement épistémologique qu'il doit susciter représentent, j'en suis, avec d'autres, convaincu (Boyer 2003), un enrichissement pour le champ car, comme le soulignait M. Matthey en 1997 dans les actes d'un autre colloque international : « Les travaux théorisant les représentations sociales et ceux traitant des représentations linguistiques restent la plupart du temps remarquablement imperméables les uns aux autres » (Matthey 1997 : 319). Il semble donc que les choses aient évolué favorablement

depuis ce constat, comme en témoigne le colloque *Pour une épistémologie de la sociolinguistique.*

Il est peut-être moins surprenant qu'un nombre non négligeable de communication traitent de « diglossie » et de « conflit linguistique », compte tenu d'une certaine spécialité concernant la modélisation du *conflit diglossique* de l'école montpelliéraine de sociolinguistique fondée par R. Lafont et qui s'est exprimée au travers de la revue *Lengas*. D'autres entrées notionnelles-conceptuelles dans le champ de la sociolinguistique et d'autres modélisations ont fait l'objet d'une attention particulière dans les conférences et communications en ateliers, reprises pour l'essentiel dans les actes : « corpus », « communauté linguistique », « loyauté linguistique », « standardisation », « normalisation », etc.

De nombreuses démarches et procédures, le plus souvent éprouvées, ont été présentées et débattues. Ces actes font ainsi état de la préoccupation méthodologique, fondamentale pour tout sociolinguiste, sous quelques-unes de ses modalités : l'« interculturalité », les « récits de vie », le « questionnaire », l'« entretien semi-directif », l'« observation participante »… Démarches et procédures qui sont en général à mettre en relation, parfois intégrative, avec ces corps de doctrine estampillés (mais aussi en débat) que sont les champs, sous-champs et inter-champs, dont l'inventaire dans ce qui est présenté ici est évidemment limité mais offre quelques éclairages riches d'enseignements et qui intéressent soit des objets sociétaux, soit des terrains (pays francophones d'Afrique, zones linguistiques transfrontalières, francophonie québécoise, situations de « rupture sociale », forums de discussion, discours épilinguistiques…). Il s'agit bien sûr de la sociolinguistique proprement dite dans ses diverses variantes et ses diverses constructions théorico-méthodologiques, de la sociolinguistique générale à la sociolinguistique appliquée, comme la « standardologie », en passant par la sociolinguistique variationniste, mais également de domaines ou inter-domaines en quelque sorte « expérimentaux » (et en discussion) comme la « sociolinguistique de la rupture sociale », la « sociolinguistique comparative », la « sociolinguistique ethnographique des interactions » ou encore la « linguistique populaire », version francophone de la *folk linguistics*, sans oublier bien sûr l'« anthropologie linguistique » ou l'« écologie des langues ». Ces hypothèses ou/et liaisons disciplinaires dont la mise en œuvre se veut évidemment productive ne doivent cependant pas tromper notre attention épistémologique. Ainsi à propos de l'un des dernières labels émergents : « sociolinguistique historique », il ne faudrait pas oublier que dans la littérature sociolinguistique en langue française de ces cinquante dernières années le traitement des faits de langage et de langue(s) en société *et en diachronie* a été une préoccupation récurrente. Cette dimension historiciste est fondatrice de la sociolinguistique. Comme le reconnaissent eux-mêmes les auteurs (D. Aquino-Weber et S. Cotelli) qui traitent ici de cette synergie structurante entre langue et langage, société et histoire, « avant même que la sociolinguistique historique ne soit instituée en discipline, plusieurs études attestaient une approche similaire ». Pour ne prendre qu'un exemple qui concerne la sociolinguistique catalano-occitane (dite aussi « sociolinguistique des chercheurs natifs » ou encore « périphérique »), il est clair que ses maîtres, aussi bien Ll. V. Aracil que R. Ll. Ninyoles, n'auraient pu produire une théorie convaincante du *conflit diglossique* sans leur analyse fine de la diachronie de ce type de conflit en pays valencien, de même que R. Lafont et son équipe montpelliéraine étudiant l'*idéologisation de la diglossie* et son instrumentalisation du désignant stigmatisant « patois » ont construit une méthodologie sociolinguistique où l'analyse historique est incontournable pour la compréhension – et le traitement – de la réalité contemporaine. La préoccupation épistémologique a aussi un devoir de mémoire.

*

Cette dernière référence me ramène au grand sociolinguiste montpelliérain qui a formé ou inspiré de nombreux collègues et amis et qui nous a quittés en juin 2009 : Robert Lafont. Que ces actes (comme le colloque dont ils sont issus) soient un hommage à son intelligence des faits sociétaux ainsi qu'à son travail inlassable de chercheur impliqué (voir par ex. Lafont 1997) et de formateur hors pair.

Henri Boyer

Références

BOYER Henri, 2003, *De l'autre côté du discours. Recherches sur le fonctionnement des représentations communautaires*, Paris, L'Harmattan.

LAFONT Robert, 1997, *Quarante ans de sociolinguistique à la périphérie*, Paris, L'Harmattan.

MATTHEY Marinette (éd.), 1997, *Les langues et leurs images*, Neuchâtel et Lausanne, IRDP et LEP.

Conférences plénières

1

Du corpus en linguistique : les deux paradigmes du structuralisme

Gabriel BERGOUNIOUX
Université d'Orléans

Dans un colloque dont l'objet est l'« épistémologie de la sociolinguistique », il est cohérent que l'étude intègre la dimension du social dans la linguistique comme dans l'épistémologie (Encrevé & Chevalier 1984). Tel se veut l'exemple proposé concernant les deux paradigmes du structuralisme qui a constitué le modèle dominant en linguistique au XX^e^ siècle comme le comparatisme l'avait été au XIX^e^, l'un succédant à l'autre sans le disqualifier mais s'en différenciant par la façon d'étudier les langues : évolution contre système, diachronie contre synchronie, apparentement contre typologie… Les nécessités internes qui ont déterminé les conditions d'apparition, c'est-à-dire la production du savoir, ont abouti à des modes d'analyse qui, si différents qu'ils aient paru, ont conduit à une conception dont les propriétés se trouvaient suffisamment proches pour être identifiées sous une étiquette commune.

Les quatre structuralismes

La filiation du comparatisme est retracée de façon unilinéaire depuis le rapport du Père Cœurdoux en 1767 et l'étude de William Jones en 1786 jusqu'à la publication du premier essai, magistral, de Franz Bopp en 1816. Au contraire, le structuralisme doit être assigné dès ses origines à quatre écoles désignées, pour les trois premières, par la langue qui leur a servi de vecteur :

- *française*, représentée par Saussure et lui seul, dont l'édition du *Cours de linguistique générale* en 1916 est retenue comme témoin de la nouvelle orientation,
- *russe*, à partir de Baudouin de Courtenay et Kruszewski jusqu'à Troubetzkoy (mort en 1938), incarnée ensuite par Jakobson qui en transfère l'acquis en
- *anglais*, aux Etats-Unis, où la linguistique s'est divisée entre des représentants de la grammaire comparée qui se confrontent aux langues amérindiennes, tel Bloomfield, selon une orientation béhaviouriste, et les anthropologues qui poursuivent des travaux initiés par L. Morgan et F. Boas et dont le plus éminent représentant est Sapir, enfin
- *danoise*, avec Jespersen, plus proche de la tradition universitaire britannique.

Ces différentes approches ont leur généalogie propre et bien peu d'interférences au moment de leur émergence. Elles se singularisent aussi par la disparité de leurs affinités : avec la poétique et la géopolitique (eurasisme) en Russie, avec l'anthropologie en Amérique, avec la traduction et l'élaboration d'une langue artificielle pour l'école danoise tandis que dès sa réception, le *Cours de linguistique générale* est conçu comme l'appel à une clôture de la linguistique sur un objet qui lui serait propre et qui ferait abstraction de toutes les autres déterminations, justifiant une séparation tranchée. Pourtant, la formule « la langue envisagée en elle-même et pour elle-même » qui conclut le *Cours* n'a jamais été écrite par Saussure : elle est inter-

polée par ses éditeurs, Bally et Sechehaye, qui l'empruntent, en l'amplifiant, à l'introduction de la *Grammaire comparée* de Bopp.

Une tradition tenace et polémique a depuis lors décrété l'antinomie de la structure et de la variation quand bien même l'étude des textes fondateurs montre à l'inverse que le structuralisme est centré sur la variation mais dans des termes qui ne sont pas focalisés sur la covariation appréciée par rapport à des classes sociales ou à des situations d'échange. La grammaire comparée avait mis l'accent sur des relations fondées sur le temps (diachronie ou grammaire historique) et l'espace (dialectologie ou grammaire comparée). La correspondance entre structures de langue et structures sociales, annoncée à titre programmatique par Meillet dans la conclusion de sa leçon inaugurale au Collège de France en 1906 (Meillet 1975 : 16-18) ne s'est pas conclue par une corrélation raisonnée entre les formations historiques et le système symbolique qui les lie. Le changement linguistique, la différenciation dialectale ou les pratiques discursives, même mis en rapport avec des propriétés sociales, font plutôt l'objet d'une généalogie que d'une explication.

La solution, attribuée à Saussure, a consisté à affecter à la *parole* toutes les variations pour lesquelles la *langue* ajusterait un format de reconnaissance qui unifie la disparité des productions. Cette conception reproduit la partition entre la phonétique comme décalque de la parole et une notation en API qui norme la langue (orthoépie), une analogie rendue plus évidente par le rôle critique que joue la phonologie dans l'émergence de trois des quatre écoles structurales. Troubetzkoy en fait la remarque à Jakobson quand il lui rend compte par courrier du deuxième congrès international des sciences phonétiques tenu à Londres en 1935 : les débats, note-t-il, se sont cristallisés autour de la notion de « phonème ».

Le structuralisme de corpus

On délaissera le structuralisme danois dont l'inspiration est plus syntaxique que phonologique, plus contrastive qu'interne, plus philosophique aussi comme le montre son intérêt singulier pour les langues artificielles, afin d'examiner les deux orientations majeures des écoles structurales : russe et américaine d'un côté, française de l'autre.

Chez les Russes comme chez les Américains, on reconnaît un structuralisme de description, qui considère que de l'ensemble des données doivent pouvoir être extraites les informations pertinentes et qui s'attache à réunir ce qu'il faut de matériel pour y parvenir, consacrant le meilleur de son attention à la collecte, à l'enquête, à la notation. Alors que la tradition scientifique en linguistique historique s'était fondée sur des textes, des documents appartenant le plus souvent à des langues mortes, cette approche se confronte à des langues vivantes sans tradition écrite. La détermination des unités phoniques est primordiale puisque le travail est engagé avec la consignation de mots, puis de phrases, enfin de textes. Les analyses de laboratoire, telles que les pratique Rousselot, s'avèrent inopérantes, à la fois peu maniables sur le terrain et trop sensibles à des nuances qui, pour être objectivables, ne produisent pas de différences utiles.

Pour documenter les langues, le préalable est donc de fixer l'écriture indispensable à la consignation des propos recueillis. En fonction des exigences de cette pratique s'invente un sens nouveau du *corpus* qui ne désigne plus, comme en avaient l'habitude épigraphes ou juristes, la réunion de textes dont la production et la mise en forme sont achevées au moment où ils sont colligés mais un ensemble ouvert, évolutif, *inouï* de transcriptions. Les attestations réunies ne dépendent plus

d'inscriptions monumentales ou de manuscrits conservés dans les bibliothèques. Elles sont constituées de façon plus ou moins contrôlée, en tout cas délibérée, par le dialogue entre des informateurs et un linguiste.

Deux conséquences à relever. D'abord, ces corpus d'un nouveau genre, collectés dans l'Ouest américain ou au Caucase, imposent le recours à des locuteurs qui renseignent l'enquête effectuée dans des contextes d'occupation et de guerre, à l'intérieur d'une relation de dominants à dominés. Un colon se profile derrière le savant, un vainqueur derrière le philanthrope, un soldat derrière l'universitaire et cette situation ne saurait laisser indifférent ni celui qui parle, ni celui qui écrit (l'écriture activant une autre dimension du rapport de pouvoir). Aussi devine-t-on des affinités secrètes entre les exilés, victimes directes ou par ascendants de l'antisémitisme (Bloomfield, Boas, Sapir, Jakobson, Lévi-Strauss) et leurs témoins avec lesquels ils ont quelque raison de s'identifier, dont ils comprennent la détresse.

Avec la transcription, un second décalage opère entre les notations savantes et les notations vernaculaires. Transcrire une langue constitue deux opérations distinctes selon qu'on se donne pour fin une restitution phonétique, une description phonologique ou une alphabétisation, romane ou cyrillique. Dans tous les cas, il s'effectue une disjonction entre l'écriture et l'analyse morpho-syntaxique dont les temps d'élaboration sont séparés. Tels se présentent à nous les *Principes de phonologie* de Troubetzkoy dont l'ambition reste avant tout d'établir des inventaires. Saussure n'en aurait pas disconvenu, lui qui affirmait que réduite à sa phonétique, toute la description d'une langue peut être concentrée en quelques pages.

Le structuralisme de reconstruction

D'un autre côté, à l'inverse du structuralisme de terrain, qui est un structuralisme de corpus et de description, Saussure représente une alternative qui, sans attendre le professeur des trois cours de linguistique générale (1907-1911), est déjà en acte dans le *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* (1878). Tout ce qui s'y accomplit repose sur l'étude de langues écrites qui sont de surcroît des langues mortes. Pas de transcription à opérer, donc, tout au plus une translittération qui homogénéise les formes restituées, et sans idée de corpus de textes puisque l'intérêt se concentre sur des mots étudiés hors contexte. A fortiori, locuteurs et contenu de civilisation, ou ne serait-ce que le sens des mots, paraissent indifférents à une analyse qui manipule les phonèmes (réduits à des notations algébriques, des symboles) et les morphèmes (comme purs indices grammaticaux) sans souci d'aucune interprétation.

On pourrait penser qu'avec des prémices si peu encourageantes, le résultat serait peu convaincant. Pourtant Benveniste déclare :

> On entend par structure, particulièrement en Europe, l'arrangement d'un tout en parties et la solidarité démontrée entre les parties du tout qui se conditionnent mutuellement ; pour la plupart des linguistes américains, ce sera la répartition des éléments telle qu'on la constate et leur capacité d'association ou de substitution. L'expression de linguistique structurale en reçoit des interprétations différentes, assez différentes en tout cas pour que les opérations qui en découlent n'aient pas le même sens. […] En tout cas, une analyse ainsi conçue n'est possible que si le linguiste est en mesure d'observer intégralement, de contrôler ou de faire varier à son gré le jeu de la langue décrite. Seules les langues vivantes, écrites ou non, offrent un champ assez vaste et des faits assez sûrs pour que l'investigation soit conduite avec une rigueur exhaustive. La prépondérance est donnée aux langues parlées. Cette condition s'est imposée à certains linguistes pour des raisons empiriques. Pour d'autres, en Amérique, c'est d'abord la nécessité de noter et d'analyser des langues

> indiennes, difficiles et variées, qui a été justement le point de départ d'une révision dans les méthodes descriptives, puis dans la doctrine générale. (Benveniste 1966 : 9-10)

Dans la perspective saussurienne, la démarche aboutit forcément à un travail de reconstruction. Autrement dit, ce qu'il s'agit de découvrir ne se trouve pas présent, de façon immanente, dans les données à disposition. Il ne saurait être question de le retrouver ni par une investigation complémentaire conduite en accroissant des informations dont le nombre est fini a priori, ni par le test de permutations qu'aucun locuteur ne peut plus valider. Les matériaux sont préformés avant même que l'analyse n'en soit entreprise. Leur découpe en phonèmes et en mots est faite. La reconstruction d'un état antérieur, primitif, but ultime du *Mémoire*, n'est pas observable et il faut partir du témoignage des différentes langues qui en sont les héritières, avec l'assurance qu'aucune ne représentera mieux qu'une autre, sur l'ensemble de ses occurrences, l'état sous-jacent qui fait l'objet de la recherche.

La relation aux données

On peut appréhender quelques-uns des effets du structuralisme issu de la linguistique de terrain. La distinction entre les opérations de transcription et d'analyse, c'est-à-dire la reproduction, dans le découpage disciplinaire, des étapes de la recherche, induit un délai entre la constitution du tableau consonantique et du triangle vocalique et la détermination des morphèmes, puis entre la composition verbale et la syntaxe, enfin entre le relevé des mythes ou des récits et l'analyse anthropologique. Ainsi se trouve fondé le postulat qu'il existe des paliers d'analyse à franchir dans un ordre ascendant de composition et d'intégration.

Le linguiste, confronté à des langues qu'il ne maîtrise pas, se voit contraint de faire abstraction du sens de phrases qu'il ne comprend pas quand bien même, pour réaliser son programme d'étude, il est tenu d'en décider la transcription. L'antimentalisme d'une partie de l'école américaine ou la constitution de la phonologie russe comme un domaine indépendant de la grammaire paraissent moins le résultat d'une méthode que la conséquence d'un rapport aux langues imposé par les conditions du terrain et les procédures d'enquête. Le corpus entendu comme collection de textes devient la forme aboutie d'une entreprise qui débute avec une transcription (la phonologie) et se poursuit par l'établissement de listes lexicales, comme en use la dialectologie, ce qui, croisé avec l'anthropologie et la typologie, aboutira à la confection de la liste Swadesh. Ces recueils nourriront la réflexion de Lévi-Strauss lors de son exil à New York, au même titre que la phonologie structurale qui lui est présentée par Jakobson.

Une autre conséquence parachève la rupture entreprise un siècle plus tôt par la linguistique comparée avec la philologie dont l'expertise sur des langues mortes s'opérait dans l'indifférence aux réalisations concrètes, à l'interprétation sonore. Les formes épurées par l'écriture et le silence de la transmission autorisaient le désintérêt des historiens pour la réalisation phonétique des textes. La grammaire historique a fait de ce délaissement son terrain d'élection, raisonnant sur les inscriptions et les manuscrits afin d'en rétablir la valeur acoustique. De même, le premier souci des phonologues de terrain est d'identifier, dans le signal, ce qui est utile à la notation, avec le sentiment d'urgence qu'inspirent l'inconfort des conditions de travail et la précarité qui pèse sur ces langues. Où Saussure se suffisait d'opérer avec des grandeurs non déterminées, caractérisées par une fonction morphologique, en sorte qu'aujourd'hui encore l'équivalent concret des laryngales n'est pas assuré, les phonologues russes et américains partaient de la forme sonore où ils s'attachaient à

déceler des propriétés pour justifier une écriture, API, romane, cyrillique ou vernaculaire. C'est la raison pour laquelle ils ont éprouvé le besoin de substantifier, dans la reconnaissance des unités vocaliques et consonantiques, ce que Saussure avait établi comme de pures relations : aux oppositions relatives et négatives de Saussure, Troubetzkoy et surtout Jakobson ont substitué des « traits distinctifs » qu'annonçait déjà la hiérarchie des « marques ». Les relations de structure, fondées sur la *valeur* dans le *Mémoire* puis le *Cours de linguistique générale*, ont été transformées par le recours à la notion de *pertinence* qui décide de l'identification des phonèmes par la *distinction* rendue patente au moyen de paires de mots recueillies systématiquement (donc, in fine, par des modalités particulières de la référence comme le montre l'usage de la liste Swadesh) et non en raisonnant les variations internes conditionnées par la morpho-phonologie. Quant à la variation sociale, elle était effacée a priori, laminée par la définition d'une écriture élaborée pour unifier un parler, non pour en consigner les nuances. Comme le dit H. Boyer, l'anthropologie linguistique n'est pas une sociolinguistique : la distribution des oppositions y est considérée comme une propriété des langues dont les locuteurs constituent un groupe social unifié appréhendé dans sa différence globale avec d'autres communautés et non dans ses divisions internes.

Les écoles russe et américaine ont en partage une pratique du corpus qui les sépare de la tradition française, de Saussure à Benveniste. Si Jakobson s'est proposé d'unifier les deux paradigmes en se revendiquant lui aussi de Saussure, les deux orientations du structuralisme se démarquent par leur relation aux données :

- le recours exclusif à des langues vivantes *vs* le privilège concédé aux langues mortes dont le comparatisme recherche l'état le plus archaïque,
- la relation aux locuteurs sollicités sur leur terrain *vs* l'étude de textes et de recueils épigraphiques consultés en bibliothèque,
- l'établissement de conventions de transcription à partir de l'écoute *vs* le déchiffrement et la conversion phonétique de mots ou de phrases lapidaires,
- la description du mécanisme linguistique à partir de l'observation des distributions *vs* la reconstruction d'un état antérieur à celui des langues consignées à date historique,
- la manipulation des énoncés (pour définir des paires minimales, déterminer des paradigmes flexionnels ou des synonymes) *vs* la conjecture d'une structure linguistique au principe de la production des matériaux disponibles,
- l'achèvement de l'entreprise avec la constitution d'une collection de textes, le plus souvent mythologiques *vs* la représentation des changements intervenus dans l'exploitation des procédés morpho-phonologiques.

Pourtant, quand Benveniste affirme la supériorité du structuralisme « européen », il le fait dans le contexte particulier de son antagonisme avec Martinet qui lui dispute la précellence en France. Les deux enseignent à l'École Pratique des Hautes Études (comme Saussure avant eux) mais Martinet officie en Sorbonne quand Benveniste a hérité de la chaire de Bréal et Meillet au Collège de France et il dirige le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* alors que Martinet reste le directeur de *Word* (qu'il a fondé contre les bloomfieldiens qui éditaient *Language*). Il s'en est fallu de peu que l'opposition ne soit cantonnée entre le comparatisme européen et le structuralisme (russo-)américain mais Benveniste, réunissant tardivement certains de ses articles dans les *Problèmes de linguistique générale*, a résolument choisi d'inscrire sa recherche dans le nouveau paradigme dont il se revendique au nom de Saussure.

De la variation (*vs* assimilation)

Une autre façon de repérer les lignes de fracture du structuralisme et du comparatisme serait de considérer la question de la variation. En grammaire comparée, le changement, dans son état premier, c'est, à l'échelle du mot, la transformation d'un son en un autre ou sa disparition (amuïssement). Les modifications interviennent dans un ordre donné, dont on peut établir la chronologie, et selon des principes qui se retrouvent dans plusieurs langues, même non apparentées. In fine, l'essentiel de l'explication se trouve contenu dans deux processus : les « lois phonétiques aveugles », selon l'expression des *Junggrammatikers*, et l'« analogie » qui contiendrait et compenserait partiellement la variation phonétique, source de dialectalisation infinie et dont le processus dominant serait l'assimilation.

Phénomène diachronique, l'assimilation est déclenchée par le contact des unités (en lien avec d'autres paramètres tel que l'accent) sur un plan strictement phonétique et orientée vers une réduction des empans sonores ou de la complexité articulatoire. D'autres phénomènes ont fait l'objet de spéculations quant à leur rôle dans l'évolution des langues. L'emprunt et le bilinguisme, le tabou, le rôle de la néologie, la collision homonymique, l'écriture ou les normes de prestige ont eu, dans le comparatisme, la faveur de réflexions qui prenaient en compte le composant sociologique mais ils n'intervenaient qu'en second rang, afin de raisonner les exceptions.

Pour le structuralisme, l'assimilation n'est pas considérée comme primitive puisque la langue est décrite dans l'état qui est le sien à un instant donné. On ne saurait postuler de rapprochement entre deux formes chronologiquement distinctes pour la bonne raison que l'une des formes, la plus ancienne, est le plus souvent devenue inaccessible, que ce soit aux locuteurs dans la langue qui est la leur ou aux corpus s'ils livrent de la langue une image postérieure au changement concerné. En revanche, et pour peu que plusieurs réalisations soient encore attestées à la même date, le constat d'une variation s'impose qui garde actives deux formes (ou plus) distinctes en concurrence, éventuellement assignables à des contextes, à des usages, à des groupes. Comme le souligne Pierre Encrevé, il en va ainsi de toute grammaire d'auditeur qui ne saurait coïncider avec cet état homogène de la langue dans un locuteur idéal postulé par le générativisme et par une partie de la linguistique auparavant.

Dans cette perspective, on est conduit à entendre autrement, chez Troubetzkoy, le concept d'archiphonème lié au rôle central accordé à la neutralisation, en relation avec la notion de marque. Chez Bloomfield, la division de la chaîne se résout dans la découpe syntagmatique des unités de permutation qui, sur deux paliers descriptifs au moins (correspondant à la double articulation de Martinet), permet de réaliser l'inventaire des phonèmes et des morphèmes. La variation est repérable dans chacun des deux ordres : elle sera assignée à la phonétique par où la langue reste engagée dans le signal selon le scénario qui ouvre la description théorique dans *Language*, ou bien à la grammaire qui déploie la concaténation de ses affixes sur l'ensemble des réalisations attendues. Ce programme, ratifié par les procédures du Traitement Automatique des Langues, s'achèvera dans la priorité accordée au fonctionnement distributionnel, autant chez Z. Harris que chez Hockett pour la grammaire, et dans la délégation à la phonétique instrumentale de la définition phonologique (Laboratory Phonology).

À la différence de l'approche diachronique propre au comparatisme ou des opérations combinatoires qui traitent sur deux plans séparés la phonologie et la morphologie, Saussure avait conclu, pour le proto-indo-européen, à une organisation apophonique de la chaîne sonore. Il attribuait au système lui-même les différences en synchronie, les variations qui apparaissent comme autant de possibilités latentes,

mais il interrompt la réflexion au moment où il s'agirait de peser les raisons qui expliqueraient pourquoi c'est finalement telle possibilité, toujours déjà inscrite dans la structure, et non telle autre, qui se trouve sanctionnée dans les usages. On relève que le terme « assimilation », central dans la grammaire historique, est à peu près absent dans les notes des trois cours prises par ses étudiants, et que c'est « variation » qui y est substitué. Le linguiste adopte ainsi une perspective qui coïncide avec l'accès du locuteur à sa langue, sans recours à aucune information étymologique, confronté au constat de concurrence des formes, à leur multiplicité. Saussure conclut que la capacité de la langue à supporter une diversité qui n'est pas seulement le résultat des aléas de la transformation phonétique se traduit par un rendement différentiel des processus morphologiques. Le changement n'est plus conçu, ainsi qu'il l'était chez M. Bréal ou V. Henry par exemple, comme le produit d'une innovation individuelle mais comme la productivité inhérente à une structure en sorte que toutes les transformations sont inscrites d'avance dans un certain état de langue, les locuteurs sanctionnant ou non celles qui constitueront l'état suivant, un phénomène qui est plus souvent d'ordre sociolinguistique que grammatical.

Paradoxalement, la variation aura été prise en compte de façon plus formelle par le structuralisme de reconstruction qui en raisonne l'origine tandis que le structuralisme de corpus en décrit les manifestations. Ce sont les conditions de collecte qui expliquent la sensibilité au social de l'un et la puissance d'analyse de l'autre. Le marché de la linguistique aujourd'hui est l'héritier d'une partition qui abandonne volontiers à la linguistique générale la théorie en limitant ses recherches à une covariation sociolinguistique. Il est temps de surmonter cette séparation mutilante pour les deux écoles.

Références

BENVENISTE Émile, 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.

BERGOUNIOUX Gabriel, 2005, « La Société de Linguistique de Paris dans son histoire (1863-1970) », *Bulletin de la Société de Linguistique de* Paris, C, 1, p. 359-390.

BERGOUNIOUX Gabriel et LAMBERTERIE Charles de, 2006, *Antoine Meillet aujourd'hui*, Leuven et Paris, Peeters.

BLOOMFIELD Leonard, 1933, *Language*, New York, Henry Holt & Co.

BOPP Franz, 1866-1874, *Grammaire comparée des langues indo-européennes*, Paris, Imprimerie impériale puis Imprimerie nationale.

CHEVALIER Jean-Claude et ENCREVÉ Pierre, 1984, « Pour une histoire sociale de la linguistique », *Langue française,* 63.

JAKOBSON Roman, 1963, *Essais de linguistique générale 1*, Paris, Minuit.

JAKOBSON Roman, 1979, *Essais de linguistique générale 2*, Paris, Minuit.

MEILLET Antoine, 1975, *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion.

SAUSSURE Ferdinand de, 1922, *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, in *Recueil des publications scientifiques,* Genève, Sonor.

SAUSSURE Ferdinand de, 1972, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.

SAUSSURE Ferdinand de, 1996, *Premier Cours de linguistique générale* « d'après les notes de Riedlinger », Oxford, Pergamon.

SAUSSURE Ferdinand de, 1998, *Deuxième Cours de linguistique générale*, Oxford, Pergamon.

SAUSSURE Ferdinand de, 1993, *Premier et Troisième Cours de linguistique générale «* d'après les notes de Riedlinger et Constantin », Tokyo, Université Gakushuin.

TROUBETZKOY Nicolaï S., 1976, *Principes de phonologie*, Paris, Klincksieck.

TROUBETZKOY Nicolaï S., 2006, *Correspondance avec Roman Jakobson et autres écrits*, Lausanne, Payot.

2

Peut-on parler d'une sociolinguistique suisse ?

Marinette MATTHEY
Université Grenoble 3, Lidilem

Quand j'ai commencé de préparer l'exposé qui est à l'origine de cette contribution, j'ai posé la question qui va nous occuper ici (« Y a-t-il une sociolinguistique suisse ? ») à une collègue française. Elle m'a répondu sans hésiter « oui bien sûr », en évoquant ses souvenirs d'étude et ses lectures à propos de la diglossie. En résumé : elle avait découvert cette notion lorsqu'elle était étudiante, à travers les écrits d'Aracil (1965) et de Lafont (1979) et leurs continuateurs et la considérait comme synonyme de domination, en l'associant au conflit et à la lutte militante et collective pour « retrousser la diglossie ». Devenue enseignante à son tour, elle découvre les écrits des linguistes suisse Georges Lüdi et Bernard Py… et entre dans un tout autre monde, une conception radicalement autre de la diglossie. Dès lors, me dit-elle, elle a commencé à regarder les copies de ses étudiants d'un autre œil : le discours tenu lui est apparu comme charriant un certain nombre de morceaux préfabriqués et répétitifs, et elle a pris conscience d'une certaine dimension idéologique du discours sur le conflit diglossique.

La diglossie comprise comme *contact de langues* et non comme *conflit* est marquée, pour elle, du sceau de la suissitude. Le célèbre art helvétique du consensus pragmatique est associé à une vision non conflictuelle de la diglossie, thématisée comme une situation « naturellement » engendrée par le contact de langues. Rappelons que pour Lüdi et Py (1986), le plurilinguisme est la règle et non l'exception, et qu'ils proposent d'étendre la notion de diglossie à toute situation vécue de bilinguisme en remplaçant la définition « classique » rappelée par Dittmar (1973 : 390) et traduite par leurs soins :

> Situation linguistique relativement stable comprenant des dialectes régionaux primaires, représentants chacun une variété « inférieure » ou L(ow), coiffés d'une variété dite supérieure ou H(igh)

par la suivante :

> Situation d'un groupe social (famille, tribu, ville, région, etc.) qui utilise une ou plusieurs variétés (langue, idiomes, dialectes, etc.) à des fins de communication, fonctionnellement différenciées, pour quelque raison que ce soit. (1986 : 23).

La vision non conflictuelle et complémentaire des contacts de langues proposée par Lüdi et Py a poussé ma collègue à reconfigurer ses représentations. Eh oui : il y a bien pour elle une sociolinguistique suisse des contacts de langues.

Son récit faisait écho, en miroir, à l'évolution de mes propres conceptions de la diglossie, de ce que je considérais comme les « connaissances valables » en matière de contact de langues.

J'ai été formée en linguistique dans le contexte suisse romand, mes connaissances ont été médiatisées par Lüdi et Py, et j'ai toujours trouvé « normal » qu'on thématise la notion de diglossie dans le contexte des aspects langagiers de la migra-

tion (répartition fonctionnelle des langues d'origine et d'accueil en fonction des domaines) ou, pour parler de la situation alémanique, d'invoquer la *diglossie médiale* (Kolde 1981) : « l'allemand est la variété écrite, le suisse-allemand la variété orale, sans, pour autant, que le statut du dialecte soit ressenti comme inférieur » (Lüdi & Py 1986 : 22). Et sans qu'il y ait conflit entre ces deux variétés. Elles sont complémentaires.

En 1995 toutefois, à la recherche d'écrits de linguistes sur la représentation sociale des langues, je lis un article d'Henri Boyer qui parle de sociolinguistique, de représentations sociales et de diglossie (Boyer 1990). À le lire, je me rends compte qu'il présente une autre vision de la diglossie que celle à laquelle je suis habituée, et comme nous organisons un colloque autour des « langues et de leurs images », nous invitons Henri Boyer à Neuchâtel pour débattre avec Georges Lüdi, lors d'une mémorable table ronde (Matthey 1997 : 83 et suiv.) à laquelle participait également un chercheur indépendant en sciences politiques, Didier Froidevaux (suisse, originaire du canton du Jura, ce qui a son importance dans l'histoire, j'y reviendrai). Au détour d'un échange un peu vif (hors table ronde), Froidevaux affirme que « notre » modèle de la diglossie relève de l'individualisme méthodologique ce qui parait, vu le ton et la mine du collègue, lui conférer une validité plus que discutable. Ne sachant pas très bien ce que recouvre l'individualisme méthodologique, je le questionne… La définition donnée par Sperber (1997 : 123) résume assez bien son explication « selon l'individualisme méthodologique (quelle que soit la façon précise dont on l'interprète), on peut expliquer de façon satisfaisante les phénomènes sociaux en montrant qu'ils sont la conséquence des comportements individuels ». Les étudiants en sociologie et en sciences politiques étudient les différentes approches sociologiques de la réalité et savent que l'individualisme méthodologique, d'inspiration wébérienne, s'oppose à l'holisme durkheimien, prolongé par Bourdieu.

Je n'avais jamais eu accès à ces « savoirs de base » de la sociologie, cadrage théorique et épistémologique pourtant fondamental pour tout chercheur en sciences humaines et sociales. Pour paraphraser ce que Kafka disait de la fonction des livres (un livre devait être « la *hache* pour *briser* la mer gelée en nous »), cet échange a totalement mis en cause mes croyances. Il m'a forcée à interroger la nature idéologique de nos travaux : tout le discours sociolinguistique produit par le réseau des linguistes de l'axe Bâle-Neuchâtel (De Pietro, Franceschini, Gajo, Lüdi, Matthey, Mondada, Py, Serra…) n'avait-il pas pour effet collatéral de masquer les rapports de domination entre les différents « groupes sociaux » ? Domination de la majorité alémanique vis-à-vis de la minorité romande ; domination de la communauté indigène face aux migrants nouveaux arrivants. Est-ce qu'en construisant notre théorie de la réalité sur la base des récit de vie de nos informateurs, obtenus en situation d'entretien, nous n'introduisions pas un biais consensuel ? (quel informateur migrant prendrait le risque de critiquer la communauté dont est issu l'enquêteur indigène, par exemple ?). En allant interviewer des familles suisses romandes émigrées en Suisse allemande (ou des familles alémaniques en Suisse romande), ne faisions-nous pas intervenir un autre biais consensuel, celui de « l'entre-soi » ? (les familles, presque toutes issues des classes supérieures, tenant un discours dans lequel les chercheurs, membres de la même couche sociale, se retrouvent forcément). Est-ce que, finalement, nous n'étions pas aveuglés par les valeurs consensuelles de la politique suisse, qui doivent être constamment réaffirmées pour assurer la cohésion nationale « malgré » la pluralité linguistique et les rapports entre majorité alémanique et minorités latines ? Cette volonté politique est en effet manifeste, elle s'exprime bien dans les thèmes des programmes nationaux de recherche « orientée » des vingt dernières années (PNR 21 *Pluralisme culturel et identité nationale* ; PNR 39 *Migrations et*

relations interculturelles ; PNR 51 *Intégration et exclusion* ; PNR 56 *Diversité des langues et compétences linguistiques en Suisse*).

En tant que chercheurs romands au sein d'une équipe à deux pôles – Bâle (région germanophone) et Neuchâtel (région francophone) –, n'étions-nous pas quelque peu aliénés ? Soumis à une idéologie qui aurait induit chez nous la méconnaissance de notre propre assujettissement comme aurait dit Louis Althusser ?

Nous avons mené à deux reprises une autocritique (Matthey & Pietro 1997, Maître & Matthey 2007) qui s'est conclue par la négative en ce concerne l'aspect non conscient de l'assujettissement… mais qui reconnait la part idéologique de tout discours scientifique sur les langues, et qui assume finalement cette dimension idéologique, en toute connaissance de cause. Idéologie devant être compris comme *discours légitime pour dire « ce qu'il en est de ce qui est »*, pour reprendre la formule de Boltanski (2009).

Il est assez piquant et révélateur de constater que la critique voilée d'individualisme méthodologique (conduisant à ne pas voir les rapports de force en termes de groupes) a été produite par un ressortissant du canton du Jura, membre d'une communauté francophone minoritaire dans un canton à majorité alémanique (le canton de Berne) qui s'est battu pendant plusieurs dizaines d'années pour accéder à l'indépendance, notamment en mettant en avant l'« ethnie française » du peuple jurassien et en brandissant la peur de la germanisation [1]. Il y avait bien conflit de langues dans le contexte jurassien, car la langue était instrumentalisée dans le combat pour l'indépendance politique (voir à ce sujet Cotelli 2007).

Depuis ce colloque de mars 1996, je suis devenue plus critique par rapport à la conception suisse de la diglossie et des contacts de langues, et il me semble qu'on peut tirer trois moralités du récit de ces micro-évènements, typiques par ailleurs de la vie de chercheur : la première n'est pas nouvelle, mais cela fait toujours du bien de la rappeler : c'est par la confrontation avec des points de vue différents que l'on peut penser. Les conceptualisations scientifiques comme les représentations sociales sont de nature dialogale (Marková 2007) et les lectures les plus dépaysantes sont celles qui nous confrontent à des conceptions déroutantes, au sens propre de « qui nous détournent de la route tracée ». Elles nous permettent de problématiser ce que l'on tient comme évidence dans sa propre discipline, dans son propre réseau. La deuxième est peut-être plus originale : il me semble qu'il en va de la sociolinguistique suisse comme de l'accent suisse : vu de l'extérieur elle ou il existe ; vu de l'intérieur, la réalité est plus diversifiée qu'on ne le pense… Autrement dit, pour une Helvète sociolinguiste, sa discipline est bel et bien diversifiée, tous les domaines sont couverts par les chercheurs issus de la dizaine d'universités du pays. Perçue par le réseau français des sociolinguistes et des didacticiens qui s'intéressent au plurilinguisme, la sociolinguistique suisse apparait marquée du sceau de la conception non conflictuelle des contacts de langue. La troisième moralité est que l'on ne soulignera jamais assez l'importance des conversations informelles entre chercheurs pour l'évolution des conceptions scientifiques.

Pour poursuivre cette réflexion épistémologique sur l'éventualité d'une sociolinguistique nationale des contacts de langues, j'aimerais maintenant procéder à l'examen de deux publications qui évoquent la question des langues en Suisse. L'une a été un relatif succès de librairie, la seconde est restée cantonnée au petit cercle des abonné-e-s du Bulletin de la Commission interuniversitaire de linguistique appliquée (devenue *Vereinigung für angewandte Linguistik Schweiz*, Association suisse de

1. Par exemple, l'opuscule *Comment on germanise le Jura*, édité en 1947 et signé par plusieurs personnalités jurassiennes, s'ouvre sur cet exergue laconique : « Depuis cent ans qu'on vous germanise… ».

linguistique appliquée, *Associazione svizzera di linguistica applicata*, *Associaziun svizra da linguistica applitgada*, VALS-ASLA).

La Suisse aux quatre langues

En 1982 parait un ouvrage intitulé *Die Viersprachige Schweiz*, publié sous la direction d'un dialectologue de l'Université de Bâle, Robert Schläpfer, décédé en 2001, qui est alors collaborateur du *Sprachatlas der deutschen Schweiz*. Six linguistes (philologues, dialectologues, tous des hommes) participent à l'aventure. Le livre se veut scientifique, tout en s'adressant au grand public. Marlyse Pietri, éditrice des éditions Zoé de Genève, obtient un soutien de la Fondation Pro Helvetia [2] pour traduire le livre en français. *La Suisse aux quatre langues* parait en 1985. Cette version française est précédée d'une préface d'un journaliste bien connu de la télévision suisse romande, Claude Torracinta. Il est intéressant de comparer les premières lignes de l'introduction de la version originale avec le début de la préface de la traduction française, tant ces premiers paragraphes illustrent bien la sensibilité et les points de vue différents des uns et des autres.

Robert Schläpfer, assez mal traduit d'ailleurs en français, commence par célébrer à sa manière le fédéralisme et le refus de l'État central, attitude plus présente en Suisse alémanique qu'en Suisse romande comme le montre le résultat de nombreuses votations [3] :

> La Suisse, État plurilingue, représente la négation vivante de l'idée de langue nationale propagée depuis les humanistes du XVI^e^ siècle par les théoriciens de l'État et surtout par les partisans d'un pouvoir étatique centralisateur, idée qu'on retrouve dans des formules telles que « *nation = langue* » ou « *langue = nation* », ou encore sous la forme d'une revendication de souveraineté « *cujus regio, ejus lingua* », « *telle la langue du prince, telle celle du pays*. » (Schläpfer 1985 :13)

Le cadrage du livre s'inscrit dans une préoccupation très alémanique : celle du respect des différences locales et du refus d'un État surplombant et unificateur. Schläpfer est alémanique, sa préface s'adresse en premier lieu à des lecteurs de la majorité alémanique.

C'est peut-être pour cela que l'éditrice a demandé une préface à Claude Torracinta. La situation d'énonciation est différente pour le livre en français, qui s'adresse cette fois à la minorité francophone. Le journaliste thématise d'emblée le thème politique des relations entre les différentes communautés linguistiques du pays, et exprime un souci bien romand, celui de l'omniprésence du dialecte – langue majoritaire – au détriment de l'allemand standard appris à l'école par les petits francophones :

> *La Suisse aux quatre langues* est un livre important. Un livre nécessaire. Au moment où de plus en plus nombreux sont ceux qui s'interrogent sur l'évolution des rapports entre les différentes régions linguistiques de la Suisse et où les Alémaniques abandonnent les délices du *Hochdeutsch* pour les mystères du *Schwyzertütsch*, cet ouvrage constitue la première étude approfondie de la situation de nos quatre langues nationales. Un véritable bilan.

D'entrée, Torracinta manifeste sa sensibilité romande en thématisant implicitement les rapports majorité-minorité et, de manière un peu ironique, l'existence de la diglossie alémanique (les mystères du dialecte opposés aux délices du standard…). Il est romand, il s'adresse à des Romands qui partagent ses stéréotypes sur les vernaculaires alémaniques.

2. Pro Helvetia a été fondée en 1939 pour soutenir la construction de liens entre les auteurs des différentes régions linguistiques, notamment en finançant des traductions.

3. Widmer (2004) donne une excellente analyse de la situation.

Il est vrai que Schläpfer évoque aussi la diglossie alémanique et qu'il mentionne les risques pour l'entente entre les Confédérés, mais il se centre surtout sur la communication entre les Suisses allemands et les autres germanophones, en rapport avec leur manque de maitrise supposée du standard.

Dans la partie consacrée à la situation sociolinguistique de la Suisse alémanique (rédigée par Walter Haas), la question du rapport avec la minorité francophone n'est jamais évoquée. En revanche, elle l'est dans la partie consacrée à la Suisse romande (rédigée par Pierre Knecht), quoique brièvement et avec beaucoup de distance modalisatrice :

> Un nombre important de malentendus provient de la différence entre le comportement linguistique des Romands et des Alémaniques. On a de la peine à comprendre pourquoi les Alémaniques non seulement restent attachés au dialecte, mais le cultivent de plus en plus dans les domaines qui étaient autrefois réservés à l'allemand standard. Cette attitude est perçue par beaucoup comme égocentrique et particulièrement cavalière vis-à-vis des Romands. (*ibid*. : 163)

D'un point de vue énonciatif, l'utilisation de « on » est très intéressante quand on sait que l'auteur est bilingue et d'origine alémanique ! On peut l'interpréter soit comme inclusif, soit comme indéfini… Quoi qu'il en soit, *La Suisse aux quatre langues* semble vouloir s'inscrire dans une action de préservation de la paix des langues, et les éventuels conflits entre les communautés ne sont qu'effleurés, comme le montrent les citations ci-dessus. Ce sont avant tout les origines et le devenir des vernaculaires dialectaux, ainsi que leurs rapports avec le standard qui sont décrits et expliqués (avec tout un chapitre sur les patois en Suisse romande). Dans le livre, chaque « territoire » est présenté pour lui-même, comme si le principe de territorialité des langues, qui est à la base de la politique linguistique suisse, se manifestait dans cette juxtaposition qui symbolise bien une sorte de « communautarisme suisse », une forme de « soft appartheid » pour reprendre les termes proposés par un journaliste de la *Neue Zürcher Zeitung* [4]. À sa manière, ce très bon livre de vulgarisation solidifie la vision suisse des langues : *s'il y a un problème entre minorité et majorité, il ne relève pas du niveau d'analyse linguistique mais bien du niveau politique et économique, il n'y a donc pas lieu de parler de conflit linguistique.*

Il n'en reste pas moins que les positions minoritaires et majoritaires se marquent subtilement dans le discours des sociolinguistes, qui thématisent les questions linguistiques selon leur ancrage sociolinguistique et socioculturel.

Schweizer Soziolinguistik – Soziolinguistik des Schweiz

La deuxième publication qui a retenu mon attention est le numéro 58 du Bulletin CILA, numéro coordonné en 1993 par Iwar Werlen, professeur à l'Université de Berne, sous le titre *Schweizer Soziolinguistik – Soziolinguistik des Schweiz*. Cette livraison du Bulletin réunit des contributions qui révèlent les « points chauds » de la fin du XX^{e} siècle.

Quelques titres :

- Approches anthropologique et sociolinguistique de la question des langues en Suisse (Windisch et Froidevaux) ;
- Themen der Schweizerischen Sociolinguistik im Spiegel der öffentlichen Meinung (Dürmüller) ;
- English as a *lingua franca* in Switzerland: Myth or reality ? (Andres et Richard) ;

4. Christophe Büchi, *Das Krächzen der Krähen. Zur Schweizerdeutsch-Debatte in der Romandie* [Le croassement des corbeaux, à propos du débat sur le suisse-allemand en Romandie], NZZ, 23 avril 2010.

- Alcuni aspetti della situazione sociolinguistica ticinese (Moretti et Bianconi) ;
- La Suisse alémanique : un cas typique de diglossie (Wüest) ;
- Zur Entwicklung von Sprachdifferenzbewusstsein und Einstellung zu den Varianten des Deutschen in der deutschen Schweiz (Buhofer et Studer) ;
- Zwischen Muttersprache und Fremdsprache: Hochdeutsch in der Schweiz (Werlen [Erika] et Ernst).

Ce sommaire est à lui seul révélateur du souci de l'équilibre des communautés et des langues dans la Confédération helvétique. Les articles sur la situation alémanique sont majoritaires (sur les 12 contributions, sans compter l'introduction d'Iwar Werlen, 4 sont consacrées à la situation de l'allemand en Suisse alémanique, dont une est rédigée en français), une seule thématise la situation tessinoise, aucune ne porte spécifiquement sur la Suisse romande ni sur les Grisons. Les langues des articles sont aussi révélatrices des forces en présence : 3 en français, 1 en anglais, 2 en italien, 6 en allemand. Si nous ajoutons l'introduction en allemand, nous arrivons à un pourcentage de 53 % d'articles en allemand, ce qui est légèrement en dessous du pourcentage de la population alémanique en Suisse (environ 63 %) ! Le français est en revanche au dessus de sa proportion nationale (23 % contre 20,5 %) et l'italien bien au dessus (15 % des articles mais 6,5 % de la population…). Il faut noter que les articles en italien proviennent de professeurs qui enseignent dans des universités alémaniques (Berne et Zürich). La composition linguistique du numéro est donc révélatrice à la fois du souci de faire apparaitre les minorités linguistiques du pays, et de la vitalité des réseaux germanophones.

La sociolinguistique suisse est bien germanophone dans ce numéro dirigé par un professeur de l'Université de Berne, où l'on constate aussi l'apparition d'un thème qui n'a cessé de prendre de l'ampleur dans les médias : la question de l'anglais comme *lingua franca* (certains leaders d'opinion, surtout en Suisse alémanique, demandent que cette langue devienne la cinquième langue officielle de la Suisse).

Pour terminer cette contribution, j'aimerais rapidement esquisser le panorama de ce qui me semble être les thèmes qui intéressent le plus les (socio)linguistes dans leur aire linguistique respective.

Sans surprise, les Alémaniques s'intéressent à la diglossie alémanique (Wüest 1993, Haas 2004, voir aussi Watts 1999 pour une vision plus critique…), les linguistes romands publient sur la situation des francophones en région périphérique (Knecht & Rubattel 1984, De Pietro & Matthey 1993, Singy 1997, 2002), les linguistes italophones ont un *Osservatorio linguistico della Svizzera italiana* [5] dans lequel sont traitées toutes les questions en lien avec l'italien et la sociolinguistique italienne. Voici quelques titres de la revue de l'*Osservatorio* :

Lingue nel Ticino (1994),

L'italiano in Svizzera (1995),

Plurilinguismo in Val Bregaglia (1998),

Ai margini del dialetto (1999),

Le imagini dell'italiano regionale (2000),

Linguisti in conttato (2009).

Ce dernier numéro (joliment appelé « Les linguistes en contact » et édité par Bruno Moretti et collègues) rassemble les actes du premier colloque de linguistique italienne en Suisse. Cet accent mis sur l'italien peut être mis en relation avec le fait

5. http://www.ti.ch/decs/dcsu/ac/olsi/collanacannocchiale.asp

que la Suisse a signé la Charte européenne des langues en 1997 et que cette langue, contrairement au français, est déclaré langue minoritaire [6].

À ce survol, très partiel et partial, il faut ajouter les contributions de collègues anglophones, anglais ou américains, professeurs dans les instituts d'anglais des universités suisses et qui écrivent en anglais sur des questions sociolinguistiques touchant l'anglais. Une nouvelle génération de chercheurs beaucoup plus « hors-sol » fait également son apparition. Plus mobiles, plurilingues, ils font entrer une perspective critique sur les idéologies langagières, ne parlent pas forcément des langues en Suisse et font partie de réseaux beaucoup plus internationaux. Duchêne, professeur à l'institut du plurilinguisme de l'Université de Fribourg, a publié sa thèse en anglais (Duchêne 2008), par exemple. Pour lui, comme pour Cotelli, il ne s'agit pas de parler des langues, mais du *discours sur* les langues comme composante de la réalité sociale en lien avec les relations de pouvoir qui s'exercent entre les différents groupes qui composent la société. Il s'agit pour eux d'interroger les conceptions langagières véhiculées dans les discours et de voir en quoi elles servent certains intérêts des locuteurs qui les tiennent. Davantage sociologie du langage que sociolinguistiques, cette perspective critique et réflexive permet notamment de mettre en lumière ce qu'on peut appeler l'idéologie du modèle suisse des contacts de langues, qui contraste si singulièrement avec cette autre idéologie portée par le modèle catalano-occitan.

Pour conclure et résumer la thèse qui affleure dans mes propos, je voudrais souligner que toutes les connaissances scientifiques, qu'elles soient « dures » ou « molles », entrent en interaction avec des systèmes de valeurs auxquels adhèrent ou non les chercheurs qui les produisent. Il peut y avoir contradiction entre les connaissances produites et les valeurs (le cas de la bombe atomique est célèbre), mais le plus souvent les unes renforcent les autres. Derrière les valeurs défendues, il y a le vécu personnel des chercheurs. Et donc également leurs intérêts.

Est-ce un « pur » progrès de la vérité scientifique si le bilinguisme a changé d'image lorsqu'il a été érigé en objet d'étude scientifique par des chercheurs eux-mêmes bilingues ? Certainement pas. Derrière la construction d'une nouvelle théorie scientifique de la réalité, il y a d'abord un vécu personnel appréhendé de manière réflexive grâce au développement de connaissances construites dans le monde universitaire, au sein d'un certain réseau de chercheurs. Je ne saurais dire que le modèle suisse des contacts de langues représente la vision légitimée scientifiquement de personnes à fort capital matériel et symbolique faisant partie des dominants, car ce serait faire injure aux capacités réflexives des chercheurs qui ont été engagés dans les recherches ayant donné lieu au modèle. Mais il est vrai qu'il ne fait pas que s'inscrire dans la vision consensuelle de la politique propre à la Suisse : il contribue à la fabrication perpétuelle de cette vision. En cela, il a bien une dimension idéologique.

Références

ARACIL Lluís, 1965, *Conflit linguistique et normalisation linguistique dans l'Europe nouvelle*, Nancy, [CEU - Centre Européen Universitaire], reprint Perpignan, 1976, Barcelona, 1982…

6. La Suisse a déclaré le romanche et l'italien comme langues régionales ou minoritaires au sens de la Charte et elle reconnait le yéniche et le yiddish comme langues sans territoire. 35 000 personnes ont déclaré le romanche comme langue dominante dans leur répertoire lors du dernier recensement de la population suisse en 2000. Faute de place, le romanche et les contributions des linguistes grisons seront passés sous silence (voir Gross & Cathomas 1992, Coray 2009).

BOLTANSKI Luc, 2009, *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard.

BOYER Henri, 1990, « Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques. Éléments de définition et parcours documentaire en diglossie », *Langue française,* 85, p. 102-124.

CHARNLEY Joy, 2002, "Le point de vue suisse romand: The French language in Switzerland", in K. Salhi (ed.), *French in and out of France: Language, Policies, Intercultural Antagonisms and Dialogue,* Bern, Berlin, etc., Peter Lang, p. 187-203.

CORAY Renata, 2009, *Rätoromanische Sprachbiographien. Sprache, Identität und Ideologie in Romanischbünden* (Rapport final PNR 56. PDF en ligne sur le site du FNS).

COTELLI Sara, 2007, « Stéréotypes et autonomisme : étude des représentations sociolinguistiques dans le combat mené pour l'indépendance du Jura (Suisse) », dans H. Boyer (éd.), *Stéréotypages, stéréotypes. Fonctionnements ordinaires et mises en scène, Tome II : Identités*, Paris, L'Harmattan, p. 59-69.

DE PIETRO Jean-François et MATTHEY Marinette, 1993, « "Comme Suisses romands on emploie déjà tellement de germanismes sans s'en rendre compte…" Entre insécurité et identité linguistiques : le cas du français à Neuchâtel (Suisse) », Actes du colloque Insécurité linguistique, *Cahiers de l'institut de linguistique de Louvain* 19-3/4, p. 121-136.

DITTMAR Norbert, 1973, *Soziolinguistik. Exemplarische und Kritische Darstellung ihrer Theorie, Empirie und Anwendung*, Frankfurt am Main, Athenäum Fischer Taschenbuch Verlag.

GROSS Maurice et CATHOMAS Bernard, 1992, *Le Rhéto-romanche*, Coire, Lia rumantscha.

HAAS Walter, 2004, „Die Sprachsituation der deutschen Schweiz und das Konzept der Diglossie", in H. Christen (Hg.) *Dialekt, Regiolekt und Standardsprache im sozialen und zeitlichen Raum* (s 81-110), Wien, Praesens.

KOLDE Gottfried, 1981, *Sprachkontakte in gemischtsprachigen Städten*, Wiesbaden, Steiner.

KNECHT Pierre et RUBATTEL Christian, 1984, "Le Français en Suisse romande. Approches sociolinguistiques", *Le Français moderne*, vol. 52, n° 3-4, p. 138-150.

LAFONT Robert, 1979, « La diglossie en pays occitan ou Le réel occulté », dans R. Kloepfer (Hg.), *Bildung und Ausbildung in der Romania. 2: Sprachwissenschaft und Landeskunde*, München, Fink, p. 504-512.

LÜDI Georges et PY Bernard, 1986, *Être bilingue*, Bern, Berlin, etc., Lang.

MATTHEY Marinette (éd.), 1996, *L'État des langues en Suisse,* Neuchâtel, IRDP-Regards 96.302

MATTHEY Marinette, 1997, « Contacts de langues : des modèles et des réalités », dans M. Matthey (éd.), *Les Langues et leurs images,* Neuchâtel et Lausanne, IRDP et LEP, p. 83-104.

MATTHEY Marinette et DE PIETRO Jean-François, 1997, « La société plurilingue : utopie souhaitable ou domination acceptée ? », dans H. Boyer (éd.), *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » de langues ?*, Paris, L'Harmattan, p. 133-190.

MAÎTRE Raphaël and MATTHEY Marinette, 2007, "Who wants to save the patois d'Evolène ?" in A. Duchêne and M. Heller (eds.), *Discourses of Endangerment : Interest and Ideology in the Defense of Languages,* London, Continuum (Advances in Sociolinguistics Series), p. 76–98.

MARKOVÁ Ivana, 2007, *Dialogicité et représentations sociales*, Paris, Puf.

MORETTI Bruno, PANDOLFI Elena Maria e CASONI Matteo (a cura di), 2009, *Ricerche di linguistica italiana in Svizzera. Atti del convegno, Bellizona*, 16-17 novembre 2007.

SINGY Pascal, 1997, *L'Image du français en Suisse romande. Un enquête sociolinguistique en pays de Vaud*, Paris, L'Harmattan.

SINGY Pascal (éd.), 2002, *Le Français parlé dans le domaine francoprovençal*, Bern, Berlin, etc., Peter Lang.

SCHLÄPFER Robert (éd.), 1985, *La Suisse aux quatre langues*, Genève, Éditions Zoé.

SPERBER Dan, 1997, « Individualisme méthodologique et cognitivisme », dans R. Boudon, F. Chazel et A. Bouvier (éds), *Cognition et sciences sociales*, Paris, Puf, p. 123-136.

WATTS Richard, 1999, "The ideology of dialect in Switzerland", in J. Blommaert (ed.), *Language Ideological Debates,* Berlin and New York, Mouton de Gruyter, p. 67-103.

WERLEN Iwar (Hg.), 1993, *Schweizer Soziolinguistik - Soziolinguistik des Schweiz,* Bulletin CILA, 58, Neuchâtel.

WIDMER Jean, 2004, *Langues nationales et identités collectives. L'exemple de la Suisse*, Paris, L'Harmattan.

WÜEST Jakob, 1993, « La Suisse alémanique : un cas typique de diglossie ? » *Bulletin CILA,* 58, p. 169-178.

3

Le sociolinguiste à l'épreuve du terrain : Joan Rubin et son analyse du bilinguisme paraguayen (1968)

Hedy PENNER
Universidad Católica de Asunción, Paraguay

Introduction

Lorsqu'on se réfère à la situation sociolinguistique du Paraguay, le premier aspect que tout sociolinguiste tient à souligner est celui de la maintenance de la langue « indienne », le guarani, parlé par la majorité de la population, bien plus que le castillan. Lorsqu'on étudie la situation sociolinguistique de ce pays, on ne peut pas omettre de citer l'étude de Joan Rubin ([1963], 1968, 1974) [1]. Cette étude s'est érigée en sommet incontesté et incontournable de l'analyse du bilinguisme paraguayen, mais elle est souvent réduite à la phrase mythique « […] le Paraguay possède probablement le degré le plus élevé de bilinguisme national du monde » (Rubin 1974 : 127, nous traduisons) [2]. En omettant l'expression probablement, cette phrase a fait le tour du monde et elle est devenue un paradigme indépassable. Au Paraguay, elle a contribué à faire surgir, à partir des années soixante, un discours officiel nouveau dans lequel *identité nationale* est désormais associée à *pays bilingue*, et non plus à *pays guaranophone*. Pourtant, l'intérêt de l'étude de Rubin réside moins dans les résultats que dans la manière d'y arriver. Dans cet article nous allons mettre en perspective les aspects fondamentaux liés au *modus operandi* : les problèmes que le sociolinguiste rencontre sur le terrain, la façon de les résoudre et l'incidence du phénomène du « mélange de langues » (*code-switching*, interférence, *jopara* [3]), lors du processus de recueil et d'interprétation des données.

Le sociolinguiste et le terrain

Rubin ne pouvait pas choisir son objet sociolinguistique sans se poser la question des conditions nécessaires pour se rendre sur le terrain. Pour l'anthropologue et le sociolinguiste, ceci signifie se munir d'une compétence linguistique lui permettant d'établir une interaction avec les membres de la communauté. Même si l'objet de recherche de Rubin ne concernait pas la langue proprement dite, mais les conditions dans lesquelles se pratiquent l'une et l'autre langue, le fait de parler couramment la langue officielle du pays représentait, sans doute, un atout considérable, encore qu'il ne s'agissait pas de la variété parlée au Paraguay. Il n'en va pas de même pour le guarani, langue qu'elle a dû apprendre sur place. Bien qu'elle se soit consacrée à cette tâche pendant un séjour de cinq mois [4], affirmant pouvoir comprendre une

1. Thèse de doctorat en anthropologie soutenue à l'université de Yale en 1963.

2. Nous faisons référence à la traduction espagnole (188 pages), réalisée à partir de la version originale (135 pages).

3. Composée de deux morphèmes, le réciproque *jo* et *para* signifiant « divers, bigarré, combiné », etc., cette dénomination populaire désigne des semailles à deux grains (haricot et maïs) et un plat traditionnel. Depuis quelques décennies, elle s'applique également au mélange des deux langues (v. Penner 2010).

4. «Permanecí en Asunción un tiempo considerable (5 meses) estudiando guaraní y obteniendo datos para el capítulo histórico» (Rubin 1974 : 57, n. 3). L'auteur mentionne à plusieurs reprises la date 1960-1961 comme période de recueil des données. Nous supposons donc que ce séjour a eu lieu en 1960.

conversation en guarani après trois mois, et y participer après quatre mois[5], elle précise par ailleurs que lors de son séjour à Asunción elle a consacré beaucoup de temps à essayer d'apprendre le guarani, ce qui était assez difficile puisque les gens parlaient l'espagnol. Sa connaissance de l'espagnol fut alors un obstacle, car elle ne lui permettait pas d'apprendre le guarani. C'est donc seulement quand elle s'est établie à la campagne qu'elle a pu acquérir une certaine fluidité en guarani[6]. Sa compétence en espagnol était donc bien supérieure à celle qu'elle avait en guarani.

Au Paraguay, le guarani et le castillan étant parlés sur toute l'étendue territoriale du pays, tout choix méthodologique d'opposer deux types de communautés linguistiques implique forcément la présence des deux langues dans les deux communautés. Cette constellation était quelque peu nouvelle pour la sociolinguistique des années soixante, habituée à comparer des communautés linguistiquement différenciées à l'intérieur d'un État-nation. Face à cette donne, Rubin opte pour la comparaison de deux univers extrêmes : une communauté urbaine située près d'Asunción (Luque) et une communauté rurale de la commune de Luque (Itapuami)[7]. Son but était d'y étudier le comportement linguistique des sujets bilingues guarani-castillan et monolingues guarani ou castillan en s'intéressant particulièrement à trois dimensions extralinguistiques : (i) l'acquisition et le degré de la compétence bilingue, (ii) la stabilité ou l'équilibre du bilinguisme et (iii) l'usage linguistique.

Rubin possédait un appareil méthodologique qui avait déjà fait ses preuves sur d'autres terrains, mais probablement pas dans un cas de bilinguisme où les habitants maintiennent la langue indigène en se servant largement – et à tous les niveaux linguistiques – d'une langue typologiquement différente. Un questionnaire général (Annexe I) devait fournir des données sociodémographiques générales, ainsi que quelques données sur le comportement linguistique. Ce questionnaire a été appliqué maison par maison dans les deux communautés, avec malheureusement une différence quantitative de taille : à Itapuami tous les 257 foyers (1 349 habitants) ont été visités, tandis qu'à Luque seuls 72 foyers l'ont été, à savoir 429 habitants, ce qui représente 2,7 % de la population totale. La relation était donc 100 % à 2,7 %. Sachant que la réalité socioculturelle et la stratification sociale sont plus complexes dans un univers urbain, on se serait plutôt attendu à une proportion inverse. En fait, cette disproportion s'explique par des raisons techniques, liées au terrain et à la position socioculturelle du chercheur : elle était confrontée, insiste-t-elle, au « problème permanent » d'obtenir des données plus « naturelles », un langage plus spontané, car, pour cela, il fallait établir une relation d'empathie avec la personne. Or elle n'arrivait pas à dépasser la barrière de la pure courtoisie (Rubin 1974 : xv).

Les questionnaires à l'épreuve des faits

Une meilleure connaissance d'une part des variables qui déterminent *l'acquisition* du guarani et/ou de l'espagnol, et d'autre part du *degré de la compétence* (bilingue), aide à prévoir les changements linguistiques et à intervenir dans les processus sociaux. Sur l'aspect de l'acquisition simultanée ou successive des langues, l'auteur

5. «La autora habla castellano de corrido habiéndolo estudiado durante seis años en la escuela secundaria como en la universidad y no tiene dificultades para conversar o escuchar a personas de habla española. Su capacidad para hablar guaraní es menor, habiéndolo aprendido en el terreno. Sin embargo, después de tres meses en Paraguay no tenía mayor dificultad para comprender una conversación corrida en guaraní y podía mantener una conversación continua a los cuatro meses de estar en el país» (Rubin 1974 : 94, n. 3).

6. «Muchas horas de mi tiempo en Asunción fueron dedicadas a tratar de aprender el guaraní. Esto llegó a ser una tarea difícil. Ya que toda persona en Asunción era, de todos modos, bilingüe, mi conocimiento del español fue un obstáculo porque no me permitió aprender el guaraní. Fue solamente cuando me establecí en el área rural cuando adquirí una relativa fluidez en la lengua aborigen» (Rubin 1974 : xv).

7. En 1960, Luque comptait un peu plus de 11 000 habitants.

donne très peu de chiffres, apparemment obtenus à partir d'une seule question du questionnaire général : *Où avez-vous appris le castillan, avec qui et à quel âge ?* La même question n'étant pas posée pour le guarani, l'auteur a dû opérer par déduction. En ce qui concerne l'habileté linguistique, toute mesure ou catégorisation exigeait un instrument ou une technique permettant de saisir la réalité sans trop de distorsions, dont Rubin dit ne pas disposer. Elle a essayé, alors, d'appliquer le test de Swadesh que Diebold avait adapté pour l'appliquer aux huave au Mexique (Rubin 1974 : 170-173). Seulement, les résultats d'une application exploratoire n'ont pas été satisfaisants pour en faire une application macro, précise Rubin (Rubin 1974 : 94, 170). Elle évoque des raisons de temps et le problème de la continuelle présence d'autres membres de la famille (ou même de groupes d'amis) lors de l'application individuelle [8]. Ne voyant pas comment évaluer de façon objective la compétence linguistique des gens, Rubin a évalué elle-même l'habileté linguistique de chaque personne, à l'aide d'une grille d'évaluation (Annexe II), en présence d'autres membres du foyer, mais elle précise qu'il s'agissait d'une situation informelle (*sic*), dans laquelle elle essayait d'entamer une conversation, en passant souvent d'une langue à l'autre, afin d'identifier l'habileté de l'enquêté à s'exprimer en guarani et/ou en castillan. Son appréciation subjective devait être traduite dans l'une des trois catégories de l'échelle de Diebold, à savoir *bilingue débutant*, *bilingue subordonné* et *bilingue coordonné*. Cet exercice d'évaluation devait se faire pour les trois habiletés : parler, comprendre et écrire, et pour les deux langues (Rubin 1974 : 94). Lorsque l'auteur fait mention des données quantitatives, elle ne précise pourtant jamais s'il s'agit de l'habileté en lecture, en compréhension ou en expression orale, et, bien sûr, dans laquelle des deux langues en question. Il semble que ses données ne portent que sur l'habileté à parler la deuxième langue (Rubin 1974 : 96), lorsqu'il s'agit de l'espagnol.

Faute d'instrument lui permettant de réaliser une enquête macro, Rubin a tout de même opté pour une situation d'enquête qui demande du temps. Même si elle ne mentionne pas la durée moyenne de chaque entretien destiné à connaitre l'habileté à parler, à comprendre et à lire le castillan et/ou le guarani, on peut se livrer à un petit calcul. En comptant une moyenne de 15 minutes par entretien, plus 15 minutes pour le déplacement, les salutations, la présentation et la sélection de la personne à enquêter, elle pouvait réaliser 16 entretiens par jour (de 8 heures de travail). Nous savons que le nombre total de personnes enquêtées a été de 1 283 (984 pour Itapuami et 299 pour Luque) ; nous savons également que les entretiens ont été réalisés par Rubin elle-même. En conséquence, pour la dimension *habileté linguistique* il lui a fallu 80 jours de travail sur le terrain, ce qui représente environ quatre mois d'activité intense.

Cet aspect n'est pas le seul qui mérite une analyse épistémologique. Rubin utilise les catégories *monolingues*, *bilingues débutants, bilingues subordonnés* et *bilingues coordonnés* pour consigner ses appréciations. Bien qu'elle compte quelques monolingues hispanophones (Rubin 1974 : 96), la catégorie *monolingue* signifie, de fait, *monolingue guarani*, comme si sa méthodologie ne lui permettait pas de tenir compte des monolingues hispanophones. Cette même tendance s'observe dans les catégories de *bilingues débutants* et de *bilingues subordonnés*, appliquées par définition à des guaranophones avec quelques connaissances du castillan, et non à des hispanophones avec quelques connaissances du guarani. L'objectif de la chercheuse était donc moins celui de mesurer le bilinguisme que celui de mesurer le

8. «Un tercer problema, que no ha sido resuelto aún, es el de juzgar objetivamente la competencia lingüística del hablante. Este problema se acrecienta ya que existen siempre limitaciones de tiempo y la constante presencia de un grupo de amigos o de parientes que tratan de ayudar» (Rubin 1974 : xv).

degré de connaissance du castillan des guaranophones. Aussi est-il probable que lors de l'évaluation, elle ait seulement enregistré l'habileté des gens à s'exprimer en castillan.

Ceci montre à quel point sa méthodologie et son appareil conceptuel étaient conçus pour observer et mesurer les aspects en rapport avec le castillan. Toute la dynamique d'enquête est focalisée sur le castillan et ne cherche pas à générer des données sur le guarani. Sans vrai statut dynamique, le guarani fonctionne comme une catégorie par défaut. L'hypothèse sous-jacente et omniprésente est « tout le monde parle guarani et l'a appris comme première langue » (Rubin 1974 : 97, 104, 124). La catégorie guarani, synonyme de monolingue, implique de sacrifier la catégorie de *monolingue hispanophone*. Ainsi le bilinguisme est construit au moyen des catégories de *bilingue débutant, subordonné* et *coordonné*, catégories qui n'incluent le guarani que par besoin de dichotomie, mais ne prennent un sens épistémologique qu'avec le castillan.

Les données obtenues concernant l'habileté linguistique constituent également la base pour l'analyse de la *stabilité ou de l'équilibre du bilinguisme*. Constatant qu'il existe un équilibre relatif entre le castillan et le guarani à travers les trois derniers siècles (Rubin 1974 : 117), Rubin se demande si, aujourd'hui, les deux langues ne seraient pas soumises à des fonctions communicatives différentes dans ces deux communautés. Or, comme il n'existe pas de données historiques pertinentes, il est impossible de déterminer s'il y a eu des changements importants dans la distribution des fonctions communicatives [9]. À défaut de statistiques comparées permettant « au moins une tentative d'analyse » (Rubin 1974 : 121), elle n'effectuera pas d'étude de la *stabilité* et avertit le lecteur que la stabilité est une sphère qui exige davantage de recherches (Rubin 1974 :11). En revanche, elle réalise une projection de l'*équilibre bilingue* principalement au moyen des données de l'évaluation subjective des habiletés bilingues. Elle confronte les résultats des deux communautés, divisées en trois groupes d'âge, comme suit (Rubin 1974 : 121) :

Groupes d'âge	Nombre d'enquêtés		Monolingues		Bilingues					
					Débutants		Subordonnés		Coordonnés	
	Urbains	Ruraux	Urbains	Ruraux	Urbains	Ruraux	Urbains	Ruraux	Urbains	Ruraux
10 à 16	74	74	4,0 %	24,8 %	4,0 %	22,4 %	17,5 %	31,7 %	74,3 %	20,8 %
17 à 40	132	415	1,5 %	15,6 %	3,7 %	18,8 %	6,8 %	34,0 %	87,9 %	30,7 %
> 40	66	299	4,5 %	31,4 %	6,0 %	26,1 %	18,0 %	27,9 %	71,1 %	13,5 %
Total	272	788								

Rubin retient deux faits résultant de la comparaison des données du groupe d'âge de 17 à 40 ans avec celui des plus de 40 ans :

– Dans la communauté rurale, le nombre de *monolingues* (guarani !) a baissé de 100 % (31,4 % *vs* 15,6 %), tandis que dans la communauté urbaine il a baissé de 200 % (4,5 % *vs* 1,5 %).
– Dans la communauté rurale, le nombre de *bilingues coordonnés* a augmenté de plus de 100 % (30,7 % *vs* 13,5 %), tandis que dans la communauté urbaine il a augmenté de 20 % (87,9 % *vs* 71,1 %)

9. «Debido a que no existen datos históricos adecuados, me ha sido imposible determinar si ha habido cambios importantes en esta distribución» (Rubin 1974 :118).

La progression du bilinguisme, voire de l'espagnol, se voit confirmée en regroupant les monolingues avec les débutants et les subordonnés aves les coordonnés, par contre elle l'est moins en comparant les données des plus jeunes (10 à 16 ans) avec celles des plus de 40 ans, fait que l'auteur ne relève pas. Ce qui importe, c'est que Luque compte 77,7 % de bilingues (coordonnés), soit presque 18 % de plus que lors du recensement de 1951 (60 %) (Rubin 1974 : 31). Si on considère qu'en 2002, quand la question *Parlez-vous uniquement le guarani / le castillan ?* ne pouvait plus être posée, le recensement donne 76,3 % de bilingues pour Luque, ses résultats acquièrent un caractère prémonitoire (voir www.dgeec.gov.py).

Lorsque l'auteur veut obtenir des données sur la *première langue apprise* (question incluse dans le questionnaire général), elle est confrontée à une nouvelle surprise : beaucoup d'enquêtés ne se souvenaient pas quelle langue ils avaient apprise en premier (Rubin 1974 : 126) [10]. Au lieu de se poser des questions sur la méthodologie employée, elle cherche une solution pragmatique en appliquant les valeurs relatives à la *langue employée au foyer* comme valeurs de la *première langue apprise*. Cette équation constitue une procédure discutable, au-delà de la signification pouvant être attribuée aux chiffres obtenus. Les chiffres étant éparpillés dans le texte, nous avons tenté une systématisation, en calculant les pourcentages :

Communauté	Enquêtés		Données *langue employée au foyer* = première langue apprise					
			castillan		guarani		les deux	
	%	Nbr.	%	Nbr.	%	Nbr.	%	Nbr.
Rurale	60,6	817	0,25	2	98	801	1,74	14
Urbaine	2,7	429	10	43	55	236	35	150

Exprimées en chiffres absolus, ces données sont parfois peu significatives ; exprimées en pourcentages, elles sont accablantes. D'une part, il existe une importante différence concernant la quantité d'enquêtés : les 817 personnes d'Itapuami représentent 60,6 % de la population totale, tandis que les 429 personnes de Luque ne représentent que 2,7 %. Ceci est d'autant plus important que les chiffres de la communauté urbaine servent de référence pour connaître l'évolution du bilinguisme.

Passons à la dernière dimension, *l'usage des langues*, où Rubin essaie de déterminer si l'usage de l'une ou l'autre langue est lié à des situations ou à des contextes spécifiques. Elle réalise une première tentative avec le test de Brown & Gilman (1960), qui consiste à identifier les relations de *solidarité* et de *pouvoir* par l'intermédiaire de l'emploi des pronoms *tu / vos* (guarani) et de *usted* (castillan). Cet instrument posait deux problèmes fondamentaux : (i) il ne permettait pas de saisir de façon adéquate certains critères importants, comme le lieu et le caractère formel *de la situation* ; (ii) il ne permettait pas non plus de saisir de façon adéquate les dénommés *résultats mixtes*, à savoir les réponses « castillan *et* guarani », que nous aborderons dans la section suivante. Consciente de ces inconvénients, la chercheuse décide d'appliquer un questionnaire spécifique (Annexe III), comportant 39 questions avec deux options de réponse, *guarani* ou *castillan*. Il a été soumis à 106 sujets bilingues, 40 dans la communauté rurale et 66 dans la communauté urbaine.

Lors de l'application de ce questionnaire, la chercheuse se heurte à nouveau à des difficultés, parfois liées à la forme, par exemple des *questions ambigües* non suffisamment contextualisées, au total 11 questions sur 39 (Rubin 1974 : 143-144).

10. «muchos de los informantes no recordaban cuál de los idiomas habían aprendido primero» (Rubin 1974 : 126).

D'autres questions sont ressenties comme sensibles voire même offensantes, lorsqu'elles sont posées par la sociolinguiste, ce qui pose le problème complexe du rôle social du chercheur sur un terrain qui n'est pas le sien. Ces difficultés sont mineures face à un nombre considérable de questions qui recevaient des réponses doubles (guarani **et** castillan), réponses qui ne pouvaient pas être traitées dans leur cadre avec des catégories opératoires dichotomiques. Encore une fois, le sens pragmatique de l'auteur sauve la mise, en attribuant ces réponses à la catégorie *les deux langues* (*ambos*), donc mises sur le compte des *réponses bilingues* (Rubin 1974 : 141).

Les résultats sont donnés en nombres absolus pour les deux communautés, ce qui rend la comparaison difficile. Exprimés en pourcentages, on constate souvent un manque de contraste entre les catégories *castillan*, *guarani* et *les deux*, même pour les questions considérées comme non ambigües, telles que les suivantes (Rubin 1974 : 142-143, 146) [11] :

Communauté	9. Quelle langue employez-vous avec vos amis dans la rue ?				36. Quelle langue employez-vous avec vos amis dans les rues d'Asunción ?			
	guarani %	espagnol %	les deux %	sans rép. %	guarani %	espagnol %	les deux %	sans rép. %
Rurale	35	22,5	30	12,5	12,5	62,5	15	07,5
Urbaine	18*	12	15,6	56	9*	44	35	57,7

Dans les rues de leur village ou de leur ville, la plupart des habitants bilingues affirment parler le guarani, en particulier à Itapuami (en milieu rural). Mais, fait étrange, les habitants bilingues d'Itapuami parleraient davantage l'espagnol avec leurs amis dans les rues de leur village que les habitants bilingues de Luque dans la même situation. Autre fait étonnant : les habitants bilingues d'Itapuami parlent davantage l'espagnol dans les rues d'Asunción que les habitants bilingues de Luque. Pourquoi les habitants bilingues de Luque parleraient-ils moins l'espagnol dans les rues d'Asunción que les habitants bilingues de Itapuami ? Par ailleurs, les données révèlent une quantité élevée de non-réponses dans la communauté urbaine. Malgré ces faits, l'auteur reconnaît une nette avancée de l'espagnol [12].

Pour la plupart des questions, les réponses sont difficiles à systématiser. Aussi, le résultat de l'application du questionnaire à l'usage des langues n'est pas une analyse componentielle, comme l'auteur l'aurait souhaité, car trop problématique dans le cas paraguayen [13], mais la « légendaire » liste des circonstances incidant sur le choix de la langue (Rubin 1974 : 152), démontrant que le facteur le plus important est celui du *lieu,* ensuite celui du *caractère formel de la situation*. En dehors de ces deux facteurs, les choses sont plutôt floues, souligne Rubin, et même, à Luque, complètement ambigües (Rubin 1974 :145).

L'incontournable dilemme du *jopara*

Plus que toute autre dimension, celle de l'usage des langues a fait apparaître un phénomène non recherché, que Rubin désigne tantôt comme *code-switching*, tantôt comme *jopara* ou encore simplement comme *interférence*. Rappelons qu'elle a dû abandonner l'analyse componentielle parce qu'au Paraguay il existe trois entités :

11. Les chiffres mentionnés dans le texte p. 142-143, ne concordent pas avec ceux du tableau p. 146. Dans nos calculs, nous nous basons sur les chiffres donnés dans le texte.

12. «Las respuestas […] indican claramente una tendencia a un mayor uso del español» (Rubin 1974 : 145).

13. Après avoir discuté longuement cette possibilité, Rubin conclut que «el uso del análisis componencial en el estudio de la sociolingüistica paraguaya entraña ciertos problemas» (Rubin 1974 : 135).

espagnol, guarani et *code-switching* ou usage alterné des deux langues (Rubin 1974 : 135).

Le questionnaire sur l'usage des langues ne laissait que deux options aux sujets bilingues enquêtés : *espagnol* ou *guarani*. Lorsque Rubin enregistre des réponses doubles, elle constate le problème posé par le questionnaire et signale qu'il peut avoir influencé les résultats (Rubin 1974 :141). Toutefois, elle décide d'intégrer ces données au bénéfice du bilinguisme, bien que ceci complique l'obtention de résultats tranchés. Mises sur le compte d'une nouvelle catégorie, appelée *ambos* (*les deux*), définie *a posteriori*, ces données l'obligent à conclure que dans une majorité de situations, les habitants utilisent les deux langues.

Il est notoire que la catégorie *les deux* est présente dès le départ dans les deux autres instruments utilisés : le questionnaire général et la grille d'évaluation de l'habileté linguistique (v. section *Langue,* question *langue du foyer* Rubin 1974 : 177, 178). Sauf que ceux-ci présentent en plus une quatrième catégorie, orthographiée dans l'un *dzopara* et dans l'autre *yopará*. Quoi qu'il en soit, Rubin n'explique pas les raisons qui l'ont amenée à différencier entre *les deux*, d'un côté, et *jopara*, de l'autre, d'autant plus qu'elle ne donne pas de données quantitatives pour la catégorie *jopara* et n'en parle pas non plus dans son analyse de l'habileté linguistique. Les résultats obtenus pour *jopara* ont-ils été mis au compte de la catégorie *les deux* (pour laquelle elle donne des chiffres) ? Soulignons que la grille d'évaluation elle-même ne contient que les catégories *espagnol* et *guarani*. On peut se demander alors si la partie *langue du foyer*, avec ses quatre options : *espagnol*, *guarani, les deux*, *dzopara* (ou *yopará*) a été appliquée deux fois, une fois avec le questionnaire général, une autre fois lors de l'évaluation de l'habileté linguistique. Si tel a été le cas, il aurait été intéressant de comparer les données obtenues.

La troisième entité dénommée *code-switching* n'est donc jamais une catégorie opératoire. Pourtant, Rubin en parle à plusieurs reprises, entre autres lorsqu'elle interprète les données de la section *langue du foyer* comme *première langue apprise*. Elle remarque alors que l'augmentation de l'habileté bilingue à Luque s'explique par le degré élevé de *code-switching*, car les enquêtés répondaient fréquemment par *jopara* à la question sur la langue employée dans des situations spécifiques (Rubin 1974 : 127). On arrive donc à la conclusion qu'elle réserve *les deux (ambos)* pour la catégorie opératoire, mais que quand il s'agit du phénomène linguistique, elle utilise le nom technique *code-switching*, tandis que pour se référer à l'usage populaire, elle mentionne le nom *jopara*.

Rubin reconnaît apparemment deux interprétations possibles de *code-switching* et de *jopara* : (i) parfois en castillan, parfois en guarani, et (ii) dans les deux langues dans un même discours. Toutefois, elle ne retient pas une troisième définition, suggérée par ses informateurs, qui semblent voir dans le *jopara* un objet linguistique distinct du guarani. Derrière les nombreuses difficultés que Rubin prend soin d'exposer, on peut aussi capter une quatrième interprétation, à savoir que le guaranophone a conscience qu'il ne parle pas, ou plus, le « bon » guarani, choisissant alors la dénomination *jopara*. Approfondir ce sujet n'était pas son but. Les problèmes rencontrés sur le terrain lors de l'application des instruments exigeaient des solutions. Il fallait attribuer une valeur aux réponses obtenues et ensuite quantifier. Dans cette logique, une chose était de constater et signaler qu'au Paraguay il existe un *code-switching,* une autre chose était d'identifier les variables sociales qui déterminent son usage par l'intermédiaire d'un questionnaire, ce dont Rubin doutait (Rubin 1974 : 141). Tant le phénomène du *jopara* comme celui de *code-switching* sont signalés comme des faits de langue, mais ils n'entrent pas en ligne de compte dans l'analyse. En fait, ils ne dépassent pas le stade des problèmes rencontrés sur le ter-

rain, comme Rubin le précise clairement : un autre problème qui s'est présenté à Luque est celui d'obtenir des données sur le *code-switching* (Rubin 1974 : xv).

Si *les deux* – *code-switching* et *jopara* – sont inscrits sur un même plan épistémologique, il en va autrement pour le concept d'*interférence*. Ce concept apparait uniquement dans le traitement de six conversations en guarani (non reproduites). En calculant le nombre d'éléments hispaniques (Rubin 1974 : 166), l'auteur constate qu'aucune n'est exempte d'interférences (28 % - 45 %), pas même la conversation pour laquelle tous les participants essaient de produire un guarani « pur ». Or, malgré ces faits, l'auteur se pose des questions sur ce qu'est le guarani, en relation au *jopara* et/ou au *code-switching*, et sur ce que représente la catégorie *les deux*. Elle observe des faits et les relie à un concept, mais ne discute jamais les rapports entre ces concepts et les faits observés, démarche qui s'explique par ses besoins de quantification. En fin de compte, les difficultés – rencontrées sur le terrain et lors du traitement des données – portant les noms de *code-switching*, *jopara* ou *les deux* sont mises au service de la thèse du « degré le plus élevé de bilinguisme national du monde ».

Conclusion

Comment traduire de manière méthodologique l'intuition que le castillan ne peut que gagner du terrain dans une situation de bilinguisme social telle que celle du Paraguay ? Pour y parvenir, le sociolinguiste doit partir d'un cadre théorique pensé pour les contextes interculturels des situations de bilinguisme où la langue propre de la communauté « cohabite » avec la langue nationale (une langue = un groupe linguistique = une communauté), et il doit choisir des communautés antagoniques telles que communauté urbaine *vs* communauté rurale. Lors de la conception des questionnaires (fermés), il doit définir des catégories opératoires dichotomiques et polarisées sur le castillan, et faire en sorte qu'elles livrent plus d'informations sur le castillan. Il convient d'appliquer les questionnaires en castillan et, bien sûr, de posséder une meilleure compétence linguistique en castillan qu'en guarani. Lorsque des difficultés surgissent sur le terrain, il est bon de faire fonctionner ses propres repères culturels et de trouver des solutions pragmatiques au bénéfice de la thèse avancée. Au besoin, renoncer à toute analyse linguistique des manifestations langagières, puisqu'une telle analyse ne pourrait que mettre en péril le caractère opérationnel des catégories prédéfinies. Nous pourrions ajouter, avec Olmsted (1975 : 128), le fait de faire davantage confiance aux données qu'à ses propres observations, qui sont souvent moins tranchées que ce que disent les chiffres.

Néanmoins, on peut toujours retenir quelque chose d'une expérience scientifique. Ce qu'il faut retenir de l'expérience de Rubin c'est qu'elle fournit l'évidence de l'impossibilité d'étudier le comportement linguistique à partir des catégories *castillan* et *guarani*. Si déjà à l'époque ce problème ne pouvait pas être contourné en ajoutant des catégories comme *les deux*, ou même *jopara* ou *code-switching*, cette difficulté est encore plus patente de nos jours. Son expérience démontre qu'il faudra bien un jour aborder l'analyse de la langue elle-même, et chercher à savoir ce qu'est le guarani, ce qu'est le *jopara.* Il est probable que le défaut de connaissances sur la nature linguistique d'objets tels que le guarani, le *jopara* et le *code-switching* mène à surestimer la dimension du castillan. Dans ce sens, l'étude de Rubin a fait sonner l'alarme il y a cinquante ans, sauf que personne ou presque n'a étudié de près son *modus operandi* afin d'en tirer une leçon théorique. En conséquence, nous nous devons d'être profondément reconnaissants à Joan Rubin.

Références

OLMSTED David Lockwood, 1971, « Compte rendu de Joan Rubin, *National Bilingualism in Paraguay* » (The Hague, Mouton, 1968), *Linguistics,* 75, p. 127-128.

PENNER Hedy, 2010, « *Jopara* : La face méprisée du guarani et/ou du bilinguisme ? », dans H. Boyer (éd.), *Hybrides linguistiques*, Paris, L'Harmattan.

RUBIN Joan, [1963], 1968, 1974, *National Bilingualism in Paraguay*, Yale University, 1963, 308 pages. Première édition en anglais : *National Bilingualism in Paraguay*, The Hague, Mouton, 1968, 135 pages. Première édition en espagnol : *Bilingüismo nacional en el Paraguay,* México, Instituto Indigenista Interamericano, 1974, 188 pages.

Annexes

Annexe I. Questionnaire général (Rubin 1974 : 176)

Compagnie : Maison nº : Pâté nº : Lot nº :

A. Membres de la famille

	Nom	Âge	Sexe	Occupation	Résidence	État civil	Lieu de naissance
Père							
Mère							
Enfants							
Vivants							
Décédés							
Grands-parents							

B. Autres personnes du même foyer

	Nom	Âge	Sexe	Occupation	Résidence	État civil	Lieu de naissance
1.							
2.							
3.							

C. Information sur la famille

1. Chef de la famille
2. Années de mariage des couples
   a.
   b.
3. Autres résidences et durée dans chacune
   a. Membres de la famille
   b. Autres personnes

D. Langue

1. Langue du foyer
   a. Du couple : espagnol – guarani – les deux – dzopará
   b. Avec les enfants : espagnol – guarani – les deux – dzopará
2. Où avez-vous appris le castillan, qui vous l'a enseigné et à quel âge ?

Âge Où Qui

1.
2.
3.

3. Sur la prohibition du guarani (à l'école, au travail, etc.)
4. Votre opinion sur où l'on doit parler le castillan / le guarani

E. Communication

Possédez-vous une radio : oui – non
Lisez-vous un quotidien : oui – non
Acaé : oui – non

Annexe II. Évaluation subjective de la compétence linguistique (Rubin 1974 : 178)

		Parle	Écrit	Comprend	Nom	Formation
1.	espagnol	NON-M-B	NON-M-B	NON-M-B		
	guarani	NON-M-B	NON-M-B	NON-M-B		
2.	espagnol	NON-M-B	NON-M-B	NON-M-B		
	guarani	NON-M-B	NON-M-B	NON-M-B		
3.	espagnol	NON-M-B	NON-M-B	NON-M-B		
	guarani	NON-M-B	NON-M-B	NON-M-B		
4.	espagnol	NON-M-B	NON-M-B	NON-M-B		
	guarani	NON-M-B	NON-M-B	NON-M-B		

Langue du foyer
Du couple espagnol – guarani – les deux – yopará
Avec les enfants espagnol – guarani – les deux – yopará
Raisons pour insister sur le castillan
Opinion sur le guarani

Annexe III. Questionnaire « Usage des langues » (Rubin 1974 : 174)

Nom :
Numéro de la maison :
Lieu :
Date :
Sexe :
Âge :
Lieu de naissance
Habileté en castillan :
Occupation actuelle :
Avant :
Éducation :

Voyages :

Quelle langue employez-vous… (répondez par « castillan » ou « guarani »)

– avec votre époux au quotidien ?
– avec votre époux lorsqu'il est fâché ?
– avec vos parents ?
– avec votre époux devant les enfants ?
– avec votre fiancée dans la rue ?
– avec votre fiancée en faisant l'amour ?
– avec vos enfants ?
– avec vos amis lors du *tereré / mate* ?
– avec vos amis dans la rue ?
– avec le vendeur du marché ?
– avec votre patron ?
– avec vos employés ?
– pour raconter une blague ?
– avec le médecin ?
– avec le guérisseur ?
– avec un inconnu en costume ?
– avec votre domestique au quotidien ?
– avec vos grands-parents ?
– avec votre marraine ?
– avec le commissaire ou le maire ?
– avec une femme en jupe longue, fumant un cigare *poguasu* ?
– pour vous confesser ?
– avec la mère de votre fiancée ou de votre épouse ?
– avec votre domestique lorsque vous êtes fâché ?
– au bal ?
– lorsque vous êtes fâché ?
– avec des inconnus bien habillés ?
– avec l'institutrice de l'école ?
– avec les autorités d'Asunción ?
– avec une femme qui va pied nu ?
– avec un inconnu ?
– à la campagne ?
– en ville ?
– avec vos voisins ?
– en buvant de l'alcool (du vin) ?
– avec vos ami(e)s dans les rues d'Asunción ?
– avec le chauffeur du bus ?
– pour dire une chose très intime ?
– avec vos frères ?

Communications

4

Une politique linguistique peut-elle réussir sans l'implication des sociolinguistes ? L'exemple galicien

Carmen ALÉN GARABATO
Dipralang – ARSER, EA 739 - Université Montpellier 3

Je ferai ici, en m'appuyant sur les travaux de plusieurs auteurs, la différence entre « politique linguistique » en tant qu'« intervention directe et volontaire du pouvoir politique dans le domaine linguistique » (Calvet 1987 : 153) et planification linguistique : recherche et mise en œuvre des moyens nécessaires à l'application d'une politique linguistique (Calvet 1987 : 155). Cette distinction me permettra de mettre en évidence que bien qu'en Galice on dispose d'un cadre législatif qui pourrait être considéré comme relativement favorable à une politique linguistique, comparable (au moins lors de son officialisation) à celui du catalan, des failles dans la planification linguistique ont empêché la *normalisation* de la langue galicienne. Si on ne peut pas considérer que la politique linguistique ait eu en Galice une fonction purement symbolique (Calvet 1987 : 156), force est de constater que la planification linguistique qui aurait dû la mettre en pratique n'a pas été à la hauteur des objectifs fixés.

Je n'ai pas la prétention d'épuiser ici l'analyse critique des dispositifs de planification linguistique mis en pratique en Galice depuis les années quatre-vingt, mais seulement de mettre en évidence un *déficit important de sociolinguistique*. Déficit d'autant plus regrettable si l'on tient compte de la situation de départ, car les principaux défis en Galice étaient, dans les débuts de l'application d'une politique linguistique, de moderniser la langue – ce qui passait par une *normativisation* (planification du corpus) préalable – et de modifier les représentations sociolinguistiques afin de permettre au galicien d'être la langue de toute la population, y compris celle des villes et des milieux socioculturels aisés.

Dire qu'il y a eu un *déficit en sociolinguistique* ne signifie pas que les études sociolinguistiques aient été inexistantes en Galice, même si l'on doit reconnaître que la sociolinguistique en Galice a eu un développement tardif, et si, par ailleurs, d'aucuns ont souligné un certain manque de rigueur chez ceux qui se prétendent « sociolinguistes » en Galice, ou encore un excès de militantisme nationaliste (Rodríguez-Yáñez 1993 : 234)

Bien que certains précurseurs aient produit des travaux de grand intérêt pour comprendre la situation sociale de la langue galicienne (Ramón Piñeiro, Alonso Montero…), la sociolinguistique proprement dite commence à se développer lentement en Galice à partir des années quatre-vingt. À quelques exceptions près, les « sociolinguistes » galiciens ont tous une formation (à l'origine du moins) en philologie (hispanique ou galicienne fondamentalement).

Ceci dit, on ne doit pas chercher en Galice *un* organisme responsable des recherches en sociolinguistique (l'équivalent, par exemple de l'Institut de Sociolingüística Catalana) ou une quelconque école de sociolinguistique. Outre des chercheurs plus ou moins isolés appartenant ou pas aux trois universités galiciennes (Santiago de Compostela, A Coruña et Vigo), la recherche en linguistique et en

sociolinguistique s'est faite en Galice au sein d'institutions (soutenues directement ou indirectement par les pouvoirs autonomes) dont les objectifs se recoupent (certains chercheurs travaillent dans plus d'une de ces institutions) : la *Real Academia Galega*, l'*Instituto da Lingua Galega*, le *Consello de Cultura* et (dans une moindre mesure) le *Centro Ramón Piñeiro para a Investigación en Humanidades*.

Un peu d'histoire

La Galice, en raison de l'existence d'un Statut d'Autonomie voté avant la guerre civile, a fait partie du groupe privilégié des trois Communautés historiques d'Espagne qui ont bénéficié d'un traitement spécial dans la Constitution de 1978. Dans les années qui ont précédé l'approbation du Statut d'Autonomie (1981), l'activité d'un groupe de galéguistes réunis autour de la maison d'édition Galaxia (fondée en 1950 avec l'objectif de promouvoir l'identité galicienne parmi les jeunes générations) avait permis de sensibiliser au galéguisme divers secteurs de la société galicienne. Cette stratégie a été payante lorsqu'il s'est agi, durant la Transition, de réclamer (à l'unanimité et par presque tous les partis politiques) un traitement pour la Galice similaire au traitement accordé à la Catalogne et au Pays Basque (Rodriguez Polo 2009). L'*Estatuto de Autonomía* établit dans son article 5 que la « langue propre de la Galice est le galicien », et que « galicien et castillan » sont « langues officielles en Galice ». Cet article fut développé dans la *Lei de Normalización Lingüística* de 1983, inspirée elle aussi par l'*intelligentsia* galéguiste, qui fut adoptée à l'unanimité, par tous les groupes politiques représentés au Parlement de Galice (Mariño 1998 : 425-431). Elle garantit et règle les droits linguistiques des Galiciens, notamment en ce qui concerne l'administration, l'éducation et les médias.

La (pré)vision politique efficace et prometteuse du groupe Galaxia, centrée sur la question identitaire, n'a pas eu de suite efficace dans le domaine de la politique et de la planification linguistiques, on le verra.

Contexte socio-linguistique : les usages et les réprésentations

Dans les années quatre-vingt, le galicien était la langue majoritaire mais son prestige était très faible et son usage, associé à la pauvreté et à l'ignorance, réservé fondamentalement à la campagne et aux secteurs plus ou moins défavorisés des villes. La configuration sociale de la Galice, caractérisée par une économie pré-moderne et fondamentalement rurale, avait favorisé la conservation de la langue galicienne mais la modernisation qui commençait à se faire sentir fortement en Galice était une menace évidente pour une langue qui dans l'imaginaire collectif était associée à la ruralité et à l'inculture.

Les premières macro-enquêtes, réalisées au début des années quatre-vingt-dix, reflètent cette situation : 62,4 % de la population galicienne déclarait avoir eu le galicien comme langue maternelle (25,6 % le castillan et 11,4 % les deux, MSG 1992). Ceci dit, le pourcentage de ceux qui avaient le galicien comme langue maternelle était directement proportionnel à l'âge des enquêtés : 81 % des plus de 65 ans et 34 % des 16-20 ans (MSG 1994 : 39-40).

La planification linguistique : un déficit de sociolinguistique en amont

Lors des premières années d'application de la loi de politique linguistique et jusqu'en 2005, le groupe politique chargé de mettre en pratique la politique linguistique s'est caractérisé par des prises de position plutôt modérées en la matière (voire parfois contraires). La politique linguistique a eu alors comme moteurs la pression exercée par certains « galéguistes historiques » (Monteagudo 2000 : 137) mais aussi

les processus de normalisation qui se développaient avec force au Pays Basque et surtout en Catalogne.

La politique de M. Fraga Iribarne à la tête du gouvernement autonome galicien de 1989 à 2005 va être dominée par l'objectif de développer « un système harmonieux de cohabitation » des deux langues présentes en Galice. M. Regueiro (philosophe et directeur général de la politique linguistique de 1989 à 2000) considérait que l'époque où « il était nécessaire de défendre la langue galicienne » était « heureusement révolue » et que « le soutien institutionnel se révél[ait] suffisant pour que l'utilisation de notre langue [le galicien] soit une réalité patente dans tous les domaines, en coexistence harmonieuse avec le castillan ».

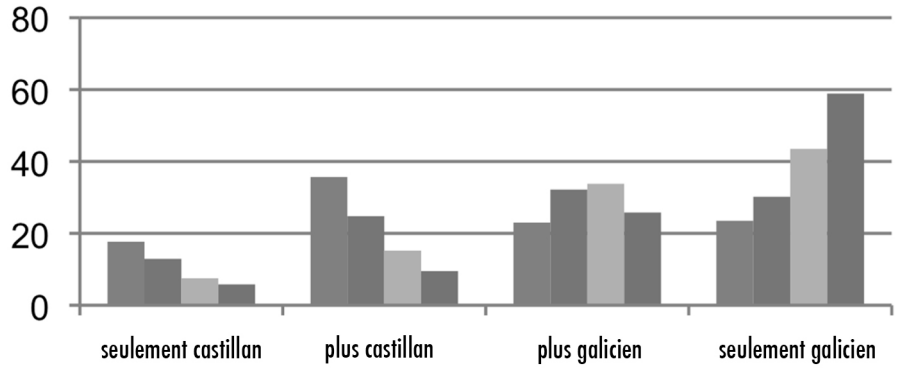

Langue « principale » de la population galicienne (MSG 1994)
De gauche à droite : De 16 à 25 ans, de 26 à 40, de 41 à 65, plus de 65 ans.

La forte personnalité de M. Fraga dégage un sentiment de galéguité symbolique et patrimonial qui porte en partie ses fruits et qui conforte aussi bien une partie importante des galégophones ruraux et âgés que des castillanophones de droite (car en réalité il ne remettait pas en question la hiérarchie des langues) mais qui provoque le refus de la part du nationalisme galicien (radical ou modéré).

Les résultats de l'Atlas sociolinguistique de la Galice livrés durant les années quatre-vingt-dix sont interprétés par les pouvoirs publics comme un encouragement au développement du modèle bilinguiste. Mais certains sociolinguistes commencent à se poser des questions, notamment en ce qui concerne les attitudes linguistiques très favorables exprimées par les enquêtés qui contrastent avec la perte de plus en plus importante de locuteurs du galicien. Dans les années deux mille, des études qualitatives mettent alors en évidence que des représentations très négatives persistent dans la population galicienne, aussi bien galégophone que castillanophone (voir ci-après).

Un arsenal de décrets et de dispositions diverses est élaboré : il va permettre la conquête par le galicien de nouveaux domaines d'usage (enseignement, administration, radio et télévision…), mais une partie de plus en plus importante des acteurs de la normalisation regrette déjà le manque d'efficacité réelle des mesures prises et demande une planification plus globale car l'utilisation du galicien dans beaucoup de ces secteurs n'est que symbolique ; il s'agit pour certains d'un usage rituel de la langue. Suite à cette constatation, en septembre 2004, le parlement Galicien approuve à l'unanimité le *Plan Xeral de Normalización da Lingua Galega* élaboré par une équipe de professionnels représentatifs de tous les secteurs sociaux. Ce *Plan*, qui établit des objectifs de caractère général et par secteurs, ainsi que plus de quatre

cents mesures concrètes pour les atteindre, est sans doute le texte le plus important qui ait été élaboré en faveur du galicien depuis la Loi de Normalisation Linguistique de 1983.

En ce qui concerne les groupes nationalistes et notamment le *Bloque Nacionalista Galego*, il faut différencier deux positions politiques consécutives. Dans un premier temps le *Bloque* maintient une position de rejet frontal face au processus politique qui est en train de se produire en Galice considérant que « l'autonomie était une simple décentralisation administrative qui cachait une "manœuvre" ou une "imposition" coloniale dont l'intention n'était que perpétuer l'oppression de la nation galicienne et de ses classes populaires » (Quintana Garrido 2009 : 175, c'est moi qui traduis). À partir de 1985 et à la suite de très mauvais résultats électoraux, le *Bloque* affichera des positions plus modérées, entrera dans le jeu démocratique et manifestera son opposition au sein des institutions officielles.

En l'absence d'une analyse approfondie de la situation sociolinguistique galicienne et avec un nombre très réduit de fonctionnaires travaillant à la direction générale de la politique linguistique qui n'étaient pas formés à la planification linguistique (Monteagudo 2000), la politique linguistique fut appliquée durant des années de façon plus ou moins intuitive, sans planification d'ensemble, par une classe politique peu ou pas convaincue de son importance (et/ou de son besoin). Une perception partielle de la situation sociolinguistique de la Galice dans les années quatre-vingt faisait apparaître le galicien comme majoritaire dans les usages oraux de la population ce qui a amené un recentrage sur les usages écrits et la diffusion de la norme récemment officialisée (Bouzada & Lorenzo 1997 : 135-136), en considérant que la diffusion d'un modèle normé de la langue suffirait à en améliorer les représentations.

Depuis le début, la méfiance semble s'être instaurée entre les sociolinguistes galiciens (certains appartenant à la mouvance nationaliste) et les classes dirigeantes (de droite). Les responsables de la politique linguistique en Galice ont été le plus souvent des gens rattachés à l'enseignement secondaire [1] – ce qui n'est pas étonnant si l'on tient compte du fait que la Direction générale de la politique linguistique était dépendante du Conseil de l'éducation jusqu'en 2005 et que l'enseignement en a été (cause ou conséquence) le secteur prioritaire. Ce fait, associé au manque de moyens matériels et surtout d'un personnel formé aux questions de sociolinguistique et plus particulièrement de planification linguistique expliquent au moins en partie, durant les premières années, une application erratique des dispositions et un manque de prévision important en matière de politique linguistique [2].

Un changement de tendance se produit en 2005 : la droite perd (de justesse) la majorité et les socialistes prennent le pouvoir pour quatre ans en coalition avec la gauche nationaliste : ce sera à eux de mettre en pratique le Plan de normalisation linguistique élaboré durant la période précédente. Cette période s'est caractérisée par le désaccord en matière de politique linguistique entre les groupes au pouvoir : entre la modération (tendance bilinguiste) du groupe (socialiste) majoritaire et le radicalisme (tendance monolinguiste en galicien) des nationalistes. Ce conflit au sein du pouvoir ainsi que des mesures mal expliquées et mal comprises ont provoqué de fortes réactions de refus d'une partie de la population, dont la droite la plus espagnoliste et antigaleguiste a cherché à tirer un profit politique.

1. Il faudra attendre l'année 2005 pour que la *Secretaría xeral de Política Lingüística* (auparavant Direction générale) soit dirigée par un sociolinguiste.

2. Durant des années l'administration autonome essaye d'éviter les conflits en tolérant en ce qui concerne la langue le non-respect de la loi (Regueira 2006 : 70).

La politique linguistique, qui avait été reléguée à un deuxième plan, est devenue d'actualité durant les quatre années de gouvernement de gauche (socialiste et nationaliste), mais malgré quelques mesures qui ont fait la une de la presse, elle s'est caractérisée, comme celle de ses prédécesseurs, par le manque de prévision et par la non-prise en compte de la configuration sociolinguistique de la société galicienne. Bien que les responsables de l'application de la politique linguistique (du groupe majoritaire socialiste) aient adopté une attitude continuiste (cherchant à ne pas provoquer de conflits sociaux), la gauche nationaliste au pouvoir et l'association de défense de la langue galicienne la plus importante (de la même mouvance politique) ont vu l'occasion d'accélérer le processus de normalisation et n'ont pas manqué de proposer et d'imposer des nouveautés depuis les départements qu'ils contrôlaient, provoquant des conflits politiques et sociaux qui ont interféré dans le développement d'une politique linguistique plus planifiée et plus cohérente au sein des instances responsables en la matière.

L'une des mesures qui ont eu le plus de répercussions dans la presse est celui de l'ouverture des *Galescolas,* crèches pratiquant l'immersion en galicien, mises en place depuis la *Secretaría xeral de igualdade*. Ce qui aurait pu être une mesure exempte de polémiques si elle avait été intégrée dans un plan d'action préétabli et consensuel est apparu comme une absurdité et un abus de pouvoir dans la presse, qui n'a pas perdu l'occasion de dénoncer (et de ridiculiser) le projet nationaliste (à partir fondamentalement des affirmations du leader nationaliste selon lesquelles les enfants de trois ans devaient apprendre l'hymne galicien pendant leur séjour à la Galescola ou la décision d'habiller les enfants avec des uniformes marqués du logo de ces centres d'enseignement).

Un déficit de sociolinguistique en aval : la sociolinguistique et l'enseignement

Mais si la sociolinguistique fait défaut dans cette planification *en amont* elle est aussi en déficit *en aval* et plus particulièrement chez les enseignants de langue galicienne, principaux agents de la diffusion et de la normativisation linguistique.

Si on regarde les plans d'études actuels des sections de philologie galicienne des trois universités galiciennes on a déjà un aperçu du peu de place que prennent les contenus sociolinguistiques dans la formation des futurs enseignants de la langue : aucune matière obligatoire en sociolinguistique à la Corogne, une seule (6 ECTS) à Santiago de Compostelle et deux (6 et 7,5 ECTS) à Vigo.

Mais le problème est encore plus grave si l'on tient compte de la composition actuelle du corps des enseignants de philologie galicienne. L'absence d'une vraie planification linguistique a été responsable de l'arrivée dans la profession dans les années quatre-vingt d'un grand nombre d'enseignants qui n'étaient pas formés aux matières qu'ils devaient enseigner (titulaires de diplômes en histoire, en français ou en philosophie… qui ne trouvaient pas d'autre débouché à ce moment-là). Ce manque de formation n'est pas toujours rattrapé, comme le signale, plus particulièrement en ce qui concerne la formation en sociolinguistique, V. Formoso (Formoso 2006 : 322).

Il faut signaler aussi un enseignement centré sur l'apprentissage formel de la langue normée et écrite qui a négligé les usages oraux, provoquant ainsi la dépréciation des variétés dialectales (Formoso & Alén 2007, Alén 2009). La même critique a été faite en ce qui concerne les manuels de langue et autres matériaux consacrés à l'enseignement du galicien (Silva Valdivia & Mouriño Cagide 2002 : 332, Perez Magdalena 2002).

Le bilan…

Les cinq dernières années ont mis en évidence l'échec (au moins partiel) de la politique linguistique menée en Galice. Si pendant une vingtaine d'années la politique linguistique institutionnelle en faveur du galicien mise en place sans trop de conviction par des responsables venant fondamentalement des secteurs politiques de droite (non nationaliste) a peu à peu marginalisé (mais pas évincé) le conflit initial entre partisans et détracteurs de la normalisation du galicien, il a suffi d'un mandat de la gauche nationaliste associée au Parti Socialiste pour qu'il revienne en force dans l'espace public. Des mesures mal expliquées et mal comprises ont ravivé un conflit qui semblait endormi et ont mis en évidence que du point de vue des représentations du galicien il restait un long chemin à parcourir, du moins pour une partie relativement importante de la population.

Parallèlement il s'est produit une radicalisation des associations galéguistes à commencer par *A Mesa*, qui avait joué un rôle actif et efficace durant les premières années de mise en pratique des mesures de politique linguistique, a soutenu les initiatives des nationalistes au pouvoir en même temps qu'elle dénonçait sans trêve et sans retenue les initiatives de la *Secretaría xeral de politique linguistique*. En même temps ses actions sont devenues plus radicales et maladroites. L'une des plus controversées fut l'envoi de lettres (interprétées comme des menaces par les destinataires) à des commerçants qui n'utilisaient pas le galicien dans leurs établissements.

Du côté opposé une nouvelle association aussi active et aussi radicale s'est formée, « Galicia bilingue » qui, malgré son nom, s'oppose à la normalisation du galicien.

Lors des dernières élections à la Présidence de la *Xunta de Galicia* (mars 2008) le débat (parfois houleux) sur la langue a occupé (pour la première fois) une partie importante des discours des candidats et des médias et a sans doute contribué à l'échec des deux partis en place au profit d'un parti de droite modéré (voire castillaniste) en matière de politique linguistique (le PP de Galicia) et du secteur le plus hostile à la normalisation du galicien au sein de ce parti. Ce groupe a déjà annoncé et pris des mesures comme l'abrogation du décret sur l'enseignement ou l'annulation de l'exigence de connaître le galicien pour les fonctionnaires, qui ont provoqué une réaction de la part des secteurs galéguistes (non nécessairement nationalistes).

Malgré cette situation conflictuelle, dire que la politique linguistique menée en Galice n'a pas obtenu de résultats serait bien évidemment faux. Le cadre politique existant, les mesures (quoique timides) prises par l'administration, et l'implication d'une partie de la population (enseignants, associations civiles…) ont permis d'améliorer la situation du galicien.

En ce qui concerne les usages, des enquêtes réalisées en 1992 (*Seminario de Sociolingüística* 1994) et en 2003 (*Instituto Galego de Estatística* 2004) permettent de faire un premier bilan : d'une façon générale on observe une légère perte de locuteurs (tendance qui s'est légèrement ralentie) et le galicien continue à être la langue majoritaire en Galice. Mais en même temps, et c'est préoccupant pour l'avenir de la langue, il apparaît que le galicien n'est plus la langue majoritaire des moins de 16 ans. Par ailleurs le pourcentage de ceux qui ont eu le galicien comme première langue diminue de 62,4 % en 1992 à 53,7 % en 2003 (*Consello da Cultura Galega* 2005).

La généralisation de l'enseignement du/en galicien à l'école et la présence du galicien dans la vie publique ont porté en partie leurs fruits en ce qui concerne les compétences de lecture et d'écriture. La situation est moins favorable en ce qui concerne la question des représentations sociolinguistiques. Ainsi, une étude publiée

en 2003 à partir d'entretiens et de groupes de discussion fait apparaître chez les jeunes deux stéréotypes du locuteur de galicien, l'un, ancien, celui du « rustre » (*paleto*) associé aux locuteurs natifs qui utilisent un galicien aux traits stigmatisés (en particulier l'accent « patrimonial ou traditionnel »), l'autre, plus récent, celui du « nationaliste » associé au galicien normatif et qui caractérise les « néolocuteurs urbains » (González *et alii* 2003)

Des enquêtes menées auprès de jeunes galégophones mettent par ailleurs en évidence une efficacité très discutable de l'enseignement du galicien (Formoso & Alén 2006).

L'introduction d'un modèle normé de galicien n'a pas été accompagnée en Galice d'une vraie planification linguistique à tous les niveaux et dans tous les domaines de la société. Les représentations se sont accommodées à la nouvelle situation mais les préjugés concernant le galicien n'ont pas disparu. Si les représentations de la *langue A* n'ont pas tellement varié : le castillan (que ce soit dans sa variété standard ou – moins – dans sa variété régionale) est la langue de la modernité, du progrès, de la culture…, on peut parler d'une *double* ambivalence des représentations de la *langue B*. Si au départ le galicien était l'objet d'une double stéréotypisation : positive (langue du cœur, langue des racines…) et négative (non-langue, marque d'inculture…) (v. Boyer 2007) l'installation dans les répertoires linguistiques d'un galicien standard, plus ou moins normé, a provoqué une « accommodation » des représentations. Les variétés de galicien populaire, dialectalisées et d'assise territoriale rurale continuent à porter les vieux stéréotypes ambivalents : « non-langue », langue de la misère, objet d'*auto-odi* [3] (Ninyoles 1969) mais en même temps et en compensation : langue du cœur, langue naturelle. On sait bien que les stéréotypes sont des représentations figées, très difficiles à modifier (Boyer 1997). Ces stéréotypes n'ont pas (ou presque pas) été modifiés en Galice. Les représentations et les stéréotypes ambivalents (négatifs : non-langue, marque d'inculture, ruralité… et apparemment positifs : langue du cœur, des ancêtres…) dont le galicien était porteur sont toujours associés au galicien dialectal, transmis de génération en génération. Mais de nouvelles représentations également ambivalentes sont désormais appliquées au nouveau galicien standard diffusé par les médias et par l'école : d'un côté il est vu comme « moderne », « correct », « urbain » (sans pour autant concurrencer le castillan), mais de l'autre il est considéré comme « artificiel », « inventé », souvent associé aux « nationalistes ».

L'expérience galicienne montre que l'efficacité d'une politique linguistique visant la *normalisation* d'une langue en situation de minoration implique une vraie planification qui prenne en compte la société dans son ensemble, à partir d'une analyse profonde de la configuration sociolinguistique de départ : les usages mais aussi les représentations sociolinguistiques.

Il me semble évident que la sociolinguistique et les sociolinguistes doivent être au centre de toute politique linguistique, que ce soit lors du diagnostic sur la situation de départ ou lors de la conception et du choix des solutions possibles, de leur mise en pratique ou lors de l'évaluation des résultats.

Je reprendrai ici quelques constatations qui pourraient servir de conclusion :

– Un diagnostic sociolinguistique insuffisant sinon erroné, qui n'a pas tenu compte des configurations sociolinguistiques des différents secteurs de la population galicienne et de leurs besoins ;

– La non-prise en compte de l'importance de la composante représentationnelle ;

3. Plus perceptible en Galice car ce sentiment ne se manifeste plus quand la coupure avec le monde représenté par la langue dominée est accomplie, et c'est souvent le cas en domaine occitan.

– Une planification linguistique fragmentaire centrée essentiellement sur l'enseignement et sur la diffusion de la norme (écrite).

Références

ALÉN GARABATO Carmen, 2009, *Langues minoritaires en quête de dignité. Le galicien en Espagne et l'occitan en France*, Paris, L'Harmattan.

ALÉN GARABATO Carmen et RODRÍGUEZ YÁÑEZ Xoan Paulo (éds), 2000, *Le galicien et la sociolinguistique galicienne à la conquête de la reconnaissance sociale*, *Lengas*, 47.

BOUZADA FERNÁNDEZ Xan Manuel e LORENZO SUÁREZ Anxo M., 1997, *O futuro da lingua. Elementos sociolingüísticos para un achegamento prospectivo da lingua galega,* Santiago de Compostela, Consello da Cultura Galega.

BOYER Henri, 1997, « Conflit d'usages, conflit d'images », dans H. Boyer (éd.), *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » de langues ?*, Paris, L'Harmattan, p. 9-35.

BOYER Henri, 2007, « Le stéréotypage ambivalent comme indicateur d'une situation conflictuelle de contact de langues », dans H. Boyer (éd.), *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène* (tome IV), Paris, L'Harmattan, p. 39-47.

CALVET Louis-Jean, 1987, *La Guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Payot.

COMISIÓN TÉCNICA LINGUA E SOCIEDADE, 2005, *A sociedade galega e o idioma. A evolución sociolingüística de Galicia (1992-2003)*, Santiago de Compostela, Consello da Cultura Galega.

FORMOSO GOSENDE Valentina, 2006, « La langue galicienne dans l'enseignement secondaire de la communauté autonome de Galice : déficiences sociolinguistiques et didactiques », *Études de Linguistique Appliquée*, 143, p. 313-332.

FORMOSO GOSENDE Valentina et ALÉN GARABATO Carmen, 2007, « Les lycéens et la langue galicienne, qu'en est-il de la normalisation ? », dans Hervé Lieutard et Marie-Jeanne Verny (éds), Actes du colloque *L'école instrument de sauvegarde des langues menacées, Perpignan 30 septembre – 1er octobre 2005*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, p. 233-249.

GONZÁLEZ GONZÁLEZ Manuel *et alii*, 2003, *O galego segundo a mocidade*, A Coruña, Real Academia Galega, Seminario de sociolingüística.

MARIÑO PAZ Ramón, 1998, *Historia da lingua galega*, Santiago de Compostela, Sotelo Blanco Edicións.

NINYOLES Rafael Lluís, 1969, *Conflicte Lingüístic Valencià*, Barcelona, Edicions 62.

MONTEAGUDO Henrique, 2000, « Quinze ans de la Loi de Normalisation Linguistique en Galice (1983-1998). Notes pour un bilan », *Lengas,* 47, p. 131-158.

PÉREZ MAGDALENA Rosario, 2002, «O ensino non regrado da lingua galega. Pequena achega á súa situación actual», en H. Monteagudo y X. Bouzada (eds.), *O proceso de normalización do idioma galego 1980-2000. Vol III. Elaboración e difusion da lingua,* Santiago de Compostela, Consello da Cultura Galega, p. 333-362.

QUINTANA GARRIDO Xosé Ramón, 2009, «BNG: da reformulación táctica á adaptación pragmática», *O nacionalismo galego nos seus programas políticos. O século XX,* Santiago de Compostela, Fundación Galiza Sempre.

REGUEIRA Xosé Luís, 2006, «Política y lengua en Galicia: la "normalización" de la lengua gallega», en M. Castillo Lluch y J. Kabatek (eds.), *Las lenguas de España. Política lingüística sociología del lenguaje e ideología desde la Transición hasta la actualidad*, Madrid, Iberoamericana - Vervuert.

REGUEIRO TENREIRO Manuel, 2000, « Bilinguisme social en Galice », *Lengas*, 47, p. 119-130.

RODRÍGUEZ POLO Xosé Ramón, 2009, *O triunfo do galeguismo. Opinión pública, partidos políticos e comportamento electoral na transición autonómica,* Madrid, Servicio de Publicaciones de la Universidad Rey Juan Carlos, Editorial Dykinson.

RODRÍGUEZ YÁÑEZ Xoan Paulo, 1993, « Quelques réflexions à propos de la sociolinguistique galicienne », *Plurilinguismes*, 6, p. 225-258.

SEMINARIO DE SOCIOLINGÜÍSTICA DA REAL ACADEMIA GALEGA, 1994, *Lingua inicial e competencia lingüística en Galicia: compendio do I volume do Mapa Sociolingüistico de Galicia,* A Coruña, Real Academia Galega [MSG 94].

SEMINARIO DE SOCIOLINGÜÍSTICA DA REAL ACADEMIA GALEGA, 1995, *Usos lingüísticos en Galicia: compendio do II volume do Mapa Sociolingüistico de Galicia*, A Coruña, Real Academia Galega.

SEMINARIO DE SOCIOLINGÜÍSTICA DA REAL ACADEMIA GALEGA, 1996, *Actitudes lingüísticas en Galicia: compendio do III volume do Mapa Sociolingüistico de Galicia*, A Coruña, Real Academia Galega.

SILVA VALDIVIA Bieito e MOURIÑO CAJIDE Xabier, 2002, «Os materiais para o ensino e a aprendizaxe da lingua galega», en H. Monteagudo e X. Bouzada (eds), *O proceso de normalización do idioma galego 1980-2000. Vol III. Elaboración e diffusion da lingua,* Santiago de Compostela, Consello da Cultura Galega, p. 289-332.

5

Le retour des produits de l'enquête sociolinguistique à la communauté source : de la rétroaction des enquêtés aux principes déontologiques et méthodologiques

Georges ANDROULAKIS
Université de Thessalie

Introduction

Le thème du retour du chercheur [1] en sociolinguistique au terrain de sa recherche n'est pas abondamment analysé dans la bibliographie. Or, il serait légitime de poser un certain nombre de questions à ce sujet : le chercheur sociolinguiste est-il « obligé » de revenir dans la communauté qu'il a étudiée à l'issue de son enquête et après la publication des résultats et conclusions de sa recherche ? Un tel retour est-il imposé, éthiquement et déontologiquement parlant ? Les « produits » (ouvrages, articles et autres types de publications) émanant d'une enquête sociolinguistique devraient-ils être mis à disposition des locuteurs observés ou interrogés ? Une rétroaction « post-enquête » de la communauté est-elle légitime et souhaitable ? Est-il acceptable et déontologique d'entreprendre une nouvelle enquête sur cette rétroaction ? Le sociolinguiste a-t-il un « engagement » éthique (et si oui, de quel type) envers la communauté-source ? Nous abordons de telles questions dans cet article, tout en sachant que parfois des questions méritent d'être soulevées, même s'il n'est pas toujours évident de fournir des réponses adéquates.

En effet, si une grande partie des sociolinguistes sont censés ou déclareraient être d'accord, en principe, de mettre la communauté-source au courant des conclusions de leurs enquêtes, notre expérience montre que cette pratique n'est pas systématiquement mise en œuvre. Ce qui est encore moins fréquent, et pour cause (cela pourrait être considéré comme abusif), c'est l'exploitation de ce contact post-enquête à des fins de recherche. Force est aussi de constater que la plupart des ouvrages introductifs au champ de la sociolinguistique ne rendent pas compte de cette dimension « post-enquête ».

Ce retour du chercheur de sociolinguistique vers la communauté-source des données est dicté par un ensemble de principes éthiques et déontologiques. Il y aurait aussi une dimension méthodologique et une autre, pratique-matérielle à discuter. Le chercheur sociolinguiste ne devrait pas bâtir sur son pouvoir symbolique et se contenter d'un contact unilatéral et « dominant » avec les sujets interrogés ou observés, mais il doit s'efforcer d'établir une interaction respectueuse sur un pied d'égalité ; en partant de ce postulat, nous tentons, dans ce texte, de présenter l'expérience de ce retour post-enquête à la communauté-source après deux enquêtes sociolinguistiques que nous avons menées ces dernières années en Grèce.

1. Principes éthiques et déontologiques

Dans son ouvrage dédié à la (socio)linguistique de terrain, Blanchet mentionne théoriquement l'aspect éthique de la recherche :

1. Conventionnellement et pour des raisons d'économie de texte, nous employons le masculin des noms pour désigner à la fois le masculin et le féminin.

> Les questions éthiques qui se posent au chercheur quant à son activité de recherche, sa production de discours et les conséquences pratiques de ses travaux, sont globalement de trois ordres :
>
> (1) le lien entre le chercheur et son activité de recherche scientifique (éthique scientifique) ;
>
> (2) le lien entre le chercheur et les participants à sa recherche scientifique (éthique des relations interpersonnelles) ;
>
> (3) le lien entre le chercheur, en tant qu'homme et citoyen, et la ou les sociétés au sein de laquelle ou desquelles il mène une activité scientifique et donc sur laquelle ou lesquelles il exerce nécessairement une action (éthique sociale générale).
>
> La deuxième question se réfère aux principes de respect entier des informateurs, des individus et des communautés concernés par la recherche. Cela signifie [entre autres…] communication des résultats vers ce public, contrôle des conséquences de la publication des travaux sur les personnes concernées. (Blanchet 2000 : 86-87)

Et plus loin, en parlant du besoin d'implication, et non d'« utilitarisme » de la part du chercheur :

> On sait qu'au contraire de fréquentes attentes du grand public et des médias, les scientifiques – surtout en sciences de l'Homme – ne formulent jamais de sentences tranchées, définitives, en termes de blanc ou noir. Il s'agit plutôt, précisément, au lieu de laisser n'importe qui s'emparer du savoir produit (ou l'ignorer) pour faire n'importe quoi, d'impulser plus ou moins fortement et explicitement un certain type de suite pratique, de programme d'action, d'en refuser d'autres, dans un certain cadre éthique. Il s'agit d'implications plutôt que d'applications ou, pire encore, que d'utilisations. (Blanchet 2000 : 91)

La relation entre le chercheur et ses informateurs a fait l'objet de considérations philosophiques et éthiques, et la notion de « reliance » (Morin 2004 : 222) reflète le respect des contributions des informateurs et l'engagement du chercheur pour constituer un « code éthique » :

> Formuler un code éthique en recherche implique l'identification des valeurs et principes d'action qui vont guider le chercheur. Les valeurs souvent retrouvées à la base des codes éthiques sont celles du respect et du bienfait de la personne, du consentement éclairé, de l'évaluation des avantages et des risques pour les participants, du choix juste et éclairé des participants et de la confidentialité des données recueillies. (Savoie-Zajc 2004 : 78)

La disponibilité du chercheur peut bien constituer une de ces valeurs éthiques de la recherche. Dans ce cadre, des retours aux informateurs peuvent être proposés pour les informer de l'état d'avancement de la recherche, d'autant plus que cela peut répondre à certaines attentes.

En Amérique du Nord, cette considération éthique des rapports entre le sociolinguiste-chercheur et la communauté étudiée a pris une dimension à la fois plus large et plus activiste. La notion de « responsabilité » revient dans plusieurs textes de référence, comme *the Declaration on Human Subject in Linguistic Research* de la *Linguistic Society of America* qui paraît pour la première fois en 1992 :

> RESPONSIBILITY TO THE PUBLIC
>
> • Linguists have a responsibility to consider the social and political implications of their research.
>
> • Linguists should make the results of their research available to the general public, and should endeavor to make the empirical bases and limitations of their research comprehensible to nonprofessionals.
>
> • Linguists should give consideration to likely misinterpretations of their research

findings, anticipate the damage they may cause, and make all reasonable effort to prevent this. [2] (Linguistics Society of America 2009 : 4-5)

Et, du côté de la linguistique anthropologique :

The scientific investigation of a given language cannot be understood in isolation. In carrying out field research, linguists are inevitably responsible to the larger human community which its results could affect. [3] (Hinton & Hale 2001 : 76)

Certes, ceci n'est pas vraiment le point de vue de tous les sociolinguistes et ce n'est pas, en pratique, la seule perspective qui existe aujourd'hui ; bien au contraire, selon une « idéologie occidentale » (Dorian 1998 : 4), les locuteurs natifs des langues en péril seraient là pour offrir des données, sans aucun droit de penser à leurs langues et d'exprimer leurs opinions.

Cameron *et al*. (1992 : 14-24) identifient trois cadres conceptuels pour faire de la recherche sociolinguistique d'une manière éthique, en allant en croissant, vers la plus impliquée :

1. Recherche éthique : éviter la nuisance et le dommage des enquêtés, reconnaître leurs contributions ; mais le modèle sous-jacent est celui de la recherche *sur* les sujets.
2. Recherche-plaidoyer : engagement du chercheur d'utiliser son statut et ses compétences en tant qu'« expert » pour défendre les intérêts de la communauté, servir de porte-parole ou aider pour des tâches sociales : recherche *sur et pour* les sujets.
3. Recherche-renforcement : usage de méthodes de recherche dialogiques et interactives, étant donné que : (i) les sujets ne sont pas des objets, (ii) les sujets ont leurs propres priorités, (iii) si le savoir est bon à avoir, il est bon à partager : recherche *sur, pour et avec* les sujets.

Une tendance forte en sociolinguistique nord-américaine veut qu'il soit possible de combiner l'analyse et l'engagement social, éducatif et politique dans la communauté. Des principes d'implication ont été formulés par des sociolinguistes vénérés, tels Labov et Wolfram.

Labov a proposé les principes de *correction d'erreurs* (error correction) et de *dette contractée* (debt incurred). Les linguistes sont obligés, selon le premier principe, "to expose misunderstandings and misinterpretations about language to the attention of the widest possible audience" [4] (Labov 1982 : 172) et, selon le second, "to use knowledge based on data for the benefit of the community, when it has need for it" [5] (Labov 1982 : 173).

Le principe de *prime de démobilisation* (principle of linguistic gratuity) de Wolfram postule que "Investigators who have obtained linguistic data from members of a

2. « Responsabilité à l'égard du public. / • Les linguistes ont la responsabilité de considérer les implications sociales et politiques de leur recherche. / • Les linguistes doivent rendre les résultats de leur recherche disponibles au grand public, et doivent s'appliquer à rendre les bases empiriques et les limites de leur recherche compréhensibles aux non professionnels. / • Les linguistes doivent faire attention aux possibles interprétations erronées de leurs résultats de recherche, anticiper le dommage qu'ils peuvent provoquer et faire tout effort raisonnable pour l'éviter. » (trad. G. A.)

3. « La recherche scientifique sur une langue donnée ne peut pas être comprise en isolation. En menant des recherches sur le terrain, les linguistes sont inéluctablement responsables à l'égard de la communauté humaine, au sens large, que les résultats de recherche pourraient toucher. » (trad. G. A.)

4. « d'exposer les malentendus et les interprétations erronées concernant la langue à l'attention du public le plus large possible. » (trad. G. A.)

5. « d'utiliser le savoir appuyé sur des données de recherche au bénéfice de la communauté, quand celle-ci en a besoin. » (trad. G. A.)

speech community should actively pursue ways in which they can return linguistic favors to the community" [6] (Wolfram 1993 : 227). En pratique, les équipes de Wolfram et d'autres universitaires nord-américains participent à des projets des communautés qui fournissent des données pour leurs recherches, en rédigeant des ouvrages de référence, des manuels d'enseignement, mais aussi en filmant des documentaires, en imprimant des brochures d'informations ou en mettant en vente des T-shirts et autres objets (Wolfram *et al*. 2008 : 1115).

Il est évident qu'une telle approche change la définition de l'éthique dans la recherche sociolinguistique, elle la rend plus large pour inclure non seulement le traitement éthique des sujets individuels (des locuteurs), mais aussi le développement d'une relation éthique avec la communauté. Le linguiste peut évidemment continuer sa recherche sur la langue, mais devient aussi responsable à l'égard de la communauté et essaye d'employer cette recherche pour l'aider à combler ses besoins et atteindre ses objectifs. C'est une forme de partenariat qui s'établit entre le chercheur et la communauté, un partenariat qui implique aussi des négociations sur la « propriété » du savoir linguistique.

L'expertise des linguistes instaure une relation asymétrique de pouvoir et d'autorité en ce qui concerne les questions linguistiques. Cependant, cette expertise ne peut pas annuler l'utilité et l'importance des observations linguistiques sur le terrain, ce qui passe par la prise en considération des particularités et des priorités (non seulement linguistiques, mais aussi éducatives ou sociales) de la communauté. En collaborant avec les membres de la communauté, le sociolinguiste risque de rencontrer des attitudes et valeurs linguistiques conflictuelles qui pourraient être bien éloignées de son propre point de vue. Ils devraient prêter une oreille attentive à ce que pense et demande la communauté, tant lors de la collecte des données que lors du retour à la communauté et de la présentation des résultats de la recherche. Comme le note Sally Johnson, "scientists themselves have much to learn from the reception of their ideas by those outside their area of expertise" [7] (Johnson 2001 : 592).

Il convient de constater que les principes éthiques formulés par des chercheurs de sociolinguistique nord-américaine, et leur transformation en des actions d'engagement en faveur de la communauté-source des données linguistiques, semblent assez « osées » pour la réalité scientifique européenne. Il est aussi vrai que ce sont des pratiques liées à des enquêtes de dialectologie et d'ethnographie de la communication qui ont affaire à des variations linguistiques en recul, voire en voie de disparition.

Toutefois, la logique de tels principes nous semble bien intéressante, même pour des contextes européens et pour des enquêtes où l'on ne recueille pas forcément de la « matière première » linguistique par le biais d'observations et d'enregistrements.

2. Deux études de cas de retour à la communauté

Nous présentons par la suite les données et les réflexions autour de deux cas de retour du chercheur sociolinguiste à la communauté-source. Il s'agit de deux enquêtes effectuées en Grèce dans les années 2000, sous notre direction, focalisant toutes les deux sur les discours « épilinguistiques » et, plus précisément, sur les attitudes linguistiques.

6. « les chercheurs qui ont obtenu des données linguistiques d'une communauté linguistique doivent activement chercher des façons de rendre des faveurs linguistiques à la communauté. » (trad. G. A.)

7. « les chercheurs ont beaucoup à apprendre à travers la réception de leurs idées par ceux qui ne font pas partie de leur champ d'expertise. » (trad. G. A.)

2.1 L'identité des deux enquêtes

La première des deux enquêtes, menée entre 2000 et 2003, et financée en partie par deux universités grecques (Université de Thessalie et Université Aristote de Thessalonique), s'intéressait aux discours que les locuteurs natifs du grec portent sur les langues de la récente immigration vers la Grèce (cf. Androulakis 2001, Androulakis 2003). Nos informateurs étaient des travailleurs natifs du grec collaborant avec des étrangers dans des sites industriels aux environs de trois grandes villes de Grèce : Athènes, Thessalonique et Volos. Les sujets étaient au nombre de 74 et nous avons obtenu l'accord oral des patrons de 7 entreprises privées et de certaines organisations syndicales pour mener l'enquête pour laquelle nous avons utilisé la méthode de l'entretien semi-directif.

La seconde enquête, effectuée entre 2005 et 2007, a été financée par la Commission Européenne (programme Socrates, action 6.1-6.2). Il s'agissait du volet grec d'une enquête internationale, puisque le partenariat comprenait des universités d'Allemagne, de la Belgique, du Luxembourg et de Pologne. Le projet portait sur les attitudes et les motivations des élèves à l'égard des langues qu'ils apprennent déjà à l'école ou qu'ils souhaitent apprendre dans l'avenir (v. Androulakis *et al*. 2007). Plus précisément, les sujets étaient 1 191 élèves de 5^{e} et de 9^{e} grade de l'éducation publique dans deux zones grecques (le département de Voiotia en Grèce Centrale et l'île de Chios à l'est du pays), qui ont rempli un questionnaire combinant questions ouvertes et fermées. Nos interlocuteurs institutionnels étaient les instances de l'éducation publique, nationales et locales, qui nous ont accordé une permission pour mener l'enquête dans les enceintes scolaires.

2.2 Le retour à la communauté-source après l'enquête : pratiques et problèmes

À l'issue des deux enquêtes et de la publication des résultats, sous diverses formes (rapports, livres, articles dans des revues, communications à des colloques), des représentants de l'équipe de recherche sont revenus sur le terrain pour informer la communauté sur l'aboutissement de la recherche à laquelle elle a contribué. Il y a eu plusieurs raisons qui nous ont incités à faire ce retour :

- engagements éthiques : l'équipe a éprouvé le besoin d'établir une relation dialectique avec la communauté-source, de faire partager les résultats et les conclusions de l'enquête avec les sujets qui ont aidé à son accomplissement ;
- engagements contractuels : si la proposition du premier projet ne prévoyait pas explicitement de retour et de débats avec la communauté-source, le projet « Pour le multilinguisme : exploiter à l'école la diversité des contextes européens », financé par la Commission, comprenait une dernière étape de retour à la communauté avec une prévision budgétaire correspondante ;
- problématique générale sur les rapports entre enquêtés et enquêteurs : revisiter critiquement les relations de pouvoir et d'autorité ;
- réactions des sujets lors des enquêtes : les enquêteurs ont rencontré souvent des réticences ou de la méfiance quant aux raisons, objectifs et enjeux des enquêtes ; les « journaux de recherche » des enquêteurs faisaient souvent écho de telles attitudes ;
- la tendance, exprimée par nos interlocuteurs, de trop favoriser l' « unité » des données ; des avis du type : « tous les employés ont de bons rapports avec les immigrés et leurs langues » ou « les élèves sont positifs à l'égard de l'anglais, mais neutres à l'égard de toutes les autres langues » ont résonné de la part de nos interlocuteurs « institutionnels », à savoir responsables syndicaux et éducatifs.

C'est en quelque sorte une tendance de mise en question de la finalité des enquêtes…

– sollicitations institutionnelles : dans le cas de l'enquête aux écoles, les demandes de retour à la communauté et d'information sur les résultats de l'enquête ont été explicites et nombreuses. De plus, certains responsables éducatifs locaux ont indirectement encouragé les membres de l'équipe de recherche dans la perspective d'une collaboration plus large (par exemple, l'idée de séminaires de recherche-action, animés par les chercheurs dans les régions de mise en place de l'enquête, a été avancée).

Après la réalisation de la première enquête, l'équipe de recherche est revenue à deux des sept lieux de travail (faute de budget, la totalité des sites n'a pu être atteinte) pour discuter sur les résultats de l'enquête et mettre l'accent sur les principales conclusions et sur des aspects « connotés » des résultats, comme les propos xénophobes de certains informateurs. L'accueil fut assez froid et les résultats présentés ont provoqué plutôt de la déception et de la méfiance, tant sur le plan de la forme et du jargon employés (avec des réactions comme les suivantes : « on n'y comprend rien », « on donne du concret et on prend des théories au retour ») que sur celui du contenu (« ces résultats sont politiques et ne reflètent pas les entretiens », « c'est une recherche de luxe par rapport à nos préoccupations quotidiennes »).

À l'issue de la seconde enquête, l'équipe de recherche est revenue à certaines écoles des deux régions concernées. C'était pour entreprendre une nouvelle enquête, sur questionnaire encore (plus court, tout de même, que le questionnaire initial), prévue dans la proposition du projet de recherche. Cette fois, une brochure succincte a encouragé l'approche des résultats, mais le contenu a encore reçu des réactions mitigées, notamment parce que les statistiques étaient trop présentes (« on nous traite de chiffres » était une phrase d'un élève de 9^{e} grade qui a fait des vagues parmi ses camarades de classe) et les recommandations n'étaient pas sans équivoque (à titre indicatif : « ici on cherche des solutions sur le quoi faire en classe », a été avancé par un instituteur de 5^{e}). L'enquête de rétroaction s'est moyennement passée et certains interlocuteurs ont évoqué des termes comme « exagération scientifique » et « exploitation abusive des sujets ».

Il est vrai, certes, que nos informateurs dans les deux enquêtes avaient des profils différents : adultes dans des lieux de travail dans la première enquête, enfants et adolescents dans des écoles dans la plus récente, où les directions d'éducation locales et les établissements scolaires constituaient des destinataires « institutionnels » pour la présentation de nos publications, ce qui n'existait pas vraiment dans la première enquête, où les patrons et les syndicats n'ont pas émis, au moins sur un plan collectif, le souhait de connaître les résultats de l'enquête. Néanmoins, des points convergents semblent se dégager à la suite des discussions et observations qu'ont faites les chercheurs qui étaient de retour sur place, sur les lieux des enquêtes. Les réactions des locuteurs relèvent souvent de la déception, liée à l'opacité des textes scientifiques ; par ailleurs, certains principes méthodologiques dont l'anonymat des informateurs semblent parfois controversés (il y a eu des informateurs qui auraient aimé trouver leurs traces « personnelles » dans les résultats de l'enquête) et, dans certains cas, la méfiance à l'égard de l'enquêteur est devenue plus aigüe après cette phase de « post-enquête », à l'opposé de la raison d'être de celle-ci.

3. Discussion : vers des principes méthodologiques

Les deux cas de retour vers la communauté source de données de nos enquêtes sociolinguistiques ont montré que les difficultés de communication et de compréhen-

sion entre les enquêtés et les enquêteurs, lors de l'enquête elle-même, risquent de s'accentuer lors de ce retour. Les causes principales de ce malentendu sont le décalage conceptuel (ce que nos informateurs ont identifié comme « le manque d'expertise ») et l'optique différente sur les faits et les représentations linguistiques ; en effet, il y aurait un certain nombre d'oppositions perçues par les enquêtés, comme : mobilité – immobilité, ouverture – introversion, diversité – unité, changement – maintien. Les relations entre le chercheur sociolinguiste et la communauté-source des données sociolinguistiques deviennent tendues, car le chercheur représente, sur les continua ci-dessus, les extrêmes différents de ceux où sont placés les locuteurs non-spécialistes : le chercheur représenterait la mobilité, l'ouverture, la diversité, le changement ; la situation vécue par les sujets des enquêtes se placerait plutôt du côté de l'immobilité, de l'introversion, de l'unité et du maintien.

Dans la perspective de l'optimisation de ce retour du sociolinguiste à la communauté source de son enquête, il y aurait alors des équilibres délicats à trouver. Mais ce retour est utile et enrichissant pour le linguiste, et ce pour plusieurs raisons ; il est également juste, éthiquement parlant. Notre expérience après ces deux enquêtes d'ordre épilinguistique en Grèce nous conduit à formuler certains principes méthodologiques et conseils pratiques à l'attention du chercheur qui se prépare à ce retour :

– présenter aux sujets ayant participé à l'enquête une synthèse pas trop longue et relativement simplifiée des résultats, tout en évitant pourtant le risque de nier la complexité des données ;
– proposer, dans la mesure du possible, des solutions pratiques et des recommandations souvent attendues par les acteurs de l'éducation et de la vie sociale, même si les recherches sociolinguistiques n'ont pas nécessairement de telles priorités ;
– établir un climat de confiance et de collaboration, tout en gardant le rôle « naturel » d'expert, en luttant contre les stéréotypes et les surgénéralisations ; la discussion sur les suggestions et les idées des sujets, même si celles-ci ne relèvent pas de la tradition académique, est un signe d'ouverture et de tolérance appréciable partout ;
– gérer la question de la « propriété » des données et de ses rapports avec les produits scientifiques qui en découlent ; expliquer les bénéfices et la finalité des produits de la recherche scientifique en général, et en rapport avec la communauté-source en particulier ;
– se montrer disponible et ouvert à la possibilité de « rendre » des services à la communauté, tout en clarifiant que, pour l'intérêt de toutes les parties, cette « prime » doit être liée aux compétences et aux domaines d'implication du chercheur et doit être décidée à son propre gré ;
– ne pas épuiser les ressources matérielles et, surtout, humaines, en associant par exemple le retour à la communauté à une enquête exigeante qui risquerait de laisser l'impression d'une interminable série d'expérimentations aux dépens de la communauté…

Références

ANDROULAKIS Georges, 2001, « La transformation d'une langue / culture d'émigration en langue / culture d'accueil : le grec et les Grecs, entre xénolatrie et xénélasie », dans Geneviève Zarate (éd.), *Langues, xénophobie, xénophilie dans une Europe multiculturelle*, Caen, Centre de Recherche et de Documentation Pédagogique, p. 99-111.

ANDROULAKIS Georges, 2003, « La Grèce, terre d'accueil ou l'émergence d'un nouvel espace interculturel », dans Aline Gohard-Radenkovic, Donatile Mujawamarija et Soledad Perez, *Nouvelles Problématiques de l'intégration des minorités et émergence de nouveaux espaces socioculturels*, Berne, Peter Lang, p. 137-149.

Georges ANDROULAKIS *et alii*, 2007, *Pour le multilinguisme : exploiter à l'école la diversité des contextes européens. Résultats d'une étude internationale*, Liège, Éditions de l'Université de Liège.

BLANCHET Philippe, 2000, *La Linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

CAMERON Deborah *et alii*, 1992, *Researching Language: Issues of Power and Method*, London and New York, Routledge.

DORIAN Nancy, 1998, "Western language ideologies and small-language prospects", in Lenore Grenoble and Lindsay Whaley (eds.), *Endangered Languages: Language Loss and Community Response*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 3-21.

HINTON Leanne and HALE Kenneth (eds.), 2001, *The Green Book of Language Revitalization in Practice*, San Diego/Sydney, Academic Press.

JOHNSON Sally, 2001, "Who's misunderstanding whom? Sociolinguistics debate and the media", *Journal of Sociolinguistics*, 5, p. 591–610.

LABOV William, 1982, "Objectivity and commitment in linguistic science", *Language in Society*, 11, p. 165–201.

LINGUISTICS SOCIETY OF AMERICA, 2009, *Ethics Statement*, Washington, LSA.

MORIN Edgar, 2004, *Éthique,* Paris, Seuil (« La méthode » n° 6).

SAVOIE-ZAJC Lorraine, 2004, « Éthique en recherche qualitative », dans Alex Mucchielli (éd.) *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*, Paris, Armand Colin, 2e éd., p. 77-78.

WOLFRAM Walt, 1993, "Ethical considerations in language awareness programs", *Issues in Applied Linguistics*, 4, p. 225–255.

WOLFRAM Walt *et alii*, 1998, "Operationalizing linguistic gratuity: from principle to practice", *Language and Linguistics Compass*, 2/6, p. 1109–1134.

6

Réflexions épistémologiques autour de la sociolinguistique historique [1]

Dorothée AQUINO-WEBER et Sara COTELLI
Université de Neuchâtel

Introduction

La sociolinguistique historique (SH) est, sous son nom le plus usuel, un courant jeune au sein des sciences du langage. Pourtant, avant même que la SH ne soit instituée en discipline, plusieurs études attestaient une approche similaire. Citons, entre autres, l'histoire de la langue fondée sur les facteurs externes – avec, par exemple, l'*Histoire de la langue* de Brunot (1905-1972) [2] – ou le courant d'analyse du discours (AD) du côté de l'histoire dont Guillhaumou est le représentant le plus connu [3]. D'abord née dans le domaine anglo-saxon, la SH s'est ensuite tournée vers d'autres champs en relation avec la langue française [4], notamment durant les quinze dernières années.

Aujourd'hui, un consensus semble avoir été atteint concernant la définition de la SH. On présente en général cette discipline, selon les termes de Campbell et Mixco (2007), comme :

> The application of the findings and methods of sociolinguistics to historical linguistic questions ; sociolinguistic investigation in historical (non-contemporary) contexts […] [5].

Au vu du nombre d'approches possibles en sociolinguistique synchronique, cette définition place la SH au carrefour de plusieurs courants théoriques et en fait une discipline hétérogène. Parmi l'ensemble de ces courants qui s'entrecroisent, deux prédominent aujourd'hui dans les études de SH : le variationnisme – dans le sillage des travaux de Labov – et la sociologie du langage – à la suite du modèle mis en place par Fishman (Cotelli 2009). Si à ce jour des efforts ont été déployés pour expliciter une méthodologie propre à la SH (Lodge 1995, Ayres-Bennett 2001, Aquino-Weber, Cotelli & Kristol 2009), il n'existe à notre connaissance aucune tentative d'ancrer solidement la SH dans une réflexion épistémologique.

Nous souhaitons, dans cet article, participer à la réflexion sur la définition de la SH en revenant sur ses fondements épistémologiques. Nous partons du principe épistémologique général que les chercheurs, en tant qu'êtres sociaux, participent à la construction de leur objet de recherche. Lorsqu'il s'agit plus particulièrement de

1. Cette recherche a été subventionnée par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique (subside n° 100012-117731/1).

2. Ayres-Bennett 2001 : 162.

3. Voir Branca-Rosoff 2007 sur les rapports entre SH et AD du côté de l'histoire.

4. Cotelli 2009 présente la SH dans le domaine gallo-roman, Willemyns & Vandenbussche 2006 dans les autres domaines.

5. « L'application des découvertes et méthodes de la sociolinguistique à des sujets de linguistique historique ; la recherche sociolinguistique appliquée à des contextes historiques (non contemporains) » (notre traduction).

discours, les chercheurs s'inscrivent, selon nous, complètement dans le processus d'appropriation et de réactualisation des productions discursives. De plus, comme nous pensons qu'il est impossible d'analyser un discours sans le relier à ses conditions de production, nous ne pouvons postuler que la place des chercheurs peut être neutre, le sujet et l'objet étant dans un rapport d'interaction et d'enrichissement constant. Cette position théorique de base nous a poussées à revenir sur les deux concepts qui sont au fondement même de la discipline et qui la déterminent : l'historique et le social. Nous en proposerons ici une analyse possible, ce qui nous conduira à envisager les liens entre la SH et d'autres approches en science du langage qui connaissent une épistémologie proche de celle que nous aurons esquissée, notamment l'AD, la sociolinguistique critique et la *linguistic anthropology*. Toutes trois travaillent avec des concepts pertinents pour une analyse SH telle que nous la concevons. Pour finir, nous examinerons en quoi les prémisses épistémologiques présentées dans notre première partie déterminent la constitution du corpus.

1. Réflexions théoriques autour de la SH

1.1 L'historique

Aux sources de la SH se trouve un concept central : l'historique. Tous les auteurs en conviennent : pour faire de la SH, il s'agirait d'appliquer à des sources historiques les concepts et les méthodes de la sociolinguistique synchronique (Conde Silvestre 2007 montre clairement cette tendance). Néanmoins, la définition de ce qu'est une source historique n'est jamais directement problématisée dans les études de SH. Elle est le plus souvent considérée comme allant de soi : une source historique est une source non contemporaine, une source ancrée dans l'histoire. Elle serait, par exemple, datée de 1789. Une tradition postule, comme critère supplémentaire, que les sources de la SH sont des sources écrites. Richter (1985 : 41) définit le champ de la SH comme « the investigation of language in relation to society from times before human voice is recorded »[6]. Kristol insiste lui aussi sur le fait que, contrairement à la sociolinguistique synchronique qui peut être considérée comme une linguistique de terrain, tous les courants de la SH travaillent sur des « sources *écrites* qui n'ont pas été réalisées pour elle » (2009 : 27, nos italiques).

Une telle conception purement chronologique et évènementielle, voire matérielle, de la temporalité ne nous semble pas adaptée dans la perspective d'une interrogation sociale du langage. C'est pourquoi, nous nous sommes tournées vers certains courants appartenant à l'AD, à l'anthropologie et même à la sociolinguistique qui proposent une vision de l'historique qui l'associe explicitement au contexte social.

Blommaert (1999) part, par exemple, du principe que tout fait de langue est intrinsèquement *historique* pour proposer une conception de l'historicité empruntée à la fois à Braudel et Foucault. L'historicité ne se manifeste pas uniquement dans l'événementiel (le *temps court* de Braudel, l'*énoncé* chez Foucault) mais également dans le temps long (proche du concept foucaldien d'*archive*), dans la tradition discursive à laquelle s'intègre un événement discursif. Elle se présente comme un concept multi-stratique et dynamique, soulignant souvent l'aspect généalogique. Pour Blommaert, l'historicité des données linguistiques est un paramètre trop souvent oublié dans l'analyse (2005 : 125-37) ; l'historique est nécessairement lié au social. Cette historicité peut donc être rattachée à des phénomènes transversaux

6. « La recherche sur le langage dans le contexte des sociétés au temps où la voix humaine n'était pas enregistrée » (notre traduction).

comme l'intertextualité, l'indexicalité et l'*entextualisation* [7] et tout fait de langue s'insère par là même dans une histoire discursive en gardant un ancrage historique et social propre. Le concept d'*historicité* permet ainsi de cerner ce double mouvement.

1.3 Le social

La sociolinguistique variationniste et la sociologie du langage appréhendent le linguistique et le social de manière semblable. Pour elles, le langage reflète la société ; il est une représentation du social qui lui préexiste (Williams 1992). Nous sommes, dans cette configuration, en présence de deux systèmes autonomes mais reliés entre eux. Toutefois, cette conception est remise en cause depuis plusieurs années (Williams 1992, Boutet & Heller 2007) et d'autres courants issus de la sociolinguistique et de l'AD proposent une approche différente du social.

Dans le sillage de ces derniers, nous considérons que la langue n'est pas seulement un reflet du social mais qu'elle est sociale : elle est une pratique sociale. Pour nous, le social et le linguistique ne se présentent pas comme deux sphères autonomes mais comme un système complexe : d'une part, la langue comme pratique sociale contribue à construire et à modeler le social et, de l'autre, l'ancrage social (et donc historique) de tout événement discursif le déterminera et y laissera des traces. Ainsi le social et l'historique se rejoignent dans cette vision où le linguistique est historiquement et socialement ancré.

2. Disciplines connexes à la SH

Les conceptions théoriques esquissées ci-dessus ne sont pas propres à la SH mais appartiennent également à d'autres courants des sciences du langage que nous présentons brièvement dans ce chapitre (§ 2.2 et 2.3). Il serait impensable de ne pas commencer par consacrer quelques lignes à Michel Foucault qui a, en grande partie, permis leur émergence (§ 2.1). Son approche théorique notamment sur l'observation sociale des phénomènes langagiers se situe en effet au cœur du questionnement qui nous intéresse ici.

2.1 L'héritage de Foucault

Si Foucault est certainement l'historien des idées qui a le plus influencé le champ d'étude du discours (Martín Rojo 2001, Angermüller 2007), les approches sociolinguistiques décrites plus bas sont également largement tributaires de ses travaux (Duchêne 2008). Il est d'ailleurs l'un des premiers à s'intéresser à la question de la réflexivité du chercheur et de la recherche. Nous n'allons bien évidemment pas passer en revue l'ensemble des apports de la théorie foucaldienne aux sciences du langage mais mettrons l'accent sur quelques notions clé [8].

Foucault propose une définition du discours et du linguistique proche de celle que nous venons de présenter. Il remet également en question le lien entre le signe et le référent : pour lui, la langue ne reflète pas le monde. Au contraire, il place la langue au centre des champs mentaux, représentatifs et cognitifs ; conception à l'origine du *linguistic turn* des sciences sociales (Martín Rojo & Gabilondo Pujol 2001 : 3). Par ailleurs, il propose une analyse du champ discursif qui fait la part belle à l'ancrage socio-historique tel que nous venons de le décrire :

> [… Il] s'agit de saisir l'énoncé dans l'étroitesse et la singularité de son événement ; de déterminer ses conditions d'existence, d'en fixer au plus juste les limites, d'établir

7. L'*entextualisation* est un procédé par lequel les discours sont décontextualisés puis recontextualisés. Ces « nouveaux » discours sont donc associés à un nouveau contexte et le plus souvent accompagné d'un métadiscours particulier (Blommaert 2005 : 47).

8. Nous nous basons essentiellement sur la synthèse de Martín Rojo et Gabilondo Pujol (2001).

> ses corrélations aux autres énoncés qui peuvent lui être liés, de montrer quelles autres formes d'énonciation il exclut. (Foucault 1969 : 40)

Nous retiendrons plus particulièrement deux aspects du travail de Foucault. D'abord, sa définition du discours comme *pratique* – ce qui lui confère un caractère dynamique – qui se place toujours dans une généalogie, une archéologie :

> un ensemble de règles anonymes, historiques, toujours déterminées dans le temps et l'espace qui ont défini à une époque donnée, et pour une aire sociale, économique, géographique ou linguistique donnée, les conditions d'exercice de la fonction énonciative. (Foucault 1969 : 153-154)

Cette conception tient compte à la fois des discours, de leur matérialité, de leur ancrage socio-historique mais aussi des règles qui les gouvernent et qui assurent leur émergence :

> [Le discours] apparaît comme un bien […] qui a ses règles d'apparition, mais aussi ses conditions d'appropriation et de mise en œuvre ; un bien qui pose par conséquent, dès son existence (et non pas simplement dans ses « applications pratiques ») la question du pouvoir ; un bien qui est, par nature, l'objet d'une lutte, et d'une lutte politique. (Foucault 1969 : 158)

Comme le montre cet extrait, Foucault rattache à la notion de discours, celle de pouvoir. Cela nous amène au deuxième aspect retenu : la fameuse triade *discours / pouvoir / savoir*.

Là aussi, Foucault propose une vision dynamique du concept. Le pouvoir n'est pas centralisé, localisé à l'intérieur d'un individu mais se dégage d'une multitude de relations de force, se présente en réseau. Ces différentes relations de pouvoir dépendent étroitement de la création d'un discours de vérité :

> [… Des] relations de pouvoir multiples traversent, caractérisent, constituent le corps social ; elles ne peuvent pas se dissocier, ni s'établir, ni fonctionner sans une production, une accumulation, une circulation, un fonctionnement du discours vrai. Il n'y a pas d'exercice du pouvoir sans une certaine économie des discours de vérité fonctionnant dans, à partir de et à travers ce pouvoir. (Foucault 1993 : 22)

Les discours légitimes sont à la base même des notions de savoir et de pouvoir. Ce sont eux qui, en produisant le savoir, participent à la légitimation du pouvoir. Cette triade est donc indissociable puisqu'aucune des trois notions ne peut fonctionner sans les deux autres.

Ce bref passage en revue de quelques notions clé de la théorie foucaldienne du discours aura suffit à montrer que, comme de nombreuses écoles des sciences du langage qui se placent ouvertement dans sa filiation, nous sommes largement redevables à Foucault.

2.2 L'analyse du discours

Plusieurs branches relevant de l'AD sont nées de la conceptualisation du discours comme pratique sociale. Une première vague de travaux, parfois regroupés sous l'étiquette d'Ecole française d'AD, apparaît en France dès les années soixante et se place dans le sillage des théories de Foucault. Du côté anglo-saxon, des approches similaires mettent en avant la fonction socio-praxématique du discours, comme l'analyse conversationnelle et l'ethnométhodologie [9]. Nous nous arrêterons particulièrement ici sur les apports de la *Critical Discourse Analysis* [10], en particulier tels qu'ils se dégagent d'une recherche sur la politique linguistique et le multilinguisme

9. Williams 1992 : 148-205 et Martín Rojo 2001.

10. Sur la CDA, voir Blommaert 2005 : 21-38.

dans l'empire habsbourgeois du XIX^e siècle (Rindler Schjerve 2003). L'équipe ayant travaillé à ce projet considère la notion de discours comme indispensable pour découvrir les mécanismes de pouvoir et mettre au jour les relations de pouvoir diglossiques associant des pratiques discursives spécifiques à des domaines sociaux. La notion de discours est ainsi utilisée dans un sens très proche de celui que nous avons décrit pour l'analyse d'une période non contemporaine.

2.3 La sociolinguistique critique et la *linguistic anthropology*

Depuis longtemps, la *linguistic anthropology* s'intéresse également à ces thématiques, mettant en avant une théorisation de la langue comme pratique sociale. Certaines études proposent en particulier le concept d'*idéologie langagière* qui permet de construire un pont intéressant entre le linguistique et la théorie sociale et de s'interroger sur les liens entre le linguistique et le social (Woolard 1998 : 27).

En France, Canut (2008) ébauche une approche qu'elle nomme *anthropologie des pratiques langagières* et qui, tout en se démarquant de l'anthropologie linguistique [11], s'appuie sur les mêmes bases épistémologiques et en grande partie sur les mêmes méthodologies.

De son côté, Blommaert se situe à cheval entre l'anthropologie linguistique et l'AD. Auteur d'un manuel sur la notion de *discours* (2005), il développe une approche foucaldienne en reprenant des concepts comme l'*idéologie* à l'anthropologie linguistique. C'est dans cette perspective qu'il développe la notion d'*historicité* et qu'il rappelle l'importance d'une contextualisation adéquate du discours en insistant sur les contraintes qui pèsent sur lui et sur ses conditions d'émergence.

Finalement, dans le champ de la sociolinguistique, Heller propose une analyse critique et sociale du discours (2001) qui renouvelle la façon dont le linguistique et le social sont généralement appréhendés. Comme Canut, elle adopte une approche qui emprunte à la fois à l'anthropologie (notamment la notion d'*idéologie*) et à l'AD, de même qu'à la sociologie bourdieusienne. De son point de vue, la sociolinguistique critique a donc pour objectif de :

> […] relier la description et l'analyse des pratiques langagières à des moments historiques et socialement bien situés, à une description, une interprétation et une explication qui tiennent compte des dynamiques sociales à plus grande échelle, tant dans l'espace social que dans l'espace temporel. (Heller 2002 : 9)

Partisan d'une approche critique et ethnographique du discours, Duchêne (2008) met l'accent sur l'importance prise par la généalogie discursive dans l'analyse du discours. Il intègre à sa démarche une visée historicisante pour dégager les conditions d'émergence du discours sur les minorités et expliquer les formes prises par ce discours à certains moments précis de l'histoire.

2.4 Bilan

La place de l'AD dans le cadre des sciences du langage et en particulier face à la sociolinguistique a été et est encore souvent débattue (Boutet & Maingueneau 2005). Nous ne souhaitons pas prendre position dans ce débat mais simplement souligner les points de rencontre entre les deux approches. Nous avons montré en quoi certaines formes d'AD et certains courants de sociolinguistique rejoignent la SH dans leur approche épistémologique. Ainsi, il nous parait possible, avec Boutet et Maingueneau de mobiliser « les ressources de l'une pour les mettre au service de l'autre » (2005 : 22), participant ainsi au mouvement d'interdisciplinarité prônée par chacune de ces approches (*ibid.* : 31).

11. Elle rejette la notion d'*idéologie*.

Nous puisons donc certaines « ressources » dans les courants décrits ci-dessus afin d'enrichir les pratiques analytiques en SH. Nous nous servons en particulier d'une série de concepts et de méthodologies découlant des positions épistémologiques que nous rattachons à la SH. L'AD, avec sa vision du discours comme pratique sociale, nous permet d'emprunter les concepts de *formation discursive* et de *généalogie discursive*, d'inclure dans ces deux notions le pouvoir et le savoir. Le concept d'*idéologie langagière* tel qu'il est utilisé en anthropologie linguistique nous semble également avoir sa place en SH car il permet un accès privilégié au social. Comme le mentionne Woolard (2002 : 447) :

> Language ideologies are of broad interest because they are never about language alone. They also delimit peoples, define their natures, order their relations, and channel their movements through the world. [12]

3. Influence sur la méthodologie : le corpus

Le corpus joue un rôle déterminant dans notre approche ; il est en effet aisé de voir s'y répercuter les principes théoriques esquissés plus haut. Partant du postulat que tous les discours constituent des actions reliées entre elles, nous rejetons l'idée que les données puissent se définir en corpus clos et isolé et croyons même à leur perméabilité. Par ailleurs, nous n'appliquons pas à nos données de méthodes qui seraient définies une fois pour toute mais nous les faisons évoluer et les ajustons en fonction du sujet et du contexte qui l'entoure.

Afin de pouvoir examiner le discours dans sa globalité, de l'entrevoir dans son contexte et de percevoir le positionnement social et idéologique qu'il véhicule, le corpus doit faire ressortir les liens et l'intertextualité fondatrice, il doit montrer le processus qui est à l'œuvre. Bien entendu, il ne s'agit aucunement de chercher à dégager une représentativité quantitative mais de faire ressortir du sens. Pour ce faire, la construction du corpus doit mettre en évidence le phénomène d'*entextualisation*, laisser apparaître la manière dont se construit le discours, comment il traverse un individu et/ou une institution et comment il circule de façon complexe dans la société [13].

Conclusion

Dans cet article, nous avons choisi de mettre l'accent sur les convergences entre la SH et d'autres courants du vaste champ des sciences du langage. Par conséquent, nous avons passé sous silence de nombreux aspects méthodologiques propres à ce courant qui ont été discutés par les sociolinguistes historiens notamment au moment de la constitution de la discipline [14]. Nous ne contestons pas leur importance mais à la fin de cette brève étude sur la théorisation et les fondements épistémologiques de cette discipline, nous avons le sentiment que la SH ne se définit pas en opposition aux autres sous-disciplines des sciences du langage. Au contraire, de multiples points de rencontre sont apparus et nous obligent à considérer différemment notre démarche. Une nouvelle étiquette est-elle vraiment nécessaire ? Qu'en serait-il si au lieu de constituer de nouvelles sous-disciplines, la théorisation ne menait en fin de compte qu'à réunir des approches et des champs disciplinaires ?

12. « Les idéologies langagières présentent un grand intérêt car elle ne portent jamais seulement sur la langue. Elles délimitent également les peuples, définissent leurs natures, ordonnent leur relations et guident leurs mouvements à travers le monde » (notre traduction).

13. Pour voir la manière dont se construisent les discours dans nos travaux en cours, voir : Aquino-Weber 2009 et Cotelli 2007.

14. Sur ces questions, v. Cotelli, Kristol, Branca-Rosoff, Lodge et Aquino-Weber dans Aquino-Weber *et alii* 2009.

Références

ANGERMÜLLER Johannes, 2007, « Qu'est-ce que le poststructuralisme français ? À propos de discours d'un pays à l'autre », *Langage et société,* 120, p. 17-34.

AQUINO-WEBER Dorothée, 2009, « Les *Mémoires d'un forban philosophe* (1829) : une source pour la sociolinguistique historique ? », dans Dorothée Aquino-Weber, Sara Cotelli et Andres Kristol (éds), *Sociolinguistique historique du domaine gallo-roman*, Bern, Peter Lang, p. 261-281.

AQUINO-WEBER Dorothée, COTELLI Sara et KRISTOL Andres (éds), 2009, *Sociolinguistique historique du domaine gallo-roman. Enjeux et méthodologies*, Bern, Peter Lang.

AYRES-BENNETT Wendy, 2001, "Socio-historical linguistics and the history of French", *French Language Studies,* 11, p. 159–77.

BLOMMAERT Jan, 1999, "The debate is open", in Jan Blommaert (ed.), *Language Ideological Debates*, Berlin and New York, Mouton de Gruyter, p. 1–38.

BLOMMAERT Jan, 2005, *Discourse. A Critical Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press.

BOUTET Josiane et HELLER Monica, 2007, « Enjeux sociaux de la sociolinguistique : pour une sociolinguistique critique », *Langage et société,* 121-2, p. 305-318.

BOUTET Josiane et MAINGUENEAU Dominique, 2005, « Sociolinguistique et analyse du discours : façons de dire, façons de faire », *Langage et société,* 114, p. 15-47.

BRANCA-ROSOFF Sonia, 2007, « Sociolinguistique historique et analyse du discours du côté de l'histoire : un chantier commun ? », *Langage et société,* 121-2, p. 163-176.

BRUNOT Ferdinand, 1905-1972, *Histoire de la langue française*, Paris, A. Colin.

CAMPBELL Lyle and MIXCO Mauricio, 2007, *A Glossary of Historical Linguistics*, Edinburgh, Edinburgh University Press.

CANUT Cécile, 2008, *Le Spectre identitaire, entre langue et pouvoir au Mali*, Limoges, Lambert-Lucas.

CONDE SILVESTRE Juan Camilo, 2007, *Sociolingüística histórica*, Madrid, Gredos.

COTELLI Sara, 2007, « Stéréotypes et autonomisme : étude des représentations sociolinguistiques dans le combat mené pour l'indépendance du Jura (Suisse) », dans Henri Boyer (ed.), *Stéréotypages, stéréotypes*, Paris, L'Harmattan, tome II, p. 59-69.

COTELLI Sara, 2009, « Sociolinguistique historique : un tour d'horizon théorique et méthodologique », dans Dorothée Aquino-Weber, Sara Cotelli et Andres Kristol (éds), *Sociolinguistique historique du domaine gallo-roman*, Bern, Peter Lang, p. 3-24.

DUCHÊNE Alexandre, 2008, *Ideologies across Nation. The Construction of Linguistic Minorities and the United Nations*, Berlin and New York, Mouton de Gruyter.

FOUCAULT Michel, 1969, *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.

FOUCAULT Michel, 1993, *Il faut défendre la société. Cours au Collège de France (1975-1976),* Paris, Gallimard et Seuil.

HELLER Monica, 2001, "Critique and sociolinguistic analysis of discourse", *Critique of Anthropology,* 21(2), p. 117–141.

HELLER Monica, 2002, *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Paris, Didier.

KRISTOL Andres, 2009, « Textes littéraires et sociolinguistique historique », dans Dorothée Aquino-Weber, Sara Cotelli et Andres Kristol (éds), *Sociolinguistique historique du domaine gallo-roman*, Bern, Peter Lang, p. 25-46.

LODGE Anthony, 1995, « Les *Lettres de Montmartre* et l'idéologie normative », *Revue des langues romanes,* 59, p. 439-463.

MARTÍN ROJO Luisa, 2001, "New developments in discourse analysis: Discourse as social pratice", *Folia Linguistica,* 35(1-2), p. 41–78.

MARTÍN ROJO Luisa and GABILONDO PUJOL Angel, 2001, "Michel Foucault", in Jef Verschueren *et alii*, *Handbook of Pragmatics*, Amsterdam, Benjamins.

RICHTER Michael, 1985, “Towards a methodology of historical sociolinguistics”, *Folia Linguistica Historica* 6(1), p. 41–61.

RINDLER SCHJERVE Rosita (ed.), 2003, *Diglossia and Power*. *Language Policies and Practice in the 19th Century Habsburg Empire*, Berlin and New York, Mouton de Gruyter.

WILLEMYNS Roland AND VANDENBUSSCHE Wim, 2006, “Historical sociolinguistics: Coming of age?”, *Sociolinguistica,* 20, p. 146–165.

WILLIAMS Glyn, 1992, *Sociolinguistics. A Sociological Critique*, London and New York, Routledge.

WOOLARD Kathryn, 1998, “Introduction : Language ideology as a field of inquiry”, in Bambi Schieffelin *et alii*, *Language Ideologies. Practice and Theory*, New York, Oxford University Press, p. 3–47.

WOOLARD Kathryn, 2002, “Bernardo de Aldrete and the Morisco problem: A study in early modern Spanish language ideology”, *Society for Comparative Study in Society and History*, p. 446–480.

7

Défis et paradoxes de la revendication nahua à Santa Catarina, Tepoztlán, Morelos (Mexique)

Karla J. Avilés et José Antonio Flores Farfán
Ciesas – Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social, México

Introduction

Le Mexique fait partie des pays qui bénéficient d'une énorme diversité linguistique et culturelle (Skutnabb-Kangas *et alii* 2003). Pourtant, comme dans de nombreux pays, cette diversité est soumise à des phénomènes de discrimination et de substitution. Face à ces phénomènes, les locuteurs ont développé diverses stratégies de revendication, en exigeant par exemple la reconnaissance des droits linguistiques des « minorités ethniques », au Mexique comme ailleurs dans le monde (Secretaría de Formación Política 1999). Ces stratégies, cependant, peuvent avoir des limites et des contradictions qui nuisent à l'efficacité de la revendication.

Le cas de Santa Catarina (SC), Morelos, est à cet égard éclairant. Dans cette communauté bilingue nahuatl-espagnol, des stratégies de revendication linguistique et culturelle ont été développées ces dernières années par les habitants, mais l'érosion de la pratique du nahuatl, entamée voilà plusieurs décennies, a continué de s'aggraver. Pour comprendre les causes et le sens de ce phénomène, nous analyserons ici :

– les stratégies développées par les locuteurs pour contrecarrer les idéologies qui stigmatisent les pratiques nahuas et l'espagnol local, dans les contextes formels et informels ;
– les relations de pouvoir qui influent sur la pratique des stratégies de revendication nahua ;
– les atouts et les limites d'un projet de revitalisation par lequel les acteurs locaux ont participé activement à la réflexion et à la pratique de la revendication.

Cette analyse, basée sur l'étude des dynamiques multiples et parfois divergentes présentes au sein de la communauté, nous permettra de rompre avec les versions exotiques de la revendication indigène. Mais aussi, dans une certaine mesure, de proposer des pistes de réflexion pertinentes pour développer des projets et méthodes de revitalisation adaptés aux différents contextes d'extinction linguistique.

1. Contexte national, régional et local

Aujourd'hui, 6,7 % des habitants du Mexique parlent au moins une des 364 variantes linguistiques recensées dans le pays (enquêtes de 2005 et 2008). Ces cinquante dernières années, les locuteurs de ces langues ont diminué de façon substantielle, puisqu'ils représentaient 11,2 % de la population en 1950. Bien que les Nahuas soient le groupe linguistique le plus important, en termes numériques, dans le pays (1,3 % de la population totale) et au niveau régional (36 % dans le Morelos), le nombre des locuteurs du nahuatl à SC a diminué : sur les 4 225 habitants du village, 894 personnes parlent nahuatl, soit 21 %. Les observations ethnographiques et une enquête réalisée dans la communauté indiquent que les bilingues actifs sont princi-

palement des adultes de plus de 60 ans (70 %). Les moins de 30 ans, au contraire, parlent presque exclusivement espagnol. Il existe par ailleurs à SC une situation de *diglossie totale* car les fonctions linguistiques du nahuatl sont réduites aux contextes informels (Vallverdù 2002). La situation linguistique du nahuatl correspond au 7e échelon de l'*échelle graduée de rupture intergénérationnelle*, qui en comprend 8 (Fishman 1991). En résumé : la pratique du nahuatl, dans cette communauté, est en voie d'extinction.

Cette disparition alarmante est liée aux facteurs matériels, politiques et idéologiques promus depuis la colonisation, au niveau national et régional, dans le pays. Les diverses politiques d'homogénéisation linguistique et culturelle mises en place au cours de l'histoire ont ainsi poussé les locuteurs de langues indigènes à la *substitution linguistique* (SL), en stigmatisant leurs langues et cultures, perçues comme une menace pour l'unité nationale, le progrès, etc. (Cifuentes 1998) [1]. La pauvreté dans laquelle vivent beaucoup d'indigènes n'a fait que renforcer ces idéologies et par la même occasion la SL. Certes, les peuples indigènes et leurs langues sont souvent perçus, dans l'imaginaire collectif mexicain, comme les témoins d'un passé idyllique et folklorique aux racines de l'identité nationale (Aguirre Beltrán 1983). Mais paradoxalement, cette *idéalisation folklorique* revient à considérer les cultures indigènes comme des antithèses de la modernité. Cette stratégie de compensation ambivalente peut alors conduire au mépris des pratiques sociolinguistiques traditionnelles (Ninyoles 1997).

Ce mépris s'est diffusé dans le Morelos et spécifiquement à SC. Il s'est internalisé chez les locuteurs du fait de sa violence symbolique (Bourdieu 2001) et s'est matérialisé dans le rejet que produit chez eux les noms *indien* ou *indigène*. Cela empêche, d'une certaine manière, la mise en place, au sein de la communauté, de la *Loi générale des droits linguistiques des peuples indigènes* (2003) élaborée par l'État mexicain. La communauté de SC, en effet, n'est pas organisée politiquement de façon à revendiquer ses droits linguistiques et culturels. Néanmoins, certains acteurs locaux développent des stratégies pour revaloriser les pratiques nahuas, sans forcément revendiquer une identité indigène. Afin de comprendre les défis et paradoxes de ces stratégies, nous présenterons l'approche théorique et méthodologique employée dans le cadre de notre travail, puis les principaux résultats obtenus.

2. Approche théorique et méthodologique

Diverses études montrent qu'il est possible, même dans des cas de SL avancée, de renverser cette substitution si les locuteurs actifs deviennent locuteurs et enseignants « émergents » de la langue minorisée (p. ex. Sims 1998). Pour cela, il est important que les derniers locuteurs développent un *empowerment* impliquant la participation et l'appropriation active par les locuteurs des initiatives et des stratégies qui favorisent la possibilité du renforcement des langues et des cultures menacées (Flores Farfán 2004).

Prenant acte de ces études, notre travail a consisté à stimuler l'*empowerment* nahua à SC à travers des réflexions et actions coparticipatives. En d'autres termes : au lieu d'adopter une approche « extractive », nous avons mis en œuvre une recherche-action dialogique et interculturelle, en suivant l'esprit du *Projet Revitalisation, maintien et développement linguistique et culturel* (PRMDLC). Ce projet propose de

1. Dans l'histoire, il y a eu des moments politiques exceptionnels où les peuples indigènes ont été pris en compte de manière relativement positive, p. ex. pendant le gouvernement du président Lázaro Cárdenas (1934-1940). Pourtant, même dans ces moments, le choix des aspects positifs ou négatifs de la diversité ont été effectués par les représentants de l'État, via la promotion d'une sorte de corporatisme indigène qui est aujourd'hui toujours présent (v. Aguirre Beltrán 1983).

connaître scientifiquement les contextes locaux pour développer des programmes appropriés au milieu, en favorisant une micro-politique citoyenne qui contribue à la formation de sociétés interculturelles plus horizontales et plus responsables face à la diversité linguistique et culturelle (Flores Farfán 2009).

La logique du PRMDLC encourage la négociation des agendas et des intérêts des acteurs locaux et du chercheur. La mise en œuvre de ce projet n'a donc pas été imposée, par exemple lors d'une réunion politique communautaire, mais s'est négociée à travers des dialogues – formels ou informels – avec les acteurs locaux, en érigeant des *communautés de pratique linguistique* (Hill 2007). Ces microsociétés nous ont permis de développer des réflexions métalinguistiques, ainsi que des actions pour identifier et promouvoir les stratégies de revendication nahua.

Le travail de terrain (mai 2006 - avril 2007), de ce fait, s'est divisé en deux phases. Dans la première phase, nous avons réalisé des observations ethnographiques centrées sur les interactions au sein de la communauté. Concrètement, nous avons étudié les contextes (formels / informels ; publics / privés) et les composants des interactions (participants, thèmes, contenus et formes du discours), ainsi que les variétés linguistiques employées (nahuatl, espagnol local, espagnol standard), en utilisant des outils pédagogiques nahuas pour susciter des interactions (ex. Flores Farfán & Ramírez 2002).

Dans la deuxième phase (octobre 2006 - avril 2007), nous avons développé des projets de revendication active. Grâce à l'aide du professeur Octavio Álvarez, directeur de l'école élémentaire *José Maria Morelos y Pavón*, nous avons ainsi élaboré des activités dans le contexte éducatif formel, dont un cours intitulé *Dialogues interculturels, savoirs locaux, connaissances universelles* avec 29 élèves de 9 à 11 ans. Dans ce but, nous avons employé divers outils, notamment :

– un échange épistolaire avec des enfants de Monnickendam (Pays-Bas), via l'ONG Ojala ;
– des matériaux didactiques réalisés par des communautés tsotsiles, ch'oles et tseltales (Bertely 2004) ;
– des histoires et devinettes nahuas locales et externes (p. ex. Dakin 1972).

Il convient ici de signaler que les stratégies de revendication nahua ne sont pas uniquement des constructions rhétoriques intentionnelles et explicites (p. ex. recours politiques positifs). Elles font aussi partie d'un processus réflexif et transformateur de l'identité sociolinguistique, qui peut s'exprimer dans le flux de l'interaction ou bien implicitement dans l'activité linguistique quotidienne, en tant que manifestation des schémas d'action produits ou renforcés par la confrontation entre les habitus d'un marché linguistique donné (Bourdieu 2001). L'usage conventionnel du nahuatl, et par extension la reproduction de ses normes d'usage est donc essentiel pour développer une revendication active et fonctionnelle des pratiques nahuas (Solé 2001). De ce fait, il est indispensable d'étudier les congruences ou contradictions entre les réflexions métalinguistiques et l'activité ou la pratique linguistique (Hill 1998) et l'identité des participants (Goffman 2004).

Nous avons donc analysé les comportements des locuteurs selon les contextes d'interaction où ils se sont produits. Ces comportements dépendent en grande partie de la compétence communicative des locuteurs. Suivant la typologie de locuteurs développée par Flores Farfán (1999), nous avons identifié les bilingues actifs (BA), qui parlent quotidiennement nahuatl et espagnol ; les bilingues parlant plus espagnol que nahuatl (BE) ; ceux qui ont une compétence passive ou plutôt compréhensive de la langue, appelés quasi-locuteurs (QL) ; les pseudo-locuteurs (PL), qui ont une compétence nulle ou presque nulle en nahuatl mais qui prétendent pour telles ou

telles raisons savoir le parler (p. ex. en apprenant par cœur des récits nahuas) ; et enfin les monolingues hispanophones (MH). Cette typologie n'est pas statique. Elle met en évidence l'existence d'un continuum entre les degrés de compétence communicative. De façon similaire, les contextes d'interactions sont conçus comme des espaces dynamiques et flexibles, où les acteurs utilisent différentes stratégies rhétoriques, p. ex. en modifiant le niveau de formalité ou d'informalité des interactions, ainsi que leur caractère privé ou public (Duranti & Goodwin 1992). Prenant cela en compte, nous analyserons les stratégies de revendication développées par les locuteurs dans les contextes sociopolitiques formels, puis dans les contextes informels, avant d'aborder le cas spécifique de l'école élémentaire.

3. Analyse des stratégies de revendication nahua

3.1 Les contextes politiques formels

L'*ayudantía municipal* est le lieu où la communauté établit des liens formels avec la politique extérieure au niveau municipal, régional et national. Bien que les autorités politiques connaissent les droits des peuples indigènes et aient un discours favorable à la « démocratie communicative », il s'est décidé voilà trente ans lors d'une assemblée que la langue employée au sein de l'*ayudantía* devait être l'espagnol afin que la minorité hispanophone puisse comprendre les débats. Même si certains locuteurs affirment qu'aujourd'hui le nahuatl est employé stratégiquement dans 5 % des interactions (ex. comme un code du secret), la seule langue employée durant nos observations a été l'espagnol. Le nahuatl, dans ce contexte, est considéré comme un facteur de ségrégation du village.

Prenant le contre-pied de l'*ayudantía*, les dirigeants de la *Casa de la Cultura del Pueblo* (CCP), créée en 1988 afin de préserver les traditions linguistiques et culturelles du village, utilisent le droit des peuples indigènes comme une ressource légale pour revendiquer les pratiques locales. La CCP, ces dernières années, a ainsi développé plusieurs projets pour favoriser l'usage du nahuatl à SC, en collaboration avec diverses associations, notamment la *Coordinadora de Grupos Culturales, Indígenas y Populares de Morelos* (CGCIP). La CCP est cependant confrontée à de nombreux obstacles qui rendent parfois son action inopérante. Pédagogiquement, elle se trouve confrontée au dilemme de la normalisation linguistique – faut-il enseigner un nahuatl « standard », qui d'ailleurs n'existe pas, ou bien le nahuatl propre à SC ? –, basée sur des idéologies puristes et sur la fausse dichotomie écriture/oralité. Politiquement, elle est dépendante de décisions et de ressources extérieures à la communauté, par exemple les aides du gouvernement et des ONG. Les conflits de pouvoir entre acteurs externes et internes ont ainsi provoqué l'interruption des cours de nahuatl dans le village – au moins pendant la période où nous réalisions notre travail de terrain.

3.2 Les contextes informels

Dans le cadre de notre travail de terrain, nous avons analysé la revendication du nahuatl dans les fêtes, les « visites » et les échanges de la vie quotidienne et familiale. Dans cet exposé, nous nous en tiendrons aux fêtes, qui fonctionnent comme un miroir grossissant de l'ensemble des défis et paradoxes auxquels est confrontée la revendication nahua à SC.

Le nahuatl, lors des rencontres festives organisées au sein de la communauté, est relativement peu utilisé (5 % environ des interactions). Cela tient sans doute au fait que ces rencontres mettent en relation des locuteurs bilingues avec des populations métis extérieures à la communauté. Cette mise en relation, par ailleurs, favorise les

stratégies de compensation telles que les idéalisations folkloristes déjà mentionnées. Par exemple, en parlant des traditions du village avec des locuteurs nahuas, les métis hispanophones mettent en valeur le nahuatl en disant que c'est *una lengua muy bonita* (H, 40 ans, MH) [2, 3]. Ces affirmations restent cependant très idéologisées, car elles ne sont pas accompagnées de réflexions, propositions ou actions aidant à renverser les asymétries de pouvoir linguistique et à revaloriser l'usage du nahuatl, même pas d'une manière spontanée et informelle (p. ex. en parlant de conflits sociolinguistiques). Cette réduction de la revendication nahua aux valeurs esthétiques ou symboliques de la langue est une stratégie de compensation ambivalente et perverse, puisqu'elle exprime une égalité linguistique qui est momentanée – voire irréelle – et renforce la domination linguistique de l'espagnol (Ninyoles 1997).

À côté des stratégies de compensation, les natifs peuvent développer des stratégies d'évasion à travers lesquelles ils transfèrent la responsabilité du réapprentissage nahua aux autres acteurs, institutions ou outils. Deux jeunes femmes natives (PL-MH, 25 et 30 ans) ont ainsi revendiqué épilinguistiquement les pratiques nahuas en disant vouloir apprendre à parler cette langue, mais expliquent qu'elles ne peuvent pas le faire parce que leurs parents ne parlent pas nahuatl avec elles, qu'il n'y pas d'école qui l'enseigne et qu'elles ne disposent pas de méthodes d'apprentissage. Ces arguments, bien que fondés, permettent d'éviter la réflexion, en écartant la possibilité d'entreprendre des actions et engagements plus personnels pour renverser la SL. En tant que blocages autoréflexifs (Aracil 1983), ils empêchent les acteurs de rompre avec les pressions idéologiques et structurelles entourant le nahuatl, et avec les conflits dérivés de ces pressions, tels que l'insécurité linguistique.

Par ailleurs, dans ce genre de contexte, certains locuteurs ont recours au *langage de la moquerie* (Hill 2001) pour contrecarrer les préjugés négatifs de la population métis extérieure à la communauté envers le nahuatl. Cette utilisation est évidente dans l'interaction suivante, à laquelle participent un professeur natif (O : H, 55 ans, BE), trois professeurs externes (A et C : F, 36 et 45 ans, MH ; E : H, 45 ans, MH) et l'organisateur de la fête (D : F, 68 ans, BA, native) :[4]

O1: es que le digo- le digo... llamé a la señora para decirle, para decirle este hombre no sabe, no puede decir la palabra *man tikikan* («¡que tomemos!»), dice «mantequita»… y ya después (D) me dijo (refiriéndose al hombre) «¡viejo tartamudo!».. (risas).

E2: ¡joven!, [tartamudo] pero no [viejo], ¡joven!

C3: no quiere [decir que es] viejo, ¡dice que es joven!

D4: (risas)

A5: lo que pasa es que en náhuatl no hay «joven».. (risas)

D6: ese (in) [es].. *piltontli!*

E7: ¡ah, *piltontli!*.. (risas)..

D8: ese es igual (la forma de pronunciarlo), ya ves..

E9: ese es *piltontli*, ¡tonto!

D10: *piltontli waan tsin* (in), ¡ah no, ya ves! ... ... ¿quién quiere otro

2. « Une langue très jolie » (sauf indication contraire, les traductions sont de KJA).

3. On spécifie, entre parenthèses, le sexe biologique des participants en employant un H pour les hommes et un F pour les femmes, ainsi que leur âge et compétence communicative.

4. (in) : incompréhensible ; [ ] : complément des mots manquants ; ( ) : précisions sur les contextes, référents et formes du discours ; .. : Pause de deux temps ; ... : Pause de trois temps ou plus.

poquito de mole? [5]

Dans cette interaction, les locuteurs nahuas récupèrent leur pouvoir linguistique et reprennent l'ignorance des MH pour repositionner les asymétries linguistiques en se moquant d'eux en nahuatl (O1). Ce repositionnement est cependant momentané car les MH minimisent leurs infortunes communicatives et leurs (in)différences sociolinguistiques, également via la moquerie. En outre, toujours par ce biais, les MH sous-estiment la capacité communicative du nahuatl en disant qu'il n'a pas de mot pour dire « jeune » (A5), et en hyper-hispanisant les mots nahuas avec des connotations fortement péjoratives (E9). Si le recours à la moquerie peut constituer une stratégie pour revendiquer intentionnellement les pratiques nahuas, cette dernière est limitée, car elle empêche de faire face aux hostilités cachées des MH ainsi qu'aux préjugés et inégalités sociolinguistiques. De manière paradoxale, elle empêche donc de développer des interactions favorisant un échange sociolinguistique plus horizontal.

À l'inverse de cette stratégie, on observe des cas où les locuteurs répondent aux stigmates linguistiques en les interrogeant. G (H, 62 ans, BE, natif), par exemple, a remis en cause la stigmatisation dont il était victime en tant qu'indien et revendique aujourd'hui la pratique du nahuatl en ayant conscience du système des inégalités sociolinguistiques (Avilés 2009). Cependant, ces stratégies de revendication sont limitées par des pressions structurelles. Les normes d'usage linguistique l'empêchent de parler *todo en náhuatl* [6] : avec sa femme, il ne parle pas en nahuatl bien qu'elle soit aussi BE, car ils se sont connus en parlant espagnol ; et avec ses enfants et petits-enfants, il ne parle pas non plus nahuatl, car avec eux il a toujours parlé espagnol afin d'éviter les discriminations.

Les limites relevées dans ce cas précis ont été observées, plus généralement, dans l'ensemble des contextes informels, notamment dans la vie privée et familiale. La revendication métalinguistique liée à l'usage conventionnel du nahuatl est développée principalement par les BA, majoritairement de plus de 60 ans, lorsqu'ils parlent entre eux. En dehors de ces cas précis, la revendication linguistique est réduite à certains contextes d'usage emblématiques (symboliques) ou instrumentaux (v. les contextes formels), de sorte que la situation diglossique reste intacte. La stratégie du parler *todo en náhuatl*, au demeurant, a un côté fortement puriste qui peut se transformer en obstacle lorsque les locuteurs souhaitent surpasser leur insécurité linguistique et assurer leur *empowerment*. Le purisme, dès lors, peut même être employé pour stigmatiser les locuteurs les plus actifs, comme on le verra dans le contexte suivant.

5. O1: C'est que je vous le dis, je vous le dis... J'ai appelé la dame pour lui dire « cet homme ne sait pas, il ne sait pas dire le mot *man tikikan* » (« que nous buvons ! »), il dit « mantequita »... Et puis après (D) elle m'a dit [que c'était] un « vieux bégayeur » !... (rires)
E2: Jeune ! [bégayeur] Mais non [vieux], jeune !
C3: Il ne veut pas [dire qu'il est] vieux, il dit qu'il est jeune !
D4: (rires)
A5: Ce qu'il y a, c'est qu'en nahuatl, « jeune » n'existe pas. (rires)
D6: Jeune (in) [c'est] *piltontli !*
E7: Ah, *piltontli !* (rires)
D8: C'est la même chose (la façon de le prononcer), tu vois...
E9: C'est *piltontli*, tonto! (« imbécile »)
D10: *Piltontli waan tsin* (in), ah non, tu vois! ... ... Qui veut un petit peu plus de *mole* ? »

6. « Uniquement nahuatl ».

3.3 Le contexte éducatif formel : l'école élémentaire

Avant de préciser les atouts et limites des projets de revendication développés dans le contexte éducatif formel, il est important de souligner les risques que peuvent comporter certaines pratiques d'*empowerment* illustrés par la correction puriste suivante, impliquant D (H, 55 ans, BE, natif) :

> D1: por ejemplo la palabra *tlakwali*.. «comida»... .. y «lo que lleva».. este.. (escribiendo *tlacuali mana*) y en español *tlakwalero* «el que lleva la comida».. ¡y esto no está bien porque están usando el español!.. eso es lo que te digo, esa es la otra cuestión ¡y así ya no va! […] ¡No mezcles las palabras!, ¡o hablas español o hablas en náhuatl!, ¡o no hables pues y entonces te quedas callado!... ¡Tienes que hablar bien! [7]

Même si le purisme peut servir à sauvegarder une langue des éléments et influences linguistiques étrangers, ce cas nous montre que la présentation d'une façon de parler pure de la langue n'est pas forcement positive et adéquate avec la structure et les usages linguistiques réels. D'abord parce que l'exemple puriste *tlakwali mana* – quoiqu'il n'y ait pas de mots en espagnol – est un hybridisme, car *tlakwali* apparait comme un substantif à la manière de l'espagnol alors que *mana* apparait comme un verbe nu, sans marques d'objet ou de personne, ce qui n'est pas autorisé dans la structure du nahuatl (Flores Farfán 1999). Donc, cette forme puriste est paradoxalement une hispanisation du nahuatl – intensifiée par son expression écrite – qui est d'ailleurs incompréhensible par les locuteurs. De ce fait, à SC les locuteurs du nahuatl ne comprennent pas l'expression *tlakwali mana* – ils utilisent le mot *tlakwalero* comme « celui qui ramène la nourriture ». Ainsi, de façon contradictoire, le purisme peut condamner les pratiques syncrétiques et fonctionnelles du nahuatl et par conséquent stigmatiser les locuteurs.

Prenant en compte l'ensemble des défis et paradoxes mentionnés ci-dessus, nous avons construit des projets de revitalisation – voire de réhabilitation – en partenariat avec le directeur de l'école du village, qui avait déjà développé dans le passé des stratégies tant linguistiques qu'épilinguistiques. Notamment le cours déjà signalé de *Dialogues interculturels, savoirs locaux, connaissances universelles* axé sur la diversité linguistique et culturelle. Parmi les réussites de ce projet, il convient de souligner que les enfants, par différents moyens, ont généré des réflexions et des propositions destinées à surpasser les stigmates locaux (Avilés 2009). Ce genre de projets, cependant, ne peut être suffisant pour favoriser les pratiques nahuas si l'engagement des locuteurs en faveur du nahuatl reste limité au contexte éducatif formel. Il est impératif de sortir de l'école, de mettre en place des activités avec les acteurs locaux dans les contextes informels, afin d'apprendre et pratiquer l'interculturalité dans la vie quotidienne (Bertely 2004 ; Flores Farfán 2009).

4. Réflexions et propositions finales

Les stratégies de revendication nahua analysées ci-dessus montrent que les discours contradictoires et les luttes de pouvoir, à SC, comportent de forts défis et paradoxes, dans les contextes formels. De façon similaire, dans les contextes informels, les stratégies de compensation, d'évasion et le recours à la moquerie ne permettent pas de questionner le système d'inégalité sociolinguistique. Même si des acteurs mettent

7. « D1: Par exemple le mot *tlakwali*... "nourriture"... Et "celui qui l'apporte"... euh... (en écrivant *tlacuali mana*), qui se dit en espagnol *tlakwalero* "celui qui ramène la nourriture"... Ce n'est pas bien parce qu'ils sont en train d'employer l'espagnol ! C'est ça que je te dis, c'est ça le problème, ça ne va pas comme ça ! […] Ne mélange pas les mots ! Ou tu parles espagnol ou tu parles en nahuatl ! Ou bien alors, tu te tais !... Il faut que tu parles bien ! »

en place une revendication à la fois métalinguistique et linguistique du nahuatl, celle-ci est réduite aux BA ou à des contextes d'usages très limités. Ces stratégies sont alors d'une certaine manière inefficaces, car la situation diglossique ne change pas.

Par ailleurs, l'analyse du contexte éducatif formel montre que le fait de développer un *empowerment* basé sur le purisme peut être contreproductif s'il stigmatise les locuteurs et accentue leur insécurité linguistique. Dans des contextes comme celui de SC, où la langue est gravement menacée, l'émergence de communautés de pratique linguistique horizontales et respectueuses est donc indispensable, mais ces dernières ne doivent pas être isolées les unes des autres, ni limitées à certains contextes, acteurs ou réflexions. La construction de réseaux de pratique linguistique *dans tous les contextes de la vie communautaire* est ainsi nécessaire pour développer des méthodes de revitalisation plus efficaces. Et pour favoriser, par la même occasion, l'émergence d'une citoyenneté interculturelle réelle.

Références

AGUIRRE BELTRÁN Gonzalo, 1983, *Lenguas vernáculas. Su uso y desuso en la enseñanza: La experiencia en México*, México, Ciesas.

ARACIL Lluís, 1983, *Dir la Realitat*, Barcelona, Edicions Països Catalans.

AVILÉS Karla, 2009, *Retos y paradojas de la reivindicación nahua en Santa Catarina,* Tepoztlán, Morelos, thèse d'anthropologie sociale, México, Ciesas.

BERTELY María (ed.), 2004, *Tarjetas de Autoaprendizaje (pueblos tseltal / tsotsil / ch'ol),* México, CEIB-SEP-UNEM-OEI, Fondo León Portilla.

BOURDIEU Pierre, 2001, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Fayard.

Catálogo de las Lenguas Indígenas Nacionales, Diario Oficial 14.01.2008, México, Secretaría de Gobernación, Instituto Nacional de Lenguas Indígenas.

CIFUENTES Bárbara, 1998, *Letras sobre voces. Multilingüismo a través de la historia*, México, Ciesas-INI.

DAKIN Karen, 1972, "El carbonero. Un cuento nahua", *Estudios de Cultura Náhuatl*, X, p. 329-335.

DURANTI Alessandro and GOODWIN Charles (eds.), 1992, *Rethinking context. Language as an interactive phenomenon*, Cambridge, Cambridge University Press.

FISHMAN Joshua, 1991, *Reversing Language Shift: Theoretical and Empirical Foundations of Assistance to Threatened Language*, Philadelphia, Multilingual Matters.

FLORES FARFÁN José Antonio, 1999, *Cuatreros somos y toindioma hablamos. Contactos y conflictos entre el náhuatl y el español en el sur de México*, México, Ciesas.

FLORES FARFÁN José Antonio, 2004, "El empoderamiento de las lenguas amenazadas: ilustraciones mexicanas", *Congreso Linguapax X*, Barcelona (en ligne).

FLORES FARFÁN José Antonio, 2009, *Por una lingüística crítica: reflexiones, acciones y pretensiones*, manuscrito.

FLORES FARFÁN José Antonio y RAMÍREZ Cleofas, 2002, *Adivinanzas nahuas. See tosaasaaniltsiin, see tosaasaniltsiin*, México, Corunda-Ciesas.

GOFFMAN Erving, 2004, *La presentación de la persona en la vida cotidiana*, Buenos Aires, Amorrortu.

HILL Jane, 1998, "Today there is no respect. Nostalgia, 'respect', and oppositional discourse in Mexicano (Nahuatl) language ideology", in B. Schieffelin, K. Woolard and P. Kroskrity (eds.), *Language Ideologies. Practice and Theory*, New York, Oxford University Press, p. 68–86.

HILL Jane, 2001, "Language, race, and white public space", in A. Duranti (ed.), *Linguistic Anthropology. A Reader*, Malden (MA), Blackwell Publishers, p. 450–464.

HILL Jane, 2007, «La etnografía del lenguaje y de la documentación lingüística», in J. Haviland & J. A. Flores Farfán (eds.), *Bases de la documentación lingüística*, México, Inali.

Ley general de derechos lingüísticos de los pueblos indígenas, México, 2003 (en ligne).

NINYOLES Rafael, 1997, *Idioma i prejudici*, Barcelona, Quaderns 3i4.

SECRETARÍA DE FORMACIÓN POLÍTICA, 1999, *Autonomía Indígena. Fundamentos jurídicos y políticos*, México, Instituto Nacional de Formación Política.

II Conteo de Población y Vivienda, 2005, México, Inegi.

SIMS Christine, 1998, "Community-based efforts to preserve native languages: a descriptive study of the Karuk Tribe of northern California", *International Journal of the Sociology of language*, 132, p. 95-113.

SKUTNABB-KANGAS Tove, MAFFI Luisa y HARMON David, 2003, *Compartir un mundo de diferencias. La diversidad lingüística, cultural y biológica de la Tierra*, Paris, Unesco-WWF-Terralingua-Liguapax.

VALLVERDÙ Francesc, 2002, "Introducció al bilingüisme", in A. LLUÍS I VIDAL-FOLCH (ed.), *Bilingüisme a Amèrica i a Catalunya. Actas del I Fórum de Bilingüisme Amer-i-Cat,* Barcelona, Institut Català de Cooperació Iberoamericana.

8

Le passage à l'écrit en contexte amazigh comme conscience : dynamiques de subjectivité et possibles sociolinguistiques

Noureddine BAKRIM
Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman – Iremam, CNRS

Le propos de cet article s'organisera autour de deux aspects de la question du passage à l'écrit : dans un premier temps nous examinerons le passage à l'écrit comme événement discursif dans le domaine amazigh pour passer ensuite à un point de vue sociosémiotique sur les pratiques sociolinguistiques de l'existant (qui incluent les pratiques expérimentales) dans ce contexte : la pédagogie prescriptive.

Dans le domaine amazigh, deux événements discursifs sont à noter comme changement de l'épistémè de la communauté linguistique passant par un renouvellement énonciatif et induisant une nouvelle stratégie des politiques linguistiques officielles : les créations, dans les deux États à communauté linguistique amazighe, d'institutions officielles de prise en charge de l'amazighité et de l'aménagement de la langue. Nous focaliserons notre propos cependant beaucoup plus sur le contexte sociolinguistique marocain. Tout en rappelant l'existence de ce parallélisme, nous voudrions traiter la question de la conscience avec une certaine prudence.

Cette prudence empêche également de construire des simulacres interprétatifs à partir du modèle de la conscience linguistique unitaire arabe, modèle pris souvent comme l'unique anti-programme à une conscience linguistique amazighe, mais par interaction avec ce qu'il représente dans l'espace énonciatif. En effet, souvent les réactions de contre-substitution établies sur un schéma d'inversion de la domination empruntent (Canut 2008 : 121) les mêmes formes de délimitations énonciatives, par exemple la simple articulation discursive de la négation et de l'affirmation ou encore calquent le modèle de possession d'une écriture par une historicisation et le réancrage d'un objet de valeur propre vécu comme un schéma narratif réussi.

Si renouvellement, transformation discursive et énonciative il y a, quel est son rapport à la conscience linguistique qu'opère le passage à l'écrit ? Quel impact donc sur le contexte sociolinguistique et sur les locuteurs-scripteurs ?

1. Tournant énonciatif et actantiel : l'individuation et *l'élaboration* d'une langue écrite

Pour reprendre notre considération précédente, nous partirons de la définition d'un *événement discursif* comme la construction énonciative d'un événement historique (Guilhaumou *et al.* 1994 : 9-74) par son inscription dans une configuration de discours qui le décrit en le délimitant comme objet de parole dans un espace-temps donné. Nous prendrons ici comme événement l'émergence des formes *amazigh-imazighen, écriture* dans l'espace énonciatif marocain (officiel, solennel, et associatif-alternatif) à travers deux types de genres sociodiscursifs : des genres *instituants* dans le sens de genres performatifs (textes de discours solennels, charte ministérielle) et des genres revendicatifs (charte, manifeste, documents de vulgarisation : défense et illustration). Les deux formes sont comprises comme des marqueurs de

l'individuation de l'amazigh en tant que langue en voie d'institution et de passage à l'écrit. Elles forment une catégorie de l'écriture (fixation, norme…) par rapport à la catégorie de l'oralité que représentent ses oppositions. Le cadre temporel s'étend du début des années quatre-vingt-dix jusqu'à aujourd'hui, voire au-delà.

1.1 Amazigh-Imazighen : renomination ou nouvel ancrage actantiel ?

Depuis le point de vue de la stigmatisation sous-jacente à la dénomination *Berbère, Amazigh* peut se comprendre logiquement comme un cas classique de renomination des communautés. Ici la stigmatisation est historique et concerne les rapports interculturels et interlinguistiques de l'ancienne Méditerranée. Alors que la substitution de *Berbère* nous autorise à parler d'une structure élémentaire *berbère : amazigh,* le maintien des autres formes locales [1] (Hoffman 2002 : 928-962) usuelles (il en existe plus d'une dizaine) ou exonymes à côté d'*amazigh* ou seules pose la question du statut à la fois des préconstruits énonciatifs du collectif à l'individuel et celui d'une quête de subjectivité. La question du maintien des formes *Berbère, Amazigh* relève-t-elle de la simple renomination ?

Nous prendrons comme point d'appui le texte du *Manifeste amazigh* de 2000. Ce texte relevant du genre revendicatif, énoncé par un collectif qui expose de façon pamphlétaire les causes historiques justifiant une revendication et qui finit sur des revendications précises faites aux instances étatiques responsables, s'inscrit dans un mouvement énonciateur, avec son éthos, ses objectifs, ses rapports avec les autres formations idéologiques de l'espace discursif.

On note un équilibre évident entre les deux formes *Berbère(s) - Imazighen* (une vingtaine de fois) tout au long du texte. Ce qui nous intéresse dans ce texte, c'est la distinction entre un niveau de nomination et un niveau actantiel ; le premier serait une désignation actorielle-fonctionnelle (un ethnonyme qui se chargerait de schématiser l'orientation dialogique du discours *vers soi, vers l'autre* ou les positions (Fontanille 2003 : 98-100) énonciatives d'*embrayage* et de *débrayage*) et le deuxième une désignation actantielle prédicative qui se chargerait de schématiser la base narrative du discours. En faisant intervenir les éléments discursifs du contexte, les deux formes apparaissent nécessairement en lien référentiel (dialogique incluant un autre, par anaphore ou cataphore…) ou pris dans une relation actantielle. D'un autre côté, nous voudrions savoir si la distinction principale entre *Berbère(s)* et *Imazighen* se trouve sur le plan de la modalité et de la prédication spécifiant l'actant du faire du non-sujet. L'examen des occurrences de *Berbère* et d'*Amazigh* permet de bien spécifier cette renomination. Par exemple :

> Dès les années soixante, de jeunes Berbères instruits prennent l'initiative de créer des associations culturelles dont le but non dissimulé est de trouver un dérivatif à l'humeur croissante des Imazighen.

Cette occurrence présente l'usage des deux formes depuis une inclusion réciproque (inclusion cataphorique de Berbère dans Imazighen et inversement) alors qu'elle les différencie depuis le point de vue modal et actantiel (non-sujet puis sujet et savoir / vouloir d'un côté et non-vouloir et non-pouvoir de l'autre).

Par rapport aux éléments du corpus, la question de la renomination se pose beaucoup plus en termes de base actantielle (ici plutôt la subjectivité) et en termes de conditionnement modal qu'en terme de simple renomination. Ainsi, *Imazighen* assume beaucoup plus la prise en charge du discours que *Berbère,* schématisant la

1. Dans la mesure où l'on peut confirmer une construction discursive de l'espace local comme un avatar affectif additionnel à la conscience proprement globalisante (*tamazirt, tamurt….)*, cette question reste entière.

position du tiers non impliqué. La véridiction de la prédication apporte également la réponse par les modalités : *Imazighen* schématise narrativement un actant conscient beaucoup plus que *Berbère* qui se situe du côté de l'actant inconscient dépourvu de l'agir. D'un autre côté, ce double usage est tributaire des deux aspects de la configuration d'un événement discursif ; à savoir les régimes discursifs diachroniques de l'avènement d'une nouvelle nomination et ceux du détachement de l'ancienne.

Le préambule de la *Charte d'Agadir* de 1991 se pose clairement du côté de la conscience :

> Prenant conscience de l'importance des enjeux culturels et linguistiques qu'engendrent les transformations que subit la société marocaine en cette fin de siècle, les associations culturelles qui œuvrent dans le champ de la culture amazighe ont entamé un large débat sur le présent et le devenir de la langue et de la culture amazighes […]

et un peu plus loin, il présente l'identité amazighe comme un fondement essentiel des Marocains qui « façonne leur inconscient collectif » ; la prise de conscience est ici une transformation discursive et énonciative. La question du statut d'un actant pluriel (ou social) conscient se précise encore plus dans la prise en charge claire du Manifeste 2000 ; le collectif signataire se confond clairement avec le reste de la communauté la construisant ainsi (*Nous les Imazighen*) par un mouvement d'inclusion échoïque et par une « donation modale ».

1.2 L'écriture : la normativisation et les choix axiologiques

Élaboration et argumentation

Charte d'Agadir, 1991 :

> Les objectifs à atteindre sont […] l'élaboration d'un système graphique unifié permettant de transcrire de façon adéquate la langue amazighe.

Article 3 du dahir créant l'Ircam (Institut Royal de la Culture Amazighe), 2001 :

> Étudier la graphie de nature à faciliter l'enseignement de l'amazigh par la production des outils didactiques nécessaires à cette fin, et l'élaboration de lexiques généraux et de dictionnaires spécialisés, L'élaboration des plans d'actions pédagogiques dans l'enseignement général et dans la partie des programmes relative aux affaires locales et à la vie régionale.

Le premier constat qui s'impose ici c'est que la notion de *graphie* remplace celle d'écriture conçue comme un méta-concept qui ne convoque pas seulement la question de la langue mais dans lequel on peut également inclure toute grammatologie et toute textualité ; la graphie évoque d'abord un niveau d'analyse linguistique portant sur des formes phonémiques, morphémiques d'un côté en vue de construire des formes graphémiques notant le discours à partir de caractères graphiques. Cette non-nomination d'un système élude la question du choix subjectif et le conditionne par des prédicats objectifs (étudier, élaborer, enseigner, unifier…). Enfin, la graphie est une priorité à l'aménagement de la langue, elle figure ici comme la condition précédant toute action sur la langue. L'absence de la nomination d'un système (de la nomination d'un objet de valeur ou de son adjuvant) s'accompagne d'une modalisation par le devoir et s'inscrit dans une série programmes narratifs à réaliser ce qui définit des conditions de l'interactantialité absentes dans les autres genres.

Dans le genre défense et illustration, le discours savant académique est présent sous forme d'instance énonciative négociant avec l'énonciateur positionné le dire des objets de parole objectifs, mais intégrés dans l'argumentation dans un second temps :

> D'un point de vue de la sémiotique figurative non verbale, les motifs fonctionnent en termes d'opposition entre des cadres géométriques (cercle, carré, triangle, etc.), mais aussi en termes de représentations chromatiques (jeu de couleurs),

et puis l'enchaînement :

> Rappelons que sept éléments suffisent à construire les caractères tifinagh : le point, le cercle, le demi-cercle, la barre verticale…

Alors que l'instance énonciative académique débrayant le discours (du *point de vue*) asserte des données, la prise en charge par « rappelons » à la fois induit un embrayage du discours et inclut un récepteur dans son argumentation en faveur de la simplicité des caractères tifinagh.

La même articulation énonciative entre discours savant (ici historique) mis à contribution dans la réflexion et un marqueur argumentatif est présente dans le segment suivant :

> Si, par ailleurs, le berbère s'est confiné dans l'oralité à l'époque du christianisme comme durant les treize siècles d'Islam au Maghreb, c'est pour l'excellente raison que l'une et l'autre des deux religions s'attribuent explicitement l'exclusivité de l'Écriture, la foi du charbonnier faisant le reste […]

Dans cet énoncé, l'insertion du discours historique rappelant l'oralité effective du berbère n'est qu'une partie d'une structure argumentative complexe :

- Un énoncé causal par lequel l'énonciateur construit une résultativité : si A alors B, l'oralité du berbère est le résultat de la sacralisation des autres écritures.
- Un discours savant débrayant introduit par un mot du discours méta-énonciatif (par ailleurs) : le contact du berbère avec les religions du Livre et de l'Écriture.
- Une clôture énonciative débrayante introduite par une expression figée (la foi du charbonnier).

Cette tension entre l'objectivation d'un état de passage à l'écrit comme il se présente dans la configuration sociolinguistique et historique donnée et sa construction discursive devient lisible dans le cas de la polémisation.

1.3 Choix et polémisation

L'énoncé polémique s'ancre dans une situation de discours aboutissant à la différenciation de son discours du discours d'autrui (désigné ou référentialisé par un élément) réfuté (Ali-Bouacha 1984) dans sa valeur de vérité, en infléchissant celui-ci au profit de son propre positionnement énonciatif ou de celui auquel il est rattaché. Nous définirons également comme élément polémisant un écart stylistique focalisant la différence des discours. Dans notre contexte, le choix d'une graphie normative pour l'amazigh a d'abord été objet d'un conflit énonciatif réalisé dans des genres sociodiscursifs particuliers et dans une praxis dont la forme est le débat.

> On observe que les trois caractères d'écriture effectifs ne manquent pas de défenseurs qui veulent les officialiser. Concernant la graphie arabe, ses défenseurs se trouvent tous en dehors des rangs du mouvement identitaire amazigh, certains appartiennent au mouvement nationaliste arabiste, d'autres au mouvement islamiste […] Ceux-là ont essayé de s'adapter à la nouvelle réalité en revendiquant l'enseignement de l'amazigh en graphie arabe et en attaquant violemment la graphie latine.
>
> Nous avons recueilli ces témoignages pour exposer la position du mouvement amazigh vis-à-vis de la question de l'écriture et réfuter les rumeurs disant que la graphie a créé des courants contradictoires et divisés à l'intérieur du mouvement et qu'elle constitue une bombe à retardement qui risque de détruire tout ce que le mouvement a construit pendant des années de militantisme.

> Comme le texte linguistique oral ou l'acte gestuel, le signe pictural amazigh participe d'un mode de communication non verbal fondé sur des repères visuels […] Dans ce sens, certains « évolutionnistes » n'avaient pas hésité à voir dans le style géométrique maghrébin la preuve d'un retard de ces sociétés. Heureusement que le progrès des sciences humaines a amené les chercheurs à une remise en question des schémas évolutionnistes.
>
> Opter pour une autre graphie, ce serait noyer l'identité amazighe dans des scripturalités déjà puissantes et dominatrices, et ainsi, recommencer l'erreur de nos ancêtres auxquels nous reprochons justement de ne pas avoir pu, su ou voulu imposer leur langue et leur culture.

Ces séquences (ici traduites de l'arabe) appartiennent à un document associatif visant l'officialisation de la graphie tifinagh. Trois énoncés sur quatre sont introduits par un segment général d'apparence neutre qui s'appuie sur une instance indéfinie (on, énoncé 1) ou se base d'abord sur un prédicat non tendancieux (exposer des témoignages) ou encore par le biais d'un discours savant (comme le texte linguistique). L'insertion d'un élément polémisant s'opère par un écart stylistique métaphorique comme dans les énoncés 1, 2 et 4 (le dehors, la bombe à retardement, la noyade) ou par un adverbe expressif dans l'énoncé 3 (heureusement). Les énonciateurs sont désignés clairement dans 1, 3 (défenseurs de la graphie arabe, évolutionnistes) ou par un acte (les rumeurs, opter pour une autre graphie). Alors que le choix de l'écriture tifinagh est clairement assumé dans les énoncés 3 et 4, il se rattache dans l'énoncé 1 à une position générale contre la graphie arabe (validant indirectement la position énonciative latiniste) et dans l'énoncé 2 pour le débat d'écriture proprement dit avalisant ainsi sa polémique contre l'absence de polémique.

Au-delà des aspects énonciatifs et argumentatifs, la normativisation du tifinagh dans l'enseignement de la langue et sa normalisation progressive dans l'espace public n'ont pas complètement pris la place des pratiques alternatives dans les deux autres graphies. Dans ce contexte, le passage à l'écrit, en tant que normalisation d'un habitus à construire dans la durée, est certainement un terrain à modéliser à l'intérieur de la sociolinguistique ou en faisant grand cas de ses apports (quantification des tendances de littéracie, interprétation des mutations sociales des genres de l'écrit et de la réception…), il reste néanmoins important de faire intervenir dans son approche le sens social et la sociosémiotique de la pratique en entier.

2. Pratiques possibles d'écriture

Les deux pratiques sociolinguistiques de pédagogie prescriptive et d'expérimentation sont deux situations sémiotiques à base actantielle et modale impliquant des faires et des stratégies et inscrites dans une narrativisation des rapports sociaux entre scripteurs à construire comme communauté, institutions de la norme, pratiques éditoriales et lectorat à construire. Cependant, nous focaliserons le regard ici sur la pédagogie prescriptive.

2.1 La pédagogie prescriptive : construire une communauté de scripteurs-lecteurs

La modalité est une question qui n'a pas beaucoup intéressé les analyses du passage à l'écrit. À partir d'un cas classique de conscientisation, la chanson moderne, l'énoncé modal fonctionne comme un énoncé formulaire articulant le vouloir-être linguistique et le savoir-faire et devoir-faire scripturaire (*Wi bɣan tamaziɣt, ad yissin tirra-s,* Qui veut le tamazight, qu'il sache l'écrire) [2] (Chaker 1995 : 58), l'oral assu-

2. Quoiqu'étant une chanson kabyle du groupe Abranis, ce motif discursif est présent dans d'autres formes au Maroc.

mant la fonction prescriptive, ce qui schématise l'état d'un passage de l'oralité à l'écriture. La question de la modalisation des rapports entre communauté linguistique et institutions de la norme est souvent présente dans les cas sociolinguistiques d'aménagement et de normativisation (par exemple le débat entre devoir et non-devoir dans les textes officiels concernant le galicien de l'ère démocratique) (Alén Garabato 2002 : 113). Pour l'amazigh, dans les textes et les pratiques officiels, l'articulation de la communauté linguistique (ici nationale, « désethnicisée ») et du devoir de connaître la norme n'est pas une donnée immédiate mais progressive (Agnaou 2009 : 28) ; ses instruments sont l'enseignement et la pédagogie par l'élaboration d'un code écrit normé à partir de l'oral. Le passage à l'écrit étant également ici un passage de la variation dialectale orale à la variation stylistique dans l'écrit.

Ici, la communauté des scripteurs n'est pas une donnée idéale ni généralisée, elle ne concerne pas une alphabétisation globale des masses ou d'une ethnie particulière ni celle de populations non scolarisées mais s'objective dans des rapports interactantiels précis (rapports enseignant - apprenant, rapports norme - enseignant, rapports institution - norme…), et dans des stratégies (l'oral avant l'écrit, la progression…). En outre, les pratiques alternatives liées à des espaces éditoriaux et dépendant de la production écrite possible introduisent un élargissement qui n'est pas induit par un processus de normativisation mais se base sur un prescriptivisme diffusionniste portant sur une communauté de scripteurs-lecteurs moins définie. La première pédagogie a comme objectif de construire une communauté de scripteurs-lecteurs dont la compétence et le statut actantiel est double alors que la deuxième ne vise qu'un lectorat multiforme (implicite, idéal, occasionnel…).

Nous voudrions focaliser le regard sur la pratique du matériel pédagogique (manuels et méthodes de l'Ircam et du pôle amazigh de la Fondation BMCE, Banque Marocaine du Commerce Extérieur).

2.2 Une communauté de scripteurs-lecteurs définie, progressive et désethnicisée

Les manuels uni- ou monographique en tifinagh et les méthodes édités par l'Ircam ou en collaboration avec lui (par la Fondation BMCE) constituent la réalisation concrète des conditions de la contractualité qui lient l'ensemble des interactants, contenues dans les textes méthodologiques curriculaires et dans les engagements pour l'enseignement de l'amazigh ; ils sont de ce fait à objectiver comme l'espace de l'objet de valeur autour duquel se construit la pratique en entier. Le tifinagh normé à l'écrit et à la lecture se présente dans ces manuels (ceux de l'Ircam *tifawin a tamaziɣt* couvrant l'enseignement fondamental) comme le seul lien entre l'amazigh à l'oral et l'amazigh à l'écrit ; sa connaissance ou le savoir-faire qui lui est attaché n'est tributaire d'aucune connaissance métalinguistique faite dans les autres graphies ou langues que l'apprenant est tenu de connaître (l'arabe et le français). Ainsi, les seules indications et informations qui l'introduisent sont les tables alphabétiques constituant un accès à la connaissance élémentaire des lettres composant des mots du lexique élémentaire donnés en exemple, l'opération de l'enseignement en classe étant à prendre comme un observable séparé.

Que signifie cet usage uni-graphique ? La modalisation implicite, présupposée (Coquet 1984 : 27), est celle du devoir-faire qui installe une transformation (figurativisée par la *progression*) actantielle et modale. Les manuels édités par la Fondation BMCE invitent à un examen particulier de cette modalité : il s'agit de conditions de contractualité qui s'inscrivent en gros, par les liens de partenariat qui lient la fondation promotionnelle d'une grande banque privée et un organisme officiel, dans les mêmes objectifs de l'Ircam ; néanmoins l'initiative est privée et concerne un réseau

d'écoles communautaires financées par la Fondation ainsi que des actions de formation des enseignants (Ennaji 2009 : 48). L'objectif de l'enseignement est également la construction d'une subjectivité individuelle (Fondation BMCE) par la lecture et l'écriture, avec également une dimension modale sous-jacente du vouloir. Les manuels réalisés grâce à la Fondation (*A nlmed tamazight 1 et 2)* lexicalisent par des niveaux différents la mise en discours de la subjectivité : le titre (*A nlmed tamazight,* Apprenons l'amazigh) mérite quelques réflexions. De quel point de vue est-il énoncé ? Du point de vue de l'apprenant, comme actant, à savoir « mis dans son discours » il suggère l'appropriation et la transmission (par l'impératif) d'un vouloir-faire et d'un savoir-faire collectif alors qu'énoncé du point de vue de l'institution comme méta-destinateur il articule pédagogiquement un devoir et un vouloir-faire / savoir-faire à transmettre.

D'un autre côté, les activités pédagogiques sont subjectivées par les marques de la première personne (*ad ɣerɣ askkil, ad ɣerɣ taguri…* je lis la lettre, je lis le mot) cette forme de l'aoriste par le préverbe *ad* est polysémique (temporelle, aspectuelle et modale) (Chaker 1989 : 971-977), son interprétation modale par le devoir est également envisageable.

En considérant que la norme écrite par le tifinagh s'articule ici comme un objet de valeur clair et défini, la modalité du devoir articule les relations actantielles entre institutions de la norme, enseignant et apprenant. On peut donc envisager la transformation actantielle et modale qui constitue la base prédicative de la pratique de l'enseignement de l'amazigh en tant que progression comme une transformation d'un non-sujet écrivant au sujet écrivant par les transformations modales opérées par le devoir :

non-sujet (NV, NS, NP) → méta-destinateur D (V, S, P) → sujet écrivant (V, S, P)

Transformation actantielle et modale

Pour conclure

La nécessité de théoriser la notion de conscience dans le champ amazigh par l'examen de phénomènes sociolinguistiques particuliers (ici le passage à l'écrit) se trouve être la même nécessité de fonder à l'intérieur de la sociolinguistique, par un mouvement analytique modélisant épistémologique, les notions de conscience qui sont opératoires dans les représentations aussi bien au niveau macro- qu'au niveau micro-sociolinguistique. Ce mouvement se base avant tout sur la clarification des bases discursives et interprétatives de la discipline en proposant une nouvelle approche non idéaliste et non psychologisante tout en s'ouvrant sur les potentialités des disciplines comme la sémiotique des pratiques sociales apportant les bases narratives et modales de l'agir des acteurs pris dans une configuration sociolinguistique.

Le passage à l'écrit côtoie ici la question de la prise de conscience d'une communauté linguistique, non seulement par un hasard conceptuel que l'on peut fonder sur l'idée de tournant mais par l'examen des transformations synchroniques d'une communauté linguistique comme des transformations sous-jacentes énonciatives, actantielles et modales : passer de l'oralité à l'écrit dans un contexte de minoration et de dialectalisation se construit donc à l'intérieur d'un discours pluriel et dialogique expérimentant ou prescrivant dans une conscientisation ancrant l'habitus de l'écriture et de la lecture.

Références

Asinag est la revue de l'Ircam.

AGNAOU Fatima, 2009, « Vers une didactique de l'amazigh », *Asinag,* 2, p. 21-30.

ALÉN GARABATO María Carmen, 2002, « L'évolution sociolinguistique de la Galice entre progrès et pesanteurs », *L'Espagne et ses langues. Un modèle écolinguistique ?* Paris, L'Harmattan.

ALI-BOUACHA Magid, 1984, *Le Discours universitaire. La rhétorique et ses pouvoirs,* Berne, etc., Peter Lang.

BAKRIM Noureddine, 2009, « La glose des nouveaux textes amazighs : perspectives et stratégies d'une pratique », *Asinag,* 2, p. 131-148.

BOYER Henri, 2008, *Langue et identité. Sur le nationalisme linguistique*, Limoges, Lambert-Lucas.

CANUT Cécile, 2008, *Une langue sans qualité,* Limoges, Lambert-Lucas.

CHAKER Salem, 1989, « L'aspect verbal », *Encyclopédie berbère VII*, p. 971-977.

CHAKER Salem, 1995, *Linguistique berbère. Études de syntaxe et de diachronie,* Louvain et Paris, Peeters.

COQUET Jean-Claude, 1984, *Le Discours et son sujet I,* Paris, Klincksieck.

DE RUITER Jan Jaap, 2001, « Analyse (socio)linguistique de la charte nationale d'éducation et de formation », *Languages and linguistics*, 8, p. 29-47.

ENNAJI Moha, 2009, « L'enseignement de la langue amazighe : l'expérience de la fondation BMCE », *Asinag,* 2, p. 45-54.

Fondation BMCE (Banque Marocaine du Commerce Extérieur), http://www.fondationbmce.org/amazighe-promotion-amazighe.php.

FONTANILLE Jacques, 2003, *Sémiotique du discours,* Limoges, Pulim.

FONTANILLE Jacques, 2006, « Pratiques sémiotiques : immanence et pertinence, efficience et optimisation », *Nouveaux Actes Sémiotiques,* 104-105-106, p. 13-73.

GUILHAUMOU Jacques *et alii,* 1994, *Discours et archive,* Liège, Mardaga.

HOFFMAN Katherine, 2002, "Moving and dwelling: building the Moroccan Ashelhi homeland", *American Ethnologist,* 29:44, p. 928-962.

KLOSS Heinz and MC CONNELL Grant D., 1978, *The Written Languages of the World: A Survey Degree and Modes of Use 1,* Québec, Presses de l'Université Laval.

KRISTEVA Julia, 1974, *La Révolution du langage poétique,* Paris, Seuil.

LEJEUNE Philippe, 1996, *Le Pacte autobiographique,* Paris, Seuil.

Corpus

Amrec, 2002, *Enseignements de la langue amazighe : Pour une officialisation de l'alphabet tifinagh*.

Charte d'Agadir relative à la langue et à la culture amazigh 1991.

Manifeste amazigh 2000.

Dahir royal créant l'Ircam.

9

Corpus et idéologie linguistique en francophonie africaine : le cas de la Côte d'Ivoire

Prisque BARBIER
Université Paul-Valéry - Montpellier 3

Introduction

La gestion des questions de langues, que ce soit dans les systèmes politiques ou éducatifs, est fondée sur des croyances ou des représentations qui peuvent être érigées en système. Sont nommés idéologies linguistiques les ensembles de représentations sociales qui fondent les argumentations dans les débats au sujet des langues (Beacco 2001). Ces idéologies, souvent non maîtrisées, portent à faire croire que les langues sont intrinsèquement d'inégale valeur. Elles proviennent le plus souvent de préjugés ethnocentriques, établissant la supériorité d'une langue et de ses usages par rapport à d'autres. Dans cette optique, si l'on considère le concept de corpus au sens de « collection de données langagières qui sont sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques et extralinguistiques explicites pour servir d'échantillon d'emplois déterminés d'une langue » (Habert 2000 : 13), il est alors important de réfléchir à l'influence des idéologies linguistiques des sociolinguistes, lors du choix de leurs corpus, de leur recueil et de leur traitement, notamment en sociolinguistique africaine francophone. En effet, la supériorité et le prestige national et international du français ont souvent été vantés, et cette perspective et cette idéologie engendrent un contrepoint qui est la discrimination langagière et également socioculturelle vis-à-vis des diversités régionales et sociales (Gadet 2007).

Si l'on considère les études en sociolinguistique africaine, apparaissent deux grands domaines de recherche : les études variationnistes, et celles sur l'acquisition du français en situation de langue seconde. Concernant les premières, qui reposent sur la notion de particularité, définie comme un écart à la norme du français central ou standard, il est important de s'intéresser à l'idéologie linguistique du chercheur vis-à-vis de la variation et donc des particularités du français en Afrique, lors du choix, du recueil et du traitement des corpus oraux et écrits nécessaires à la réalisation des objectifs de l'étude. Dans les recherches portant sur la pédagogie du français en Afrique, il est primordial de réfléchir à l'influence de l'idéologie linguistique du chercheur, tant vis-à-vis des langues en présence, que des particularités linguistiques observées dans les productions orales et écrites des apprenants, ou de la norme à enseigner, lors du recueil des données écrites ou orales auprès des différents acteurs scolaires, et évidemment au cours du traitement des corpus recueillis. Cette réflexion, loin de stigmatiser les sociolinguistiques, doit avant tout servir à repérer tout autant les idéologies linguistiques vis-à-vis des langues en présence, que leur influence sur la dynamique de ces langues, dans le but de traiter les questions de discrimination, de normes, d'apprentissage et d'identité, en francophonie africaine.

Dans cette optique, nous avons travaillé sur un corpus de recherches consacrées au français en Côte d'Ivoire, dans le domaine de la variation, et dans celui de l'acquisition du français, afin de démontrer la validité de l'hypothèse selon laquelle les données ont été rassemblées sous l'emprise d'une idéologie préconçue. Pour ce

faire, nous étudierons le fonctionnement énonciatif des auteurs de ces recherches, à partir de l'analyse des lexèmes qu'ils utilisent à l'égard des langues en présence, de la variation du français en général et des particularités du français de Côte d'Ivoire en particulier, en rapport notamment avec la norme à enseigner.

1. Description de la politique et de l'aménagement linguistique de la Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire est le creuset de plusieurs langues. Cependant, lorsqu'elle accède à l'indépendance le 7 août 1960, la nouvelle Constitution proclame en son article premier : « La langue officielle est le français ».

1.1 Les langues de Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire offre une grande diversité linguistique : on y dénombre quelque 70 langues. La vitalité des langues ivoiriennes ne fait pas de doute puisque 88 % des conversations relevées dans les marchés se font dans l'une de ces langues.

Cependant, le dioula occupe une position privilégiée, car il sert de langue véhiculaire commerçante entre les Ivoiriens ; bien qu'il ne constitue la langue maternelle que de 14,8 % de la population, il serait parlé comme langue seconde (à des degrés divers) par sept millions de locuteurs, ce qui lui confère un rôle important comme langue véhiculaire, notamment dans les échanges commerciaux. Pourtant, malgré le dynamisme dont font preuve certaines des langues ivoiriennes (dioula et agni-baoulé par exemple), on constate qu'aucune ne s'impose véritablement comme langue véhiculaire bénéficiant sociologiquement d'un consensus national, que leurs rôles et leurs fonctions demeurent confinés dans les secteurs d'activité informels et non modernes.

Néanmoins, dans la dernière Constitution votée en 2000, l'article 29 porte pour la première fois une référence aux langues nationales. Il est ainsi libellé : « La loi fixe les conditions de promotion et de développement des langues nationales. » Sur le chapitre des langues nationales ivoiriennes, il faut rappeler qu'une loi portant réforme de l'enseignement a été votée en août 1977. Elle prévoyait les conditions pour l'introduction de ces langues dans l'enseignement et donnait mission expresse à l'Institut de Linguistique Appliquée (ILA) de l'université d'Abidjan d'en étudier la faisabilité. Cette loi n'a jamais été promulguée et les nombreuses recherches et expériences de préscolarisation et d'alphabétisation menées par l'ILA sont restées quasi sans application.

1.2 Le français

La politique linguistique de la Côte d'Ivoire tient donc essentiellement à l'article 1 de la Constitution de 1963 qui postule que « La langue officielle est le français ». En effet, à l'indépendance de la Côte d'Ivoire le 7 août 1960, les responsables politiques ivoiriens décidèrent de maintenir la langue qui leur semblait la plus immédiatement disponible et opérationnelle : la langue de l'ancien colonisateur, le français. Le président Houphouët-Boigny fut l'un des grands défenseurs du français en Côte d'Ivoire : pour lui, le français constituait le « ciment de l'unité nationale » et ne devait souffrir la concurrence d'aucun « dialecte ».

Cette disposition signifie que le français est la langue de la Présidence de la République, de l'Assemblée nationale, de l'Administration publique, des cours de justice, de l'enseignement à tous les niveaux (primaire, secondaire, technique et professionnel, universitaire), des forces policières, des forces armées et des médias. Par ailleurs, ce statut lui confère un rôle de tout premier plan dans le développement économique, social et culturel du pays. En effet, selon Heine et Reh (1982 :185), la

Côte d'Ivoire fait partie des pays africains ayant mené la politique linguistique exoglossique la plus conséquente en consacrant des moyens financiers particulièrement importants à réaliser une politique linguistique basée essentiellement sur le français.

Pour résumer la situation sociolinguistique ivoirienne, on pourrait dire qu'aujourd'hui rien n'a changé, même avec la nouvelle Constitution, et que nous sommes donc dans la continuité des idées développées depuis 1890. En effet, la place faite aux langues nationales découle en droite ligne du choix politique opéré dès l'accession du pays à l'indépendance et qui a fait du français la langue officielle du pays et, par voie de conséquence, la langue de l'administration, de l'enseignement, et des médias audiovisuels et écrits.

2. Politique et/ou idéologie linguistique en Côte d'Ivoire

Comme nous venons de le voir, la description du statut et des fonctions des langues de la Côte d'Ivoire par les linguistes a donné lieu à des choix conceptuels que nous allons analyser et qui rendent compte tout à la fois de la politique linguistique menée par les dirigeants ivoiriens que des idéologies linguistiques à l'égard des langues en présence.

2.1 Les langues de la Côte d'Ivoire

Les langues de la Côte d'Ivoire sont décrites soit en fonction de leur statut, soit en fonction de leurs rôles, soit en fonction des secteurs dans lesquels elles sont utilisées.

• Leur statut

Tout d'abord, les langues ivoiriennes sont décrites comme ne bénéficiant pas sociologiquement d'un consensus national, et ne sont nommées langues nationales que lors de la dernière Constitution votée en 2000. Mais ce nouveau statut ne modifie en rien la politique linguistique ivoirienne.

• Leurs fonctions

Ensuite, elles sont dites être utilisées au sein des familles ou des communautés : elles sont alors nommées vernaculaires. Le mot « vernaculaire » venant du latin *vernaculum* et désignant tout ce qui était dressé (esclaves compris), élevé, cultivé, par opposition à ce que l'on se procurait par l'échange. Son sens s'est rapproché de celui des mots « autochtone » ou « indigène ». Elles sont également dites utilisées sur les marchés dans les échanges commerciaux : elles sont alors nommées véhiculaires.

• Leurs secteurs d'emploi

Enfin, elles sont décrites comme demeurant confinées dans les secteurs d'activité informels et non modernes.

2.2 Le français

Le français est décrit lui en fonction de son statut, de ses « qualités », et de ses domaines d'emploi.

• Son statut

La politique linguistique de la Côte d'Ivoire tient à l'article 1 de la Constitution de 1963 qui postule que « La langue officielle est le français ».

• Ses qualités

La langue française a été maintenue car elle semblait la plus immédiatement dispo-

nible et opérationnelle. Elle constituait le « ciment de l'unité nationale ».

• Ses fonctions

Le français est la langue de la Présidence de la République, de l'Assemblée nationale, de l'Administration publique, des cours de justice, de l'enseignement à tous les niveaux, des forces policières, des forces armées et des médias.

Il est pensé comme devant également jouer un rôle de tout premier plan dans le développement économique, social et culturel du pays : c'est la langue de la modernité.

Cette analyse montre que les descriptions des linguistes à l'égard des langues ivoiriennes et du français en Côte d'Ivoire reflètent non seulement une diglossie de fait, langues ivoiriennes / français, mais qu'elles renforcent même les représentations à l'égard des langues en présence que ce soit par les nominations de ces langues ou par la description de leurs domaines d'usage.

3. Les variations du français en Côte d'Ivoire

Concernant les variations du français en Côte d'Ivoire, elles sont décrites soit en fonction des variétés auxquelles elles appartiennent, soit en fonction de leur lien ou de leur ressemblance avec la norme centrale.

3.1 Le français populaire

En 1971, pour parler de la situation du français en Côte d'Ivoire, Duponchel écrivait : « En milieu urbain s'est développée, pour les besoins de la communication entre Français et Africains, une variété de français véhiculaire ». Ce français est décrit comme celui des personnes peu ou pas scolarisées. Il se présente comme un continuum linguistique qui part du français standard utilisé par les élites, passe par une série de strates où le lexique, puis la syntaxe se trouvent altérés, et s'achève dans l'utilisation des langues africaines.

Pour décrire ce phénomène, les linguistes distinguent trois variétés de français : le français acrolectal (celui des élites ou français standard), le français mésolectal (celui des lettrés ou français local), et le français basilectal (celui des peu ou pas lettrés) nommé Français Populaire Ivoirien (FPI) ou d'Abidjan (FPA). Cette dernière est considérée comme une « espèce de sabir franco-ivoirien qui utilise des mots français (phonétiquement déformés) sur des structures syntaxiques des langues ivoiriennes ». Plus tard, Simard (1994) décrit ce phénomène comme une « ivoirisation du français » et introduit la notion de norme locale et de norme endogène pour en décrire les usages. Il parle même d'un « français de Côte d'Ivoire », mais tout en conservant la distinction entre la variété de français centrale pratiquée en Côte d'Ivoire, la norme académique, le français populaire ivoirien et les vernaculaires ivoiriens.

Kouadio (2007 : 79) utilise lui les notions de « variété acrolectale » et de « variété mésolectale » pour décrire le fonctionnement du français en Côte d'Ivoire, en le mettant en relation avec le français populaire ivoirien qui est maintenant concurrencé par une nouvelle variété de français : le nouchi. Kouadio considère dorénavant ces usages comme des variétés de français : le français ivoirien (FCI), le français populaire ivoirien (FPI) et le nouchi. Il en vient même à considérer le FCI « comme une variété autonome par rapport au français central », même s'il continue à considérer cette dernière comme la norme de référence.

3.2 Le nouchi

Le nouchi est décrit comme une langue métissée qui, d'argot des loubards ivoiriens, est devenue celle de tous les jeunes. Kouadio (1993) le décrit comme une appropriation spécifique du français par les jeunes déscolarisés, vivant dans les quartiers populaires des banlieues d'Abidjan. Il est ainsi considéré comme la langue des bakroman (jeunes des rues), des chauffeurs de gbaka (taxi collectif) et des travailleurs du secteur informel. Du fait de son fonctionnement, le nouchi est considéré comme un argot issu du français, et est donc étudié en tant que tel par les linguistes qui s'intéressent à son rôle en tant que variété du français en Côte d'Ivoire, mais également à son impact sur l'apprentissage de la norme centrale.

Les variétés du français de Côte d'Ivoire ont donc d'abord été étudiées en fonction des groupes sociaux dans lesquels elles étaient utilisées, mais ont ensuite été décrites en fonction de leurs spécificités géographiques et fonctionnelles. On voit ainsi une évolution dans les études en sociolinguistique : en effet on passe d'analyses épilinguistiques à des analyses sur les usages et les usagers des langues en Côte d'Ivoire.

4. L'enseignement du français en Côte d'Ivoire

Les études sur l'enseignement du français en Côte d'Ivoire se posent la question de la prise en compte et de la gestion des variétés du français de Côte d'Ivoire dans l'enseignement de la norme centrale.

4.1 Les premières études

Dès 1971, Duponchel explique qu'il considère le français en Côte d'Ivoire comme une langue seconde à cause de facteurs positifs comme la forte motivation des élèves, le statut de langue véhiculaire, l'implantation dans les classes sociales les plus évoluées, l'emploi dans les médias et les écoles, et que « la diversité du substrat linguistique et l'existence du français populaire constituent des facteurs négatifs ».

Au niveau du lexique, Duponchel indique que c'est dans ce domaine que « les acquisitions peuvent être les plus nombreuses sans mettre en jeu le système de la langue car le lexique constitue un inventaire ouvert et apparemment moins strictement structuré que le système phonologique et le système grammatical » et qu'il faut « faire une place aux mots désignant des choses spécifiques au milieu ». Mais il pense qu'on ne peut admettre « des confusions qui peuvent fausser le sens du message : payer / acheter, envoyer / apporter, gagner / avoir, compteur / taxi, commerce / magasin, camion / auto » et qu'il faut refuser « les néologismes créés par dérivation ou par composition à partir des mots français ». Ainsi, concernant la langue à enseigner, Duponchel écrit qu'« il faut déterminer l'état de langue et les niveaux de langue » à proposer aux élèves car comme le français doit d'abord être pour eux « un outil de communication courante il est nécessaire de faire acquérir la langue dans son état actuel » en évitant « les textes en vieux français ou en français régional ou même les textes modernes qui contiennent des tournures archaïques ».

Concernant les exercices, Duponchel explique que pour différencier les formes appartenant au français populaire et au « français correct », il faut recourir aux exercices systématiques et intensifs (exercices structuraux). S'agissant du vocabulaire, Duponchel relève que selon une enquête de l'Institut de Linguistique Appliquée réalisée en 1967, « Peu d'élèves entendent parler français à la maison » – il est donc impossible de savoir quel français ils entendent parler – et qu'« En milieu rural la proportion doit être plus faible encore ». Ainsi, il souligne que « Dans ces conditions l'école seule assure l'enrichissement du vocabulaire » ne pouvant compter sur

1'apport du milieu familial. Il ajoute qu'« Avant de faire acquérir un mot nouveau le professeur devra se demander si ce mot est nécessaire compte tenu de sa fréquence et de sa répartition dans le discours » et « s'assurer que les mots les plus courants, dans le même champ sémantique, sont acquis et relier le mot nouveau aux mots déjà fixés ». Donc « Les familles de mots sont à proscrire » car « Elles entretiennent chez les élèves l'idée qu'en français la dérivation et la composition sont des moyens productifs ».

4.2 Les études actuelles

Dans la présentation du Guide Pratique du professeur de français du premier cycle, il est écrit que « La place faite à la langue française par les autorités dans les options politiques ivoiriennes lui confère un rôle de tout premier plan dans le développement économique, social et culturel du pays ». De plus, dans le système éducatif ivoirien, c'est le français central qui est enseigné dans toutes les disciplines. Ces considérations montrent que l'enseignement du français revêt aujourd'hui une grande importance dans le système éducatif ivoirien. Cependant l'évaluation de la discipline dans l'ensemble laisse apparaître une appréciation mitigée, marquée par un niveau relativement bas des apprenants (85 % d'échec au brevet d'études élémentaires).

Pour Lafage (2002), cette situation résulte, d'une part, de la concurrence entre l'école classique et l'école parallèle, dite « école de la rue », caractérisée par son parler relâché ignorant toute norme, et, d'autre part, de l'influence des médias, de la société et des parlers régionaux. En dépit de ce constat, l'acquisition du français central par les Ivoiriens et donc son enseignement ne sont pas remis en question, puisqu'il est la seule langue officielle de la Côte d'Ivoire jusqu'à présent. Par conséquent, l'un des problèmes méthodologiques que rencontre l'enseignement du français en Côte d'Ivoire est lié au fait que l'usage et la norme du français sont différents, puisqu'il y a inadéquation entre le français qui est quotidiennement pratiqué par les apprenants, qui connaît une syntaxe relativement stable mais d'abondantes particularités lexicales, et le français académique enseigné dans les écoles.

Pour Kouadio (2007), les études contrastives ou différentielles en langues africaines / français devraient être systématiquement entreprises, et cela surtout dans un souci pédagogique. Pour lui, les méthodes pédagogiques qui visent à présenter le français comme une langue quasi première dans une quasi-ignorance des langues maternelles, devraient être tenues responsables du sentiment d'insécurité linguistique responsable de la maîtrise approximative du français. Il est donc pour une nouvelle pédagogie du français conçue en contraste avec les langues nationales, pour non pas éliminer les particularités du français de Côte d'Ivoire, mais réduire, limiter tout au moins, certains mécanismes de cette diversité du français.

Cependant, c'est encore, principalement, en termes d'interférences et d'analyses contrastives que raisonnent la plupart des praticiens, didacticiens et membres des corps de contrôle éducatifs, car il s'agit encore pour eux de se poser en enseignants chargés d'évaluer des performances en fonction de règles relativement strictes, celles du français standard.

Conclusion

Tout d'abord, concernant les idéologies relatives aux langues en présence en Côte d'Ivoire, comme nous l'avons vu les linguistes participent à la création des idéologies linguistiques relatives au français et aux langues ivoiriennes, puisqu'ils construisent des outils et des modèles linguistiques permettant de classifier et de différencier ces langues. En outre, ils sont également leurs vecteurs, puisqu'ils décrivent les objets et les phénomènes qu'ils observent sous l'angle diglossique, alors qu'ils

pourraient tout aussi bien les étudier sous un autre angle, notamment celui du partenariat.

Ensuite, si l'on considère les idéologies linguistiques liées aux variations du français en Côte d'Ivoire, ce qui rend difficile la catégorisation des locuteurs ivoiriens est le fait que les traits spécifiquement ivoiriens, appelés parfois « français populaire ivoirien », font partie de la compétence linguistique de tous les Ivoiriens, quels que soient le niveau d'études et la profession exercée. En effet, tous les francophones de Côte d'Ivoire, y compris les résidents et les locuteurs même les plus opposés à la norme locale de français ou au « français ivoirien », usent de structures et de particularités lexicales spécifiques. Ainsi, la notion de variétés de langue est discutable puisque c'est une construction homogénéisante, c'est-à-dire une représentation d'usages variables à l'intérieur d'une communauté, et reflétant plus ou moins les usages reconnus par les membres de cette communauté. Ainsi, cette notion n'est acceptable que si elle n'occulte pas la dynamique de la variation (Gadet 2007).

Enfin, au sujet des idéologies en œuvre lors de l'enseignement du français en Côte d'Ivoire, la finalité de la prise en compte des particularismes tant syntaxiques que lexicaux dans un souci pédagogique, est la diminution du sentiment d'insécurité linguistique, ressentie par les Ivoiriens. En effet, cette insécurité est une des causes du développement des particularismes dans le français en Côte d'Ivoire (Mel & Kouadio 1990). Ainsi, une nouvelle pédagogie du français conçue en contraste avec les langues nationales, mais également avec le français central, pourrait contribuer non seulement à l'éveil de la conscience linguistique des élèves, mais également permettre de ne pas favoriser une diglossie français local / français central.

Par conséquent, la distinction idéologique que font encore aujourd'hui de nombreux sociolinguistes entre les fonctions « nobles » réservées à la langue officielle et les fonctions « basses » ou « inférieures » réservées aux langues vernaculaires ne change rien au fond du problème. En effet, jamais le français n'assurera en Afrique, pas plus que dans les départements d'Outre-Mer, la transmission totale d'une expérience. Cependant, la langue française appartient désormais à l'environnement social « naturel » de l'apprenant africain, et son rôle n'est plus seulement celui d'un code impersonnel, destiné exclusivement à des échanges d'informations purement intellectuelles, administratives, scientifiques, ou techniques, mais également à l'expression d'une identité géographique, linguistique et sociale spécifique.

Références

BEACCO Jean-Claude, 2001, « Le combat pour le plurilinguisme semble aller de soi tant il est nécessaire. Mais la bataille n'est pas gagnée car les idéologies qui le menacent sont fortement agissantes », *Le Français dans le monde*, 314, p. 25-27.

BOYER Henri, 2002, « Sociolinguistique : faire corpus de toute(s) voix ? », *Mots. Les langages du politique*, 69, p. 97-102.

De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue : guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 2007.

DUPONCHEL Laurent, 1971, « Réflexions sur l'enseignement du français en Côte d'Ivoire », dans G. Canu, L. Duponchel et A. Lamy, *Langues négro-africaines et enseignement du français*, ILA, Abidjan, p. 18-36.

GADET Françoise, 2007, *La Variation sociale en français*, Paris, Ophrys.

HABERT Benoît, 2000, « Des corpus représentatifs : de quoi, pour quoi, comment ? », dans M. Bilger (éd.), *Linguistique sur corpus*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 11-58.

KOUADIO N'GUESSAN Jérémie, 1993, « La situation linguistique de la Côte d'Ivoire », *Diagonales* 26, 42-44.

KOUADIO N'GUESSAN Jérémie, 2007, « Le français : langue coloniale ou langue ivoirienne ? », *Cairn*, 126, p. 69-85.

LAFAGE Suzanne, 2002, *Le lexique français de Côte d'Ivoire, appropriation et créativité, (tome 1 et tome 2), RROFCAN,* 16 et 17, Nice, Institut de Linguistique française, CNRS.

MEL GNAMBA Bertin et KOUADIO N'GUESSAN Jérémie, 1990, « Variétés lexicales du français en Côte d'Ivoire », dans A. Clas et B. Ouoba (éds), *Visages du français, variétés lexicales de l'espace francophone*, Paris, Aupelf et John Libbey Eurotext, p. 51- 58.

REH Mechthild und HEINE Bernd, 1982, *Sprach politik in Afrika*, Hamburg, Buske.

SIMARD Yves, 1994, « Les français de Côte d'Ivoire », *Langue française*, 104, p. 20-36.

10

Lorsque la réflexion sociolinguistique éclaire la problématique de l'enseignement du FLM…

Jean-David BELLONIE
Université de Fribourg (Allemagne) – Modyco
et **Emmanuelle GUERIN**
Université d'Orléans - LLL, Modyco

En écoutant les enseignants évoquer leurs difficultés, on s'aperçoit que l'essentiel des problèmes qu'ils rencontrent réside dans la relation entre le « français scolaire » tel qu'il circule et est enseigné à l'école (Bertucci & Corblin 2004) et les pratiques langagières effectives des élèves. Certains se plaignent de l'influence des écrits électroniques et autres SMS sur l'apprentissage de l'écrit standard, d'autres mettent en avant les langues étrangères parlées par les familles, d'autres encore accusent les variétés de langue perçues comme « pauvres » et actualisées par les élèves entre eux de freiner l'appropriation du code standard. Quoi qu'il en soit, la question des pratiques langagières des élèves et la place qu'ils attribuent (ou non) à la forme de français enseignée dans leur répertoire amènent à sortir du champ strictement didactique pour se positionner davantage dans le champ de la sociolinguistique (Gadet & Guerin 2008). Il s'agit dans un premier temps de proposer une définition de la forme de français enseignée qui ne s'appuie pas exclusivement sur la valeur symbolique qu'on lui attribue. Nous entendons montrer dans quelle mesure sa constitution rend son actualisation pertinente dans des situations de communication précises, caractérisées par des paramètres situationnels précis, et non dans d'autres. On s'oppose de fait au caractère monopoliste du français standard que l'idéologie du standard invite à supposer. Dans un second temps, nous proposerons de considérer l'articulation entre appréhension de la variation, c'est-à-dire des différentes formes de langue en circulation, et l'enseignement d'une forme en particulier. Nous nous appuierons sur un travail d'enquête mené dans des écoles martiniquaises, la concurrence du créole, du français et toutes les formes de langue intermédiaires rendant la relation entre didactique et sociolinguistique évidente. Nous conclurons en montrant dans quelle mesure l'absence de représentation de la variation au profit de la survalorisation exclusive de la forme standard dans les enseignements place les enfants au cœur du conflit opposant logique pragmatique et logique sociale qui stérilise tout retour réflexif sur la langue.

Le propre de l'idéologie du standard est d'inciter les membres de la communauté à considérer la forme standard comme illustrant la langue. Ainsi, on a grand mal à parler des autres formes si ce n'est en des termes dévaluatifs : « incorrect », « vulgaire », « faux », « pas beau », « pas français », etc. Cette conception hypervalorisante de la forme standard confère à celle-ci un caractère monopoliste en reconnaissant sa validité quels que soient les paramètres situationnels contraignant les locuteurs. C'est cette omnivalidité supposée qui empêche de questionner sa forme, non pas pour constater qu'elle prend pour caution les écrits littéraires, mais plutôt en des termes qui la mettraient en relation avec le type de situations de communication dans lesquelles il est effectivement pertinent de l'actualiser. Pourtant, à l'image des

autres formes, on peut éclairer la motivation de la sélection des unités de la langue à partir desquelles elles s'organisent. En prenant effectivement pour caution les écrits littéraires, la forme standard, qu'elle se réalise à l'oral ou à l'écrit, conserve, de par sa constitution, les traces de l'adaptation aux contraintes propres aux écrits tendant vers la distance communicative, c'est-à-dire des productions susceptibles d'être reçues et interprétées en dehors du cadre dans lequel elles sont élaborées. Autrement dit, la forme standard se caractérise par la combinaison d'unités permettant une interprétation des informations (idéalement) quels que soient l'identité du récepteur et le cadre spatiotemporel dans lequel s'inscrit la réception. La visée est, de fait, tendanciellement universalisante. Il s'agit donc d'envisager le texte produit comme ne reposant pas sur un capital de connaissances (savoirs, expériences, appréhension du cadre spatiotemporel) partagé par les acteurs de l'échange. Cet éclairage pragmatique de la forme standard permet une caractérisation qui permet d'intégrer cette forme à l'ensemble des formes possibles de la langue sans qu'elle n'occupe une place prépondérante : à l'image de toute autre forme, son actualisation peut être corrélée à une série de paramètres situationnels. Dès lors, on place sur le même plan les productions qui peuvent, par exemple, émerger de situations d'échanges par SMS et celles illustrant la forme standard en ce sens qu'elles sont, dans un cas comme dans l'autre, le fruit de l'adaptation aux contraintes situationnelles.

Il ne s'agit évidemment pas d'occulter la valeur symbolique attribuée aux différentes formes. On sait quels bénéfices on a à maîtriser la forme standard dans les échanges au sein de la communauté. S'il est possible de caractériser de façon objective la forme standard, ce n'est pas ce sur quoi va reposer sa sélection au dépend d'autres formes dans la plupart des échanges. Il s'agit, le plus souvent, d'afficher une face, au sens goffmanien, qui signale à l'interlocuteur / lecteur une certaine position dans l'échelle sociale. De fait, les occurrences d'actualisation de la forme standard s'observent majoritairement dans des situations de communication dont les paramètres ne contraignent pas spécifiquement à viser une réception universelle comme le suggéreraient les unités de la langue en jeu. Outre le caractère relativement prestigieux qu'elle confère aux usagers, en étant élevée au rang de modèle commun, elle est également celle que l'on sélectionne lorsque le partage de connaissances avec l'autre est minimal puisqu'on la suppose, si ce n'est maîtrisée, au moins reconnue de tous les membres de la communauté. Notons que ces deux facteurs de sélection se combinent dans un grand nombre de situations où il est question d'un échange entre personnes inconnues : on cherche à être reconnu comme un individu d'une certaine valeur sociale (symbolique) par la langue en l'actualisant sous une forme qui est censée être connue pour permettre l'intercompréhension.

L'hypothèse que nous posons entend présenter cette caractérisation de la forme standard comme nécessaire à l'enseignement du FLM. Elle serait la clé de voûte d'un enseignement de la langue qui ne nierait pas la variation de la langue. Sans remettre en question la nécessité de l'enseignement de la forme standard, un éveil à la réalité de la langue, c'est-à-dire cet objet variable, insaisissable et en perpétuelle évolution, est indispensable à tout enseignement qui se veut tendre à la maîtrise de la langue. Certes, on n'enseigne pas toutes les formes de la langue, on circonscrit un ensemble de formes. Pour autant, cet ensemble doit être pensé comme une partie, et non le tout, de l'ensemble indéterminable des formes de langue. En proposant de mettre en relation la forme standard et l'usage en situation, on suppose nécessairement qu'à d'autres usages correspondent d'autres formes. Dès lors, il n'est plus question de proposer l'enseignement d'une forme invalidant systématiquement toutes les autres formes. On envisage ainsi la réception du savoir nouveau transmis par l'école comme moins intrusif, moins violent, puisqu'il ne repose pas sur le présup-

posé que tout autre élément du répertoire linguistique des enfants serait à éradiquer. Par ailleurs, il est également question d'un sens à donner à l'enseignement du FLM qui ne repose pas sur d'arbitraires considérations qui convoquent le concept de bel/bon usage. Pourquoi enseigne-t-on telle forme de langue plutôt qu'une autre ? Parce qu'elle est utile dans des situations de communication suffisamment marginales pour ne pas participer du quotidien de tous les individus et, de fait, l'accès à sa maîtrise n'est pas garantie en dehors d'un apprentissage explicite. Si les situations en question sont effectivement rares, elles n'en restent pas moins envisageables et, par ailleurs, elles ont généralement en commun de s'inscrire dans des contextes marqués par un enjeu social fort. Enfin, cette forme est la référence commune, un des éléments qui participent de la cohésion de la communauté.

Partant de cette caractérisation de l'objet d'enseignement, quels bénéfices peut-on en tirer sur le terrain ? Comment et pourquoi en proposer une « transposition didactique » [1] ? Pour répondre à ces questions, nous nous sommes notamment intéressés à la pratique didactique dans les écoles martiniquaises. La spécificité de l'enseignement du FLM dans une région créolophone nous apparaît comme pertinente puisque la cohabitation au quotidien des formes de créole, des formes de français et des formes manifestant un mélange des deux langues, met clairement en évidence l'écart par rapport à la forme enseignée (Bellonie 2009). Notre hypothèse soutient l'idée que cet écart n'est pas spécifique aux régions créolophones mais est repérable sur l'ensemble du territoire francophone. L'intérêt de nous appuyer ici sur la Martinique repose sur le fait que la présence du créole marque de façon plus évidente pour la démonstration une différence formelle sans laquelle on peine parfois à admettre une distinction entre les formes. Les formes de langue autres que standard sont considérées comme des formes déviantes étant donné les représentations véhiculées au sein de la communauté et, de fait, leurs spécificités formelles sont envisagées relativement au standard sans leur reconnaître une valeur propre. La présence du créole permet davantage de mettre à distance ces représentations : les formes de créoles ne peuvent effectivement pas être analysées comme des formes déviantes du modèle standard. Certes, on observe un phénomène de diglossie attribuant au français le statut de langue haute et au créole celui de langue basse. Pour autant, le créole reste une langue distincte qui n'est pas vécue comme une variante formelle fautive du français. Ainsi, lorsqu'un locuteur sélectionne une forme de créole parce qu'il en perçoit la pertinence compte tenu des paramètres situationnels, on peut difficilement imaginer qu'il le fait tout en sachant que la forme correcte attendue serait la forme standard. L'idéologie du standard ne permet pas un tel raisonnement lorsqu'il est question de formes de français autres que standard. Ce que nous montre l'enquête menée en Martinique, c'est que tenter de construire un argumentaire autour de l'absolue pertinence de la forme standard lorsqu'entre en jeu une autre langue partagée par tous les membres de la communauté relève de l'impossible et donne lieu à des prises de positions reposant sur un certain nombre d'incohérences.

Rappelons tout d'abord qu'en Martinique, il existe une situation de bilinguisme « déséquilibré », les deux langues en présence étant le français, langue officielle, et le créole, langue régionale depuis 2001. Bien que le français soit considéré comme la langue de promotion sociale, étant donné son enseignement à l'école, le créole,

1. On mesure toute la difficulté d'appréhender le concept de « transposition didactique » lorsqu'il est question de la didactique du FLM (Simon 1999). Les propositions faites ici vont dans le sens d'une prise de distance par rapport à ce concept tel qu'il a été pensé (Chevallard), c'est-à-dire une adaptation tenant compte de la particularité de l'objet langue par rapport aux autres objets d'enseignement moins vivaces, moins variables, plus facilement cernables, etc.

qui semble être moins utilisé dans les familles [2], fait cependant l'objet de nombreuses actions de revalorisation et émerge de plus en plus dans la sphère publique. La situation sociolinguistique ne relève pas d'une diglossie classique et fait apparaître des formes de langue mixtes issues des contacts fréquents entre les formes actualisées de français et de créole. Il en résulte qu'en milieu scolaire, les enseignants n'ont pas toujours une perception claire des frontières entre les formes de langues. En outre, l'idéologie du standard imprègne les pratiques de classe au point où, même pour des enseignants de Langue et Culture Régionale (dispensant un cours de créole), il est difficile d'intégrer la variation dans leurs pratiques pédagogiques. Les exemples [3] 1 et 2 proposés ci-après proviennent d'enregistrements effectués en 2006 dans une classe de CM1 d'une école du Nord de l'île. Les situations de classe sélectionnées nous intéressent dans la mesure où l'enseignant (M) est confronté à des logiques de fonctionnement ne lui permettant pas d'appréhender, de façon optimale, les erreurs de ses élèves (E). Comme le rappelle Lahire (2008 : 90), la difficulté pour les élèves réside dans la compréhension passive d'un langage-objet, par opposition à une compréhension active, induite par l'interprétation d'un énoncé, au sein d'un échange verbal, et d'une situation particulière. Ainsi « *on ne parle pas de quelque chose à quelqu'un mais [en situation scolaire] on* construit *quelque chose » (ibidem* : 91). Il existe de multiples situations de classe dans lesquelles les élèves éprouvent des difficultés à construire ou à transformer des structures de phrases, en particulier lorsqu'il s'agit de demandes expresses des enseignants. L'exemple (1) illustre la problématique de cette confrontation de logiques divergentes en classe (grammaticales *vs* « en contexte »). L'enseignant tente de faire appel à la compréhension active des élèves les plus en difficulté en les invitant à se référer à des situations concrètes, à des expériences personnelles. Les élèves doivent construire des phrases afin d'illustrer la leçon de grammaire et E12 décide d'avoir recours au créole. Le maitre rejette sa proposition, non pour la forme de langue choisie, qui est pertinente selon l'enseignant (« ça me dérange pas »), mais pour le choix de E12 qui s'est restreint à l'espace représenté par la salle de classe pour trouver une inspiration : le maitre lui reproche, en effet, d'avoir « copié », car il a lu une inscription, figurant sur un panneau, accroché au dessus du tableau faisant face aux élèves. Il ne lui reproche donc pas l'actualisation du créole.

(1) E1 : les a-beilles butinent les fleurs pour fabriquer du miel
M : oui
E12 : *an lanmen ka lavé lot*
M : on entend RIEN c'est pas la peine de regarder le camarade on regarde pas sa bouche parce qu'il doit parler suffisamment fort ((s'adressant à E12)) allez-y
E12 : *an lanmen ka lavé ka lavé lot* [dœ] *lanmen ka lavé an fidji*
E : j'ai rien entendu
M : vas-y vas-y laisse-le
E12 : *an lanmen ka lavé la- dé- lanmen ka lavé an fidji*
M : où c'est que tu as pris ça ? *misié kopié* ((rires)) alors écoute *man dakò an lanmen ka lavé alors an lanmen ka lavé lot* répète toi
E12 : XX

2. Sur 1 220 informateurs (enquêtes IRD-Martinique menées en milieu scolaire en 2003) une majorité déclare que le français est leur langue maternelle et/ou que c'est la langue qu'ils parlent le plus souvent ; plus de 30% déclarant utiliser les deux langues.

3. Conventions de transcription : italiques pour les segments en créole ; « X » pour les syllabes incompréhensibles ; majuscules pour les montées intonatives ; parenthèses doubles pour les commentaires divers ; « <…> » pour les chevauchements ; « - » pour les amorces de mots ou les auto-interruptions ; « EE » pour le groupe d'élèves.

M : non regarde *an lanmen ka lavé lot dé lanmen ka lavé an fidji* alors euh en créole ça me dérange pas

E : XX

M : mais seulement ce qui me dérange c'est qui me dérange c'est que tu as copié alors tu aurais dû trouver une phrase en créole si t- ça me gêne pas du tout hein tu pouvais faire ça tu préférais faire en créole ? ((à E12 qui acquiesce)) ça me dérange pas mais tu trouves autre chose mais pas ça alors ((en montrant la dernière rangée d'élèves)) tu as le temps de faire ça le temps qu'on arrive là-bas tu nous donnes une phrase d'accord ?

(2) M : tu as vu hier soir ?

E5 : oui

M : c'était intéressant ?

E5 : oui <je suis allée>

E2 : <monsieur>

M : quand- quand au moment quand je s- je savais pas je suis allée j'ai regardé le début et puis un bon moment après j'ai pris sommeil

M : j'ai PRIS sommeil ? quoi qu'est-ce que tu as avec sommeil ? j'ai PRIS sommeil ? comment que tu- alors- j'ai <pris>

E8 : <je me suis> endormi

M : j'ai pris le dictionnaire j'ai pris sommeil

E8 : ((en chuchotant)) je me suis endormi

M : où que tu l'as pris ?

E5 : je l'ai pris

M : <c'est des XX J'AI pris sommeil c'est quel verbe> le verbe ?

E15 : <monsieur je XXX>

E5 : <euh>

E : <prendre un dictionnaire>

E5 : PREN<dre>

M : <PREN>dre alors comment que tu as pris ?

E5 : ((baissant la voix)) je sais pas

M : c'est toi qui a dit j'ai pris

E15 : je me <SUIS>

M : <PRENDS> quelque chose pour moi essaie de prendre quelque <chose (ici)>

E8 : <XXX>

M : tu as p- j'ai pris le livre comment tu peux pris sommeil qu'est-ce qu'on dit ?

E15 : je me suis endor<mi>

M : <je > me suis endormi <c'est vrai c'est ça hein >

E8 : <XXX>

M : mais même avec des collègues hein tu sais j'ai pris sommeil sur le canapé

E16 : OUI moi <aussi (je dis, j'avais dit) ça>

M : <le sommeil m'a> pris sur le canapé ((en riant)) c'est vrai alors évitons hein ces choses là d'accord ? évitons

Ce qui pose problème en (2), c'est l'attitude normative de l'enseignant. Certes, il tente de donner une légitimité à la proposition de E12, mais il n'explique pas pourquoi il n'accepte pas *prendre sommeil*. Pourtant, de son propre aveu, l'expression en question lui est familière et fait partie de ses pratiques quotidiennes. Cela soulève donc la question du type de remédiation à envisager en pareille situation. Il semblerait plus pertinent de faire réfléchir l'élève au caractère interlectal de sa production, et de son inadéquation aux attentes de l'école. On entend par là une réflexion portant sur ce qui sera évalué en cours de Langue et Culture Régionale - créole (la forme

standard du créole martiniquais) ou en cours de français (la forme standard du français). Ainsi, on peut demander à l'élève de dire la même chose en créole, en l'occurrence *pwan somey*. Ce qui confirme que *prendre sommeil* prend appui sur la forme créole. Dans un second temps, il est indispensable de ne pas invalider les mots français *prendre* et *sommeil*. Il faudra amener les élèves à aller chercher dans le dictionnaire les définitions de ces deux mots, afin qu'ils appréhendent par eux-mêmes l'impossibilité, en français scolaire, de combiner *prendre* et *sommeil*. Rien n'empêche par la suite de réfléchir avec les élèves aux raisons pour lesquelles *prendre sommeil* peut faire sens même pour des non-créolophones.

Ce qu'on a pu voir de l'intérêt de proposer une caractérisation de la forme enseignée davantage en lien avec des usages réels, c'est-à-dire qui ne nie pas la pertinence et la fonctionnalité des autres formes (quelle que soit la langue concernée), permet de penser la didactique du FLM différemment. De la réflexion sociolinguistique on tire les éléments nécessaires pour observer, comprendre et assumer la variation. Si l'observation et la compréhension semblent être prises en compte dans les Instructions Officielles, il n'est pas question d'assumer la variation : les formes autres que la forme standard ne bénéficient d'aucun crédit dans l'école, la forme enseignée étant présentée comme la seule forme valide. Si l'on parle de variation, de diversité des textes, il n'en reste pas moins que la description grammaticale scolaire, ne prend en charge que les unités qui caractérisent la forme standard (Guerin 2009). Ainsi, on ne donne pas aux enfants les moyens de réfléchir à la pertinence ou non de la forme de langue à actualiser. On les conditionne d'emblée à consacrer la forme standard seule bonne forme, seul bon usage, envers et contre toute logique pragmatique. Lors d'une enquête menée auprès d'enfants, cette fois-ci en métropole, dans des écoles d'une ville de l'Essonne (91), Épinay-sous-Sénart, les propos des enfants recueillis vont globalement dans ce sens. Alors qu'ils reconnaissent la nécessité de recourir à d'autres formes de langue dans certaines situations, l'omnivalidité de la forme standard semble s'imposer. À travers ce que nous disent les enfants on prend la mesure de la confusion qui s'installe lorsqu'il s'agit de parler de la langue : les enfants, sans doute bien plus encore que les adultes, pour qui l'essentiel du répertoire linguistique est stabilisé quelle que soit la fiabilité de son fondement, sont pris dans une ambivalence les poussant à réagir à des règles qui s'opposent, dans bien des cas, à la logique des échanges sociaux. C'est ce que l'on peut voir dans l'extrait suivant (3). Les enfants (A2, A et D) expliquent à l'enquêtrice (EG) la difficulté d'actualiser la forme standard entre pairs étant donné la nécessité de recourir au code commun d'une communauté restreinte pour y être intégré, et, dans un même temps, ils collent au discours idéologique qui soutient que la forme standard est la forme « normale » de la langue, celle que l'on actualise couramment.

(3) A2 : On raccourcit les mots mais en plus les mots qu'on apprend à l'école c'est mieux de les employer dehors parce que c'est des mots polis.

EG : Ouais mais est-ce que imaginons tu descends en bas là jouer avec tes copains avec quoi avec tes rollers avec euh <A2 : Ton vélo.> ton vélo <E : Ton ballon.> bon tu descends avec ton vélo avec ta bande de copains et toi tu descends tu te dis moi je vais parler comme on m'a appris à l'école parce que c'est bien parce que c'est poli quelle tête ils vont faire tes copains ?

A2 : Ils vont faire je suis une tapette.

EG : Ah.

A2 : Moi je m'en fous je m'en moque si ils disent ça.

EG : Vas-y.

A : Il y a des gens ils s'en moquent dont comment tu parles hein.

EG : Ouais.

A2 : Des fois ils s'en moquent mais ils vont pas dire tu es une tapette ils vont dire euh.

D : Ouais tu es pas chiche de le dire.

A2 : Ouais ils vont dire tu es pas chiche de parler comme ça tu as peur et tout tu as peur de te faire taper et tout.

EG : Ah ouais carrément.

D : Parce que en général on parle normalement.

EG : Ouais c'est ce normalement ça veut dire comme à l'école ou comme dans la rue ?

D : Comme à comme à l'école.

On voit que la façon d'aborder, notamment à l'école, le décalage entre la forme enseignée et les formes de langue effectivement en usage au quotidien ne permet pas aux enfants de porter un regard réflexif sur la langue, étant donné que ce qui peut leur être dit contredit ce qu'ils peuvent expérimenter en dehors d'un enseignement guidé. En ce sens, la situation des régions françaises créolophones est similaire à celle qui est observable dans l'hexagone, sans compter que la question du bilinguisme et d'une représentation hiérarchisée des langues atteint un grand nombre d'enfants résidant en métropole.

La considération de la variation permet une considération globale de tous les écoliers français en accordant davantage d'importance à l'écart qui sépare l'objet d'enseignement et les usages. Autrement dit, en s'intéressant principalement aux usages, on est en mesure de penser une didactique du FLM qui s'ancre dans la réalité de la langue sans entretenir des représentations dont la source est davantage à corréler au jeu de valeurs symboliques qui s'organise au sein de la communauté qu'à la langue elle-même. Certes, l'un et l'autre sont difficilement dissociables, pour autant ces deux domaines doivent être distingués : lorsque l'on travaille sur la langue dans une perspective didactique, on ne travaille pas sur ses représentations. On peut supposer qu'il s'agit là d'un autre type d'apprentissage. Pour que cette distinction soit opérationnelle, on ne peut faire l'économie d'un éveil à la variation dans les enseignements. Partant, on conçoit le terrain didactique comme un champ d'application privilégié pour la réflexion sociolinguistique.

Références

BELLONIE Jean-David, 2009, *Ce que la didactique du français langue maternelle peut tirer d'une étude sociolinguistique*, doctorat de l'Université Paris X - Nanterre / LMU - Munich.

BERTUCCI Marie-Madeleine et CORBLIN Colette (éds), 2004, *Quel français à l'école ? Les programmes de français face à la diversité linguistique*, Paris, L'Harmattan.

GADET Françoise et GUERIN Emmanuelle, 2008, « Le couple oral / écrit dans une sociolinguistique à visée didactique », *Le Français aujourd'hui*, 162, p. 21-28.

GUERIN Emmanuelle, 2009, « Authenticités des données et description grammaticale scolaire », *Mélanges*, 31, p. 147-157.

KOCH Peter et OESTERREICHER Wulf, 2001, « Langage oral et langage écrit », *Lexicon der romanistischen Linguistik*, Tübingen, Niemeyer, p. 584-627.

LAHIRE Bernard, 2008, *La Raison scolaire. École et pratiques d'écriture, entre savoir et pouvoir*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

SIMON Jean-Pascal, 1999, « La didactique du français, entre modélisation et concepts » *in Pratiques langagière et didactique de l'écrit, Hommage à Michel Dabène*, Grenoble, Ivel-Lidilem.

11

Renoncer à la « communauté linguistique » ?

Aude BRETEGNIER
EA 4246 Dynadiv (Tours & Limoges), Université François-Rabelais de Tours

La notion de « communauté linguistique » (CL) occupe une place centrale dans l'hypothèse sociolinguistique selon laquelle un espace social est aussi un lieu de structuration linguistique, au sein duquel langue, norme et variation linguistique sont non seulement en partage, mais aussi socialement structurées, organisées dans la logique de cette structuration.

La sociolinguistique, bien entendu, n'a nullement l'exclusivité de la réflexion sur cette notion, qui, comme le rappelle P. Patrick (2003), lui préexiste, mais aussi la dépasse :

> Every branch of linguistic that is concerned with representative samples of a population; that takes individual speakers or experimental subjects as typical members of a group; that studies langue as attributable to a socially coherent body […]; or that takes as primitive such notions as 'native speakers', 'competence/performance', 'acceptability', etc., which manifestly refers to the collective behavior, rests partially on a concept equivalent to the SpCom. (2003 : 573)

Mais en sociolinguistique, elle trouve un écho particulier, renvoyant à ces conditions sociales de production dans lesquelles il s'agit d'« ancrer l'étude du langage », « véritable pétition de principe de la sociolinguistique au regard de la linguistique » (Boutet & Heller 2007 : 306). Elle construit non seulement le terrain du sociolinguiste mais aussi ses questions fondamentales : En quoi la variation linguistique est-elle effectivement socialement structurée ? En quoi ce qui est identifié comme groupe, réseau social, plus ou moins formel, officiel, large, correspond à une CL, et à quoi cela renvoie-t-il ? L'étude d'un espace social au départ de questions de langue(s) permet-elle de mettre en exergue des fonctionnements sociaux qui échapperaient à une analyse sociologique coupée de ces questions ?... C'est dire son importance à la fois théorique et symbolique.

Cet article vise une analyse des manières dont s'est construite cette notion de CL en sociolinguistique, et dont elle peut aujourd'hui se concevoir. Son histoire, vaste, complexe, s'articule à celles, tout aussi complexes, des notions de langue, de norme, ainsi qu'à celle de la conception de ce qui relève du « social » et de ses relations aux questions linguistiques. De fait, la diversité des conceptions peut être interrogée à l'aune de la manière dont, au départ de différentes approches épistémologiques, l'accent est variablement porté sur la langue, la variation sociolinguistique, l'activité de communication, ou encore sur les dimensions représentationnelles, symboliques, imaginaires.

1. « Communauté linguistique » : langue, norme, social…

La réflexion part de la langue, telle que conçue en linguistique structuraliste, qui entend l'étudier « en elle-même, pour elle-même » (*CLG*). L'idée de « communauté »

est présente mais peu développée dans cette approche qui affirme le caractère social de la langue tout en considérant de que ce « social » relève de l'« extralinguistique », ne participe pas à la structuration « interne » de la langue, qui constitue un système autonome de relations formelles. La notion de « variation » n'est pas exclue, mais associée à la « parole », elle est considérée comme « libre », aléatoire.

1.1 Communauté de langue ?

Le « circuit de parole » s'unifie ainsi en fonction d'un schéma communicationnel théorique, renvoyant à un échange symétrique entre des individus abstraits, interchangeables. Cette conception forge l'idée d'une communauté-entité homogène, rassemblée autour d'une langue invariablement maîtrisée par tous : « Tous reproduiront non exactement sans doute, mais approximativement… » (*CLG* : 29). Dans une logique behavioriste, Bloomfield (1933) décrit la « communauté de langue » comme « ensemble de locuteurs qui agissent au moyen d'un discours » (1933 : 44), qui « coopèrent au moyen d'ondes sonores » (1933 : 31). Le postulat d'homogénéité stable de la CL se retrouve encore dans les travaux génératives, avec l'idée d'un locuteur prototypique, un « locuteur-auditeur idéal » qui « connaît parfaitement sa langue » (Chomsky 1965 : 12), corolaire d'une conception statique de la « compétence ». L'approche fonctionnaliste met l'accent sur la langue comme instrument de communication, mais ne déconstruit pas cette idée de langue également impartie à tous.

1.2 Norme(s) linguistique(s) ?

Au départ de la déconstruction des clivages structuralistes qui isolent la langue de ses locuteurs, de son environnement et de son histoire, la sociolinguistique va contribuer à faire évoluer cette conception de « communauté de langue » en « communauté de normes », qui se fonde sur l'hypothèse de l'intervention du social dans la structuration même de la langue, mais aussi de son devenir.

La linguistique structuraliste, descriptiviste, est peu à l'aise avec cette notion de « norme ». Dans une double vigilance de distinguer le champ de celui de la grammaire, « normative » au sens de « prescrivant la norme », mais aussi de s'extraire de toute influence socio-idéologique, on parvient difficilement à concevoir la norme autrement que dans sa seule dimension prescriptive. Au départ de sa posture glossématique, Hjelmslev (1971) envisage pourtant un moment d'ajouter la norme comme troisième terme dans la dichotomie (langue) / usage (parole), en la concevant non plus comme type d'emploi, mais comme degré d'abstraction entre système et usage. Pour lui, la norme est « une forme matérielle définie par une réalisation sociale mais indépendamment du détail de sa réalisation » (1971 : 80 dans Peraldi 1983 : 350). « Matérialité » du système, la norme se réalise elle-même en usages, dont la variation demeure conçue comme aléatoire. Mais on peut penser que cette insertion du social entre système et usages fait réapparaître le spectre idéologique, car le linguiste, attentif à « démarquer la linguistique, qu'il voudrait […] strictement scientifique, […] des luttes et des conflits de pouvoir qui constituent le champ social » (Peraldi 1983 : 353) abandonne finalement ses travaux. Il réaffirme ainsi le clivage du binôme langue / parole, car la norme, écrit-il, n'est :

> […] qu'une abstraction tirée de l'usage par un artifice de méthode. Tout au plus, elle constitue un corollaire convenable pour pouvoir poser des cadres à la description de l'usage. À strictement parler, elle est superflue ; elle constitue quelque chose de surajouté et une complication inutile. (1971 : 88).

Au départ d'une approche fonctionnelle, les travaux de Coseriu (1952, 1967) reprennent cette double idée de tripartition et de degrés d'abstraction, mais avec une

autre conception de la norme. Coseriu propose un schéma général qui part des usages, les « actes linguistiques », à partir desquels il s'agit d'abstraire les éléments communs, pour parvenir à dégager « la norme ». Celle-ci est composée « des éléments normaux et constants d'une langue », mais, précise-t-il, « ces éléments sont néanmoins non pertinents du point de vue fonctionnel car ils ne peuvent être classés dans le système » (Coseriu 1952 : 69, trad. Lara 1983 : 156).

Ainsi, la scission se déplace, mais se reproduit : chez Hjelmslev, elle se produisait entre : [système (qui se matérialise en) norme] *et* usages ; chez Coseriu, elle intervient entre : [usages (à partir desquels extraire la) norme] *et* système. Ultime abstraction, le système reste conçu comme relevant d'une structuration autonome. Le « social », territoire de la norme, est envisagé l'angle de sa fonction unificatrice des productions idiolectales, mais pas comme structurant ces idiolectes.

2. Approches sociolinguistiques

L'apport de la sociolinguistique dans ce domaine doit être reconnu comme majeur. Le champ de réflexion, peut-être parce qu'il se construit à l'*entre-deux* disciplines, regards, ouvre la possibilité d'une déconstruction des dichotomies saussuriennes (Encrevé 1976) pour produire une conception de « la langue » englobant les différents niveaux d'« abstraction ». Ce travail implique de penser les articulations jusque là considérées comme clivages. D'un point de vue sociolinguistique, « la langue » renvoie à un système de normes linguistiques dont la configuration rend compte de l'organisation sociale dans laquelle il s'inscrit, qui le structure. Ici, la norme, sociale avant tout, n'est donc plus *entre* système et usages : elle structure ce système en système linguistique complexe, dynamique, pluridimensionnel, et cela jusque dans ses dimensions socio-individuelles : comportements et attitudes apparaissent désormais socialement signifiants. Mais si cette conception de « communauté de normes » est globalement partagée, elle se décline en fonction d'approches divergentes.

2.1 CL : un système de normes linguistiques socialement structurées et structurantes

Le travail de Labov (1966, 1976) montre qu'une CL s'organise en un système structuré de variétés linguistiques corolaires de positions sociales. Les variétés s'articulent en une stratification sociolinguistique soumise à un modèle normatif dominant, reconnu par tous comme variété de référence, et fondant la cohésion de la communauté. En mettant en rapport la stratification sociale et la variation linguistique, Labov rend ainsi compte de son caractère non seulement non aléatoire mais aussi socialement structuré (1976 : 176-177). La CL se caractérise ainsi par la « participation conjointe à un ensemble de normes » (*ibid* : 187-188).

Ce modèle rend compte de la double dimension de la communauté : à la fois hétérogène et homogène, unifiée par le partage et la reconnaissance (même conflictuelle) de la norme linguistique socialement instituée, macro-étalon d'évaluation des pratiques. Cet aspect permet à Labov de compléter sa définition : les locuteurs utilisent des formes variées, mais, à l'aune de normes communes, produisent les mêmes « attitudes sociales » (*ibid* : 187-188), qui forment un « système de réactions subjectives régulières » (*ibid*. : 338 n.).

Dans une approche ressemblante mais inspirée par la sociologie marxiste, Bourdieu (1982) considère la CL comme « marché » stratifié de positions et de légitimités liées à la langue, pour mettre plus fortement l'accent sur les dynamiques conflictuelles de la structuration sociale. Dans cet espace de tensions et de rapports de force inégalitaires, différents groupes s'affrontent, dont le « pouvoir symbolique » (2001), lié au « capital » social et linguistique, est déterminé par la position sociale, mais

aussi marque cette position, en devient l'emblème ou le stigmate. À l'instar de Labov, Bourdieu (1987) montre que la structuration sociolinguistique s'exprime jusque dans les attitudes, qu'il nomme « jugements classificatoires ». Pour lui, ces jugements renvoient à une « aptitude, inhérente à chaque individu socialisé, à établir des relations entre des pratiques […] et des positions dans l'espace social » (Bourdieu 1987 : 157). Ils sont en ce sens considérés comme produit d'une forme de double structuration, à la fois « objective », et « subjective », produit de l'intériorisation des normes sociales par les acteurs.

La conception de la notion de « norme » se complexifie : à l'articulation du social et du linguistique, elle apparaît comme pouvant être diversement envisagée, ce que vient illustrer la distinction proposée par A. Rey (1972) entre normes « prescriptives », « objectives » et « subjectives », ces dernières apparaissant à travers les attitudes normatives. D'une certaine manière, les trois niveaux de la tripartition initiale apparaissent encore, mais ils sont envisagés, non comme degrés d'abstraction séparés, mais comme recomposant la globalité sociale de « la langue ».

2.2 CL : des normes socio-interactionnelles en partage

D'autres conceptions de la CL émergent au départ de l'étude de la communication. Ces recherches sont en partie à la fois issues et démarquées de l'anthropologie linguistique (Sapir), mais aussi des recherches en pragmatique, en linguistique fonctionnelle et en philosophie du langage, qui concourent, au départ de différentes approches, à l'étude de l'activité de communication. Elles empruntent encore à l'ethnométhodologie (Garfinkel 1967), et ouvrent l'idée d'une « ethnographie de la communication » (Gumperz & Hymes 1972, Hymes 1974), qui, au-delà de l'étude des processus de construction de sens en interactions, porte l'idée que ces interactions contribuent à structurer le social (Boutet & Heller 2007). Ce travail va ainsi conduire les chercheurs à s'inscrire dans une perspective explicitement interactionnelle (Gumperz 1982, 1989).

Ici, la logique se renverse. « Le social » n'est plus étudié tel qu'il détermine les positions et les pratiques, mais tel qu'il s'exprime et se construit dans la dynamique des interactions, qui se produisent en référence à un ensemble d'« implicites sociaux », de « conventions de communication », réalisent des « rituels interactionnels » (Goffman 1974).

Sur le plan épistémologique, cette approche implique de rompre avec la pensée causale et le paradigme explicatif / déductif postulés par le positivisme. Dans la perspective interactionnelle, inspirée à ce titre par la phénoménologie (Husserl), le postulat d'un social structuré est considéré comme conduisant à sur-déterminer des positions, des hiérarchies, des rapports de force univoques. Ici, l'activité est considérée comme sociale non seulement parce qu'elle est régie par un ensemble de normes en partage, mais aussi parce qu'elle participe à la construction de ce social et de ces normes. L'analyse des pratiques interactionnelles fait ainsi apparaître la manière dont les normes conventionnelles à l'aune desquelles les interlocuteurs agissent conjointement, sont à la fois sociales et situationnelles, se jouent diversement en situation, en fonction de la manière dont les interlocuteurs perçoivent les modalités et les enjeux situationnels, se situent et se positionnent dans cette situation sociale, en interprètent les normes. D'une situation à l'autre, d'un mouvement interactionnel à un autre, « la » variété de référence peut varier, et d'autres normes que *la* norme dominante sont susceptibles d'intervenir, prendre le relais.

On retrouve ainsi l'idée d'une variation socialement organisée, mais celle-ci n'est plus *a priori* et seulement comprise à l'aune de la (macro-)stratification sociale. Les locuteurs ne sont plus pré-définis en fonction leur appartenance sociale,

mais au départ de la manière dont ils produisent ces appartenances, les marquent, les affirment, les occultent, les feignent, etc. L'analyse des processus d'auto-définition à l'œuvre dans les activités interactionnelles, qui tient une place centrale, fait écho à l'un des principes fondateurs de l'approche compréhensive (Weber) : situer l'analyse du point de vue de l'acteur, chercher à comprendre sa propre logique, les interprétations du social qui le conduisent à faire ce qu'il fait, dire ce qu'il dit, etc.

La CL est ainsi conçue comme « organisation de la diversité » (Hymes 1991 : 52), répertoire social de ressources et de conventions socio-interactionnelles, que les interlocuteurs partagent et sélectionnent au gré de la manière dont ils évaluent les situations. C'est à travers la participation conjointe à ces jeux socio-interactionnels qu'est pensée la construction de la cohérence souple de la CL.

2.3 Quelques autres questions transversales

D'autres questions apparaissent encore dans cet immense chantier d'exploration.

2.3.1 Représentations, imaginaires

La complexification de la conception de la norme et de la CL ouvre la question de la prise en compte et du traitement des dimensions subjectives, représentationnelles, imaginaires, des processus socio-normatifs.

En sociolinguistique, cette réflexion se développe notamment à travers l'analyse des dynamiques diglossiques. L'accent est mis sur les dimensions conflictuelles (Kremnitz 1981, Boyer 1991 et 1997) des relations entre les langues, les normes dont elles sont porteuses, des affrontements inégalitaires qui génèrent des processus de minorisation, d'assimilation, etc. Cette conflictualité s'exprime de fait aussi dans les représentations sociales : elle favorise les processus de stigmatisation, et la construction de rapports difficiles, ambivalents aux langues, à l'origine de sentiments d'insécurité, de culpabilité « linguistiques » (Labov 1976, Lafont, 1971).

Ainsi s'ouvre tout un champ à explorer, qui interroge le rôle des représentations, des rapports construits aux langues, aux normes, non seulement dans la structuration des pratiques, mais aussi dans celle de l'espace sociolinguistique.

La théorie de la « langue polynomique » (Marcellesi 1984, 1986, 1987) va au bout de cette logique, en montrant, à propos du corse, un cas d'hétérogénéité linguistique sur le plan structural, unifié dans les représentations. Une langue incluant plusieurs normes, « […] dont l'unité est abstraite et résulte d'un mouvement dialectique et non de la simple ossification d'une norme unique, et dont l'existence est fondée sur la décision massive de ceux qui la parlent de lui donner un corps particulier et de la déclarer autonome des langues reconnues » (Marcellesi, 1984 : 314). Son travail vise à partir des processus d'auto-définition, dont les enjeux sont réfléchis :

> Ce qui importe, ce n'est pas de prétendre à rendre compte de telle ou telle variété, mais du sentiment de la communauté parlante dans son effort d'auto-définition linguistique. (Marcellesi 1987 : 13)

Dans les travaux interactionnistes, il va notamment s'agir d'analyser les représentations à travers l'analyse des positionnements à l'œuvre dans les pratiques et dans les discours épilinguistiques : interagir, se positionner, faire « acte d'identité » (LePage et Tabouret-Keller 1985) reviendrait en quelque sorte à rejouer ses représentations de la configuration de la communauté, et de la manière dont on s'y situe dans une situation particulière.

La théorie des « imaginaires linguistiques » (Houdebine 1996), conçus comme construits à l'articulation de normes multiples et en tension sous-tendues par des idéaux contradictoires, entre socioculturels et plus transversalement humains, ouvre encore une autre piste. De fait, on peut aussi considérer la CL comme fondée, sur un

plan socio-symbolique, sur une forme d'imaginaire social, notamment relatif à ce qui fonde l'identité / altérité du groupe, et contribuant ainsi à construire son histoire, sa configuration et sa place dans des configurations sociolinguistiques plus larges, ses emblèmes et ses mythes, ses référents d'identification et de démarcation, ses modalités de légitimation… en bref : ses normes et ses frontières.

2.3.2 Frontières, appartenances

La notion de frontière est présente en dialectologie, qui, en France, prend son essor dans un contexte emblématique de l'ambivalence des rapports à la diversité linguistique, marqué à la fois par d'intenses efforts d'unification, et un souci de préservation d'un patrimoine. Ici, la variation est considérée d'un point de vue « géolinguistique », indique les frontières entre des « zones dialectales », délimitations physiques de l'usage des différents dialectes.

La sociolinguistique complexifie la problématique.

Dans une approche variationniste, l'analyse conduit à opérer un découpage de l'espace social en groupes, sous-groupes, sur la base du double critère de communauté de normes et d'attitudes sociales, en fonction duquel se conçoivent les frontières. Les travaux issus des enquêtes de Labov dans le Lower East Side mentionnent ainsi que des groupes générationnels forment des communautés « légèrement différentes » (1976 : 228). Sur le même principe, Labov exclut aussi de son échantillonnage les locuteurs « non natifs » de New York, et par conséquent la possibilité de communautés plurilingues.

Cette position est également tenue par Mackey, pour lequel "an individual's use of two languages suppose the existence of two different language communities" (1972 : 554), même si d'autres positions sont défendues, déjà à travers l'idée de "bilingual speech community" de Weinriech (1953), en encore par Fishman (1971), pour qui « une communauté linguistique existe dès l'instant où tous ses membres ont au moins en commun une seule variété linguistique ainsi que les normes de son emploi correct » (1971 : 43).

La conception interactionnelle de la CL comme « organisation de la diversité » implique cette possibilité plurilingue. Pour Gumperz, "a social group which may be either monolingual or plurilingual, held together by frequency of social interaction patterns and set off from the surrounding areas by weakness in the lines of communication" (1971 : 101). Plus fondamentalement, l'approche conduit à relativiser la distinction entre mono- et pluri-(bi)linguisme, considéré comme « manifestation du phénomène général qu'est la sélection entre plusieurs moyens linguistiques disponibles » (Hymes 1991 : 49).

Au départ du critère d'auto-définition, on s'intéresse à la manière dont les locuteurs disent et agissent les frontières et les appartenances, conçues comme en constante construction, dans les dynamiques interactionnelles de positionnements, d'inscriptions, de reconnaissances ou d'exclusions intersubjectives, comme membres légitimes ou au contraire « hors-norme », « étrangers ». Cette analyse conduit Hymes (1991) à proposer de comprendre les phénomènes d'intercompréhension / non-intercompréhension comme l'expression de positionnements socio-identitaires : comprendre ou ne pas comprendre, comme marquer l'identité / l'altérité, s'inscrire en communauté, ou en *dys-communauté*.

3. « Communauté linguistique » ?

Si la perspective interactionnelle permet de dynamiser la conception de la CL, elle conduit aussi à gommer toute idée de macro-structuration sociale, de stratification et de rapports de force, et évacue aussi la dimension historique. Elle évite ainsi la dou-

ble question délicate des dimensions inégalitaires et conflictuelles des rapports sociaux, et de la variabilité sociale des répertoires verbaux des interlocuteurs, de leur « capital linguistique ». En bref, elle occulte les questions essentielles liées à : Qui organise cette diversité ? Qui affirme / atteste l'existence d'une ou de plusieurs langues, attribue les appartenances, dit ce que sont les frontières, etc. ?

Pour rendre compte de cette imbrication complexe de dimensions qui participent à la production des pratiques sociales, il s'agirait de concevoir la CL en intégrant l'idée que c'est à la fois en interaction et en regard de la macro-stratification sociolinguistique que se négocient et se configurent les groupes, les appartenances, les normes, que celles-ci sont à la fois diversement légitimes à un niveau macro-social, et variablement érigées, requises, mises en jeu, comme normes ou contre-normes en situations sociales de communication.

Une théorisation en ce sens apparaît dans la récente approche de la sociolinguistique critique (Heller 2002), qui vise à dépasser les dichotomies macro-micro pour « repenser la question en termes d'actions inter-reliées au sein de contraintes symboliques et matérielles, ayant des effets structurants » (Boutet & Heller 2007 : 312).

Mais l'approche invite aussi, et dans cette logique,

> à dépasser les concepts fondateurs de communauté et d'interaction, en mobilisant une approche ethnographique qui vise les processus de construction des différences et non pas des communautés figées, et qui cherche à suivre les traces des acteurs et des ressources […] au lieu de se limiter à une interaction ou à un type d'interactions à un moment donné. (Boutet & Heller 2007 : 312-313)

De fait, l'emploi de cette notion, qui produit un certain effet de figement spatio-temporel, peut conduire à *surdéterminer* un type de fonctionnement social qui « rend plus difficile la considération d'autres types de fonctionnement, en particulier l'intégration, qui vient exprimer la "cassure" de la communauté » (Poche 1987 : 90).

Comment articuler communauté et diversité, intégration, notamment dans l'histoire contexte de l'espace national français, où le terme de communauté résonne comme menace potentielle d'éclatement du macro-groupe, seule communauté envisageable, la communauté nationale ? Comment peut-on penser une forme d'appartenance et d'inscription collective, d'intégration sociale, qui ne repose pas sur une représentation idéalement homogène de communauté nationale, identitaire, linguistique, qui autorise à penser la diversité, l'intégration, autrement que comme assimilationnistes ? (mais aussi : cela est-il souhaitable, pertinent ?... pour qui ?)

S'agirait-il donc de renoncer à cette notion de « communauté linguistique » ? Des alternatives ont été proposées pour remplacer le terme : réseau, communauté langagière, etc. Mais résolvent-elles pour autant la question ? Dans quelle mesure ne sommes-nous pas piégés par des termes qui, conçus au départ de logiques plus binaires, viennent figer les dynamiques complexes des pratiques sociales et langagières dont nous tentons de rendre compte ?

Mais il s'agirait alors de renoncer à toutes les notions préexistantes du champ, à commencer par langue, contexte, etc., forcément pensées dans d'autres logiques, en oubliant que ces logiques à l'œuvre dans la conceptualisation sont toujours multiples, co-construites, conflictuelles. Ce serait également oublier que les conceptions ne sont pas elles-mêmes figées, mais en construction. Enfin, ce serait prétendre pouvoir nommer sans catégoriser… ou se résoudre à ne plus nommer ?

Le terme de CL, on l'a vu, est central en sociolinguistique, et cela même si des précautions doivent entourer son usage, qui sont tout autant d'ordre théorique que social. Deux pistes articulées semblent s'ouvrir. La première concerne la conception que nous avons des fonctions sociales de nos recherches, et la manière dont nous

envisageons la question de ce que ces recherches produisent socialement : Quelles conceptions véhiculent nos recherches, par exemple, de ce qui fonde la cohérence de la CL, et que produisent nos conceptions ? Quels sens, enjeux, projets les sous-tendent ? En quoi nous préoccupons-nous des effets de nos recherches sur les réalités sociales que nous étudions ? Comment les gérons-nous ? Par ailleurs, développer ces approches qui visent à analyser la manière dont les interlocuteurs interprètent le social implique de se donner les moyens de construire et d'expliciter ces pratiques d'interprétations de ces interprétations, réflexives, « alter-réflexives » (Robillard 2009, Bretegnier 2009), et plus fondamentalement les postures épistémologiques au départ desquelles se conçoivent ces pratiques et ces conceptions.

Références

BAGGIONI Daniel, 1996, « La notion d'insécurité linguistique chez Labov et la sociolinguistique co-variationniste et ses précurseurs littéraires », dans C. Bavoux (éd.), *Français régionaux et insécurité linguistique*, Paris, L'Harmattan, p. 13-28.

BLOOMFIELD Leonard, 1933, *Language*, New York, Holt, Rinehart & Winston.

BERGER Peter and LUCKMANN Thomas, 1966, *The Social Construction of Reality*, New York, Doubleday.

BOURDIEU Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.

BOURDIEU Pierre, 2001, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil.

BOUTET Josiane et HELLER Monica, 2007, « Enjeux sociaux de la sociolinguistique : pour une sociolinguistique critique », *Langage et Société*, 121-122, p. 305-318.

BOYER Henri, 1991, *Langues en conflit*, Paris, L'Harmattan.

BOYER Henri, 1997, *Plurilinguisme : contact ou conflit de langues ?*, Paris, L'Harmattan.

BRETEGNIER Aude, 2009, « Sociolinguistique alter-réflexive : du rapport au terrain à la posture du chercheur », dans D. de Robillard (éd.), *Qualitativité / réflexivité, sémiotique et/ou herméneutique. Comprendre ou donner sens ? Cahiers de sociolinguistique*, 14, p. 27-42.

BRETEGNIER Aude, à paraître, « Rapports aux langues, relations aux langues : une histoire interactionnelle », dans M. Dreyfus (éd.), *Hétérogénéité et variation : quels objets sociolinguistiques et didactiques aujourd'hui ?*, Montpellier, Dipralang, 2009.

COSERIU Eugen, 1952, «Sistema, norma y habla», *Revista de la facultad de humanidades y ciencias de Montevideo*, p. 113-177.

COSERIU Eugen, 1967, *Teoría del lenguaje y lingüística general*, Madrid, Biblioteca Románica Hispánica.

FISHMAN Joshua, 1971, *Sociolinguistique*, Paris, Nathan, et Bruxelles, Labor.

GARFINKEL Harold, 1967, *Ethnomethodology*, Englewoods Cliffs (NJ), Prentice-Hall.

GOFFMAN Erving, 1974, *Les Rites d'interaction*, Paris, Minuit.

GOFFMAN Erving, 1987, *Façons de parler*, Paris, Minuit.

GUMPERZ John, 1968, "The speech community", *International Encyclopedia of Social Sciences*, vol. 9, p. 381–386.

GUMPERZ John, 1971, *Language and Social Groups*, Stanford (CA), Stanford University Press.

GUMPERZ John, 1989, *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan (traduit de *Discourse strategies*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982).

GUMPERZ John and HYMES Dell H., 1972, *Directions in Sociolinguistics: the Ethnography of Communication*, New York, Holt, Rinehart & Winston.

HJELMSLEV Louis, 1971, *Essais linguistiques*, (1re éd. 1943), Paris, Minuit.

HYMES Dell, 1974, *Foundations in Sociolinguistics. An Ethnographic Approach*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.

KREMNITZ Georg, 1981, « Du bilinguisme au conflit linguistique », *Langages*, 61, p. 63-74.

LABOV William, 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.

LAFONT Robert, 1997, *Quarante ans de sociolinguistique à la périphérie*, Paris, L'Harmattan.

LARA Luis Fernando, 1983, « Le concept de norme dans la théorie d'Eugenio Coseriu », dans É. Bédard et J. Maurais (éds), *La Norme linguistique*, Paris, Le Robert, p. 153-177.

MACKEY William, 1972, "The description of bilinguism", in J. Fishman (ed.), *Readings in the Sociology of Language,* The Hague, Mouton, 554-584.

MARCELLESI Jean-Baptiste, 1984, « La définition des langues en domaine roman : les enseignements à tirer de la situation corse », dans J.-C. Bouvier *et alii*, *Actes du XVII^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes,* Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, p. 309-314.

MARCELLESI Jean-Baptiste, 1987, « L'action thématique programmée "Individuation Sociolinguistique Corse" », *Études corses*, 28, p. 5-20.

PAILLÉ Pierre et MUCCHIELLI Alex, 2008, *L'Analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin.

PATRICK Peter, 2003, "The speech community", in P. Trudgill and N. Schilling-Estes (eds.), *Handbook of Language Variation and Change*, Oxford, Blackwell, p. 573–597.

PERALDI François, 1983, « La norme et le surmoi », dans É. Bédard et J. Maurais (éds), *La Norme linguistique*, Paris, Le Robert, p. 335-363.

POCHE Bernard, 1987, « La construction sociale de la langue », dans G. Vermès et J. Boutet, (éds), *France, pays multilingue, tome 1*, Paris, L'Harmattan, p. 79-105.

REY Alain, 1972, « Usages, jugements et prescriptions linguistiques », *Langue française,* 16, p. 4-28.

WEINREICH Uriel, 1953, *Languages in contact*, Publication of the Linguistic Circle of New York, 1.

12

L'interculturalité, clé du dépassement du conflit linguistique ? Réflexions à partir du cas de la Catalogne

Chrystelle BURBAN
Université Paul-Valéry - Montpellier 3

1. La sociolinguistique catalane ou Comment mettre fin au conflit de langues

Si les langues n'entraient pas durablement en contact à travers leurs locuteurs il n'y aurait pas de diglossie. Et la diglossie est au cœur du conflit. Enfin, semblerait-il. Car deux conceptions de la diglossie s'affrontent : celle qui veut qu'elle soit un phénomène stable, avec une répartition complémentaire et institutionnalisée des usages correspondant à chacune des langues ou variantes en contact. C'est le point de vue convergent défendu par Ferguson, Fishman et les sociolinguistes suisses.

Et puis, il y a la conception de la diglossie défendue depuis la Catalogne. Dans ce groupe, le concept de diglossie est dynamique. Les théoriciens privilégiés de la sociolinguistique du conflit – les Valenciens Lluis Aracil et Rafael Ninyoles – partent du principe que tout contact de langues est source de conflit – latent ou aigu – dans la mesure où s'installe dans la communauté/société concernée un schéma diglossique. Il n'y aurait que deux alternatives possibles au conflit : d'une part, la substitution de la langue dominée par la langue dominante, et d'autre part, la récupération des fonctions sociales de la langue dominée et des fonctions linguistiques de la société censée la parler grâce à la mise en place d'une politique de normalisation linguistique (PNL) destinée, au mieux à supprimer la diglossie, au pire, à en inverser les termes.

Mieux vaudrait dire, cependant, supprimer la diglossie, car la maintenir, même en la renversant, n'est pas, à en croire Aracil, la panacée, car le bilinguisme, présenté comme un leurre, ne constitue qu'une phase transitoire du processus de substitution de la langue dominée. C'est ainsi qu'Aracil laisse entendre que l'idéal linguistique d'une communauté serait donc la suppression de la diglossie et donc le monolinguisme.

Voici donc deux conceptions de la diglossie aux antipodes l'une de l'autre. Hamers et Blanc ont réalisé une synthèse de ces deux options, en tentant de clarifier les cas de stabilité et ceux de conflit. Selon eux, le prix de la stabilité est élevé : outre qu'elle doit en passer par une hiérarchie linguistique corollaire d'une hiérarchie sociale, ils exigent qu'il n'y ait pas de mobilité sociale possible ou que la langue dominante ne soit pas la/une clé de la réussite sociale, que le groupe dominé n'adopte pas les valeurs du groupe dominant et que la langue B soit une valeur centrale. Cela fait beaucoup de conditions à réunir pour atteindre une diglossie stable et donc éviter la substitution de la langue dominée.

Probablement le conflit constitue-t-il davantage la règle et la stabilité non conflictuelle l'exception. À ce titre, G. Kremnitz fait remarquer que :

> Étant donné que les déplacements des règles communicatives sont devenus plus complexes, voire plus diffus, en théorie comme en pratique, les observateurs n'en perçoivent souvent plus les résultats (même provisoires) en termes de conflit. Or même si les situations sont devenues plus complexes, les locuteurs continuent à faire

> de leurs compétences bi- ou purilingues des performances di- ou polyglossiques […]. De cette façon, le potentiel conflictuel reste présent et disponible. (Kremnitz 2003 :13)

Le conflit est un concept tout-à-fait opératoire, mais il exige d'être nuancé en fonction de son état « latent » ou « aigu ». Toujours est-il qu'il est probablement généralisable à la plupart des situations de contact. Mais en est-il de même pour les conditions devant y mettre un terme ?

2. Le terrain catalan de l'experimentation du conflit : victoires et revers

L'Espagne a été et est toujours un terrain d'expérimentation très fécond pour le concept et la théorie du conflit nés en Pays valencien. Mais c'est la Catalogne qui s'est lancée dans une PNL conforme à la théorie aracilienne. La PNL catalane, à l'instar d'Aracil, pose implicitement que la fin du conflit passe par la fin de la diglossie. De ce fait, elle s'est employée depuis maintenant quelque trente ans à atteindre cet objectif.

La Catalogne est donc devenue le modèle d'application par excellence des théories de la sociolinguistique du conflit. Pour parvenir à ses fins la Catalogne s'est servie du principe de territorialité et s'est dotée du concept juridique de « langue propre » attribué au catalan, par lequel il devient théoriquement et potentiellement la langue dominante, voire hégémonique en Catalogne. Ainsi, la PNL s'est adressée à tous les domaines de communication, mais avant tout, à ceux relevant du domaine public, sous tutelle du planificateur (la *Generalitat*) – les administrations, l'enseignement et les médias publics ; par la suite, se sont ajoutés ceux du privé (médias privés et milieu socio-économique), plus difficilement contrôlables.

La Catalogne a obtenu des résultats très positifs, malgré l'existence de puissants facteurs d'assimilation que sont les vagues successives d'immigration castillanophones – dont l'assimilation a globalement été un succès – et étrangères. Les réussites les plus visibles appartiennent au domaine public, en particulier l'administration autonomique et l'enseignement non universitaire, où le catalan est devenu au fil des années la langue pseudo-exclusive, ou largement prédominante, ayant quasiment permis de généraliser l'acquisition de la langue aux cohortes d'élèves passés par le système éducatif catalan. Le castillan ne doit son salut en Catalogne qu'à son statut de langue officielle sur l'ensemble du territoire de l'Espagne.

Le conflit linguistique aigu engendré par les politiques répressives du XX^{e} siècle pourrait être désamorcé ou en voie de l'être au vu des conditions politiques favorables depuis 1978 qui ont permis à la Catalogne de mettre en place sa PNL et des progrès de la normalisation du catalan. Cependant, il n'en est rien. La première source de conflit n'a toujours pas été éliminée, à savoir la diglossie. La Catalogne se trouve dans une impasse, car le modèle de PNL expérimenté est entravé par la politique linguistique de l'État espagnol qui a imposé le principe de personnalité pour l'espagnol sur l'ensemble du territoire national, de telle sorte que la Catalogne est juridiquement dans l'impossibilité d'appliquer ses principes de PNL jusqu'au bout, c'est-à-dire l'usage monopolistique du catalan dans tous les domaines de communication.

On peut ainsi constater les effets du « parasitage » provenant de l'État, premièrement dans les domaines sous tutelle autonomique (comme l'éducation) où une place aussi mince soit-elle est réservée au castillan ; deuxièmement, par le principe de non-discrimination linguistique s'appliquant tout aussi bien aux castillanophones qu'aux catalanophones, qui laisse aux citoyens le choix de leur langue d'usage ; finalement, les statistiques relatives aux usages du catalan sont éloquentes : chez les

jeunes qui sont un pilier du sauvetage du catalan, on n'observe pas de réinvestissement de la compétence acquise en catalan dans des usages exclusifs ou prédominants ; de même, les usages prédominants dans la société catalane sont de type bilingues (décriés par Aracil comme étant un pas en avant vers l'assimilation), combinant donc le catalan et le castillan de façon plutôt déséquilibrée. Ainsi, à en croire la sociolinguistique catalane, le conflit linguistique perdure en Catalogne puisqu'il ne s'est toujours pas résolu par l'hégémonie de la langue catalane. Elle réussit à l'inverser dans certains domaines, mais artificiellement, car dès lors que la contrainte devient moins forte, l'usage du castillan regagne du terrain.

On pourrait même dire que le conflit s'est aggravé, car mis à part une période relativement brève de consensus nécessaire à la résolution des conflits politiques hérités de la dictature franquiste, l'embellie que représente le retour de la démocratie n'a été qu'une parenthèse. Dès la promulgation des statuts d'autonomie, puis des lois de politique de normalisation linguistique à partir de 1979, les recours se sont multipliés contre elles devant le Tribunal Constitutionnel, qui a fini par désamorcer les conflits linguistiques en avalisant dans leurs grandes lignes ces textes fondamentaux. Cependant, l'opposition, et donc le conflit, se sont enflés. En effet, de tous temps le monde politique espagnol s'est montré plus ou moins réfractaire à la promotion des langues autres que le castillan. Dans le panorama politique de l'après-dictature, on peut constater que c'est une thématique qui ne déclenche pas un enthousiasme débordant, et il est certain que bon nombre de partis politiques se sont ralliés à la cause des langues minoritaires par souci pragmatique de se démarquer de l'amalgame associant centralisation et dictature. Seule une minorité de partis politiques ont manifesté une opposition ferme et constante aux PNL. Elle s'est traduite à travers des polémiques récurrentes qui se sont amplifiées au rythme de l'évolution des PNL, c'est-à-dire de la progression de la présence des langues dominées. La plus visée est celle du catalan en raison de sa présence quasi hégémonique dans l'enseignement et l'administration, de la politique coercitive qui a été mise en place depuis quelques temps. Cependant, toutes les PNL sont régulièrement épinglées dès lors qu'elles prétendent inverser la diglossie [1]. Une des dernières polémiques en date qui a agité l'Espagne a été celle du *Manifiesto por la lengua común*. La rhétorique n'y était guère différente de celle des autres polémiques : dénonciation du projet monolinguiste presque abouti de la Catalogne, discrimination des castillanophones dans les Communautés autonomes dites bilingues, danger d'éradication du castillan dans ces communautés, éloge du bilinguisme pour les locuteurs des langues d'Espagne et défense du droit au monolinguisme pour les castillanophones… Mais, fait inédit, elle a donné lieu à un recueil de signatures pour demander à l'État une réforme de la Constitution afin de protéger les castillanophones et le castillan. Le nombre important de signatures n'a cependant pas suffi à développer un texte de loi d'initiative citoyenne sur le sujet. Ce qu'il faut en retirer, c'est que les menaces contre les PNL sont réelles et que même les citoyens espagnols qui ne sont globalement pas opposés aux PNL sont susceptibles de revirements dès lors que l'on agite le chiffon rouge. Les dirigeants ou des représentants politiques créent la division sur un sujet qui reste relativement méconnu et somme toute peu problématique pour la majorité des citoyens.

Le conflit sociolinguistique entre l'espagnol et les autres langues ne s'est donc pas apaisé depuis 1978. On peut expliquer cette recrudescence par les progrès des

1. Cela a été le cas récemment pour la Galice et les Îles baléares, qui prétendaient sortir d'une politique aux objectifs de bilinguisme équilibré, mais qui de fait maintenait la langue de la Communauté autonome dans une situation de domination.

PNL, qui paradoxalement auraient dû le réduire. En effet, Hamers et Blanc retiennent comme origine ou facteur aggravant d'un conflit la revalorisation d'une langue dominée en raison d'une extension des possibilités d'usages bilingues instaurant un rapport concurrentiel entre les langues en contact dans les différents domaines de communication (Blanc & Hamers 1989 : 246). Selon eux, l'importance du conflit serait liée à la proportion de bilingues, théoriquement maximale en Catalogne.

Le bilinguisme serait-il alors le coupable de l'aggravation du conflit ? Il est vrai que le bilinguisme souffre d'attitudes ambivalentes en Espagne comme ailleurs. Parce qu'il est à la fois rejeté et recherché, l'ambivalence qui le caractérise serait la conséquence, selon C. Hélot,

> d'une vision dichotomique qui associe le bilinguisme additif à l'acquisition des langues dominantes par des groupes de statut socio-économique supérieur, alors que le bilinguisme soustractif est associé aux langues minorées de groupes défavorisés. Car de cette opposition est née une autre distinction: celle du bilinguisme d'élite et du bilinguisme de masse, le bilinguisme d'élite étant souvent envisagé comme un atout et le bilinguisme de masse comme un problème. (Hélot 2007 : 36)

L'Espagne ne déroge pas – d'où le rejet par un secteur important – d'un bilinguisme associant l'espagnol à une langue dominée et la promotion d'une compétence linguistique en anglais.

En Catalogne, le rejet du bilinguisme est aussi partiel : il est diabolisé en tant que phase intermédiaire dans le processus de substitution d'une langue dominée ; mais il est aussi défendu (aussi bien par Aracil que dans la pratique de la PNL) lorsqu'il concerne l'anglais, puisqu'il n'est pas investi d'une valeur identitaire, à l'inverse de l'espagnol, et ne suppose donc pas a priori de déplacement du catalan.

On observe donc en Espagne et en Catalogne un même effet (refus du bilinguisme) pour des causes différentes. Mais ce refus n'est que le corollaire d'un même avatar qui explique la permanence du conflit : c'est le projet de société forgé en Catalogne et en Espagne, s'inscrivant dans un idéal d'État-nation à la française, qui est encore l'horizon de certains secteurs politiques espagnols et catalans.

Cet idéal partagé d'État-nation et son corollaire, le monolinguisme, mettent les groupes et leurs langues en concurrence accompagnée d'un objectif d'exclusion mutuelle. On le voit, la Catalogne et l'Espagne partagent les mêmes présupposés, les mêmes stratégies, les mêmes objectifs. Finalement, la théorie du conflit ne fait que reproduire les mécanismes assimilateurs de l'État que le groupe dominé dénonce. Cela donne lieu à des offensives et contre-offensives en chaîne de part et d'autre sans qu'on puisse y voir un terme. Mais ce combat fait d'attaques polémiques menées depuis la majorité castillanophone n'est pas seulement discursif. On voit de plus en plus d'associations et même de nouveaux partis politiques émerger en défense des castillanophones, menant des actions concrètes de plus en plus offensives contre les PNL, leur faisant courir un réel danger ; ce sont autant de groupes de pression susceptibles de les enrayer. Ainsi, les PNL contribuent à perpétuer un conflit dans lequel le dominé a plus à perdre que le dominant qui, parce qu'il occupe une position de force, a le pouvoir de limiter, voire de réduire à néant une PNL. Ainsi, les alternatives radicales au conflit (disparition ou monopole) sont susceptibles de desservir les PNL et risquent finalement de faire le jeu du groupe dominant, qui peut trouver un intérêt certain à attiser le conflit. La théorie du conflit est donc dans l'impasse, car son positionnement final n'est pas adapté aux conditions pratiques d'exercice d'une PNL.

3. L'interculturalité : une solution au conflit ?

Le principe qui alimente majoritairement le conflit est celui de l'État-nation qui va de pair avec l'établissement du monolinguisme. En effet, l'État-nation se forgeant sur le principe de l'unicité à partir d'une pluralité originelle – une nation, une langue, une culture, une identité nationale –, il cherche à créer une identité qu'il veut stable par le repli sur soi et l'exclusion.

Le contre-pied de ce type de politique excluante, qui génère à titre individuel et collectif une communication et une cohabitation conflictuelles, serait de produire une communication relativement harmonieuse, idéalement sans heurt, dont l'interculturalité, ou une démarche s'en inspirant, serait le parangon.

L'interculturalité prend le contre-pied du principe de l'État-nation, parce qu'ils ne partagent pas les mêmes valeurs. Face aux valeurs de concurrence, de domination, de violence symbolique, de conflit, d'assimilation que cautionne l'État-nation sous couvert de stricte égalité des citoyens, une démarche interculturelle, pour citer quelques-uns de ses spécialistes, comme Kerzil,

> serait donc l'ensemble des processus – psychiques, relationnels, groupaux, institutionnels… –, générés par les interactions de cultures dans un rapport d'échanges réciproques et dans une perspective de sauvegarde d'une relative identité culturelle des partenaires en relation. (Kerzil 2004 : 46)

De même, pour C. Camilleri l'approche interculturelle

> est aussi alimentée par le souci de valoriser les cultures, de leur attribuer tout leur prix et un prix égal, au moins pour aider à briser le cycle infernal des hiérarchisations et infériorisations dont elles sont le support et à rendre le sentiment de dignité à ceux qui en sont victimes. Elle apparaît donc soumise à une tension intime entre les deux exigences opposées qui la constituent : attribuer suffisamment de valeur, donc de réalité propre, aux ensembles culturels pour s'assurer l'égal respect de leurs porteurs. (Camilleri 1995 :144)

Ces deux définitions, aussi correctes soient-elles, ne rendent pas compte de l'immense complexité de la notion d'interculturalité, mais l'essentiel est bien de comprendre qu'il s'agit d'une approche tournée vers l'autre (même si on ne partage pas personnellement ses valeurs), vers la compréhension et l'acceptation de la différence, consécutives à un important travail sur soi et ses représentations par décentration, s'inscrivant dans un objectif de communication fluide. C'est en ce sens qu'une approche interculturelle est susceptible de désamorcer un conflit. Ainsi, une langue étant le signe particulier d'une culture, une PNL accompagnée d'une démarche interculturelle devrait nécessairement s'inscrire dans une perspective écolinguistique en ce sens qu'en essayant de fluidifier la communication entre partenaires de langues différentes et concurrentes sur la base d'un traitement égalitaire, sans exclusion, la diversité des langues serait préservée ; alors que le principe de l'État-nation est quant à lui potentiellement destructeur de langues.

A priori, la théorie du conflit aurait donc à gagner à inclure dans ses positionnements les postulats de l'interculturalité. Il ne s'agit pas ici d'échafauder une stratégie et une pédagogie précises. On peut néanmoins proposer quelques pistes très générales, spécifiques aux conditions particulières de contact de langues, pour orienter une démarche interculturelle en général et dans l'enseignement. Mais cela exige évidemment certains réaménagements dans l'outillage conceptuel d'origine et dans certains modes de fonctionnement des PNL.

Premièrement, pour valider un projet de PNL sous le sceau de l'interculturalité, les exigences ne doivent pas s'adresser au seul groupe dominé. Une PNL se doit d'être globale, c'est-à-dire d'impliquer l'ensemble des groupes tant les citoyens que

les institutions (l'État sur lequel retombe également l'exigence de renoncer à toute velléité unitariste, ainsi que les sous-groupes) dans une collaboration loyale. Une PNL ne peut pas faire l'économie d'un engagement global, faute de quoi le risque serait grand de retomber dans le schéma traditionnel de la concurrence, d'autant plus déloyale et pernicieuse qu'un groupe dominé, isolé dans sa démarche interculturelle se trouverait encore plus démuni face à une politique d'assimilation du groupe dominant. Une telle PNL aurait probablement un effet suicidaire.

La deuxième exigence serait de renoncer à la doctrine de l'État-nation. Vœu pieux, écueil insurmontable, dira-t-on, pour la réalisation d'un projet de PNL interculturelle. Cependant, la nécessité de dépasser l'État-nation et les principes qui lui sont inhérents devrait s'imposer de plus en plus, en Espagne comme ailleurs. En Catalogne, il n'est ni possible ni envisageable comme solution de sauvegarde du catalan ; en effet, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes n'est plus défendu par l'ONU, et par ailleurs une hypothétique indépendance de la Catalogne n'entraînerait pas un sauvetage de facto du catalan. Son application est tout aussi illusoire en Espagne, puisque son implantation a avorté dès le XIX^{e} siècle, tant et si bien que seule des dictatures ont pu en imposer une forme autoritaire, ce qui a probablement définitivement signé son acte de décès. La Constitution de 1978 établit une sorte de transition entre l'État unitaire et l'État pluriel, sans toutefois oser rompre totalement avec cet idéal passéiste, ce qui laisse un espoir et la voie libre à des prurits unitaires ponctuels plus ou moins virulents. De façon plus générale, les principes qui nourrissent l'État-nation sont de plus en plus en décalage avec la dynamique actuelle des sociétés modernes. Alors que celui-ci repose sur une identité figée, permanente, intemporelle, aux contours délimitées, on admet désormais qu'une culture n'est pas définie une fois pour toute, qu'elle est mouvante et en perpétuelle évolution ; par ailleurs, compte-tenu de l'accélération des échanges de toute sorte au niveau planétaire, les sociétés sont de plus en plus métissées, et l'individu est plus indépendant vis-à-vis de ses propres schémas culturels : « l'individu n'est plus seulement le produit de ses appartenances, il en est aussi l'auteur, le producteur, l'acteur » (Abdallah-Pretceille 2004 : 16). Cela dit, même si l'idéal serait de dépasser ce modèle, une démarche interculturelle peut aussi se satisfaire d'une prise de conscience : « La diversité linguistique encourageant des valeurs d'interculturalité ne peut advenir que par une prise de conscience, scientifique et sociale […] du cadre de référence du modèle stato-national » (Martel 2001 : 49).

La troisième exigence serait d'accepter le principe du bilinguisme aussi bien dans la communauté dominante que dominée. Cela supposerait un abandon de la dichotomie bilinguisme d'élite / bilinguisme de masse et des valeurs qui leur sont traditionnellement attachées, et d'autre part une révision de la théorie du conflit, qui devrait en envisager une nouvelle issue : celle d'un bilinguisme assumé et non conflictuel. Les réajustements passent par le renoncement à l'exigence d'un emploi monopolistique des langues dominée et dominante, sans que pour autant les auteurs d'une PNL doivent renoncer à la rendre utilisable en toute circonstance. Une modification des représentations sur le bilinguisme et sur les langues dominées pourrait s'inscrire dans l'intégration généralisée d'une ou des langues dominées dans le système éducatif, c'est-à-dire que l'enseignement de la ou des langues dominées devrait concerner tous les élèves, quel que soit leur groupe d'appartenance. Cette présence de la ou des langues dominées peut théoriquement prendre des formes très diverses : depuis l'enseignement jusqu'à l'immersion dans la langue dominée.

Finalement, le bilinguisme n'étant pas non plus un gage d'ouverture à l'altérité, il est possible d'envisager une pédagogie spécifique en-dehors de l'enseignement des langues dominées, consistant à réaliser ce travail de décentration et de relativisa-

tion qui doit être particulier au cas spécifique des groupes intra-nationaux, dont la particularité est d'être à la fois étranger et membre de la communauté nationale. Elle pourrait s'incarner dans des expériences dont l'Europe a eu l'initiative, comme « evlang », dont l'objectif n'est pas d'enseigner les langues, mais de « contribuer à la reconnaissance du pluralisme de toute société. […] Il vise à acquérir la capacité de comprendre un monde plurilingue et multiculturel. Et de savoir y vivre » (Helot 2007 : 189-190).

Cette pédagogie pourrait aussi être transversale à tous les enseignements ou spécifique à certains, comme le cours de langue, d'histoire-géographie ou encore de littérature.

Il est vrai cependant que cette perspective interculturelle intégrée aux PNL ne manque pas de poser de sérieux problèmes.

Le premier est inhérent à l'interculturalité elle-même qui, après l'essor des années soixante-dix, est entrée dans une phase de repli en raison des difficultés à établir un lien fructueux entre réflexion théorique et pratique, conduisant de ce fait à des dérives folklorisantes, involontairement stigmatisantes… dans les pratiques d'enseignants peu ou mal formés.

Le deuxième écueil est que l'intégration de pratiques interculturelles n'est pas une garantie de survie des langues minoritaires, puisqu'elle ne supprimerait pas la diglossie, mais au contraire la légitimerait. Le débat reste entier sur la viabilité et la réalité d'une diglossie stable et sur l'interculturalité comme moyen de l'atteindre. Seule l'expérimentation pourra apporter des réponses.

Cela dit, malgré tous les problèmes, jugés insurmontables il y a peu, que pose l'interculturalité, aucun modèle de PNL ne semble pouvoir garantir définitivement la permanence d'une langue menacée. Les pratiques interculturelles, qui à certains égards peuvent paraître utopiques, sont finalement de plus en plus présentes, en particulier dans l'éducation ; elles apparaissent sous des dénominations diverses, telles que « éducation à la diversité », « éducation à la citoyenneté »… Mais le principe de l'interculturalité apparaît aussi à un niveau institutionnel supérieur, puisqu'il est explicitement validé dans la constitution de certains pays (Équateur, Paraguay..), certains étant réputés connaître une diglossie stable.

L'Espagne et ses CA, dont la Catalogne, n'en sont pas encore au point de franchir le pas de l'interculturalité. Cependant, elles présentent de sérieuses prédispositions :

- L'État, parce que les dispositions juridiques d'abord qui supposent un net recul de l'unitarisme, une ouverture certaine à la pluralité, qui pourraient favoriser sa participation aux côtés des CA.
- La Catalogne aussi, qui malgré tous ses efforts n'est pas parvenue à instaurer le monopole du catalan. Dès lors qu'elle en réorienterait les finalités actuelles (monopole du catalan) et réadapterait certaines de ses stratégies dans une perspective interculturelle, sa PNL pourrait être en grande partie avalisée telle qu'elle se présente aujourd'hui.
- Les citoyens qui, concernant les castillanophones monolingues ou non, sont plutôt favorables aux PNL, et ceux bilingues, quelle que soit leur langue principale, affichent des identités plurielles (catalan-espagnol ou espagnol-catalan) plutôt qu'exclusives.

La dynamique identitaire traditionnelle est donc plutôt le fait des gouvernants que des gouvernés. À ce titre, l'Espagne dispose d'atouts de choix pour donner une nouvelle dynamique aux PNL et montrer qu'une gestion harmonieuse et respectueuse de la pluralité n'est pas forcément un mal ou une utopie.

Références

ABADALLAH-PRETCEILLE Martine, 2004, *L'Éducation interculturelle*, Paris, PUF.

ARACIL Luís, 1982, *Papers de sociolingüística*, Barcelona, La Magrana.

BLANC Michel et HAMERS Josiane, 1989, *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles, Mardaga.

CAMILLERI Carmel, 1995, « Relations et apprentissages interculturels : réflexion d'ensemble », *in* M. Abadallah-Pretceille, *Relations et apprentissages interculturels*, Paris, Armand Colin, p. 135-144.

HÉLOT Christine, 2007, *Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école*, Paris, L'Harmattan.

KERZIL Jennifer et VINSONNEAU Geneviève, 2004, *L'Interculturel, principes et réalités à l'école*, Fontenay-sous-Bois, Sides.

KREMNITZ Georg, 2003, « Le concept de "conflit linguistique" aujourd'hui : essai d'une mise à jour », *Lengas,* 54, p. 7-22.

MARTEL Angeline, 2001, « La dynamique des langues : un champ sociolinguistique à portée interculturelle », *in* R. de Villanova, G. Varo et M.-A. Milly, *Construire l'interculturel ? De la notion aux pratiques*, Paris, L'Harmattan, p. 45-58.

13

La sociolinguistique et la linguistique générale françaises : une histoire de glissements et de complémentarité épistémologiques ?

Anne-Marie CHABROLLE-CERRETINI
Université Paul-Verlaine - Metz

Introduction

Mon propos consiste en un essai de caractérisation de la sociolinguistique française dans l'espace épistémologique des études sur le langage et les langues en posant qu'elle partage déjà celui-ci avec la linguistique générale. Dans mon intention de sérier les relations entre la linguistique générale et la sociolinguistique en termes de « glissements » et de « complémentarité », j'induis également un point de méthode qui est celui de la prise en compte de deux bornes temporelles afin que la qualification des liens unissant ces deux domaines soit possible.

Je vais ainsi tenter de rendre compte de la façon française de penser, de théoriser, d'orienter les recherches sur « la vie du langage et des langues au sein des sociétés humaines » pour m'en tenir provisoirement à une définition générale et abstraite de la sociolinguistique que donne H. Boyer (Boyer 2001 : 7). Pour ce faire, j'examinerai bien évidemment d'une part les années soixante-dix – quatre-vingt qui renvoient à l'émergence de la sociolinguistique et d'autre part la période contemporaine, comme repère, par rapport auquel il sera mesuré l'espace épistémologique de la sociolinguistique aujourd'hui.

Ce travail sur les éléments constitutifs de la sociolinguistique française est complexe dans le sens où il repose, dans un premier temps, sur une convocation de données hétérogènes : événements historiques, culturels, politiques et scientifiques qui ont marqué la réflexion sur le langage et les langues en France. Dans un deuxième temps, le travail porte sur une organisation de ces données afin qu'elles fassent sens dans une approche nécessairement synthétique.

Deux textes m'ont aidé à sortir de cet embarras méthodologique.

Le premier est celui de Georg Kremnitz, paru dans les actes du colloque de Rouen de 1978 (*Sociolinguistique : approches, théories, pratiques,* édités par B. Gardin et J.-B. Marcellesi en 1980) qui évoque la pertinence de caractériser une épistémologie nationale et parle avec évidence d'une sociolinguistique catalane. Il dit en effet de la sociolinguistique catalane que « [c'est] une réponse à la situation particulière du peuple catalan, de sa langue et de sa culture » (Kremnitz 1980 : 21). Pour cet exercice de caractérisation il examine ensemble de façon cohérente :

- ses conditions de naissance, il relie la sociolinguistique catalane à un travail de récupération politique, symbolique et linguistique multiséculaire de la langue ;
- ses centres d'intérêt autour du concept de « conflit linguistique » et ses implications, la normalisation ;
- ses sources intellectuelles : pour ce qui est des inspirations ibériques, elles proviennent de la tradition philologique de Menéndez Pidal, qui selon Georg Kremnitz « s'est toujours intéressée aux faits sociaux en relation avec les faits linguistiques » (Kremnitz 1980 : 27) ; pour les influences étrangères, il retient Ferguson

et Fishman et le concept de « diglossie » ;

– enfin l'auteur termine par l'organisation de la sociolinguistique : celle-ci bénéficie d'un cadre officiel et peut travailler à une description linguistique des pays catalans et à la construction de ses propres outils pratiques et théoriques pour amener le catalan à un statut de langue pratiquée et reconnue officiellement.

Le second texte est celui de Pierre Cadiot et Norbert Dittmar de 1989 sur la sociolinguistique allemande. Cette dernière se caractérise par les traits suivants :

– un développement, au sein de la linguistique, de la sociologie et de la psychologie en plusieurs paradigmes et champs de recherches ;
– une identification aux questions fondamentales sur les usages linguistiques et l'inégalité sociale ;
– enfin, selon les auteurs, la sociolinguistique allemande partage des frontières mouvantes avec la dialectologie, la description de la langue allemande et la pragmatique (pour eux ce trait n'en fait pas une discipline unifiée) ;
– quant à l'origine de la sociolinguistique allemande, les auteurs la situe dans les questionnements sur « le problème de l'(in)égalité des chances dans l'institution scolaire » et dans « le rôle joué par la théorie de Berstein sur la détermination par la société des usages linguistiques » (Cadiot & Dittmar 1989 : 10).

Ces deux textes légitimaient mon intention et me fournissaient les grandes lignes d'un modèle de grille d'observation que je devais appliquer à la sociolinguistique française. Ces deux textes faisaient écho, par ailleurs, à une petite phrase de Jean-Baptiste Marcellesi écrite en 1980 qui avait attiré mon attention : « […] chaque pays a la sociolinguistique de sa crise » (Marcellesi [1980] 2003 : 53). Il me restait à identifier quelle était la « crise » constitutive de la sociolinguistique française et à saisir cette spécificité française en quelques traits synthétiques.

Le corpus des textes à partir desquels j'ai travaillé est formé d'articles et d'ouvrages théoriques fondateurs, écrits par des acteurs des deux périodes, des textes critiques écrits a posteriori ou des ouvrages publiés dans des collections universitaires qui contribuent tous à façonner la discipline. La période considérée va ainsi des années soixante-dix jusqu'à aujourd'hui. Soit de façon très concrète, j'ai choisi de partir des actes du colloque de Rouen jusqu'au dernier numéro de *Langage et Société* de juin 2009 consacré à Marcel Cohen. Ma décision de ne pas prendre comme référence de départ par exemple *Introduction à la sociolinguistique, la linguistique sociale* de 1974 tient au fait qu'il me semblait important par rapport au sujet de m'appuyer sur un événement collectif et une intention explicite de dresser un état du domaine couvert et de construire un champ, au sens de Pierre Bourdieu, une sphère scientifique qui s'autonomise (Bourdieu 1982 : 53-58).

1. Le champ de la sociolinguistique à ses débuts

1.1 L'importance de l'idéologie de la langue homogène

J'adopte ce qu'a écrit S. Auroux, soit que « la conception politique de la langue est probablement l'élément le plus marquant de la tradition française » (Auroux 1996 : 8). J'ajoute que cette conception alimente entièrement le principe d'une uniformatisation linguistique du français à l'œuvre depuis au moins la Renaissance. Cette conception de la langue rime avec centralisation du pouvoir et prend vraisemblablement sa dimension maximale avec la Révolution. La politique linguistique des Révolutionnaires s'articule autour de la notion d'unité, en opposition au pouvoir monarchique qui se décline autour de la diversité. La politique d'uniformisation de

la langue va être sans précédent : à la fois une politique « linguistique » menée sur la langue elle-même et une politique « sociolinguistique » menée sur le rapport à la langue, les représentations de la langue. Certes, malgré tous les efforts de mise en œuvre institutionnelle, les objectifs ne seront réellement atteints qu'à la fin du XIX^e^ siècle, mais il s'agit d'une étape déterminante dans la dévalorisation symbolique des autres langues du territoire français et dans le rapport qui va se nouer entre la nation et le français. Les actions proprement linguistiques portent sur la lexicographie, l'orthographe, la prononciation et la grammaire. Il convient de mentionner également la réforme de l'enseignement, les programmes de formation et la formation des futurs enseignants engagée autour de l'unité et de la régularité de la langue. Pour ce qui est de la part plus sociolinguistique, les actions concernent la définition des valeurs symboliques positives, modernes et égalitaires que l'on attachera désormais au français. Le pendant de la politique d'uniformisation est celui de l'universalisation de la langue :

– dans le temps, en raison de ses valeurs permanentes de liberté, d'égalité et de citoyenneté, notamment, qui méritent d'être exportées ;
– sociale, au sein même de la société française car la variation diastratique sera perçue rapidement comme un frein à l'universalisation des valeurs ;
– géographique, puisqu'il faut anéantir toute la pluralité des langues qui peut nuire à l'unité nationale.

Pour la période qui va de la fin du XVIII^e^ au début du XIX^e^ siècle, nous pouvons opposer une conception politique de la langue à une conception mécanique. À la première nous accordons alors un contenu social et institutionnel tandis que nous considérons que la seconde recouvre tous les modèles d'objet qui envisagent la langue sans rapport avec ceux qui la parlent et en font une réalité autonome, évoluant en fonction de ses propres lois.

La conception politique de la langue a vraisemblablement joué un rôle important dans le développement de la linguistique française au XIX^e^ siècle. Sa responsabilité peut être notée particulièrement dans la participation française a minima à la Grammaire comparée alors qu'elle a permis, sans doute, un prolongement de la Grammaire générale, celle-là même qui avait ouvert la voie à la politique d'universalisation de la langue française des Révolutionnaires. La Grammaire générale, liée à une conception politique de la langue, se différencie en effet de la reconstruction généalogique des langues fondée davantage sur une conception mécanique.

La diversité linguistique a été peu interrogée et problématisée en France jusqu'au XX^e^ siècle alors que le pays a toujours été plurilingue. La première guerre mondiale a vu la dialectologie atteindre, comme discipline universitaire, sa reconnaissance maximale, alors même qu'elle ne ressemble plus guère qu'à une entreprise patrimoniale puisque, comme l'écrit Gabriel Bergounioux (Bergounioux 1994), les locuteurs des langues minorées se font de moins en moins nombreux et que le champ social de l'emploi de ces langues est en nette réduction.

La nation française a démontré que son entité politique et spirituelle a pré-existé à la langue nationale. Ce qui peut paraître surprenant est que dans ce contexte, la relation entre le peuple et sa langue ne semble pas avoir donné lieu à d'autres développements qu'ethnographiques et historiques. La relation entre le peuple et sa langue n'a pas été interrogée scientifiquement par exemple dans son processus de construction aboutissant à une langue commune. Peut-être n'y avait-il aucun enjeu à ce que cela devienne un objet d'étude puisque ce lien semblait aller de soi. Nous noterons de même que l'anthropologie en France, dont les débuts datent pourtant de la fin du XVIII^e^ siècle, n'a jamais été une anthropologie linguistique qui aurait appré-

hendé le langage comme moyen pour accéder à la compréhension d'une organisation socioculturelle et, à l'instar de la tradition américaine, se serait employée, par un travail de terrain, à rendre compte des langues minoritaires. Cette posture peut expliquer la fermeture de la discipline au sens que lui donne Auroux : « […] une indépendance dans les filières de formation, des moyens d'expression, des intérêts, permanence de source non utilisées ailleurs, termes théoriques et problèmes spécifiques » (Auroux 1984 : 315). L'anthropologie française deviendra une anthropologie structurale.

Dans la décennie qui a vu émerger la sociolinguistique, la dialectologie relativement autonome est en plein recul. Seules demeurent, elles aussi dans une relative autonomie, la lexicologie et l'histoire de la langue, cette dernière étant peut-être l'ultime héritière d'une conception politique de la langue version Révolution si nous nous en tenons à l'entreprise commencée par F. Brunot et poursuivit par G. Antoine consistant à écrire l'histoire de la langue française comme une institution. Par ailleurs, J.-Cl. Chevalier et P. Encrevé dans *Combats pour la linguistique* de 2006 mettent en évidence la place occupée par les préparations aux concours d'agrégation et le système des classes préparatoires dans la reconduction d'une approche de la langue homogène et normée jusque dans les années soixante-dix.

La représentation dominante de la langue en France comme une entité que l'on veut homogène ainsi que l'étude des langues telle qu'elle était menée au début du XX^{e} siècle allaient être confrontées à la linguistique saussurienne qui rendait incontournable l'objectivation de la langue et du langage et l'entreprise terminologique qui l'accompagne.

1.2 La linguistique générale et la sociolinguistique en recherche d'autonomie

Dans le discours d'ouverture du colloque de Rouen fin 1978, il est dit que la sociolinguistique n'a pas encore d'objet rigoureusement défini, mais que le colloque a comme finalité d'arriver à une vue plus claire de celui-ci. Il est déclaré aussi que « Oui il y a une place pour la linguistique formelle, mais il y a aussi une place pour les études de la langue dans les rapports sociaux » (Marcellesi 1980 : 1). À la lumière de ce discours, nous pouvons nous demander si la question souvent posée est vraiment de savoir si ce qui unifie la sociolinguistique est une attitude critique face au structuralisme. A postériori, il ressort davantage de l'analyse de la genèse de la sociolinguistique qu'elle se construit avec cette linguistique dominante qui cherche, elle aussi, son champ. Les territoires sont mouvants des deux côtés et une complémentarité devient visible, peu à peu, comme issue d'un ajustement constitué progressivement.

Il semble que l'intérêt scientifique de Saussure soit de s'attaquer à une clarification terminologique pour poser une linguistique autonome en vue de la construction d'une sémiologie générale. C'est sans doute dans ce cadre théorique et cette finalité de la linguistique que nous devons examiner les acceptions de « langue-système » et « fait social ».

Pour Saussure, la langue est un système à part dans l'ensemble des faits sémiologiques. La langue n'est pas un ensemble de règles établies en vue de la satisfaction d'intérêts collectifs comme les autres. Pour reprendre ses mots « la langue n'est pas une institution sociale en tous points semblables aux autres » (*CLG* : 26). Il est écrit plus loin que la langue « est seulement le plus important de ces systèmes » (*CLG* : 33) et que le linguiste a la tâche de définir ce qui fait de la langue un système particulier. C'est dans le chapitre 3 de l'Introduction du *Cours* que nous pouvons cerner ce à quoi réfère le terme d'« institution sociale ». Nous pouvons associer au mot « institution » ceux de « convention », « héritage » et « tradition », et placer la lan-

gue comme institution sociale au côté de l'École et l'Église (*CLG* : 41).

Je reprends volontiers le néologisme de « socialité » (Puech & Radzynski 1988 : 81) pour avancer que la socialité linguistique chez Saussure est interne à la langue, que nous la rencontrons au niveau du signe et de son arbitrarité. C'est là que réside le trait social de la langue. Assurément cette dimension sociale a peu de choses en commun avec celle de Meillet qui renvoie la socialité de la langue à la diversité historique des causes externes qui influent sur son évolution. De même, nous pourrions lire un malentendu sur l'attention portée à la variation. Chez Saussure, il y a bien une étude de la variation interne au système de la langue. Elle n'est pas mise en liens avec des groupes sociaux puisque ce n'est pas la finalité assignée par Saussure à la linguistique. Nous pourrions aussi pratiquement dégager le programme de la sociolinguistique du chapitre 5 de l'Introduction du *Cours* dans les paragraphes consacrés au partage des tâches avec la linguistique générale. Ainsi les études suivantes sont situées hors de la linguistique interne :

– ce qui concerne l'ethnologie ;
– les relations entre l'histoire d'une langue et celle d'une race ou civilisation ;
– les liens entre langue et histoire politique ;
– les relations entre la langue et les autres institutions ;
– les relations entre la langue courante et la langue littéraire ;
– l'extension géographique des langues, le fractionnement dialectal.

Ces approches des phénomènes linguistiques sont séparées des faits pris en charge par la linguistique en raison de la différence des méthodes qu'ils nécessitent. Cette distinction n'implique pas, en revanche, une disjonction théorique même si la linguistique doit se concentrer sur l'organisme interne de la langue selon un principe énoncé simplement : « Est interne, [donc objet de la linguistique] ce qui change le système à un degré quelconque » (*CLG* : 43). Dans la perspective d'une sémiologie, la linguistique doit se focaliser sur la description formelle du système et ne peut revendiquer que l'autonomie sans se couper, pour autant, des études hors champ linguistique, susceptibles de l'alimenter, notamment, en ce qui concerne l'étude du changement linguistique interne. C'est aussi une certaine façon de penser la « généralité » qui s'applique aux principes organisateurs de la description des langues. Elle est tournée vers « l'accroissement de compréhension plutôt qu'orientée vers l'extension de la science de la langue » (Chiss & Puech 1997 : 213) ou pour le dire autrement, la linguistique générale de Saussure est plutôt intensive qu'extensive.

En rappelant ces quelques éléments de contenu du *Cours*, il me semble voir une possible complémentarité entre les champs de la linguistique générale et de la sociolinguistique dans les années soixante-dix – quatre-vingt. Avec des objets divers, la sociolinguistique a, je le pense, l'espace pour construire son interdisciplinarité avec la lexicologie, l'analyse de discours et la sociologie notamment et intégrer la dimension du terrain et du travail de corpus.

Aujourd'hui la complémentarité épistémologique apparaît bien différente. Il y a lieu de chercher à requalifier les relations entre la linguistique générale et la sociolinguistique.

2. Le champ de la sociolinguistique aujourd'hui

2.1 Une complémentarité qui s'éloigne

La première remarque est consacrée à la linguistique générale et plus précisément à la difficulté rencontrée pour en arrêter les contours. Une des rares occurrences de la locution est celle qui apparaît dans le point 3 de l'avant-propos de *La Grammaire d'aujourd'hui* reflétant assez bien cette situation : « Donner le moyen, par l'exemple de la description d'une langue, d'aborder les problèmes de l'analyse d'autres langues : au-delà de la linguistique française, atteindre la linguistique, tout court, ou, si on veut un adjectif, la linguistique générale » (Arrivé, Gadet & Galmiche 1986 : 9).

Ce flottement sur le champ de la linguistique générale s'explique, à mon sens, par la parcellisation notable des savoirs linguistiques accrus tout au long du XX^e^ siècle. Dans le même temps la sémiologie générale comme l'entendait Saussure ne s'est pas construite, et a entraîné, par voie de conséquence, un vide quant à l'objet de la linguistique générale. La linguistique générale, très largement dominée par le structuralisme, s'est constituée et refermée sur la notion de langue conçue comme système clos, souvent compris au sens restreint de structure, le terme n'apparaissant d'ailleurs nullement dans le *Cours de linguistique générale* (Chabrolle-Cerretini 2010). C'est l'ère des glissements unilatéraux de la linguistique générale vers les différentes sciences du langage et des langues dont la sociolinguistique. La sociolinguistique de son côté est connue et reconnue. Elle a un champ bien circonscrit aux fonctionnements sociolangagiers. Elle présente une diversité stable d'objets et s'affiche comme une discipline de terrain autonome.

De nombreuses questions se posent en revanche sur la relation avec les autres disciplines et il semble légitime de se demander s'il y a lieu de parler d'interdisciplinarité qui semble pourtant être la dimension à laquelle peut accéder la sociolinguistique. Les sociolinguistiques aujourd'hui sont des linguistes de formation et ne partagent pas leur approche des pratiques langagières en société avec les sociologues et les ethnologues.

De même, la linguistique générale n'investit pas les résultats de la sociolinguistique comme d'ailleurs elle ne traite guère ceux de la linguistique cognitive ou de la psycholinguistique, pour ne citer que ces deux disciplines. Elle peine à occuper le champ d'une science générale qui réinvestirait sa question fondatrice, à savoir celle de la description de la diversité des langues comme autant de réalisations culturelles d'une même aptitude humaine et laisse se distendre des relations pourtant essentielles avec un grand nombre de sciences. L'autonomie de chacune confine à l'isolement. Nous sommes loin de la possible complémentarité épistémologique des débuts.

Deux questions se posent :

1. En France, le sort d'une linguistique générale et de la sociolinguistique ne sont-ils pas liés ?
2. À se questionner sur son objet, la linguistique générale ne permettrait-elle pas à la sociolinguistique d'occuper toujours davantage le champ qui est le sien ?

C'est alors que revient sur le devant de la scène cette fameuse « crise » fondatrice de chaque sociolinguistique évoquée par J.-B. Marcellesi.

Je n'ai pas trouvé d'équivalent à la « crise catalane », à moins que la crise française soit celle qui a scellé durablement notre rapport à la langue à la fin du XVIII^e^ siècle. Si les éléments constitutifs de la sociolinguistique française d'aujourd'hui sont toujours à relier à la période révolutionnaire, comment analyser ensemble certains événements marquants et paradoxaux de ces dix dernières années comme le

fait que les gouvernements successifs refusent de ratifier la charte européenne des langues minoritaires, mais que la LSF soit reconnue comme langue officielle en 2005 ou que les réformes orthographiques ne soient pas suivies d'effet dans les salles de classe ? De même, quel poids pouvons-nous accorder au fait que les questions de dénomination reviennent en force, que s'opère une prise de conscience de plus en plus partagée que la langue sert à la fabrication de discours, de l'Histoire, ce que C. Salmon a éclairé à partir du contexte nouveau des campagnes présidentielles américaine et française (Salmon 2007) ?

Ces quelques exemples démontreraient-ils qu'aujourd'hui nous sommes dans un état de crise larvée qui génère de temps en temps quelques avancées dans la considération et la connaissance des pratiques langagières dans la société ? À moins que si crise il doit y avoir, elle soit à venir et qu'alors, la sociolinguistique signera une nouvelle étape dans la construction de son champ.

Éléments de conclusion

J'ai cherché à dégager quelques traits constitutifs de la sociolinguistique française. Je mesure qu'un tel travail mériterait de longs développements afin de ne pas donner l'impression de laisser de côté des paramètres importants. C'est une des raisons pour lesquelles j'ai choisi de caractériser cette discipline sous l'angle de ses liens avec la linguistique générale, ce qui me semble, déjà, indiquer sa particularité épistémologique.

Références

ARRIVÉ Michel, GADET Françoise et GALMICHE Michel, 1986, *La Grammaire d'aujourd'hui, guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.

AUROUX Sylvain, 1984, « Linguistique et anthropologie en France (1600-1900) », *Histoire de l'anthropologie XVI-XIX^e siècles*, Paris, Klincksieck, p. 291-315.

AUROUX Sylvain, 1986, « Le sujet de la langue : la conception politique de la langue sous l'Ancien Régime et la Révolution », dans Winfried Busse et Jürgen Trabant (éds), *Les Idéologues*, Amsterdam, Philadelphia, Benjamins, p. 259-277.

AUROUX Sylvain, 1996, « Langue, État, Nation : le modèle politique », dans Patrick Sériot (éd.), *Langue et nation en Europe centrale et orientale, du XVIII^e siècle à nos jours*, *Cahiers de l'ILSL* [Lausanne], 8, p. 1-20.

BERGOUNIOUX Gabriel, 1994, *Aux origines de la linguistique française*, Paris, Agora.

BOURDIEU Pierre, 1984, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.

BOYER Henry, 1991, *Éléments de sociolinguistique*, Paris, Dunod.

BOYER Henry, 2001, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod.

CADIOT Pierre et DITTMAR Norbert, 1989, *La Sociolinguistique en pays de langue allemande*, Lille, Presses Universitaires de Lille.

CHABROLLE-CERRETINI Anne-Marie, 2010, « Les notions de centre et périphérie : une certaine idée de l'organisation du système linguistique », Actes du colloque Centre et périphérie dans le système linguistique, Nové Hrady 2009, *Écho des études romanes*, à paraître.

CHEVALIER Jean-Claude et ENCREVÉ Pierre, 2006, *Combats pour la linguistique, de Martinet à Kristeva, Essai de dramaturgie épistémologique*, Lyon, ENS Éditions.

CHISS Jean-Louis et PUECH Christian, 1997, *Fondations de la linguistique, Études d'histoire et d'épistémologie*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

GARDIN Bernard et MARCELLESI Jean-Baptiste, 1980, *Sociolinguistique : approches, théories, pratiques 1 et 2*, Rouen et Paris, Publications de l'Université de Rouen et PUF.

KREMNITZ Georg, 1980, « Démarche et particularités de la sociolinguistique catalane », dans B. Gardin et J.-B. Marcellesi (éds), *Sociolinguistique : approches, théories, pratiques*, Rouen et Paris, Publication de l'université de Rouen et PUF, p. 21-31.

Langage et Société, 2009, *Marcel Cohen : aux origines de la sociolinguistique*, 128 [Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme].

MARCELLESI Jean-Baptiste, 2003, *Sociolinguistique, épistémologie, langues régionales, polynomie*, en collaboration avec Thierry Bulot et Philippe Blanchet, Paris, L'Harmattan.

PUECH Christian et RADZYNSKI Anne, 1988, « Fait social et fait linguistique : A. Meillet et F. de Saussure », *Histoire Epistémologie Langage*, *Antoine Meillet et la linguistique de son temps,* X-2, p. 75-84.

SALMON Christian, 2007, *Storytelling*, Paris, La Découverte.

SAUSSURE Ferdinand de, 1916, 1972, *Cours de linguistique générale*, éd. Tullio de Mauro, Paris, Payot [*CLG*].

14

Droit, linguistique, sociolinguistique : exercice d'épistémologie comparée

Marc DEBONO
EA 4246 Dynadiv, Université François-Rabelais de Tours

Introduction

L'épistémologie de la sociolinguistique pourrait-elle gagner à aller voir ce qui se passe dans le domaine juridique, domaine à première vue assez éloigné de ses préoccupations premières ? Nous nous proposons de démontrer ici l'intérêt d'une épistémologie comparée, empruntant un chemin détourné, celui du droit, pour faire jouer les contrastes et mettre en lumière les convergences avec des problématiques sociolinguistiques très actuelles.

D'un point de vue épistémologique, les sciences humaines et sociales (SHS) ne prendraient pas le droit « au sérieux » (Dworkin 1995), « se cantonnant souvent dans une attitude critique de soupçon et de dénonciation » (Dupret 2006 : 10), attitude relativement récente qui remonterait au XIX^e^ siècle (Dubouchet 1990 : 10-11). Si l'on en croit P. Legendre, « la méconnaissance du juridique par les sciences sociales est un fait massif » (Legendre 1989 : 21) dont la principale cause résiderait dans le fait que le droit est pressenti comme le lieu de la non-objectivité, de l'impureté « scientifique » :

> […] personne n'oserait sérieusement s'aventurer dans les matières juridiques à l'aveuglette, car les savants aux mains pures et à la science objective pressentent vaguement que le droit peut cacher quelque chose qu'il vaut mieux ne pas aller voir de trop près. (Legendre 1976 : 154)

Partant du constat de ce rapport de méfiance, notre contribution vise donc à interroger les liens entre les épistémologies disciplinaires, juridique et linguistique / sociolinguistique.

1. Le *juspositivisme,* ou Comment la science du droit cherche à se rapprocher de l'objectivisme des sciences de la nature

Il serait trop long de faire une histoire de l'épistémologie juridique, que Christian Atias a par ailleurs brillamment retracée (Atias 2002). Nous nous concentrerons donc sur un tournant majeur de cette histoire, celui du *positivisme juridique* [1].

1.1 Le projet kelsénien d'une *Théorie pure du droit*

Le principal et plus influent représentant du positivisme juridique, Hans Kelsen, théoricien autrichien du droit, expose son projet en ouverture d'un ouvrage qui marquera profondément l'épistémologie juridique et le droit en général : la *Théorie pure du droit*, publiée en 1934.

En première page de cet ouvrage, on peut lire ceci (c'est nous qui soulignons) :

> Théorie, elle se propose uniquement et exclusivement de *connaître son objet*, c'est-à-

1. Le positivisme juridique, en tant que courant de la théorie du droit, ne doit pas être confondu avec le *droit positif*, qui est le droit en vigueur dans un lieu et dans une temporalité donnés.

> dire d'établir *ce qu'est le droit et comment il est*. Elle n'essaie *en aucune façon de dire comment le droit devrait ou doit être fait*. D'un mot, elle entend être une *science du droit*, elle n'entend pas être politique juridique. Pourquoi se dénomme-t-elle elle-même une théorie « pure » du droit ? C'est pour marquer qu'elle souhaiterait simplement assurer une connaissance du droit, *du seul droit*, en excluant de cette connaissance tout ce qui ne se rattache pas à l'exacte notion de cet objet. En d'autres termes, *elle veut débarrasser la science du droit de tous les éléments qui lui sont étrangers.* (Kelsen 1999 : 1)

Cet incipit programmatique dévoile la dualité de l'idéal kelsénien, qui est à la fois celui de la *neutralité* scientiste et de la *pureté* méthodologique.

1.2 *Neutralité / objectivité* : l'idéal scientiste / descriptif / a-normatif de Kelsen

La tâche qu'assigne Kelsen à la science juridique est de *décrire* le droit, avec une volonté très claire de faire de cette neutralité descriptive le principe de distinction entre la *science de droit* (que l'on nomme également « doctrine » ou « dogmatique » juridique) et le *droit* (l'« objet » normatif), domaine de la *prescription*, du maniement des normes. La *pratique* (normative) est distinguée de la *science* (descriptive). Kelsen emprunte ici à Kant la distinction entre le *Sein*, le monde des « objets » qu'étudient les sciences de la nature, et le *Sollen*, le monde de ce qui « devrait être » des sciences normatives (dont le droit, comme la grammaire, relèvent). Christian Atias parle à cet égard d'un « prolongement kelsénien » de la révolution kantienne (Atias 2002 : 34-36)

1.3 *Pureté* : le droit et uniquement le droit

L'exigence de neutralité descriptiviste est, chez Kelsen, indissociable de l'exigence de pureté méthodologique : le projet qu'il assigne à sa théorie pure du droit est de décrire le droit et *le seul droit*, on l'a vu, en débarrassant la science du droit de tous les éléments qui lui sont étrangers. Kelsen vise ici les extérieurs du droit, et en particulier le politique : la science du droit, dans son acception positiviste, est techniciste : elle ne s'occupe que des *règles*, aucunement des *principes* éthico-politiques qui président à l'édiction de ces règles (« elle n'entend pas être politique juridique »). Kelsen exclut donc la question du « juste » en droit : savoir si le droit est juste ou non, moral ou non, ne concerne pas la science du droit, mais relève plutôt de la science politique [2].

1.4 Science du droit et sciences de la nature

Cette double ambition d'objectivité et de pureté du positivisme juridique kelsénien peut, en définitive « se ramener à une seule thèse, celle de la neutralité de la réalité sociale considérée comme une masse informe et amorphe, comme un donné brut et indifférencié » (Dubouchet 2007 : 95). La science du droit se fait neutre, a-normative, objective, pour étudier des normes juridiques, considérées comme des choses, des données brutes et extérieures.

En poussant à un degré tel l'exigence d'objectivité, en faisant de la science du droit une science de l'objet, l'idée de Kelsen, est bien de « rattraper » les sciences de la nature :

> La *Théorie pure du droit* n'est de bout en bout qu'une *défense et illustration* de cette conception de la dogmatique juridique comme « science du droit », *une science à part entière aux côtés des sciences de la nature*, soumises – prétend-il – aux mêmes devoirs d'objectivité et de neutralité, qui doit rester exempte de toute coloration

2. Notons que si Kelsen a, parallèlement à son œuvre en droit, produit une œuvre importante en science politique - et qu'il a lui même été très engagé politiquement - il sépare bien les deux univers.

idéologique et de toute prise de position critique. (Amselek 1997 : 337, c'est nous qui soulignons.)Si cette « défense et illustration » n'est pas propre au droit – « accusées d'être "molles", [les SHS] ont été *défendues et illustrées* comme capables de […] dureté » (Blanchet 2009 : 14, c'est nous qui soulignons) –, l'entreprise positiviste sera particulièrement marqué dans le domaine juridique : la sortie du « ghetto épistémologique » (Dubouchet 1990 : 11) passera par une forte revendication scientiste, que d'aucuns critiqueront comme « illusion d'élever le droit à hauteur de la science » (Legendre 1999 : 80).

Ce tournant positiviste, « courant de pensée dominant » en droit (Amselek 1997 : 337), a produit d'importants effets [3] : avec Kelsen, la croyance en un « objet-droit » pur, *fini* et homogène, que l'on peut isoler de ses « extérieurs », se répand bien au delà de la simple théorie du droit, influençant les pratiques et les représentations des juristes dans leur ensemble. S'il est dominant le paradigme *juspositiviste* fait néanmoins l'objet d'une critique de certains juristes minoritaires. L'examen de ces travaux montre que l'herméneutique philosophique – de Gadamer et de Ricœur principalement – joue un rôle moteur dans cette contestation.

2. L'approche herméneutique du droit

Pour présenter les postulats de l'herméneutique philosophique utilisés par certains juristes pour rénover l'épistémologie de leur discipline, il apparaît de circonstance de partir des spécificités de l'herméneutique judiciaire mises en lumière par Gadamer dans un long paragraphe de *Vérité et Méthode* intitulé « La signification exemplaire de l'herméneutique juridique » (Gadamer 1996 : 347-363).

2.1 Postulats de l'herméneutique : l'exemplarité de l'herméneutique juridique [4] selon Gadamer

L'herméneutique judiciaire, technique très ancienne – celle du juge interprétant le texte de loi –, est présentée comme le véritable modèle de l'interprétation dans les sciences de l'homme :

> L'herméneutique juridique est en mesure de rappeler à la manière dont procèdent les sciences de l'esprit ce qu'elle est en vérité. (Gadamer 1996 : 350)

Cette valeur exemplaire tient selon lui dans l'action de deux forces sur l'interprétation juridictionnelle – *tradition* et *telos* –, qui font de la construction de l'interprétation par le juge un processus tout à la fois *archéologique* (à partir d'un « déjà là » : le texte de droit, mais aussi la tradition formée par la jurisprudence, que la prise en compte de cette dimension soit explicitée ou non) et *téléologique* (dans le but d'aboutir à une solution équitable au vu du cas concret). Ce travail du juge fournit « le modèle de la relation entre le passé et le présent que nous cherchons » affirme Gadamer (1996 : 350) et, partant de ce modèle, il propose son analyse du processus de compréhension.

Une des pierres angulaires de l'herméneutique gadamerienne est l'idée de *précompréhension* (*Vorverständnis*), une « structure d'anticipation » du sens inévitablement marquée par la tradition dans laquelle est située l'interprète. Pour Gadamer, la tradition n'est pas une donnée statique (le terme ne doit pas être entendu dans son sens traditionaliste), mais une dynamique : c'est le « travail de l'histoire », l'historicité de chaque individu qui influe sur sa construction de la signification. La compré-

3. L'influence de Kelsen a d'ailleurs été si importante que C. Atias remarque que c'est « le seul juriste à avoir donné son nom à un système de pensée : le "kelsénisme" » (Atias 2002).

4. Par « herméneutique juridique », Gadamer entend principalement le travail d'interprétation du juge. Nous emploierons donc indistinctement les termes *juridique*, *judiciaire*, et *juridictionnel*.

hension n'est donc pas le fruit d'une conscience anhistorique, mais de l'inscription de l'individu dans une histoire. Elle est en ce sens « archéologie ».

Archéologie, mais aussi téléologie : l'exercice du pouvoir judiciaire est le lieu où l'influence du *telos*, de l'objectif visé, sur la compréhension est la plus évidente : le juge ne juge pas uniquement en fonction du « déjà là » (que ce « déjà là » soit la lettre de la loi, la jurisprudence, ou l'historicité du juge), mais aussi en fonction d'un « en vue de » : le caractère équitable de la solution.

Un bon exemple de cette modalité interprétative est fourni par une affaire restée célèbre en droit de *common law*[5] (*Garner vs Burr*, 1951), dans laquelle le juge est amené à reconnaître comme *vehicle* un poulailler monté sur des roues métalliques, s'écartant ainsi du sens littéral de la loi. Si le juge ne présente pas les choses de la sorte (censé *dire* la loi, il ne peut le faire), son interprétation est clairement téléologique : il s'agissait d'interpréter un texte de loi en vue de maintenir l'obligation pour tout *vehicle* de posséder des pneus pour ne pas endommager la voirie. Or, une interprétation littérale ne permettait pas cette solution, le poulailler en question ne répondant pas, pour diverses raisons, à la stricte définition de ce qu'est un *vehicle*.

Cette interprétation téléologique se détache donc du *signe* : elle est « hors texte », non neutre car visant un but et influencée par le cas concret auquel le juge est confronté et auquel on lui demande d'apporter une solution. La tâche du magistrat est d'*appliquer* la loi, c'est-à-dire de « concilier l'autrefois et l'aujourd'hui […] » (Gadamer 1996 : 356).

Téléologique (application en fonction d'un but présent) et archéologique (ancrée dans une tradition, une histoire), l'interprétation judiciaire ne peut qu'être considérée comme a-scientifique du point de vue de la science moderne :

> le caractère scientifique de la science moderne consiste justement à objectiver la tradition et à éliminer méthodiquement toute influence que pourrait exercer sur la compréhension le présent dans lequel vit l'interprète. (Gadamer 1996 : 355)

Pourtant, se demande Gadamer, l'*application*, entendue comme anticipation du sens *à partir* et *en vue de* ne fait-elle pas « essentiellement et nécessairement partie de la compréhension ? » (Gadamer 1996 : 355). La réponse positive de Gadamer à cette question institue l'herméneutique judiciaire comme exemplaire pour les SHS :

> Ainsi, le modèle de l'herméneutique juridique a bien montré sa fécondité. Quand le juriste, exerçant la fonction de juge, se sait autorisé, en présence du sens premier d'un texte de loi, à compléter le droit, il fait exactement ce qui a lieu dans tout autre type de compréhension. *L'ancienne unité des disciplines herméneutiques retrouve ses droits, si on voit à l'œuvre, en toute opération herméneutique, celle du philologue comme celle de l'historien, la conscience de l'histoire de l'influence*.
>
> Voilà donc élucidé le sens de l'application inhérente à toutes les formes de compréhension. L'application n'est pas application, faite après coup à un cas concret, d'un universel pour ainsi dire donné, que l'on aurait commencé par comprendre en lui-même. Elle n'est au contraire que la compréhension effective de l'universel même, qu'est pour nous le texte donné. La compréhension se révèle être un mode d'action et, de cette action, elle a conscience. (Gadamer 1996 : 362, c'est l'auteur qui souligne.)

Un élément vient néanmoins différencier la technique judiciaire de l'herméneutique philosophique proposée ici aux SHS. Si le juge a conscience de son action de compréhension (il « se sait autorisé » dit Gadamer), il ne peut en revanche pleinement expliciter la manière dont il construit la signification : il est censé – surtout en France où la peur du « gouvernement des juges » est historique – être la « bouche de

5. Système de droit jurisprudentiel en vigueur dans le monde anglo-saxon.

la loi », fiction protectrice du principe démocratique de séparation des pouvoirs[6]. Mais le chercheur en SHS, lui, ne doit-il pas franchir le pas que le juge ne peut franchir : conscientiser *et* expliciter la manière dont il construit du sens ?

Certains juristes (minoritaires) se sont emparés de cette question épistémologique centrale. Retenant une acception herméneutique de la compréhension, Pierre Legrand a, par exemple, dégagé un certain nombre de conséquences « en cascade » pour penser la rencontre altéritaire en droit comparé. Sa « comparaison [des droits] comme herméneutique », approche qu'il qualifie lui-même de « dépositivante », est présentée comme un modèle épistémologique d'opposition au positivisme juridique. Il s'agit bien pour lui d'utiliser l'herméneutique pour sortir du *juspositivisme*, que Kelsen a, entre autres, contribué à installer.

2.2 Le modèle herméneutique de la compréhension comme « moteur » de la contestation anti-positiviste : l'exemple du droit comparé de P. Legrand

Si l'on considère, avec les herméneutes, que la construction des significations est indissociable de l'expérience de celui qui les construit, la distinction entre le chercheur-juriste et l'« objet » de sa recherche n'a plus lieu d'être. Ce qu'exprime P. Legrand en droit comparé, en affirmant qu'« il n'est donc de séparation comparatiste / *comparandum* qu'illusoire » (Legrand 2006 : 59) :

> Le comparatiste] donne à entendre non pas un « objet » d'observation en lui-même (la comparaison n'est pas un savoir d'objet, puisqu'il n'y a pas de droit *en soi* ou *comme tel*), mais bien l'entendement que le comparatiste a acquis de ce qu'il appelle son « objet » de comparaison au moyen d'un discours qu'il s'est fabriqué. (Legrand 2006 : 17)

Cette sortie du « monde des objets » a bien évidemment des conséquences sur la place du chercheur dans la recherche en droit : P. Legrand propose la réintroduction du chercheur-juriste en tant qu'« être-entendement toujours / déjà au monde » (Legrand 2006 : 50), qui *pré-comprend* (historiquement, téléologiquement) le droit de l'autre. Cette précompréhension, le juriste doit travailler à l'expliciter, en mettant en récit sa compréhension du droit. Ricœur qui, à l'instar de Gadamer, s'est beaucoup intéressé à l'herméneutique juridique, parle d'une position « anti-kelsénienne » (Ricœur et Ost 2004) : mettre en récit le droit, c'est rompre avec la « mythologique » de la rationalité juridique (Lenoble et Ost 1980) que le positivisme juridique a imposé en présentant le droit comme un donné brut et homogène, comme un objet *pur*. Et, mettre en récit sa compréhension, c'est renouer avec le complexe de la construction de la signification. Legrand, fidèle sur ce point à Gadamer, invite donc à « apprendi[r] sa contingence » (Legrand 2006 : 120), plutôt que d'essayer de s'en abstraire en suivant l'idéal scientiste.

Autre conséquence de cette approche herméneutique du droit : le rapport du chercheur à l'altérité change nécessairement. Si les *objets* ne sont pas dissociables du chercheur les inventant et y « participant », cela signifie également qu'ils ne sont pas dissociables de l'autre : ce n'est pas l'objet (le droit étranger) que l'on cherche à comprendre, mais bien l'autre, indissociable de ce droit. C'est en ce sens que

6. Pour se permettre un « écart téléologique » par rapport au *signe*, à la *lettre* de la loi, le juge se retranchera toujours derrière l'*intention législative*, qu'il cherchera à établir, par exemple, à l'aide des travaux préparatoires des assemblées législatives. Mais Gadamer a montré que cette recherche repose sur la « fiction insoutenable » d'une permanence historique du sens. Dès lors, « [le juge] ne peut pas se sentir lié par ce que lui apprennent, par exemple, les procès-verbaux du Parlement rapportant les intentions de ceux qui ont élaboré la loi. Il lui faut au contraire reconnaître le changement intervenu dans les circonstances et, par conséquent, déterminer en termes nouveaux la fonction normative de la loi » (Gadamer 1996 : 349).

P. Legrand distingue l'*autre-droit* (objet d'étude du droit comparé dominant, qui catalogue les différences entre les *systèmes* juridiques) de l'*autre-en-droit*, au sens d'« entendement étranger » du droit : dans une perspective herméneutique, c'est cette altérité que le comparatiste va chercher à rencontrer et essayer de comprendre, et non pas l' « objet » (l'*autre droit*).

Dans le domaine du droit, la perspective herméneutique sert donc de moteur à une contestation, institutionnellement marginale, de l'épistémologie positiviste dominante[7]. L'examen de cette tension existante en droit nous permet maintenant d'interroger comparativement les positions épistémologiques en linguistique et sociolinguistique.

3. Épistémologies juridique, linguistique et sociolinguistique : convergences

Commençons par deux points de comparaison qui apparaissent assez nettement :

1. les postulats du projet kelsénien exposés dans sa *Théorie pure du droit* sont très comparables à ceux de la linguistique saussurienne exposés dans le *Cours de linguistique générale*[8] ;
2. des contestations de ces modèles épistémologiques, en droit comme en sciences du langage, empruntent, de manière symptomatique, les mêmes voies de la réflexivité et de l'herméneutique (nous expliquerons plus bas le rapport que l'on peut établir entre ces deux notions).

3.1 La similarité des projets kelsénien et saussurien

La science du droit kelsénienne comme la linguistique saussurienne (ou d'inspiration saussurienne) ont pour point de départ un même projet descriptif, objectiviste d'un objet essentialisé, imaginé et construit comme coupé de ses extérieurs et du chercheur. Le tableau ci-contre, certainement trop schématique, permet néanmoins de visualiser les similitudes.

P. Amselek (1994 et 1997), pour le positivisme juridique, et J.-C. Milner (1995), pour la science du langage positiviste, ont montré que les deux projets répondent d'ailleurs au même impératif : pureté et neutralité sont censées rapprocher les sciences juridique et linguistique des sciences de la nature pour leur fournir une « dureté », gage de scientificité.

Si ce tropisme des sciences « galiléennes » est certainement transversal aux SHS, il est particulièrement marqué dans les domaines juridique et linguistique pour différentes raisons que nous ne pouvons ici qu'évoquer. D'abord, la « solidité » des objets d'études (le *droit*, la *langue*), très liée à leur rôle joué dans le cadre de l'édification de l'Etat national (Baggioni 1997), a pu faciliter la pensée d'une « science de l'objet ». Ensuite, l'existence des pratiques (ou disciplines) normatives par excellence que sont le droit et la grammaire, a pu accentuer une volonté de démarcation des deux « sciences » naissantes.

7. Nous n'avons évoqué ici que les travaux de P. Legrand, mais, pour ne prendre que quelques exemples, ceux de Pierre Legendre, François Ost, Jacques Lenoble et Paul Dubouchet s'inscrivent également dans une perspective plus ou moins explicitement herméneutique.

8. Ou « tirés » du *CLG*, la pensée de Saussure différant à bien des égards de l'histoire de la réception du *CLG* (entre autres : Rastier 2009).

	Science du droit kelsénienne	Linguistique saussurienne
Neutralité descriptiviste, objectivité du *chercheur*	*Doctrine* juridique (science) vs *Pratique* juridique (normes) Kelsen cherche à « construire une "théorie structurale du droit" à partir de la description de l'objet tel qu'il est effectivement donné par l'expérience » (Herrera, 1997).	*Linguistique* (science) vs *Grammaire* (normes)
Pureté de l'*objet*	Le droit et *« le seul droit »* : « débarrasser la science du droit de tous les éléments qui lui sont étrangers » distinction claire droit / politique (« la science du droit n'est pas politique juridique ») (Kelsen, *Théorie pure du droit*)	La langue *« en elle-même et pour elle même »* [9] La langue comme « institution sociale » n'est pas l'objet de Saussure (Saussure, *CLG*)

3.2 Convergences d'un renouveau épistémologique en droit et en sociolinguistique

Si l'on met maintenant en regard les épistémologies qui se développent en marge et en opposition à ce paradigme positiviste dominant, on voit à nouveau se dégager certaines convergences entre droit et linguistique. En effet, le droit comparé altéritaire de P. Legrand ne va pas sans rappeler le courant réflexif et/ou herméneutique qui se développe actuellement en sociolinguistique[10].

• La mise en récit du « soi comprenant »

P. Legrand ne fait d'ailleurs pas de distinction entre sa « comparaison comme herméneutique » (Legrand 1996 : 287), et « une comparaison réflexive […] invitant le comparatiste à opérer un retour sur soi » (*ibid*. : 285). Cette absence de distinction est significative : la réflexivité doit beaucoup à l'herméneutique (voir sur ce point Simard 2004 : 194, n. 38) et il n'y a pas tant de différence entre l'herméneutique, telle que la propose Gadamer et Ricœur, et la réflexivité.

Ce « retour sur soi » réflexif, cette mise en récit du soi comprenant, l'explicitation du « récit singulier de la construction des significations » est ce qui, pour Didier de Robillard, fonde la différence entre les approches positivistes et les approches qualitatives (réflexive / herméneutique) (Robillard à paraître). Le clivage des approches existe donc dans les deux domaines, juridique et linguistique : la position de Legrand (et d'autres juristes que nous n'avons pu évoquer ici), position d'opposition au paradigme du positivisme juridique, « anti-kelsénienne » (Ricœur et Ost, 2004), s'inscrit dans un clivage épistémologique comparable à celui de la sociolinguistique

9. Certains voient dans cette phrase finale du *CLG* l'ajout apocryphe par Bally et Sechehaye d'une phrase attribuable à Bopp et non à Saussure (Rastier 2009 : 5). Si ce débat est certainement essentiel (Rastier voit dans cet ajout une déformation fondamentale de la pensée de Saussure), le fait que l'on puisse aujourd'hui émettre des doutes sur la paternité réelle de cette célèbre expression ne change rien l'histoire de sa réception et à son influence sur l'épistémologie des sciences linguistiques.

10. Le dernier numéro des *Cahiers de sociolinguistique*, intitulé « Sociolinguistique et réflexivité : vers un paradigme réflexif et/ou herméneutique », en témoigne (*Cahiers de sociolinguistique*, Université Rennes II, n° 14, 2009)

réflexive/herméneutique face à un paradigme dominant, diversement qualifié de « structurolinguistique » (Blanchet 2007), « technolinguistique » (Robillard 2007) ou « linguistique de l'ordre » (Calvet 2007).

L'autre point de convergence entre le droit comparé « à l'aune d'une herméneutique » de Legrand et la sociolinguistique réflexive réside dans la réponse apportée à la question : que cherche-t-on à comprendre quand on fait de la recherche en SHS ? Cherche-t-on à comprendre des *droits*, des *discours*, des *cultures* ou des *altérités* ?

• Contre les « objets » : l'altérité

Legrand répond sans ambiguïté à cette question en distinguant l'*autre-droit* de l'*autre-en-droit* : c'est bien la compréhension de l'altérité qui est au cœur de son projet, et non celle des droits étrangers « en eux-mêmes ». Autrement dit, le droit comparé cherche à comprendre *l'autre* et non pas *son droit*, et ce changement de visée entraîne, nous l'avons vu, un profond renouveau de la manière de faire de la recherche en droit.

On peut rapprocher cette position de la perspective *alterlinguistique* proposée par Didier de Robillard (2007, 2008, 2009) : c'est l'autre qui est au cœur de la recherche sociolinguistique, et non pas sa langue, ni même son discours (ce qui, bien évidemment, ne signifie pas que ceux-ci n'ont pas d'intérêt, la question étant plutôt celle de leur statut épistémologique) :

> pour les approches positivistes, ce sont les *discours* (le plus possible détachés du « reste ») qu'on essaie de comprendre. Si on adopte un point de vue herméneutique, l'enjeu est de donner sens aux *autres*, dans une relation avec eux, les discours n'étant qu'une partie du processus. (Robillard à paraître, c'est l'auteur qui souligne.)

Ces positions sur le statut épistémologique à accorder aux *droits*, *langues*, *discours* rejoint celle de Martine Abdallah-Pretceille sur les *cultures*, qu'elle ne considère pas davantage comme des « objets » de recherche isolables :

> Une culture n'existe que si elle est « vue », si elle est « lue », ce qui implique de doubler et de dépasser l'approche sémiologique par une phénoménologie sociale qui permet d'éviter le réductionnisme culturel en reconnaissant la vision et l'interprétation de acteurs. (Abdallah-Pretceille & Porcher 2001 : 71)

Il est d'ailleurs symptomatique que Martine Abdallah-Pretceille, dans son approche de la dynamique interculturelle, se revendique également de l'herméneutique ; comme un certain nombre de chercheurs en SHS d'ailleurs, qui ont comme point commun de réfléchir sur le rapport à l'autre (mentionnons, entre autres, Fred Dervin et Denis Simard).

Conclusion

Pour conclure sur ce bref et forcément lacunaire exercice d'épistémologie comparée, on peut dire que, si les approches réflexives et/ou herméneutiques se développent de manière convergente en droit et en linguistique/sociolinguistique, cela n'a rien d'étonnant à la lumière de l'histoire de ces disciplines, toutes deux profondément marquées par l'idéal de la neutralité du chercheur analysant un donné brut et homogène.

Références

ABDALLAH-PRETCEILLE Martine et PORCHER Louis, 2001, *Éducation et communication interculturelle*, Paris, PUF, 2e éd.

AMSELEK Paul, 1994, *Théorie du droit et science*, Paris, PUF.

AMSELEK Paul, 1997, « La part de science dans les activités des juristes », *Recueil Dalloz*, chron., p. 337.

ATIAS Christian, 2002, *Épistémologie juridique*, Paris, Précis Dalloz, 1re éd.

BAGGIONI Daniel, 1997, *Langues et nations en Europe*, Paris, Payot.

BLANCHET Philippe, 2009, « La réflexivité comme condition et comme objectif d'une recherche scientifique, humaine et sociale », *Cahiers de sociolinguistique*, 14, p. 145-152.

BLANCHET Philippe, 2007, *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique*, n° 1 (en ligne).

CALVET Louis-Jean, « Pour une linguistique du désordre et de la complexité », *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique*, n° 1, 2007 (en ligne).

DUBOUCHET P., 1990, *Sémiotique juridique, Introduction à une science du droit*, Paris, PUF.

DUPRET Baudouin, 2006, *Droit et sciences sociales*, Paris, Armand Colin.

DWORKIN Ronald, [1977] 1995, *Prendre les droits au sérieux*, Paris, PUF.

GRONDIN Jean, 2006, *L'Herméneutique*, Paris, PUF.

KELSEN Hans, 1999, *Théorie pure du droit*, 2e éd., Bruxelles, Bruylant, et Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence.

LEGENDRE Pierre, 1976, *Jouir du pouvoir. Traité de la bureaucratie patriote*, Paris, Minuit.

LEGENDRE Pierre, 1989, « Droit, communication et politique », Entretien avec Daniel Dayan et Jean-Marc Ferry, *Hermès*, 5-6, p. 21-32.

LEGENDRE Pierre, 1999, *Sur la question dogmatique en Occident*, Paris, Fayard.

LEGRAND Pierre, 1996, « Comparer », *Revue internationale de droit comparé*, 48-2, p. 279-318.

LEGRAND Pierre, 2006, *Le Droit comparé*, Paris, PUF, 2e éd.

LENOBLE Jacques et OST François, 1980, *Droit, mythe et raison. Essai sur la dérive mythologique de la rationalité juridique*, Bruxelles, Publication des Facultés Universitaires de Saint-Louis.

MILNER Jean-Claude, 1995, *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil.

RASTIER François, 2009, « Saussure et les textes. De la philologie des textes saussuriens à la théorie saussurienne des textes », *Texto !*, XIV-3 (en ligne).

RICŒUR Paul et OST François, 2004, « Paul Ricœur lecteur de François Ost », entretien du jeudi 6 mai 2004, *L'Arrêt aux pages* (en ligne).

ROBILLARD Didier de, 2007, « La linguistique *autrement* : altérité, expérienciation, réflexivité, constructivisme, multiversalité : en attendant que *Le Titanic* ne coule pas », *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique*, n° 1 (en ligne).

ROBILLARD Didier de, 2008, *Perspectives alterlinguistiques*, vol. 1 : *Démons*, vol. 2 : *Ornithorynques*, Paris, L'Harmattan.

ROBILLARD Didier de, 2009, « Réflexivité : sémiotique ou herméneutique. Comprendre ou donner sens ? Une approche profondément anthropolinguistique ? », *Cahiers de sociolinguistique*, 14, p. 153-175.

ROBILLARD Didier de, à paraître, « Fallait-il inventer la sociolinguistique moderne ? Enjeux autour de l'histoire et de la sociolinguistique », dans D. Véronique (éd.), Actes du colloque *Questions vives en sociolinguistique*, Université Aix-Marseille I, juin 2009.

SAUSSURE Ferdinand de, [1916, 1922] 1972, *Cours de linguistique générale*, édition critique préparée par Tullio De Mauro, Paris, Payot [*CLG*].

SIMARD Denis, 2004, *Éducation et herméneutique : contribution à une pédagogie de la culture*, Québec, Presses de l'Université Laval.

15

Comportement verbal et rupture sociale : propositions pour une méthodologie pragmatique qualitative

Norbert DITTMAR
Freie Universität Berlin, Allemagne

1. La linguistique de la rupture sociale

Notre approche se base sur des observations sociolinguistiques menées à la suite de la réunification des « deux Allemagnes » après 1989. De manière irréversible, les régions (les « länder ») de l'ancienne RDA ont perdu leur maîtrise des normes de l'écrit et de l'oral. Marqués par l'insécurité linguistique et communicationnelle, les gens de l'Est ont dû progressivement s'adapter aux normes de l'Ouest (la société dominante). Ce passage n'a été possible que par le maintien et l'utilisation de structures langagières déjà acquises au préalable qui ont permis d'en apprendre de nouvelles. Cette période, plus ou moins longue, au cours de laquelle un comportement antérieur est abandonné au profit d'un autre définit la « gamme » de la rupture sociale.

On peut imaginer de telles situations de rupture plus ou moins (ir)réversibles pour d'autres groupes sociaux influençant de manière similaire le comportement :

1. abandonner une région ou une ville pour s'établir dans une autre très éloignée (le cas de milliers de Saxons qui ont émigré à l'intérieur de l'Allemagne (études sociolinguistiques de Barden & Grosskopf 1998 ou sur les Italiens du Sud dans la ville de Turin, des Andalous à Barcelone),
2. l'abandon d'une branche de production (industrielle, agricole, le cas des mines de charbon, etc.),
3. une perte d'emploi de plusieurs années (rupture avec la société productrice dans le sens d'exclusion de la société active, passage à un statut passif dans la société (« non participation » à la vie professionnelle) ; le chômage en est un cas typique,
4. mise à mal de la cellule famille (divorce, isolement, etc.),
5. toutes situations de « décrochage » marquant les nouvelles expériences des adolescents qui quittent précocement le système scolaire et qui décrochent comme l'alpiniste en montagne qui abandonne son ascension.

Dans le cadre d'une sociolinguistique générale, cette « sociolinguistique de la rupture sociale » se donne en particulier pour objectif d'analyser :

1. les traits et traces de *l'insécurité cognitive* dans le comportement verbal (pause, répétitions, signes déictiques, expressions vagues, prosodie …),
2. la *construction des nouveaux moyens verbaux* à l'aide des moyens qui existent déjà ; sont alors à analyser les moyens verbaux qui marquent la transition d'un état d'usage à un nouvel état d'usage (y inclus les «unités polylexicales» plus ou moins figées) se manifestant au cours des interactions; on vise donc à saisir les « forces dynamiques » d'un changement « spontané » en cours ; toutes sortes de signes linguistiques entrent en jeu : des marques phonétiques (prosodiques) jus-

qu'aux traits pragmatiques…,

3. *la construction de l'identité sociale* en tant que *procès* dans des situations de communication quotidiennes (narration, entretien d'embauche, consultations, etc.)

Ces caractéristiques socio- et psycholinguistiques de la « rupture sociale » ouvrent une fenêtre sur le *changement linguistique* (« indicateurs d'un changement de langue par le bas ») à travers l'âge (« générations »), le sexe et le groupe social et donnent accès aux *impulsions émotives* des évènements quotidiens.

J'ai résumé les premiers résultats de la recherche sur le comportement verbal dans des situations de rupture sociale dans Dittmar (2009b, 2009c, 2010).

2. Le projet franco-allemand PROCOPE

Je traite ici de la situation des « chômeurs » qui ont récemment été touchés par la crise économique en France et en Allemagne. Dans le cadre de notre projet PROCOPE [projet franco-allemand DAAD (Allemagne) / Égide (France) pendant les années 2008-2009], nous avons mené des entrevues avec une vingtaine d'individus (hommes / femmes d'âges et de métiers différents, 10 de chaque côté) qui ont perdu leur travail récemment dans la région de Nantes (F) et de Berlin (D). Lors de la crise de l'usine Continental, les deux équipes ont assisté à la journée de grève à Hanovre, journée pendant laquelle ouvriers français et allemands ont manifesté ensemble. Dans cet article, je m'intéresse à un extrait d'une longue narration de conflit d'un Allemand de Berlin après son licenciement dans une entreprise de services. C'est une *analyse pilote et qualitative* qui sert de modèle pour une comparaison plus détaillée des formes et fonctions du DD dans les narrations françaises et allemandes [1]. Le DD reflète des « contrastes » d'opinion et de parti pris entre le narrateur (le « licencié ») et son chef à l'égard des cadres supérieurs de l'entreprise.

3. Le discours direct dans les narrations de conflit

Je pars de l'hypothèse que la divergence d'opinion se reflète dans le DD (« actualisation du conflit dans la narration par l'import de voix authentiques ») avant qu'elle ne devienne évaluation stéréotypée. En décrivant le DD, nous avons donc accès aux expériences sociales du locuteur, exprimées dans la narration.

3.1 L'employé K et le harcèlement moral de son chef dans une entreprise de service public

K, né à Berlin-Est – donc en RDA jusqu'en 1989 – avait 56 ans au moment de l'entrevue et travaillait depuis la Réunification dans des usines de meubles, étant menuisier. Suite à des problèmes orthopédiques, il a travaillé les dernières années dans une entreprise de service public à qui l'État allemand accordait des subventions pour l'emploi des personnes handicapées. L'entreprise avait donc intérêt à renouveler ses employés après un certain temps pour recevoir de nouvelles subventions. La « rupture sociale » se manifeste pour K dans son licenciement, mais n'est compréhensible que si l'on prend en considération son origine d'Allemand de l'Est.

Dans un premier temps, il est victime de harcèlement moral. K réagit avec calme : il essaie d'être diplomate et change son comportement envers le chef ; malgré tout, la pression sur lui augmente ; K donne des exemples qui montrent la cruauté du chef envers lui ; il n'arrive pas à trouver un bon terme évaluatif (« adjectif d'évaluation ») pour la décrire et préfère la restituer par l'imitation de la voix au-

1. La comparaison de 2 narrations respectivement française et & allemande qui est déjà faite ne peut pas être présentée ici faute d'espace.

thentique (et antipathique) du chef (ce *contraste* dans la voix illustre bien le conflit entre ces deux personnages). K présente le mauvais caractère du chef en l'imitant par la voix – et *après* cette illustration, il donne une évaluation verbale (« étiquette ») de ce comportement : *« il est malade »*. La présentation analogique par l'imitation de la voix (*le mode pragmatique*) précède donc la mise en mots de ce comportement (*le mode cognitif*).

Nous observons ce procédé dans le transcription ci-dessous (un deuxième épisode surpassant en gravité le premier a lieu après un arrêt de travail de six mois à cause d'une maladie) suivie par une analyse prosodique détaillée réalisée à l'aide de PRAAT.

3.2 Déroulement (phases) de la narration « le chef prend à partie ses employés pendant le déjeuner et donne des ordres»

1. Cadre situationnel : background information (A) ; blocs de transcription (BT) : lignes 1 à 5.
2. Actes / actions de communication: conflits entre le chef et ses employés pendant le déjeuner mis en scène par le discours direct (actes d'initiation, actes de réponse, (B), BT 6 à 11.
3. Commentaires sur les premières interventions chef – K : BT 12 à 16, (A).
4. Actions, le chef donne des ordres pendant le déjeuner. Mise en scène du conflit par le discours direct par K, blocs 17 à 19.
5. Évaluation des conflits et du comportement du chef par K : blocs 20 à 27, (C) [2].

• Épisode « le chef donne des ordres en dehors du travail pendant le déjeuner avec ses employés » dans la narration de K « mon chef, il est malade » [3]

[1]	135 [15:56.1]
udo [v]	(.) und ick wurde krank (.) und äh die is nich so gut jelaufen da war ich n
UW [v]	mhm
[nv]	[→ (A) *background information,* cadre situationnel →
SPKFR[udo] [v]	*… et je suis tombé malade et euh ça ne s'est pas passé très bien, ça fait*
SPKFR[UW] [v]	*hm*
[2]	.. 136 [16:03.8]
udo [v]	halbes jahr krank (---) kam nach dem halben jahr WIEda? [(--) u:nd dann
UW [v]	mhm [`´hm,
[nv]	→ (A) *background information,* cadre situationnel →
SPKFR[udo] [v]	*six mois que j'ai été malade, je suis rentré au bout de six mois*
SPKFR[UW] [v]	*oui*
[3]	..
udo [v]	ging=es NOCH=mal richtig lo:s [(.) .h hat aber w=h (.) (äh=)is noch
UW [v]	[`´hm,
[nv]	→ *background information,* cadre situationnel →
SPKFR[udo] [v]	*et puis c'est reparti encore une fois, mais c'était sans conséquences*
SPKFR[UW] [v]	*´hm,*

2. Le marquage de couleur (rouge, bleu, vert) des documents n'a pu être reproduit dans cette édition.

3. La transcription est réalisée selon les conventions de GAT (GesprächsAnalytische Transkription). Vous trouverez ce système dans Selting *et alii* (1998) ou Dittmar (2009a : 130-145) ; voir le site d'internet de l'Institut für deutsche Sprache, Mannheim. La transcription est réalisée dans le cadre du logiciel EXMERaLDA, un système pour la constitution et l'exploitation de corpus oraux, voir Thomas Schmidt dans ce volume et en ligne.

[4] .. 137 [16:09.6]
udo [v] WIRKungslos je↑BLIEM, (.) warn beLEIDijung: beim=beim ESSn; (.) also
UW [v] cadre situationnel déjeuner, insultes par le chef →
[nv]
SPKFR[udo] [v] *c'étaient des insultes pendant le déjeuner alors*
SPKFR[UW] [v]

[5] .. 138 [16:14.1]
udo [v] MITTachstisch hat der sich die lEUte denn anjekuckt und- .hh und denn:=äh
UW [v]
[nv] cadre situationnel le chef regarde les gens de près → ! [ ]
SPKFR[udo] [v] *il a regardé les gens autour de lui attentivement et oh oh et puis*
SPKFR[UW] [v]

[6] ..
udo [v] so:=äh sACHhen losJELASSen da wie <<creaky> !SITzn! sie denn-> <<p,
UW [v]
[nv] [(B) actions, conflit: <introducteur du discours direct> <REPROCHE du chef>
SPKFR[udo] [v] *il a sorti des choses désagréables comme* <voix de militaire> *« comment vous*
SPKFR[UW] [v]

[7] ..
udo [v] t> und und-> (.) ähh (.) ähh=<<p, t>so so> RICHtich ähh !FRECH!
UW [v]
[nv] (commentaire)
SPKFR[udo] [v] *êtes assis là, c'est affreux ! » et oh comme ça et c'était franchement méchant*
SPKFR[UW] [v]

[8] .. 139 [16:23.0]
udo [v] ebent;=so:-[<<p> ähhh-> .hh und und- (.) <<dim> !LÄCH!eln se mal;> und
UW [v] [`´hm,
[nv] <ordre, commande, chef>
SPKFR[udo] [v] *vraiment oh oh et et « allez ! souriez maintenant ! »*
SPKFR[UW] [v]

[9] ..
udo [v] ick sa:ch <<p, all> nö wie↑so;> ick LÄCHel doch;=wat HAM=se denn; [.hh
UW [v] [<<h>
[nv] <introducteur dd> <rejet du reproche du chef par K>
SPKFR[udo] [v] *je dis : « non, pourquoi, je souris quoi qu'est-ce que vous vous voulez, moi*
SPKFR[UW] [v]

[10] ..
udo [v] ick- ↑h=HA:be keen proBLEM; (.) wenn SIE irjendWIE, .h <<creaky, all> ja
UW [v] ja->
[nv] <rejet du reproche du chef par K, continuation>
SPKFR[udo] [v] *j'ai pas de problème si vous voulez que… »*
SPKFR[UW] [v]

[11] .. 140 [16:31.9]
udo [v] w=WERN=se mal nich-> (.) nich KO:misch;=und- .hh und [so- se=DENN
UW [v] [`´hm,
[nv] <chef, réponse agressive> [com-
SPKFR[udo] [v] *« mais ne jouez pas la comédie, hein ? » et et oh et ensuite je ne sais quoi*
SPKFR[UW] [v]

[12] ..
udo [v] war so=ne kLEIne SACHe ↓BEI;=dit <<all> mÜSSen=se sich mal
UW [v]
[nv] mentaires par K] < K s'adresse à l'interlocuteur>
SPKFR[udo] [v] *il se repassait ce petit épisode, imaginez-vous ça*
SPKFR[UW] [v]

[13] .. 141 [16:36.4]
udo [v] VORstelln;=da:-.hh äh n kolLE:JE von mIr sa:ß so:- (.) NE:ben mIr,
UW [v]
[nv] <la place de son ami à la table>
SPKFR[udo] [v] *un collègue à moi était assis tout près de moi*
SPKFR[UW] [v]

[14] .. 142 [16:43.2]
udo [v] u:nd=äh- (.) ER sa:ß so: STIRNseite vom TISCH ↓öhm-.hh da kuck=TA
UW [v]
[nv] <le chef regarde son
SPKFR[udo] [v] *et = oh il était au bout de la table et là le chef le regardait d'un air*
SPKFR[UW] [v]

[15] ..
udo [v] so=und da gab es: äh GÖTTERspeise als NACHtisch, (.) [.h und er HATTe
UW [v] [`mhm,
[nv] ami> <K spécifie le type de dessert> <l'ami de K avait
SPKFR[udo] [v] *drôle et on était en train de servir de la gelée en dessert, lui il en avait une*
SPKFR[UW] [v]

[16] .. 143 [16:49.4]
udo [v] nu:(n) so=ne rOte GÖTTERspeise-.hh und da: sacht=a <<creaky, all>
UW [v]
[nv] une espèce de gelée rouge> <annonce du discours direct>]
SPKFR[udo] [v] *rouge et là il a dit « qu'est-ce que c'est,*
SPKFR[UW] [v]

[17] ..
udo [v] ((was)) is !DAS!;=keene GRÜNe GÖTTerSPEIse,> (.) ((schnalzt)) u:nd=h
UW [v]
[nv] [actions <demande du chef>
SPKFR[udo] [v] *y'en a pas de la verte ?*
SPKFR[UW] [v]

[18] 144 [16:53.2]
udo [v] (---) da SA:CHt der der kolLE:je nebm=mir `´JA, es: auch GRÜNe da:;
UW [v]
[nv] <annonce de la réponse du collègue> <affirmation : X existe>
SPKFR[udo] [v] *et le collègue auprès de moi a dit : « SI, y en a aussi de la verte »*
SPKFR[UW] [v]

[19] 145 [16:56.9]
udo [v] (-) <<creaky> na denn !LAUF!n=se;= =denn HO:LN=se mir jeFÄLLigst
UW [v] die erschüttert
[nv] <ordre direct du chef adressé au collègue>
SPKFR[udo] [v] *(le chef) « allez-y, courez! et faites-moi le plaisir d'aller m'en chercher de la verte ! »*
SPKFR[UW] [v]

[20] .. 146 [17:00.9]
udo [v] GRÜNe; [(---) und dann ↑LIEF der; der; (-) ˋ´ja,= [da ha:=ick
UW [v] lachend> [oh=ho=ho-> =WAHNsinn; [<<pp> ja->
[nv]] [(C) évaluation <le collègue a obéi à l'ordre>
SPKFR[udo] [v] *et puis lui, il est parti en courant, figurez-vous ! moi, j'ai*
SPKFR[UW] [v]

[21] ..
udo [v] jeDACHT ALso:- ähh (äh) der IS doch (.) ^!KRANK!; [(.) <<t> der mann->
UW [v] [ja-
[nv] <K pense> <K parle avec soi-même, estime que le chef est malade>
SPKFR[udo] [v] *pensé : «alors, celui-là, il est malade, ce type ! »*
SPKFR[UW] [v]

[22] .. 147 [17:06.4]
udo [v] (.) [ne, .hh wenn DENN, (.) <<f> und !DER! lief naTÜRlich-> ähh is ja
UW [v] [ˋ´hm,
[nv] <K commente l'obéissance du collègue :
SPKFR[udo] [v] *et ce qui est de mon collègue, alors il s'est*
SPKFR[UW] [v]

[23] ..
udo [v] KLAR, je:da hat=da ANGst um seinen ARbeitsPLATZ,=und da:- da
UW [v] ((lacht))
[nv] à cause de l'angoisse de perdre son emploi>
SPKFR[udo] [v] *mis à courir, incroyable aujourd'hui évidemment tout le monde craint de perdre*
SPKFR[UW] [v]

[24] .. 148 [17:14.0]
udo [v] LIEF der; <<pp> mh,> .hh u:nd- (-) bloß DIT- (.) dit hat mir SOwat von:
UW [v]
[nv] <repétition : il a obéi en courant>
SPKFR[udo] [v] *de perdre son travail, voilà pourquoi il a couru, ça m'a écœuré*
SPKFR[UW] [v]

[25] 149 [17:17.3]
udo [v] (-) äh::m=ick SELba musste ja nu:n nu: äh mit DIEse situaTION: nun ↑o:ch
UW [v]
[nv] <mépris de K pour tout ce qui a à voir avec le chef → >
SPKFR[udo] [v] *moi-même j'ai dû m'accommoder de cette situation*
SPKFR[UW] [v]

[26] ..
udo [v] KLAR=komm,=mit diesn dauernden .hh !SITZ!ung:, und dieset DAUERnde
UW [v]
[nv]
SPKFR[udo] [v] *toujours ces séances longues et toujours*
SPKFR[UW] [v]

[27] .. 150 [17:26.2]
udo [v] (.) ↓BLA BLA eigentlich um !NICHTS!, (.)[.hh äh wenn ich denn den
UW [v] [hm
[nv]
SPKFR[udo] [v] *ces bavardages pour rien!*
SPKFR[UW] [v]

3.3 Moyens linguistiques par rapport à l'importation du discours « de l'autre » dans la narration par imitation de la voix authentique

– Verbes de communication (*dire, répondre*) : initiation du DD : BT 9, 16, 18.
– Expressions métonymiques (*sortir des choses malignes* pour *dire,* concept de similarité, BT 6) : *annonce* (« Pre » selon Schegloff) du DD par d'autres moyens (paraphrase, particules déictiques) qu'un verbe de communication.
– Marquages prosodiques du DD sans introducteur verbal ; *mise en contraste* de l'énoncé précédent avec le suivant (DD) ; K met en contraste sa voix normale, calme (F_o autour de 160 Hz), avec la voix du chef marquant cette voix par une intensité dépassant les valeurs moyennes de 30 comme on le voit sur les tableaux ci-dessous ; la représentation de *mais ne jouez pas la comédie, hein ?* [11] dans le tableau 1 montre un *onset* fort et plein d'intensité qui souligne le statut autoritaire du chef ; l'accent principal réside sur le verbe fini *wérden* (premier mot de l'énoncé) à partir duquel la prosodie tombe progressivement jusqu'à la chute finale. Les ~700 Hz de l'*onset* représente une forte déviation du volume de la voix de K, donc l'imitation vise à un contraste énorme entre lui et le chef. L'énoncé <GRÜNe GÖTTerSPEIse> [17] montre une structure très similaire (tableau 2) : le focus de l'énoncé est la première syllabe du mot « grÜne » fortement accentuée ; le reste de l'énoncé montre une tonalité finale. L'énoncé [19], commande du chef imitée par K *allez-y , courez ! et faites-moi le plaisir d'aller m'en chercher de la verte*, répète cette structure une troisième fois : l'unique différence avec les deux énoncés précédents est la double accentuation sur les verbes finis *laufen* (« courir ») et *holen* (« chercher ») ; sinon, le tableau 3 montre une forte similarité entre les trois énoncés. Les pics de ces trois tableaux (vue intégrale dans le tableau 4) dépassent de beaucoup la valeur moyenne de 30 ; nous trouvons ce contraste entre l'énoncé de K et la réplique du chef à plusieurs reprises au point culminant de la narration (BT 6, 8, 11, 17, 19).

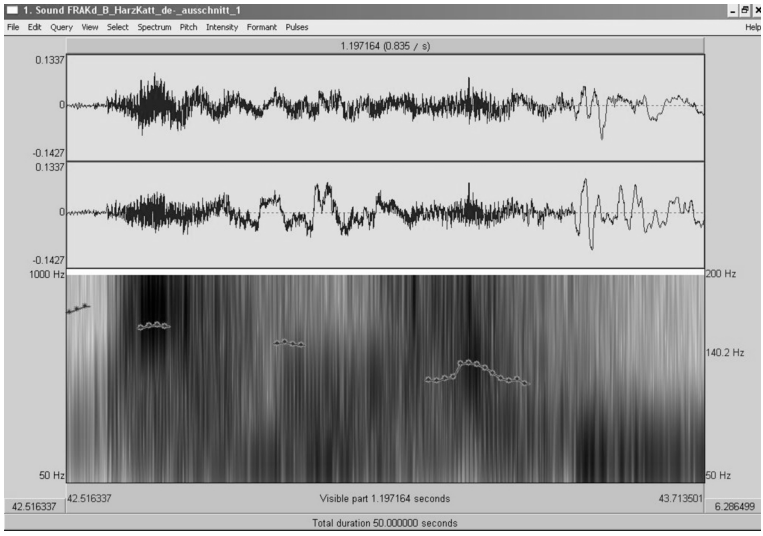

Tableau 1.- w=WERN=se mal nich-> (.) nich KO:misch
mais ne jouez pas la comédie, hein ?

Comme les trois représentations de PRAAT (et leur comparaison formelle selon leurs valeurs d'intensité) le montrent (tableaux 1 à 3), K imite la voix grinçante du chef par une augmentation très considérable de l'intensité (entre 50 et 60 dans ces trois cas alors qu'elle tourne habituellement autour de 30). Pour confronter la voix formelle du chef qui donne des ordres avec sa propre voix, le narrateur met fortement en contraste « action » et « réaction » dans le dialogue. Nos avons essayé de rendre visible la similarité de traits prosodiques dans les tableaux 1 à 3 dans le tableau 4 (synthèse). K imite la voix de ce chef en élevant considérablement le volume et l'intensité de sa voix pour montrer ainsi la méchanceté, le caractère militaire (« prussien ») de son chef.

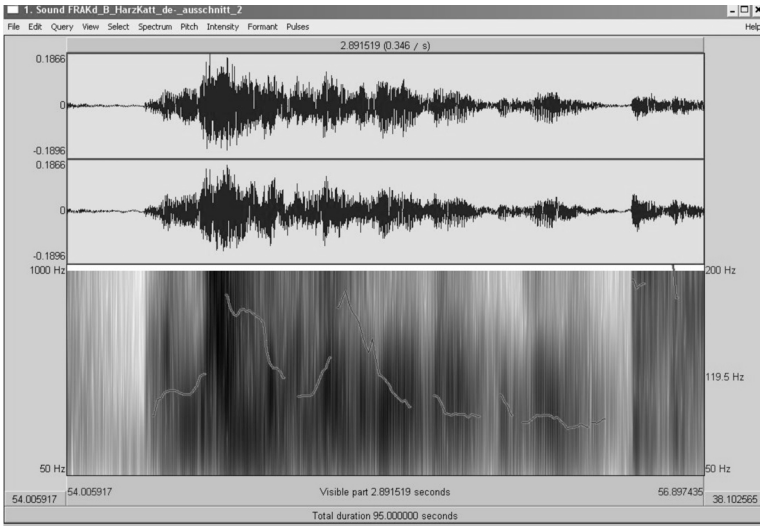

Tableau 2.- GRÜNe GÖTTerSPEIse, *gelée verte*,
extrait du discours direct du chef de l'entreprise à K

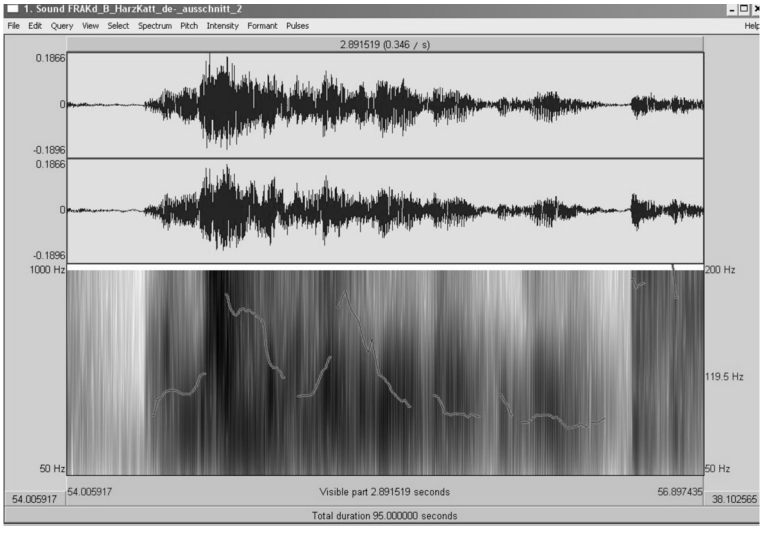

Tableau 3.- denn !LAUF!n=se;= =denn HO:LN=se mir jeFÄLLigst die GRÜNe
« alors courez vite et cherchez de la verte » (ordre du chef)

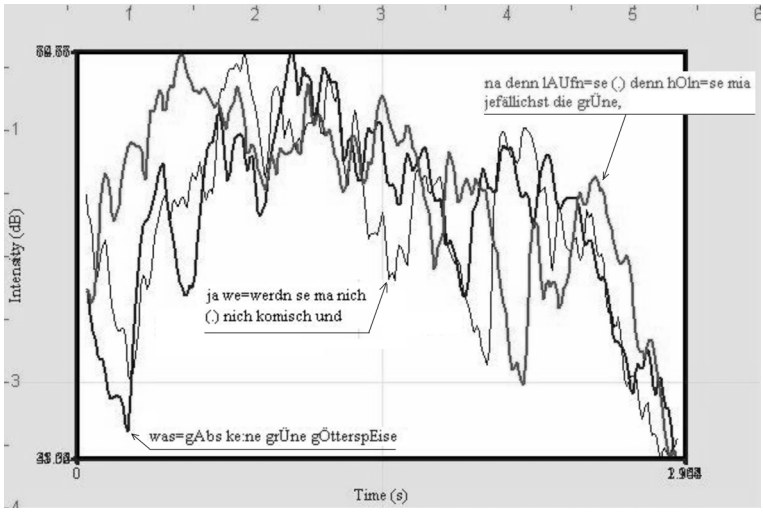

Tableau 4.- Analyse comparée de 3 énoncés par PRAAT

– Le monologue intérieur introduit par « j'ai pensé » (sans *dass* « que » en allemand), BT 20-21 : la structure syntaxique est identique à celle du DD introduit par « dire » ; le narrateur, en dialogue interne avec lui-même, nous fait part de ses pensées de la même manière qu'il utilise le DD pour s'adresser à quelqu'un d'autre. F_o et l'intensité ne montrent pas de déviations dans sa voix.

3.4 Le profil linguistique du discours direct dans l'entretien avec K

Il y a très peu de *discours indirect* (3 occurrences de DI, réalisées par le subjonctif, pas de marques syntaxiques) ; d'une part, ce type de discours implique plus de *distance* face aux évènements du conflit ; d'autre part, le DI demande davantage de travail grammatical ; exemple :

manche ham nacherzählt wir wären verhungert (→ DI)
« il y en a qui ont dit que nous serions / étions morts de faim »

– 7 occurrences de DD introduit par un verbe de communication.
– 3 occurrences de moyens [grammaticaux] impersonnels / métonymiques :

(a) *Kritik wurde geäussert*
« on a donné des points de vue critiques »

(b) *dit is so meine Variante gewesn*
« c'était ma variante à moi »

(c) *so'ne Sachen loslassen*
« sortir des choses drôles »

DD introduit par *denken* « penser » :

– 8 occurrences de *denken* ;
– 3 occurrences de *sagen* :

man sagt sich
« on se dit »

wo man sich jesacht hat
« où l'on s'est dit »

En ce qui concerne la structure du DD, il n'y a pas de différence entre l'introduction du DD par un verbe comme *dire* ou bien par un verbe comme *penser*.

Les locuteurs organisent le DD sans l'introduire par un verbe ou par une autre construction (plus ou moins longue). L'importation de la voix d'un autre est compensée dans la narration par des *repères prosodiques*.

– 9 occurrences de la structure spontanée « énoncé par A → réponse par B → reprise par A ».

3.5 Fonctions communicatives des formes du DD

Le *moi identitaire* du narrateur (« K ») se manifeste de vive voix (voir le *moi impulsif* de Mead) et très clairement dans le DD sans introduction par des moyens linguistiques ; il est perçu simplement par des *contrastes prosodiques*. Le DD spontané exprime d'une manière marquante les émotions non contrôlées. Nous disposons aussi de quelques exemples qui manifestent la même fonction, mais introduite alors par le verbe stéréotypé *dire.*

Le DD introduit par le verbe *penser* nous donne accès au répertoire des principes et des jugements à l'intérieur de la personne. Le monologue intérieur extériorise les valeurs d'un individu qui déterminent – au moins pour une part – ses attitudes. La prosodie des énoncés qui expriment les pensées n'est pas marquée : elle reste dans la « moyenne » du pitch et de l'intensité du locuteur (il n'y a pas de déviations extrêmes).

À part les segments du DD, il y a beaucoup d'énoncés ou d'assertions qui expriment le *moi réfléchi* et représentent le *contrôle social* (Mead). Dans le cas de K, c'est le manque de sincérité, le principe moral de ne pas tromper l'autre avec de l'argent, le maintien de la fidélité et le respect de l'honnêteté dans le domaine du travail. Les valeurs positives sont « saines », les valeurs négatives rendent « malades ».

Par manque de place, je ne peux pas présenter ces évaluations en détail ; techniquement parlant, on peut les formuler comme « prédicats de statut » (*status predicates)* qui expliquent les actes de parole dans le discours (voir Labov & Fanshel 1978).

En ce qui concerne la critique des conditions sociales dans un pays comme l'Allemagne, il faut prendre en considération le fait que ceux qui n'ont pas de travail vivent en « dehors », en « rupture » avec la société active. Les chômeurs sont plus ou moins exclus de la société active, ils sont des membres « passifs » du collectif. Tandis que Parsons considère cette différence de valeur négative, Mead admet quand même qu'il est à la portée de l'homme de changer ses conditions de vie, de passer du passif à l'actif.

Une autre « rupture sociale » se manifeste clairement dans le comportement de K : *l'ancienne appartenance à la RDA*. Il y a abondance de *man* « on » et des expressions figées dans son discours. Au lieu d'être « visible et présent » par l'usage du « moi », il cache très souvent son identité personnelle derrière une construction passive ou dépersonnalisée. Nous avons affaire aussi à des *contaminations syntaxiques et sémantiques* du type que Bredel & Dittmar (2008) ont repérées dans le grand *Wendekorpus* (« corpus berlinois de la réunification ») [4]. Donc, la variété et le style de K sont marqués par les traces d'une rupture sociale d'influence considérable.

Conclusion

Il est difficile d'observer (et d'enregistrer) directement des conflits de travail dans le « monde réel ». On a rarement accès, en tant que sociolinguiste, à d'authentiques conflits qui mènent à (ou causent) un licenciement. Mais les narrations que nous

4. Par manque d'espace, je ne peux pas donner de détails – l'article cité donne beaucoup d'exemples.

trouvons au sein d'une conversation non-dirigée avec des « fraîchement licenciés » nous ouvrent un champ de reconstruction. Il apparaît que le conflit entre les autorités d'une entreprise et ses employés – l'exemple présent – ne se prête pas à être rendu comme un compte rendu dans une narration. Il est de nature dramatique et il ne suffit pas de donner à ce conflit « un nom » ou de l'étiqueter par un adjectif ou un adverbe. Il est mis en scène, en introduisant le participant au conflit par sa voix même, en lui prêtant une voix distincte. Représenter un conflit dans la narration impose donc l'organisation d'une séquence en trois étapes :

1. mettre au point le cadre de la situation de départ (*background information*) ;
2. introduire et mettre en scène l'adversaire en imitant sa voix et en mettant celle-ci en contraste avec sa propre voix ; ceci est pratiqué par l'usage des verbes de communication (« introducteurs du discours direct ») ou par des traits prosodiques appropriés ; selon le cas, il y a plusieurs actions et réactions (« dispute ») ;
3. passer de la représentation « vive », « participante » à la distanciation de l'évènement : évaluation (« évaluation prédicative ») de l'adversaire et de son comportement (« il est malade, mon chef »).

Références

BARDEN Birgit und GROßKOPF Beate, 1998, *Sprachliche Akkomodation und soziale Integration. Sächsische Übersiedler und Übersiedlerinnen im rhein-/moselfränkischen und alemannischen Sprachraum,*Tübingen, Niemeyer.

BREDEL Ursula und DITTMAR Jeannette, 2008, „Strukturelle Planbrüche als Hinweise auf Registerkonflikte im Sprachgebrauch von Ostberlinern nach der Wende", in Manfred W. Hellmann und Marianne Schröder (Hrsgg.), *Germanistische Linguistik, Sprache und Kommunikation in Deutschland Ost und West*, Cahiers 192-194, p. 487-504.

BÜHLER Karl, 1934, *Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache,* Jena, Fischer (trad. fr. *Théorie du langage : La fonction représentationnelle*, par Didier Samain et Jeannette Freidrich, Marseille, Agone, 2009).

DEULOFEU José, 2003, « L'approche macrosyntaxique en syntaxe : un nouveau rasoir d'Occam contre les notions inutiles », dans N. Gagean (éd.), Rencontres linguistiques en Pays Rhénan, 12, Scolia (Strasbourg), 16.

DITTMAR Norbert, 2009a, *Transkription,* Wiesbaden.

DITTMAR Norbert, 2009b, « Le "poids" des variétés à l'intérieur de l'allemand : le cas de la communauté linguistique de Berlin », dans M. Gasquet-Cyrus et C. Petitjean (éds), *Le Poids des langues*, Paris, L'Harmattan.

DITTMAR Norbert, 2009c, « Paramètres discursifs des récits conversationnels : la chute du mur de Berlin », in P. Caudal and J. Carruthers (eds.), *Oral Narration / La Narration Orale,* Amsterdam and New York, Rodopi.

DITTMAR Norbert, 2010, « Pour une sociolinguistique constructiviste. La construction sociale du sens dans les parlers jeunes et autres », dans Médéric GASQUET-CYRUS et Daniel VÉRONIQUE, *Questions vives de la sociolinguistique,* Aix-en-Provence (à paraître)

GERDES Kim et KAHANE Sylvain, 2006, « L'amas verbal au cœur d'une modélisation topologique du français », dans A. Rabatel (éd.), *Interactions orales en contexte didactique,* Lyon, PUL, p. 249-264.

LABOV William and FANSHEL David, 1978, *Therapeutic Discourse,* New York, Acad. Press.

SKIBÀ Romuald, DITTMAR Norbert and BRESSEM Jana, 2008, "Planning, collecting, exploring, and archiving longitudinal L2 data: Experiences from the P-Moll project", in L. Ortega and H. Byrnes (eds.), *The Longitudinal Study of Advanced L2 Capacities*, New York, Routledge.

TOMASELLO Michael, 2003, *Constructing a Language. A Usage-Based Theory of Language Acquisition*, Harvard, Harvard University Press.

16

La question hongroise et les minorités allogènes

Ksenija DJORDJEVIĆ
Dipralang, EA-739, Université Paul-Valéry - Montpellier 3

Dans cette contribution nous souhaitons interroger le rôle de la sociolinguistique, et plus particulièrement les limites de l'aménagement linguistique au-delà du cadre d'un État-nation, à partir d'une étude de cas riche en enseignements pour l'ensemble des pays européens confrontés au multilinguisme. Elle concerne d'importantes minorités linguistiques situées au cœur de l'Europe : les Hongrois de Slovaquie, Roumanie, Serbie et Ukraine.

Notre angle d'approche épistémologique consistera à dépasser la polarisation politique et nationaliste pour mettre en avant les conditions de gestion locale des relations intercommunautaires et d'*aménagement linguistique transfrontalier*. A cette fin, nous utiliserons des outils d'observation relevant de la sociologie du langage. Si les notions d'*autonomie*, de *réseau*, d'*identités croisées* ou *partagées*, de *pluralisme*, à notre avis centrales pour une épistémologie de la sociolinguistique au début du XXI[e] siècle, trouvent leur place dans cette étude de cas, les concepts de *frontière* et d'*aménagement linguistique transfrontalier* observés sous l'angle sociolinguistique sont au cœur de ce travail.

1. Une étude de cas : la minorité hongroise extraterritoriale

1.1 Aperçu historique

La situation de la minorité hongroise présente dans tous les pays limitrophes de la Hongrie est particulière à bien des égards, dans le contexte européen, et mérite qu'on s'y attarde. Le découpage territorial imposé à la Hongrie lors du traité de Trianon de 1920 a laissé un tiers de la population hongroise en dehors des frontières de son État-nation de référence. Lors de la signature du traité, le *droit des peuples de disposer d'eux-mêmes* [1] a eu gain de cause et la Hongrie a perdu définitivement deux tiers de son ancien territoire, laissant pratiquement trois millions de Hongrois devenir citoyens des pays limitrophes [2]. Aujourd'hui, avec le recul, on ne peut que constater que ce partage n'a pas réussi à apporter une réponse satisfaisante à la question « nationalitaire » car, comme le remarque très justement Y. Plasseraud :

> hérissée de frontières étanches et de barrières douanières, l'Europe Centrale nouvelle est bien loin de correspondre à l'harmonieuse nébuleuse de peuples libres que décrivaient les artisans du découpage. (Plasseraud 1991 : 85)

1. Il s'agit en effet du principe d'*autodétermination*, défendu par le président américain W. Wilson, dans son célèbre discours de 1918. Cette idée a, par la suite, justifié les nouvelles frontières centre-européennes, en vertu du principe selon lequel chaque peuple reste souverain dans ses choix politiques, sans pour autant convaincre l'ensemble des pays du vieux continent.

2. Dans son essai historique et politique *Le Défi hongrois*, Pierre Kende explique de façon convaincante comment ce traité, assimilé par la population à un véritable « traumatisme », pourrait, sinon expliquer, du moins aider à comprendre, les aléas de l'histoire hongroise du XX[e] siècle (Kende 2004).

Toute l'histoire du XX^e siècle témoigne de cette contradiction historique.

Cependant, les frontières définies par le traité de Trianon ne sont pas restées intangibles ; elles ont été maintes fois redessinées tout le long du siècle dernier, et de ce fait, la population magyarophone a changé à plusieurs reprises de pays « d'accueil ». La première grande remise en cause du traité a eu lieu pendant la seconde guerre mondiale, lorsque la Hongrie a récupéré partiellement des territoires magyarophones des pays voisins. Mais ce sont surtout les événements liés à la chute du communisme de la fin du XX^e siècle, et l'éclatement de grands ensembles étatiques comme l'URSS, la Yougoslavie ou la Tchécoslovaquie, qui ont provoqué une nouvelle redistribution des cartes entre les joueurs. Cette nouvelle donne a eu des conséquences diplomatiques et politiques directes sur la situation sociolinguistique de l'Europe centrale.

1.2 Le point de départ de notre réflexion sur l'aménagement linguistique transfrontalier

Actuellement, les Hongrois sont une minorité reconnue dans tous les pays qui les entourent, mais c'est en Slovaquie que la communauté hongroise transfrontalière a fait parler le plus d'elle dans un passé très récent. Le dernier événement en date – qui fut d'ailleurs le point de départ de notre réflexion – a été une loi votée en 2009 par le gouvernement slovaque obligeant les Hongrois à utiliser le slovaque comme première langue dans l'administration au détriment de leur langue maternelle [3]. La population hongroise a réagit si vivement que la crise a provoqué rapidement un incident diplomatique [4], tandis que la presse internationale rapportait régulièrement des informations sur cette « affaire » politico-linguistique au sein de deux pays de l'Union européenne, qui ont en outre signé en 1995 un accord de « bon voisinage » et de « coopération internationale ». Cette querelle linguistique ne laisse pas les autres pays européens indifférents, comme s'ils craignaient que l'ouverture d'une nouvelle brèche en Europe Centrale, où les questions nationalitaires sont très sensibles, n'embrase une fois de plus le vieux continent.

1.3 Les données démo-linguistiques actuelles

De tous les pays frontaliers de la Hongrie, c'est en Slovaquie que la proportion de population hongroise est la plus élevée : 9,7 % (soit 520 528 personnes), ce qui n'est pas négligeable au regard de la démographie d'un pays comme la Slovaquie, dont l'ensemble de la population minoritaire dépasse par ailleurs à peine 14 %. En tant que minorité la plus nombreuse, les Hongrois disposent d'un éventail de droits qui sont surtout appliqués dans les régions où ils représentent la majorité absolue.

L'Ukraine compte environ 156 000 Hongrois, soit 0,3 % de la population ukrainienne, qui s'élève à plus de 45 millions de personnes. Ils peuplent essentiellement la région de la Subcarpatie, qui appartenait autrefois à l'empire austro-hongrois. L'Ukraine s'est dotée de plusieurs dispositions légiférant le domaine de l'usage des langues minoritaires, dont le hongrois, et les deux pays ont signé, entre autres conventions internationales, un traité sur les bons rapports de voisinage et la coopé-

3. La langue hongroise s'est vue protégée à plusieurs reprises par la législation slovaque, et reste largement employée au sein de la population magyare transfrontalière. D'ailleurs, la législation slovaque concernant les questions linguistiques n'est pas parmi les moins développées en Europe. Mentionnons, entre autres dispositions importantes, la Constitution de 1992, la loi sur la langue de l'État slovaque de 1995 ou encore la loi sur l'usage des langues minoritaires de 1999. Ce qui est en jeu ici, c'est non pas une revendication pour obtenir des droits, mais une réaction contre une restriction remettant en cause des droits acquis de longue date.

4. Ainsi, le Président hongrois L. Sólyom n'a pas obtenu, en août 2009, l'autorisation de se rendre dans la ville frontalière hongroise de Komárno, en Slovaquie.

ration amiable en 1996.

Un traité similaire, « de compréhension, de coopération et de bons rapports de voisinage » a également été signé entre la Roumanie et la Hongrie en 1996, mettant fin à certains désaccords qui ont eu la vie dure entre les deux pays au sujet de la question minoritaire. La minorité hongroise est la principale minorité en Roumanie. Si en 1992, les Hongrois représentaient 7,1 % de la population, en 2002 ils étaient 1 434 377 (soit 6,6 %) (Bugarski 2003 : 222). La minorité hongroise est concentrée dans la région de la Transylvanie, où elle bénéficie d'un système éducatif assez complet, de produits médiatiques et culturels en hongrois, et d'une représentation politique dans laquelle le rôle principal est joué par l'Union démocratique des Hongrois de Roumanie, qui a réussi à se positionner comme un acteur politique dans le pays[5]. C'est notamment grâce à l'avènement de la démocratie, après des décennies marquées par le communisme et le règne du parti unique, que le multipartisme a pu se développer, positionnant la société civile et ses actions au premier plan. Ce changement a été bénéfique aussi bien pour la population majoritaire que pour les minorités.

La situation des Hongrois de Voïvodine, en Serbie, est, à bien des égards, particulière. Elle diffère notablement de celles que nous venons d'évoquer. La situation démographique de cette population a changé suite aux conflits balkaniques de la fin du XX^e^ siècle, sans que l'on parvienne à évaluer avec précision le nombre de ressortissants hongrois qui ont décidé d'émigrer. Cependant, en dépit de cet exode en période de guerre, la minorité hongroise reste aujourd'hui encore la minorité démographiquement la plus importante en Serbie. Elle compte, d'après le recensement de 2002, 293 299 Hongrois, ce qui représente seulement 3,9 % de la population de la République de Serbie, mais ne constitue pas moins de 14 % de la population de la province de Voïvodine. De nombreuses études[6] ont montré qu'une identité « régionale » est bien développée chez cette population dont les membres se déclarent souvent comme des « Hongrois de Voïvodine », à tel point que l'on pourrait parler ici d'une véritable identité partagée ou croisée. L'année 2008 a été pour les Hongrois de Voïvodine une pierre de touche. Non seulement la communauté hongroise a présenté son candidat, István Pásztor, aux élections présidentielles, mais un grand débat organisé par le Comité d'Helsinki pour les Droits de l'Homme s'est tenu à Novi Sad sur le rôle de la communauté hongroise en Serbie aujourd'hui. Par ailleurs, l'opinion publique serbe s'est montrée dernièrement intéressée par la polémique qu'a déclenchée l'attitude du chef de la diplomatie hongroise, Mme Kinga Göncz, en décembre 2008. En effet, celle-ci ne s'est pas déclarée favorable à l'octroi de la double nationalité à la minorité hongroise de Voïvodine, ni à une sorte d'autonomie territoriale défendue par certains représentants de la communauté magyarophone de Voïvodine, ce qui fait parler l'un des hommes politiques locaux hongrois le plus en vue, András Ágoston d'une « douche froide venant de Pest » (in Biserko 2009 : 390-391).

Enfin, si l'on compare le poids démographique de la minorité hongroise dans ces quatre pays, on observe une importante disparité entre le nombre de ressortissants hongrois et leur poids dans l'ensemble de la population, exprimé en pourcentages. Cette comparaison entre les quatre situations laisse deviner les conditions d'exercice des droits et le degré de revendications minoritaires. On voit que c'est en définitive

5. En Slovaquie et en Serbie, les partis politiques hongrois sont également présents dans les sphères du pouvoir.

6. Dont, par exemple, la nôtre, réalisée en 2002 (Djordjević 2004) et celle d'I. Gabrić-Molnar en 2001 (Gabrić-Molnar 2007 : 508).

en Slovaquie que la population magyarophone est la plus importante en proportion de la population totale. C'est précisément en raison de leur poids relatif dans la population de l'État slovaque, que les magyarophones de ce pays revendiquent une protection plus étendue et une représentation plus importante dans l'administration, aussi bien à l'échelle locale que nationale. De son côté, la Slovaquie pourrait également redouter des tendances séparatistes de cette tranche de sa population, en raison de sa concentration géographique le long de la frontière hongroise. Même si la présence hongroise est forte en Slovaquie, ce pays compte toutefois trois fois moins de Hongrois que la Roumanie, qui en dénombre presque un million et demi. Cependant, en Roumanie la situation de la minorité hongroise est différente dans le sens où ils ne sont pas du tout concentrés le long de la frontière, mais dispersés dans la région centrale et occidentale de la Roumanie actuelle. L'attitude anti-minoritaire et anti-hongroise a été particulièrement forte durant le régime de N. Ceaușescu. Juste retour des choses face à une polarisation nationaliste abusive, cette minorité a joué un rôle dans le soulèvement de la population qui a abouti au renversement du régime, montrant, si besoin est, qu'un million et demi de la population, même si elle équivaut à 6,6 % du total, représente un acteur de prime importance qu'il serait dangereux de sous-estimer.

La Serbie apparaît encore comme un cas de figure différent, qui montre comment les oscillations dans le poids démographique peuvent, au gré des événements politiques, positionner au premier plan une population minoritaire. Suite à l'indépendance du Kosovo, la Serbie s'est retrouvée privée de sa principale population minoritaire, qui s'élevait à pas moins de deux millions de personnes, ce qui a, dans un jeu de chaises musicales, poussé les Hongrois à la première place. Toute la tension de la majorité face au fait minoritaire s'est alors cristallisée autour de cette communauté, qui représente 3,9 % de la population totale. Cette promotion au rang de première minorité de Serbie est renforcée par le fait que les magyarophones sont géographiquement regroupés en Serbie de façon relativement homogène, même si cette homogénéité est loin de rivaliser avec celle de la bande transfrontalière slovaco-hongroise. En Serbie, les Hongrois sont en effet concentrés au nord du pays, mais les villes et les villages hongrois se trouvent également près de la frontière roumaine, rappelant qu'un autre découpage des frontières dans un passé encore proche a précédé celui qui est en vigueur aujourd'hui.

Enfin, le faible pourcentage de la population hongroise en Ukraine doit être considéré au vu de l'immensité de la population et du territoire de cette ancienne république soviétique. A la différence des trois autres pays mentionnés, les magyarophones ne représentent pas la principale minorité ukrainienne, et viennent loin derrière les minorités slaves ou issues des configurations multinationales de l'ex-URSS (Russes, Biélorusses, Moldaves, etc.). Il ne reste pas moins vrai qu'il n'y a jamais que deux fois moins de Hongrois en Ukraine qu'en Serbie, mais leur enclavement ne leur permet pas d'avoir la même visibilité. Cela est accentué par le fait que la Subcarpatie est traditionnellement une région de forte diversité culturelle et linguistique. Cette dernière ne produit pas les mêmes effets en Voïvodine, compte tenu de l'importance démographique de la population hongroise à l'échelle de la province.

1.4 La Hongrie et les Hongrois en dehors de ses frontières

Après ces considérations démographiques et linguistiques, il nous semble important de nous pencher sur les relations de la Hongrie avec sa minorité dispersée dans les pays limitrophes, et surtout sur sa façon de se positionner en tant qu'acteur dans l'aménagement linguistique transfrontalier.

La Hongrie fait partie de ces pays qui attachent presque autant d'importance à la gestion des minorités sur leur propre territoire [7] qu'à celle qui les concerne à l'étranger. Le sort de la minorité magyare hors-frontières est devenu le thème central du nationalisme hongrois, le thème sur lequel se focalise l'essentiel du sentiment national. Cet intérêt pour ceux qui vivent « de l'autre côté » n'a pas toujours reçu un accueil positif au sein même des institutions européennes, auxquelles la Hongrie a adhéré progressivement depuis la chute du communisme. Dans ces institutions siègent de longue date les représentants de certains pays qui ne reconnaissent pas pleinement l'existence des minorités sur leur propre territoire, et qui sont traditionnellement fermés aux questions relatives aux droits linguistiques de ces dernières. D'orientation politique et de tradition différentes, la Hongrie a adopté une tout autre attitude. Depuis la transition démocratique, le pays a pris ou a tenté de prendre plusieurs dispositions avec des visées ou des effets « extraterritoriaux », dont les plus médiatisées ont été la loi sur le statut [8] de 2001 et le référendum sur la double nationalité de 2004 (Szörenyi 2006 : 41-42). La première prévoit, entre autres, des avantages financiers pour ceux qui disposeraient d'un certificat de nationalité délivré à l'étranger par des ONG spécialisées, ou encore une bourse pour encourager la scolarisation en hongrois ; la deuxième n'a pas eu le succès escompté faute de participation de l'électorat concerné. Dans les deux cas de figure, ce que souhaitait la Hongrie, c'était que l'on accorde une protection plus étendue à sa population hors-frontières, et les différents gouvernements, qu'ils soient de droite ou de gauche – qui, par ailleurs, se succèdent de façon quasiment régulière d'une élection à l'autre – ont fait de cette question leur cheval de bataille. Il y aurait, dans leurs dires et leurs actions, comme une « blessure du psychisme collectif » (Kende 2004 : 256), exhibée et exploitée avec plus ou moins de virulence selon l'orientation politique et les besoins du moment.

La loi sur le statut a été limitée dans ses ambitions par les protocoles signés entre la Hongrie et la Roumanie d'une part, et entre la Hongrie et la Slovaquie en 2003 d'autre part, lorsqu'ont prévalu « l'approche bilatérale » et la nécessité de la mise en place du principe de réciprocité (Mentré 2003). En effet, ces deux pays ont fini, après de lourdes négociations, par signer un accord sur l'application de la loi hongroise sur le statut, mais chacun a œuvré à favoriser avant tout ses propres intérêts, en écartant le rôle des ONG locales (Szörenyi 2006 : 42), chaque pays affirmant ainsi sa souveraineté dans la gestion des minorités sur son sol. Envisagée comme une sorte de permission unilatérale donnée à un pays pour s'immiscer dans les affaires d'un autre pays concernant le traitement d'une partie de sa population, cette loi a été perçue comme un danger potentiel et une source possible de conflit dans cette zone d'Europe réputée instable. G. Mentré précise, par ailleurs, que les dispositions prévues par cette loi sont plus larges que celles envisagées dans des cas similaires dans d'autre pays européens : « la loi hongroise présente un caractère d'extra-territorialité plus prononcé que les autres exemples de lois ayant le même objet » (Mentré 2003). C'est son caractère inhabituel, son domaine d'action potentiel couvrant plusieurs pays, et l'existence d'un contentieux entre les acteurs, qui peuvent expliquer la méfiance des pays voisins.

Malgré le fait que l'intérêt pour la minorité hongroise dans les pays voisins soit précisé même dans la Constitution et tout un arsenal de mesures, avec un cadre de

7. Force est d'admettre que dans ce domaine ce pays fait partie des bons élèves au niveau européen.

8. Nommée également « loi sur les Hongrois des États voisins », présentée par le Premier ministre, Viktor Orbán comme le début de la « réunification de la nation hongroise par-delà les frontières » (cité par Capelle-Pogacean 2002).

protection très développé, le rapport de la Hongrie avec ses minorités, et à travers celles-ci, ses voisins, reste complexe.

Enfin, on a l'impression que la population hongroise s'est mobilisée moins que ses dirigeants politiques après la chute du communisme pour entretenir les liens des Hongrois hors-frontières avec la « mère-patrie », écartant la remise en cause des décisions prises presque un siècle plus tôt, et considérant qu'une possible intégration politique serait « impensable et, si jamais cela devait se produire, inacceptable » (Kende 2004 : 242). Ainsi, de nos jours, malgré les tensions sporadiques, la disparité du développement économique et l'intégration européenne à géométrie variable, l'idée d'un redécoupage des frontières, après une possible autonomie des régions hungarophones, semble écartée. Les déclarations individuelles des uns et des autres mises à part, fût-ce dans les hautes sphères du pouvoir, ne peut-on pas y voir seulement la volonté de la Hongrie de « monitorer » plus ou moins à distance la situation de sa minorité, tout en l'aidant à rester un élément fort, avec lequel on doit composer, dans les entités politiques environnantes ?

2. Perspective épistémologique : quels enseignements pour la sociolinguistique ?

On connaît bien les situations d'aménagement linguistique dans un cadre national, dans le périmètre de frontières d'États-nations, et une partie importante du corpus théorique des politiques linguistiques est fondée sur cet aspect, abondamment illustré par un grand nombre de situations de multilinguisme de par le monde. La question de *l'aménagement linguistique transfrontalier*, en revanche, constitue un paradigme plus que jamais émergent, représenté ici par les minorités hongroises extraterritoriales, pour lesquelles le multilatéralisme a fini par prévaloir sur l'unilatéralisme d'une « nation-mère » qui aménagerait ses périphéries au-dessus des souverainetés nationales des pays environnants.

Au terme de ce travail, il nous semble important de noter que dans beaucoup de situations qui relèvent du champ d'observation de la sociolinguistique, c'est davantage l'ontologie des objets linguistiques observés qui pose problème que la citoyenneté des locuteurs, ou leur affiliation à un ensemble national. Dans le cas précis qui nous a intéressée ici, l'ontologie de la langue se trouve au contraire presque saturée, trop explicite : étant donné le poids et le rôle du hongrois dans cette région d'Europe, à un carrefour entre Europe centrale, orientale et Balkans, cette surdétermination de la langue magyare prend la forme d'un enjeu géostratégique. Cette situation rend nécessaire le développement de solutions relevant d'un type particulier d'aménagement linguistique : l'aménagement transfrontalier. Un tel aménagement ne va pas de soi, puisqu'il rend bien plus complexe la situation davantage « ordinaire » qui confronte une minorité régionale ou locale à la majorité nationale au sein d'un État-nation. Dans le cas de l'aménagement transfrontalier, on a affaire à un triangle dialectique, puisqu'entre en jeu un tiers : l'État voisin, en l'occurrence l'État hongrois. Trouver le juste équilibre entre coopération et ingérence, éviter de ranimer l'irrédentisme lié à la notion de « grande Hongrie » tout en esquivant les tentatives de polarisation nationaliste, devient alors un exercice périlleux et nécessite autant de vigilance que de clairvoyance. Il y a là un nouvel horizon pour la partie de la sociolinguistique qui analyse et propose des outils de développement dans le domaine appliqué des politiques linguistiques. Une telle approche ne saurait se faire sans une pensée critique de la notion de frontières.

Nous savons que les frontières n'existent pas de manière essentialiste, mais que c'est l'histoire et les sociétés qui les font exister de manière substantielle. Michel

Foucher, dans un ouvrage encyclopédique sur la question de la genèse et la nature des frontières note :

> Il n'y a pas de problème de frontières en soi. Cette proposition signifie que les tracés ne sont pas des acteurs de l'histoire mais de simples repères. Ce qui importe, c'est la relation que les acteurs, États, nations, peuples et voisins, entretiennent avec leur espace, c'est-à-dire aussi avec leur histoire. (Foucher 1991 : 473)

Le cas hongrois dont il a été question ici illustre précisément, s'il en était besoin, le caractère arbitraire des frontières, comme à la fois le produit d'une socialisation et d'un positionnement, surtout géostratégique. Les frontières ne doivent pas être seulement vécues comme des lignes de démarcation ou de séparation, produits de plans ou d'arrangements géostratégiques, souvent peu soucieux des populations, mais aussi comme des facteurs ou des vecteurs d'échanges. A. Van Gennep, dans son *Traité comparatif des nationalités*, publié en 1921 mais toujours d'actualité, distingue deux types de frontières, d'après deux théoriciens qui avaient publié à Londres, en pleine Première Guerre mondiale, deux traités antagonistes : T.H. Holdich et L.W. Lyde. Le premier concevait la frontière comme un front stratégique, déterminé en premier lieu par des impératifs de sécurité militaire, le deuxième affirmait que « la frontière doit être considérée, non comme un facteur de séparation, mais comme un facteur de rapprochement » (Van Gennep 1921 : 153). Dans une contribution stimulante sur la frontière finno-russe, A. Marin distingue, selon le modèle d'O. Martinez, les frontières d'exclusion et d'aliénation, les frontières d'interdépendance et les frontières d'intégration (Marin 2005 : 112). Les premières se caractérisent par leur fonction de barrières plus ou moins hermétiques comme la frontière est-ouest durant la Guerre Froide, les deuxièmes sont des zones d'échange transfrontalier et de desserte, les dernières jouent le rôle de zones franches à divers égards – économique ou culturel. A ce titre, la politique linguistique et l'aménagement linguistique ont un rôle à jouer, comme modérateurs, dans le feu croisé des nationalismes. Entre frontière d'exclusion, d'interdépendance et d'intégration, la leçon de notre exemple hongrois est que c'est cette dernière forme de frontière – *intégrative*, et donc coopérative, intergouvernementale tout en respectant la souveraineté des pays d'implantation de la minorité – que la sociolinguistique doit contribuer à conceptualiser et à mettre en pratique, notamment dans le cadre d'une Europe sans frontières.

Références

BISERKO Sonja (ed.), 2009, *Ljudska prava, demokratija i nasilje*, Beograd, Helsinški odbor za ljudska prava.

BUGARSKI Stevan, 2003, "National minorities in Romania", in STANOVČIĆ V. (ed.,) *Demokratija i multikulturalnost u jugoistočnoj Evropi*, Beograd, Centar za istraživanje etniciteta, p. 221-253.

CAPELLE-POGACEAN Antonela, 2002, « La Hongrie et les minorités magyares. Une relation complexe à l'heure de l'intégration européenne », *Courrier des pays de l'Est*, 1028, p. 69-77.

DJORDJEVIĆ Ksenija, 2004, *Configuration sociolinguistique, nationalisme et politique linguistique. Le cas de la Voïvodine, hier et aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan.

FOUCHER Michel, 1991, *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard.

GABRIĆ-MOLNAR Iren, 2007, "Perspektiva – degradacija ili integracija (vitalne karakteristike i uslovi obrazovanja vojvođanskih Mađara)", in V. Stanovčić (ed.), *Položaj nacionalnih manjina u Srbiji*, Beograd, SANU, p. 505-516.

KENDE Pierre, 2004, *Le Défi hongrois. De Trianon à Bruxelles*, Paris, Buchet-Chastel.

KORHONEN Teppo *et alii*, 2003, *Making and Breaking of Borders*, Helsinki, Finnish Literature Society.

MARIN Anaïs, 2005, « Du “bon voisinage” en relation internationales. La frontière finno-russe, laboratoire et modèle de coopération en Europe », *Revue d’études comparatives Est-Ouest*, 36-3, p. 109-136.

MENTRÉ Gilles, 2003, *La Loi sur le statut des hongrois d’outre-frontières*, Synthèse 102, Fondation Robert Schumann.

PLASSERAUD Yves, 1991, *Les Nouvelles Démocraties d’Europe centrale : Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie, Bulgarie, Roumanie*, Paris, Montchrestien.

SZÖRENYI Andras, 2006, « La politique étrangère hongroise au début d’une nouvelle phase », *Revue internationale et stratégique*, 61, p. 37-48.

Uloga mađarske zajednice u Srbiji, Beograd, Helsinški odbor za ljudska prava, 2009.

VAN GENNEP Arnold, [1921] 1995, *Traité comparatif des nationalités*, Paris, Payot-CTHS.

17

Le spontané et la réflexivité en (socio)linguistique

Gilles FORLOT et Jean-Michel ÉLOY
LESCLaP-CERCLL, EA 4983, Université de Picardie Jules-Verne

Introduction

Dans le cadre d'un projet de recherche que nous menons sur les terrains et les enquêtes linguistiques en Picardie au XXI[e] siècle [1], nous sommes amenés, avec nos étudiants « apprentis-chercheurs » et nos collègues enseignants-chercheurs, à nous interroger sur les deux problèmes que posent l'articulation entre la réflexivité du chercheur en linguistique et sa quête fréquente du spontané en langue. Cet article consistera à ré-interroger la catégorie du spontané en sciences du langage et plus spécifiquement en sociolinguistique. Nous souhaitons aussi, à travers le traitement qu'en font quelques théories, examiner les raisons de l'étonnante résistance de cette catégorie dans le discours métalinguistique ou épilinguistique [2] des linguistes.

1. Cadrage et définitions : les contextes pratiques et théoriques

On précisera d'abord dans quel contexte théorique peut apparaître la notion. Le cadre est pour nous bien sûr l'enquête sociolinguistique, qui est une pratique scientifique particulière, ce pour plusieurs raisons.

La sociolinguistique (celle qui s'intéresse à la langue [3]) s'est assez tôt distinguée des diverses linguistiques (structurale, distributionnelle, fonctionnaliste, générative…) par l'émergence de la problématique de l'enquête. En fait, cette question de l'enquête, de ses modalités et du matériau que l'on y récolte se pose au linguiste dès lors qu'il s'intéresse aux *parlers*. Aussi, on pense ici surtout au point de vue dialectologique ou sociolinguistique, mais les syntacticiens par exemple, s'ils travaillent sur la langue parlée, sont parfois amenés aussi à interroger des *témoins*.

Puisque nous avons posé ce terme de témoin, il convient maintenant d'en interroger la pertinence. Les linguistes présupposent que la langue se trouve dans (c'est-à-dire derrière, en dessous, à travers…) les pratiques langagières d'un certain nombre de sujets parlants, ni un seul, ni tous. De ce fait, l'enquête produit forcément un corpus limité et particulier [4]. Aussi, l'une des questions du linguiste, au cœur de son positionnement épistémologique, peut être celle-ci : dans quelle mesure ce corpus représente-t-il (bien) la langue ? Ici, la question de la représentativité n'est pas quantitative, mais qualitative : le corpus considéré « de bonne qualité » sera, pour le linguiste, une image exacte, véridique, sincère, ce qui suppose, inversement, que

1. Le projet, financé par le Conseil Régional de Picardie, se nomme Telip 21.

2. Nous pourrions définir l'épilinguistique comme constitué des positionnements explicites vis-à-vis des langues (en termes de *statuts* et selon des critères esthétiques, par exemple, ou encore par rapport à des discours s'inscrivant dans une vision essentialiste associant langues et conduites ethno-identitaires). Le métalinguistique ferait en revanche référence aux positionnements et aux discours sur la langue elle-même, dans ses aspects formels et structurels (par ex. déclinaisons, temps, aspects, orthographe, etc.).

3. Car après tout, on peut faire de la « sociolinguistique de la société » (Fasold 1984)

4. Même les très grands corpus comme Frantext (200 millions de mots).

cette image pourrait être non véridique, faussée, biaisée, déformée…

Notons au passage que les linguistes qui travaillent sur la langue écrite, ou sur la langue de leur intuition, ne se posent que rarement ce problème de la représentativité de leur corpus par rapport à la langue dans son ensemble. Ceci est sans doute dû à l'idée que l'on a de la langue comme une *totalité*. Or cette totalité, construit dans notre héritage de la dialectologie, paraît difficilement atteignable, et de ce fait, comment prendre en charge la question de la représentativité ? On citera en exemple les travaux des équipes de Walter sur les variétés phonologiques des Français, où il n'y avait qu'un ou deux informateurs par région (Walter 1982). Aussi cette enquête n'a-t-elle eu d'autre interprétation que de nous renseigner sur la diversité des systèmes phonologiques, non de représenter la langue.

La notion de spontané intervient donc précisément ici, dans la qualité de l'image de la langue. On nous dit que les biais ou les facteurs d'erreur peuvent certes être dus aux linguistes, mais on nous dit aussi que les informateurs pourraient produire un corpus déformé ou tronqué, car « non spontané ». On aperçoit donc un paradoxe du spontané (ou, plutôt, du non-spontané) : le sociolinguiste n'accèderait à la langue que par les témoins, or c/ses témoins peuvent aussi produire un objet qui cacherait la vraie langue aux linguistes (v. les travaux de Labov, que nous abordons ci-après § 3). Ces derniers peuvent être bernés, ou bien déjouer le piège du non-véridique. Dans cette optique qui ne nous satisfait pas, le spontané, c'est l'accès à la « vraie langue », toutes déformations étant écartées… on pense ici par exemple aux enquêtes qui sollicitent du discours « dialectal », discours qui se réalise comme tel précisément parce qu'il est sollicité. Or, quel spontané avons-nous là ? Nous y revenons plus bas (§ 2).

À ce point, précisons que l'enquête concernée peut entrer dans une démarche empirico-inductive ou une démarche hypothético-déductive [5], mais dans tous ces cas de figure méthodologiques, le corpus est toujours pressenti – par le monde scientifique en tous cas – comme devant répondre à des critères de véridicité par rapport à la langue.

La notion de spontané met par conséquent en cause ce que nous venons de nommer le *témoin*, ainsi que les *présupposés des linguistes* sur la langue.

2. Ce que la dialectologie fait du spontané

Le témoin est un personnage central de la dialectologie, et les dialectologues y ont beaucoup réfléchi, relayés par les sociolinguistes. Ici, nous commenterons seulement le terme même de « témoin », qui signifie que la personne ainsi désignée est porteuse d'une forme de langue, qu'elle va livrer à l'enquêteur. Selon les enquêtes, on a l'impression que le témoin est plus ou moins acteur de la situation, au sens d'un acteur sachant ce qu'il fait : mais peu d'enquêtes donnent l'impression de surprendre chez le témoin des formes linguistiques dont lui-même ignorerait qu'elles sont « dialectales » et intéressent le chercheur-enquêteur. Bien des dialectologues au contraire se réjouissent de la coopération intelligente qu'ils rencontrent chez leurs témoins. En quelque sorte, il ne s'agit pas, le plus souvent, de témoins au sens géologique du terme – comme on parlerait de « butte-témoin » –, mais au sens d'un témoignage volontaire et conscient.

L'enquête dialectologique est donc une *coproduction enquêteur-témoin,* comme d'ailleurs toutes les investigations explicites, « mettant en scène », plus ou moins en face à face, un chercheur questionnant et un témoin répondant. Or l'enquêteur, quand il se transforme en analyste des données recueillies, ne considère plus les

5. Sur ces approches méthodologiques, v. Blanchet 2000

données que comme des faits bruts, purs, non influencés. Le co-travail n'aurait pas d'influence sur la qualité-véridicité des données. On trouve des appréciations sur les témoins (par ex. « témoin au parler bien conservé »), mais le produit du « témoignage » est à prendre ou à laisser, non à critiquer.

3. Le variationnisme et le paradoxe de l'observateur

La sociolinguistique, pour une bonne part, suit l'impulsion de Labov qui pose qu'on ne peut pas étudier la structure de la variation dans la langue – donc la langue elle-même – sans la relier à la structure sociale. La démarche propre de la sociolinguistique, c'est donc qu'on ne cherche pas seulement des données représentant la langue, mais aussi des données représentatives par rapport aux variables sociales. C'est donc une double contrainte qui pèse sur l'enquête sociolinguistique : ne trahir ni la langue ni la société.

Labov notamment laisse entendre que pour expliquer le changement linguistique, il est nécessaire que les linguistes abandonnent leur « réticence […] à entrer dans la communauté et à étudier la langue de la vie quotidienne » (Labov 1994 : 157). Aussi, la notion de spontané est bien plus centrale ici, revêtant deux aspects.

D'une part, elle définit un des « styles » (au sens labovien du terme, *ibid.*)[6], caractérisé par une faible (ou nulle ?) autosurveillance ou vigilance « méta » (métalinguistique et/ou métacommunicative), c'est-à-dire qui n'est donc qu'un des styles du locuteur. Derrière l'autosurveillance, il faut voir un type de situations sociales. Par exemple, dans un entretien, il est entendu que c'est le chercheur qui mène l'entretien, et l'on est donc dans une situation sociale ou micro sociale très asymétrique, avec – nous en avons tous fait l'expérience – un enquêteur qui est demandeur de la bonne volonté de l'enquêté tout en le dominant symboliquement !

Ne pas capturer ce style « spontané » est considéré comme une lacune dans l'appréhension du parler (de la langue, dira-t-on par commodité) du sujet. Toutefois, l'absence d'un style très surveillé devrait elle aussi constituer une lacune de même nature et ampleur, mais on ne la relève guère…

D'autre part, dans une autre phase de la recherche labovienne (Labov 1978), ce style se révèle central dans le « vernaculaire » des « groupes de pairs », car il donne corps et cohérence à une variété sociale importante. Le spontané – mais est-ce encore de cela qu'il s'agit ? – est alors privilégié, puisqu'il permet seul de trouver la grammaire du vernaculaire, variété à la fois évidente comme une langue autre, et qui se dérobe à l'enquête parce que l'enquêteur ne rencontre que des « paumés ». Ce caractère fuyant le rend d'autant plus désirable.

Parle-t-on encore de spontané ? Comment est désigné ce style ? C'est plutôt une notion d'authenticité, voire de vérité : la « vraie » langue de telle personne, comme est censée l'être le vernaculaire noir américain étudié par Labov et ses collègues. Mais, si « vraie » qu'elle soit, cette variété fait l'objet de processus normatifs au sein du groupe, en ce sens que n'importe qui n'a pas la légitimité de parler n'importe comment avec n'importe qui d'autre. Par exemple, le loubard n'a pas « le droit » de parler comme un professeur… On peut renvoyer aux commentaires méthodologiques précieux de Briggs (1986) à ce sujet.

4. Critique de la notion de spontané

On n'a pas manqué de critiquer l'usage de cette notion de spontané, ou de la déconstruire. Si ce n'est pas la présence du chercheur qui caractérise une situation, ce seront bien d'autres données sociales.

6. Rappelons ici que Labov (1994 : 157-158) distingue les styles controlés (*controlled styles*), typiques de la communication écrite ou lue, du discours spontané (*spontaneous speech*), constitué, grosso modo, d'un style attentif (*careful speech*) en début d'entretien à un style relâché (*casual speech*) par la suite.

4.1 Les pièges de la mystification

On peut percevoir dans l'entretien, selon Briggs (1986 : 2-3), une sorte de mystification qui proviendrait de deux phénomènes principaux. D'abord, l'entretien est avant tout un exemple de métacommunication, par lequel les interlocuteurs transmettent et partagent des informations qui dépassent le simple niveau référentiel – au sens que donne à ce mot Jakobson (1963) – et requièrent ainsi certaines compétences métacommunicatives (Hymes 1984) que se doit de posséder l'enquêteur. Ainsi, tant l'information transmise que ses formes linguistiques risquent d'être reçue de façon incomplète ou erronée si l'intervieweur est incapable de décoder les répertoires méta-communicatifs utilisés par le répondant.

En deuxième lieu, l'entretien doit être identifié comme acte de communication spécifique et à part entière, c'est-à-dire avec sa structure et son « identité » d'événement communicatif (Hymes 1972, Saville-Troike 2003 : 108-134). Ceci a deux incidences :

– Les artifices pour faire oublier la présence du microphone ou même celle de l'intervieweur [7] et ceux qui ont pour but de réduire la vigilance, qu'elle soit métalinguistique (Labov 1976) ou plus globalement métacommunicative, donnent parfois l'illusion que les propos fournissent davantage de réalité, de vérité quant aux contenus des questions et des réponses.

– La seconde incidence est à la fois que le paradoxe de l'observateur se dissout par le simple fait que ce dernier est perçu comme un participant à part entière de l'interaction (Mondada 1996 : 220), interaction durant laquelle les interlocuteurs, y compris l'enquêteur, construisent collectivement une version du monde (Mondada 2000 : 90). En conséquence, la réduction des biais n'a plus qu'un sens relatif, car ceux-ci sont inhérents à toute situation dialogique et donc constitutifs de tout acte de parole lié à un contexte. De nouveau, position sociale, accent de l'interlocuteur, lieu de l'entretien, etc., sont autant de situations constituant de prétendus « biais » qui atténuent la plausibilité de l'existence d'une parole reflétant une image « réelle » ou « vraie ». Sachant que le langage est une interprétation et une re-présentation de la réalité, c'est cette mystification du chercheur, qu'il soit sociologue, anthropologue ou sociolinguiste que Briggs (1986 : 39-60) dénonce, en soulignant que les modèles de la communication de Jakobson et de Hymes [8] s'appliquent avec force à la situation d'entretien.

4.2 Des degrés de normativité

Dans leur étude sociolinguistique sur les créoles, Le Page et Tabouret-Keller (1985) répondent à ceux qui reprochent à leurs interviews de ne pas recueillir une langue authentique que c'est justement ce prétendu biais qui doit être utilisé au bénéfice de leur théorie : « tous les énoncés sont affectés par l'auditoire, le thème et le lieu, et […] l'individu crée les schémas de son comportement langagier afin de ressembler aux membres du ou des groupes avec lesquels il souhaite à l'occasion s'identifier, ou afin de se différencier des gens desquels il souhaite se distinguer » (Le Page et Tabouret-Keller 1985 : 181, notre traduction).

7. Certains intervieweurs entament parfois le dialogue par une petite discussion anodine ou rituelle (le temps qu'il fait, la santé, le bâtiment dans lequel on se trouve, etc.). D'autres, particulièrement dans le cadre d'études portant sur la langue, ne prennent en compte le dialogue qu'après une dizaine ou quinzaine de minutes, considérant que la vigilance s'est relâchée (c'est le principe du passage du *careful style* au *casual style* chez Labov).

8. Revu par Hymes dans son célèbre modèle SPEAKING ; voir Hymes 1972, Bachmann *et al.* 1991 : 72-76).

La notion de « spontané » présuppose qu'il peut exister une autosurveillance de degré zéro, ce qui correspondrait à un degré zéro de socialité ; or, cette hypothèse ne tient pas. Mais ailleurs elle désigne une norme locale, dont Labov a montré qu'elle pouvait être très forte. Dans les deux cas, on a affaire à de la *normativité*, liée à des situations sociales diverses, mais rien ne permet de poser qu'il en existerait un degré zéro. Et si donc tous les « styles » comportent des degrés de normativité, pourquoi l'un d'eux serait-il privilégié ?

En admettant comme principe général qu'on n'a pas de langage sans normativité, et que tout corpus doit être analysé de ce point de vue, on pourrait poser sur toute production linguistique une sorte de *coefficient stylistique*, incontournable, qui serait à la fois une étape et un indice d'un travail réflexif du chercheur face à son corpus et son terrain.

5. La notion de spontané dans le métadiscours des linguistes

La bonne question serait, plutôt que celle du bien-fondé de la notion, celle du sens que prend la notion de spontané chez les linguistes. Si nous parvenons à en dégager des éléments positifs de signification, nous ferons de cette notion non pas une naïveté à éliminer, mais une ressource à exploiter, dès lors que notre analyse inclura la nécessaire prise en compte de la position réflexive du chercheur.

5.1 La question de l'épilinguistique

On a pris conscience depuis quelque temps que les locuteurs ont des idées sur le langage et sur leur langage, et que ces idées changent quelque chose dans leurs pratiques, donc on ne peut pas décrire le langage en négligeant ces idées – que l'on nomme, variablement, *représentations, idéologie, imaginaire, épilinguistique*, ce dernier terme nous semblant s'imposer pour fédérer un grand nombre de nuances. Or, selon qu'on étudie les formes linguistiques produites, ou les représentations épilinguistiques, les méthodes sont extrêmement différentes et l'on est assez dépourvus de méthodes permettant d'étudier à la fois ces deux aspects et leurs interactions. Et pourtant, il n'existe pas de témoin-informateur sans idéologie. On devrait donc, au lieu de « locuteurs », parler de « locuteurs-auditeurs-descripteurs ».

En effet, non seulement on n'est jamais dans une situation « non sociale », mais de plus, les locuteurs sont toujours en partie conscients d'eux-mêmes. D'une certaine façon, on peut dire qu'ils sont eux aussi observateurs d'eux-mêmes, mauvais observateurs, peut-être, mais tout de même réflexifs. Le « coefficient stylistique », du point de vue du témoin, s'éclaire souvent par l'intervention de représentations épilinguistiques, qui lui donnent sens. Filant la métaphore, on pourrait désigner cette incidence des représentations comme *coefficient épilinguistique*.

Enfin, tout cela prend sens aux yeux du chercheur – ou plus exactement dans le discours du chercheur tel que lui-même le comprend –, sous la forme de gloses et discours d'interprétation. C'est sur ce plan que se situe le jugement sur la spontanéité de la parole du témoin.

Si l'on admet les points précédents (à savoir le caractère inévitable du *coefficient stylistique* et du *coefficient épilinguistique*), la recherche du spontané signifie que l'enquêteur-chercheur, rêvant d'observer ce que font les gens « quand ils ne sont pas observés… » par lui, veut se donner cette illusion des « coefficients zéro », ce qui constituerait une des formes de son propre jugement de valeur sur l'objet qu'il s'est donné à observer. On peut parler alors d'un *coefficient d'interprétation* (ou coefficient interprétatif) qui affecte d'un jugement de « valeur documentaire » les réalisations de ce que l'on a appelé le témoin, le répondant, l'informateur, l'enquêté… De surcroît, on sait que le discours d'interprétation du chercheur est lui-même sujet à des lectures différentes de la part de ses propres lecteurs.

5.2 L'approche dialogique

On peut mener une analyse convergente à partir du « dialogisme » de Bakhtine. Il n'y a pas de langue sans interlocution et ce qu'on dit ne se comprend pas sans référence à « à qui on le dit » et à « de qui on l'a entendu ». En d'autres mots, il est indispensable de considérer que l'aspect polyphonique (Bakhtine 1978) du discours descriptif ou représentationnel crée, dans ces discours, un écho avec ce qu'autrui a dit, ce que l'on a soi-même dit auparavant et avec ce qui a été entendu dans le passé [9]. En ce sens donc, la polyphonie des discours permet de penser que c'est dans l'interaction comme pratique récursive et quotidienne que se construit le sens et la forme des paroles que l'on prononce.

Cela vaut position de principe à la fois au plan linguistique (ce que dit l'enquêté à l'enquêteur, le dirait-il à quelqu'un d'autre, les valeurs des formes produites étant toujours liées à de l'épilinguistique), et ces représentations sont elles-mêmes construites dans des débats sociaux, tout comme leur interprétation.

5.3 L'approche ethnométhodologique

Continuant notre parcours épistémologique, on peut se tourner vers l'ethnométhodologie (voir entre autres Garfinkel 1967), qui s'intéresse à la construction des faits sociaux par les groupes humains et leurs membres. Résumons brièvement – et donc grossièrement – leur approche, ce en deux concepts :

– Le premier sera la notion d' « indexicalité » des mots et des discours : ils ne prennent sens qu'en référence à la situation d'énonciation, agissant dans le sens, en quelque sorte, d'une contextualisation généralisée ;
– puis on gardera à l'esprit que le chercheur est « membre » du groupe, dont il utilise la « langue naturelle », ce qui contraint, conditionne ou conforme fortement sa liberté de pensée. Ces concepts s'appliquent à l'enquête : le chercheur n'est pas extérieur et il fait partie de la situation qu'il étudie, qu'il le veuille ou non. Conclusion : il doit en être conscient et en tenir compte au moment d'interpréter son enquête.

6. Ce que peut révéler la notion de spontané

Nous avons découvert, dans la deuxième moitié du XX^e^ siècle, plusieurs notions essentielles, telles que la variation, le dialogisme, la contextualité, l'épilinguistique. Il reste à construire une liaison complète entre ces composantes des pratiques langagières, pour mieux concevoir le fait linguistique, qui n'est pas seulement un système de formes immergé dans du social.

Derrière la notion en partie opératoire, mais profondément insatisfaisante, du « spontané », nous proposerions plutôt donc de travailler à inscrire dans les procédures d'enquêtes linguistiques et d'analyse de celles-ci, une série de coefficients qui permettent de moduler la dose de « spontané » que le discours recueilli produit et de prendre en charge les problèmes méthodologiques qui s'ensuivent. Il y aurait donc selon nous :

– du côté du répondant : un parler affecté d'un *« coefficient stylistique »* ;
– du côté du répondant comme de l'enquêteur : un discours influencé par la présence d'un *« coefficient épilinguistique »* ;
– du côté de l'enquêteur : une interprétation du matériau linguistique affectée d'un *« coefficient interprétatif »*.

9. Bakhtine l'exprimait ainsi : « Dans le parler courant de tout homme vivant en société, la moitié au moins des paroles qu'il prononce sont celles d'autrui » (Bakhtine 1978 : 158). Cela peut nous faire réfléchir sur ces questions de spontanéité, de véridicité et d'authenticité.

7. Des coefficients dans l'enquête à la réflexivité de l'enquêteur

Bien sûr, on pourra discuter de la pertinence de l'utilisation du terme de « coefficient » : il a notamment l'inconvénient d'évoquer une quantification, ce qui est hors sujet ici. Nous l'avons adopté ici parce qu'il indique que l'on ne saisit quoi que ce soit de l'empirie en matière linguistique, *que nécessairement* affecté d'une certaine modification, en quelque sorte *modulo* le style et l'épilinguistique du locuteur et de l'observateur. Nous aurions pu adopter des termes comme « biais » ou « déformation », mais ces termes laissent intacte l'idée d'un objet vrai et d'une vue vraie, de façon positiviste. Sans entrer dans les détails ici, ceux qui, parmi les sociolinguistes et anthropologues du langage, se sont penchés sur cette question des prétendus « biais » (v. Saville-Troike 1982, Briggs 1986, Barbéris 1999, Mondada 1996 et 2000) en ont montré les limites. On aurait aussi pu adopter des termes reprenant des images de lumière telle que les « filtres » ou les « spectres », mais dans l'état actuel de la culture scientifique répandue, elles auraient été moins expressives.

Les épistémologies mécanistes imaginaient une « boîte noire » : il suffisait de connaître les faits entrants et le mécanisme contenu par la boîte noire, pour pouvoir calculer ce qui allait ressortir. La pensée complexe (dont toute la lignée des sociologies constructivistes, v. Berger & Luckman 1986, Giddens 1987) pose qu'il y a à l'intérieur de la boîte noire des boucles de récursivité qui changent les règles de fonctionnement en fonction des résultats des fonctionnements précédents : il est donc impossible de calculer et de prédire ce qui va sortir de la boîte noire.

Pour illustrer ce qui précède, prenons un locuteur qui, dans son répertoire linguistique, possède des faits régionaux (REG). Dès qu'il en prend conscience, il peut suivre deux évolutions : ou bien il gomme (ou croit gommer) REG, et en produit moins. Ou bien il les assume. Mais s'il les assume, son positionnement a changé par rapport au moment où il n'en était pas conscient… on va lui dire, ou peut-être il va se dire, que REG est important, et peut-être va-t-il donc en produire d'autant plus.

Notre proposition de « coefficients » se situe bien dans les « processus complexes » sans pour autant réduire cette complexité à du mécanique. Derrière les questions que pose la notion de « spontané », il en va bien de la qualité du travail scientifique. Le mode de prise en charge du « spontané » devient ainsi un révélateur de la réflexivité du chercheur, de sa réflexion sur ses propres démarches.

Pour conclure

Nous sommes toujours étonnés de la résistance du mythe du « langage spontané » dans les esprits, à commencer par celui des (socio)linguistes, en d'autres termes le nôtre. Peut-être aussi y a-t-il là un avatar d'autres mythes, celui d'une nature humaine indépendante des déterminations sociales, celui de l'existence d'acteurs sociaux indépendants de la structuration sociale dans laquelle ils sont pourtant engagés (Berger & Luckman 1986), et donc d'une langue (ou d'un parler) qui existerait dans une sorte de spontanéité plus authentique que celle que l'on obtiendrait dans l'enquête… On retrouve ici cette vieille exigence de Saussure, d'une linguistique complètement consciente d'elle même.

Références

BACHMANN Christian, LINDENFELD Jacqueline et SIMONIN Jacky, 1991, *Langage et communications sociales*, Paris, Didier.

BAKHTINE Mikhaïl, 1978. *Esthétique et théorie du roman,* Paris, Gallimard.

BARBÉRIS Jeanne-Marie, 1999, « Analyser les discours. Le cas de l'interview », L.-J. Calvet et P. Dumont (éds), *L'Enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, p. 125-148.

BERGER Peter et Thomas LUCKMANN, [1966] 1986, *La Construction sociale du sens,* Paris, Klincksieck.

BLANCHET Philippe, 2000, *La Linguistique de terrain. Méthodes et théories. Une approche ethno-sociolinguistique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

BRIGGS Charles L., 1986, *Learning How to Ask: a Sociolinguistic Appraisal of the Role of the Interview in Social Science Research*, Cambridge, Cambridge University Press.

FASOLD Ralf W., 1984, *The Sociolinguistics of Society*, Oxford and New York, Blackwell.

GARFINKEL Harold, 1967, *Studies in Ethnomethodology*, Englewood Cliffs, Prentice Hall.

GIDDENS Anthony, 1987, *La Constitution de la société*, Paris, PUF.

JAKOBSON Roman, 1963, *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit.

HYMES Dell, 1972, "Models of the interaction of language and social life", in J. J. Gumperz et D. H. Hymes (eds.), *Directions in Sociolinguistics. The Ethnography of Communication*, New York, Holt, Rinehart and Winston, p. 35–71.

HYMES Dell, 1984, *Vers la compétence de communication,* Paris, Credif et Hatier

LABOV William, 1978, *Le Parler ordinaire. La langue dans les ghettos noirs des Etats-Unis,* Paris, Minuit.

LABOV William, 1994, *Principles of Linguistic Change 1: Internal Factors*. Oxford and Cambridge (MA), Blackwell.

LE PAGE Robert et TABOURET-KELLER Andrée, 1985, *Acts of identity: Creole-based approaches to language and ethnicity,* Cambridge, Cambridge University Press.

MONDADA Lorenza, 1996, « L'entretien comme lieu de négociation d'objets de discours », dans J. Richard-Zappella (éd.), *Le Questionnement social*, Mont-Saint-Aignan, IRED-Université de Rouen, p. 219-224.

MONDADA Lorenza, 2000, *Décrire la ville. La construction des savoirs urbains dans l'interaction et le texte*, Paris, Anthropos.

SAVILLE-TROIKE Muriel, [1982] 2003, *The Ethnography of Communication: An Introduction*, London, Blackwell.

WALTER Henriette, 1982, *Enquête phonologique et variétés régionales du français*, Paris, PUF.

La notion de représentation culturelle dans *Le français dans le monde* : à la croisée des préoccupations sociolinguistiques et didactologiques

Patricia GARDIES
Dipralang, EA 739 (ARSER), Université Paul-Valéry - Montpellier 3

Sophie Moirand considère la revue *Le français dans le monde (fdlm)* comme :

> un remarquable révélateur de l'évolution du domaine des années soixante aux années quatre-vingt et de la naissance d'une didactique revendiquant avec de plus en plus de vigueur son autonomie, et un remarquable révélateur en raison même de ses diverses hétérogénéités : hétérogénéité de ses références et des époques méthodologiques traversées, hétérogénéité des « positions » occupées et « trajectoires » suivies par les différents auteurs rencontrés au cours du temps, hétérogénéité de ses thèmes (langue, civilisation, littérature). (1988b : 18)

C'est donc à travers plus de quarante ans (du numéro 1 au numéro 360) d'une revue qui se donne pour mission d'informer les lecteurs sur la langue française, les divers événements culturels, linguistiques ou éducatifs qu'elle suscite dans son sillage ainsi que l'évolution de son enseignement/apprentissage que nous allons aborder la notion de « représentations culturelles », à la croisée des préoccupations sociolinguistiques et didactologiques. Cette communication prend appui sur un travail de thèse, « Le traitement des représentations culturelles en didactique du FLE à travers la revue *Le français dans le monde* » sous la direction du professeur Henri Boyer.

Après un bref *état des lieux de la revue*, notre deuxième partie posera les bases de notre recherche par une démarche de définition des contours de la notion de *représentation,* concept polysémique, s'il en est. C'est ainsi que nous aborderons par la suite le concept de *représentations (inter)culturelles* en lien avec *la compétence de communication*.

Un quatrième point illustrera la prise en compte des représentations culturelles dans la revue *Le français dans le monde.* Nous établirons la chronologie de l'apparition théorique de la notion et la place de celle-ci en didactique du FLE à travers une sélection d'articles traitant de ce concept au sein de la revue. L'inévitable rencontre de la sociolinguistique et la didactique des langues prendra forme dans le traitement des représentations culturelles au fil des rubriques, en rapport les enseignants… ou encore les manuels avant de clore.

1. État des lieux de la revue *Le français dans le monde*

> Née en 1961, la revue *Le français dans le monde* a été conçue pour être un outil d'information, d'échanges et de formation au service des enseignants de français dans le monde […] et reste fidèle à son statut originel d'instrument privilégié de la diffusion du français. (*fdlm* en ligne, page « Qui sommes-nous ? »)

La version de départ de la revue (couverture 1, mai 1961) n'est pas esthétiquement élaborée, en noir et blanc, à raison de huit numéros pour communiquer autour de 4 thématiques : civilisation, langue, littérature et pédagogie. Cette dernière se transforme ensuite progressivement et prend un tournant en janvier 1999 avec le

n° 302 de janvier 1999 (couverture 2) qui est une étape importante puisque la revue devient un véritable « magazine » : elle passe en A4, se colorise dans son entier et élargit son offre d'images (photographies, dessins…) devenant ainsi visuellement plus attractive, plus « culturelle » et en mouvement avec son époque. Les différentes rubriques qui composent cette nouvelle formule se déclinent en *Entretien, Univers du français, Formation, Dossier, Culture et société, Documentation* et *Fiches pédagogiques.*

1

2

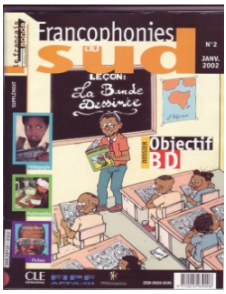

3

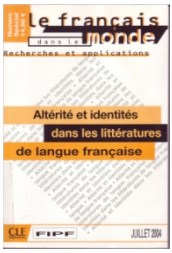

4

Depuis septembre 2001, chaque numéro impair est accompagné par un numéro de la revue *Francophonies du Sud* (couverture 3). Prenant la succession de *Diagonales*, ce supplément est destiné aux enseignants d'Afrique et de l'Océan Indien confrontés à des situations d'enseignement différentes de celles des autres continents *(FLS / Français Langue Seconde).*

À partir de 1987 apparaît la collection *Recherches et applications* c'est-à-dire deux cent pages de réflexions théoriques et pratiques sur un thème confiées à des spécialistes, chercheurs du monde entier :

> À raison de deux numéros par an, c'est l'outil incontournable de tous ceux qui s'intéressent à l'évolution théorique et pédagogique du FLE et de la didactique des langues. (*fdlm* en ligne, page « Qui sommes-nous ? »)

Deux niveaux d'écriture ont ainsi été mis en place, l'un plus théorique avec la collection *Recherches et applications* et un niveau d'écriture plus « application-niste » dans le *fdlm*.

2. Les représentations : polysémie d'une notion

Des représentations collectives d'É. Durkheim (1898) aux représentations sociales de S. Moscovici, la notion de « représentations » est polysémique et tient « une position mixte au carrefour d'une série de concepts sociologiques et d'une série de concepts psychologiques » (Moscovici 1976 : 39).

Ce sont par la suite des psychologues, ethnosociologues, anthropologues, sociologues… qui se sont emparés du concept dans leur domaine de recherche et ont tenté d'en donner une définition.

Le concept de *représentations sociales* est le creuset dans lequel notre recherche va puiser pour conduire aux représentations culturelles car comme l'indique Danièle Moore (2001 : 10),

> la recherche sur les représentations sociales se présente de manière pluriforme et polyandre puisqu'elle intéresse aussi bien les sociologues que les anthropologues, les linguistes que les psychologues sociaux.

Et c'est ce qui nous conduit maintenant à aborder la notion plus spécifique de « représentations interculturelles », notion centrale dans ce travail de recherche en sociolinguistique et didactique des langues.

Sophie Moirand (1988a : 1) a classé les différentes approches théoriques illustrées dans la revue en « Lente montée du structuralisme (1961-1966) », « Les beaux jours du structuralisme (1966-1970) », « Lorsque l'authentique arrive (1970-1976) » et enfin « Vers l'approche communicative (1976-1981) ». Nous ne reviendrons pas ici sur ces périodes qu'elle a largement commentées à travers son étude des discours et qui dénotent une hégémonie de la linguistique dans l'enseignement des langues ; nous développerons une nouvelle période, riche en « représentations » que nous appellerons « Et quand l'*interculturel* paraît … ».

3. Représentations « interculturelles » et compétence de communication

Dans les années soixante-dix – quatre-vingt, on a assisté à un foisonnement de nouvelles problématiques en didactique des langues étrangères. Après une succession d'approches, c'est l'approche communicative qui sera le point de départ de nouvelles réflexions portant sur l'interculturel tandis qu'un nouveau débat celui de la place de la civilisation et de l'apparition de la « notion » de culture vont également bouleverser le paysage de la didactique.

En 1976 déjà, Francis Debyser, dans sa « Lecture des civilisations », nous proposait trois approches à mettre en œuvre pour traiter de toute question de civilisation : les approches *sociologique, anthropologique et sémiologique* :

> – L'approche *sociologique* qui traitera la question étudiée comme un phénomène social et dans ses relations à l'ensemble de la société française,
>
> – L'approche *anthropologique*, plus centrée sur les hommes […] permettra d'aborder les questions de civilisation sous l'angle des réalités quotidiennes, de la vie de tous les jours, des habitudes et des attitudes des Français,
>
> – L'approche *sémiologique* qui aidera à reconnaître, à interpréter, à comprendre et à mettre en rapport les significations, les sens, les connotations culturelles véhiculées par les faits et documents de civilisation. (1975 : 29-43)

La sociologie et l'anthropologie entrent en scène et apportent un nouvel éclairage à l'enseignement de la civilisation dans le cadre de l'enseignement des langues. Les travaux de chercheurs anglo-saxons vont y associer une nouvelle compétence de communication, réactualisée (en contrepied de la théorie de Chomsky). Ainsi en 1972, Dell Hymes définit les composantes de la compétence de communication en « SPEAKING », *Settings, Participants, Ends, Acts, Keys, Instrumentalities, Norms et Genres*. Ce modèle va entraîner une redéfinition de la notion et de multiples propositions émises par les chercheurs français.

D. Coste, A. Abbou, S. Moirand, H. Boyer vont proposer de nouvelles pistes et de nouvelles composantes pour cette compétence. Nous présenterons ici celle d'Henri Boyer (1990 : 48-51) qui détermine quant à lui cinq composantes ou compétences :

> – Une composante / compétence *sémiotique* ou sémiolinguistique qui intègre des savoirs et des savoir-faire, des représentations (images, attitudes…) concernant la langue […] mais également d'autres signifiants associés au linguistique comme la gestualité, la mimique […]
>
> – Une composante / compétence *référentielle*, […] qui concerne les savoirs, les savoir-faire et les représentations de l'univers auquel renvoient les langues (territoire, cadre climatique, géologique…, la démographie […])
>
> – Une composante / compétence *discursive-textuelle*, c'est-à dire les savoirs et les

> savoir-faire relatifs aux discours et aux messages en tant que séquences organisées d'énoncés, les représentations et la maîtrise effective des divers fonctionnements textuels et la mise en discours […] qui permettent par exemple de reconnaître une démonstration, un récit…
> – Une composante / compétence *sociopragmatique* c'est-à dire des savoirs et des savoir-faire, des représentations concernant tout spécialement la mise en œuvre d'objectifs pragmatiques conformément aux diverses normes et légitimités, les comportements langagiers dans leur dimension interactionnelle et sociale […]
> – Une composante *ethnosocioculturelle* […] qui concerne la maîtrise des connaissances, des opinions et des représentations collectives, en relation avec les diverses identités (sociales, ethniques, religieuses et politiques…) qui coexistent sur le « marché culturel ».

Compétence de communication et culture ont ensuite fusionné et cette association est devenue l'image de la démarche interculturelle. La démarche interculturelle s'est en effet approprié la notion de culture en tant que moyen éducatif alors que l'approche communicative s'en servait comme outil de production de sens et cette nouvelle vision de la culture a dû trouver ses marques dans un monde didactique en pleine fluctuation.

4. La prise en compte des représentations culturelles dans *fdlm*

4.1 Question(s) de théorie(s)

Aujourd'hui, la didactique des langues est balayée par les embruns de différentes disciplines car elle a évolué au rythme des différentes démarches qui s'imposaient à elles au fil des époques. L'enseignement/apprentissage des langues constitue un indéniable enjeu dans l'application des politiques linguistiques. C'est ainsi que progressivement on a constaté une diversification des approches mais surtout la prise en compte de la pluralité.

Dès les années soixante-dix – quatre-vingt, sous l'impulsion du courant anglo-saxon et son florilège de chercheurs tels E. Goffman, J. Gumperz, E. Hall ou D. Hymes, le carcan structuraliste présente des fêlures et la brèche est ouverte pour ce que nous appelons aujourd'hui la sociolinguistique. R. Galisson, H. Besse ou encore L. Porcher dans le numéro 121 « Pour une sociolinguistique appliquée » (1976 : 120),

> L'apparition (lente, réticente, et d'une prudence très significative) de la sociolinguistique dans la didactique des langues (et, en particulier, dans l'enseignement du français langue étrangère) indique une nouvelle brèche dans la monarchie exercée par la linguistique, depuis plusieurs décennies, sur cette didactique,

réunissent le linguistique et le sociologique et dessinent les contours d'une sociolinguistique française.

Dans le numéro 145, Monique Leon (« Culture didactique et discours oral ») reconnaît l'existence d'une problématique bipolarisée de la didactique des langues. Celle-ci se concentre en effet à la fois sur le système linguistique et son usage mais également sur l'apprenant.

> Méthodologies et instructeurs ont peut-être tendance à ignorer, ou à vouloir ignorer, que l'apprenant n'a pas un cerveau vierge où s'imprimera le matériau nouveau, mais que c'est un être préalablement socialisé, avec une connaissance du monde, des systèmes de perception, de représentations et de normes, sinon déterminés du moins fortement influencés par sa langue et sa culture maternelles.

Le numéro 170, « Les voies de la communication interculturelle », publie des articles de S. Benadava, G. Zarate… qui vont tenir lieu de points de repères aux

futures productions théoriques des chercheurs.

Geneviève Zarate y met clairement au jour les représentations culturelles :

> Faut-il ajuster notre relation pédagogique aux *représentations* que l'élève a de sa langue maternelle ou à celles qu'il a de la langue française et de la France ? […] (1982 : 28-32)

Les problèmes sont posés, représentations de l'Autre et de Soi sont à prendre en compte dans la pédagogie du FLE mais pas seulement. C'est en en effet une véritable *démarche interculturelle* qu'il faut mettre en place :

> Celle-ci est une invitation à la prise de conscience de la relativité interculturelle, des phénomènes ethnocentriques, des implicites culturels. […] Egalement la prise en compte de paramètres tels que la gestuelle et la proxémique dans l'analyse de l'acte de communication permet d'affiner la description des phénomènes culturels.

Dans ce même numéro, Salvador Benadava (1982 : 37) nous fait entrer dans le monde de *l'ethno-communication* avec son article « De la civilisation à l'ethno-communication » :

> La communication apparaît comme indissociable de la civilisation pour, au moins, deux raisons : parce qu'elle met en jeu des règles d'interaction qui changent d'une culture à une autre et parce que les *représentations* rattachées aux mots sont tributaires de la culture des interlocuteurs. Ces règles et ces représentations varient non seulement d'un pays à un autre mais, à l'intérieur d'un même pays, d'un groupe socio-culturel à un autre.

Martine Abdallah-Pretceille va dans le numéro spécial « D'une culture à l'autre » (n° 181) nommer cet *Autre* avec un article, « La perception de l'Autre. Point d'appui de l'approche interculturelle ». Elle entre dans une perspective interactionniste avec un processus de relation en miroir qui est le fondement de la méthodologie interculturelle :

> Il ne s'agit donc plus d'absolutiser les différences culturelles en les considérant comme des faits, des données statiques mais de les relativiser en les intégrant dans une perception réciproque, dans un contexte social, historique et politique. (1983 : 40).

H. Besse, dans le n° 188, avec « Éduquer la perception interculturelle » ou Robert Galisson avec ses « mots à charge culturelle partagée » viennent également enrichir le cadre de la démarche interculturelle.

Quelques années plus tard Henri Boyer va affiner le regard sur la complexité de la communication en définissant la CESC, compétence qui « peut être considérée comme le cœur, le "noyau dur" d'une compétence de communication et résiste le plus fortement à un enseignement » (1995 : 41), tout en restant accessible à l'Étranger. Cette compétence est faite « d'images, de valeurs, d'attitudes concernant le réel communautaire. […] Elle est donc constituée de traits de l'ordre de la représentation collective, c'est-à-dire de l'"élaboration d'un sens commun", d'un "système de précodage de la réalité" partagés, de la construction d'une identité et donc d'une différenciation communautaire. » Ces imaginaires ethno-socio-culturels se déclinent sous des appellations diverses, de *mentalités* à *visions du monde*, ou encore *idéologies* ou *stéréotypes*…

Ce survol non exhaustif nous amène au *CECR* (Cadre européen commun de références pour les langues) qui aura véritablement posé les jalons de cette prise en compte des représentations et précisé l'importance d'une « Prise de conscience interculturelle ». Rappelons que le *CECR* est le guide d'enseignement préconisé pour l'enseignement des langues en Europe depuis 2001. Les apprenants sont catégorisés en utilisateurs élémentaires, indépendants ou expérimentés se répartissant ainsi dans

l'un des 6 niveaux élaborés, du A1 au C2.

> La connaissance, la conscience et la compréhension des relations (ressemblances et différences distinctives) entre « le monde d'où l'on vient » et « le monde de la communauté cible » sont à l'origine d'une prise de conscience interculturelle. […] Outre la connaissance objective, la conscience interculturelle englobe la conscience de la manière dont chaque communauté apparaît dans l'optique de l'autre, souvent sous la forme de stéréotypes nationaux. (2001 : 83)

C'est ainsi que de plus en plus de travaux de recherche de (socio)linguistes, de pédagogues… nous éclairent sur les facteurs qui entrent en compte dans la construction des représentations et font la démonstration de l'implication et la fonctionnalité de celles-ci dans l'enseignement/apprentissage d'une langue. Ce rayonnement des représentations atteint aussi bien les démarches pédagogiques – démarche interculturelle – que les acteurs de l'apprentissage : enseignants et apprenants, mais aussi les supports de transmission comme les manuels.

4.2 Sociolinguistique et didactique des langues, l'inévitable rencontre

4.2.1 Représentations culturelles et enseignants de FLE

Le lien existant entre représentations et enseignants a été maintes fois abordé dans la revue. Les enseignants et formateurs doivent en effet s'approprier la problématique des représentations culturelles et mettre en place des scénarios pédagogiques mobilisant le potentiel cognitif des apprenants dans une démarche interculturelle. Cette tâche est complexe car ils doivent à la fois « analyser les déformations, les filtres qui entravent ou limitent les perceptions des apprenants pour lever les blocages et résistances à tout apprentissage et permettre un véritable accès au savoir » (Billiez 1996 : 402) ; mais également dépasser leurs propres représentations afin d'éviter de les transmettre.

La formation des enseignants, de même que l'importance de ces derniers dans la diffusion de la langue et leur place stratégique de vecteurs de représentations ont été à de multiples reprises mis en mots. Nous retiendrons notamment une définition du rôle de l'enseignant/médiateur de Danielle Lévy et Geneviève Zarate extraite du numéro spécial de *Recherches et applications* sur *La médiation et la didactique des langues et des cultures* :

> Défini comme médiateur, l'enseignant prend ses distances par rapport à une vision consensuelle de la société et se défie d'un œcuménisme culturel. Passeur de valeurs, il est conscient des tensions identitaires qui habitent toute société et engage sa responsabilité professionnelle dans leur résolution. […] Cette conscience se traduit par un savoir-être spécifique « la capacité effective à abandonner des attitudes et des perceptions ethnocentriques vis-à vis de l'altérité et l'aptitude à maintenir une relation entre sa propre culture et une culture étrangère. (2003 : 187)

Mais au-delà des enseignants, comme le souligne Henri Boyer (1995 : 41), les matériels proposés dans la perspective d'un accès à la culture étrangère ne prennent qu'accessoirement en compte ce qui est l'essence même de *l'ethnosocioculture,* c'est-à-dire un *ensemble composite de traits constitutifs d'imaginaires collectifs,* au profit d'un traitement objectif de la « civilisation » et la transposition didactique de celle-ci est souvent source de stéréotypes.

4.2.2 Représentations culturelles et manuels

Pour G. Zarate (1995 : 11),

> Les outils d'enseignement des langues vivantes présentent un intérêt sociologique particulier : ils mettent à plat la relation à l'étranger qu'une société donnée veut offrir

en modèle à ceux qu'elle éduque. Leur intérêt est d'autant plus grand que cette relation est exacerbée, les manuels offrant sous une forme concentrée ce qui est généralement présent dans cette société de façon elliptique et disséminée.

Un article de Nathalie Auger, « Manuels et stéréotypes » (2003 : 24-32), livre des exemples tirés de quarante-deux manuels produits dans les différents pays de l'Union européenne et éclaire sur la problématique des représentations qu'ils véhiculent. Cet article, outre le fait d'expliquer la différence entre le stéréotype (figé) et la représentation (évolutive), rappelle que les stéréotypes « se constituent au fil de l'histoire » commune avec la France et qu'ils seront donc différents selon les pays. De plus « inhérents à l'activité langagière », « il ne faut pas tenter de les nier ou de les évacuer, ni de culpabiliser du fait de leur usage. Il s'agit simplement de les prendre en compte lors des activités pédagogiques. »

Nathalie Auger préconise donc une prise en compte de ces représentations et stéréotypes lors de la conception de manuels dans une optique de *regards croisés* entre les pays, habitants et langues en jeu.

Et si la langue française et son lot de représentations ne sont pas développées ici, c'est qu'elles sont légion en plus de quarante ans d'existence du *fdlm*, et ce, toutes rubriques confondues. Ces différentes « représentations », images ou autres stéréotypes qui ont circulé au fil des ans, au détour des pages, sont les reflets de l'évolution « du regard de l'autre » mais aussi de celle de la didactique du FLE et mériteraient que l'on s'y attarde plus longuement.

Ce travail de recherche a ainsi permis d'illustrer, à travers le traitement des représentations culturelles dans le *fdlm*, la place non négligeable tenue, dans l'enseignement des langues, et plus spécifiquement ici du français, par la sociolinguistique et la didactique des langues. En FLE, il faudrait ainsi intégrer, de façon systématique, le concept de représentations et donc d'interculturel, par une démarche appropriée aussi bien au niveau des programmes, des manuels que de la formation des enseignants afin que la théorie passe enfin dans les pratiques de façon effective. La problématique des représentations culturelles est en effet l'affaire de tous, liées aussi bien aux pratiques langagières, aux contextes économiques, idéologiques…

> Toujours et partout, lorsqu'on se rencontre, qu'on entre en contact avec des personnes, des choses, on véhicule certaines attentes, un certain contenu mental correspondant à des jugements et à une connaissance des groupes, des personnes et des choses en présence. Si l'on néglige cette réalité, on n'étudie que des échanges, des actions et des réactions élémentaires et pauvres. (Palmonari & Doise 1996 : 13)

Références

Le français dans le monde, n^{os} 1 à 360.

ABDALLAH-PRETCEILLE Martine, 1983, « La perception de l'Autre : point d'appui de l'approche interculturelle », *Le français dans le monde*, 181, p. 40-44.

AUGER Nathalie, 2003, « Manuels et stéréotypes », *Le français dans le monde*, 326, p. 29-32.

BENADAVA Salvador, 1982, « De la civilisation à l'ethno-communication », *Le français dans le monde*, 170, p. 33-38.

BESSE Henri, 1984, « Éduquer la perception interculturelle », *Le français dans le monde*, 188, p. 32-33.

BILLIEZ Jacqueline, 1996, « Langues de soi, langues voisines : représentations entrecroisées », Études de Linguistique Appliquée, 104, p. 401-410.

BOYER Henri, 1995, « De la compétence ethnosocioculturelle », *Le français dans le monde*, 272, p. 41-44.

BOYER Henri, BUTZBACH Michèle et PENDANX Michèle, 1990, *Nouvelle Introduction à la didactique du français langue étrangère*, Paris, CLE International.

DEBYSER François, 1975, « Lecture des civilisations », *Les Amis de Sèvres*, 83, *Enseignement de la civilisation*, p. 29-43.

DURKHEIM Émile, [1898] 1967, « Représentations individuelles et représentations collectives », *Revue de Métaphysique et de Morale*, 6, p. 273-302.

GALISSON René, 1989, « Pour un dictionnaire des mots de la culture populaire», *Le français dans le monde*, 188, p. 57-63.

HYMES Dell, 1984, *Vers la compétence de communication*, Paris, Crédif, Hatier et Didier.

LÉON Monique, 1979, « Culture, didactique et discours oral », *Le français dans le monde,* 145, p. 46-53.

LEVY Danielle et ZARATE Geneviève, 2003, « La médiation dans le champ de la didactique des langues et des cultures », *Le français dans le monde - Recherches et applications, La médiation dans la didactique des langues et des cultures*, p. 186-189.

MOIRAND Sophie, 1988a, *Une histoire de discours… Une analyse des discours de la revue Le français dans le monde (1961-1981)*, Paris, Hachette.

MOIRAND Sophie, 1988b, « Des discours tenus autour de la didactique des langues », *Travaux de didactique du FLE*, 20 (Université Montpellier 3), p. 9-28.

MOORE Danièle, 2001, « Les représentations des langues et de leur apprentissage : itinéraire théorique et trajet méthodologique », dans D. Moore (éd.), *Les Représentations des langues et de leur apprentissage*, Paris, Didier, p. 10.

MOSCOVICI Serge, [1961] 2004, *La Psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF.

PORCHER Louis, 1976, « Le sociologique dans le linguistique : de quelques principes et conséquences », *Le français dans le monde*, 121, p. 6-121.

ZARATE Geneviève, 1982, « Du dialogue des cultures à la démarche interculturelle », *Le français dans le monde*, 170, p. 28-32.

ZARATE Geneviève, 1995, *Représentations de l'étranger et didactiques des langues*, Paris, Crédif et Didier.

19

L'accent : concept (socio)linguistique ou catégorie de sens commun ?

Médéric GASQUET-CYRUS
Université de Provence / Laboratoire Parole et Langage

« Le tien c'est le tien et le mien c'est le mien : l'accent »
(*L'Accent*, Fabulous Trobadors)

Introduction

La sociolinguistique contemporaine accorde une place de choix aux catégorisations des locuteurs dans la mesure où leurs discours peuvent s'avérer fonctionnels et déterminants dans la construction de « variétés » aux contours flous au sein d'ensemble supposés plus stables que sont les « langues ». Cependant, tout en tenant compte de l'articulation entre pratiques et représentations, le linguiste peut lui aussi être amené à décrire des « variétés » (« le *francitan* », « le français de Marseille », « le français des cités », etc.). Le problème du rapport entre les catégories de sens commun et les descriptions de linguistes est ainsi pleinement posé, notamment à travers la question de *l'accent*.

Ce texte, qui s'inscrit dans une série de travaux sur le rôle constructeur des représentations linguistiques (Gasquet-Cyrus 2003, 2004) et sur le métalangage du chercheur (à par.), invite à une réflexion sur la notion d'*accent*, entre son utilisation « technique » ou métalinguistique dans les descriptions linguistiques et ses usages dans les discours « ordinaires ». Les guillemets traduisent la prudence de ces catégorisations, tant la césure n'est pas toujours nette entre les approches. L'important n'est pas de cloisonner ni d'opposer deux conceptios différentes de l'*accent* (« savante » *vs* « naïve »), mais de montrer justement comment la sociolinguistique doit osciller de l'une à l'autre, pour prendre en compte l'intégralité des enjeux linguistiques et sociaux impliqués sous le terme apparemment commun *accent*.

La réflexion est d'ordre épistémologique, comme y invitait l'appel à communications du colloque qui en est à l'origine, lequel proposait par ailleurs une liste de « concepts-clés en sociolinguistique » comme *diglossie*, *communauté linguistique*, *covariance*, *idéologie / représentation / attitude* sociolinguistiques, etc., liste de laquelle l'*accent* était absent. Doit-on en déduire qu'il ne serait qu'une catégorie de sens commun ? Ou bien aurait-il sa place dans cette liste de concepts-clés ? La notion d'accent paraît centrale en sociolinguistique lorsqu'elle concerne la « prononciation » ; selon P. Hambye (2005 : 13), « la variation de la prononciation est l'objet d'étude privilégié par la sociolinguistique depuis l'essor de cette discipline ». La notion d'*accent* est-elle pour autant théorisée ? Malgré nombre de travaux récents sur la variation, l'hétérogénéité, les représentations linguistiques ou les catégorisations, on trouve rarement des réflexions spécifiques sur l'accent. Il est d'ailleurs significatif de constater que la seule monographie française intitulée *L'accent* est le livre de P. Garde (1968), consacré exclusivement à « l'accent tonique » ou aux sys-

tèmes tonaux des langues [1]. On trouvera malgré tout des réflexions sur les accents régionaux et sociaux et les styles dans un ouvrage récent (Paveau et Rosier 2008 : 294-343), et surtout plusieurs chapitres ou pages chez H. Boyer (1991, 2001, par exemple) qui analysent finement l'ambiguïté de l'accent « méridional », notamment lorsqu'il est mis en scène de façon stéréotypée dans les médias et notamment la publicité.

En revanche le terme *accent* (souvent utilisé entre guillemets comme pour s'en défier) est assez peu défini dans la littérature sociolinguistique, sans monographie, ni article dédié, même s'il est abondamment utilisé… comme s'il allait de soi.

Pourtant, l'accent soulève des problèmes spécifiques, à commencer par sa conceptualisation très variable en fonction des disciplines concernées, ou bien son acception « de sens commun », parfois éloignée du métalangage scientifique. Après avoir passé en revue l'accent « des linguistes » et celui « des locuteurs », j'essaierai de montrer en quoi une analyse sociolinguistique de l'accent permet de mettre à jour les enjeux sociaux, éthiques et même politiques que recouvre cette notion. Cette étude s'appuie sur un double corpus : plusieurs enquêtes menées à Marseille et dans la région provençale (de 2001 à 2006) ainsi qu'une enquête d'une centaine d'entretiens semi-directifs (sur ce thème des accents) réalisés dans le sud de la France (2007-2008).

1. L'accent des linguistes

La relative faiblesse de la réflexion théorique (en sociolinguistique) sur l'accent s'expliquerait par un constat simple : il ne s'agirait pas d'un concept, comme en atteste la définition proposée par F. Gadet (2003 : 123), selon laquelle l'accent est un « terme de sens commun pour qualifier les différences réelles ou imaginaires de façons de parler une langue par différents locuteurs, natifs ou non. » Pourtant, le mot est utilisé dans le métalangage de certaines disciplines des « sciences » du langage.

1.1 L'accent en phonétique-phonologie-prosodie

Dans ces domaines, que l'on regroupera pour des raisons de commodité sous l'étiquette « prosodie », l'accent est considéré de façon générale comme un phénomène de mise en relief ou de « proéminence » (Di Cristo 1999 : 185). Il n'est souvent présenté *que* sous cette acception « technique » comme chez Ducrot et Schaeffer dont le long article « Prosodie linguistique » (1995 : 340-357) traite d'intonation, de syllabes ou de phonosyntaxe, mais aucunement d'« accent ». Même constat chez Neveu (2004), dont l'article « Accent » renvoie directement à « Prosodie », mais où il n'est jamais question d'« accent ». Cependant, même dans les domaines concernés, le terme *accent* fait l'objet de définitions variables ("Accent has proved to be one of the most controversial of the prosodic features, generating a considerable amount of theoretical debate", Fox 2000 : 114).

Au final, des disciplines comme la phonétique, la phonologie et la prosodie, qui proposent des définitions techniques concernant un niveau d'analyse linguistique suprasegmental, n'aident que partiellement à la compréhension de « l'accent » tel qu'il est perçu et catégorisé par les locuteurs, et tel qu'ont à le traiter dialectologues et sociolinguistes [2]. Si l'on veut dépasser le niveau suprasegmental et embrasser d'autres acceptions de l'accent, d'autres disciplines doivent être convoquées.

1. L'autre monographie, *L'Accent, une langue fantôme* d'A. Fleischer (2005), n'est pas une étude linguistique, mais un essai (au demeurant passionnant) destiné à un public plus large.

2. On mettra à part la contribution majeure de J. Durand (2008) qui, dans le cadre du projet PFC, dépeint finement « les accents du Midi » au prisme de la phonologie. Ses descriptions concernent la « prononciation » (syllabes, consonnes, voyelles, schwas, glissantes, nasales) mais aussi les faits suprasegmentaux, et il invite clairement à compléter ces approches par des travaux sociolinguistiques.

1.2 Dialectologie et sociolinguistique : l'accent comme « prononciation »

En dialectologie, l'accent regroupe tout ce qui est de l'ordre de la « prononciation ». Si l'on est dans une conception plus large par rapport à l'acception du terme en prosodie, l'*accent* reste limité au champ phonique, et s'oppose alors au *dialecte*, qui recouvre la grammaire, comme c'est le cas dans la dialectologie anglo-saxonne. Cette conception se retrouve nettement dans des textes sociolinguistiques, comme dans l'index de l'ouvrage de M.-A. Paveau et L. Rosier (2008) : « accent (prononciation) », ou chez J. Boutet lorsqu'elle évoque les « français régionaux » : « les faits concernés sont *avant tout la prononciation (les « accents »),* la prosodie, le lexique et la morphologie » (1997 : 48) [3]. C'est l'une des acceptions du terme que recense B. Harmegnies :

> Dans un deuxième sens, plus connu du grand public (mais habituel aussi en sociolinguistique), l'accent est l'ensemble des caractéristiques de *prononciation* liées aux origines linguistiques, territoriales ou sociales du locuteur, et dont la perception permet au destinataire d'identifier la provenance du destinateur. Ce concept d'accent est exclusivement attaché aux aspects phoniques des énoncés, au contraire de notions telles que *variante, dialecte, régiolecte, sociolecte, etc.*, qui renvoient également au lexique et à la syntaxe. (Harmegnies 1997 : 9-10)

À ce stade, deux conceptions assez différenciées se dégagent de l'accent tel qu'il est décrit dans les discours métalinguistiques :

– l'accent comme phénomène de mise en relief (au niveau suprasegmental), concept propre aux domaines phonétique-phonologique-prosodique ;
– l'accent comme « prononciation », qui ne concerne que la production phonétique (niveau segmental) ; il peut constituer à ce titre un « marqueur », un « indicateur » d'identité.

Maintenant que nous avons passé en revue les acceptions du terme du côté des linguistes, voyons ce qu'il en est du côté des locuteurs, dans leurs pratiques langagières et leurs discours.

2. L'accent des locuteurs

2.1 L'accent dans ses contextes

L'*accent* peut avoir, en France, une acception bien spécifique, dans la mesure où « [l]e mot *accent*, employé absolument ou dans l'expression *avec l'accent* (parfois écrit *avé l'assent* pour indiquer la prononciation), renvoie globalement aux façons de parler dans le Midi de la France » (Rézeau 2000 : 256-260). Pourtant, le terme ne renvoie pas partout et toujours à la même représentation de la réalité, car l'*accent* n'a pas la même connotation selon les configurations sociolinguistiques. J'ai pu m'en rendre compte dans mon enquête sur les « accents du Sud », où il s'agissait d'obtenir à la fois des productions et des discours rendant compte de la diversité des « accents » du Sud de la France (aire occitane, pays basque, Roussillon et Corse), par opposition à une vision monolithique d'un « accent méridional » (Gasquet-Cyrus à par.). Les questions centrales posées lors d'entretiens semi-dirigés ou à l'occasion de conversations ordinaires étaient généralement les suivantes : « Pensez-vous qu'il existe plusieurs accents du Sud ? » ou « Quels sont les différents accents que l'on peut entendre ici ? ». Selon les lieux d'enquête, il m'est ainsi arrivé de devoir expliciter ce que j'entendais par « accent ».

3. On notera que la « prononciation » est ici détachée de la « prosodie », signe que l'on est dans une autre perspective de description ; on voit bien le manque de liens entre les approches prosodiques et sociolinguistiques.

En Corse, l'*accent* est spontanément rattaché à un accent « en corse », c'est-à-dire à une « variété » de corse (ajaccien, bastiais, bonifacien…). La présence de la langue corse dans les discours mais aussi dans les pratiques, plus dynamique, plus audible et plus « visible » que dans d'autres régions de France, rend la question de « l'accent » différente de ce qui peut se passer ailleurs. À Perpignan, il a fallu préciser à plusieurs reprises que je m'intéressais à l'accent catalan « en français », car les locuteurs pensaient spontanément à un accent roussillonnais *en catalan* (qu'ils opposent à l'accent de Barcelone) ; une locutrice m'a même dit au départ, preuve de notre incompréhension : « Le catalan c'est pas un accent c'est une langue ». Dans certaines zones rurales, la notion d'*accent* a beaucoup moins de prégnance que, par exemple, celle de *patois* (terme utilisé plus fréquemment que *langue* voire que *langue régionale*). Par exemple, lorsque sur la place du village d'Astaffort (Lot-et-Garonne) j'ai demandé à quelques retraités quels étaient les différents « accents » de la région, ils ont enchaîné à plusieurs reprises sur les « patois » locaux et leurs variations, d'un village à l'autre. À Marseille et en Provence, en revanche, la situation est bien différente puisque « l'accent » est étroitement associé à l'identité locale, bien plus, aujourd'hui, que le provençal. Interrogés sur l'existence potentielle de plusieurs accents, tous les locuteurs ont spontanément procédé à des catégorisations sur des accents « marseillais », c'est-à-dire des accents au sein même du français de Marseille (Binisti & Gasquet-Cyrus 2003).

Cette diversité de perceptions de la notion d'*accent* implique qu'on ne peut lui imposer un traitement « universel », et que chaque étude de l'accent (ou des accents) doit être menée dans un contexte sociolinguistique bien identifié. Étendue au niveau international, une comparaison des situations pourrait révéler des usages et des conceptions de l'accent assez contrastées, comme le suggèrent S. Fries et C. Deprez (2003) à la fin d'un article consacré à « l'accent étranger ».

2.2 L'accent comme « prononciation », aussi ?

La plupart des locuteurs n'ont aucune raison de connaître l'usage métalinguistique du terme (même s'ils n'ignorent pas que l'on peut *accentuer* des syllabes). Ils considèrent majoritairement l'accent comme une « prononciation », ce dont leurs descriptions se ressentent : « dans l'Aude ils roulent les "r" » ; « il y a un gros accent sétois très très très marqué… pas particulièrement agréable, qui traîne un peu sur les finales, pas très raffiné » ; « à Marseille on dit *tu as* [tja], *tu es* [tje] », etc.

Cependant, il serait un peu rapide de considérer que les locuteurs partagent avec le sociolinguiste la même conception de l'accent comme « prononciation ». En effet, les discours récoltés comprennent finalement peu de descriptions « phonétiques » au sens strict du terme. Il est parfois même difficile d'obtenir des locuteurs une caractérisation en traits linguistiques des différences qu'ils établissent ou disent établir entre deux accents. Dans de nombreux cas, ils se contentent d'affirmations vagues du type : « Dans les campagnes de l'Hérault on sent un accent du Sud très différent » ; « Alès c'est pas le même accent que Nîmes »… Certaines descriptions « impressionnistes » auraient même du mal à être associées à des faits phonétiques précis : l'accent de Toulouse serait ainsi « plus clair, plus transparent » que celui de Sète ; celui de Laruns, en vallée d'Ossau, « en creux et en bosses » ; selon un locuteur, « du côté de Montlaur entre Carcassonne et Trèbes ils ont tendance à parler fort », etc. Les stéréotypes motivés par le climat, la géographie ou le prétendu « caractère » régional jouent un rôle majeur dans la forme que prennent ces verbalisations.

Si l'accent est considéré comme « prononciation », c'est donc souvent dans une conception très large et très floue. N'étant ni phonéticiens ni (socio)linguistes, les

locuteurs n'ont pas forcément les outils pour décrire ce qu'ils perçoivent, mais ils n'en sont pas moins très prolixes lorsqu'il s'agit d'évaluer ou de catégoriser les accents, le leur ou ceux des autres. Il existe sur ce thème une abondante littérature, de l'analyse des discours (*épilinguistiques*) aux représentations, en passant par les catégorisations et les dénominations. C'est donc de ce côté-là qu'il faut concentrer les efforts d'analyse si l'on veut mieux comprendre ce qu'est un accent.

2.3 L'accent comme « perception »

Que ce soit dans une perspective sociolinguistique (Armstrong & Boughton 1998, Robillard 2003, Petitjean 2008) ou phonétique (Woehrling & Boula de Mareüil 2006, Aubanel & Nguyen à par.), de récentes études se sont penchées sur la perception et la reconnaissance des accents « régionaux » de France, et les expérimentations ont révélé de nombreuses confusions. Signalons à ce titre les résultats d'une étude dans laquelle des sujets d'Île-de-France devaient classer les accents de locuteurs des régions suivantes : Normandie, Vendée, Suisse romande, Pays Basque, Languedoc et Provence (Marseille) :

> Les trois régions du Sud ont été confondues entre elles, de sorte que leur taux d'identification moyen est inférieur à 33 %. Vingt-deux des 25 auditeurs s'estimaient pourtant capables, avant le test, de reconnaître l'accent de Marseille parmi les six proposés. […] Fait intéressant, les stimuli du Pays Basque et de Provence ont majoritairement été reconnus comme languedociens, et ceux du Languedoc comme provençaux. (Woehrling & Boula de Mareüil 2006 : 95).

La perception n'est donc pas qu'une affaire d'écoute et de décodage auditif « mécanique », puisque s'y mêle une part d'imaginaire, qui participe de la construction de ces perceptions. On peut revenir ici sur la définition de F. Gadet (2003), dont on peut mieux saisir la nuance. Les prononciations « réelles », sans être secondaires, ne sont donc pas toujours essentielles. On peut émettre l'hypothèse que leur perception (i.e. la perception de « traits » saillants au niveau phonétique / prosodique) est englobée dans un ensemble flou, évalué et éventuellement catégorisé avec une référenciation (accent de X, de Y). L'existence de différences « imaginaires » est capitale, comme le précise H. Boyer lorsqu'il souligne l'importance de « l'impression » :

> Même s'il est défini par les linguistes comme la mise en valeur d'une syllabe, dite syllabe tonique, « l'accent » désigne usuellement *l'impression* que produit une prononciation déterminée : on parle d'accent « chantant », « ensoleillé », « rocailleux » ou « pointu »… C'est dans ce sens courant que nous allons désormais employer le terme. (Boyer 1991 : 38)

Ce constat rappelle, toutes proportions gardées, celui que pouvait dresser Sapir lorsqu'il mettait à jour la « réalité psychologique » du phonème. Si les locuteurs n'ont pas le même degré de finesse que des phonéticiens lorsqu'ils décrivent des productions, c'est qu'ils n'en retiennent qu'une partie, significative (fonctionnelle) pour eux. Pour les locuteurs, l'accent n'est pas qu'une affaire de sons ou de prononciations, mais surtout une affaire d'identité et de société(s). Ce qui explique que pour eux, l'accent prend parfois une dimension plus vaste que celle de la simple prononciation ; certains vont jusqu'à y inclure du lexique, des expressions ou des « façons de parler », comme l'a constaté D. Hall (2008 : 239) :

> The notion of 'accent' was deliberately left vague in instructions to informants, in order to gain access to the widest possible range of perceived language differences (informants' responses often referred to phonology – specific sounds – but could also include lexical differences, for example).

On remarque également que l'ouvrage de F. Weck (2008) porte surtout sur des faits de vocabulaire ou de style, et finalement peu sur l'accent au sens restreint du terme.

La séparation qu'opère le linguiste entre l'*accent* comme prononciation (réservé aux faits phonétiques) et le *dialecte* (ou la variété) comprenant le lexique et la « grammaire » n'est pas suivie par les locuteurs, qui jouent pourtant un rôle déterminant. Comme l'affirme Françoise Gadet, « ce n'est pas d'abord sur des critères linguistiques qu'est établie une variété » car outre le fait les critères sont aussi « sociaux » et « historicisés », « [l]a reconnaissance de la variation par les locuteurs est déterminante pour concevoir des variétés » (2003 : 15 et 13). On peut suivre P. Blanchet (2000 : 100) lorsqu'il explique que « c'est le découpage ethno-sociolinguistique *réalisé par les locuteurs eux-mêmes* qui détermine les "repères" internes au continuum, les *ponctuations* (au sens systémique), ces barrières symboliques demeurant donc toujours relatives, discutables, ouvertes, mouvantes et subjectives, mais *fonctionnelles*. » Ce découpage – qui peut s'appuyer sur la perception de traits réels ou imaginés – mérite une analyse sociolinguistique qui intègre la part d'altérité inhérente à l'accent.

3. L'accent et l'altérité

3.1 L'accent, c'est les autres…

Pour beaucoup de locuteurs, la problématique de l'accent se résume au fait d'*avoir / ne pas voir l'accent*, avec usage d'un déterminant générique « l' », comme s'il n'y en avait qu'un. Cette représentation est tellement ancrée que nombre de locuteurs peuvent formuler des propos comme : « je n'ai pas d'accent ». Or, on le sait, « [o]n a toujours un accent pour quelqu'un d'un autre groupe linguistique » (Léon & Léon 1997 : 102). C'est pourquoi bien avant l'essor des travaux sur les représentations en sociolinguistique, F. Carton et ses collègues soulignaient l'importance « culturelle » de l'accent, au-delà des seuls faits de « prononciation » qui constituaient pourtant leur objet d'analyse : « L'accent, c'est la caractéristique de l'autre groupe. Le concept est lié à celui de l'étrangeté, de là souvent sa connotation dépréciative. » (1983 : 3). Le « potentiel conflictuel » des accents, à travers les dépréciations dont ils font l'objet, apparaît déjà dans ces lignes.

Plus près de nous, P. Larrivée a mis en lumière les significations sociales sous-jacentes à ce « déséquilibre » entre les accents, qui explique que certains pensent avoir plus (ou moins) l'accent que d'autres.

> L'accent est la dénomination privilégiée de l'altérité linguistique […]. C'est la pratique langagière de l'autre qui est désignée comme ayant un accent, qui est la différence de sa propre pratique. Cette différence est celle qu'on identifie chez un locuteur qui a notre langue comme langue seconde, ou qui en parle une autre variété. Et toutes les variétés ne sont pas égales. Quand elles sont reçues comme compréhensibles, les variétés dominées sont celles désignées comme porteuses d'un accent. (Larrivée 2009 : 84)

Le vocabulaire employé pour expliquer l'altérité impliquée par l'accent rejoint celui qu'utilise H. Boyer lorsqu'il étudie les mises en scène de l'accent « méridional » comme le produit d'un conflit diglossique qui change de nature. Dès lors qu'il est question d'accent, un conflit (diglossique ou simplement « normatif ») n'est jamais loin, tant l'accent traduit une hiérarchisation des pratiques langagières et à travers elle, des identités.

C'est pourquoi G. Dessons place le débat au niveau éthique : « Faire l'histoire de l'accent, des conceptions de l'accent, ce serait faire l'histoire de l'altérité linguis-

tique » écrit-il (2005 : 33). Comme le précisent M.-A. Paveau et L. Rosier (2008 : 297) qui commentent ce texte, « la question de l'accent n'est pas simplement phonétique ou même sociale, c'est également une question éthique, du fait des jugements de valeur et des stigmatisations qu'elle engage parfois. La spécificité de l'accent est de relever à la fois de l'émission et de la réception ». En effet, « [p]our qu'une singularité phonétique constitue un accent, au sens propre, il faut qu'elle soit perçue, en tant que réalité singulière, comme une réalité collective, comme la manifestation individuelle d'une communauté linguistique, même si celle-ci n'est pas désignée comme telle » (Dessons 2005 : 34). Selon Dessons (2005 : 35), l'accent peut être considéré comme « la marque de l'autre dans ma langue, en tant qu'il représente, dans l'individualisation de son énonciation, une collectivité linguistique » étrangère, ou du moins non familière.

Dès lors que l'on comprend que l'accent est inscrit dans une relation d'altérité (identitaire, sociale) potentiellement conflictuelle, peut-on le réduire à une simple « prononciation » ? La réponse négative à cette question implique une réflexion théorique et méthodologique sur la description des accents.

3.2 Décrire les accents : un défi sociolinguistique

Au départ de ce texte était posée la question de l'articulation des catégorisations des locuteurs avec les descriptions que les linguistes peuvent produire en termes de *variétés*. Ces dernières, aussi fines soient-elles, sont cependant toujours trop réifiantes par rapport à la réalité (difficulté déjà exprimée par Trudgill 1974 : 16-17). Les catégorisations du linguiste doivent donc être en permanence révisées en fonction des catégorisations des locuteurs lesquelles, sans être plus précises ni toujours nettement délimitées [4], rendent compte de logiques sociales et identitaires. Pour C. Petitjean (2008 : 35), « [l]'accent n'est pas une donnée absolue : il n'existe que par confrontation avec des pratiques linguistiques autres ». Ceci implique que l'accent, qui ne peut être réduit à un faisceau de traits (phonétiques), ne doit pas être observé « en lui-même », mais doit au contraire être intégré dans un contexte sociolinguistique plus large, dans lequel s'exercent des rapports sociaux plus ou moins conflictuels. L'accent et les représentations dont il fait l'objet, qui ne sont pas figés, gagnent à être appréhendés en contexte, à travers des approches énonciatives et interactionnelles, démarche qui permet à C. Petitjean (2008 : 40) d'affirmer que

> [l]a construction énonciative participe ainsi à la mise en circulation de l'idée que l'accent est perçu comme une composante permettant de spécifier les limites du groupe, en alliant une quête identitaire (être membre du groupe de par le fait que ses propres pratiques sont partagées avec les autres membres de celui-ci) et sociale (construction de connaissances selon lesquelles ce groupe dispose d'une réalité linguistique partagée par ses membres).

Non seulement les accents ne sont pas réductibles, pour les locuteurs, à des prononciations (car leur conception de l'accent déborde ce niveau de description), mais en outre l'accent est inscrit dans des relations d'altérité et de pouvoir, prenant ainsi une dimension éthique et politique incontournable. Décrire des accents consiste donc à (1) décrire des prononciations (faire un travail de description phonétique /

4. « Les usagers prennent en compte la variation en se la représentant à travers des variétés, qu'ils ne nomment que rarement : ainsi, français familier, populaire, canadien, des jeunes… sont plutôt des termes experts, ou de la reprise publique. C'est pourtant bien ces classifications ordinaires qu'épouse la notion de variété, donnée comme une évidence alors qu'il s'agit d'une idéalisation. Elle suppose que les traits variables convergent en un tout cohérent et contribuent à constituer des objets énumérables. Mais le découpage ainsi supposé ne résiste pas à l'observation des productions effectives, qui peuvent être souples, labiles, hétérogènes. » (Gadet 2003 : 14)

linguistique, complémentaire de celui des socio-phonéticiens) [5], mais aussi (2) à décrire, en articulation avec les premières, des perceptions/catégorisations et des verbalisations de représentations linguistiques sous-jacentes (en n'oubliant jamais que l'on a affaire à des continuums), et (3) à décrire des dynamiques interactionnelles, sociales et politiques. Il s'agit donc d'analyser les usages réels des langues et la manière dont les locuteurs les découpent, rendant ainsi compte non seulement de leurs identités sociales, mais aussi des tensions et des conflits latents ou déclarés qui traversent la société.

Conclusion

Contrairement à d'autres concepts réservés aux discussions entre scientifiques, la notion d'*accent* est au carrefour d'au moins deux appréhensions de la langue : une conception scientifique relativement restreinte et variable chez les linguistes, et une conception plus spontanée, plus large et plus dynamique, celle des locuteurs et de leur contexte social. Le défi de l'approche sociolinguistique est d'articuler ces conceptions de natures différentes mais partiellement liées, afin de mettre à jour les processus sociaux et politiques qui se dégagent des pratiques langagières et de leurs représentations. S'il existe une distance entre ces discours « ordinaires » et ceux du linguiste, *« c'est dans le travail de cette distance que le linguiste produit de la connaissance »* (Billiez & Robillard 2003 : 12-13). Cette ambition amène d'abord à repositionner les locuteurs, *« enfin mis au centre de leur(s) langue(s) : les locuteurs, ces indispensables porteurs de langues dont le linguiste se soucie en général bien peu »* (Gadet 2008 : 9). Il convient ensuite de poursuivre la critique de la notion d'accent partiellement esquissée ici, à l'image de celles que formulent F. Gadet (2003) sur la notion de « variété » ou P. Hambye (2005) sur celle de « français régional ». Enfin, cela nécessite de « travailler » la notion, de la conceptualiser, de lui donner une assise théorique et d'explorer des pistes méthodologiques nouvelles, vaste programme que ce texte ne prétend pas avoir mené, mais espère avoir simplement ouvert.

Références

ARMSTRONG Nigel and BOUGHTON Zoe, 1998, "Identification and evolution responses to a French accent: some results and issues of methodology", *Parole*, 5/6, p. 27-60.

AUBANEL Vincent et NGUYEN Noël, à paraître, "Automatic recognition of regional phonological variation in conversational interaction", *Speech Communication*.

BILLIEZ Jacqueline et DE ROBILLARD Didier, 2003, « Présentation », *Cahiers du français contemporain*, 8, Lyon, ENS Éditions, p. 9-18.

BINISTI Nathalie et GASQUET-CYRUS Médéric, 2003, « Les accents de Marseille », *Cahiers du français contemporain*, 8, Lyon, ENS Éditions, p. 107-129.

BLANCHET Philippe, 2000, *La Linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

BOUTET Josiane, 1997, *Langage et société*, Paris, Seuil.

BOYER Henri, 1991, *Éléments de sociolinguistique*, Paris, Dunod.

BOYER Henri, 2001, « Le *francitan*, un "bâtard linguistique" qui a la vie dure », dans H. Boyer et P. Gardy (éds), *Dix Siècles d'usages et d'images de l'occitan. Des troubadours à l'Internet*, Paris, L'Harmattan, coll. Sociolinguistique, p. 415-430.

CALVET Louis-Jean, 2007, « Pour une linguistique du désordre et de la complexité », *Carnets d'atelier de sociolinguistique*, 1, Paris, L'Harmattan, p. 13-80.

5. Pour L.-J. Calvet (2007 : 43), « rien de linguistique ne doit être étranger à la "sociolinguistique" » laquelle « doit *aussi* entrer dans le détail des descriptions formelles, mais d'un autre point de vue ».

CARTON Fernand, ROSSI Mario, AUTESSERRE Denis et LÉON Pierre, 1983, *Les Accents des Français*, Paris, Hachette.

DESSONS Gérard, 2005, « Ne pas avoir l'accent qu'on a », *Le Français d'aujourd'hui*, 3/150, p. 33-44.

DI CRISTO Albert, 1999, « Le cadre accentuel du français, essai de modélisation : 1re partie », *Langues*, 2(3), p. 184-205.

DUCROT Oswald et SCHAEFFER Jean-Marie, 1995, *Nouveau Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.

DURAND Jacques, 2008, « Essai de panorama phonologique : les accents du Midi », dans L. Baronian et F. Martineau (éds), *Le Français d'un continent à l'autre*, Montréal, Presses de l'Université Laval, p. 123-170.

FLEISCHER Alain, 2005, *L'Accent, une langue fantôme*, Paris, Seuil.

FOX Anthony, 2000, *Prosodic Features and Prosodic Structure. The Phonology of Suprasegmental*, Oxford, Oxford University Press.

FRIES Susan et DEPREZ Christine, 2003, « L'accent étranger : identification et traitement social en France et aux États-Unis, *Cahiers du français contemporain*, 8, Lyon, ENS Éditions, p. 89-105.

GADET Françoise, 2003, *La Variation sociale en français*, Paris et Gap, Ophrys.

GADET Françoise, 2008, « Du bon usage du purisme quand on est linguiste », préface à M.-A. Paveau et L. Rosier, *La Langue française. Passions et polémiques*, Paris, Vuibert, p. 5-9.

GARDE Paul, 1968, *L'Accent*, Paris, Seuil.

GASQUET-CYRUS Médéric, 2003, « Contacts de langues réels, imaginaires, fantasmés, sublimés », dans J. Billiez (éd.), *Contacts de langues. Modèles, typologies, interventions*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces Discursifs, p. 213-225.

GASQUET-CYRUS Médéric, 2004, *Pratiques et représentations de l'humour verbal. Étude sociolinguistique du cas marseillais*, thèse de doctorat sous la direction de L.-J. Calvet, Université de Provence.

GASQUET-CYRUS Médéric, 2009, « Pratiques, représentations, catégorisations : mots des locuteurs, mots du linguiste et autocritique », dans I. Pierozak et J.-M. Eloy (éds), *Intervenir : appliquer, s'impliquer ?*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces discursifs, p. 105-110.

GASQUET-CYRUS Médéric, à paraître, « Hétérogénéité, catégorisation et description linguistiques : de l'accent "du Midi" aux accents du sud de la France », Actes du colloque « Hétérogénéité et variation : quels objets socio-linguistiques et didactiques aujourd'hui ? », Université Paul-Valéry - Montpellier III, 27-29 mai 2009.

HALL Damien, 2008, *A Sociolinguistic Study of the Regional French of Normandy*, thèse sous la direction de G. Sankoff, Université de Pennsylvanie.

HAMBYE Philippe, 2005, *La Prononciation du français contemporain en Belgique. Variation, normes et identités*, thèse sous la direction de M. Francard, Université Catholique de Louvain.

HARMEGNIES Bernard, 1997, « Accent », dans M.-L. Moreau (éd.), *Sociolinguistique – Concepts de base*, Liège, Mardaga, p. 9-12.

LARRIVÉE Pierre, 2009, *Les Français, les Québécois et la langue de l'autre*, Paris, L'Harmattan.

LÉON Monique et LÉON Pierre, 1997, *La Prononciation du français*, Paris, Nathan.

NEVEU Franck, 2004, Dictionnaire des sciences du langage, Paris, Colin.

PAVEAU Marie-Anne et ROSIER Laurence, 2008, *La Langue française. Passions et polémiques*, Paris, Vuibert.

PETITJEAN Cécile, 2008, « Représentations linguistiques et accents régionaux du français », *Journal of Language contact. VARIA 1*, p. 29-51.

RÉZEAU Pierre, 2000, « R comme les régions de France », dans *Tu parles !? Le français dans tous ses états*, Paris, Flammarion, p. 259-270.

ROBILLARD Didier de, 2003, « Français, variation, représentations : quelques éléments de réflexion », *Cahiers du Français contemporain*, 8, Lyon, ENS Editions, 35-61.

TRUDGILL Peter, 1974, *Sociolinguistics: an Introduction to Language and Society*, Harmondsworth, Penguin Books.

WECK Françoise, 2008, *Putain d'accent ! Comment les Méridionaux vivent leur langue*, Paris, L'Harmattan.

WOEHRLING Cécile et BOULA DE MAREÜIL Philippe, 2006, « Identification d'accents régionaux en français : perception et catégorisation », *Bulletin PFC*, 6, p. 89-102.

20

Les ersatz de première personne en situation de rupture : quelques pistes pour une sociolinguistique comparative

Cyrille GRANGET
Université de Nantes, Université Libre de Berlin

À travers l'expression de la rupture sociale en français et en allemand dans le discours de personnes ayant perdu leur emploi, nous souhaitons proposer quelques pistes pour l'élaboration de catégories translinguistiques socialement pertinentes et la constitution d'une sociolinguistique comparative. Les extraits 1a et 1b ci-dessous sont issus de deux entretiens avec Kat et Pascal au sujet de leur expérience professionnelle et relèvent d'une même intention de présenter leur entreprise telle qu'elle est vue de l'extérieur et de mettre en cause cette image positive à des fins de légitimation de leur témoignage et de leur positionnement social.

(1a) Kat, 53 ans, au chômage, Berlin, novembre 2008
wer nen aussenstehender der die dann hört der denkt dann wunder oh dit
« celui-qui un individu extérieur qui eux alors entend il pense alors miracle oh çà »
is ne tolle sache ja (.) ne schöne tolle sache (.)
« est une géniale chose hein (.) une belle géniale chose (.) »

(1b) Pascal, 37 ans, au chômage, Nantes, décembre 2008
de l'extérieur c'est:: une très belle entreprise on fabrique de des quelque chose d'assez extraordinaire

Nous nous intéresserons à l'effacement du pronom déictique de première personne tel qu'il est observable dans les énoncés ci-dessus et à la mise en place dans ces portions de discours de substituts de l'instance narrative et du sujet expérientiel, propres au « récit de rupture » (Bredel 1999). Nous montrerons que l'effacement du pronom de première personne ne signifie pas la disparition de l'instance narrative mais au contraire la renaissance d'une instance socialement critique. Cette démonstration sera l'occasion de mettre à l'épreuve quelques notions descriptives d'une sociolinguistique comparative.

1. Le corpus Fraktur : locuteurs et conditions de recueil

Le corpus Fraktur est un ensemble d'entretiens recueillis en 2008 et 2009 à Nantes et Berlin avec des salariés français et allemand en situation de rupture professionnelle dans le cadre d'un projet franco-allemand entre l'Université Libre de Berlin et l'Université de Nantes [1]. Les entretiens ont été menés selon un protocole prédéterminé mais flexible dans la langue de travail des salariés, le français ou l'allemand. Les enquêteurs ont guidé l'entretien de sorte à recueillir des séquences narratives, descriptives et argumentatives portant sur leur parcours professionnel, leurs relations avec leurs collègues, et le chômage. Ce canevas préalable a été conçu pour faciliter

1. Les données ont été recueillies et transcrites par Norbert Dittmar, Ruth Lange, Anna-Manis Münster, Céline Palis, Uwe Porwolik, Clarisse Samedjeu et Christin Wannagat. Qu'ils soient ici vivement remerciés.

l'analyse contrastive selon des critères discursifs et thématiques. De fait, même si les parcours individuels des individus en France et en Allemagne ne se ressemblent pas, la reconfiguration de l'expérience dans la situation d'entretien fait apparaître des procédés de mise en discours similaires d'un entretien à l'autre.

2. La sociolinguistique comme linguistique des émotions sociales

La mise en évidence de catégories sociolinguistiques communes d'une langue à l'autre apparaît comme un préalable à l'élaboration d'un cadre théorique pertinent pour une sociolinguistique comparative. Ces procédés doivent être à la fois suffisamment précis pour déceler les fonctionnements socialement marqués des langues et suffisamment larges pour englober des encodages linguistiquement distincts selon les langues étudiées. Dans leur article définitoire de la narration, Labov et Waletsky (1967) proposent plusieurs catégories d'analyse du genre narratif. L'évaluation en fait partie, à la fois translinguistique dans sa définition (« elle révèle l'attitude du narrateur par rapport au contenu narré en exagérant l'importance relative de certaines unités narratives par rapport à d'autres ») et susceptible de rendre compte de positionnements socialement marqués. Les travaux d'Ochs (1989), Ochs et Schieffelin (1989) sur l'expression des affects en différentes langues s'inscrivent dans la continuité de cet article inaugural, même s'ils sont habituellement mentionnés dans le cadre de la linguistique des émotions. Ce domaine qui a fait l'objet de récentes synthèses en sciences du langage (Caffi et Jeaney 1994, Kerbrat-Orrechioni 2000, Drescher 2003) rassemble des travaux originaux qui s'attachent à décrire les procédés d'évaluation et de mise en scène de l'expérience, qui renvoient à des positionnements socialement signifiants en discours. Une continuité peut être établie entre ces travaux sur l'étude des émotions dans un cadre sémantico-pragmatique et ceux plus franchement sociolinguistiques de Labov et Waletsky, de Encrevé et de Fornel (1983) œuvrant à « démontrer empiriquement que la signification est inséparable de la référence et de l'usage social des mots » ainsi que de Dittmar (2010) pour lequel l'enjeu d'une sociolinguistique européenne est de décrire la « construction sociale du sens » en différentes langues. Les émotions constituent en effet un objet social et leur expression est un domaine propice au dévoilement du locuteur socialement situé. Dans cette perspective, le récit de rupture sera envisagé comme un genre sociolinguistique caractérisé par des phénomènes pouvant être pris en charge sous l'angle d'analyse de la linguistique du discours et de la sociolinguistique.

Parmi ces phénomènes sociolinguistiques, nous nous intéressons en particulier à l'effacement de la première personne. Selon Bühler ([1934] 2009), un énoncé qui n'est pas ancré d'un point de vue déictique ou qui mentionne un non *ego* est considéré comme l'expression d'une prise de distance, ou d'une déresponsabilisation du locuteur vis à vis d'événements connotés négativement. Bredel (1999) considère que ce phénomène caractéristique du récit de rupture correspond au dédoublement et à la dissociation de l'instance narrative et du sujet de l'expérience. En situation de rupture, le locuteur reconfigure l'expérience passée dans l'entretien et marque la distance entre le sujet narrateur du présent et le sujet expérientiel du passé. Nous montrerons que le corollaire de cet effacement de l'origo personnel (*je/ich*) est l'expression de diverses émotions sociales (évaluations, distanciations, exagérations, valorisations et dévalorisations) qui font réapparaître sous d'autres formes linguistiques l'instance narrative formellement disparue.

3. Une analyse détaillée

Nous analyserons ici deux extraits issus respectivement de l'entretien avec Kat à Berlin et avec Pascal à Nantes. Kat, un Berlinois de 53 ans, a vécu la plus grande partie de sa vie professionnelle en RDA. Il a une formation de menuisier en bâti-

ment, mais a dernièrement travaillé dans une entreprise de services dans laquelle il a vécu dans la durée le harcèlement au travail. Il s'entretient avec Udo, un étudiant approchant la trentaine, originaire de l'est également[2]. Pascal, 36 ans, a fait ses études à Paris et a un diplôme universitaire de niveau bac + 5. Avant d'être licencié, il était consultant dans une grande entreprise de l'Ouest de la France. En quelques années, l'entreprise a connu de grands changements dans son organisation interne et Pascal a ouvertement exprimé son désaccord, ce qui lui a valu d'être mis au placard puis remercié. Il s'entretient avec Maria, d'origine allemande, qui a le même âge que lui et est également au chômage. L'extrait, 1A (Kat), en allemand, commence après la vingtième minute de l'entretien et dure cinquante secondes. Le deuxième extrait, 1B (Pascal), en français, commence à la cinquante troisième minute et dure presque une minute. Il s'agit donc d'extraits très courts mais comparables car les deux salariés tiennent des propos semblables d'un point de vue sémantique (la double identité de l'entreprise), pragmatique (contexte et actes de parole de justification) et sociolinguistique (le sujet transmet des valeurs socialement pertinentes et assoit sa légitimité dans le discours).

3.1 Dissociation du *je* narrant et du *je* de l'expérience

Il importe de distinguer dans le récit d'expérience les pronoms de première personne du singulier qui réfèrent à l'instance narrative située dans le *hic* et *nunc* et ceux qui réfèrent au sujet de l'expérience dont il est question à différents intervalles temporels situés antérieurement ou postérieurement au moment de l'énonciation. Dans les deux extraits analysés, ce distingo a toute son importance, car les locuteurs n'emploient plus le pronom de première personne (*je, ick*) pour référer au sujet de l'expérience dont il est toutefois toujours question dans les extraits proposés.

Dans l'extrait 1A, Pascal confie à son interlocutrice son souhait d'être enfin utile pour la société ***(j****'ai envie d'me rendre utile voilà ça par contre c'est quelque chose qu'ya été souvent récurrent c'est qu'****j'****avais l'impression d'pas être très utile quoi pour la société en faisant l'boulotqu'****j'****faisais d'puis quelques années)*, et celle-ci lui demande si ses collègues partagent son sentiment *(tes collègues tu crois i i[z]avaient cette impression d'être pas [z]utile ?)* Il dresse alors un portrait critique de ses collègues et de son entreprise. C'est lorsque le locuteur est amené à donner son avis sur une situation passée dans laquelle il était impliqué qu'il emploie non plus le pronom de première personne mais le pronom impersonnel on. Dans le cadre de l'entretien, ce pronom peut avoir plusieurs référents. Dans les deux premières occurrences en (2), il désigne le groupe des collègues.

(2) non ben quand les ben alors c'est toujours pareil ya les ya ya la discussion officieuse quand *on* parle quand *on* est en réunion tout ça toutl'monde se sent ut' très utile dans une entreprise comme ça

Mais le pronom *on* dans les énoncés qui suivent en (3) désigne un référent distinct des collègues auquel réfère déjà dans l'énoncé le pronom anaphorique *eux*.

(3) pis après quand *on* connaît les gens qu'*on* discute avec eux bon ben […]

Comme le soulignent de nombreux auteurs, le flou de la référence de *on* est souvent entretenu à dessein (Gardin 1976, Boutet 1986, Fløttum *et al*. 2008). Ici l'usage de *on* amorce la critique de l'entreprise.

Dans l'extrait 1B, Kat clôt une séquence narrative sur le harcèlement dans laquelle il généralise sa situation en rapportant et mettant en scène en (4) des bribes du

2. Cette précision peut expliquer pourquoi Kat utilise durant tout l'entretien la variété berlinoise de l'allemand. Il emploie notamment *ick* pour la première personne et non *ich* comme en allemand standard.

discours de ses supérieurs qui le harcèlent ainsi que des extraits de paroles de salariés harcelés en (5) qui, contrairement à lui, sujet de cette expérience passée, décident alors de quitter l'entreprise:

(4) *da war der gedanke da schon (-) äh ja den den nach vier jahre muss de raus sein (--)*
------- énoncé rapporteur ------- / ---------- énoncé rapporté ----------
« il y avait déjà cette pensée / tiens lui lui dans quatre ans faut qu'il soit viré »

(5) *äh manche ham ja jesacht also hier halt ick dit sowieso keene äh äh sechs wochen aus*
----- énoncé rapporteur ---- / ---------- énoncé rapporté ----------
« e: ben certains ont dit / ah de toutes façons j'tiendrai pas e: e: six semaines ici »
da fahr ick lieber wieder meinen (.) meinen bus und denn is juut oder so
---
« j'préfère continuer mon chemin et puis voilà c'est bon »

En (4) l'énoncé matrice ne désigne pas les énonciateurs du discours rapporté, les gérants du personnel, la source est mentionnée par un inanimé abstrait, *der Gedanke* « la pensée », précédé d'un verbe de copule (*da war* « là était ») alors qu'en (5), la source est un être animé, le pronom *manche* « certains », suivi d'un verbe de parole (*ham jesacht* « ont dit »). Ce traitement distinctif dans le discours reflète une réalité sociale tangible : le narrateur exprime au travers du distingo inanimé / animé sa distance envers certains salariés et ses affinités envers d'autres. Cet extrait narratif se termine par une intervention de l'interlocuteur qui poursuit un monologue intérieur de salarié dans la même veine que celui imaginé par le narrateur, montrant ainsi sa compréhension de la situation et apportant un témoignage d'empathie à Kat qui approuve (*ja* « oui ») et clôt cet épisode par une évaluation négative (*und dis natürlich äh traurich* « et c'est bien sûr euh triste ») portant sur la situation mentionnée auparavant.

Dans les deux extraits qui suivent, Pascal n'emploie pas la première personne du singulier et Kat ne l'emploie qu'à une reprise (*weiss ich wie* « je sais comment ») pour suggérer qu'il sait de quoi il parle et asseoir sa légitimité en tant que témoin.

3.2 Un objet socialement signifiant

Pascal et Kat recourent aux mêmes procédés discursifs lorsqu'ils dévoilent le fonctionnement interne de l'entreprise qui de leur point de vue exploite ses salariés. Ce procédé consiste à mettre en scène deux visions antagonistes de l'entreprise : une vision qui correspond à l'image que l'entreprise diffuse à l'extérieur et une vision inédite de l'intérieur que connaissent les seuls salariés qui l'ont fréquentée. Cet épisode narratif dans les deux entretiens est clairement structuré de façon binaire en une proposition dont le contenu propositionnel est exagéré et une contre-proposition présentée comme la seule assertion valable.

Propositions

(6a) *quand on* visite un *** [3] *ça en jette quoi* c'est *impressionnant* (55,53)

(6b) *nach aussen hin* (.) stellen se sich hin (.) und äh (--) *blenden* da (.) Kat, [20'05]

Contre-propositions

(7a) *pis quand on* est à l'intérieur […] *non* c'est assez: e: c'est *assez futile quoi,* la finalité du produit

(7b) die *wirklichkeit* sieht janz *anders* aus (--) [20 :13] […] um um *geld abzuschöffeln* um äh « la réalité est complètement différente […] pour se faire du fric pour e: »

3. Pour respecter la confidentialité des données, nous marquons à dessein les termes susceptibles d'identifier l'entreprise et les locuteurs au moyen de trois astérisques ***.

(-) ja und äh *da is jedet mittel recht* [20’ 28]
« ben e: tous les moyens sont bons »

En (6a) et (7a), le parallélisme s’exprime par la répétition d’une structure composée de l’amorce de proposition (*quand on… pis quand on…*) et suivie d’une évaluation (*c’est impressionnant*, *c’est assez futile*). La structure détachée en position finale d’énoncé, *la finalité du produit*, met en relief l’objet de la critique. En (6b) et (7b), le narrateur rapporte l’activité d’auto-promotion de l’entreprise à l’extérieur, puis conteste le contenu des messages diffusés sur la base de sa propre expérience de salarié. Dans les deux entretiens, la perspective est d’abord mentionnée, puis le prédicat. D’un point de vue sémantique, les termes utilisés en français et en allemand pour la prédication relèvent du même champ du rayonnement (*ça en jette, impressionnant* et *blenden* « éblouir »). La référence spatiale est aussi utilisée dans les deux extraits pour opposer deux visions et deux perspectives antagoniste : *à l’intérieur*, *nach aussen hin,* « vers l’extérieur », *ein aussenstehender* « une personne extérieure ». Tandis que la vision de l’extérieur est déconstruite dans le discours, la vision du salarié est présentée comme la seule légitime.

L’entreprise est un objet discursif socialement signifiant à plusieurs égards, d’une part pour les locuteurs qui en ont été exclus en tant que salariés dans des conditions dans les deux cas pénibles, et d’autre part pour l’interlocuteur à une époque de crise et de remise en question de la logique économique libérale. Or dans ces deux passages, ce n’est pas la pénibilité de la situation passée qui est mise en scène mais la réalité de l’entreprise qui est déconstruite et reconstruite par le locuteur grâce à des moyens lexicaux et morphosyntaxiques qui mettent en relief un aspect de la réalité extralinguistique à des fins qui dépassent la simple nécessité de décrire. Dans ce passage de l’entretien, l’effacement du *je* s’accompagne ainsi d’une description d’un environnement de travail hostile, propice à susciter la réprobation de l’interlocuteur.

3.3 Une mise en scène socialement signifiante

La dichotomisation de l’espace signifiée par une structure discursive binaire vise aussi un positionnement social du narrateur et de son interlocuteur. Le narrateur au moment de l’énonciation opère un retournement par le discours en disqualifiant à son tour l’entreprise qui l’a disqualifié en tant que sujet de l’expérience par le passé. Ce renversement, qui a lieu dans un contexte socioéconomique propice à l’énonciation de ces propos, permet d’asseoir la légitimité du narrateur: le salarié licencié et déconsidéré devient ainsi un témoin, légitime, des dysfonctionnements de la société.

L’exagération de l’image que l’entreprise donne d’elle-même est un procédé dans les deux extraits qui vise à la disqualifier. Les locuteurs recourent dans un premier temps à des moyens d’intensification comme en (8), (9) et (10).

(8) *tout l’monde* se sent *très utile* dans une entreprise comme ça (53)

(9) de l’extérieur c’est: une *très belle entreprise* on fabrique de des *quelque chose d’assez extraordinaire* (54, 52)

(10) wer nen aussenstehender der die dann hört der denkt dann *wunder oh* dit is *ne tolle sache ja (.) ne schöne tolle sache (.)*

Kat en (10) utilise le discours direct, il cite des propos imaginés d’une personne extérieure en répliquant les marques du discours direct, onomatopée d’étonnement (*oh*) et particule discursive propre au discours spontané (*ja*). Pascal adopte un procédé proche du discours indirect libre en (9). Après avoir mentionné la perspective (*de l’extérieur*), il observe un allongement syllabique sur la copule (*c’est::*) et un syntagme nominal article indéfini + adverbe d’intensification + adjectif à valeur

positive + entreprise (*une très belle entreprise*) L'entreprise et ses salariés dans les deux extraits sont qualifiés au moyen d'adjectifs et de noms mélioratifs (*belle, extraordinaire, utile* et *wunder* « miracle », *tolle* « superbe », *schöne* « belle »), parfois enchaînés (*schöne tolle*) ou précédés d'un adverbe (*très)* à des fins d'intensification. Toutefois, c'est seulement avec les procédés co-occurents de distanciation que ces procédés d'emphase contribuent à une lecture ironique des propositions. Les syntagmes nominaux utilisés pour nommer l'entreprise sont en effet composés de compléments du nom ou de déterminants connotant la distance tels que *une entreprise COMME ÇA* ou *SON unternehmen* « UNE TELLE entreprise ». Dans l'emploi de l'expression *quelque chose d'assez extraordinaire*, ou *ne schöne tolle sache* dans un passage qui suit l'évocation du harcèlement, on peut déjà s'attendre à un renversement de la perspective. L'emploi d'un terme vague pour dénommer un objet précis (*quelque chose, sache*) et de *assez* ou *schöne* accolé à un adjectif déjà hyperbolique (*extraordinaire, tolle*) confèrent une teinte ironique à l'ensemble du propos.

Cette image de l'entreprise est remise en question dans un deuxième temps par le narrateur. Pascal oppose à un regard ébahi (*assez extraordinaire*), un regard désenchanté (*assez futile*). Kat invite l'interlocuteur à songer à cette image positive de l'entreprise au moyen d'une formule d'adresse (*wenn se (-) äh nur daran denken äh* (.) « si vous y réfléchissez euh deux secondes ») et à exercer sa faculté de jugement en comparant avec la réalité (*die wirklichkeit*). Pascal a également recours à ce procédé rhétorique – et affectif – d'interpellation de l'interlocuteur :

(11) quand tu commences à penser à ça e: effectivement t'aimerais bien faire quelque chose d'un peu utile

Par cette interpellation, le narrateur invite l'interlocuteur à lui témoigner une certaine empathie. Dans un deuxième temps, il résume de façon lapidaire la logique de l'entreprise :

(12) *um geld abzuschöffeln um äh (-) ja und äh da is jedet mittel recht(-)*
« pour ramasser du fric pour euh (-) ben et euh ben tous les moyens sont bons »

Kat fait référence au fait que l'entreprise embauche puis fait pression sur les salariés pour qu'ils partent, dans le but de pouvoir à nouveau bénéficier de primes à l'embauche. C'est cette attitude qu'il dénonce dans un troisième temps explicitement au travers d'une évaluation négative (*und äh dis (.) natürlich ne (.) ne kranke Einstellung* « et euh c'est (.) bien sûr hein une (.) position malade ») qu'il prend en charge au moyen de la formule métonymique *in meinen augen* « à mes yeux » et impose à son interlocuteur au moyen de l'adverbe *natürlich* « naturellement ». Encore une fois, dans le récit en français de Pascal, nous observons une critique similaire :

(13) quand on voit l'utilité d'un ***, e: ç ç ça pollue c'est pour transporter des Américains qui savent pas quoi faire d'leur fric, non c'est assez e: assez: futile quoi, la finalité du produit

L'épisode narratif 1B (Kat) se clôt également sur ce qui pourrait apparaître comme la morale de la fable :

(14) *und und sollte bestimmt auch nich sinn und zweck der sache sein (-) nur immer ans geld zu denken*
« et et ça devrait aussi certainement pas être le sens et le but de la chose (-) de toujours penser qu'à l'argent »

Les narrateurs soulignent un aspect moralement et socialement répréhensible (pollution, harcèlement, gaspillage d'argent, accroissement des inégalités), qui prennent sens dans le contexte sociohistorique de crise économique et de sensibilisation croissante, dans la société française, à la protection de l'environnement. Cette déva-

lorisation du produit du travail (***) s'exprime aussi dans le pronom *ça*. Par ailleurs, cette critique est aussi une façon de justifier le positionnement social du narrateur à présent hors de l'entreprise.

3.4 L'émergence d'un sujet socialement critique

Ces deux extraits de l'entretien constituent des exemples d'effacement du *je* de l'énonciateur et du sujet dans le discours sans qu'ils ne constituent toutefois un effacement de l'instance énonciative. Au contraire, comme dans la fable, la morale vise à condamner des faits au nom de valeurs supposées collectivement partagées. L'instance énonciative s'exprime aussi par ailleurs au travers des connotations du lexique ou de la syntaxe affective qui visent à qualifier et disqualifier. Les critiques émises se font au nom de valeurs distinctes liées à l'ancrage social des locuteurs. Le Berlinois de l'Est Kat condamne pour l'occasion un système qui s'écarte de l'idéal « somo » tel que défini par Dittmar et Bredel (1998) dans leur analyse d'un corpus de récit d'Allemands de l'Ouest et de l'Est après la chute du mur. Le système de valeurs « somo », socialiste et moral (au sens de désintéressé), est inscrit dans la langue selon les auteurs et s'oppose au système « coca », consumériste et capitaliste. La critique de Kat de la logique du profit et des traitements inhumains infligés aux salariés par l'entreprise participe de cette perspective somo. La remise en cause des injustices sociales, du gaspillage, de la consommation ostentatoire et de la pollution par Pascal, sur fond d'antiaméricanisme (*des Américains qui savent pas quoi faire d'leur fric*) participe aussi d'un système de valeurs situé dans l'espace-temps dont le locuteur est l'origo.

Ces extraits peuvent donc être entendus comme une justification et une sublimation du chômage. Le sujet qui a vécu et subi l'exclusion se met en scène comme l'auteur de son licenciement, présenté alors comme une délivrance. Le discours qui permet cette reconfiguration et cette transformation de l'expérience négative est en ce sens un phénomène social. Il permet au sujet narrateur de prendre distance et de renaître comme sujet lucide et socialement critique dans une société donnée.

Conclusion

Dans les analyses d'extraits en allemand et en français dans lesquels le locuteur n'emploie plus la première personne pour faire part de son expérience, nous avons observé et tenté d'expliquer l'effacement de *ego*, et montré à la suite de Bredel que la disparition du « je » est un signe de dissociation entre le *je* narrant et le *je* de l'expérience passée et donc un phénomène socialement signifiant en ce qu'il permet l'expression d'une critique sociale. Même dans la situation de « désaffiliation sociale » (Castel 1995) et d'isolement, l'individu reste un sujet social (v. Sapir 1927, la société continue de parler à l'individu, même isolé dans sa cellule) et les ersatz linguistiques de mise en scène de soi comme sujet social légitime ne manquent pas: *je* du savoir (*weiss ich wie*), du jugement (*c'est assez futile*), de l'exemplaire type (*on, man*), des maximes (*da is jedet mittel recht* « tous les moyens sont bons »), etc. Finalement, la disparition de la marque formelle de la première personne du singulier dans des passages du récit de rupture doit être analysée comme le lieu d'une possible renaissance d'un sujet socialement transformé. La formulation de la critique sociale fait apparaître dans les extraits analysés des valeurs collectives liées aux sociétés dans lesquelles les individus expriment leurs émotions sociales. D'autres analyses montrent toutefois que la culture des individus ne se limite pas à leur appartenance à une société, mais renvoie aussi à une classe d'âge, à un groupe socio-professionnel, au groupe des chômeurs de longue durée soumis à de faibles revenus, etc.

Cette étude de deux courts extraits montre qu'une sociolinguistique comparative est possible dès lors que sont mises en place des catégories d'analyse qui rendent compte des procédés discursifs communs d'une langue à l'autre, comme la légitimation de soi en tant que sujet parlant et témoignant, ou l'évaluation de la réalité extralinguistique, et autorisent la comparaison des moyens linguistiques mis en œuvre.

Même si les attitudes des locuteurs, socialement multidéterminées, s'expriment différemment d'une langue à l'autre, il est possible de saisir ces différences à des fins comparatives, que ce soit en discours (procédés iconiques : discours rapporté, répétitions, onomatopées, métonymie) mais aussi au niveau de la morphosyntaxe socio-affective (pronoms (im)personnels, structures détachées), de la sémantique lexicale (connotations valorisantes *vs* dévalorisantes) et de la prosodie (allongements syllabiques, pauses). Les cadres sémantico-pragmatiques esquissés pour l'étude linguistique des émotions par Caffi et Jeanney (1994) ou encore Drescher (2003) constituent un point de départ propice à la constitution d'une sociolinguistique comparative.

Références

BREDEL Ursula, 1999*, Erzählen im Umbruch*, Stauffenburg Verlag.

BOUTET Josiane, 1986, « La référence à la personne en français parlé : le cas de "on" », *Langage et Société,* 38, p. 19-50.

BÜHLER Karl, 1934, *Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache*, Verlag von Gustav Fischer (tr. fr. Marseille, Agone, 2009).

CASTEL Robert, 1995, *Les Métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.

CAFFI C. and JEANNEY R.W, 1994, "Towards a pragmatics of emotive communication", *Journal of Pragmatics,* 22, p. 325-373.

DRESCHER Martina, 2003, *Sprachliche Affektivität*, Niemeyer.

DITTMAR Norbert und BREDEL Ursula, 1999, *Die Sprachmauer. Die Verarbeitung der Wende und ihrer Folgen in Gesprächen mit Ost- und WestberlinerInnen*, Weidler Buchverlag Berlin.

DITTMAR Norbert, 2010, « Pour une sociolinguistique constructiviste. La construction du sens dans les parlers jeunes et autres », dans M. Gasquet-Cyrus et D. Véronique (org.), *Questions vives en sociolinguistique autour de Louis-Jean Calvet*, colloque d'Aix en Provence.

ENCREVÉ Pierre, DE FORNEL Michel, 1983, « Le sens pratique : Construction de la référence et structure sociale de l'interaction dans le couple question / réponse », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 46, p. 3-30.

FLØTTUM Kjersti, JONASSON Kerstin et NORÉN Coco, 2008, *On, pronom à facettes*, Paris, Duculot.

GARDIN Bernard, 1976, « Discours patronal et discours syndical », *Langages,* 41, p. 13-46.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2000, « Quelle place pour les émotions dans la linguistique du XX^{e} siècle ? Remarques et aperçus », dans C. Plantin, M. Doury et V. Traverso, *Les Émotions dans les interactions*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 33-74.

OCHS Elinor, 1986, "From feeling to grammar: a Samoan case study", in B. Schieffelin and E. Ochs (eds.), *Language Socialization across Cultures*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 251-272.

SAPIR Edward, 1927, "Language as a personality trait", *The American Journal of Sociology,* 32, p. 892-905.

SCHIEFFELIN Bambi and OCHS Elenor (eds), 1986, *Language Socialization across Cultures*, Cambridge, Cambridge University Press.

21

Les études de cas de la standardologie, un enjeu épistémologique de la sociolinguistique : approche d'une comparaison historique entre les cas catalan et norvégien

Narcís IGLÉSIAS
ILCC - Université de Girona

On ne saurait connaître une science sans en connaître l'histoire.

Auguste Comte

Dans les études consacrées à la standardisation, le norvégien est souvent présenté comme un cas relevant de la discipline (Daoust 1997, Ammon 2005). En raison de son modèle de deux standards (le bokmal et le nynorsk) depuis le XIX[e] siècle, le norvégien est souvent présenté comme étant le paradigme de l'exceptionnalité. Suzanne Romaine (2000 : 118) a qualifié la Norvège comme étant "the only European nation with such a linguistic state of affairs" [1]. L'essor international du norvégien dans le cadre de la standardisation s'oppose à l'absence quasi totale de plusieurs autres langues. Il semblerait que la sociolinguistique choisisse ses études de cas de façon figée pour expliquer ses processus. Dans un tout autre ordre d'idées, la langue catalane est souvent présentée comme un exemple de langue minoritaire qui tente, tant bien que mal, de résister dans l'Espagne démocratique des trois dernières décennies [2]. En revanche, l'histoire du catalan, ainsi que celle de plusieurs autres langues, présente différents vecteurs qui pourraient être modélisés. Concrètement, une partie de l'histoire du catalan mériterait d'apparaître dans les études de cas de standardisation des langues européennes, ce qui atténuerait certainement le caractère exceptionnel du cas norvégien. Je vais exposer, dans un premier temps, les principaux événements de l'histoire du catalan qui nous permettront de soutenir les lignes de force de son modèle de standardisation et de diffusion sociopolitique (*implementation*). Les faits historiques recueillis dans chaque historiographie nationale fournissent précisément les éléments qui permettent l'établissement de concepts sociolinguistiques, d'où les rapports entre l'histoire et la sociolinguistique, sujet que j'aborderai dans la deuxième partie de l'article. Cette démarche peut appeler à revoir les fondations épistémologiques d'une discipline comme la sociolinguistique.

1. Dans le monde francophone, le norvégien a suscité un intérêt certain, selon une approche soit linguistique, soit historique ; voir Baggioni (1997) ou Thiesse (2001). D'autre part, cet article a tiré profit du projet de recherche dirigé par Josep M. Nadal «Las representaciones de la lengua catalana en la historia» (référence FFI2008-04496/FILO, 2008-2011).

2. On peut lire quelques pages sur le cas catalan en tant que langue minoritaire qui résiste, autant dans la tradition francophone (voir, par exemple, Baggioni 1997 : 347-348) que dans le contexte anglophone (voir, par exemple, Joseph 2006 : 39-40). D'ailleurs, la seule présentation du cas catalan par rapport à la norme dans un contexte international peut se lire dans l'ouvrage collectif *La Norme linguistique*, même si l'apport de Bastardas est une étude très spécialisée. Il n'y a pas, par exemple, d'apport scientifique relatif au catalan dans les ouvrages sur plusieurs langues européennes comme par exemple *La Réforme des langues* de Fodor & Hagège (eds.).

1. Le cas catalan

Le catalan, comme tant d'autres langues de son contexte géopolitique, n'est pas une langue à deux standards officiels. Dans tous les cas, les problèmes actuels relatifs à sa norme et à son standard sont d'un tout autre ordre, très marqué par la tension sociopolitique de la région de Valence [3]. Cet exposé n'a pas pour objet la situation présente, mais elle va aborder une période de l'histoire de la langue catalane comprise entre 1913 et 1936, période au cours de laquelle on peut considérer que deux standards sont proposés à la société. Dans ce sens, le norvégien et le catalan deviendraient, de par leur histoire (toujours présente en Norvège et totalement révolue en Catalogne), deux cas parallèles pour la sociolinguistique, bien qu'avec des contextes sociopolitiques très différents. En effet, la Catalogne n'a pas obtenu l'indépendance politique au XIX^e^ siècle comme c'est le cas de la Norvège, mais elle a vécu une autonomie discontinue, avec un champ d'action plus ou moins large, d'une trentaine d'années réparties sur le XX^e^ siècle (1914-1923, 1931-1936 et 1980-) [4]. De plus, le catalan a subi la concurrence d'une langue très puissante, le castillan, ce qui n'est plus le cas du norvégien depuis 1814, même s'il existe en Norvège un autre problème : celui des minorités sames.

L'histoire du catalan est particulièrement complexe. Cependant, on pourrait mettre en évidence deux axes opposées depuis le XIX^e^ siècle. D'une part, la langue écrite traditionnelle, possedant des traits castellanisants, avait été grammatisée par Josep Pau Ballot, qui publia, en 1814, la première grammaire imprimée du catalan. Celle-ci sera à la base d'une tradition qui sera plus ou moins suivie par d'autres auteurs au cours de plusieurs décennies. D'autre part, une nouvelle culture écrite fondée sur la langue orale se verra renforcée notamment à partir du milieu du XIX^e^ : le mouvement du *català-que-ara-es-parla*. Ses fondations ne seront vraiment grammatisées qu'à la fin du siècle, suite à la *Campanya de reforma lingüística* des jeunes modernistes de la revue *L'Avenç*. Ces deux traditions seront *réécrites* à partir du moment où les deux cultures écrites et grammairiennes prendront part à la vie politique. C'est au début du XX^e^ siècle que le catalanisme politique parvient à organiser une toute petite autonomie pour la Catalogne qui visera à changer le statut de la langue [5].

Tout d'abord, l'Institut d'Estudis Catalans, un centre de recherche scientifique en langue catalane, est créé en 1907 grâce au soutien de la Députation provinciale de Barcelone dirigée par l'homme politique régionaliste Enric Prat de la Riba. La première académie de la langue catalane officielle, soutenue par une administration, en qualité de société filiale de l'IEC (d'où le nom de Secció Filològica de l'Institut

3. Pour un bilan très pondéré de la situation actuelle, voir Ginebra-Solà (2007); pour le modèle de standardisation en région valencienne, voir Pradilla (2004).

4. L'évolution politique de la Norvège lors de son indépendance en 1905 n'a pas été un modèle partagé par la Catalogne ; d'après P. Anguera (2001 : 105), il y a trop de différences entre la situation du pays nordique et le cas catalan : *«Está claro que había una primera y muy trascendente diferencia entre las situaciones catalana y noruega: desde el momento de su unión con Suecia, Noruega contaba con un parlamento autónomo, cuya existencia permitió el inicio del proceso, mientras que Cataluña carecía de toda representación nacional colectiva (ni siquiera disponía de un organismo que aglutinara las cuatro provincias), pero también es cierto que la percepción que de la unión dinástica tenían los suecos muy poca cosa tenía que ver con la percepción que de la pertenencia de Cataluña a España tenían los habitantes de todos los otros territorios que la configuran».* Pour les rapports historiques, culturels et littéraires entre la Norvège et la Catalogne, voir *Cuando la luz venía del norte, Suecia, Noruega y la Cataluña modernista* (Martínez Ruiz & de Pazzis Pi Corrales Madrid (eds.) 2001). Je suis reconnaissant au professeur Dan Nosell de m'avoir fait connaître cet ouvrage.

5. Pour les modèles de langue au XIX^e^ siècle, voir l'état de la question selon Ginebra i Solà (2007, chap. 2). Pour le contexte sociopolitique du catalan, voir Anguera (1997) et les différents ouvrages de Joan-Lluís Marfany ; pour l'organisation des institutions catalanes d'autonomie des premières décennies du XIX^e^ s., voir les différents ouvrages d'Albert Balcells.

d'Estudis Catalans) verra le jour sous la houlette de cette nouvelle institution. La première mission de cette académie sera de publier les *Normes ortogràfiques*, qui seront imprimées en 1913, ce qui débouchera sur un débat linguistique très riche et controversé. En règle générale, on peut dire que la norme officielle sera soutenue par les institutions locales et régionales où le catalan sera utilitsé en tant que langue administrative, ainsi que par les deux seuls quotidiens de Barcelone, écrits dans leur totalité en catalan, *La Veu de Catalunya*, soutenu par les régionalistes, et *El Poble Català*, aux couleurs des républicains de gauche. Pour ce qui est de la norme officielle, on pourrait également citer de nombreuses publications périodiques locales et régionales ainsi que des écrivains et des intellectuels appartenant à l'esthétique *noucentista* ou encore diverses maisons d'édition et associations culturelles.

Quant aux détracteurs de la norme officielle, ce sont notamment des écrivains et des savants, bien que très influencés par l'aspect esthétique, social et générationnel, ainsi que deux importantes institutions culturelles de Barcelone : la société savante Reial Acadèmia de Bones Lletres (RABLB) et les Jocs Florals. En outre, il convient de souligner que s'ils n'ont pas de quotidien en catalan imprimé à Barcelone, ils en ont, en revanche, dans d'autres villes ou villages (les publications de Barcelone hostiles à la norme de l'IEC sont imprimées en castillan, le catalan étant présent dans la section culturelle). Les principaux savants et activistes contre la norme officielle fonderont une académie alternative à l'IEC, l'Acadèmia de la Llengua Catalana (ALC). Celle-ci sera fondée relativement vite, en 1915, et un an après, ses académiciens donneront leur soutien à son orthographe. Quant à sa diffusion, les militants du catalan traditionnel développèrent (sans soutien politique réel) leurs activités culturelles au sein de cercles très restreints, suite à des initiatives personnelles plutôt qu'institutionnelles. Francesc Matheu (1851-1938), écrivain, éditeur et membre fondateur de l'ALC, dirigeant des Jocs Florals, en est l'exemple parfait. Outre son œuvre littéraire, son activité culturelle représente l'effort le plus important pour l'essor du catalan traditionnel et pour faire front, ainsi, au catalan officiel. C'est à cette fin qu'il mit en place différentes initiatives institutionnelles et éditoriales : fondateur et directeur de Lectura Popular de 1913 à 1921 ainsi que de l'hebdomadaire *Catalana* de 1918 à 1924. Cet effort éditorial est le plus important réalisé par les défenseurs du catalan traditionnel pour la diffusion sociale de leur langue.

Outre que les initiatives éditoriales du catalan traditionnel connurent une diffusion restreinte, leur nature fut de même peu diversifiée : les revues s'organisaient toujours autour de thématiques savantes ou littéraires (d'une esthétique bien définie, qui plus est). En revanche, la norme officielle fut divulguée dans tous les secteurs : institutions locales et provinciales, maisons d'édition, quotidiens et hebdomadaires de toute sorte, associations culturelles, livres scolaires et de divulgation linguistique. La réalité et le discours de la norme officielle étaient incontournables : cette norme se voulait une langue nationale acquise grâce aux sacrifices de tout un chacun au bénéfice du collectif. Les *Normes ortogràfiques* se présentaient au public comme la *«solució nacionalment acceptable»* et c'est pour cette raison que dans leur prologue elles associent l'adhésion à l'orthographe de l'IEC à un devoir patriotique : *«¿Per què havía d'oposar-se ningú que bon català sigui a l'interès vital de la nostra llengua de vestir-se amb formes consagrades i definitives?»*. Quant au catalan traditionnel, ses défenseurs ne font pas de déclarations dans ce sens-là. Leurs documents normatifs se veulent seulement valables pour les productions culturelles engagées dans ses cercles savants et culturels. Cette idée est parfaitement bien exprimée dans l'*Ortografia* de la RABLB de 1924 :

L'Academia no ha volgut, per lo tant, passar d'aquí. Ni tampoch ha de pretendre que'ls seus preceptes ortogràfichs síen obligatoris, fòra del clos acadèmich, per a qui lliurement no'n reconegui les ventatges y la comoditat de la seva aplicació. [6]

Le sentiment de devoir envers un projet collectif, conditionné par la situation de concurrence obligatoire vis-à-vis de l'espagnol, s'est imposé au dépens de la liberté de norme prônée par les défenseurs du catalan traditionnel, dépourvus de toute législation qui soutienne leur pari. Au cours des années trente la défense du catalan traditionnel n'est plus un problème social, mais un choix personnel et la norme officielle s'est répandue partout en Catalogne bien avant la guerre civile. Finalement, on peut souligner que le processus linguistique ne fut pas symétrique du tout : le catalan traditionnel ne subit qu'un processus de graphisation (1916-1924), tandis que le catalan officiel obtiendra une codification complète, orthographique (1913-1917), grammaticale (1918) et lexicale (1932) [7].

Ferguson (1962) qualifia le modèle du norvégien de *bimodal standardization* : en termes généraux, on peut considérer qu'à un moment donné de son histoire contemporaine (1913-1936) la langue catalane a subi, elle aussi, un processus de *standardisation bimodale*, bien que les deux variétés en opposition n'eurent ni la même politique de planification du corpus, ni la même politique de planification du statut : leurs buts, ainsi que leurs soutiens culturels et sociopolitiques, furent tout à fait différents. La société catalane n'a pas pu, autres raisons mises à part, *choisir* la voie libérale du norvégien (égalité juridique des deux standards depuis le XIX[e] siècle) : son contexte géopolitique franco-espagnol ne lui permettait que la voie uniformiste. Malgré son silence sur la controverse pour la norme, Pompeu Fabra (1932 : 27) a probablement utilisé les termes les plus justes pour trouver une éventuelle clé interprétative : *«No volien comprendre que mentre el català fos una llengua sense ortografia unificada i sense un lèxic i sense una gramàtica fixats, no es podia implantar a les escoles, ni podia aspirar als usos oficials, i es trobava en condicions aclaparadores d'inferioritat en la seva lluita amb la llengua castellana»* [8]. À son époque, face à une réalité sociopolitique où l'espagnol était totalement hégémonique dans l'administration et dans l'enseignement, les propos de Fabra étaient presque visionnaires, comme s'ils sortaient de la bouche d'un prophète, qu'il faut voir comme un planificateur en avance sur son temps et non pas comme un fou du présent. Le planificateur est, de tout temps, celui qui annonce des réalités futures ou possibles, ce sur quoi Haugen tombe d'accord (1966 : 26) :

Language planning is therefore still more of an art than a science. Like politics, of which it is a part, it is the art of the possible. The language planner must have some of the equipment of the prophet or the soothsayer: to foresee the wave of the future and ride it to its goal.

Fabra a été le parfait *language planner* du catalan, le visionnaire à la recherche d'un futur : il a su que la langue faisait partie de la politique et il a prévu l'orienta-

6. « L'Académie n'a donc pas voulu aller au-delà et ne doit pas non plus prétendre que ses préceptes orthographiques soient obligatoires en dehors du cadre académique pour ceux qui ne reconnaissent, de leur plein gré, ni l'avantage ni l'utilité de leur application » (les traductions sont de N.I.).

7. Sur Francesc Matheu, voir Montserrat Martí (2008), Margarida Casacuberta (2006) et Magí Sunyer (2010). Pour une relation détaillée des études concernant les positionnements des uns et des autres par rapport à la codification, voir Iglésias (2006). Quant aux moments fondateurs, au processus de diffusion des deux standards et à une vision critique du processus en général, voir Iglésias (2010).

8. « Ils ne voulaient pas comprendre que tant que le catalan restait une langue sans orthographe unifiée, sans un lexique et sans une grammaire établis, il ne pouvait être implanté au sein des écoles ni prétendre être employé officiellement. Il se trouvait dans des conditions d'infériorité accablante dans sa lutte contre la langue castillane. »

tion de l'évolution de la langue, toujours sinueuse. D'ailleurs, le problème du corpus du catalan ne peut être dissocié de la réalité du statut sociopolitique de la langue : si le contexte de la langue était dominé par un modèle uniforme comme celui du castillan de l'époque, le catalan ne pouvait pas être en concurrence avec cette langue avec un modèle de corpus différent. D'après Fabra, le modèle de standardisation du catalan était conditionné par le modèle du corpus du castillan, soutenu par un statut sociopolitique puissant : il va de soi que l'histoire sociolinguistique du catalan est toujours un échange, implicite ou explicite, avec le contexte espagnol (ou français pour la Catalogne Nord). Ce n'était pas seulement dû au fait que la société catalane avait *choisi* un modèle de standardisation, mais au résultat d'un dialogue, très souvent implicite, avec le contexte espagnol. Le discours linguistique espagnol sur le catalan fut parfois assez direct : en 1902, au cours d'un débat au parlement espagnol sur les revendications catalanistes, Francisco Romero Robledo, député conservateur à *Cortes*, critiqua le régionalisme catalaniste pour sa langue écrite, qui d'après lui, n'était pas uniforme :

> Esos catalanistas […] ni siquiera estan de acuerdo con la lengua. Dos periódicos tienen en Barcelona. Ved, Sres. Diputados, qué ejemplo de unión: *La Renaxensa* y *La Veu de Catalunya*, ni en los artículos están de acuerdo. *La Veu de Catalunya*, cuando habla del hombre, dice: *el home*; *La Renaxensa* dice: *l'home* (risas). [9]

Le dialogue n'était pas très évident et la voie libérale était déjà coupée, tout au moins du point de vue idéologique.

2. Rapports entre histoire et sociolinguistique

Dans leurs présentations de la standardisation en tant que processus sociolinguistique parus dans des *handbooks of sociolinguistics* actuels, Ammon (2005) et Daoust (1997) ont fait appel au norvégien et à une période précise de son histoire (le présent) pour expliquer des concepts et des processus sociolinguistiques qui ne privilégient pas l'histoire. Dans le prologue de "Pluricentric and divided languages", Ammon (2005 : 1536) distingue les concepts *standard language* et *standard variety* en se basant précisément sur le cas du norvégien, en tant que langue ayant deux dérivées standards, le nynorsk et le bokmal. À son tour, dans le prologue de "Language planning and language reform", Daoust (1997 : 448-449) s'intéresse au norvégien dans la mesure où il devient un exemple paradigmatique de langue planifiée sans perspective orientée, d'où l'existence de deux langues dérivées :

> *The Norwegian case exemplifies the risks involved in the failure to design an implementation plan beforehand. Aasen's and Knudsen's proposed language norms gained recognition partly due to the nationalistic spirit of the time, and partly due to the fact that as schoolteachers they had access to the education system.*

Ammon et Daoust tombent tous les deux d'accord sur l'usage du présent du norvégien au profit des concepts sociolinguistiques, d'un présent qui suit, par ailleurs, une ligne de continuité historique de longue durée. Cette approche sociolinguistique analyse la situation d'une langue à un moment donné, le présent et ses lointaines racines historiques, et lui donne le statut de processus sociolinguistique. De ce point de vue, la sociolinguistique est histoire, celle qui a abouti à une certaine situation présente : elle cherche et choisit des vecteurs dans l'histoire des langues, ce qui vise

9. Francisco Romero Robledo, discours à la Chambre des députés, *Diario de Sesiones del Congreso*, n. 125, 09.02.1900, p. 4285 (v. Grau 2006 : 92). On pourrait citer des exemples du *dialogue* catalano-espagnol autour du catalan en tant que langue littéraire d'écrivains et non seulement d'hommes politiques : le débat entre les écrivains Benito Pérez Galdós et Narcís Oller dans les années 1880 (v. Llanas-Pinyol 1993).

à constituer une démarche fondatrice de la sociolinguistique en tant que discipline [10].

C'est un norvégiste, Einar Haugen, qui est devenu un des fondateurs du nouveau domaine, la standardisation, à partir de son article de 1959, "Planning for a standard language in modern Norway" ; à cette même époque il écrivit une histoire des réformes orthographiques du norvégien contemporain dans *Language conflict and language planning: the case of modern Norwegian*, point de convergence de l'histoire et de la sociolinguistique, un phare toujours éblouissant. Dans son ouvrage consacré à l'histoire du norvégien, Haugen (1966 : 2) déclare que son but est *"to give an account of the so-called 'spelling reforms' of the twentieth century and the discussions that let up to them"*. Au moment de la naissance de la sociolinguistique dans les années soixante, Haugen publia un ouvrage d'histoire et, en même temps, de sociolinguistique. Pour lui, les deux disciplines n'étaient pas contradictoires mais complémentaires : le contenu de son ouvrage (l'histoire des réformes du norvégien) s'offre comme une étude de cas d'un processus sociolinguistique général, *language planning and language conflict* (titre principal). Pour Haugen, il n'y avait pas de conflit épistémologique entre l'histoire et la sociolinguistique mais, bien au contraire, de la façon dont il envisage l'ouvrage, l'histoire d'une langue particulière devient un exemple d'un processus général qui pourrait être exemplifié par d'autres langues. Haugen s'intéresse à l'histoire au bénéfice de la sociolinguistique : dans son premier article de 1959 relatif à l'aménagement linguistique, il résume l'histoire du norvégien pour exemplifier ce qu'a été le *language planning* jusqu'à présent [11]. De ce point de vue, la sociolinguistique se transforme en un champ d'interprétation des données qui permettent, d'une part, de ne pas se cantonner à un récit purement événementiel sans un cadre théorique et, d'autre part, d'offrir une vision partagée de l'histoire sociolinguistique des langues nationales absolument autonomes de par leur histoire.

Conclusion

On a vu dans un premier temps que la théorie de la standardisation s'est servie du norvégien comme modèle de langue pour exemplifier un cas particulier de langue standard ayant deux dérivées avec le même statut officiel. On a ensuite analysé une période de la standardisation du catalan contemporain afin de le présenter comme un autre cas possible de *bimodal standardization* dans l'histoire d'une langue européenne qui ne partage en aucun cas le contexte géopolitique du norvégien ; si la sociolinguistique ne s'intéressait pas exclusivement au présent des langues mais aussi à leur histoire, elle pourrait enrichir ses études de cas [12]. Comme aux débuts de la sociolinguistique dans les années soixante, tout comme dans la démarche d'Haugen, l'histoire peut devenir un fournisseur de récits qui éclaircissent les lignes causales débouchant sur la situation présente (le cas du norvégien), celle qui est choisie et privilégiée par la sociolinguistique dans sa quête pour comprendre le processus de standardisation et ses différents modèles.

10. Pour des approches historiques du norvégien qui ont privilégié aussi bien le fait linguistique que le fait social et politique, voir Burgun (1919-1921), Haugen (1966) et Buckenn-Knapp (2003).

11. Dans la présentation des actes internationaux consacrés à l'histoire des réformes des langues, Claude Hagège (1983 : 11-68) présente l'évolution de la standardologie. Dans le chapitre "Language Planning and Language Reform" du *Handbook of Sociolinguistics*, Denise Daoust (1997 : 436-452) expose l'évolution du concept et relève, en même temps, les principaux apports de ce concept.

12. C'est d'ailleurs une démarche que l'on commence à explorer. Conde Silvestre (2007 : 328-358) a comparé les processus de standardisation de l'anglais et de l'espagnol au Moyen-Âge dans le contexte espagnol dans un ouvrage récent au titre éloquent, *Sociolingüística histórica*. Marfany (2008) tire profit du concept de *diglossie* pour comparer l'histoire de plusieurs langues européennes.

Les textes historiques peuvent être interprétés en faisant abstraction de leurs spécificités contextuelles, y compris esthétiques. L'histoire de la culture peut interpréter des *textes* artistiques bien différents les uns des autres : un tableau de Delacroix, un poème de Byron et une symphonie de Berlioz dans un même cadre théorique (le romantisme européen), dans « un type invariant » d'après les mots de Juri Lotman (1978 : 33). L'histoire et la sociolinguistique ne sont pas des disciplines antagonistes, elles peuvent être au contraire complémentaires. La sociolinguistique peut être vue comme un cadre théorique du renouvellement de récits événementiels traditionnels, ainsi fait par différents domaines nationaux. L'histoire des langues peut enrichir, à son tour, les études de cas de la sociolinguistique et elle peut fournir de nouveaux récits qui complexifient les cadres théoriques. Dans cette démarche et en ce qui concerne les langues minoritaires ou dominées, elles peuvent devenir des langues à part entière dont l'histoire démontre que la situation de domination n'est pas le seul vecteur à retenir.

Références

AMMON Ulrich, 2005, "Pluricentric and divided languages", in *Sociolinguistics. Soziolinguistik: an International Handbook of the Science of Language and Society*, vol. 2, p. 1536-1542.

ANGUERA Pere, 1997, *El català al segle XIX. De llengua del poble a llengua nacional*, Barcelona, Empúries.

ANGUERA Pere, 2001, «El modelo, imposible, del norte. La independencia de Noruega en la prensa catalana», dans E. Martínez Ruiz y Magdalena de Pazzis Pi Corrales (eds.), *Cuando la luz venía del norte, Suecia, Noruega y la Cataluña modernista*, Madrid, Fundación Berndt Wistedt / Marcial Pons, p. 105-144.

BAGGIONI Daniel, 1997, *Langues et nations en Europe*, Paris, Payot.

BUCKEN-KNAPP Gregg, 2003, *Elites, Language and the Politics of Identity*, New York, State University of New York Press.

BURGUN Achille, 1919-1921, *Le Développement linguistique en Norvège depuis 1814*, Kristiania, en Commission chez Jacob Dybwad.

CASACUBERTA Margarida, 2006, «Francesc Matheu: les estratègies d'un editor», dans R. Panyella i J. Marrugat (eds.), *L'escriptor i la seva imatge. Contribució a la història dels intel·lectuals en la literatura catalana contemporània*, Barcelona, L'Avenç, p. 89-120.

CONDE SILVESTRE Juan Camilo, 2007, «La formación histórica (selección e instrumentación) de normas estándar en Europa: aspectos sociolingüísticos», *Sociolingüística histórica,* Madrid, Gredos, p. 328-358.

DAOUST Denise, 1997, "Language planning and language reform", dans Florian Coulmas (ed.), *A Handbook of Sociolinguistics*, Oxford, Blackwell, p. 436-452.

FABRA Pompeu, 1932, *El català literari*, Barcelona, Barcino.

FERGUSON Charles A., 1962, "The *Language* Factor in *National* Development", *Anthropological Linguistics*, 4-1, p. 23–27.

FODOR István and, et, und HAGÈGE Claude, 1983, *Language reform. History and Future. La Réforme des langues. Histoire et avenir. Sprachreform. Geschichte und Zukunft*, Hamburg, Helmut Buske Verlag, vol. I, p. 11-68.

GINEBRA Jordi i SOLÀ, Joan, 2007, *Pompeu Fabra: vida i obra*, Barcelona, Teide.

GRAU Josep, 2006, *La Lliga Regionalista i la llengua catalana (1901-1924)*, Barcelona, Publicacions de l'Abadia de Montserrat.

HAUGEN Einar Ingvald, [1959] 1972, "Planning for a standard language in modern Norway", *American Anthropologist*, 1-3, p. 8–21, puis "Language planning in modern Norway", *The Ecology of Language*, Stanford, Stanford University Press, p. 133-147.

HAUGEN Einar Ingvald, 1966, *Language conflict and language planning: the case of modern Norwegian,* Cambridge (MA), Harvard University Press.

IGLÉSIAS Narcís, 2006, Mémoire de l'Université de Girona (reférence : AGRP106/38).

IGLÉSIAS Narcís, 2010, «Dos codis per al català: l'IEC i l'ALC. Anàlisi comparativa de la seva difusió en el món escolar (1913-1939)», dans Jordi Ginebra (ed.), III Col·loqui Internacional Pompeu Fabra, Barcelona, IEC (à paraître).

JOSEPH John E., 2006, *Language and Politics*, Edinburgh, Edinburgh University Press.

LLANAS Manuel i PINYOL Ramon, 1993-1994, «Notes sobre l'ús culte del català en algunes polèmiques dels anys vuitanta del segle XIX», *Anuari Verdaguer*, 8 (1993-1994), p. 81-109.

LOTMAN Yuri M., 1978, *Estructura del texto artístico*, Madrid, Istmo.

MARFANY Joan-Lluís, 2008, *Llengua, nació i diglòssia*, Barcelona, L'Avenç.

MARTÍ BAIGET Maria, 2008, *Francesc Matheu i la revista Catalana*, Barcelona, Publicacions de l'Abadia de Montserrat.

PRADILLA Miquel Àngel, 2004, *El laberint valencià. Apunts per a una sociolingüística del conflicte*, Benicarló, Onada Edicions.

ROMAINE Suzanne, 2000, *Language in Society*, Oxford, Oxford University Press.

SUNYER Magí, 2010, «Una reflexió sobre el primer antinormisme», dans Jordi Ginebra (ed.), *III Col·loqui Internacional Pompeu Fabra*, Barcelona, IEC (à paraître).

THIESSE Anne-Marie, 2001, *La Création des identités nationales. Europe XVIII^e^-XX^e^ siècles,* Paris, Seuil.

22

Comparer les politiques linguistiques : comment, pourquoi, pour quoi ?

Cécile JAHAN
Université de Strasbourg, EA 1339 LiLPa, GEPE

Il est étonnant de constater que les politiques linguistiques sont rarement abordées sous un angle comparatif et, lorsqu'elles le sont, la manière de comparer n'est que rarement explicitée. S'il existe des études qui traitent au sein d'une même contribution (ouvrage, article…) des politiques linguistiques de plusieurs États (Ager 1996, Bochmann 1993), c'est bien souvent au lecteur de restituer la logique comparative sous-jacente.

Cette contribution vise donc à démontrer tant le bien-fondé de la comparaison pour l'étude des politiques linguistiques que la nécessité d'en expliciter le cheminement méthodologique. Pour ce faire, nous comparerons des *interventions institutionnelles françaises et allemandes sur la langue (respectivement, le français et l'allemand) de 1945 à aujourd'hui* dans l'objectif de proposer, in fine, une définition d'une politique linguistique.

Notre propos sera articulé autour de trois questions centrales :

– Peut-on comparer les politiques de deux pays, comme la France et l'Allemagne, qui s'opposent par bien des aspects ? Cette question implique de s'interroger sur *la comparabilité* des donnés (Sartori 1994).
– Comment comparer les interventions institutionnelles françaises et allemandes sur la langue ? Peut-on recourir à des modèles comparatifs, tels qu'ils ont été élaborés en sociologie, en sciences politiques ou encore en histoire (Peters 1998, Przeworski & Teune 1970, Ragin 1996, Seiler 2004, Vigour 2005). Il conviendra de réfléchir ici à la *manière* de comparer.
– Enfin, et parce que c'est bien de cela qu'il s'agit, nous nous interrogerons sur le sens de la comparaison, sur ce que signifie « comparer », sur sa *finalité* (Jucquois & Vielle 2000, Robillard 2007).

1. La comparabilité des données

Dans le cadre d'une étude franco-allemande, mais plus largement, dès lors que l'on cherche à comparer deux ou plusieurs espaces (national, régional, culturel…), se pose d'entrée de jeu la question de savoir si les données sont comparables. La France et l'Allemagne présentent à cet égard des différences significatives, issues de leur histoire particulière. Ces spécificités ont inévitablement des répercussions sur les valeurs symbolique et politique des langues et de la langue, sur le rapport entre langue(s) et État, entre langue(s) et nation (Auroux 1996, Baggioni 1997, Thiesse 1999), ou encore sur la manière dont l'institution conçoit l'intervention linguistique (Calvet 1996b). Ces aspects sont à l'origine des difficultés auxquelles le comparatiste se trouve confronté.

1.1 Des différences conceptuelles et terminologiques

Une première difficulté est de nature conceptuelle et terminologique. Les processus particuliers de construction historique en France et en Allemagne ont eu pour effet de façonner les idées de *langue*, de *nation*, d'*État-nation* ou encore d'*institution*, de sorte que l'on a aujourd'hui coutume d'opposer un « modèle français » à un « modèle allemand » (Baggioni 1997). Ces différences se prolongent dans les concepts et les dénominations propres à l'un ou l'autre pays, comme le sont, en France, la « langue de la République », la « langue officielle » ou encore la « langue de référence » et, en Allemagne, la *Bundessprache* (« langue de la Fédération » ou « langue de l'État fédéral »), la *Landessprache* (« langue du pays »), l'*Amtssprache* (« langue de l'administration publique ») ou encore la *Minderheitssprache* (« langue minoritaire ») [1].

L'emploi d'un même terme dans les deux pays peut également prêter à confusion, lorsqu'il renvoie à des réalités différentes. C'est, par exemple, le cas de « langue régionale » et de *Regionalsprache*, qui désigne, en Allemagne, des variétés distinctes de la langue standard, comme le bas-allemand (une variété apparentée au néerlandais) [2], tandis qu'il désigne, en France, des variétés linguistiquement distinctes (alsacien, corse, breton, catalan, basque, occitan), mais aussi des variétés apparentées à la langue standard (les langues d'oïl, tels que le gallo, le picard, le normand, le poitevin, le wallon, etc.).

1.2 Délimitation spatiale et temporelle de l'objet

Une autre difficulté est liée à la délimitation spatiale et temporelle de l'objet, en l'occurrence des langues française et allemande. Pour l'Allemagne, il est en effet difficile de savoir à partir de quand il est possible d'identifier ce qu'on appelle *la* langue allemande : émerge-t-elle avec la création, sous Bismarck, du second empire allemand (1870) ou bien quelques siècles plus tôt, avec le travail de Luther (1534) ? De même, comment aborder la période allant de 1949 à 1989 pendant laquelle deux Allemagne ont cohabité, et où la langue allemande y a fait l'objet d'interventions institutionnelles spécifiques, en particulier dans le domaine de la terminologie ? A ces questions s'ajoute encore celle de savoir ce à quoi renvoie l'« institution », car en Allemagne, celle-ci peut renvoyer, selon le domaine concerné, à la Fédération (le *Bund*) ou aux *Länder*, conformément au principe de subsidiarité.

1.3 Sortir de l'apparente incomparabilité des données : le travail sur les référents

Au-delà des difficultés qu'elles soulignent, ces questions mettent surtout en avant la nécessité pour le chercheur de sortir de l'apparente incomparabilité des données. Les exemples précités livrent à ce sujet quelques pistes de réflexion : ils invitent à se pencher non pas sur les concepts en tant que tels, ou sur leur terminologie, mais sur ce à quoi ils renvoient, c'est-à-dire leurs référents. C'est bien l'identification des référents qui permettra d'envisager autrement le caractère comparable ou incomparable des données.

1. On notera que l'équivalent français de *Minderheitssprache*, à savoir « langue minoritaire » est, en France, juridiquement non reconnu, tout comme celui de « minorité(s) nationale(s) ». En Allemagne, les minorités nationales et leur langue sont protégées et reconnues par divers textes nationaux (Traité d'Union de 1990 pour la minorité sorabe), bilatéraux (Traité de Bonn et de Copenhague en 1955 pour la minorité danoise) ou encore européens (Convention-cadre pour la protection des minorités nationales et Charte européenne des langues régionales et minoritaires du Conseil de l'Europe pour les minorités sorabes, danoise, frisonnes et tsiganes [Roms et Sintis]) (Jahan 2005).

2. À l'inverse, les dialectes haut-allemands (bavarois, souabe, badois, francique), localisés essentiellement dans le Sud de l'Allemagne, sont apparentés au standard allemand.

Pour mettre à jour les référents, il convient non seulement de procéder à une analyse plus fine des données en combinant différentes approches (analyse de contenu, analyse linguistique, textuelle), mais aussi à replacer les données dans leur processus d'émergence (afin de montrer comment et pourquoi elles apparaissent sous cette forme) et, plus largement, à les resituer dans leur contexte historique, social, sociétal, culturel et économique (approche englobante).

En guise d'illustration, nous prendrons pour exemple le concept d'*Amtssprache*, littéralement traduisible par « langue des procédures administratives » ou « langue de l'administration ». L'*Amtssprache* fait l'objet de paragraphes spécifiques inscrits dans une loi fédérale (1976) et dans le Code social (1980), deux textes émanant de l'État et dont les versions originales (1876) ont été élaborées au lendemain de la création du second empire allemand (Theme 2002). Une analyse de ces documents (analyse de contenu) montre que l'*Amtssprache* est la langue des administrations du secteur public, c'est-à-dire des structures de l'État fédéral, des collectivités territoriales, des établissements et fondations de droit public rattachées à l'État, des Länder ou encore des communes et groupements de communes. En d'autres termes, l'*Amtssprache* renvoie à la fois à la langue de l'État (*Staatssprache*), à la langue de la République fédérale d'Allemagne (*Bundessprache*) ou encore à la langue du pays (*Landessprache*). Ces termes, par ailleurs également présents dans d'autres documents officiels, y sont utilisés comme synonymes de l'*Amtssprache*. Partant de cette première analyse, la mise à jour des référents de l'*Amtssprache* nous permet ainsi de faire un rapprochement avec les caractéristiques de la langue officielle (en tant que langue des domaines de l'État).

La mise en contexte des textes, dont l'élaboration remonte au siècle précédent, vient compléter le contenu référentiel de l'*Amtssprache*. Au-delà de leur fonction pratique à cette époque (normaliser le droit et la langue administrative), les textes visaient à consolider l'empire allemand et, ainsi, à affirmer une forme d'unification. L'imposition de l'allemand en tant que langue de l'administration traduit bien ici la volonté ou le besoin de l'État (l'empire) de s'affirmer lui-même, à travers l'affirmation de la langue.

Cette double approche (analyse des textes et de leur contexte) permet ainsi d'aboutir à l'élaboration d'une *matrice référentielle* dont les éléments constitutifs peuvent être mis en parallèle avec ceux qui ressortent de l'analyse d'autres actions, françaises et allemandes, menées à des époques différentes et visant à en fixer juridiquement le statut de langue officielle. C'est ainsi que les dispositions relatives à l'*Amtssprache* peuvent être, pour partie, rapprochées des dispositions françaises inscrites dans l'amendement constitutionnel déclarant le français langue de la République (1992) et dans la loi relative à l'emploi de la langue française (1994).

L'identification des référents nous amène ainsi à reconsidérer la manière de comparer.

2. Comment comparer ?

2.1 La comparaison : plus qu'un relevé de convergences et de divergences

L'un des risques induits par la comparaison est de tomber dans une approche binaire qui ne se limiterait qu'à ne relever les aspects convergents et divergents entre deux ou plusieurs situations. Une telle approche s'avère stérile, si elle ne se donne pas pour objectif d'aller au-delà de la comparaison. En d'autres termes, les apports d'une comparaison se trouvent non pas tant dans l'identification de convergences et de spécificités, mais ils résident davantage dans le fait que la mise à jour de ces convergences et spécificités va permettre de proposer, in fine, une base de définition d'une politique linguistique.

2.2 La tentation du transfert de modèle(s)

Il existe de nombreux modèles et méthodes de comparaison (voir Vigour 2005 pour une synthèse de ces modèles, Peters 1998, Przeworski & Teune 1970, Ragin 1996, Seiler 2004). Ceux-ci proviennent pour l'essentiel de disciplines (sociologie, anthropologie, sciences politiques) où la comparaison est une pratique courante et où elle a, dans certains cas, acquis une certaine autonomie disciplinaire et une reconnaissance académique [3].

Si le transfert de modèles peut être une option méthodologique intéressante, il s'est avéré, dans notre étude, problématique pour au moins deux raisons :

– La première raison est liée à la nature même de l'analyse. La plupart des modèles comparatifs résultent d'études portant sur des échantillons dits « représentatifs » et s'appuyant sur des données de type quantitatif, ce qui n'est pas le cas de notre recherche. Le corpus de notre étude n'est ni exhaustif, ni représentatif : il est significatif et repose sur des textes et des interventions collectés à partir d'une bibliographie faisant état de la question [4].
– En outre, le caractère reproductible de ces modèles ne va pas de soi. Les conditions d'expérimentation et l'objectif de la comparaison étant spécifiques à chaque étude, il devient dès lors difficile de reproduire et d'appliquer un modèle à d'autres expériences réalisées sous d'autres conditions.

Par conséquent, si la comparaison ne repose pas sur le recours à des modèles comparatifs, elle renvoie davantage à une « manière de voir » (Vigour 2005), à un angle de vision.

Comment, dès lors, comparer ?

2.3 La recherche de critères de comparaison

La recherche des référents, développée précédemment, montre qu'il ne faut pas se demander si les données sont comparables, mais si elles sont « comparables par rapport à quelles propriétés ou caractéristiques et incomparables (par exemple par trop de différences) par rapport à quelles autres propriétés ou caractéristiques » (Sartori 1994). En d'autres termes, « comparer, c'est à la fois assimiler et différencier par rapport à un ou plusieurs critères », qu'il convient de définir et qui oriente(nt) le regard du chercheur. C'est bien la définition de ces critères qui fonde la pertinence de la comparaison (Schultheis 1989).

Dans notre étude, cinq critères de comparaison ressortent de l'analyse des textes et de leur contexte. Il s'agit :

– du rôle de l'État, central dans certaines interventions, plus périphérique dans d'autres ;
– de l'influence des forces sociales sur le processus décisionnel, déterminante dans certaines interventions et moins importante dans d'autres ;
– du contexte de l'intervention institutionnelle, marqué par des rapports de force entre la langue de l'État et d'autres langues, ou par des aspects liés aux droits des individus (linguistiques, sociaux, culturels) ;
– des objets touchés par l'intervention, le corpus (la forme, la structure de la langue) et/ou le status (le statut légal, les fonctions symboliques et politiques de la

3. Il existe en effet dans nos universités des départements de politique comparée, de littérature comparée, d'histoire comparée… En sociologie, la comparaison fait partie intégrante de la discipline.

4. La bibliographie intégrale à partir de laquelle s'appuie cette étude est reportée dans la thèse, dont une publication est prévue ultérieurement.

langue, notamment par rapport à d'autres langues en contact et en concurrence) ;

– des objectifs implicites et/ou explicites (affichés) de l'intervention : pouvant être de nature sociale ou ayant davantage trait à la défense, à la promotion ou à une volonté d'affirmer la langue.

En comparant les interventions institutionnelles françaises et allemandes sur la langue par rapport à ces critères, on arrive aux constats suivants :

– Lorsque l'État considère que l'intervention sur la langue relève de son devoir et de sa compétence, alors son rôle est central et l'objectif de son intervention est de « défendre » ou d'affirmer la langue (le terme de « défense » est ici pris dans un sens très large). Dans ce cas, la politique est davantage une politique de l'État et elle ne vise que le status de la langue (indépendamment des objets de l'intervention). La politique de l'État sur le status de la langue est une réponse à la concurrence linguistique et une volonté d'affirmer la langue dans un contexte où celle-ci est menacée ou perçue comme telle.
– Inversement, lorsque l'État estime que l'intervention sur la langue concerne le champ sociétal et porte sur les droits linguistiques, alors sa décision tient compte davantage de la réaction des forces sociales et son rôle est moins central. Les interventions visent un objectif social et s'apparentent, par bien des aspects, à une politique sociale et sociétale.
– Enfin, la comparaison montre que la structure étatique des États (centralisée en France et fédérale en Allemagne) n'a pas de répercussions sur l'intervention institutionnelle sur la langue.

La comparaison permet ainsi de dégager deux catégories d'intervention : celles qui visent un objectif social et qui relèvent d'une politique sociale [5] (telle qu'elle est définie dans des travaux sociologiques [6], dans les documents de l'Union européenne ou encore de l'OCDE [7]), et celles qui se caractérisent par un objectif de « défense ou d'affirmation de la langue », où l'État affirme son engagement et qui, en conséquence, relèvent d'une politique linguistique. Une politique linguistique peut donc se définir, à partir de notre étude, comme une volonté d'affirmation de l'État qui se traduit par une ou des interventions institutionnelles sur la langue visant à défendre celle-ci (politique du status – le corpus ne devenant alors qu'un moyen pour agir sur le status). Cette définition a des répercussions sur la classification des interventions institutionnelles sur la langue, en ce qu'elle considère que dès lors qu'il n'est pas possible d'identifier une volonté de défendre et d'affirmer la langue (à l'instar des actions de féminisation des noms en France et en Allemagne ou encore de l'arrêté Haby relatif à la simplification de l'orthographe), alors on ne situerait plus dans le champ des politiques linguistiques.

5. L'expression « politique sociale » est par ailleurs employée par le ministre René Haby lui-même. Dans un entretien accordé en 2001 au journal *Le Monde*, le ministre revient sur la politique globale menée à l'époque de la publication de l'arrêté sur la simplification de l'orthographe de 1976 dont il fut l'auteur : « Valéry Giscard d'Estaing avait notamment pour objectif de mener une *politique sociale* relativement avancée pour l'époque », « Entretien avec René Haby », publié sur le site du *Monde Interactif* (archives) le 05.04.01.

6. Voir, par exemple, Marie-Thérèse JOIN-LAMBERT, *Politiques sociales* (Première partie), Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques & Dalloz, 1994.

7. Selon l'OCDE, « Les politiques sociales doivent se pencher sur les questions suivantes : développement de l'enfant, conciliation vie familiale / professionnelle […] À tous ces stades de l'existence, prendre en compte la parité hommes-femmes s'avère être important », Site de l'OCDE, Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales.

Ces résultats montrent bien l'apport et le bien-fondé d'une approche comparative pour l'étude des politiques linguistiques, en ce qu'ils permettent de clarifier et de dégager une définition d'une politique linguistique. Mais au-delà de cela, ils invitent à réfléchir sur les enjeux de la comparaison et sur ce que signifie « comparer ».

3. La comparaison : pour rompre avec les savoirs acquis

Si la comparaison permet, à partir d'une typologie des interventions institutionnelles françaises et allemandes sur la langue, de proposer une définition d'une politique linguistique, elle invite surtout le chercheur à prendre ses distances avec ce qui lui est familier, à poser de nouvelles questions et, si besoin, à déconstruire les théories issues de réflexions enfermées dans un seul contexte socio-historico-culturel, voire épistémologique (Schultheis 1989, Blanchet 2000, Robillard 2007).

Nous illustrerons notre propos par trois exemples.

3.1 La distinction corpus / status

Dans la quasi-totalité des définitions issues des travaux de politique linguistique, le politique linguistique renvoie à la *planification de corpus* et/ou à la *planification de status* (Ager 1996, Baldauf & Kaplan 1997, Cooper 1989, Corbeil 1986, Spolsky 2004 et d'autres). Cette distinction, qui remonte aux travaux de Kloss (1969), envisage la langue de deux manières : d'une part, en tant que système (orthographe, lexique, syntaxe) et, d'autre part, par rapport à sa place, ses fonctions, son statut, notamment par rapport à d'autres langues. Dans cette perspective, l'intervention sur le corpus ne concerne qu'une seule langue, alors que l'intervention sur le status vise plusieurs langues (Ammon 2007, Calvet 1996a, Éloy 2000).

La comparaison des interventions institutionnelles françaises et allemandes sur la langue nous invite, à la différence de la plupart des auteurs précités, à catégoriser un certain nombre d'interventions comme des actions visant, au moins pour partie, le status de la langue, bien qu'elles portent, en apparence, sur le corpus. C'est le cas, par exemple, des décrets terminologiques français (1972 et suivants) ou encore, dans une certaine mesure, de la réforme de l'orthographe allemande (1996). S'agissant de cet exemple précis, l'analyse montre que la réforme n'est pas uniquement à considérer d'un point de vue interne, d'une part, parce qu'elle a des répercussions sur le status de l'allemand (en appliquant des mesures de germanisation des emprunts visant à concurrencer les graphies anglaises et françaises introduites dans la langue), d'autre part, parce que l'Allemagne a collaboré, pour cette intervention, avec d'autres pays germanophones, ce qui lui confère une dimension « internationale ». Par conséquent, si la réforme vise, comme cela est officiellement affiché, à simplifier l'orthographe allemande, elle cherche en même temps à créer les conditions qui permettront à l'allemand de rester dans la compétition linguistique internationale. En d'autres termes, l'aménagement de corpus peut s'apparenter, en France comme en Allemagne, à une volonté « masquée » d'agir sur le status de la langue et de le défendre.

La comparaison permet ainsi de nuancer, voire de mettre en question la distinction klossienne status / corpus traditionnellement opérée dans les travaux de politique linguistique.

3.2 Les objectifs de la politique linguistique

La distinction corpus / status a inévitablement des répercussions sur les objectifs d'une politique linguistique. En toute logique, ceux-ci sont directement reliés aux objets de l'intervention. C'est pourquoi, on peut distinguer, dans les définitions d'une politique linguistique, des objectifs propres à l'intervention sur le corpus (en-

richissement, modernisation, simplification, féminisation) et d'autres propres à l'intervention sur le status (défense, promotion, diffusion). Ceci explique que les typologies des interventions linguistiques en fonction des objectifs ressemblent, à bien des égards, à celles qui ont trait aux objets de la politique linguistique, comme si les auteurs ne souhaitaient pas vraiment raisonner en termes d'objectifs, mais bien plus en termes d'objets, qui tendent à être assimilés à des objectifs (Ager 1996, Ammon 2007, etc.).

L'approche comparative montre, au contraire, qu'une intervention sur le corpus ne traduit pas seulement une volonté de modernisation, d'enrichissement, de simplification ou de féminisation, mais qu'au-delà de ces objectifs affichés, l'État cherche soit à défendre ou à affirmer sa langue, soit à intervenir socialement. Dans le premier cas (objectif de défense de la langue, quelle qu'en soit la forme), il ne s'agit plus de considérer les interventions visant la modernisation ou l'enrichissement terminologique comme de simples interventions de corpus, mais davantage comme des interventions de status qui cherchent à affirmer la place de la langue dans la compétition internationale. En ce sens, ces interventions ne peuvent être rangées dans la même catégorie que celles des actions de féminisation des noms (aménagement de corpus, sans enjeu de concurrence linguistique). Par conséquent, la comparaison nous invite à tenir compte *en premier lieu* de la finalité d'une intervention linguistique et non plus seulement de ses objets (corpus / status), comme cela est fréquemment le cas.

3.3 Le rôle de l'État

Nous nous arrêterons enfin, sur la place, dans les travaux de politique linguistique, de l'État ou d'une institution dotée d'un pouvoir décisionnel. Étroitement lié à la définition d'une politique linguistique, l'État (ou l'institution) apparaît sous diverses appellations : « gouvernement » (Truchot 2008), « structures étatiques » (*staatliche Stellen*, Bussmann 2002 : 713), « institutions (étatiques, régionales, voire internationales) » / « État » (Boyer 1996 : 23 et 76-77). Cependant, son rôle est rarement précisé.

La comparaison montre, en revanche, que le rôle de l'État dans le processus interventionnel est variable selon l'objectif de l'intervention. Celui-ci est en effet central, lorsqu'il s'agit de défendre la langue. Divers éléments permettent de mesurer le poids de l'État dans les interventions de défense linguistique : la valeur juridique des textes de nature contraignante, une mise en œuvre effective qui tient peu compte de la réaction des forces sociales, une consultation sociale limitée. A l'inverse, le rôle de l'État est plus périphérique, lorsque l'objectif est de nature sociale (valeur juridique des textes moins contraignante, large place laissée aux acteurs sociaux qui participent à l'élaboration des mesures, ajustement de l'action politique en fonction de la réception par la société civile, etc.). Des différences sont toutefois à noter entre la situation allemande et française.

Finalement, si la comparaison vise à une meilleure connaissance de l'autre et, à travers l'autre, à une meilleure connaissance de soi (Robillard 2007), il s'agit surtout d'un outil qui facilite une « prise de distance » avec les données, mais aussi avec les théories que l'on ne remet plus en question. La comparaison amène ainsi le chercheur à se distancier par rapport à son propre objet de recherche et au cadre théorique qui l'entoure. Elle oblige le comparatiste à rompre avec les idées reçues, les « ça-va de soi » des théories conditionnées par une école de pensée, et « facilite [ainsi] le repositionnement, voire le "recadrage" » (Blanchet 2000).

Références

AGER Dennis, 1996, *Language Policy in Britain and France. The Progress of Policy*, London and New York, Cassell.

AMMON Ulrich, 2007, « Domaines et problèmes de la politique linguistique de l'Allemagne », dans M. Werner (éd.), *Politiques et usages de la langue en Europe*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, p. 137-155.

AUROUX Sylvain, 1996, « Langue, État, Nation : le modèle politique », dans P. Sériot (éd.), *Langue et nation en Europe centrale et orientale du XVII*e *siècle à nos jours, Cahiers de l'ILSL*, 8, p. 1-20.

BAGGIONI Daniel, 1997, *Langues et Nations en Europe*, Paris, Payot.

BALDAUF Richard B. and KAPLAN Robert B., 1997, *Language Planning from Practice to Theory,* Clevedon, Multilingual Matters.

BLANCHET Philippe, 2000, *Linguistique de terrain, méthode et théorie (une approche ethno-sociolinguistique)*, Rennes, PUR.

BOCHMANN Klaus (Hrg.), 1993, *Sprachpolitik in der Romania. Zur Geschichte sprachpolitischen Denkens und Handelns von der Französischen Revolution bis zur Gegenwart,* Berlin und New-York, de Gruyter.

BOYER Henri (éd.), 1996, *Sociolinguistique : territoires et objets,* Neufchâtel et Lausanne, Delachaux et Niestlé.

BUSSMANN Harald, 2002 (3e éd.), *Lexikon der Sprachwissenschaft,* Stuttgart, Alfred Kröner.

CALVET Louis-Jean, 1996a, *Les Politiques linguistiques*, Paris, PUF, « Que sais-je ? ».

CALVET Louis-Jean, 1996b, « La France a-t-elle une politique linguistique ? », dans L.-J. Calvet et C. Juillard (éds), *Les Politiques linguistiques, mythes et réalités*, Beyrouth, AUF, p. 89-102.

CHAUDENSON Robert, 1996, « Politique et aménagement linguistiques. Des concepts revisités à la lumière de quelques expériences », dans L.-J. Calvet et C. Juillard (éds), *Les Politiques linguistiques, mythes et réalités,* Beyrouth, AUF, p. 115-126.

COOPER Robert L., 1989, *Language Planning and Social Change*, Cambridge, Cambridge University Press.

CORBEIL Jean-Claude, 1986, « Théorie et pratique », dans J.-C. Corbeil (éd.), *Langues et usage des langues*, Québec, Conseil de la langue française, p. 13-27.

CORBEIL Jean-Claude, 1987, « Vers un aménagement linguistique comparé », dans J. Maurais (éd.), *Politique et aménagement linguistiques*, Québec, Conseil de la langue française, et Paris, Le Robert, p. 555-570.

ÉLOY Jean-Michel, 2000**,** « G comme Gérer la langue », dans Bernard Cerquiglini, Jean-Claude Corbeil *et alii, Tu parles !? Le français dans tous ses états,* Paris, Flammarion, p. 95-107.

GRAWITZ Madeleine, 2000 (2e éd.), *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz.

JAHAN Cécile, 2005, « Les politiques linguistiques et le fait minoritaire. Réflexions sur la complexité des notions à partir du cas de l'Allemagne », dans P. Blanchet et D. Huck (éds), *Minorations, minorisations, minorités - études exploratoires, Cahiers de socio-linguistique*, 1, p. 139-166.

JUCQUOIS Guy et VIELLE Christophe (éds), 2000, *Le Comparatisme dans les sciences de l'homme, approches pluridisciplinaires*, Bruxelles, De Boeck Université.

KLOSS Heinz, 1969, *Research Possibilities on Group Bilinguism*, Québec, Centre international de recherche sur le plurilinguisme.

MUCCHIELLI Alex (éd.), 1996, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Colin.

PETERS Guy B., 1998, *Comparative Politics : Theory and Method*, London, Macmillan.

PRZEWORSKI Adam and TEUNE Henry, 1970, *The Logic of Comparative Social Inquiry*, New York, Wiley.

RAGIN Charles C., 1996, « Comparaison, analyse qualitative et formulation », *Revue internationale de politique comparée*, 3-2.

DE ROBILLARD Didier, 2007, « La linguistique autrement : altérité, expérienciation, réflexivité, constructivisme, multiversalité : en attendant que *Le Titanic* ne coule pas », dans P. Blanchet, L.-J. Calvet et D. de Robillard, *Un siècle après le « Cours » de Saussure : la linguistique en question, Carnets d'Atelier de Sociolinguistique*, 1, p. 81-228.

SARTORI Giovanni, 1994, « Bien comparer, mal comparer », *Revue internationale de politique comparée*, 1-1, p. 19-36.

SCHULTHEIS Franz, 1989, « Comme par raison - comparaison n'est pas toujours raison. Pour une critique sociologique de l'usage social de la comparaison interculturelle », *Droit et société,* 11-12, p. 219-244.

SEILER Daniel Louis, 2004, *La Méthode comparative en science politique*, Paris, Armand Colin.

SPOLSKY Bernard, 2004, *Language Policy*, Cambridge, Cambridge University Press.

THEME Anne, 2002, *Sprache und Gesetzgeber. Grenzen sprachgesetzlicher Regelungen in Deutschland und Frankreich nach dem EG-Vertrag und nationalen Verfassungsrecht,* Berlin, Duncker & Humblot.

THIESSE Anne-Marie, 1999, *La Création des identités nationales : Europe XVIII^e^-XX^e^ siècles,* Paris, Seuil.

TRUCHOT Claude, 2008, « L'analyse des pratiques d'évaluation des politiques linguistiques : un objet d'étude à constituer », dans C. Truchot et D. Huck (éds), *L'Analyse des pratiques d'évaluation des politiques linguistiques : une entrée pour l'étude des politiques linguistiques ?, Les Cahiers du GEPE*, 1 (en ligne).

VIGOUR Cécile, 2005, *La Comparaison dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte.

23

Les concepts de la sociolinguistique, entre nécessité et manipulation

Christian LAGARDE
Université de Perpignan – Via Domitia

Puisqu'il m'est donné d'ouvrir la séance d'atelier consacré aux « concepts et modélisations », je vais être amené à travailler en plan large. J'aborderai mon propos par quelques remarques qui pourront apparaître comme des truismes, mais qu'il me semble nécessaire de poser pour encadrer notre réflexion collective. Celle-ci se situant au plan de l'épistémologie, j'envisagerai comme préliminaire un questionnement concernant la notion de concept, avant d'illustrer les points mis en évidence par certains concepts-clés de la sociolinguistique appelés à être amplement examinés au cours de ces journées et qui, partant d'une nécessité pratique ou opératoire, peuvent ou ont pu donner lieu à des manipulations.

1. Réflexion sur le concept

1.1 Les caractéristiques générales du concept

Si tant est que nous acceptons qu'un concept n'est autre que la « représentation générale et abstraite d'une réalité », nous pouvons affirmer qu'il n'y a pas de concept qui ne s'inscrive dans un contexte, un environnement particuliers. Et cela, aussi bien en tant que produit de ce contexte qui en conditionne la configuration et la formulation, que par rapport à ses destinataires, qui le décoderont à travers une grille de lecture partagée entre eux, et entre eux et l'émetteur, puis vraisemblablement l'adopteront pour l'avoir jugé opératoire, conforme aux nécessités du groupe auquel ils appartiennent tous. Je parlerai donc de « concepts *ad hoc* ». Cela suppose corrélativement que ces concepts ne pourront peut-être pas s'appliquer à d'autres terrains, qu'ils ne seront pas nécessairement jugés pertinents par d'autres publics peu ou pas concernés par ces nécessités[1]. Cette réflexion peut être mise en perspective puisque, alors même que les concepts sont une « représentation générale et abstraite » et qu'ils ont par là même une dimension universalisante, le fait qu'ils s'appliquent à « une réalité » ou à un type précis de réalité les renvoie à ce qui ressemble à un relativisme culturel. C'est là un paradoxe qui est inscrit dans la définition même du concept.

La deuxième réflexion que nous pouvons faire est qu'il n'y a pas de concept qui se présente isolément, mais qu'au contraire chacun d'eux se positionne – ou se trouve inscrit – dans un champ épistémologique déterminé. Un concept s'inscrit, pour ainsi dire, aussi bien en diachronie qu'en synchronie, par rapport à un autre ou à d'autres qui lui est/sont antérieur(s), par rapport à un autre ou à d'autres qui lui est/sont contemporain(s), dans une relation d'opposition et de complémentarité. Nous rejoignons ainsi les caractéristiques que Saussure prête au signe – et le concept en est bien un, pourvu d'un signifiant choisi, souvent par démarcation, et d'un signi-

1. L'enquête familles de l'INED a bien mis en évidence le fait que le terme « patois » s'applique très diversement aux « langues régionales » de France.

fié qui doit être rigoureusement défini. Les concepts fonctionnent en corrélation ; ils ne font véritablement sens que dans cette mesure-là.

C'est la raison pour laquelle – c'est ma troisième réflexion – on peut considérer qu'il n'y a pas de concept qui ne s'inscrive dans un cadre idéologique donné. Si tant est que le concept entre en cohérence avec d'autres, c'est qu'il est sous-tendu par une approche idéologisée elle-même cohérente, en tant que « système d'idées imaginées ». Au fond, il obéit par là à l'un des principes fondamentaux de constitution d'un discours, la « règle de pertinence » (Grice 1979, « loi d'enchaînement » selon Ducrot 1972). De la même manière cette concaténation des concepts se présente comme relevant du principe de vérité. Le concept se donne pour vrai, vérifiable, sans pour autant l'être nécessairement : cette « loi de sincérité » (Kerbrat 1980, ou « règle de qualité » de Grice) pourra être battue en brèche si l'on parvient à montrer qu'elle est contredite par une démarche de manipulation, à savoir celle qui donne pour vrai des éléments que son instigateur sait manifestement fausses ou biaisées (la manipulation étant selon Charaudeau « une activité langagière [… qui] *impose* à l'interlocuteur un certain mode d'organisation de la vérité », et en cela même « coercitive » ; 2007 : 34). Et l'on se demandera si cette éventuelle démarche manipulatrice sera ou non perçue, comment elle le sera éventuellement et par quel type de récepteurs – fonction là aussi de la culture, c'est-à-dire du contexte, de l'idéologie.

Nous pourrions donc, à l'issue de cette première approche notionnelle, poser qu'on ne saurait considérer isolément un concept, parce qu'il entre dans une formation discursive et qu'il présente également de fortes suspicions de relever du relativisme culturel alors même que le cadre scientifique dans lequel il s'inscrit prétend à la neutralité et à l'universalité. Je vais tenter à présent d'illustrer cette concordance systémique et cette ligne de partage idéologique par la confrontation d'un certain nombre de concepts que nous sommes appelés à manipuler en tant que sociolinguistes.

1.2 Mise en regard avec quelques concepts sociolinguistiques

Même si Fishman (1971) est parvenu par la suite à les articuler en renvoyant l'un au plan individuel et l'autre au plan social, les concepts de bilinguisme et de diglossie s'opposent. La création de « diglossie » par Psichari en 1928 comme *analogon* de « bilinguisme » (sur base grecque calquant la latine) ne s'en établit pas moins sur une divergence profonde relevant d'une interprétation idéologisée mais implicite – c'est-à-dire de présupposés. Alors même que « bilinguisme » ne préjuge en rien de l'équilibre des deux langues chez un même individu, le terme en est venu à signifier « ambilinguisme », à savoir « bilinguisme symétrique » ou « bilinguisme équilibré ». Ce présupposé, qui est en lien avec l'idéologie de l'Etat-nation (une langue, un état, une nation) et illustré par les travaux de Ronjat (1913), repose sur la conjonction chez un même individu de deux langues de statut égal (langues véhiculaires) et d'une égale compétence acquise de deux parents de langue différente pratiquant la méthode un locuteur, une langue.

Chez Psichari (1928) c'est au contraire la différence de forme linguistique et de statut qui est posée d'emblée. Le cas « de laboratoire » de Ronjat relève de ces exceptions qui confirment la règle d'un « bilinguisme asymétrique » (résultant de l'exposition différenciée à deux langues et/ou à des langues ou registres marqués sociologiquement) que prend effectivement en compte Psichari dans l'étude de cas concernant son pays, la Grèce, et son temps, le début du XX^{e} siècle. Représenter la réalité sociolinguistique (à la fois individuelle et collective) selon un principe de vérité et non pas une réalité linguistique individualisée et abusivement posée, au

prisme d'une idéologisation déformante, comme susceptible de se vérifier sociologiquement, n'en est pas moins une prise de position idéologisée, parce que s'inscrivant en démenti de l'idéologie dominante de la science linguistique.

À partir de ce constat il n'est pas malaisé de mettre en perspective les deux positionnements à travers une cohérence détectable d'une part entre « bilinguisme » et « contact de langues » et d'autre part entre « diglossie » et « conflit linguistique ». La notion de « *languages in contact* » propagée par Weinreich en 1953 apparaît en parfaite adéquation avec le contexte à partir duquel elle a été produite : celle d'un chercheur américain décrivant le terrain d'une Suisse alémanique, à une époque donnée où l'individu est central en tant que « lieu du contact » et les rapports interlinguistiques apaisés. Le fait de privilégier, comme pour le bilinguisme, l'individu par rapport au groupe, s'inscrit assez logiquement dans une perspective libérale. Or, paradoxalement, Weinreich s'appuie non pas sur le concept de bilinguisme mais sur celui de diglossie. Comme chez Psichari, il y a inégalité entre allemand standard et dialecte *schwyzerdütch*, régulée par une distribution fonctionnelle en complémentarité et semble-t-il non concurrentielle (ce qui a varié depuis lors [2]), assumée par l'ensemble des membres de la communauté linguistique.

Psichari, vraisemblablement parce qu'il est un intellectuel grec résidant en France (il est le gendre de Renan), parce qu'il appartient à la catégorie des lettrés (il est professeur à l'EPHE puis à Langues O) qui ont des compétences aussi bien en *katharevousa* qu'en *dimotiki* et pour qui le choix de registre est contextualisé dans le cadre des interactions verbales, s'est livré à une approche descriptive de la situation sociolinguistique grecque de son temps (le rapport entre variétés H et L y a également évolué depuis [3]). Weinreich et Psichari procèdent de la même manière en tant que chercheurs non impliqués, bénéficiant de la distance que donne à l'un le fait d'être étranger, à l'autre de vivre à l'étranger. Parce qu'ils sont en « position haute » et extérieure on ne décèle chez eux la moindre revendication linguistique ; ni l'un ni l'autre ne font état – qu'ils existent ou pas *in situ* – d'un malaise ou d'une revendication émanant des locuteurs. Au résultat, le paradoxe est que cet équilibre – qui, jusqu'à il y a peu, paraissait pérenne en Suisse mais qui s'est rompu en Grèce – présenté comme stable, appelé à durer, se trouve être en définitive aussi illusoire que le bilinguisme équilibré à la Ronjat. C'est aussi (davantage pour la Suisse que pour la Grèce) l'exception qui confirme la règle d'un déséquilibre source de mouvements sociaux.

Ce fixisme du rapport diglossique a débouché ailleurs, sur une base tout aussi *ad hoc*, sur le concept de « conflit linguistique ». Celui-ci, né au milieu des années soixante, fait à mon sens bien davantage système que dans l'approche de Weinreich, avec celui de diglossie. Une première différence de taille avec le dernier nommé, est que la théorisation du conflit émane de « chercheurs impliqués », c'est-à-dire d'individus qui, quoique scientifiques en capacité de théoriser, se posent avant tout en tant que membres et porte-paroles d'une communauté linguistique dont ils partagent le destin. Les deux textes fondateurs d'Aracil, l'un sur le conflit (1965), l'autre sur le « mythe bilinguiste » (1966), ne sauraient se concevoir déliés de leur contexte de production, qui est celui d'une dictature franquiste qui prétendait éradiquer du territoire national espagnol toute langue autre que le castillan. C'est l'imposition, l'interdiction de l'usage public et les sanctions dont celui-ci était passible, qui a conduit à une radicalisation du discours sociolinguistique, à l'émergence d'une rhé-

2. Le dialecte a gagné dans les usages formalisés, tant dans le discours médiatique que politique.

3. La katharevousa adoptée en 1830 lors de la création de l'Etat entendait purifier le grec de l'influence ottomane ; le dimotiki s'est imposé en tant que langue officielle après le retour à la démocratie, en 1976.

torique belliciste. De même c'est le support idéologique marxiste antagoniste au régime en place et prégnant à cette époque qui a conduit Aracil puis Ninyoles (1969) à axer leur théorisation sur les communautés linguistiques (la « guerre des langues » qu'en extrapole Calvet [1987]) n'est qu'une forme de la lutte des classes) et non sur les individus. Enfin, c'est bien le double jeu linguistique des élites, singulièrement au Pays valencien (le valencien avec le peuple, le castillan entre soi et avec l'élite stato-nationale), qui a alimenté la dénonciation d'un bilinguisme idéalisé mais alibi d'une substitution.

Ces exemples trop rapidement évoqués me paraissent de nature à étayer la réflexion théorique menée auparavant sur les diverses composantes du positionnement conceptuel. Mais nous n'en avons pas pour autant épuisé l'analyse. En effet je me suis inscrit jusqu'ici dans une perspective où la chronologie épistémologique, quoique mentionnée, n'est pas centrale. Or elle a une importance loin d'être négligeable.

2. Le devenir des concepts

2.1 Une autre perspective de questionnement

Ces concepts sont nés en un lieu et en un temps donnés, à l'initiative de chercheurs positionnés d'une manière ou d'une autre par rapport à leur sujet/objet d'étude, porteurs, consciemment ou non, de valeurs idéologiquement marquées. Nous avons brièvement dit que les représentations que constituent les concepts sont soumises aussi bien à une acceptation sociale de la part de ceux qu'ils concernent, que de la part de la communauté scientifique dont ils constituent les outils de travail. De leur adaptation ou inadaptation aux uns et/ou aux autres (de leur opérativité) dépend leur devenir. Cependant la communauté scientifique, pour autant qu'elle ne fonctionne pas en vase clos ici ou là, a pour effet (et même pour vertu) de mettre en circulation les différents outils conceptuels, c'est-à-dire de les extirper de leur configuration *ad hoc* pour les confronter à d'autres terrains, à d'autres contextes. Sur cette base, ils se trouvent retravaillés, adaptés, réinterprétés en fonction de nouveaux paramètres.

Dès lors, deux questions se posent. La première est de savoir si les concepts, conçus pour un cadre donné, pourront supporter ou non l'extension de leur domaine d'application, leur généralisation voire sur leur universalisation. En cela nous nous situons dans le questionnement concernant le relativisme culturel. Celui-ci, consubstantiel à la définition même du « concept », impliquera-t-il ou pas, et si oui dans quelle mesure, une perte d'opérativité ? La deuxième question est clairement liée à la précédente. Elle consiste à se demander si, au-delà de cette opérativité conservée ou non, le concept va ou non subir une dénaturation par rapport à sa cohérence initiale : l'esprit dans lequel il a été créé ne va-t-il pas se trouver détourné du fait de son « exportation » et de sa généralisation ?

2.2 Un exemple de concept en visée diachronique : le concept de « diglossie »

Quoique soucieux de ne pas trop déflorer un sujet qui sera traité lors de la table ronde à venir, j'analyserai ici le parcours, ou plutôt, selon la terminologie employée par Kremnitz, le « cheminement » diachronique – sur quelque trois quarts de siècle seulement, il est vrai – du concept de diglossie (1986). Nous avons vu que Psichari le crée très spécifiquement pour décrire la bipartition de registres du grec moderne tel qu'il se présentait en son temps dans son pays d'origine. « Diglossie », qu'il institue en 1928, vient rendre compte de la faille diastratique entre variétés savante et populaire qui catégorise le locuteur. Nous sommes dans une étude de cas qui se rapporte à une seule et même langue. La suite du parcours de « diglossie » ne sera qu'extrapolations, d'abord à deux langues apparentées – c'est ce que propose Fergu-

son en 1959 – puis à deux langues quelles qu'elles soient – ce qui ressortira des conclusions du Segon Congrés de Cultura Catalana de 1978.

Nous voyons bien comment s'est opéré l'élargissement considérable du champ d'application du concept, de la singularité vers une universalisation par rapport dont on est en droit de se demander si elle n'a pas conduit à l'aporie. En effet, l'inégalité hiérarchique et fonctionnelle des registres et des langues – point d'aboutissement – est bel et bien omniprésente, la règle dont la Suisse alémanique décrite par Weinreich et fonctionnant de manière semblable depuis lors, et quelques autres cas d'espèce comme peut l'être le Paraguay, entre espagnol et guarani (Melià 1992), constituent des exceptions, certes remarquables. L'« invention » de Psichari a-t-elle pour autant conduit à une impasse ? Oui, si nous considérons que « diglossie » entendait mettre en cause l'aporie du concept de « bilinguisme », et il y aurait là comme une ironie du sort. Non, dans le sens où les présupposés de « bilinguisme » se situaient du côté d'un idéal d'équilibre ambilingue lié au fantasme du « locuteur idéal » envisagé par la linguistique « classique ».

Il n'en demeure pas moins que désormais, « diglossie » tout comme « bilinguisme » doit, pour être opératif, se voir accompagné d'un préfixe (*endo*diglossie, *exo*diglossie) ou d'un adjectif (diglossie *stable*, diglossie *conflictuelle*, *double* diglossie, etc.), voire devenir lui-même adjectif (fonctionnements *diglossiques*). Les différentes étapes par lesquelles le concept est passé n'en répondent pas moins à des nécessités, qui ont évolué, à partir de l'étude de cas, d'abord vers une extension pragmatiquement limitée, puis enfin vers une reconnaissance universelle de la sociolinguistique « périphérique » promotrice de la théorie du conflit, par rapport à la sociolinguistique orthodoxe nord-américaine qui, sur une base idéologique libérale, s'est toujours refusée à problématiser au-delà de l'individu.

Pour répondre aux questions que nous avons soulevées, on peut dire que la généralisation du concept de diglossie peut être considérée, au prisme des traditions scientifiques – et donc d'une certaine forme de relativisme culturel – comme une entreprise qui a dénaturé le concept tel qu'il avait été pensé par Psichari. Son opérativité peut être elle aussi diversement appréciée. Au débit se situe l'aporie que nous avons évoquée. Au crédit on observera en premier lieu que les sociétés caractérisées par une « diglossie stable », même si elles sont très minoritaires, existent, et que les considérations faites il y a plus d'un demi-siècle en Suisse alémanique par Weinreich demeurent relativement fondées. Ensuite, que l'interprétation qui en a été faite en domaine catalanophone et sa mise en synergie avec le concept de conflit linguistique fonctionnent dans la plupart des cas – le territoire de la Catalogne étant celui où il est somme toute le moins évident.

La nécessité en pareil contexte était de mobiliser les locuteurs, d'impulser ou de conforter chez eux une conscience collective destinée à faire front contre une politique linguistique agressive dont on peut aujourd'hui encore mesurer les effets, singulièrement en Pays valencien. Les conditions sociopolitiques ayant évolué – sans conteste d'un point de vue institutionnel, de manière diversement appréciée dans les faits et les mentalités – le prisme conceptuel a permis en Catalogne *stricto sensu* de mettre en évidence l'avènement d'une double diglossie. Celle-ci suppose de manière concomitante et concurrentielle une prédominance, incarnée par le concept juridique de « *llengua pròpia* », du catalan au sein des structures relevant du pouvoir autonome (la Generalitat), et une prédominance englobante du castillan, aussi bien dans le secteur économique que culturel.

3. De la nécessité à la manipulation

La question que je souhaiterais aborder à présent, jusqu'ici plus ou moins sous-jacente, est celle de la vérité dans les théorisations et les pratiques scientifiques. Quand les sciences exactes et expérimentales ne se risquent pas elles-mêmes à prétendre à la vérité, comment les sciences humaines et sociales le pourraient-elles ? Nous venons de voir que les éléments de contextualisation tout comme les conditionnements idéologiques, implicites ou explicites, étaient omniprésents et réduisaient cette prétention à néant. À travers un certain nombre d'exemples, j'essaierai de mettre en évidence un certain nombre de biais, inscrits dans une gradation, qui affectent la formulation des concepts et ce qu'ils induisent sur les méthodes d'intervention des sociolinguistes.

3.1 Le biais de l'analogie et de la métaphorisation

Le premier biais, le plus innocent sans doute, est celui du fréquent recours à la métaphorisation pour parvenir à conceptualiser. L'opération passe par l'analogie : celle-ci, selon la linguistique cognitive (Lakoff & Johnson 1980), permet de penser et surtout de formuler l'abstrait ; elle constitue une aide précieuse à la représentation de ces abstractions, aussi bien dans le cadre des discussions théoriques entre pairs qu'en termes de vulgarisation. La pensée analogique (penser imagé) est une forme pédagogique efficace dans le sens de la persuasion, mais un certain recul critique permet d'en observer les limites et distorsions. Je me limiterai ici à deux exemples.

Le premier est celui de la « mort des langues » – je renvoie à cet égard aux ouvrages de Hagège, *Halte à la mort des langues*, de Crystal, *Language Death*, ou encore à celui de Nettle et Romaine, *Vanishing Voices, The Extinction of the World's Languages* publiés tous trois en 2000. Derrière cette mort se profile le parallélisme entre l'évolution de la biodiversité et celle de la « diversité linguistique ». On a souligné à bon escient qu'il y a des limites à une telle assimilation, puisque s'il est vrai que les espèces du vivant sont biologiquement programmées pour disparaître, on chercherait en vain pareil conditionnement cyclique du côté des langues. Le second exemple est celui de la « guerre des langues » qu'a proposé avec tout autant de succès Calvet en 1987. Belle expression, que son auteur lui-même a tenu à nuancer : ce ne sont pas les langues, qui ne sont que des enjeux, les supports d'instrumentalisations, qui se font la guerre, mais les groupes de locuteurs *a priori* organisés en « communautés linguistiques » qui se servent d'elles pour en découdre et imposer ou simplement marquer leur domination. Et c'est dans la bouche des locuteurs, selon des critères quantitatifs (le nombre des locuteurs) et qualitatifs (les fonctions inscrites dans les usages de ces mêmes locuteurs) que peut transparaître le rapport de force.

Le choix des termes « mort » ou « guerre » des langues obéit à des impératifs à la fois descriptifs – comment expliciter l'abstraction ? – et communicationnels – comment le scientifique peut-il alerter l'opinion publique sur un sujet qui, bien qu'il le concerne, ne préoccupe guère le citoyen-locuteur qui le tient le plus souvent pour une évidence ? La sociolinguistique, en cherchant par nécessité à sortir de la tour d'ivoire des initiés, s'expose – on le voit bien – à l'approximation analogique, et donc au manque de rigueur scientifique.

3.2 Le biais du non croisement des approches micro / macro

Ce même manque de rigueur est observable également – que l'on me pardonne cette entorse à mon intitulé – au plan méthodologique, en lien cependant avec le conceptuel. Pour rendre le plus fidèlement compte d'une situation sociolinguistique donnée,

l'idéal sociolinguistique est ou serait de pouvoir croiser les approches micro et macro. Le plus souvent ce croisement n'est pas réalisé par manque de moyens matériels et humains. Il n'empêche que le travail mené selon l'une ou l'autre voie introduit des biais qui ne relèvent pas toujours de la pénurie et dans lesquels on peut déceler un degré plus ou moins évident d'intentionnalité.

Le recours aux enquêtes micro ou macro constitue (ou a constitué) un moyen relativement efficace d'occultation des insuffisances de loyauté linguistique et des faiblesses organisationnelles du militantisme linguistique (Lagarde 1995 ; 2006). Ainsi en domaine occitan on a bien davantage mis l'accent sur les enquêtes micro principalement axées sur les représentations, dans la mesure où elles permettaient de ne pas mettre en évidence le trop évident recul des compétences et des usages. Dans les différentes provinces basques, dans les enquêtes macro, on a presque toujours omis les questions portant sur les compétences écrites pour mieux mettre en valeur les difficiles mais bien réels progrès des orales. En domaine catalan on a aussi pendant longtemps privilégié le plan macro, et à l'intérieur de celui-ci plutôt les compétences que les usages, terrain plus incertain parce que non piloté institutionnellement. On ne peut que constater un certain décalage dans les enquêtes commanditées, de même que sont apparues plus tardivement les enquêtes micro basées sur le recueil d'interactions.

L'une des plus connues a été celle de Boix, parue en 1993 sous la dénomination *Triar no és traïr*. Ce qu'ont révélé alors ces interactions, c'est que, à l'encontre de la conceptualisation de la situation sociolinguistique catalane, les jeunes ne mettaient pas en pratique des rapports interlinguistiques conflictuels mais consensuels, d'alternance et de convergence de codes. L'omission puis le « retard à l'allumage » dans la révélation des réalités langagières informelles, quand bien même elles reflétaient les effets du conflit, n'allaient pas dans le sens idéologico-institutionnel de la « guerre des langues ».

3.3 La manipulation performative

La visée performative constitue un degré supérieur de liberté prise dans le rapport à la vérité, et peut de ce point de vue être considérée comme manipulatrice. Le concept sociolinguistique de « langue polynomique » énoncé par Marcellesi au sujet de la « langue corse » nous intéresse tout particulièrement (Lagarde 2007), dans la mesure où il est lui aussi *ad hoc* (il fallait une dénomination englobante pour définir l'objet d'un CAPES de « langue régionale » obtenu du pouvoir politique français) et où il institue de manière discutable une telle dénomination. On aurait tort de trouver scandaleux le procédé qui va être rappelé : Baggioni (1997) a bien retracé comment s'était opérée l'institution des langues nationales européennes à partir des pouvoirs royaux au moment de la Renaissance, comment tel dialecte avait accédé au rang de langue. C'est là un thème de débat récurrent dans lequel Saussure lui-même s'est positionné. Ici il s'agit, selon une perspective différente, de subsumer la pluralité dialectale sans pour autant procéder à une standardisation, d'admettre par conséquent que toutes les variétés concurrentes (il y en a cinq) sont égales et que chacune est aussi bien *la* langue qu'un sous-ensemble de celle-ci. Marcellesi prétend s'inscrire ainsi dans une démarche démocratique. Il se réclame de l'*ausbau* de Kloss (1967), langue « par élaboration » qui sort de son statut dialectal et se pose comme différente de celle dont elle était jusqu'alors considérée comme une variété, en l'occurrence l'italien. À cet égard, Marcellesi, interrogé quinze ans après avoir réalisé ce tour de force épistémologique (2003), persiste et signe en ces termes : « J'ai voulu employer "langue". Je n'ai pas vu de raison de reculer devant le terme […]. J'estime que je n'ai pas à prouver qu'il s'agit d'une langue… bien que curieusement

certains linguistes nous enjoignent de le démontrer. » Marcellesi sait bien qu'il s'agit de variétés dialectales ; il passe outre et par là même manipule.

Conclusion

Concluons puisqu'il est temps. Les concepts sont par nature ambivalents, abstraits et pratiques, particuliers et universels. Cela introduit du jeu, des distorsions qui s'alimentent à la spécificité des terrains et à l'idéologisation des discours. Il existe autour des langues, parce qu'elles sont des instruments pratiques et symboliques, des instrumentalisations qui se traduisent par des nécessités. Les concepts, qui fonctionnent entre eux selon des cohérences de synergie ou d'opposition, sont forgés, reçus, réélaborés en fonction de ces nécessités. Ils sont souvent adaptables, parfois dénaturés, parfois tellement labiles qu'ils ne sont plus pleinement opératifs en tant que tels. Ils sont aussi, assez souvent, biaisés selon des degrés variables qui vont de l'involontaire au délibéré, à savoir de l'approximation à l'occultation et jusqu'à la manipulation. La sociolinguistique, science sociale, n'a pas de prétention à la pureté. Autant vaut, en ce début de colloque consacré à notre spécialité, en être pleinement conscient et savoir garder une distance que, comme notre hôte Henri Boyer, je dirai « critique et pratique ».

Références

ARACIL Lluís Vicent, 1965, «Conflicte lingüístic i normalització lingüística a l'Europa nova», *in* Ll. V. Aracil, 1982, *Papers de sociolingüística*, Barcelona, La Magrana, p. 23-38.

ARACIL Lluís Vicent, 1966, «El bilingüisme com a mite», *in* Ll. V. Aracil, 1982, *Papers de sociolingüística*, Barcelona, La Magrana, p. 39-57.

BAGGIONI Daniel, 1997, *Langues et Nations en Europe*, Paris, Payot.

BOIX Emili, 1993, *Triar no és traïr*, Barcelona, Edicions 62.

BOIX FUSTER Emili et MILIAN MASSANA Antoni, 2003, *Aménagement linguistique dans les pays de langue catalane*, Paris, L'Harmattan.

CALVET Louis-Jean, 1987, La Guerre des langues et les politiques linguistiques, Paris, Fayard.

CHARAUDEAU Patrick, 2007, « De l'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication », dans Christian Boix (éd.), *Argumentation, manipulation, persuasion*, Paris, L'Harmattan, p. 13-35.

CRYSTAL David, 2000, *Language Death*, Cambridge, Cambridge University Press.

DUCROT Oswald, 1972, *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann.

FERGUSON Charles, 1959, « Diglossia », *Word*, XV.

FISHMAN Joshua, 1971, *Sociolinguistique*, Paris, Nathan, et Bruxelles, Labor.

GRICE H. Paul, 1979, « Logique et conversation », *Communications*, 30, p. 52-72.

HAGÈGE Claude, 2000, *Halte à la mort des langues*, Paris, Odile Jacob.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1980, *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage,* Paris, Armand Colin.

KLOSS Heinz, 1967, "Abstand Languages and Ausbau Languages", *Anthropological Linguistics*, 9, p. 29–41.

KREMNITZ Georg, 1981, « Du "bilinguisme" au "conflit linguistique". Cheminement de termes et de concepts », *Langages*, 61, p. 63-74.

LAGARDE Christian, 1995, « La micro-linguistique sociale : un référent indispensable (Choix et pratiques) », *Lengas*, 38, p. 115-134.

LAGARDE Christian, 2006, «La influencia del marco estatal en el porvenir de las lenguas: balance contrastado España-Francia en las zonas catalanohablantes y vascohablantes», *in* M. Castillo Lluch y J. Kabatek (eds.), *Las lenguas de España. Política lingüística,*

sociología del lenguaje e ideología desde la Transición hasta la actualidad, Madrid y Frankfurt, Iberoamericana y Vervuert, p. 185-205.

LAGARDE Christian, 2007, « Le concept de langue polynomique, supercherie scientifique ou concept opératoire ? » *in* Françoise Cazal (éd.), *Mélanges en l'honneur de Francis Cerdan*, Toulouse, Méridiennes, p. 477-492.

LAKOFF George and JOHNSON Mark, 1980, *Metaphors we Live by*, Chicago, University of Chicago Press.

MARCELLESI Jean-Baptiste, BULOT Thierry et BLANCHET Philippe, 2003, « Parcours d'un sociolinguiste : de la langue corse au discours politique », dans J.-B. Marcellesi, Th. Bulot et Ph. Blanchet, *Sociolinguistique. Epistémologie, Langues régionales*, Paris, L'Harmattan, p. 11-38.

MELIÁ Bartomeu, 1992, *La lengua guaraní del Paraguay*, Madrid, Mapfre.

NETTLE Daniel and ROMAINE Suzanne, 2000, *Vanishing Voices. The Extinction of the World's Languages*, New York, Oxford University Press.

NINYOLES Rafael Lluís, 1969, *Conflicte lingüístic valencià*, València, Tres i Quatre.

PÉREZ FERNÁNDEZ José Manuel, 2006. *Estudios sobre el estatuto jurídico de las lenguas en España*, Editorial Atelier (en ligne).

PSICHARI Jean, 1928, « Un pays qui ne veut pas de sa langue », *Mercure de France*, CCVIII, p. 63-121.

RONJAT Jules, 1913, *Le Développement du langage observé chez un enfant bilingue*, Paris, Champion.

SEGON CONGRÉS DE CULTURA CATALANA, 1978, *Resolucions*, Barcelona, Ed. Països Catalans, vol. I.

WEINREICH Uriel, [1953] 1968, *Languages in Contact. Findings and Problems*, The Hague, Mouton.

24

De la sociolinguistique à l'écologie des langues ?

Nadège LECHEVREL
LIAS - Institut Marcel Mauss (EHESS, UMR 8178), Université d'Angers

Introduction

Il est difficile de dresser une liste exhaustive de toutes les approches en concurrence en sociolinguistique. Quelques grands courants et tendances communes sont toutefois identifiables : tous convergent vers l'intégration de théories et pratiques de terrain héritées de la pragmatique, de l'ethnographie de la communication ou de l'anthropologie linguistique. L'ouverture croissante vers les langues de tradition orale, vers l'étude de la langue parlée, de la conversation, a également participé à la prise en compte de la complexité des phénomènes étudiés, leur contexte de production et l'hétérogénéité des pratiques et des parlers. L'émergence des approches écologiques en sociolinguistique est analysée ici comme une tentative d'unification conceptuelle de cette multiplicité des critères, en butte à une insuffisance théorique au sein d'un modèle de linguistique général. Cette position invite à l'évidence à une démarche réflexive sur les visées principales d'une sociolinguistique qui se poserait comme linguistique générale. Aussi, cette contribution au *Colloque international pour une épistémologie de la sociolinguistique* de Montpellier a pour but de présenter l'étude des approches écologiques comme tremplin pour une épistémologie de la sociolinguistique.

1. Structuralisme et complexité

1.1 Par delà la structure

De la sociolinguistique à l'écologie des langues ? Tout le monde ne partagerait pas cet avis : il faudrait pour cela trouver une continuité non seulement entre tous les domaines de recherche de la sociolinguistique et les approches écologiques, mais également avec des domaines plus spécifiques comme la sociolinguistique variationniste. Or, il est assez difficile de trouver des liens avec la sociolinguistique labovienne, les approches écologiques ne se positionnant pas sur la méthodologie variationniste. Il ne s'agit donc pas tant de dire que l'une va être remplacée par l'autre, mais de vérifier si l'une est affectée par les apports épistémologiques de l'autre.

Évoquons dans un premier temps quelques anecdotes bien connues sur le paradigme structuraliste et ses fameuses dichotomies pas nécessairement opératoires, bien connues de tous ici puisqu'elles ont été en partie produites et diffusées par les sociolinguistes eux-mêmes. Les passages étant trop nombreux pour être cités, donnons en exemple le résumé qu'en avait fait Marcellesi (Marcellesi 1980, in Marcellesi, Bulot & Blanchet 2003 : 43) dans un chapitre épistémologique consacré à la sociolinguistique [1] :

1. Voir aussi Marcellesi & Gardin (1974), III[e] Partie, « Linguistique sociale et linguistique », chap. 1 « Le structuralisme et la linguistique sociale ».

la linguistique s'est développée par des analyses prenant le système comme réduit à sa partie invariante

les linguistiques structurales et la grammaire générative ignorent ou passent sous silence l'existence de différenciations sociales du langage

elles rejettent hors de la linguistique l'étude de la causalité exercée par « l'extralinguistique » sur la langue, la valeur symbolique de celle-ci et son rôle dans la société

C'est néanmoins dans le paradigme structuraliste que se sont développées des préoccupations sociolinguistiques comme en France avec les travaux de Meillet, et plus explicitement dans ceux de Marcel Cohen, récemment célébrés dans un numéro de *Langage et Société* (n° 128, juin 2009). L'histoire des sciences nous apprend, dans ce domaine, qu'un courant émergent voit fréquemment le jour en se démarquant d'un autre courant, le plus souvent dominant. Il n'est pas rare que le courant contre lequel on se positionne soit dès lors typifié (ou stéréotypé), comme cela fut le cas pour la linguistique structurale, si bien qu'on accède de façon très schématique à ce qui le caractérise. C'est ce que font la plupart des contributeurs recourant à une approche écologique lorsqu'ils critiquent le structuralisme, comme l'ont fait avant eux les sociolinguistes (les conditions du développement de la sociolinguistique étaient à trouver, selon leurs écrits, dans l'excès de formalisme qui prévaut/a prévalu en linguistique structuraliste comme l'algébrisation de la langue, les dichotomies handicapantes, etc., quand le but à atteindre était/est l'élaboration d'un modèle de linguistique générale).

La principale critique adressée à la sociolinguistique par les approches écologiques vise la pléthore de domaines qui la constituent, le manque d'articulation de ces travaux, et la difficulté de définir l'objet même de la sociolinguistique, comme si l'interdisciplinarité n'avait toujours pas (ou pas de façon satisfaisante) permis l'élaboration d'un appareil conceptuel *en propre*. L'élaboration de listes de domaines constitutifs de ce que serait la sociolinguistique procède de fait d'un questionnement sur l'interdisciplinarité et rappelle la formation de l'écologie biologique en discipline[2]. Cette fédération des domaines linguistiques est au fondement de l'écologie des langues de Haugen (1971), présentée en 1970 lors d'une conférence sur l'archivage des langues du monde. Les domaines listés constituaient la matrice écologique, matrice interdisciplinaire pour analyser les langues et le langage (Haugen 1971 : 25) :

• What is its classification in relation to other languages? → *historical* and descriptive *linguistics*

• Who are its users? → *linguistic demography*: locating its users with respect to locale, class, religion or any other relevant grouping

• What are its domains of use? → *sociolinguistics*: discovering whether its use is unrestricted or limited in specific ways

• What *concurrent languages* are employed by its users? → *dialinguistics*: to identify the degree of *bilingualism* present and the degree of overlap among the languages

• What internal varieties does the language show? → *dialectology*: to recognize regional, but also social and contractual dialects

• What is the nature of its *written traditions*? → *philology*: the study of written texts and their relationship to speech

2. L'écologie se présente en effet comme une métadiscipline qui fait la synthèse de celles sur lesquelles elle se fonde : zoologie, botanique, géologie, géomorphologie, pédologie, climatologie, hydrologie, chimie, etc.

• To what degree has its written form been *standardized* (i.e. unified and codified)? → *prescriptive linguistics*, traditional grammarians and lexicographers

• What kind of institutional support has it won, either in government, education, or private organizations, either to regulate its form or propagate it? → *glottopolitics*

• What are the attitudes of its users towards the language, in terms of status, leading to personal identification? → *ethnolinguistics*

Cette matrice interdisciplinaire, ou écologie des langues, avait été pensée comme un modèle capable de rendre compte de la complexité des langues et du langage. Aujourd'hui, on rencontre de plus en plus le terme *complexité* dans les travaux des sciences du langage pratiquant l'interdisciplinarité, ou plus largement toute approche linguistique multidimensionnelle, comme chez Diane Larsen-Freeman (2002) par exemple, où de timides références sont parfois faites aux systèmes complexes [3], ou dans le champ de la sociolinguistique (*e.g.* Blanchet et de Robillard 2003).

1.2 Les langues, des systèmes complexes

Nous pensons que des affinités entre systèmes complexes et questionnements sociolinguistiques existent autour de l'idée que si l'« on s'entend généralement à dire qu'un système est complexe si on ne peut pas retirer un composant du système sans que le système change de nature, ou encore qu'un système complexe est plus que la somme de ses parties […] que faut-il dire de son contexte ? Peut-on comprendre un système indépendamment de l'environnement dans lequel il est plongé ? Et comment, en fonction de quelles questions et de quels critères, placer la frontière entre intérieur et extérieur du système. Même si la notion de système suppose de l'isoler de son contexte, ce dernier est très vite oublié sauf à travers des « conditions au bord » d'où l'intérêt à le remettre au centre de nos réflexions. » (Appel de Rochebrune, Rencontres interdisciplinaires sur les systèmes complexes naturels et artificiels à Rochebrune, 17 au 24 janvier 2010). Comme le montre cet appel, la question du contexte est loin d'être résolue et ces questionnements rejoignent à bien des égards les préoccupations des sociolinguistes sur l'idée de langue-système qui a dominé le champ de la linguistique. Quel que soit le domaine dans lequel on se situe (linguistique écologique, sociolinguistique ou linguistique cognitive), les paradoxes/questions soulevés par l'appel ressurgissent constamment dans les travaux qui revendiquent une *rupture paradigmatique* avec le structuralisme.

Mais irait-on pour autant de la sociolinguistique à l'écologie des langues (la première cédant sa place à la seconde) ? Nous pensons qu'il s'agit surtout pour l'heure d'observer des mutations internes et des reconfigurations disciplinaires plutôt que d'hypothétiques révolutions paradigmatiques au sens kuhnien. D'autre part, les approches écologiques sont en rupture tout en étant intégratives : elles s'appuient sur les acquis et les méthodologies des analyses structurales.

2. Les métaphores écologiques en linguistique

2.1 Une *linguistique écologique* hétérogène

Les approches écologiques en linguistique connaissent un développement croissant depuis une trentaine d'années [4], et forment un ensemble très hétérogène. Pour nommer plus facilement ce vaste ensemble, nous trouvons plus commode de parler soit

3. Pour les liens entre systèmes complexes et SHS, voir par exemple *Matière première*, 2008, n° 3, Numéro spécial, « Modèles, simulations, systèmes », sous la direction de F. Varenne, J.J. Kupiec, G. Lecointre et M. Silberstein.

4. Si ces perspectives semblent avoir été développées d'abord dans le monde anglo-saxon, elles l'ont été tout autant dans des travaux français comme chez Marcellesi (1975), Baggioni (1997) ou Calvet (1999).

des *approches écologiques*, soit de *linguistique écologique*, au sein de laquelle on peut identifier plusieurs ensembles dont deux au moins. L'ensemble métaphorique de l'écologie biologique d'une part et l'ensemble métaphorique de l'écologie environnementale (voire environnementaliste) d'autre part, dans lequel on situera par exemple l'écologie des langues proche du domaine des langues en danger et la linguistique écologique militante (ou analyse éco-critique du discours). Contrairement à ce que décrivent certaines historiographies en circulation, le mot *écolinguistique* a été utilisé très tôt en plusieurs langues (y compris en français), comme chez Makkaï (1993), Baggioni (1997) ou Calvet (1999), etc., sans pour autant renvoyer à l'écolinguistique défendue par Fill et Mühlhäusler [5].

Une étude de toutes les tendances révèle en outre que la *linguistique écologique* n'entretient pas de rapport avec l'organicisme linguistique. Contrairement à l'organicisme linguistique, l'écologie des langues héritée de Haugen par exemple soutient qu'il est possible et souhaitable d'intervenir sur les langues directement ou indirectement : directement par le biais des politiques linguistiques et/ou un travail sur le plurilinguisme et les langues minoritaires (*e.g.* Bastardas-Boada 2002 et 2003 ; Boyer 2002) ; indirectement comme le font les linguistes travaillant sur les langues en danger et qui encouragent le plus souvent la description et l'archivage des langues du monde. Quant à l'approche de Mufwene (2008), elle ne considère pas la question de savoir si l'intervention sur la langue est possible ou souhaitable. Ce n'est pas son but. Elle vérifie en revanche que les processus d'évolution et de transformations des langues sont des processus multifactoriels et montre la complexité de ces évolutions à travers l'étude du contact des langues. Elle ne partage donc rien avec l'organicisme linguistique, c'est-à-dire avec l'idée que les langues se suffisent à elles-mêmes et ont leur propre évolution, comme des organismes vivants, indépendamment de leurs locuteurs.

Partie d'un corpus de textes, nous avons pu vérifier les nombreux cas où l'article "The Ecology of Language" de Haugen (1971) est érigé en pièce fondatrice d'une *linguistique écologique* (*i.e.* quelque soit le nom qu'on lui donne : écologie des langues, écologie linguistique, écolinguistique, etc.) [6]. L'étude de notre corpus de textes a ensuite montré que la plupart des travaux faisant référence à une approche écologique, quelle qu'elle soit, émanent de chercheurs qui se présentent ou se sont présentés à un moment donné de leur carrière comme sociolinguistes. La production, par défaut, permet de distinguer deux types de sociolinguistes : les sociolinguistes variationnistes, chez qui nous avons trouvé beaucoup moins de référence à l'écologie ou aux systèmes complexes, et les sociolinguistes non variationnistes. Alors que la méthodologie variationniste labovienne concède à un certain formalisme et à l'analyse quantitative (elle est stratificationnelle, distributionnelle et corrélationnelle et travaille sur un matériau sonore en référence à la phonologie), le linguiste anthropologue, l'ethnolinguiste ou le sociolinguiste non variationniste travaillent sur des données dont le traitement passe par une méthodologie plus marquée par des questionnements phénoménologiques. Si dans l'ensemble, tous sont concernés par l'exercice de la « classe » ou de la « catégorisation », le rapport au donné et au fait nous semble s'imposer plus fortement dans la démarche des derniers que dans celle des premiers.

5. Il est également fort regrettable que certaines personnes se soient appropriées ce mot pour servir une dialectique qui a peu à voir avec les préoccupations des linguistes, ne s'appuie sur aucune donnée, ni aucun terrain, et ne constitue pas pour autant un travail épistémologique sur le champ.

6. À titre d'exemple, pour les références à Haugen et son article décrit comme séminal, nous renvoyons à David Barton ([1994] 2000 : 30) ; Grenoble & Whaley (1998 : 23) ; Calvet (1999 : 17) ; Fill & Mühlhäusler (2001 : 3) ; Boudreau *et alii* (2002 : 26) ; Garner (2004 : 28-29 et 186), et à de nombreux autres articles (voir Lechevrel, à paraître).

Aussi, si elles présentent des perspectives différentes, les contributions de la linguistique écologique devraient partager au moins deux caractéristiques : (a) elles sont *diagnostiques* ou *réflexives* et donc de nature épistémologique puisqu'elles convoquent les deux débats traditionnellement reconnus dans ce domaine entre formalisme et empirisme d'une part, entre sciences naturelles et sciences sociales d'autre part ; (b) elles ont le même souci de la recherche d'un modèle opératoire en sociolinguistique, et de l'unification et/ou la clarification conceptuelle. Pour y parvenir, ou tenter d'y parvenir, elles procèdent en ayant recours à l'ensemble métaphorique de l'écologie ou des systèmes complexes.

2.2 Deux ensembles métaphoriques distincts

On distingue deux ensembles distincts à l'intérieur de la *linguistique* écologique : (a) l'ensemble métaphorique de l'écologie biologique et (b) l'ensemble métaphorique de l'écologie environnementaliste. Chacun de ces ensembles convoque des notions très variées, d'où une littérature polymorphe et difficile à cerner. On retrouve dans l'ensemble (a) des notions de l'écologie comme celles de niche, écosystème, co-évolution, exaptation, ainsi que les termes variation, entropie, ordre / désordre, constance / transformations, etc. Dans l'ensemble (b), on retrouvera davantage des termes liés à l'environnement comme ceux de protection, biodiversité, équilibre et développement durable des écosystèmes linguistiques, et parfois, le vocabulaire de la philosophie écologique. Et il y a en outre de nombreuses tensions entre ces deux ensembles, comme l'illustrent les critiques de la thématique environnementaliste faite par des auteurs comme Mufwene (2005 : 138) ou Calvet (2002 : 115).

La linguistique écologique se positionne par rapport à des dichotomies stéréotypées du type langue-parole ou synchronie-diachronie, et par rapport à des praxis et des traditions scientifiques propres aux sciences du langage. La production va ainsi se développer comme critique des méthodologies et du cloisonnement disciplinaire, sur trois niveaux au moins :

(a) Niveau méthodologique

(b) Niveau théorique

(c) Niveau déontologique (place et rôle du linguiste dans la société civile)

En fonction des niveaux, on retrouve l'utilisation d'un ensemble métaphorique particulier, en l'occurrence (a) ou (b). Il y a plus de cas où le niveau déontologique va appeler l'ensemble métaphorique (b) écologie / environnement, mais les travaux en linguistique écologique ne se résument pas, loin de là, à ces approches. Ceux de Mufwene vont par exemple engager l'ensemble métaphorique (a) de l'écologie biologique. D'où les réticences des uns et des autres, et peut-être plus des uns que des autres (à savoir ceux qui ne veulent pas prendre position ou qui estiment qu'ils n'ont pas à le faire, au niveau déontologique / éthique / praxis) à être mis dans un ensemble commun que l'on nommerait la *linguistique écologique*.

2.3 Du *donné* et du *fait*

L'étude des approches écologiques nous permet de reprendre les débats qui animaient la sociolinguistique française à ses débuts, que l'on trouve résumés sous la plume de René Arnaud (1987 : 92) :

> À l'occasion de la Table ronde « Histoire et linguistique » organisée en 1983 par *Langage et Société*, Sylvain Auroux évoquait la série suivante : réel, donné, fait, théorie. Poser le problème du réel nous entraînerait trop loin sur la pente philosophique et nous éviterons donc ici la discussion sur l'induction, le positivisme et les

épistémologies hypothético-déductives (v. Arnaud 1983) mais entre le *réel* et la *théorie*, que faisons-nous du *donné* et du *fait* ?

Cette question que la plupart d'entre nous pensent en effet devoir laisser en suspens tant elle relève d'un autre champ (celui de la philosophie) est réactualisée par le développement des approches écologiques en tant qu'ensemble métaphorique de l'écologie biologique, et donc proche d'une certaine forme de naturalisme. Les problèmes et les thématiques de recherche associés à ces approches sont tellement multiples et variés que la question centrale qu'elles convoquent peut échapper. C'est pourtant un point essentiel et qui semble pouvoir expliquer au mieux la résurgence, le succès ou la fécondité épistémologique du paradigme écologique. Les approches écologiques sont en effet au plus près « [du] problème du réel », à travers la question « du donné et du fait ». Les communications du présent colloque en rapport avec la transcription des données et le traitement du matériau sonore ont très bien soulevé cette question, comme celle d'Olivier Baude (Université d'Orléans) sur la façon dont le transcripteur travaille avant tout sur un *construit*.

L'écologie en tant que discipline scientifique se fonde sur un naturalisme méthodologique (*i.e.* que toutes les unités étudiées résultent de processus spatio-temporels, ils existent tous dans le même système d'espace-temps qui est perçu comme indépendant de nous – c'est le fameux temps physique – toutes les entités sont donc appréhendables avec les mêmes outils et les mêmes méthodes et sont possiblement décrites avec le même « langage » scientifique). Les écologues s'entendent donc sur le naturalisme, un réalisme scientifique souple et la portée descriptive de l'écologie, mais pas sur d'autres choses : s'ils partagent le naturalisme méthodologique, ils ne sont pas forcément d'accord sur ce qui est constitutif de la nature elle-même (Keller & Golley 2000). Par exemple ils ne sont pas forcément d'accord sur au moins deux choses : Existe-t-il un équilibre dans la nature ? La nature est-elle intrinsèquement chaotique ? Dans le transfert conceptuel, l'écueil à éviter est celui de faire des approches écologiques en linguistique ces nouveaux sauveurs positivistes capables de nous donner les catégories que nous n'aurions su trouver ou qui donnerait le sentiment de toucher enfin le réel des situations linguistiques (langues et locuteurs).

Aussi, l'étude critique des approches écologiques permettrait de reprendre les questions qui avaient animé les débats de la sociolinguistique dans les années soixante-dix autour du *matérialisme* et du *conventionnalisme*. Elles deviennent l'alibi d'une critique interne (en sociolinguistique) contre la réification de nos objets, et mettent en garde contre :

> Le positivisme
>
> L'illusion de la prise en compte du contexte (prendre en compte le contexte ne devrait pas revenir à définir des catégories contextuelles mais à opérer un travail en profondeur sur l'indexicalité)
>
> La complexité d'une situation qui ne se *théorise* pas, mais qui s'élabore dans l'accroissement des analyses qualitatives de *données* qui toutes sont partiellement des comptes rendus de cette complexité

Les problématiques seraient à la fois théoriques et méthodologiques, et ne pourraient être traitées en dehors d'une réflexion philosophique sur la perception, l'objectivité et le subjectivisme, et la catégorisation.

Conclusion

Selon Caillé, Chanial & Vandenberghe (2001 : 9) :

> Le terme de constructivisme désigne […] toutes les formes et les degrés de culturalisation de la nature et des activités qui se rapportent à elle. Selon leur degré de radicalisme, les constructivismes ainsi entendus proclament avec plus ou moins de force

> qu'il n'y a pas, pour nous au moins, ou guère, de nature, de réel externe à la culture. […] les constructivismes sociologiques professent que ce qui est réputé naturel doit être interprété comme le résultat d'une construction culturelle.

Une des questions qui se pose quand on aborde les approches écologiques en linguistique est celle des écologues eux-mêmes lorsqu'ils essaient de comprendre le constructivisme en sciences humaines et sociales (un constructivisme qu'ils rejettent) : existe-t-il de l'extra-subjectif ? Y a-t-il du sens transculturel dans la nature et donc dans nos langues-cultures que les humains pourraient discerner ? Mais est-ce ainsi qu'il convient de poser la question ? Ou plutôt, se situe-t-on au même niveau ?

Ces questions forment un pan de l'épistémologie de la sociolinguistique qui s'appuie sur l'étude de l'influence de l'ethnométhodologie sur celle-ci. Un conventionnalisme radical remettrait en cause l'idée qu'il puisse y avoir un monde en dehors de la construction arbitraire de l'image que nous nous faisons du monde, mais ne pourrait-on pas tirer des métaphores écologiques l'idée que tout en étant des construits, les faits construits ne se manifestent que parce qu'ils sont invités à la pensée par des manifestations « réelles » ? Autrement dit, les classes ne seraient jamais réelles, mais elles entretiendraient un lien minimal avec une réalité qui les enformerait. Elles s'enformeraient différemment pour chacun, mais c'est le consensus entre individus qui marquerait l'adhésion à une forme (loi ou classe) arbitraire, pour un temps donné, qui deviendrait ainsi la forme enformante de la classe, de manière jamais finie ni figée, mais pour un temps seulement, puisque nécessairement liée à l'activité des humains. Elle ne serait donc pas présente dans la nature de façon déterminée, elle serait parmi d'autres possibilités, et c'est, en ce sens, uniquement l'association des activités individuelles et collectives qui l'élirait de façon temporaire. L'analyse dite « écologique » d'une langue informerait alors doublement, et à des niveaux différents : elle constituerait une analyse d'un contexte (analyse interactionnelle, indexicale, etc.), et à un autre niveau, serait un état des lieux (un compte rendu) des classes, conventions ou lois enformées par le linguiste à un moment donné pour faire son analyse.

Quoi qu'il en soit, c'est au développement de la sociolinguistique, champ de l'interdisciplinarité, que l'on doit un approfondissement de la réflexion sur les langues et leurs locuteurs, les rapports qu'elles ont entre elles à travers leurs interactions, et les rapports des langues et leurs locuteurs aux institutions. Une épistémologie de la sociolinguistique aura ainsi le double avantage d'accompagner les mutations de notre champ tout en travaillant à lui donner une place et un rôle central dans les sciences du langage.[7]

Références

ARNAUD René, 1987, « La sociolinguistique est-elle une antilinguistique ? », *Annales littéraires de l'Université de Besançon, « Recherches en linguistique étrangère »,* 11, p. 91-104.

BARTON David, [1994], 2000, *Literacy, an Introduction to the Ecology of Written Language*, Oxford, Blackwell.

BASTARDAS-BOADA Albert, 2002, « World language policy in the era of globalization : diversity and intercommunication from the perspective of complexity », Noves SL, Revista de Sociolingüística (en ligne).

7. Marcellesi (2003 : 37) écrit : « Selon moi, il faudra toujours de la sociolinguistique, il y aura toujours cette réflexion sérieuse sur la langue et sur les rapports entre les langues et les rapports avec les institutions, et par conséquent il faudra y revenir. Les modes sont aussi parfois commandées par les organismes qui détiennent la possibilité de financer les choses. S'il y avait maintenant des crédits massifs pour la sociolinguistique, on verrait les gens se précipiter […] »

BASTARDAS-BOADA Albert, 2003, «Lingüística general: elementos para un paradigma integrador desde la perspectiva de complejidad» (General linguistics : elements for an integrative model from the perspective of complexity), LinRed, vol. 1 (en ligne).

BLANCHET Philippe et DE ROBILLARD Didier (2003), *Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

BOUDREAU Annette *et alii*, (2002), *L'Écologie des langues / Ecology of Languages*, Paris, L'Harmattan.

BOYER Henri et LAGARDE Christian (éds), 2002, *L'Espagne et ses langues. Un modèle écolinguistique ?* Paris, L'Harmattan.

CALVET Louis-Jean, 2002, « Mondialisation, langues et politiques linguistiques », Cycle de conférences 2002 de l'Université Senghor (en ligne).

FILL Alwin and MÜHLHÄUSLER Peter, 2001, *The Ecolinguistics Reader*, London, Continuum International Publishing Group.

GARDIN Bernard et MARCELLESI Jean-Baptiste, 1980, *Sociolinguistique. Approches, théories, pratiques 1 et 2*, Paris, PUF.

GARNER Mark, 2004, *Language : an Ecological View*, Bern, Peter Lang.

GRENOBLE Leonor and WHALEY Lindsay, 1998, *Endangered Languages. Current Issues and Future Prospects*, Cambridge, Cambridge University Press.

HAUGEN Einar, 1971, « The ecology of language », *The Linguistic Reporter*, Supplement 25, Winter, p. 19-26.

KELLER David and GOLLEY Frank (eds), 2000, *The Philosophy of Ecology. From Science to Synthesis,* Athens, The University of Georgia Press.

LARSEN-FREEMAN D. (2002, "Language acquisition and language use from a chaos, complexity theory perspective", in C. Kramsch (ed.), *Language Acquisition and Socialization: Ecological Perspectives*, London, Continuum International Publishing Group, 33-46

MARCELLESI Jean-Baptiste, 1980, « De la crise de la linguistique à la linguistique de la crise : la sociolinguistique », in J.-B. Marcellesi, Th. Bulot P. et Ph. Blanchet, 2003, *Sociolinguistique. Épistémologie, Langues régionales, Polynomie*, Paris, L'Harmattan, p. 39-68.

MARCELLESI Jean-Baptiste, BULOT Thierry et BLANCHET Philippe, 2003, *Sociolinguistique. Épistémologie, Langues régionales, Polynomie*, Paris, L'Harmattan.

MEILLET Antoine, 1928, *Les Langues dans l'Europe nouvelle*, Paris, Payot.

MUFWENE Salikoko, 2005, *Créoles, écologie sociale, évolution linguistique*, Paris, L'Harmattan.

Revues

Revue du MAUSS (Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales), n° 17, 1er semestre 2001, « Chasser le naturel… Écologisme, naturalisme et constructivisme », coordonné par Alain Caillé, Philippe Chanial et Frédéric Vandenberghe.

Langage et Société, n° 128, juin 2009, « Marcel Cohen : aux origines de la sociolinguistique », sous la direction de Josiane Boutet et Andrée Tabouret-Keller.

25

Diglossie et conflit linguistique : contribution à un vieux débat

Erwan LE PIPEC
Université de Haute-Bretagne - Rennes 2, University College Galway (Irlande)

Introduction

Le concept de diglossie fait partie des notions centrales en sociolinguistique. Ceci est d'autant plus vrai au sein de l'Université de Montpellier, qui porte haut et fort une certaine idée de la diglossie. Revenir sur ce sujet peut donc paraître superflu. Néanmoins, lorsqu'on tente de cerner la question, le concept n'est pas toujours aussi limpide qu'on le pense. On le voit par exemple à la consultation de deux ouvrages généralistes et néanmoins majeurs : le *Dictionnaire des sciences du langage* (Neveu 2004) n'a pas d'entrée « diglossie » et renvoie à « bilinguisme » pour une définition très large avec un extrait de Martinet de 1960 ; le *Grand Dictionnaire des sciences du langage* des éditions Larousse (Dubois *et al.* 2007) est un peu plus disert, mais il n'en donne lui aussi qu'une définition générale, avec une brève mention du conflit linguistique, produit de l'école catalano-occitane. En somme, presque une acception marginale…

La diglossie a pourtant été le terrain d'investigation de nombreux chercheurs au cours des dernières décennies (Beniamino 1997). Mais on a parfois l'impression d'assister à une certaine dilution du concept : il s'enrichit de nuances diverses selon les auteurs, sans toujours faire consensus.

Mon but n'est pas d'en dresser un inventaire exhaustif, même si je vais être amené à en rappeler quelques jalons. Je voudrais avant tout vous faire part de ma propre compréhension de la diglossie et de réflexions menées à partir de mon terrain propre. À savoir celui des études celtiques et en particulier de la description d'un parler breton auquel j'ai consacré ma thèse ces dernières années.

1. Un vieux débat…

Comme vous le savez, le terme « diglossie » est associé à Psichari [1], qui le diffuse à l'occasion d'un article de 1928 consacré à la situation linguistique en Grèce (Boyer 2001 : 48). On le retrouve en 1930 chez Marçais, spécialiste de l'arabe. Après ces deux études de cas, le mot va surtout prendre son envol grâce à Ferguson en 1959. Celui-ci va pour la première fois en faire un concept théorique, en partant de ses quatre fameux exemples : Égypte, Suisse alémanique, Haïti et Grèce. Il décrit la répartition des usages linguistiques entre deux variantes distinctes : H, la variante de prestige, réservée aux situations formelles et L la variante des situations ordinaires.

La théorie de la diglossie subit ensuite une inflexion importante avec Fishman en 1967. (Fishman 1967 ; Boyer 2001 : 49 ; Hudson 2002 : 13). Désormais se trouve mise en avant la caractéristique *sociologique* de la répartition fonctionnelle et de *l'asymétrie de statut* des variétés comme élément primordial et définitoire. La di-

1. La première mention du mot est cependant antérieure (v. Jardel 1982).

glossie est donc étendue à tous les phénomènes de contact de langues, y compris les langues génétiquement non apparentées.

Après ces premières années de maturation, la diglossie va se structurer en suivant deux grands axes, liés à des enjeux politiques et en particulier d'aménagement linguistique.

1.1 La diglossie comme consensus

Le premier constitue celui d'une *diglossie consensuelle*. Il se situe dans le prolongement direct de Ferguson, pour qui la diglossie est remarquablement stable et acceptée par toute la communauté (Ferguson 1959, Boyer 2001 : 49). Ce modèle va trouver une première illustration aux Etats-Unis dans les travaux de Parsons, où la diglossie est perçue comme une situation de minoration linguistique des uns au profit des autres, mais sans que cette situation ne donne lieu à contestation de la part des minoritaires (Barré 2007 : 25). L'extension de la langue majoritaire est avant tout perçue comme un progrès au bénéfice de tous, au sein d'une société américaine idéalisée : concurrentielle, mais où la mobilité sociale individuelle rend caduques les revendications catégorielles (Bihr & Pfefferkorn, in Bouffartigue 2004 : 43-45).

Ce modèle consensuel est bien représenté également par la Suisse alémanique. Les sociolinguistes suisses ont surtout montré la vitalité de la variante L (Boyer 2001 : 51, Cichon & Kremnitz, in Boyer 1996 : 138) et ont montré que le choix de la langue en fonction du contexte était très nuancé et pas toujours aussi prévisible qu'il n'y paraissait. Ce faisant, ils ont également tempéré la notion de *prestige* entourant la variété H (Boyer 2001 : 51).

1.2 La diglossie comme conflit

Parallèlement à cette description symbiotique, on voit apparaître assez rapidement un modèle *conflictuel* de la diglossie. Il naît en Espagne, dans le pays valencien, avec Aracil et Ninyoles (Gardy & Lafont 1982, Boyer 2001 : 53), et il est rapidement adopté en Catalogne et par l'école occitaniste, en particulier à Montpellier, dans le sillage de R. Lafont et de la revue *Lengas*.

À l'opposé du premier, ce modèle possède d'emblée une dimension militante, dénonciatrice et revendicatrice. Fishman publie en 1967, or les années qui vont suivre correspondent dans tout le monde industrialisé à un vaste mouvement de redécouverte et de relégitimation des cultures populaires en raison d'un faisceau de causes très large : mentionnons la fin des décolonisations (qui porte un coup décisif à l'ethnocentrisme des sociétés européennes), l'entrée dans la phase terminale de l'exode rural (qui rend manifeste la disparition inéluctable de modes de vie séculaires, au rang desquels figurent les langues parlées en milieu rural), la généralisation de l'enseignement secondaire (qui accélère le processus et en même temps arme les jeunes pour le contester), enfin l'arrivée à l'âge adulte des enfants du baby-boom (qui introduit un déséquilibre de la pyramide des âges en faveur des jeunes, population toujours remuante). Il se produit alors un basculement de société, où la génération montante n'accepte plus les valeurs de ses prédécesseurs. Dans ces conditions, les langues minoritaires, là où il en existe, sont désormais perçues comme des langues en danger, qu'il faut défendre. D'où paradoxalement, elles seront souvent investies d'une dimension affective nouvelle, puisqu'elles sont principalement le soin de ceux qui ne les parlent pas (et l'attachement sera souvent d'autant plus fort que la pratique est faible). Et on va donc voir des pans entiers du discours anticolonialiste de la décennie précédente appliqués aux sociétés européennes. Glissement fondé sur l'analogie métropole / colonie = centre / périphérie.

En sociolinguistique, cette tendance va généralement être portée par des chercheurs issus de communautés linguistiques minorisées. Contextes oppressifs (dans le cas de l'Espagne franquiste) ou fait de *violence douce* (selon l'expression de Bourdieu : cas des langues régionales parlées en France).

La diglossie va donc être repensée comme un rapport de domination : entre une langue dominante et une ou plusieurs langues dominées. Cette perspective va aussi s'attacher à étudier et concevoir la diglossie en diachronie (Boyer 2001 : 53), et non plus seulement au niveau des choix individuels de langue. Or décrire le bilinguisme d'une société sur le temps long de l'histoire, c'est d'abord décrire et expliquer le mécanisme de sa mise en place. Et l'on découvre immanquablement qu'il est la conséquence d'une situation de domination. Domination qui est au départ de nature *politique, démographique, économique, militaire*, etc., avant de devenir linguistique.

Derrière l'apparence de répartition fonctionnelle de type H / L, la diglossie est alors redéfinie comme un *conflit linguistique* [2]. Lequel ne peut avoir que deux issues : soit la normalisation, c'est-à-dire l'extension de la langue dominée à tous les domaines dont son usage avait été exclu, soit sa disparition (*ibid*., Sauzet 1989, Gardy & Lafont 1982).

La notion de conflit linguistique a parfois été fortement critiquée : l'engagement des chercheurs dans la défense de leurs langues (Broudic 1995 : 23) peut en effet jeter le doute sur leur capacité à respecter l'exigence d'objectivité, vers laquelle ils devraient tendre. Ph. Barbaud (1997) attire ainsi l'attention sur la surenchère verbale qui a fait passer la diglossie de *superposition* chez Ferguson à une *dichotomie d'usage* chez Mackey, une *compétition* chez Wardaugh, un *rapport de force* chez Bourdieu, une *aliénation linguistique marquée* chez Sankoff et chez Lafont, un *conflit* chez Kremnitz et pour finir, à une *guerre* chez Calvet. De là, il en appelle à une vision plus dépassionnée, estimant que parler de domination relève de l'idéologie et non de la science.

2. Deux leçons du terrain

Ce petit survol fait donc apparaître deux modèles à première vue inconciliables. Pourtant en examinant un certain nombre de situations concrètes, il apparaît assez nettement que les diglossies *pacifiques* correspondent à la définition *fergusonienne*, traitant de deux variantes *d'une même langue*, tandis que les situations conflictuelles renvoient régulièrement à la définition *fishmanienne*, donc à des contacts de *langues différentes*. Il est donc légitime de se demander avec Hudson (2002 : 2) si la généralisation opérée par Fishman ne confond pas des choses foncièrement distinctes. Et si l'opposition entre ces deux modèles ne repose pas en grande partie sur un malentendu, dont la solution se trouverait simplement dans la définition de la diglossie.

C'est ce que je vais essayer de démontrer à partir de deux cas concrets.

2.1 Français et breton : l'école de Brest

Dans le domaine breton, la sociolinguistique a surtout été discutée à l'Université de Brest sous la houlette de J. Le Dû et Y. Le Berre. S'ils parlent rarement de *diglossie*, ils proposent une modélisation des rapports français / breton dans la droite ligne de Fishman. Ils opposent en particulier les registres *paritaire* et *disparitaire* de la parole, d'application universelle, qui permet de schématiser ainsi le répertoire linguistique de la société brittophone [3] :

2. Aracil n'utilise d'ailleurs que cette expression de *conflit linguistique* et conteste l'usage de *diglossie* par Ninyoles et certains « cercles i regions poc avançats » (sic) (1982 : 119).

3. Pour une première approche des relations breton vernaculaire / breton standard, voir Le Dû 1996 ; Le Dû & Le Berre 1996 : 17 ; Le Pipec 2000 : 89-92.

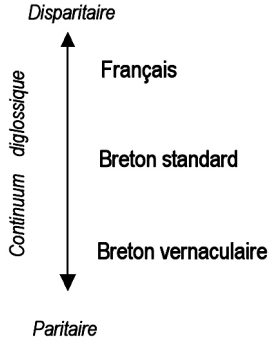

Pour eux, l'abandon de grande ampleur du breton dans la deuxième moitié du XX^e^ siècle est une simple extension des domaines d'usage de la variante disparitaire : le français conquiert d'abord les positions du breton standard, puis un *nouveau français paritaire* fait son apparition, qui prend la place du breton dans les rapports de type paritaire, à la faveur de l'urbanisation et de la généralisation des médias dans la France des Trente Glorieuses (Le Dû & Le Berre 1996). Mais cette extension du français est le résultat de choix délibérés de la part des locuteurs. Selon eux,

> les bretonnants ont accepté comme allant de soi l'usage exclusif du français à l'école et dans la vie publique. Loin de subir l'école en français comme une contrainte imposée à leurs enfants, les parents y ont adhéré avec enthousiasme, collaborant souvent avec les instituteurs […]. Car l'école jouait aux yeux des parents le rôle des cours intensifs et autres bains linguistiques si prisés de nos jours dans l'apprentissage des langues étrangères. (Le Dû & Le Berre 1990)

L'un des points centraux de ce modèle est donc de contester vivement la notion de conflit linguistique. Pour J. Le Dû et Y. Le Berre, le contact français-breton est fondamentalement symbiotique. Le conflit linguistique est même dénoncé comme une chimère : un *pseudo-conflit* (*ibid.* 1996) créé artificiellement par des militants dont le véritable but est l'appropriation du pouvoir (Le Dû 1985, Barré 2007 : 40).

Le problème, c'est que ce modèle ne fait qu'enregistrer la chronologie des faits. Mais, à mon sens, il ne rend pas compte des raisons qui motivent la substitution. Il pose surtout en préalable une appétence de la population pour le français, ce qui a le mérite de mettre en avant la participation des acteurs au processus. Seulement c'est aussi faire l'impasse sur le conditionnement idéologique qui a été à l'origine de ce désir de parler français (Le Pipec 2008 : 412-419). Phénomène manifeste sur le temps long et dans la perspective du conflit linguistique. Or, pour pouvoir penser le conflit linguistique, il faut en premier lieu convenir que les rapports entre breton et français d'une part, breton vernaculaire et breton standard de l'autre, ne sont pas de même nature.

2.2 Français et anglais au Québec

Un autre terrain d'observation permet de s'acheminer vers la même conclusion : le Québec. Si l'on se réfère à Fishman, le contact français / anglais y relèverait de la diglossie. Pourtant, les Québécois ne sont pas seulement tiraillés entre français et anglais, mais entre deux langues de prestige, que sont l'anglais et le français standard, par opposition au français vernaculaire québécois (Barbaud 1997). Or c'est bien là, dans le rapport entre ces deux variantes que se trouve la diglossie. Pour le contact français / anglais en revanche, il s'agit d'autre chose :

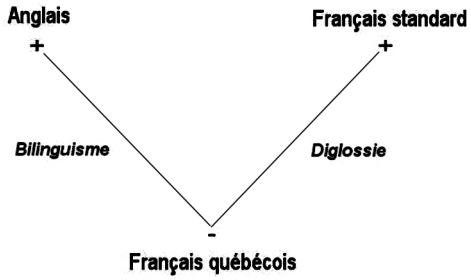

Il est clair ainsi que le français québécois n'entretient pas avec l'anglais les mêmes rapports qu'avec le français standard : diglossie selon un axe, bilinguisme selon l'autre. Traiter en symétrie les deux dimensions de ce système en réalité asymétrique revient à faire une confusion qui n'a pas lieu d'être.

Il en va de même du modèle brestois, qui doit être corrigé ainsi :

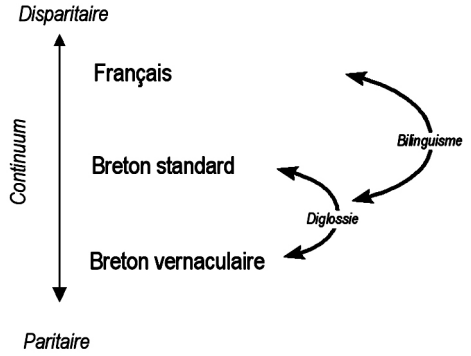

Or pour valider ce raisonnement, il suffit de revenir aux sources de la diglossie, c'est à dire à Ferguson, en laissant de côté l'apport de Fishman.

3. La diglossie chez Ferguson

Dans son article fondateur de 1959, Ferguson partait du principe que la diglossie opposait *deux variantes d'une même langue*. Pour cela, il faisait reposer son modèle sur neuf caractéristiques fondamentales :

1 : répartition fonctionnelle H / L ;

2 : prestige (H) ;

3 : tradition littéraire (H) ;

4 : acquisition différente ;

5 : grammatisation (H) ;

6 : stabilité du couple H / L ;

7 : distance linguistique entre H et L sur les plans : de la grammaire ;

8 : du lexique ;

9 : de la phonologie.

De cette définition originelle, certains ont donc choisi de ne retenir que quelques traits. Les points 1, 2, 3 et 5 sont communs à toutes les définitions de la diglossie.

Les points 7, 8 et 9 se retrouvent aussi largement Si on s'en tient à ces aspects, il y a effet de fortes analogies entre contact de langues différentes et simple différenciation interne. Mais la comparaison s'arrête dès lors que l'on prend en compte les points 4 et 6.

Le point 4, relatif à l'acquisition des variantes est pourtant essentiel dans la conception de Ferguson. Il explique d'ailleurs en grande partie la cohabitation pacifique des idiomes : selon cette modélisation, la langue H *n'est pour personne une langue maternelle* à l'intérieur de la communauté linguistique (Hudson 2002 : 7). Comme l'explique Braudel pour l'arabe :

> À partir de la langue du Coran, [les villes arabes] ont fabriqué ou refabriqué […] l'arabe dit « littéral », cette langue savante sûrement artificielle ou plutôt littéraire, qui sera l'idiome commun à tous les pays islamiques, comme le latin à la Chrétienté. (Braudel 1993 : 104)

La variante H est donc une création de clercs, issue d'une longue tradition textuelle et d'un partage inégal du savoir lire. L'apprentissage et la maîtrise de H passent donc par l'école. Par contraste L est *la voie normale d'acquisition de la langue maternelle* (Ferguson 1959), elle est donc la seule langue parlée aux enfants. Et ceci est vrai de tous les milieux sociaux, qui pratiquent L dans les circonstances ordinaires de la vie courante. L n'est donc pas une langue dominée par H, mais simplement son pendant *informel*, dans un étroit rapport de complémentarité.

Une communauté linguistique diglossique n'est donc pas composée d'individus monolingues pratiquant séparément deux langues différentes, parmi lesquels évoluent des individus bilingues qui leur servent d'interface. Le choix de la langue n'est pas déterminé par les personnes (*user-oriented*, Hudson 2002 : 3), mais simplement par les circonstances (*use-oriented*, *ibid*.), attendu que tous maîtrisent en principe les deux variantes (bien que pour la variante H, ceci est fonction du degré de scolarisation). Aucune des deux langues n'est donc attachée à un groupe de référence (ni géographique, ni social). D'où par ailleurs un sentiment d'unicité du code, qui peut aller jusqu'à la négation par les locuteurs de l'existence même de ces deux états divergents de leur langue.

De là découle aussi le point 6, la stabilité de la diglossie. Pour Ferguson, elle peut durer plusieurs siècles, ce qui paraît net dans le cas de l'arabe [4]. La stabilité est cependant liée à l'inertie de la société : si la société change, son économie linguistique sera également bouleversée. La démocratisation de l'alphabétisation, en particulier, remet en cause la distribution des usages et surtout la révérence accordée traditionnellement à la variante H, celle des lettrés. Or quand le consensus est rompu, la tendance au changement de langue se fait à rebours de l'échelle de valeurs des langues : dans le cadre de la diglossie, on assiste non pas à l'extension de la langue de prestige, mais à la promotion de L (*ibid*. : 30-33) [5]. Promotion qui signifie en général l'extension de L à de nouveaux domaines où elle n'était pas jusque là en usage. Parfois, cette promotion de L peut aussi prendre la forme d'une relative fusion entre H et L (*ibid*. : 9), où L fournit la base (phonologique en particulier), tandis que H survit dans le lexique technique et abstrait, qui faisait défaut à L. Ce processus était déjà à l'œuvre en Grèce au temps de Psichari, il est aussi sensible en Suisse alémanique où les observateurs parlent d'une évolution au cours des dernières dé-

4. Hudson mentionne (p. 29) que certaines critiques ont été formulées quant à la stabilité de la diglossie, mais elles tiennent essentiellement à des divergences dans la définition de la diglossie et dans la description de situations qui relèveraient peut-être davantage du contact de langue.

5. La généralisation de l'allemand standard face aux dialectes à partir des régions devenues protestantes au XVI[e] siècle apporte toutefois un contre-exemple.

cennies à l'avantage du *schwyzertüütsch* face au *Hochdeutsch* (Schläpfer 1985).

En résumé, la diglossie doit être clairement différenciée d'un *bilinguisme sociétal*, comme le montre le tableau suivant :

	Diglossie	Bilinguisme sociétal
Langues	Deux variantes d'une même langue	Deux langues différentes
Transmission des variantes	H n'est langue maternelle pour personne	H est la langue maternelle d'un groupe originellement distinct
Distribution fonctionnelle	En fonction du contexte (use-oriented)	En fonction des personnes (user-oriented)
Tendance évolutive	Stable Si toutefois la stabilité prend fin : généralisation de L (étendue à de nouveaux domaines)	Instable Évolution prévisible : généralisation de H (pratiquée par de nouveaux locuteurs)

4. Quid du conflit linguistique ?

4.1 Définition et limitations

Cette distinction entre diglossie et bilinguisme sociétal conduit à circonscrire le terme de *diglossie* à des cas bien déterminés. Et de fait à le réserver aux situations pacifiques. Par contrecoup, ceci repose la question du conflit linguistique. Avec cette nouvelle donnée, que le *bilinguisme sociétal* se confond *pratiquement toujours* avec lui. « Pratiquement toujours », car il semble qu'il existe des exceptions.

On pourrait par exemple avancer les cas de la Suisse ou du Luxembourg. Mais par bien des aspects on se trouve là face à des situations très singulières :

(a) Les cantons suisses ont par exemple développé des usages et une jurisprudence posant le principe de la territorialisation des langues. Les locuteurs pratiquent une coexistence pacifique, mais il n'y a pas d'espace linguistique commun étendu à toute la Suisse, donc pas de conflit.

(b) De son côté, le Luxembourg est une zone de transition entre les mondes roman et germanique, dont il est, politiquement, doublement distinct. Le Luxembourg est ainsi une sorte de point d'équilibre entre deux ensembles linguistiques très conséquents. Avec une troisième langue (le luxembourgeois, souvent considéré en Allemagne comme un dialecte, mais ayant statut de langue nationale depuis 1984), qui se glisse dans l'interstice. Le multilinguisme sociétal y fonctionne donc apparemment sans conflit linguistique puisque :

- la répartition des usages linguistiques affecte des domaines spécifiques ;
- cette économie linguistique est le produit d'un consensus social *sui generis*, non-lié à une intervention de la puissance publique ;
- elle ne menace pas la transmission de la langue autochtone, ni sa légitimité dans les domaines qui lui sont reconnus.

Bref, on reconnaît là la plupart des caractéristiques de la diglossie, mais encore une fois, il faut souligner l'exceptionnalité de ce territoire et ses dimensions très réduites, qui lui permettent de s'abstraire des déterminismes opérant ailleurs.

4.2 Diversité des conflits linguistiques

Cet exemple luxembourgeois permet tout de même de revenir sur les conclusions assez sévères de la sociolinguistique périphérique concernant le conflit linguistique. On peut penser que d'autres cas de figures que l'éviction d'une des deux langues peuvent être également envisageables.

En fait, il paraît surtout possible de parler de conflits de variable intensité. Variable intensité dans le conflit lui-même ou dans la pugnacité des locuteurs.

Pour reprendre l'exemple du Québec, le maintien du français y a été possible parce que les cartes y étaient distribuées de façon assez favorable pour les francophones (Mackey 1997). On peut lister ainsi les atouts qui permettaient au français de rester la langue d'une société complète :

- une masse démographique conséquente à l'échelle du seul Canada, disposant en outre d'un taux de fécondité élevé ;
- la loyauté et la détermination des clercs (en particulier la hiérarchie religieuse, désireuse de maintenir sa propre prééminence) ;
- une reconnaissance institutionnelle précoce (Acte de Québec en 1774, droit d'usage dans les débats parlementaires en 1864, co-officialité dans la Charte de 1867) ;
- la libéralité intéressée de l'administration coloniale britannique, soucieuse de se concilier les autorités locales et de ne pas déclencher une nouvelle guerre d'indépendance sur le sol américain.

L'Angleterre médiévale pourrait même offrir un cas de figure de domination linguistique renversée. Avec la conquête normande, c'est toute une classe dirigeante importée qui prend les rênes du pays (Baugh & Cable 2002 : 112-115). Et si les conquérants ne représentaient qu'entre 2% et 10% de la population totale, leur influence fut disproportionnée en regard de leur nombre (Burnley 1992 : 423). C'est donc un phénomène de bilinguisme sociétal qui s'installe, avec des classes dirigeantes (emmenant dans leur sillage commerçants et artisans) qui parlent français, alors que le reste de la population parle le moyen-anglais.

Il est bien sûr délicat d'appliquer la grille d'analyse proposée à une époque aussi lointaine : on est assez peu renseigné sur les usages, encore moins sur les représentations ; le contexte idéologique est fort différent des sociétés modernes et contemporaines dans lesquelles le conflit linguistique a été pensé et décrit ; enfin, le *complexus sociolinguistique* (Boyer 1997) était plus riche que la simplification opérée ici, faute de place. Par ailleurs, l'influence du français fut limitée à deux à trois générations ; elle n'élimina jamais totalement l'anglais de l'aristocratie (Baugh & Cable 2002 : 121-123) et ne fit jamais peser une menace de disparition pour l'anglais (Lass 1987).

Néanmoins, les indices d'une réelle minoration de l'anglais existent, laissant bien entrevoir une concurrence H / L de type conflictuel. Même à la fin du XII^{e} siècle, alors que le français tend à devenir une langue étrangère et essentiellement administrative, il reste un outil de promotion sociale diffusé hors des classes supérieures (Baugh & Cable 2002 : 123-125), phénomène plus marqué dans la région de Londres et opposant milieux urbain et rural (Short 2009). Comme le résume D. Burnley (1992 : 426) :

> To the extent that it was necessary to communicate with the vast majority of the English people, French speakers must learn to speak English at an early stage or employ an interpreter; but to gain entry into that world of affairs controlled by the ruling

élite, Englishmen must learn to speak […] French. [6]

Cette situation perdurera tant que les nobles anglo-normands se penseront comme des chevaliers français et conserveront des liens avec leurs fiefs d'origine. Ce n'est qu'avec la perte de la Normandie, lorsque la couronne anglaise se recentre sur les îles britanniques au détriment du continent, que l'aristocratie considèrera l'Angleterre comme son propre pays. C'est donc par devoir de loyauté qu'elle consacre définitivement l'usage de l'anglais, qui progressait déjà en son sein. La minoration de l'anglais prend alors fin, par le refoulement de la langue H (le français) et la promotion de la langue L (l'anglais). Mais après la longue domination du français, c'est *un anglais tout à fait autre* (Taillé 1995 : 20) qui reconquiert la société anglaise, avec un lexique profondément romanisé.

Bien entendu, il n'y a guère de doute que le conflit linguistique, si on l'admet, ne revêtait pas les mêmes formes, ni la même intensité qu'un conflit contemporain : il n'empruntait pas les mêmes canaux (école, média, service militaire, etc.), ni ne s'alimentait aux mêmes tendances sociétales (exode rural et industrialisation). D'où un conflit qui n'a pas affecté la société anglaise avec suffisamment de profondeur pour provoquer un changement de langue. Le « retroussement » du conflit linguistique y était chose aisée dès lors que le français avait perdu sa légitimité. Retournement bien plus difficile aujourd'hui parce que supposant un déploiement de moyens (enseignement, etc.) autrement plus conséquents.

Conclusion

Les conclusions que je vous livre ici s'opposent donc aux deux grands modèles de la diglossie. Elles ne sont pourtant pas d'une grande originalité : elles sont contenues en germe dès l'article de Ferguson. Mais elles reposent essentiellement sur un choix méthodologique peu courant : celui de distinguer diglossie et conflit linguistique. Chose que tous les terrains ne permettent peut-être pas, mais qui est nécessaire à la compréhension de la situation bretonne, comme le montre cette dernière retouche au schéma de Le Dû et Le Berre :

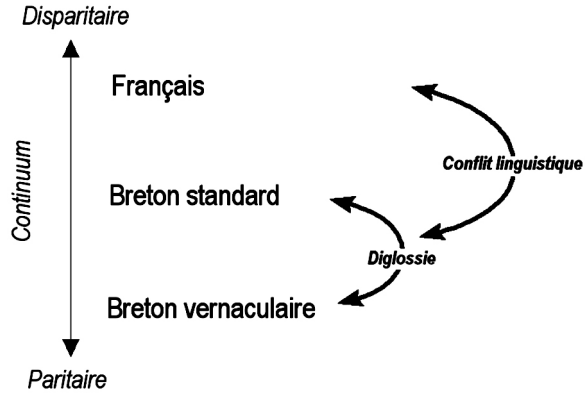

Ne pas opérer cette distinction conduit soit à voir du conflit partout (Boyer 1997 : 9), soit à n'en voir nulle part (Lüdi & Py 2003 : 13-14), et donc à expliquer le cas alternatif par l'exception (ou par la manipulation : Le Dû & Le Berre 1990). Or

6. « Dans la mesure où il leur faut communiquer avec la grande majorité de la population anglaise, les francophones doivent soit apprendre l'anglais très jeune, soit recourir à un interprète ; mais pour avoir accès au monde contrôlé par l'élite, les Anglais se doivent d'apprendre à parler […] français. » (trad. E. Le Pipec)

tout devient beaucoup plus simple dès lors que l'on réserve (avec Ferguson) le terme « diglossie » à la relation complémentaire entre deux variantes *d'une même langue*, relation qui peut connaître des tensions, mais sans commune mesure avec le conflit linguistique. Ce dernier représentant au contraire le contact entre *deux langues différentes*. Lequel phénomène n'est ni fortuit, ni innocent, mais n'est pas non plus une fatalité : les quelques exemples examinés brièvement semblent montrer que la domination linguistique peut être stabilisée, voire contrée, à condition que le groupe pratiquant la langue L dispose des ressources pour défendre la légitimité de sa langue.

Références

ARACIL Lluís Vicent, 1982, *Papers de sociolingüística,* Barcelone, Edicions de la Magrana.

BARBAUD Philippe, 1997, « La diglossie québécoise », *Plurial*, 7.

BARRÉ Ronan, 2007, *Les Langues celtiques, entre survivance populaire et renouveau élitiste ?,* Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

BENIAMINO Michel, 1997, « Diglossie », dans Marie-Louise Moreau (éd.) *Sociolinguistique, les concepts de base,* Sprimont, Mardaga.

BOUFFARTIGUE Paul (éd.), 2004, *Le Retour des classes sociales : inégalités, dominations, conflits,* Paris, La Dispute.

BOUGH Albert and CABLE Thomas, [1951] 2002, *A History of the English Language*, London, Routeledge.

BOYER Henri (éd.), 1996, *Sociolinguistique, territoire et objet,* Lausanne, Delachaux-Niestlé.

BOYER Henri (éd.), 1997, *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » de langues ?* Paris, L'Harmattan.

BOYER Henri, 2001, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod.

BRAUDEL Fernand, [1963] 1993, *Grammaire des civilisations,* Paris, Champs-Flammarion.

BROUDIC Fañch, 1995, *La Pratique du breton de l'Ancien Régime à nos jours,* Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

BURNLEY David, 1992, "Lexis and semantics", in BLAKE Norman (ed.), *The Cambridge History of the English Language*, Cambridge, Cambridge University Press.

CICHON Pierre, 1997, « "Contact" vs "conflit" », dans Henri Boyer (éd.), *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » de langues ?,* Paris, L'Harmattan.

DUBOIS Jean *et alii*, 2007, *Grand dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.

FERGUSON Charles, 1959, "Diglossia", *Word*, 15-2.

FISHMAN Joshua, 1967, "Bilingualism with and without Diglossia ; Diglossia with and without Bilingualism", *Journal of Social Issues*, 23-2.

GARDY Philippe et LAFONT Robert, 1981, « La diglossie comme conflit : l'exemple occitan », *Langages*, 61.

HUDSON Alan, 2002, "Outline of a Theory of Diglossia", *International Journal of the Sociology of Language*, 157.

JARDEL Jean-Pierre, 1982, « Le concept de "diglossie" de Psichari à Ferguson », *Lengas*, 11.

LASS Roger, 1987, *The Shape of English,* London, Dent & Sons.

LE DÛ Jean, 1985, « Dialectologie et géographie linguistique de la Basse-Bretagne », *Bretagne linguistique*, 1.

LE DÛ Jean, 1996, « La situation sociolinguistique de la Basse Bretagne », *Cahiers de sociolinguistique*, 1.

LE DÛ Jean et LE BERRE Yves, 1990, « Le contact de langues en Bretagne, un pseudo-conflit », Bruxelles, Association belge de linguistique appliquée papers, 14.

LE DÛ Jean et LE BERRE Yves, 1996, « Parité et disparité : sphère publique et sphère privée de la parole », *Bretagne linguistique*, 10.

LE PIPEC Erwan, 2000, *Le Breton de Malguénac*, Ploemeur, Hor Yezh.

LE PIPEC Erwan, 2008, « Étude pluridimensionnelle d'un parler : description, émergence et aspects sociolinguistiques du breton de Malguénac », thèse de l'Université de Haute Bretagne - Rennes 2.

LÜDI Georges et PY Bernard, 2003, *Être bilingue* (3e éd.), Berne, Peter Lang.

MACKEY William Francis, 1997, « Les dimensions du bilinguisme canadien », *Plurial*, 7.

MARTINET André, 1960, *Eléments de linguistique générale,* Paris, Armand Colin.

NEVEU Franck, 2004, *Dictionnaire des sciences du langage,* Paris, Armand Colin.

NINYOLES Rafael Lluís, 1969, *Conflicte lingüisitic valencià, substitució lingüística i ideologies diglossiques,* Valence, Eliseu Climent.

SAUZET Patrick, 1989, « La diglossie : conflit ou tabou ? », *Bretagne linguistique*, 5.

SCHLAPFER Robert (éd.), 1985, *La Suisse aux quatre langues,* Genève, Zoé.

SHORT Ian, 2009, « L'anglo-normand au siècle de Chaucer », dans Claire Kappler *et alii* (éds), *Le Plurilinguisme au Moyen-Âge*, Paris, L'Harmattan.

TAILLÉ Michel, 1995, *Histoire de la langue anglaise*, Paris, Armand Colin.

26

L'aménagement linguistique entre globalisation fragmentée et autonomisation universaliste en Mésoamérique

Jean Léo Léonard
IUF et UMR 7018 Paris 3 - CNRS

1. Objets et objectifs

Je propose d'apporter quelques éléments de réflexion critique sur une activité de terrain en cours depuis dix ans pour l'aménagement linguistique des langues mésoaméricaines, dans une logique de réflexivité (Corcuff 2007). Je remettrai en cause la conception courante de l'éducation bilingue et interculturelle (EBI) en Mésoamérique (particulièrement au Mexique et au Guatemala) de deux points de vue : celui de l'anthropologie politique entendue comme *géopolitique* (Dehouve 2003), puis, en me référant à la systémique de Wallerstein (2006), héritée des travaux de Fernand Braudel sur l'organisation des systèmes-mondes.

Depuis le premier point de vue, je proposerai de revisiter les catégories endogènes, comme les notions de « communauté indigène » et de « communauté linguistique ». Du second point de vue, celui du paradigme Braudel-Wallerstein, je proposerai une critique des systèmes d'aliénation centre-périphérie, en revisitant des macro-concepts tels que *Mésoamérique* (v. López Aguilar 2009) – aujourd'hui explicitement repris par les administrateurs de Plan Puebla-Panamá (PPP), qui suit la logique d'échange inégal entre centre (USA) et périphérie (Middle America). Cette région du monde est actuellement l'objet d'un aménagement linguistique, dans une tension dialectique entre *globalisation fragmentée* et *autonomisation universaliste*, qui est d'autant plus un enjeu pour les tenants conservateurs du système-monde et de ses asymétries, que cet aménagement linguistique multiculturaliste représente un vecteur d'émancipation et de subversion potentiel. La *globalisation fragmentée* se traduit par le désengagement des États-nations, le démantèlement des systèmes de propriété communautaire (*ejidos*) et de solidarité locaux pour laisser place à des concessions et des espaces de délocalisations, où peut se concentrer l'externalisation des coûts (Wallerstein 2006 : 121-132). L'*autonomisation universaliste* se manifeste comme le réinvestissement par la société civile d'espaces socioculturels en friche, notamment les infrastructures éducatives, après l'échec de plus d'un demi-siècle de politique indigéniste. Ces espaces seront-ils laissés tels quels, ou seront-ils remis en culture avec les vieux outils indigénistes après lustrage superficiel, ou bien bonifiés selon une logique éducative alternative, résolument dialectique, critique, transitive et multidimensionnelle, dans un cadre autonomiste encore à négocier ? La transition du différentialisme à l'universalisme sera-t-elle possible, ou reste-t-elle inaccessible, faute de conscience des enjeux et de la clôture du discours et de la pensée ?

2. Critique de construits à diverses échelles

2.1 Un construit macroscopique : la Mésoamérique

La complexité des situations sociolinguistiques que doit prendre en compte l'EBI en Mésoamérique relève plus d'un aménagement linguistique opérant par des relais entre la société civile et les instances officielles que d'une planification linguistique de par en haut, comme c'était le cas avec la politique indigéniste passée. Actuelle-

ment, c'est dans une telle logique d'articulation entre les initiatives de la base et les décisions des instances « de par en haut » que l'EBI prend de multiples formes, davantage viables que par le passé lorsque dominait la doctrine indigéniste de l'incorporation (v. Marshall 2008). La Mésoamérique est-elle seulement cette partie de l'Amérique centrale qui correspond à d'anciens foyers de civilisation, centrés sur la polyculture maïs – haricot - courge, les cités-États monumentales, une aire de convergence structurale (*Sprachbund*), l'iconographie olmèque, l'écriture glyphique et une périodisation des empires et des systèmes de domination, du préclassique au postclassique ? N'est-elle pas aussi dans nos « temps modernes », pour les uns une aire de desserte à exploiter de manière unilatérale, pour les autres une zone de résistance de la société civile, dans une logique à la fois locale et globale, différencialiste et universaliste ? L'aménagement linguistique se trouve actuellement dans cette région du monde à un tournant quant à la définition des rôles des cadres (les institutions) et des acteurs (les locuteurs plurilingues). La question de l'EBI cristallise cette crise entre projets de société et plans d'expansion des économies centrales et dominantes, dans la mesure où les communautés socioculturelles indigènes et leurs organisations constituent à la fois une ressource, en tant que main d'œuvre exploitable localement ou à travers les flux migratoires, et un facteur de résistance, en tant que groupes politiquement actifs, critiques et organisés – bien que traversés par des failles et des lignes de division.

La notion de « Mésoamérique » en tant que notion géoculturelle demande d'emblée une analyse critique, dans une logique dialectique du « pour » et du « contre ». On mentionnera, dans les éléments positifs qui définissent ce construit, les notions de continuum et de complexe culturel ou civilisationnel unitaire, manifesté par le *Sprachbund mésoaméricain* (Campbell *et alii* 1986), la continuité préhispanique des peuples originaires et de leur résistance culturelle à la Conquête, à la colonisation et au néocolonialisme, que résume la formule « *cinq cents ans de résistance* ». On rappellera que, du point de vue de l'histoire des idées, le terme a été initialement créé par le philosophe Paul Kirchhoff, qui appartient au *paradigme des intellectuels « progressistes »* valorisant ou réhabilitant les peuples originaires de cette région du monde, comme le furent également des figures comme le linguiste Morris Swadesh, ou le romancier B. Traven. Mais on peut tout aussi bien adhérer à la critique de ce concept par López Aguilar Fernando (2009), qui y voit un construit néopositiviste basé sur une liste de traits partagés – dans une logique d'énumération – dans un bassin géographique.

Il dénoncé également le caractère archéocentré, aligné sur la notion de Mésopotamie et de tous ces antiques centres ou foyers de civilisation ou foyers civilisateurs, qui associent des aires archéologiques avec la « révolution » urbaine dans le mouvement linéaire de la « révolution néolithique », dans une perspective néoévolutionniste childéenne. On peut aussi déplorer la « récupération » indigéniste du concept, que manifeste la contradiction entre la monumentalisation de l'héritage mésoaméricain et la marginalisation des populations autochtones contemporaines. On peut voir dans le PPP un indice du caractère exogène de ce concept, face aux populations fondatrices et héritières de la culture mésoaméricaine, tient dans la facilité avec laquelle il peut être instrumentalisé au service d'intérêts extérieurs, et d'une intensification des asymétries socioéconomiques et politiques dans le système-monde du XXI^e siècle. Ainsi, on passe insensiblement de la Mésoamérique académique au PPP [1] des agroindustriels, des constructeurs d'axes routiers transcontinentaux facili-

1. V. le site *www.proyectomesoamerica.org/main-pages/concepto.htm*, vitrine en ligne du PPP, qui fait constamment référence à la notion de Mésoamérique, qu'il s'agit de « connecter » à grande échelle – celle de la mondialisation –, et qui expose la doctrine officielle de ce « plan de développement » à macro-échelle.

tant l'extraction des matières premières de la périphérie (Amérique centrale) et leur acheminement dans les centres industriels du centre (USA et Canada) et des acteurs de la géofinance planétaire, dont la crise de 2007 a montré le degré d'aveuglement face aux contraintes d'équilibre économique mondial, et les contradictions.

2.2 Construits microcosmiques : communautés

Si l'on ne considère que la face positive du construit « Mésoamérique », on travaillera en tant que sociolinguiste comme conseiller au « développement » des *« communautés indigènes »*, à la documentation et à la revitalisation des « Langues en danger » ; on œuvrera en faveur du multiculturalisme et du pluralisme, en croyant sincèrement que l'EBI telle qu'elle est actuellement conçue participe de cette logique, dans le meilleur des mondes – même si l'on ne pourra décemment s'empêcher de reconnaître que ce monde continue d'engendrer et de creuser les inégalités entre nations et entre secteurs de la population. Si l'on tient compte de la face négative, on verra que la Mésoamérique est conçue comme une *Aire de desserte* et une zone d'externalisation des coûts des foyers dominants de la mondialisation (USA, Europe) dans le cadre de systèmes d'échange inégal. On verra que les « communautés indigènes » sont des *complexes géopolitiques périphérisés*, dont les populations vivent des formes parfois extrêmes de marginalisation, d'acculturation et de sujétion, sous un régime de ségrégation, dans le cadre d'États-nations régulés moins par le consentement que par la manipulation du vote (selon les termes de *process of consent* et *process of manipulation*, in Marcuse 1964).

Une critique des construits géoculturels mésoaméricains, ou indigénistes, dans l'optique géopolitique des mouvements de résistance indigènes à la sujétion à la dépossession dans le cadre d'une *modernité réflexive* (Le Bot 2009 : 9-21) passe nécessairement par une critique de la notion de « communauté indigène ». Danièle Dehouve propose un état des lieux sur cette question (Dehouve 2003), et une résolution par l'approche *géopolitique* en anthropologie politique de cette région du monde. En effet, on ne pourra guère coopérer avec les communautés linguistiques autochtones d'Amérique si l'on se contente d'idées reçues, sans problématiser la notion de « communauté indigène » dans leur contexte géopolitique [2]. Les théories classiques de la « communauté indienne » se caractérisent également par leur caractère énumératif, Sol Tax définissant dans les années trente la municipalité (*municipio*) comme l'unité fondamentale – « une division et une unité culturelle homogène et consciente de son identité ». À cette démarche territorialiste, positiviste, s'est ajoutée une approche davantage interactiviste dans le cadre du behaviorisme, propriétés attribuées à la « communauté indigène » : un esprit de corps, produit des interactions en face à face (v. Collier 1975 pour une illustration de ce paradigme). Cette logique du microcosme défini par la densité des interactions de proximité est illustrée également par la notion de *little community* (Redfield) et des propriétés fondant sa *distinctiveness* : petite taille, homogénéité, stabilité, autosuffisance, territorialité et terres communales. Enfin, pour Eric Wolf, la communauté mésoaméricaine comme *closed-corporate* (fermée et corporative) – mais il reconnaît l'instabilité qu'impliquent les *scissions chroniques*. Toutes ces définitions ont en commun de se fonder sur l'énumération de traits, ou le cumul d'interactions et de contacts, comme c'était le cas pour le construit *Mésoamérique*. Or, en science, énumérer n'est pas problématiser. Au contraire, la simple énumération de traits écrase ou dilue la démarche dialectique, en neutralisant la pensée critique dans une fuite en avant.

2. Je reprends dans ce paragraphe le survol historique proposé par Danièle Dehouve (Dehouve 2003 : 14).

Un autre angle d'approche consiste à donner une préséance à la connexité des variables, à composer avec la complexité et la multiplexité des facteurs, à accepter les conditions d'instabilité de la structure, plutôt que de rechercher une structure qui soit une totalité hiérarchisée, autorégulée et circulaire. On trouve dans la monographie *Corvée des saints et luttes de marchands* (Dehouve 1974) des pistes dans cette direction. Les propositions alternatives consistent donc à mettre en valeur la multiplexité dynamique, les facteurs d'instabilité et les mouvements de scission, les *tensions* et les *inégalités internes*, plutôt que de continuer à envisager la communauté indigène comme un petit monde dense, relativement harmonieux, mais irrémédiablement marginalisé par l'histoire, malgré les initiatives de leaders. Danièle Dehouve propose de réhabiliter le paradigme de la *géopolitique*, à échelle micro, méso et macroterritoriale. Cette démarche passe par un éclatement de l'unité territoriale, à travers les « unités sociales coutumières ». Elle suggère le point de vue de l'appropriation endogène :

> Une autre méthode [que celle de l'analyse en termes de groupe d'identité] consiste à prendre comme point de départ la législation nationale et à observer la façon dont les habitants l'utilisent et se l'approprient. […] Quelles sont les dynamiques locales mises en œuvre pour répondre aux catégories légales offertes par l'État national ? (Dehouve 2003 : 25)

Cet aplatissement de la complexité apparaît même dans des travaux récents qui ont pourtant placé la réflexivité au centre de l'approche, comme la monographie de Peter Hervik (2003) sur les frontières internes et externes de l'identité maya au Yucatan : l'auteur distingue les *outsiders* (universitaires, touristes, coopérants, ONG et coopérants bénévoles d'ONG ou free lance), les *brokers* (intermédiaires : « érudits locaux », instituteurs, associatifs) ou *intermédiaires* ou *courtiers* et la *base* – la masse des profanes et simples usagers de la langue et de la culture maya. On assiste là à la mise en place d'une sorte de bicamérisme ou bipartisme dans la tâche de représenter la population locale : le parti des étrangers contre, ou associé au parti des courtiers ou des agents locaux de développement. La critique du point de vue des *outsiders*, qui participe à la construction de clichés et de mythes est bienvenue, mais reste somme toute triviale.

Paradoxalement, cette grille d'analyse à trois étages ignore les catégories organisatives des communautés (v. Dehouve 1974 : 309-313). Par ex., le terme de *broker* est éminemment réducteur. Selon une terminologie endogène, comme celle des Nahuas du Guerrero, il conviendrait de mettre en regard ces catégories avec celles de l'organisation complexe du *tequio* (système de charges). Cependant, la critique des catégories reçues de l'anthropologie culturelle par Peter Hervik reste pertinente, même si elle reste insuffisante. Il y a par ailleurs risque, en acceptant de framenter la communauté et ses groupes de statut et de pouvoir, de retomber dans l'aporie de l'insulation microcommunautaire, alors que la communauté indigène reste un secteur de la société civile – concept bien plus englobant et réticulé. La modularisation en sphères selon une logique davantage universaliste, filtrant les conditions spécifiques de différentialisme anthropologique en contexte mésoaméricain, reste alors une solution.

À ce niveau de catégorisation, le *modèle sphérotopique* de Peter Sloterdijk (2005) s'applique de manière heuristique à une reformulation des composantes des sociétés indigènes dans un cadre davantage universaliste. Ce modèle propose une gamme de *topoi* d'insulation humaine, ou espaces de construction du fait communautaire. Chacun de ces *topoi* (*chirotope, phonotope, utérotope, thermotope, érotope, aléthotope*, etc.) correspond à des communautés potentielles dans les sociétés

humaines. Les communautés indigènes du Mexique sont suffisamment denses et complexes pour présenter toute la gamme de ces modalités, énumérées ci-dessous :

1. Le *chirotope* : communautés de manufacture, de travail manuel
2. Le *phonotope* : communautés psychoacoustiques et de forme sonore (bruits environnementaux, langue, interactions verbales oralisées)
3. L'*utérotope* : communautés d'affect et de protection
4. Le *thermotope* : communautés de privilèges ou de gâteries (chaleur des foyers d'élection)
5. L'*érotope* : communautés de désir et de jalousies
6. L'*ergotope* : communautés d'effort et de stress (anxiotope)
7. L'*aléthotope* : communautés de savoirs, d'archives
8. Le *thanatotope* : communautés des ancêtres
9. Le *nomotope* : communautés de préceptes, de normes, de rituels et de règles

Une approche aussi multidimensionnelle de la notion de communauté nous mène bien au-delà de la simple « communauté de pratique » de la sociolinguistique des réseaux postlabovienne ou de la « troisième vague » du covariationisme en sociolinguistique (v. Eckert 2000 pour une illustration de ce paradigme), qui s'avère un concept trop centré sur des routines communicationnelles observables dans des contextes urbains du « premier monde » – à l'origine, en anthropologie cognitive, avec de nets objectifs posttayloriens d'optimisation de la coopérativité au travail. Mais énumérer n'est pas problématiser, comme je le disais plus haut. L'apport d'une spécification de la communauté en *topoi* tire sa force de la géométrie variable des associations : en modifiant la combinatoire de ces différentes modalités d'association de lieux d'insulation, on formule des hypothèses fortes sur chaque communauté linguistique observable. Ainsi, la communauté indigène mésoaméricaine dans la version classique combinait les traits chirotopiques (ex. les spécialisations artisanales comme la fabrication de paniers, décrites par Dehouve 1974), phonotopiques (dont on étudiait les degrés de diversification des systèmes phonologiques, dans une perspective classificatoire), utérotopiques (les lieux de repli et de compensation à la sujétion), thanatopiques (référence aux ancêtres) et nomotopiques, tandis que les facteurs thermotopiques (associations et luttes de privilèges), érotopiques (dissensions et jalousies de statut et de revenus), ergotopiques (coopération mais aussi anxiotopie) et aléthotopiques (divisions, répartitions et niches des savoirs) retenaient moins l'attention ou étaient moins problématisés comme facteurs structurants ou destructurants.

3. L'EBI, un prisme des tensions de l'aménagement linguistique sur trois polarités

Une fois ce cadre d'analyse critique établi, je vais revisiter les prémisses, les objectifs et les perspectives de l'EBI, comme prisme des défis que le *conflit linguistique* mésoaméricain pose à la sociolinguistique, dans une perspective épistémologique et éthique. En effet, l'école a été un avant-poste de l'indigénisme et de l'assimilation dans les communautés indigènes à partir des années 1930, du système cardeniste (Lázaro Cárdenas, président de 1934 à 1940). Le « caciquisme » des maîtres d'école « indigénistes » a opéré entre acculturation, déclassement et activisme. L'EBI est présenté depuis les années 1990 comme une « réforme » et un nouveau paradigme, en rupture avec l'assimilationnisme indigéniste, dans le cadre d'une politique multiculturaliste, dont le néolibéralisme s'accommode comme toile de fond et comme

compromis avec les organisations sociales de la société civile. Cependant, dans la mesure où cette option thérapeutique – dans le sens où l'entend Herbert Marcuse – trouve un écho en profondeur dans la société indigène, l'EBI constitue un prisme des rapports de force et des stratégies « de par en bas » pour contrecarrer la sujétion et la dépossession. La réappropriation de l'outil thérapeutique et des infratsructures gouvernementales par les réseaux de la société civile travaillant à des fins émancipatrices – maîtres d'écoles rurales, éducateurs, universitaires, formateurs en écoles normales bilingues et interculturelles, etc. – apparaît comme une option encore possible (Marshall 2008).

Je résumerai la tension à partir de trois polarités, se référant respectivement aux contenus éducatifs et aux cadres de références socioculturels et politiques, à la forme des contenus et à l'implication des protagonistes (maîtres d'écoles bilingues, parents d'élèves et élèves) : endogène / exogène, littéralité / convertibilité, participation / émancipation. La tension a lieu d'abord sur la polarité endogène / exogène, selon que les contenus sont susceptibles d'être produits et évalués de l'intérieur des cultures autochtones, ou de l'extérieur et de manière verticale. À ce titre, la difficulté la plus massive réside certes dans le dépassement dialectique de l'uniformisation des formes et des contenus scolaires, mais aussi dans le dépassement du *cosmovisionisme*, en tant que continuation de la folklorisation par d'autres moyens. Une deuxième tension dialectique réside dans la polarité littéralité / convertibilité des savoirs et des compétences. Les objectifs de l'indigénisme se bornaient à former une élite nationale, ou à reproduire un sous-prolétariat, en traduisant au besoin dans les langues « indigènes » des savoirs selon un modèle vertical jusque dans les processus de traduction. On continue de traduitre constamment de l'espagnol aux langues indigènes, rarement dans l'autre sens. Il manque une articulation du travail de traduction dans une logique de convertibilité, de conversion et de dépassement des contenus. Les savoirs et savoir-faire ne sont pas conçus dans une logique de convertibilité et d'adaptativité aux enjeux locaux et globaux. Les formalismes endogènes restent sous-exploités, ou ignorés et marginalisés face aux formalismes mal traduits du programme scolaire national. Une troisième polarité concerne la participation / émancipation. À ce titre, la réticularité et la mise en réseau des communautés de praticiens de l'éducation autochone (le *didactotope*, composante de l'*aléthotope*), la réhabilitation du statut des langues et l'élaboration de leur corpus sont des enjeux de taille pour résorber la démobilisation et le déclassement des maîtres et la honte de soi, phénomènes entretenus par la politique indigéniste et par la pesanteur diglossique.

Conclusion

J'ai proposé dans les limites de cette communication une critique des concepts englobants (« Mésoamérique », « communauté », « EBI »), une critique de la *réflexivité* selon Hervik, dans la mesure où une simple tripartition ou une analyse à trois paliers n'est pas suffisamment transitive vis-à-vis des *sujets* et des *acteurs sociaux* réels, *géopolitiques*. J'ai suggéré une critique de l'EBI en tant que *vision opératoire* et *thérapeutique* (Marcuse 1964), si l'EBI devait se contenter de ne pas remettre en question les relations de pouvoir, les permanences et les mutations, en restant en retrait des résistances antisystémiques (Wallerstein 2006). La sociolinguistique du XX^{e} siècle a commencé par des enquêtes sur les variétés dialectales en danger ou marginalisées pour finir par devenir une science sociale engagée, sur le terrain des variations et des liens dans les ghettos. Elle pourrait bien perdre aujourd'hui ce qu'elle a gagné sur le plan éthique par son engagement aux côtés des sujets marginalisés, pour ne garder qu'une fonction de thérapeutique auxiliaire pour le traitement

du lien social et éducatif. Si elle ne veut pas perdre son pouvoir de subversion, elle se doit de continuer à être une *sociolinguistique critique*, *transitive* face à des objets et des sujets négligés. La sociolinguistique peut devenir un angle d'approche de la *société multidimensionnelle*, au lieu d'être *un champ d'observation du caractère unidimensionnel* (Marcuse 1964) de la gestion politique et technique des langues du monde, qu'elles soient en danger ou au contraire dominantes. L'exemple mésoaméricain de l'EBI est un de ces terrains relativement nouveaux, puisque trop longtemps laissé dans les mains de gouvernements national-populistes (Le Bot 2009) – la tradition indigéniste – ou de groupes prosélytes et évangéliques (SIL), en flagrante contradiction avec l'engagement de la science envers la justice de l'ordre du monde. Peter Sloterdijk confronte les philosophes à l'éthique lorsqu'il évoque la tension entre :

> la situation globale de la philosophie européenne des Temps modernes, qui a passé sous silence presque partout et avec obstination l'événement central de son temps, le rapt du monde par les forces mercantiles et impériales [et le fait que] les philosophies morales récentes ne s'intéressent plus aux découvertes et aux actes qui portent le sombre éclat de l'unilatéralité, mais à la réciprocité, à la responsabilité, à la loyauté, à la suppression des effets secondaires et à la compatibilité avec des sensibilités locales. (Sloterdijk 2006 : 101)

Nous pouvons nous poser également cette question, nous autres sociolinguistes qui avons longtemps contemplé de loin, tout en cultivant nos jardins du « premier monde », les processus de marginalisation et d'assimilation des populations parlant ce que soudain il convient d'appeler « langues en danger ». Il n'est pas incongru de nous interroger sur la nature de notre propre réflexivité et de notre réelle vision et praxis de la réciprocité, de l'interactivité, de l'échange avec les communautés linguistiques centrales ou périphériques, face à une telle mise en abyme par les faits des relations de pouvoir qui traversent les pratiques langagières dans le système-monde géoéconomique et géostratégique actuel.

Références

CAMPBELL Lyle, KAUFMAN Terrence and SMITH-STARK Thomas, 1986, "Mesoamerica as a linguistic area", *Language* 62, p. 530-570.

COLLIER George, 1975, *Fields of the Tzotzil. The Ecological Bases of Tradition in Highland Chiapas*, rééd. 1990, *Planos de interacción del mundo tzotzil*, México, INI.

CORCUFF Philippe, 2007, *Les Nouvelles Sociologies*, Paris, Armand Colin.

DEHOUVE Danièle, 1974, *Corvée des saints et luttes de marchands*, Paris, Klincksieck.

DEHOUVE Danièle, 2003, *La Géopolitique des indiens du Mexique. Du local au global*, Paris, CNRS.

ECKERT Penny, 2000, *Linguistic Variation as Social Practice*, Oxford, Blackwell.

HERVIK Peter, 2003, *Mayan People Within and Beyond Boundaries. Social categories and Lived Identities in Yucatán,* Londres, Routledge.

LE BOT Yvon, 2009, *La Grande Révolte indienne*, Paris, Robert Laffont.

LÓPEZ AGUILAR Fernando, 2009, «En la mirada del arqueólogo, una Mesoamérica ciega (entre mesoamericanistas te veas)», *Dimensión Antropológica*, revista en linea.

MARCUSE Herbert, [1964] (1968), *L'Homme unidimensionnel*, Paris, Minuit.

MARSHALL Anna, 2008, *Fighting the System from Within: CMPIO and Education Reform*, Oaxaca (Mx), Grassroots Development and Social Change Program SIT (en ligne).

SLOTERDIJK Peter, [2003] 2005, *Écumes. Sphérologie plurielle. Sphères III*, Paris, Hachette (traduit de l'allemand par Olivier Mannoni).

SLOTERDIJK Peter, [2005] 2006, *Le Palais de cristal. À l'intérieur du capitalisme planétaire*, Paris, Hachette (traduit de l'allemand par Olivier Mannoni).

WALLERSTEIN Immanuel, [2004] 2006, *Comprendre le monde. Introduction à l'analyse des systèmes-monde*, Paris, La Découverte (traduit de l'anglais par Camille Horsey et François Gèze).

27

Enquêter sur les représentations sociales des langues : allier qualitatif et quantitatif à partir de petits échantillons

Bruno MAURER et Alain DOMERGUE
Université Paul-Valéry - Montpellier 3

La sociolinguistique s'intéresse depuis ses débuts à ce que l'on appelle les représentations, depuis les travaux fondateurs de W. Labov relatifs à l'insécurité linguistique de la petite bourgeoisie new yorkaise comme facteur de changement linguistique ou ses enquêtes sur les liens entre identité et variation linguistique à Martha's Vineyard. La preuve n'est plus à apporter de l'influence des représentations sur les pratiques linguistiques, ni de l'importance de la prise en compte des représentations lors de la prise de décision en matière de politique linguistique ou de politique éducative.

Pourtant, méthodologiquement, l'étude des représentations apparaît à nos yeux comme un parent pauvre. Je ne ferai pas ici la critique par le détail des insuffisances de la majorité des études dans ce domaine, mais je me contenterai de regretter l'absence d'un outil fiable de comparaison qui permette, en Francophonie, de comparer des situations du point de vue des représentations des langues en contact, un peu du type de ceux qui ont été développé par R. Chaudenson pour ce qui est du status et du corpus. En matière de comparaisons de situations de francophonie nous sommes, pour prendre une métaphore géométrique, dans une réalité à deux dimensions ; l'objet de la méthodologie de recherche que je suis en train, avec Alain Domergue, de mettre en place, vise à atteindre une géométrie dans l'espace, une troisième dimension. Comment comparer, dans un pays donné et pour un même groupe d'individus, la représentation d'une langue.

La difficulté de notre présentation consiste en un temps relativement bref à vous exposer à la fois les résultats pratiques de notre recherche – de manière à vous convaincre de son intérêt concret – et à résumer des arrière-plans théoriques complexes – de manière à vous en exposer les fondements… Ce va-et-vient entre théorie et pratique passera par plusieurs étapes : d'abord une explicitation de notre posture de recherche : qu'entend-on au juste par représentations et quel type de représentation, dans l'ensemble du champ, va être au cœur de notre étude ? Puis nous expliciterons sur quelle théorie de la représentation sociale nous nous fondons et, en conséquence, quelle méthodologie nous mettons en place. Puis, pour entrer dans le concret, seront présentés quelques résultats tangibles, obtenus à Madagascar et relatifs aux images comparées du français et du malgache chez de jeunes lycéens. Nous terminerons l'exposé par un rapide aperçu du questionnaire ayant conduit à ces résultats et par les perspectives qu'ouvre, à notre sens, ce nouvel angle d'étude.

1. Quelle posture de recherche ?

1.1 Choix d'un type d'objet

S'intéresser aux représentations des langues, c'est faire un choix parmi plusieurs objets possibles, certes voisins mais différents, que l'on englobe sous le terme général de « représentations », et à propos desquels nous proposons tout d'abord d'opérer

des clarifications. Un examen de la littérature sur la question montre que ce que l'on regroupe sous ce vocable très général recouvre des réalités assez différentes. Sont ainsi recueillies et analysées par les chercheurs :

- Des représentations relatives au répertoire linguistique des locuteurs et permettant d'apprécier le degré de plurilinguisme déclaré des enquêtés et, partant, celui d'une société (« Quelles langues parlez-vous ? »). En ce qui concerne la francophonie, on peut estimer de la sorte combien d'enquêtés déclarent pratiquer la langue française, sans toutefois préjuger de leur compétence réelle.
- Des représentations portant sur les situations d'usage social des langues dans la vie courante, avec des informations sur la grégarité de certaines langues - utilisation presque exclusivement familiale, ou leur véhicularité - utilisation dans les lieux publics, avec des personnes de langue 1 différente. On peut, à travers les représentations des sujets enquêtés, chercher à cerner par exemple quelles les langues sont dites les plus écoutées dans les médias, lesquelles sont vues comme ayant une place dans les écrits des témoins.
- Des représentations concernant de manière spécifique les modes d'acquisition des langues, les stimulants de leur apprentissage et de leur utilisation, les compétences à l'oral et à l'écrit, les habitudes de lecture et d'écriture.
- Enfin, des représentations relatives aux systèmes de valeur que les enquêtés construisent, en situation de plurilinguisme, pour les différentes langues employées par eux et autour d'eux. Comment perçoivent-ils ces langues ? Opèrent-ils des hiérarchisations entre elles ? Sont-elles vues de manière positive ou négative ? à quels univers de référence sont-elles associées (religion, travail, modernité, tradition, avenir, science, etc.) ?

Prenez donc les études sociolinguistiques s'intéressant aux « représentations » et vous trouverez des éléments d'enquête opérant sur l'un ou l'autre de ces niveaux, souvent sur plusieurs à la fois. Mais parmi ces quatre types de « représentations », les trois premières sont ce que l'on pourrait appeler des « représentations de pratiques », traduisant la manière dont les enquêtés voient les usages linguistiques dans une société plurilingue. Le dernier ensemble nous permet d'atteindre un système de valeurs, qui a sans doute une plus forte valeur heuristique en ce sens qu'il peut permettre d'expliquer, c'est notre hypothèse, les choix faits par les sujets en matière de pratiques linguistiques. C'est à ce niveau-là, de l'étude des systèmes de valeur construits par les sujets, que se situe notre effort en matière d'étude des représentations.

1.2 Changement de perspective par rapport aux études les plus courantes

L'objectif étant donc clairement défini comme « comparer des situations de contacts de langues du point de vue des systèmes de valeurs associés », il importe de construire un protocole de recherche adapté.

Les analyses de discours sont intéressantes, travaillant dans le qualitatif, mais elles présentent quelques inconvénients en ce qui regarde notre préoccupation :

- lourdeur de la procédure : temps de l'entrevue, technologie de l'enregistrement (de plus en plus nécessité de la vidéo pour l'analyse des marques non verbales), temps de la transcription, temps de l'analyse, nécessité de multiplier les entretiens ;
- importance de la part de l'interviewer dans la co-construction de la représentation, dont il faut tenir pleinement compte au moment de l'analyse des résultats ;
- difficulté d'interprétation des résultats : un ensemble d'entretiens réalisés ne permet qu'au prix de l'extrême habileté de l'analyste la (re)construction au final

des images cohérentes dans lesquelles entre pour une grande part la subjectivité du chercheur ; l'impression qui ressort de ces travaux est celle du chercheur qui butine dans les discours pour choisir d'extraire tel ou tel passage, décide de le mettre en perspective avec tel autre, etc. ;

– exploitation seulement qualitative : il faut s'interdire toute exploitation quantitative compte tenu de la taille des échantillons et des procédures de choix des témoins qui ne garantissent aucune représentativité statistique. Pourtant, nous autres sociolinguistes, passons rapidement de l'addition de cas particuliers à des enseignements généraux.

Les questionnaires, à question plus ou moins fermées, cherchent à contourner cette subjectivité et essaient de donner des vues plus globales des représentations à l'ouvre dans un groupe de sujets. Ils permettent en théorie des traitements statistiques. Toutefois, les questionnaires en sociolinguistique souffrent de quelques défauts importants qui nous conduiront à proposer un changement de perspective :

– Les résultats auxquels on a accès atomisent un système de valeurs construit autour d'une langue en une série de résultats partiels : n % d'un échantillon pensent que le français est langue d'avenir, o % qu'il est langue de travail, p % qu'il est une langue difficile à apprendre. Procédant de la sorte, on est dans l'incapacité de saisir les corrélations éventuelles entre ces différentes images : quels liens, quelles relations existent entre ces trois cognitions ? Y en a-t-il une qui soit, aux yeux des sujets, plus importante que les autres ? Il ne faut pas confondre pourcentage élevé de oui à une réponse et importance qualitative de cette cognition aux yeux du sujet, ne pas confondre fréquence et importance donc. On peut imaginer que 80 % des sujets d'un groupe pensent que le français dans leur pays est une langue de travail… et que dans le même temps cette dimension ne soit pas très importante à leurs yeux. Il ne faut pas confondre consensus des sujets autour d'une réponse et degré d'attachement à ce que représente cette réponse.
– La fiabilité des résultats : pour que des enseignements statistiques puissent être tirés pour l'ensemble d'un groupe donné, à partir d'un échantillon, des conditions de taille et représentativité des échantillons sont requises ; celles-ci ne sont que rarement réunies ; du coup les conclusions tirées sont peu fiables, d'autant que des tests de vérification statistiques sont rarement mis en œuvre.

Nous avons parlé de différentes cognitions composant la représentation ou, d'un point de vue plus métaphorique, d' « images » d'une langue, de systèmes de valeur associés à une langue, de hiérarchie entre les diverses cognitions ou images : pareil vocabulaire suppose le choix d'une théorie de référence qu'il est temps à présent d'expliciter.

2. Choix d'une théorie de référence et développement d'une méthode de mise en évidence : de la théorie du noyau central à la méthode d'analyse intégrée (MAI)

2.1 L'approche structurale dans l'étude des représentations sociales

La méthodologie d'enquête que nous proposons repose sur une évolution de la théorie du noyau central, élaborée en psychologie sociale, qui suppose que parmi les éléments composant une représentation sociale (les cognitions), tous ne jouent pas le même rôle, certains appartenant au noyau de la représentation sociale, d'autres à sa « périphérie ».

Cette distinction s'origine dans les premiers écrits de Moscovici sur la représentation de la psychanalyse, dès 1961, avec une différenciation qui s'opère entre cer-

tains éléments, en petit nombre, et l'ensemble des autres éléments de la représentation. Après Moscovici, la plupart des chercheurs se rangent à cette analyse tout en baptisant cette formation de diverses manières.

Abric (1976) prend appui sur cette hypothèse générale pour poser que toute représentation sociale est structurée et qu'elle est organisée autour d'un noyau central. Le noyau central est la partie la plus stable de la représentation. Il en détermine à la fois la signification et l'organisation. Les éléments placés sous la dépendance du noyau central sont dits « périphériques » par Flament (1994). Ils « assurent le fonctionnement quasi instantané de la représentation comme grille de décryptage d'une situation ». Ce sont eux également qui sont se modifient pour entraîner des changements de représentation sociale. La mise en évidence des répartitions noyau / périphérie a été opérée par l'usage de différentes techniques parmi lesquelles celles de réfutation (Moliner 1994).

Nous situant dans ce paradigme, nous proposons de mesurer l'importance relative qu'un groupe de sujet accorde à différentes cognitions, et de procéder à cette évaluation sous trois angles différents et complémentaires.

Nous mesurons d'abord la saillance de la cognition, à savoir le degré d'attachement / rejet que les sujets d'un groupe manifestent à son égard. Cette évaluation se fait de manière simple par un calcul de moyenne.

Puis nous évaluons la manière dont les cognitions sont, parmi les membres du groupe, l'objet d'un consensus.

Nous mesurons enfin, par un calcul de distance, la polarisation, considérant la proximité qu'entretient une cognition avec les éléments qu'elle rassemble, c'est-à-dire leur concentration plus ou moins dense autour d'elle.

Les résultats de ces trois traitements statistiques permettent de dire, parmi une série d'images composant la représentation sociales, lesquelles sont vraisemblablement centrales, réunissant trois qualités : les sujets y adhèrent de manière maximale, elles sont l'objet des consensus les plus forts, et elles sont entre elles proches, liées

2.2 Construction d'un questionnaire

2.2.1 Recueil des données

Dans un premier temps, on recueille le discours des sujets à propos d'un objet de représentation (la langue française par exemple, dans un groupe de lycéens de terminale, dans un pays dit francophone) dans le but d'accéder aux cognitions, lesquelles sont traduites par une expression verbale. Par emploi des techniques d'expression d'expression libre et d'entretiens non directifs, les sujets sont invités à s'exprimer sur ce qu'évoque pour eux la locution « la langue française ». Il leur est demandé de s'efforcer de fournir des formulations qui soient le plus concises possible. Les réponses sont soit notées par l'enquêteur, soit enregistrées puis transcrites ultérieurement.

2.2.2 Élaboration d'un questionnaire

La deuxième étape est celle de l'analyse des données recueillies dans la perspective de transformer la production discursive brute en propositions plus condensées que leur caractère plus ramassé rendrait opératoires parce que plus pratiques d'utilisation. Dans le souci de minorer les déperditions syntaxiques et sémantiques, à défaut de pouvoir les éviter totalement, les différents aspects et formes de la production langagière ont été préservés, y compris en maintenant certaines redondances.

Le questionnaire est présenté sous forme d'un tableau de 20 items, chacun étant une proposition relative à la langue étudiée. Au bout de chaque ligne, une case vide dans laquelle les témoins (entre 20 et 25, de manière à être sûr d'avoir au final

20 questionnaires non entachés d'erreurs et exploitables) sont invités, après avoir lu toutes les propositions, à inscrire une note.

Questionnaire pour l'étude de la langue française chez un groupe de lycéens de terminale à Antananarivo (Madagascar)

1. Une conjugaison et une grammaire difficiles
2. Une langue plus difficile que l'anglais
3. Il n'y a pas plus de la moitié des élèves du lycée qui la parle couramment
4. Une langue très parlée, on l'entend très souvent
5. On se sent intelligent quand on la parle
6. J'arrive mieux à dire ce que je veux en français
7. Une langue plus facile à parler qu'à écrire
8. Le peuple français
9. La colonisation
10. La couleur blanche de la peau
11. La littérature
12. Tous les genres de la littérature française
13. Questions pour un champion
14. Victor Hugo, Molière
15. Le français ça me fait penser aux athées
16. Le christianisme
17. La langue de l'administration
18. La langue de l'éducation
19. Bien la maîtriser permet d'avoir de bonnes relations et un bon travail
20. Ça fait très romantique

Questionnaire pour l'étude de la langue malgache chez un groupe de lycéens de terminale à Antananarivo (Madagascar)

1. La langue maternelle
2. Une langue qui évolue
3. Une langue difficile
4. En classe, il ne faut pas se tromper avec le prof
5. Des mots et des phrases très longs
6. On peut facilement se tromper en orthographe
7. Chaque tribu a sa façon de parler malgache
8. Une langue unique au monde
9. Une langue vraiment spéciale, merveilleuse
10. La langue du respect des traditions et des valeurs
11. La langue des contes et des grands poètes
12. La fierté
13. L'indépendance
14. Ce qui nous distingue des autres nations
15. Le drapeau malgache
16. Des traditions assez spéciales, comme le retournement des morts

17. Le sous-développement
18. Une langue qu'on ne parle qu'à Madagascar
19. Parler malgache c'est être modeste, c'est bien
20. Ça fait penser aux qualités d'hospitalité

2.2.3 Analyse de similitude

Le chercheur, après avoir laissé le temps nécessaire à la lecture et à la compréhension des 20 propositions, demande :

– de noter +2 les quatre propositions qui paraissent le mieux évoquer la langue étudiée ;
– puis de noter –2 les quatre propositions qui paraissent le moins bien évoquer la langue étudiée ;
– de noter +1 les quatre propositions qui paraissent assez bien évoquer la langue étudiée ;
– de noter –1 les quatre propositions qui paraissent assez mal évoquer la langue étudiée.

Restent 4 propositions qui n'ont été ni élues ni repoussées et pour lesquelles les témoins sont invités à mettre la note 0.

Nous nous situons donc dans le cadre de l'analyse de similitude dont l'intérêt a été mis en évidence par Flament (1986), mais opérons à partir des données recueillies des traitements originaux donnant lieu à des croisements inédits.

2.3 Traitement des données et graphe de la représentation sociale

À partir d'une seule note donnée pour chaque cognition, trois traitements statistiques sont donc opérés, qui mesurent le degré d'adhésion/rejet (saillance), la manière dont le groupe se comporte face aux items (consensus), la distance entre les différentes cognitions pour déterminer des zones de forte densité (polarisation).

Le traitement statistique est automatisé par l'emploi d'une feuille de calcul excel préformatée, qui sera disponible sur un site internet [1]. Concrètement, il suffira de noter, dans un tableau à double entrée les scores obtenus par les 20 items et pour les n sujets (20 également dans notre étude mais on peut avoir d'autres nombres) puis de lancer les calculs.

Apparaissent alors en quelques secondes, et dans des cadres prévus à cet effet :

– toutes les moyennes, qui classent les items sur l'axe de la saillance (de plus forte adhésion à plus fort rejet),
– tous les consensus, qui classent les items en fonction de la manière dont un maximum de sujets les traitent de manière similaire (et sont donc d'accord entre eux),
– toutes les distances entre les items, ce qui fait apparaître quels items sont les plus proches.

L'utilisation d'un logiciel de géométrie libre de droits, *Geogebra*, fournit une représentation graphique qui combine ces trois dimensions pour donner une première image de la manière dont la représentation sociale est composée. Un didacticiel construit par P.-A. Desrousseaux explique simplement comment se servir de ce logiciel, étape par étape, avec captures d'écran successives.

En deux ou trois heures au plus, on dispose de deux graphes de ce type :

1. Le travail de traitement mathématique a été optimisé et automatisé par Pierre-Antoine Desrousseaux, mathématicien. Les apports de ces traitements sur notre modélisation finale sont appréciables.

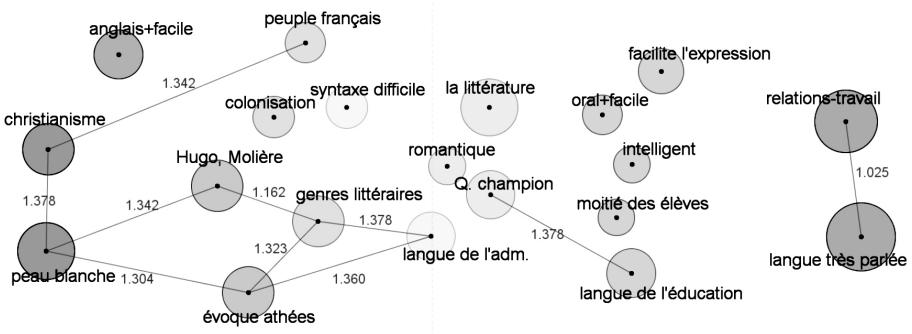

Représentation du français à Tananarive

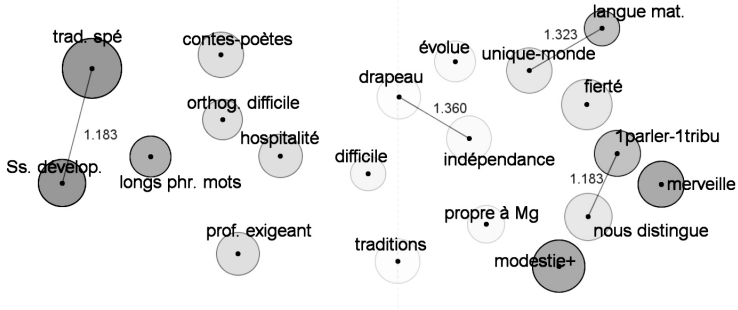

Représentation du malgache à Tananarive

Légende

- l'axe des abscisses exprime la saillance : à droite les éléments qui recueillent l'adhésion maximale ; à gauche, ceux qui sont rejetés ;
- la taille des cercles est proportionnelle au degré de consensus ; plus les cercles sont gros, plus les sujets ont été d'accord pour traiter en adhésion ou en rejet un item ;
- les traits entre les items symbolisent les distances les moins fortes, donc les zones de plus grande proximité. On a choisi de n'en représenter qu'une partie, pour des raisons de lisibilité, fixant arbitrairement un seuil de distance au-delà duquel on ne représente plus les liens de polarisation.

Nous signalons ici qu'une deuxième étape est possible, qui interprète ensuite ces résultats et va discriminer des zones de centralité / périphérie dans ce continuum. On trouve des exemples de ce travail dans Domergue (1995). Pour des raisons de place, nous ne présentons pas cette étape, qui n'est pas absolument nécessaire à la compréhension de la dynamique de la représentation sociale et préférons aller d'ores et déjà aux éléments d'analyse des deux représentations.

3. Commentaires des représentations du malgache et du français pour un groupe de lycéens d'Antananarivo

Langue française et langue malgache présentent chacune une image propre qui établit entre elles un rapport de dissemblance.

3.1 L'image de la langue française

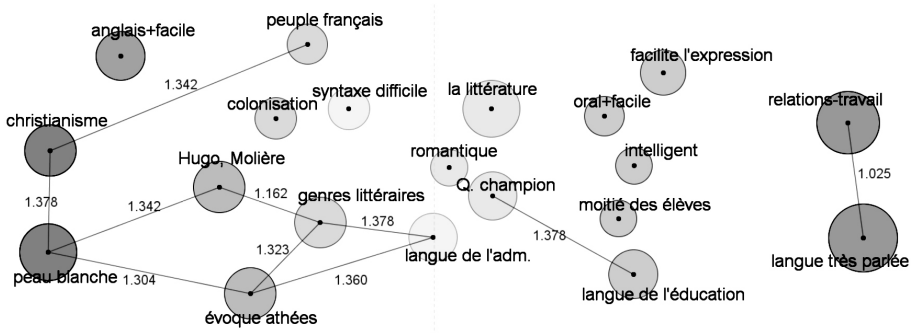

Les éléments les plus consensuels se trouvent aux deux extrêmes, signe d'un accord fort entre les membres de ce groupe relativement à certains items, qui se dégagent, tant en négatif qu'en positif.

Quand on combine ce critère avec celui de la saillance, qui marque l'adhésion, on voit nettement se dégager deux éléments, très fortement privilégiés par le groupe, et en même temps associés par un lien de polarisation, fort, le plus fort de tous. On a là probablement les éléments centraux de la représentation.

Le français est vu à la fois comme une langue très employée et très entendue et elle joint à cette caractéristique pratique une dimension utilitaire dans la mesure où elle conditionne la capacité à tisser un riche réseau relationnel qui sera utile pour effectuer un bon parcours professionnel. La combinaison des aspects pratique et utilitaire est solidement opérée par le groupe des lycéens.

Ces résultats sont à considérer relativement au fait que le groupe est constitué de lycéens de la capitale et, sur cette base, il serait utile de comparer avec des utilisateurs venus d'autres régions afin de voir les éléments communs et ceux qui varient.

Il n'est pas surprenant non plus de constater qu'avec un degré de saillance moins élevé, on trouve une série d'éléments peu polarisés et objet de consensus de second ordre, comme le fait que le français est lié au milieu scolaire.

En continuant de s'éloigner du motif central, s'étend un plan incertain pesant faiblement dans le tableau et formant probablement une partie malléable susceptible d'une certaine sensibilité aux pressions de l'environnement dans ses possibles évolutions : le romantisme souvent supposé du français, ainsi que son association avec la littérature, qui ne semble pas du tout un élément important pour ce public de lycéens.

Enfin, comme un repoussoir venant mettre en valeur ce qui fait à titre essentiel la représentation, un certain nombre de cognitions situées dans la zone de périphérie la plus extrême, si l'on reprend les catégorisations de la théorie standard du noyau en psychologie sociale, qui sont également très intéressantes pour les enseignements qu'elles délivrent. Il en est ainsi de la prétendue question de la difficulté : la difficulté de la syntaxe est un élément peu saillant, et le fait que l'anglais serait jugé plus facile est même fortement repoussé. On voir aussi, à la place extrême qu'occupent ces items que les associations langue française – peau blanche ou langue française – peuple français ou colonisation sont peu choisies : sociolinguistiquement, c'est peut-être là un signe d'appropriation du français pour les membres de ce groupe. Il est à remarquer que le rejet à la marge de l'élément peau blanche se fait sur le mode d'un très fort consensus.

3.2 L'image de la langue malgache

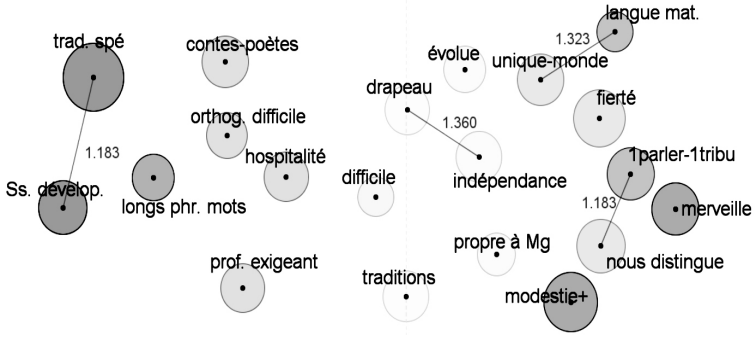

Si l'on compare avec la représentation du français, on observe d'abord une allure beaucoup plus compacte, regroupée, où peut d'éléments sont soit très fortement choisis soit très fortement repoussés. Les positions sur l'axe de la saillance sont nettement moins étalées.

Si nous corrélons ce fait avec celui que les consensus sont également beaucoup moins forts, on peut faire l'hypothèse d'une représentation sociale où l'on ne trouve pas de cognitions très centrales, mais seulement des éléments de centralité secondaire en quelque sorte : le malgache, relativement accepté comme « langue maternelle », est une langue « merveilleuse », qu'il rime avec « fierté » et « modestie », qu'il est associé à des pratiques ethniques, On est là dans un registre très affectif, « unique au monde », qui ne caractérisait pas du tout la représentation de la langue française.

En position intermédiaire entre la zone de centralité et la périphérie, sont situés quelques éléments faisant l'objet de consensus relativement faibles, et renvoyant à un registre plus politique, avec les images du « drapeau », de l'indépendance, du fait qu'elle est propre à Madagascar.

Pour exprimer leur représentation de la langue malgache, les lycéens en disent leur vision antonyme dans une large zone périphérique de faible consensus où ils repoussent des notions correspondant peu ou ne correspondant pas à l'image qu'ils se font de cette langue. Ces notions peuvent être regroupées en deux ensembles. Un ensemble affiche des complexités de nature de la langue malgache et la difficulté de son apprentissage qui serait due à la pédagogie employée. Un second ensemble de notions est en rapport avec les caractères d'hospitalité et de traditions vivantes du pays situé dans le contexte mondial global en termes de retard de développement ; les deux dernières unités faisant l'objet d'un rejet particulièrement radical.

3.3 Les éléments de la contradiction

Les développements qui précèdent ont été consacrés à caractériser les représentations sociales des langues française et malgache. Il est possible de déterminer cinq lignes de force principales pour ordonner la comparaison de ces deux constructions psychosociales : l'organisation, le mode d'approche, la posture, les références et le contexte. Chacun de ces éléments d'analyse sera reporté sur un axe bipôlaire qui le traduit. Les quatre axes qui rendent compte de la comparaison sont les suivants : l'axe hiérarchie *vs* horizontalité ; l'axe rationnel *vs* affectif ; l'axe distance *vs* immédiateté ; l'axe socio-académique *vs* socio-personnel. Une fois dressé, ce tableau comparatif invite à s'intéresser à la question du contexte.

3.3.1 L'organisation : hiérarchie *vs* horizontalité

Du point de vue de son organisation, la RS de la langue française est hiérarchiquement organisée et gérée par deux éléments de centralité maximum, ensuite relayés par cinq éléments voisins, pour contrôler une périphérie en deux ensembles, quasi équilibrés en nombre et parfaitement différenciés en nature. Ce tableau présente donc la forme consacrée de la structure d'une représentation sociale

À l'opposé, la RS de la langue malgache est quasiment faite de deux ensembles équilibrés en nombre et en nature. Le premier d'entre eux, qui exprime la représentation essentiellement, ne distingue pas en son sein un ou des éléments organisateurs pour lui comme pour la globalité de la RS. Dans une perspective de recherche fondamentale, il y aurait lieu de se pencher sur ce résultat probablement rare sinon unique à ce jour.

3.3.2 Le mode d'approche : rationnel *vs* affectif

Le mode d'approche mis en œuvre par les lycéens pour forger la RS de la langue française est celui de la rationalité qui s'exprime avec réalisme et pragmatisme. Le Français est largement utilisé, notamment dans des cercles d'influence, et il est socio-professionnellement très utile. Les lycéens restent maîtres d'eux et traitent opérationnellement l'objet social considéré en concentrant leur intelligence sur lui.

Ces mêmes lycéens retiennent une tout autre approche dans leur façonnage de la RS du Malgache. Cette voie est celle de l'affectivité. Ils se laissent gagner par une sorte de vague émotionnelle chaleureuse pour composer une figure maternelle à la fois mère nourricière et mère patrie pour laquelle ils éprouvent tendresse et fierté.

3.3.3 La posture : distance *vs* immédiateté

La posture qu'ils adoptent pour forger la RS de la langue française conduit les lycéens à préserver une distance à cet objet. Ce recul est celui de la maîtrise de soi et de la volonté de domination intellectuelle du sujet.

En revanche, c'est sans prise de distance ni mise en perspective qu'ils se laissent absorber et en quelque sorte submerger par leur formation affective alors qu'ils évoquent la langue malgache.

3.3.4 Les références : socio-académique *vs* socio-personnel

Les références mobilisées par les lycéens pour construire la RS de la langue française sont faites de caractéristiques à retentissement social puissant : l'intérêt utilitaire et pratique. Puis, selon une orientation que l'on pourrait dire à tournure « scientifique » ou académique, elles consistent également, d'une part, à souligner la capacité de cette langue à servir une expression fine et juste de la pensée et, d'autre part, à faire ressortir le fonds culturel de la littérature française.

Le malgache apparaît dans la RS comme combinant des références sociales solidement établies à des références personnelles profondément ancrées. Cette langue singulière et distinctive est sujette à de multiples interprétations, celles que donnent les unités de base de l'organisation sociale que sont les nombreuses tribus du pays. A cela se mêle l'évocation attendrie de la langue entendue par chaque personne dès la naissance et qui berce le plus jeune âge.

3.3.5 La question du contexte

Deux représentations très fortement différenciées ont été mises en évidence. Dans une RS très ordonnancée, c'est une langue française, pratique, utilitaire, employée, féconde. Selon une organisation plus incertaine, c'est une langue malgache inscrite dans le registre de la conscience nationale, baignant dans les émotions et la ten-

dresse, les unes comme les autres fièrement assumées.

La question du contexte de réalisation de ces deux langues se pose toutefois dans une double perspective, d'approfondissement et d'extension.

Il serait intéressant de procéder à des approfondissement sur des territoires nationaux autres – les études sont encours à la Réunion (français et créole) et à Maurice (anglais, français et créole) dans le but de se rendre compte si le tableau obtenu ici reste propre à la situation et au statut du français (vs le malgache) à Madagascar ou si se trouve là dessinée une forme type qui pourrait rendre compte de la dynamique qui se joue autour de la langue française lorsqu'elle est langue en contact.

4. Quel intérêt et quelles applications possibles en sociolinguistique ?

Notre recherche nous semble offrir la possibilité de travailler sur de petits échantillons tout en gardant une fiabilité statistique [2] alors que calculer des pourcentages sur 20 sujets n'aurait aucune significativité statistique, et sur 100, 200 ou 300 pas beaucoup plus… compte tenu de la taille des populations étudiées. C'est pourtant ce qui est fait la plupart du temps, parce que les enquêtes sont le plus souvent le fait de chercheurs isolés, sans grands moyens. Notre méthodologie nous semble adaptée aux conditions de la recherche en sociolinguistique.

La nature des résultats auxquels nous aboutissons ouvre la voie à des études résolument comparatives : représentations des langues entre pays d'une même zone, entre groupes sociaux d'un même pays, ou bien sur les mêmes groupes mais à quelques années de distance pour voir comment évoluent des représentations.

Enfin, les résultats peuvent contribuer à la mise en place de politiques linguistiques en mettant au jour des points sur lesquels agir : la théorie du noyau central et de la périphérie postule qu'on peut transformer une représentation sociale en agissant préférentiellement sur les cognitions périphériques. Notre mode d'approche permet de cibler les images sur lesquelles on va chercher à agir en priorité.

Références

ABRIC Jean-Claude, 1976, *Jeux, conflits et représentations sociales,* thèse de doctorat d'État, Université de Provence, Aix en Provence.

DOMERGUE Alain, 1995, « Pratiques nouvelles et transformation des représentations sociales. Essai d'application d'un modèle théorique. La représentation de l'Adaptation et Intégration Scolaires chez des enseignants de l'école primaire », *Bulletin de psychologie,* 421, XLVIII, p. 693-703.

FLAMENT Claude, 1986, « L'analyse de similitude : une technique pour les recherches sur les représentations sociales », dans W. Doise et A. Palmonari, *Textes de bases en psychologie. L'étude des représentations sociales*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, p. 139-156.

FLAMENT Claude, 1994, « Aspects périphériques des représentations sociales », dans C. Guimelli, *Textes de base en sciences sociales. Structures et transformations des représentations sociales*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, p. 85-118.

MOLINER Pascal, 1994, « Les méthodes de repérage et d'identification du noyau des représentations sociales », dans C. Guimelli, *Textes de base en sciences sociales. Structures et transformations des représentations sociales*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, p. 199-232.

2. La reproduction de l'enquête à plusieurs mois d'intervalle a donné des résultats similaires à plus de 95%.

28

La sociolinguistique des discours et des interactions : un développement et une visibilité difficiles en France

Claudine MOÏSE
Université d'Avignon

La sociolinguistique dans laquelle je m'inscris est celle que j'appelle sociolinguistique ethnographique des interactions. Réflexive, interprétative, inductive et contextuelle, elle s'appuie sur l'analyse des faits de langue dans les discours et les interactions pour comprendre les processus sociaux.

Les différents champs de la sociolinguistique, relatifs à l'histoire même de la discipline, sont divers, allant du variationnisme qui s'est emparé de l'étiquette « sociolinguistique » (Chambers [1994] 2003), à celui plus mouvant d'une sociologie du langage [1]. Dans un sens, il est une première sociolinguistique qui s'intéresse à la société pour ce qu'elle nous dit sur la langue. C'est prendre souvent les différences sociales à travers des catégories préétablies, essentialistes (sexe, âge, origine, catégorie socio-professionnelle) dans une forme de réduction nécessaire, maniable et pratique, et s'en servir pour lire les variations en langue. L'autre sociolinguistique (ou les autres sociolinguistiques) qui m'intéressent davantage disent la société à travers l'étude de la langue, des pratiques et des discours. Serait-ce une sociologie du langage, terminologie très (trop) associée à Joshua Fishman dès les années soixante, critiquée aujourd'hui (Williams 1992) ou une anthropologie linguistique ? Mais cette autre sociolinguistique englobe alors un champ vaste, plus significatif dans le monde anglo-saxon, allant de l'analyse des discours en œuvre dans la société à l'analyse des interactions notamment, voire à une nouvelle façon d'aborder la variation comme ressource en contexte de la part des locuteurs.

Je veux montrer ici pourquoi cette sociolinguistique qui vise à rendre compte des changements sociaux en s'appuyant sur des traces langagières et qui considère les discours et les interactions comme pratique idéologique et sociale (Fairclough 2003, Heller 2002, Blommaert 2005) a eu du mal à se développer en France [2].

1. La linguistique comme construction disciplinaire et empêchement sociolinguistique

Françoise Gadet montre bien (2005) la tension entre ces deux paradigmes, linguistique et sociolinguistique, et les oppositions récurrentes entre le « logico-grammatical » et le « rhétorique-herméneutique » (Rastier 2001), ou entre l'« arbitraire » et la « substance » (Simone 1990).

1. Pour les nombreux débats entre « sociolinguistique » et « sociologie du langage », voir entre autres, Varro (1999) et Canut (2000).

2. La sociolinguistique variationniste (notamment à travers la description du français parlé) ou celle du contact des langues (valorisée et reconnue grâce en particulier aux créolistes et aux écoles catalanes, occitanes et corses) ont su s'imposer dans le champ français.

1.1 La construction d'un champ

Pour faire de la science une science, il faudrait définir son champ, forme « d'habitus scientifique » (Bourdieu 2001), fait de routines conceptualisées et théorisées ; une science se construirait autour d'« un capital de méthodes et de concepts spécialisés, qui garantissent, explicitement ou non, le « droit d'entrée » dans le champ » (Neveu 2008 : 1070). En ce sens, chaque discipline développerait son *style* (Bourdieu 2001 : 129-130). Telle est donc la représentation dominante de ce qu'est une science comme le confirment bien souvent nos expériences institutionnelles.

Même s'il y eut avec Saussure une rupture, une nouvelle façon de faire de la linguistique ou en tout cas une nouvelle façon de concevoir la langue comme objet abstrait, pour lequel a été entreprise une « déconstruction » (Gadet [1987] 1996 : 7), « le mythe d'une naissance récente des sciences du langage (apparu au XIX^e^ siècle) n'est plus tenable » (Auroux 2008 : 1043). On raconte et on transmet que Saussure, après avoir marqué très jeune la linguistique historique par son mémoire sur *Le Système primitif des voyelles indo-européennes* en 1878, abandonne les recherches en ce sens et vise une refonte de la linguistique (Ducrot et Todorov 1972 : 29). Je préfère voir dans cette cassure un point d'amorce pour « faire science » qui n'a cessé de se construire à travers l'histoire de la discipline, et ce dès la fin du XIX^e^ siècle, alors que la grammaire comparée vivait une crise et qu'il fallait aller vers le *progrès,* injonction nécessaire au développement de toute science. Cette construction autour d'une rupture scientifique faisait de la linguistique une « vraie » science inscrite dans sa propre révolution scientifique (Braunstein 2008). Par la suite, créer une mémoire autour de la figure de Saussure [3] (Chiss et Puech 1999) permettait de mieux projeter la discipline dans l'avenir. Le *Cours* tend dès le départ, alors qu'il s'établit dans une crise des savoirs, à lisser les tensions, occultées par l'histoire. Bally et Sechehaye, rédacteurs de Saussure, reviennent en 1916 sur l'histoire de la linguistique pour mieux en figurer le nouvel avenir dans « une véritable conversation de point de vue » et avec « la volonté de poser Saussure en Maître » (Puech 2008 : 1094). En même temps, on sait que la nouveauté des théories structuralistes sont rétrospectives, qu'elles se sont construites avec le temps ; des contemporains de l'époque, comme Antoine Meillet, ne sont pas éblouis par l'œuvre saussurienne. Mais la linguistique dans le *Cours* sera au fil du temps posée en lien et en filiation avec un maître, d'où tout partait et où vers tout devait aller ; la grande réussite a été son appropriation, son utilisation et son interprétation tout au long du siècle, pour une légitimation (réussie) de la discipline dans les années soixante, au prix d'une occultation des pensées plus sociales. Le texte de 1915 serait une « matrice projective et productive » qui a permis d'unifier des pratiques linguistiques très diverses, de donner corps à une science naissante, et d'offrir des concepts opérationnels. Avec la construction d'une pluralité de figures de Saussure, jusqu'à celle, diurne et nocturne, des *Anagrammes* (Gadet 1987), toute science du langage peut s'appuyer alors sur une figure emblématique, devenue « une borne de la mémoire des sciences humaines dans leur version structuraliste » avec des « effets de reformulation (et de reformulation de reformulations) » (Puech 2008 : 1097) du *Cours*.

Or l'histoire n'a pas retenu certains travaux, de ceux de Meillet et Bally par exemple, qui ne peuvent être fondus dans le structuralisme et sortent du champ.

3. Je voudrais dire ici l'intérêt et le plaisir que j'ai eu à lire à la fois les ouvrages et articles de Sylvain Auroux, Jean-Louis Chiss et Christian Puech. Ils revisitent l'histoire avec force précision, montrent les effets déformants du temps, présentent des pensées linguistiques trop oubliées et donnent à voir une science du langage ancienne, complexe et grandement sociale. D'une autre façon, j'ai trouvé dans l'ouvrage de Jean-Claude Chevalier et Pierre Encrevé et dans les entretiens d'Antoine Culioli une histoire de la linguistique contemporaine. Voir les références à ces auteurs en annexe.

Saussure n'était pas le seul, Sechehaye tentait de développer une linguistique de la parole liée à la psychologie, Bailly allait vers la stylistique, au sens de style énonciatif. Les débats théoriques à l'époque, qui se sont tus pendant longtemps, étaient foisonnants et annonçaient les courants des années soixante-dix, la pluralité des parlers, la sémantique, les actes de langage, la portée sociale trop délaissée, la notion de *sujet parlant* autour de Bréal, par exemple. Les théories saussuriennes du système ne se sont pas affirmées dans un consensus pacifié comme on pourrait le vouloir et l'imaginer, mais se sont imposées et répandues au fil du temps en guise de légitimation scientifique. Le structuralisme linguistique trouve donc sa légitimité dans le *Cours* et la doxa de notre discipline ne l'a pas démenti.

1.2 Une filiation idéologique

Saussure permet d'asseoir la discipline et de faire le jeu des filiations, construites dans l'après linguistique mais aussi dans l'avant, philosophique, du stoïcisme à Descartes et à Leibniz (Chiss et Puech 1997 : 23), position idéologique liée à la raison et au progrès, source de contrôle et de bonheur. La connaissance a été source d'espérance depuis Bacon au XVII^e^ siècle avant même Descartes et le développement de la science, portée en étendard par Auguste Comte, fonde le bonheur du monde. Le siècle des Lumières, de l'universalisme et de la Raison, permettait de sortir de l'obscurantisme religieux quand Condorcet en appelait au progrès combiné des lumières de la raison générale, de l'ordre social et de l'économie publique. La science sociale positive propose un nouveau monde, libéré des Révolutions et de l'Empire, pour le mieux être et le bien collectif. La linguistique structurale, forte de cette tradition idéologique, ne pouvait s'inscrire que dans une vision scientifique ascendante, rassurante et gagnante. Ce que la sociolinguistique, et c'est là aussi toute sa richesse humaine, n'a pas pu faire. Elle n'a jamais eu tout simplement pour visée de définir un champ unifié et uniformément conceptualisé ; elle a toujours été en exploration à ses risques et périls.

2. La sociolinguistique en construction

Pourtant, la sociolinguistique ou les sociolinguistiques n'ont pas encore suffisamment affirmé leur place en France. Il me semble important dans les années à venir que le vide relatif soit rempli. Parce que s'il n'est pas de vide de la recherche, il est un vide de sa valorisation. Je voudrais voir pourquoi ici l'anthropologie linguistique s'affirme depuis si peu de temps dans le paysage des sciences du langage.

2.1 L'impasse anthropologique

Ce fil ethnographique a été très difficile à tisser en France et les raisons en sont multiples. Au milieu du XIX^e^ siècle en France, l'anthropologie a eu besoin de prouver son utilité (Blanckaert 2001) tandis qu'une linguistique naturaliste (Desmet 1996) se développait suite aux travaux de l'Allemand Schleicher. Cette linguistique s'est institutionnalisée grâce à la chaire de linguistique à l'*École d'anthropologie de Paris,* créée en 1876 sous l'impulsion de Paul Broca (1824-1880), dans un contexte scientifique porté par la botanique et la zoologie. L'anthropologie de l'École est essentiellement physiologique, très liée à l'anatomie et la médecine. Elle considère, à la suite des néo-grammairiens, la langue comme un organisme vivant, à rapprocher des sciences naturelles. Cette histoire de la linguistique en France a certes été occultée, notamment la figure rassembleuse d'Abel Hovelacque (1867-1916), par la grammaire comparée mais n'a pu non plus trouver d'ancrage dans une filiation anthropologique parce qu'elle a présenté des dérives, racistes et colonisatrices. L'anthropologie imprègne les discours coloniaux et se met en œuvre à travers les

zoos humains (Bancel *et alii* 2004), renforçant les frontières ethniques. La grammaire comparée a insufflé la supériorité des langues indo-européennes, mais le naturalisme, rattachant la linguistique aux sciences naturelles, branche de l'anthropologie a, de surcroît, supputé une supériorité raciale des langues indo-européennes, quand la langue détermine le peuple ; valeurs contre lesquelles Saussure s'inscrit clairement en faux (Desmet 2007). Comme quoi mieux vaut suivre le Maître… Les modèles anthropologiques ont fait le lit de bien des stéréotypes et des classements binaires entre pensée et obscurantisme, développement et sous-développement, adaptation et déviance.

2.2 L'idéologie nationale contre l'altérité ethnologique

D'un point de vue ethnologique, les grandes découvertes ont été une confrontation à l'altérité. Déjà, Montaigne dans son essai sur les Cannibales avait affirmé que « chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage ». Le siècle des Lumières fasciné par le « bon sauvage », doté d'une morale naturelle, découvre l'homme du Pacifique. Diderot dans son *Supplément au voyage de Bougainville* fait l'éloge des Tahitiens dans des accents anti-coloniaux, Montesquieu avec *Les Lettres persanes* offre une leçon de décentration. Les missionnaires se lancent dans de périlleuses enquêtes linguistiques et ethnographiques, comme celle sur *l'Histoire naturelle et morale des Indes Occidentales* du Père Joseph de Acosta ou sur les *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers tems* de Joseph François Lafiteau. On est passé ouvertement de l'uniformité d'une société de latinité chrétienne à des étonnements hétérogènes contrairement à la révolution galiléenne, qui, phénomène caché, apportait quelques lois à un monde qui changeait de mouvement. Ainsi, du XV^e^ au XVIII^e^ siècle, les sciences humaines, non nommées comme telles, vont fléchir les développements philosophiques, économiques et sociaux, bien plus que le développement des sciences de la nature (Auroux 1992 : 27).

Les nouveaux découvreurs ont mené un travail de description linguistique souvent ignoré ou méprisé.

Ceux qui étudièrent les langues amérindiennes réalisèrent que le cadre traditionnel gréco-latin devait être modifié pour les décrire. Rencontre avec les « indigènes », liste de mots écrits en alphabet latin, traduction du catéchisme et des livres religieux, grammaires et dictionnaires, formation de missionnaires pour traduire les écritures et prêcher dans les langues indigènes sont des expériences scientifiques novatrices mais oubliées. La plupart des travaux ont été publiés dans le Nouveau Monde, pour une utilisation locale ; seuls quelques-uns parurent en Europe, comme la grammaire et le dictionnaire quechua composés par Domingo de Santo Tomas et publiés à Valladodid en 1560. Les ouvrages des découvreurs du Canada sont inconnus et les savants européens de l'époque ne connaissaient généralement pas les langues du Nouveau Monde. De la même façon, la dialectologie à travers les atlas s'est tenue à l'écart des questionnements sociolinguistiques et finalement s'est inscrite dans une conception très homogène des langues où les lignes isoglosses ont servi les délimitations figées des pratiques linguistiques.

2.3 Les effets de communication oubliés

En France, la sociolinguistique interactionniste aurait pu naître au début du XX^e^ siècle. Gabriel Tarde, considéré davantage comme sociologue et philosophe, ou Charles Bally ont été des précurseurs oubliés. Jean Louis Chiss et Christian Puech (1997 : 105) les classent dans une partie de leur livre où émerge le sujet, « La société et le sujet : problèmes pour les théories du langage », comme quoi il n'y a jamais de hasard. On trouve les ouvrages, nombreux, de Gabriel Tarde sur le site des clas-

siques de l'université de Québéc à Chicoutimi qui a rassemblé des textes fondamentaux de sociologie. Bien dommage que le corpus de textes linguistiques fondamentaux, site prometteur de l'ENS, ne soit pas, de son côté, opérant.

Tarde est moderne dans sa façon d'appréhender la conversation dans une forme de psychologie sociale. Sa sociologie n'est pas celle des institutions et organisations, mais celle déjà des liens, loin des modèles de l'époque celui du naturalisme biologique et celui de l'objectivisme abstrait de Durkheim. Ainsi la société est sociabilité, mouvement, imitation et transformation, faite de désir et de croyance (Tarde [1895] 1993). La socialité passe par la conversation, entre visées historiques, psychologiques et sociales.

La conversation est le ciment social. « Elle marque l'apogée de *l'attention spontanée* que les hommes se prêtent réciproquement et par laquelle ils s'entre-pénètrent avec infiniment plus de profondeur qu'en aucun rapport social » (Tarde [1901] 1989 : 43). De la diversité interculturelle, des postures, du non-verbal, des potins et médisances, les rituels conversationnels, la connivence du silence, d'actes de langage, du complément à l'injure, de l'utilité inutile des conversations, facteur de socialisation, Gabriel Tarde a dit beaucoup.

Il y a une autre figure encore. J'ai croisé à différentes reprises Charles Bally. J'ai aussi dans ma bibliothèque *Le langage et la Vie* (Bally [1913] 1965)*,* dont le titre m'avait juste donné envie. Et je n'avais pas été déçue. Récemment encore (Moïse 2009), je suis retombée sur Charles Bally (2004 [1932]). Il y a toujours avec lui un effet de modernité. Il y a chez lui l'élaboration d'une pragmatique englobante, à la croisée des questionnements sociolinguistiques, énonciatifs et interactionnels où le sujet prend sa place. Sa stylistique est celle non pas littéraire mais sociolinguistique et affective, telle que Labov ne l'a jamais abordée (Gadet 1992) ni revisitée aujourd'hui par la variation individuelle.

J'aime dans son ensemble le concept de vie chez Bally qui renvoie au mouvement, à la subjectivité et à l'action, ce qui replace le sujet au cœur de sa parole fondant ainsi les théories énonciatives. Cette sociolinguistique en ce début de siècle aurait pu se construire comme modèle. En 1928, Sapir, lors du colloque de *The Linguistic Society of American Anthropological Association*, prônait le dialogue entre les sciences humaines. En 1929, Bakhtine annonçait les grandes heures de l'énonciation, fruit d'interactions et de polyphonies. Mais nous étions en France avec, comme je l'ai évoqué, le poids de la philologie et de la grammaire.

2.4 L'anthropologie linguistique américaine ou une sociolinguistique des discours et des interactions ethnographique lointaine

L'Amérique était ailleurs. Les premières équipes qui travaillaient à la description des langues amérindiennes en filiation avec les études ethnologiques sur les peuples « exotiques » du XVIII^{e} siècle, s'appuyaient sur les travaux de Humboldt (pour une synthèse, v. Trabant 2000). Au début donc, les filiations existaient tandis que la tradition humboldienne était reprise par Boas, Sapir puis Whorf. Mais à travers la spécificité des études amérindiennes et dans l'affirmation d'une coupure avec les théories européennes (pour une synthèse, Andresen 2000) naîtra la conscience d'une linguistique américaine, qui prendra sa source en 1924 à New-York quand se crée la *Linguistic Society of America.* Franz Boas a émigré d'Allemagne en 1887 et fixe les débuts de l'anthropologie académique avec son arrivée à Columbia University au début du siècle. Dissolution entre race, langue et culture, prise en compte de la perception de l'observateur organisent sa réflexion. Son élève Edward Sapir, anthropologue-linguiste poète, prendra à son compte le relativisme linguistique.

La réunion de 1964 organisée par William Bright montre que se dessinait déjà le clivage actuel entre la sociolinguistique structuraliste et l'anthropologique (Calvet 1999). Calvet signale que s'ils ont pour la plupart travaillé sur des terrains plurilingues, les participants (Gumperz, Haugen, Ferguson, Labov, Hymes, etc.) ne se situaient pas tous dans la même optique scientifique. John Gumperz dans un mail du 27 octobre 1998 (Calvet 1999 : 43) affirme que « plutôt que de mettre l'accent sur la langue ou les langues en contexte, pour utiliser les termes de Labov, où la langue est encore le premier objet d'analyse, nous avons commencé à mettre l'accent sur les communautés linguistiques et leur répertoire linguistique. […] Rétrospectivement, je me souviens de m'être trouvé isolé sur le plan théorique de plusieurs des autres participants qui continuaient à mettre surtout l'accent sur les structures linguistiques. […] Je me souviens avoir surtout parlé avec Harold Garfinkel ». La sociolinguistique est alors *Ethnography of Speaking* (Hymes 1962) et *Ethnography of Communication* (Gumperz et Hymes 1964). La coupure est sans doute lointaine et profonde quand Martinet, fonctionnaliste alors aux États-Unis, créait la revue *Word* et entretenait des liens conceptuels ambigus mais réels avec Labov, et qu'existait d'un autre côté, depuis 1925, la revue *Language* de la *Linguistic Society of America*, fondée par Bloomfield et Sapir. Il a fallu du temps pour que certains aspects de l'anthropologie linguistique ou l'ethnographie de la communication s'implantent en France. La sociolinguistique des années soixante-dix, prise dans des considérations françaises marxistes et d'un autre point de vue, énonciatives, va parcourir des chemins qui lui seront propres et, semble, de notre œil d'aujourd'hui, s'être peu intéressée aux modèles américains.

2.5 Une scission française analyse de discours / sociolinguistique

En 1977, Jean-Baptiste Marcellesi, sociolinguiste, et Jean Dubois, analyste du discours codirigent un numéro de *Langages* intitulé *Langage et classes sociales : le marrisme.* Un colloque en 1978 organisé par Bernard Gardin et Jean-Baptiste Marcellesi sera aussi une pierre fondatrice de la sociolinguistique en France, hors de la sphère restrictive variationniste. Tous deux revendiquent une sociolinguistique marxiste comme la grande majorité de ceux qui ont participé à l'émulation de ces années politiques et intellectuelles (rupture de l'union de la gauche en 1977, élection de François Mitterrand en 1981) et comme ceux qui donneront son élan à l'analyse de discours. Ce rassemblement de plus de cent participants montrait, comme il était dit en ouverture, que si la sociolinguistique pouvait ne pas exister, les sociolinguistes, eux, étaient là. Les préoccupations étaient claires, « ouverture aux questions du siècle et volonté de prendre en compte la demande sociale ». Ce colloque englobe la discipline naissante, entre *approches, théories et pratiques* et aborde les grands champs à détricoter, le plurilinguisme et la diglossie, la grammaire et la société (des analyses de la variation), l'analyse de discours, la sociolinguistique et l'école. Surprenant à mes yeux d'aujourd'hui est la rubrique, de loin la moins fournie, « sociolinguistique de terrain », comme si là encore le « terrain » était partie disjointe de nos pratiques linguistiques. Bernard Gardin et Jean-Baptiste Marcellesi avaient déjà publié en 1974, *Introduction à la sociolinguistique, la linguistique sociale*, rare ouvrage de sociolinguistique en France jusqu'aux années quatre-vingt-dix, qui se présente plus comme une réflexion épistémologique sur la discipline que comme un traditionnel manuel divisé en chapitres thématiques. La sociolinguistique était alors englobante, ouvrant largement les recherches sur les contacts de langues et la diglossie.

Il est intéressant de voir combien à l'époque, la sociolinguistique, celle qui part de Nanterre et de Rouen (sociolinguistique du contact des langues, en miroir de la

sociolinguistique occitane ou créolistique), se noue autour de l'analyse du discours (Gadet 2005, Mazière 2005), même si elle reste très formelle, fondée sur les textes souvent historiques et politiques, hors de toute pratique orale… et sociale. Aujourd'hui la distance s'est creusée entre la sociolinguistique et l'analyse du discours en France, parce que le discours a été tout au long de ces dernières années envisagé dans sa dimension avant tout linguistique, politique et médiatique et que la sociolinguistique s'est définie ailleurs, dans le contact de langues. Je pense que l'on peut redonner au discours sa dimension sociolinguistique en le considérant comme une pratique sociale, dynamique et porteuse d'identités et d'idéologies, avec d'ailleurs en supplément de cadre, une composante fondamentalement ethnographique et mondialisée.

Conclusion

Mais aujourd'hui le paysage change, se diversifie et se singularise. Les croisements sont à l'œuvre à travers les analyses interactionnelles et discursives et on sent les questionnements actuels quand le quatrième colloque du Réseau Francophone de Sociolinguistique portait sur « La mise en œuvre des langues dans l'interaction », et un récent colloque à Paris 3 sur « Analyse du discours et demande sociale ». Cette façon de faire de la sociolinguistique nous amène à interroger les pratiques langagières dans la circulation des discours, on peut citer le réseau *Ci-dit* avec Laurence Rosier, Marie-Anne Paveau et Diane Vincent, qui croise la praxématique et le dialogisme, la pragmatique et l'énonciation. Les échanges s'intensifient en Europe, la connaissance de la production et des colloques en domaine anglais aussi, les étudiants venant d'ailleurs sont recrutés. Tout cela serait à l'image d'un des *handbooks* si usuels de l'autre côté de la Manche et de l'Atlantique qui dessine un paysage à la fois exhaustif et historique de la sociolinguistique (Coupland & Jaworski 1997).

Références

ANDRESEN Julie, 2000, « La formation de l'école américaine », *Histoire des idées linguistiques, 3. L'hégémonie du comparatisme,* Liège et Bruxelles, Mardaga, p. 323-329.

AUROUX Sylvain (éd.), 1989, 1992, 2000, *Histoire des idées linguistiques*, *1. De la naissance des métalangages. En orient et en Occident, 2. Le développement de la grammaire occidentale, 3. L'hégémonie du comparatisme,* Liège et Bruxelles, Mardaga.

AUROUX Sylvain, 2008, « La linguistique française et son histoire », *Congrès Mondial de Linguistique* (en ligne).

BALLY Charles, [1913] 1965, *Le Langage et la Vie,* Genève, Droz.

BALLY Charles, [1930] 2004, *La Crise du français,* Genève, Droz.

BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal, BOETSCH Gilles et DEROO Éric, 2004, *Zoos humains, au temps des exhibitions humaines,* Paris, La Découverte.

BLANCKAERT Claude, 2001, *Les Politiques de l'anthropologie : discours et pratiques en France (1860-1940)*, Paris, l'Harmattan

BLOMMAERT Jan, 2005, *Discourse,* Cambridge, Cambridge University Press.

BOURDIEU Pierre, 2001, *Science de la science et réflexivité, Cours du Collège de France 2000-2001*, Paris, Raisons d'agir.

BRAUNSTEIN Jean-François, 2008, « Désunités, styles et épistémologies historiques », *Histoire des sciences. Méthodes, styles et controverses,* Paris, Vrin, p. 227-224.

CALVET Louis-Jean, 1999, « Aux origines de la sociolinguistique, la conférence de sociolinguistique de l'UCLA (1964) », *Langage et Société*, 88, p. 25-46.

CANUT Cécile, 2000, « De la sociolinguistique à la sociologie du langage : de l'usage des frontières », *Langage et Société*, 91, p. 89-95.

CHAMBERS Jack, 2003, *Sociolinguistic Theory,* Oxford, Blackwell.

CHEVALIER Jean-Claude et ENCREVÉ Pierre, 2006, *Combats pour la linguistique, de Martinet à Kristeva. Essai de dramaturgie épistémologique*, Lyon, ENS Éditions.

CHISS Jean-Louis et PUECH Christian, 1999, *Le Langage et ses disciplines,* Paris, Duculot.

COUPLAND Nikolas and JAWORSKI Adam, 1997, *Sociolinguistics,* New York, Palgrave.

DESMET Piet, 1996, *La Linguistique naturaliste en France (1867-1922) : nature, origine et évolution du langage,* Louvain, Peeters.

DESMET Piet, 2007, « Abel Hovelbacque et l'école linguistique naturaliste », *Le Naturalisme linguistique et ses désordres, Histoire Épistémologie Langage*, XXIX-2, p. 41-61.

DUCROT Oswald et TODOROV Tzvetan, 1972, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage,* Paris, Seuil.

FAIRCLOUGH Norman, 2003, *Analysing Discourse: Textual Analysis for Social Research*, London, Routledge.

GADET Françoise, [1987] 1996, *Saussure, une science de la langue,* Paris, Puf.

GADET Françoise, 1992, « Variation et hétérogénéité », *Hétérogénéité et variation : Labov un bilan, Langages*, 108, p. 5-15.

GADET Françoise, 2005, « 1977 : sur un moment clé de l'émergence de la sociolinguistique en France », *Cahiers de l'ILSL,* 20, p. 127-138.

HELLER Monica, 2002, *Eléments d'une sociolinguistique critique,* Paris, Didier

HYMES Dell, 1962, "The ethnography of speaking", in T. Gladwin and W.C. Sturtevant (eds), *Antropology and Human Behavior,* The Anthropological Society of Washington, p. 13–53.

MAZIÈRE Francine, 2005, *L'Analyse du discours,* Paris, Puf, « Que sais-je ? »

MOÏSE Claudine, 2009, « Le poids de la langue française, entre sentiment de menace et dynamiques langagières », dans M. Gasquet-Cyrus et C. Petitjean (éds), *Le Poids des langues,* Actes du colloque de l'Université d'Aix-en-Provence, 27-28 septembre 2008, Paris, L'Harmattan, p. 237-253.

NEVEU Franck, 2008, « Réflexions sur la forme du discours linguistique », *Congrès Mondial de Linguistique* (en ligne).

PUECH Christian 2008, « Qu'est-ce que faire l'histoire du récent ? », *Congrès Mondial de Linguistique* (en ligne).

TARDE Gabriel, [1895] 1993, *Les Lois de l'imitation,* Paris, Kimé

TARDE Gabriel, [1901] 1989, *L'Opinion et la Foule,* Paris, Puf.

TRABANT Jürgen, 2000, « Le courant humboldien », *Histoire des idées linguistiques, 3. L'hégémonie du comparatisme,* Liège et Bruxelles, Mardaga, p. 311-329.

VARRO Gabrielle, 1999, « Sociolinguistique ou sociologie du langage ? Toujours le même vieux débat ? À propos de deux ouvrages récents intitulés *Sociolinguistique* », *Langage et société,* 88, p. 91-97.

WILLIAMS Glyn, 1992, *Sociolinguistics. A Sociological Critique,* London, Routledge.

29

La sociolinguistique et les domaines limitrophes. Problèmes de frontières interdisciplinaires et questions épistémologiques

Musanji NGALASSO-MWATHA
Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3, Celfa

La sociolinguistique [1] telle qu'elle se développe aujourd'hui ne correspond que médiocrement à ce que Ferdinand de Saussure (1857-1913) désignait du terme « linguistique externe », discipline reliée aux domaines limitrophes (géographie, histoire, philosophie, ethnologie, anthropologie, politique, etc.) et opposée à la « linguistique interne » qui étudie la langue de l'intérieur, dans son organisation spécifique (aux niveaux phonologique, lexicologique, morphologique, syntaxique). Le *Cours de linguistique générale* (1922 : 327) s'achève par :

> Des incursions que nous venons de faire dans les domaines limitrophes de notre science, il se dégage un enseignement tout négatif, mais d'autant plus intéressant qu'il concorde avec l'idée fondamentale de ce cours : *la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même.*

On ne peut être plus clair : les domaines limitrophes énumérés par Ferdinand de Saussure sont finalement éliminés du champ propre de la linguistique. Ceux qui espéraient que si le père fondateur de la linguistique moderne avait vécu plus longtemps il aurait développé une linguistique plus proche de la conception que nous nous faisons aujourd'hui de la sociolinguistique en sont pour leurs frais : le maître genevois avait de la linguistique une conception toute exclusive, en dépit des « incursions » dans les domaines limitrophes, alors que la sociolinguistique d'aujourd'hui affiche une tendance audacieusement inclusive, n'hésitant pas à intégrer dans son champ propre (celui de l'analyse des unités distinctives et significatives de la langue) des considérations liées à d'autres disciplines scientifiques : l'étude de la variation des formes linguistiques et du fonctionnement des interactions verbales, l'analyse de la relation des langues à ceux qui les parlent, aux contextes géographiques, historiques et sociaux de leur emploi, l'examen des situations de plurilinguisme, l'étude du statut juridique et des fonctions sociales des langues, celle des conditions d'émergence et de développement des langues spéciales (argots, verlans, jargons scientifiques et techniques) et des langues métissées (créoles, pidgins, sabirs et autres linguae francae), l'analyse des attitudes et des comportements des locuteurs ainsi que celle des discours méta- et épilinguistiques sur les langues, l'approche de l'imaginaire des langues, la description des dynamiques langagières et des politiques linguistiques, font partie de la linguistique en tant que science sociale.

Le présent article, définissant la sociolinguistique comme une « linguistique totale », essaie de montrer la complexité de ce champ très (trop ?) ouvert, la diversité

1. Parmi les ouvrages de synthèse sur la sociolinguistique, lire notamment Bright 1966, Fishman 1971, Pride et Holmes 1972, Labov 1976, Garmadi 1981, Leclerc 1986 et 1989, Baylon 1991, Boyer 1991, Calvet 1996.

de ses anciens et nouveaux territoires et les problèmes de frontières interdisciplinaires, donc des questions épistémologiques, qui se posent.

1. Un vaste champ de recherche

En tant que discipline scientifique la sociolinguistique est apparue récemment et elle est encore en train de constituer son objet spécifique. On ne parlait pas de sociolinguistique avant 1960. Le terme s'est imposé à partir des travaux des linguistes américains comme Einar Haugen (1906-1994), Charles A. Ferguson (1921-1998), Erving Goffman (1922-1982), Dell Hymes (1927-2009), John J. Gumperz (1922-), Joshua A. Fishman (1926-) et William Labov (1927-), tous issus de l'école structuraliste fondée par Ferdinand de Saussure qui considérait la langue comme un *système* c'est-à-dire un ensemble d'éléments différents mais solidaires qui ne font « structure » et sens que parce qu'ils s'opposent les uns aux autres. La dichotomie fondamentale langue / parole conçue par Ferdinand de Saussure se retrouve dans les écrits de la plupart de ses premiers continuateurs : Edward Sapir (1884-1939), Léonard Bloomfield (1887-1949), Nikolaï Troubetzkoï (1890-1938), Roman Jakobson (1896-1982), Louis Hjelmslev (1899-1965), André Martinet (1908-1999) jusqu'à Noam Chomsky (1928-) qui, en opposant compétence [2] à performance [3] (en lieu et place de l'opposition langue *vs* parole) et en accordant une place importante à la notion de grammaticalité (correction syntaxique) en liaison avec celle d'acceptabilité (pertinence sémantique), marque le premier grand tournant dans l'évolution de la discipline.

L'autre grand tournant est constitué par ce que nous appelons précisément la sociolinguistique. Celle-ci est fondée sur l'idée qu'entre la langue et la société qui la parle, entre la langue et la culture qui la porte, il y a un rapport de nécessité. Il ne semble donc pas pertinent, dans cette optique, de décrire les structures de la langue sans décrire, en même temps, les conditions qui rendent possible son fonctionnement en tant qu'instrument de communication. Si, comme l'affirme Ferdinand de Saussure au début du XX^e^ siècle, la langue est une institution sociale (1922 : 105), que « sa nature sociale est un de ses caractères internes » (*ibid.* : 112), l'étudier c'est nécessairement la situer dans son insertion sociale. Or le « paradoxe saussurien », dénoncé par William Labov (1976 : 260), a consisté à proclamer, d'un côté, que la langue est un fait social, et à l'étudier, de l'autre, en ignorant la dimension communautaire, à s'intéresser aux formes linguistiques en se désintéressant des fonctions sociales qui leur sont dévolues et des valeurs symboliques qui leur sont attachées. Il y a là une contradiction fondamentale qu'il a fallu dépasser.

Les linguistes aujourd'hui sont d'accord sur la définition du langage et sur ses multiples fonctions dans la vie de tous les jours. Quelle que soit la théorie ou la perspective épistémologique retenue on retrouve partout l'idée que la langue est d'abord un moyen de communiquer avec nos semblables et d'échanger toutes sortes de signaux et de messages (fonction dite communicative, cognitive, référentielle ou véhiculaire). La langue permet d'établir le contact physique et/ou psychologique, une relation humaine, entre le locuteur et son allocutaire (fonction phatique ou rela-

2. La compétence est définie comme un savoir linguistique abstrait, comme la maîtrise des règles grammaticales et lexicales d'une langue permettant l'encodage et le décodage efficaces de toute forme de message dans la langue. Le locuteur natif, considéré comme le locuteur-auditeur-idéal, possède la compétence optimale dans sa langue maternelle.

3. La performance est un savoir-faire-et-dire dans la langue, une habileté pragmatique dans l'utilisation efficiente de la langue dans toutes les situations de communication. Cette performance suppose, au-delà du savoir linguistique, une connaissance des pratiques culturelles liées à la langue (gestuel, mimique, postures, règles de convenance et de politesse, etc.).

tionnelle). La langue est un moyen d'extérioriser notre moi intérieur et d'exprimer divers sentiments qui nous habitent (la joie, la colère, l'amitié, l'amour, etc.) ; elle sert aussi à signifier l'identité d'une communauté de culture et l'appartenance d'un individu à cette communauté : elle n'est pas seulement un produit de la culture, elle en est l'expression la plus achevée, le véhicule le plus approprié (fonction expressive, émotive ou vernaculaire). Il en découle que la langue est un indicateur de la position sociale (en parlant nous donnons des informations sur notre situation sociale ; en m'écoutant vous devinez mon origine, mon niveau d'instruction, mon groupe ethnique, ma classe d'appartenance professionnelle, mes goûts esthétiques, mes choix éthiques ou politiques). Autre fonction importante de la langue : elle est un moyen d'influencer autrui pour le faire agir dans un sens déterminé (fonction conative, coercitive ou incitative). Enfin la langue permet de créer des « réalités fictives » (par exemple une vraie histoire imaginaire), de faire du beau avec les mots, en créant une œuvre littéraire (fonction esthétique ou poétique) et de parler de tout, y compris de la langue elle-même (fonction métalinguistique).

Henri Gobard (1976) révèle deux fonctions du langage originales, peu identifiées par les théories traditionnelles, qu'il convient de souligner : la fonction référentiaire ou nationalitaire et la fonction mythique. Il montre que la langue est un puissant facteur d'unification politique, puisqu'elle permet de créer la convergence des volontés [4] autour de l'État et de la citoyenneté (fonction référentiaire) ou de la nation et de la nationalité (fonction nationalitaire). Selon Ferdinand de Saussure (1922 : 40) « Les mœurs d'une nation ont un contre-coup sur sa langue, et, d'autre part, c'est dans une large mesure la langue qui fait la nation ». À propos de la fonction mythique Gobard (1976 : 34) note que la langue « fonctionne comme un ultime recours, une magie verbale dont on comprend l'incompréhensibilité comme preuve irréfutable du sacré ». La langue est, par là, un facteur de valorisation et de promotion des individus : on cherche, d'une manière ou d'une autre, à se mettre en avant, à « se vendre » comme par exemple lors d'un entretien d'embauche ou d'un discours politique (fonction ostentatoire) et, éventuellement à mystifier autrui (fonction occultative, dissimulative) par le recours à ce qu'on nomme la « langue de bois » [5] ou à ce que j'appelle la « langue de caoutchouc » [6] (Ngalasso 2008), l'une et l'autre étant destinées à cultiver l'opacité et la non-transparence du discours.

La langue exerce mille autres fonctions symboliques plus ou moins intégrables dans celles qui ont été énumérées ci-dessus : la fonction identitaire (dans la fonction expressive ou vernaculaire), ludique (dans la fonction poétique ou esthétique), cryptique (dans la fonction mythique), etc.

Il résulte des considérations qui précèdent que la langue est un instrument bivalent : elle est un moyen d'exprimer à la fois l'identité et l'altérité. C'est sur cette ambivalence que sont fondés les deux concepts essentiels de la sociolinguistique : la norme (symbole de l'invariance, de la stabilité et de la permanence, principe unificateur) et la variation (manifestation de la différence, expression du changement en train de se produire sous nos yeux, donc de l'évolution de la langue dans le présent, espace de liberté) fonctionnant de façon concomitante au sein de la communauté

4. Sur la notion de « convergence des volontés », lire Renan 1882.

5. Sur la langue de bois lire Thom 1987 ainsi que le numéro 21 de la revue *Mots* (1989) « Langues de bois ? ».

6. La langue de caoutchouc fait appel à un mode de communication faussement irénique : l'orateur caresse le public dans le sens du poil, en tenant des propos lénifiants, en usant de la diversion, de la flatterie et de la duplicité ; il n'a pas peur de mentir, de se payer de mots, de se payer la tête de ses interlocuteurs. L'exercice permet de concentrer l'attention du public sur la performance de l'orateur davantage que sur le contenu du message.

linguistique. Celle-ci est définie par William Labov non pas comme le lieu d'une homogénéisation des formes ou d'une quelconque uniformisation des modes d'expression mais comme un espace de liberté uni par l'obéissance de chacun et de tous aux mêmes normes de fonctionnement régissant le système de la langue. Il écrit précisément ceci (Labov 1976 : 228) :

> Il serait faux de concevoir la communauté linguistique comme un ensemble de locuteurs employant les mêmes formes. On la décrit mieux comme étant un groupe qui partage les mêmes normes quant à la langue.

ou encore (Labov 1976 : 338) :

> Il paraît justifié de définir une communauté linguistique comme étant un groupe de locuteurs qui ont en commun un ensemble d'attitudes sociales envers la langue.

L'idée que la langue n'est directement observable que dans la parole pratiquée au quotidien, sous des formes infiniment variées, dans une pluralité des situations et des contextes [7], est essentielle dans la conception de cette discipline qui se proclame « sociolinguistique » pour souligner son caractère social (si besoin était) et qui se revendique comme la linguistique totale : la langue est faite à la fois pour véhiculer des messages, pour établir des relations avec autrui et pour mettre à l'épreuve les formes et les structures du langage, pour les recréer et les enrichir, donc pour perfectionner pragmatiquement l'instrument de travail. L'objet de la sociolinguistique consiste donc en une analyse des faits de langage en rapport avec les faits de société à travers la variation linguistique et l'interaction verbale au sein d'une communauté.

Les faits de langage sont de nature verbal (mots dits ou écrits), para-verbal (accentuation, intonation, pauses et silences expressifs) ou non-verbaux (gestes, mimiques, postures, données kinésiques ou proxémiques, accessoires destinés à rehausser l'apparence physique, etc.) porteurs de sens dans la communication et susceptibles d'influer sur le mode de relation entre les interactants. Dans cette démarche le chercheur s'intéresse non pas à tous les faits de langage (objet de la sémiologie) mais avant tout aux faits de langue (phoniques, prosodiques, lexicaux, morpho-syntaxiques) et à tout ce qui peut les éclairer pour faire sens.

La sociolinguistique s'intéresse aux faits de langue dans leur contexte social, mais aussi historique et géographique. La langue évolue avec la société (variation diachronique ou chronolectale) ; on parle différemment selon son appartenance sociale (variation diastratique ou sociolectale), selon son milieu de vie (variation diatopique, topolectale ou géolectale), selon la qualité de son interlocuteur, le sujet de la conversation ou selon la personnalité du locuteur et de son humeur du moment (variation diaphasique, stylistique ou idiolectale). William Bright (1966) parle de la « covariance systématique de la structure linguistique et de la structure sociale ». Ces distinctions fondent les concepts de *chronolecte* (variété liée à une époque), *sociolecte* (variété propre à une classe sociale), *ethnolecte* (variété caractéristique d'un groupe ethnique), *technolecte* (variété propre à un corps de métier), *géolecte* (variété régionale) et *idiolecte* (variété caractéristique d'un locuteur individuel). La sociolinguistique offre ainsi une méthodologie adéquate à étudier, à travers les structures abstraites du langage, et la cognition et la sociabilité humaines.

Les faits de langue, analysés à travers la norme et la variation, démontrent, opportunément, qu'une communauté linguistique c'est un lieu d'insertion et d'intégration. Cependant un individu appartient rarement à une seule communauté linguistique : on peut être, en même temps, francophone, anglophone, sinophone et swahiliphone. Les communautés linguistiques peuvent être ethniques, nationales ou inter-

7. Sur les concepts de situation et de contexte, voir François 1969.

nationales. Elles peuvent, telles des poupées russes, s'imbriquer les unes dans les autres. Chez le même individu elles apparaissent nécessairement comme des cercles concentriques, le centre étant constitué précisément par l'individu plurilingue. Pour étudier la variation linguistique au niveau social ou géographique le sujet idéal est un locuteur-auditeur-natif qui a de sa langue une connaissance (Chomsky parle de « compétence ») optimale : un tel sujet parlant ne fait normalement pas de fautes [8] dans cette langue dont il a une maîtrise implicite des règles systémiques même s'il n'est pas à l'abri des erreurs [9] ponctuelles et des particularités [10] régionales.

2. Linguistique de la langue *vs* linguistique de la parole

Dans son célèbre *Cours de linguistique générale*, considéré par beaucoup de linguistes comme une véritable Bible, Ferdinand de Saussure (1922 : 25) définit la langue comme « un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus » et la parole comme l'actualisation de la langue par l'usage personnel qu'en fait chaque utilisateur, comme la cristallisation de la notion « langue » au niveau de la réalisation concrète. Il insiste lourdement sur cette distinction à ses yeux fondamentale (*ibid.* : 30) :

> Si nous pouvions embrasser la somme des images verbales emmagasinées chez tous les individus, nous toucherions le lien social qui constitue la langue. C'est un trésor déposé par la pratique de la parole dans les sujets appartenant à une même communauté, un système grammatical existant virtuellement dans chaque cerveau, ou plus exactement dans les cerveaux d'un ensemble d'individus ; car la langue n'est complète dans aucun, elle n'existe parfaitement que dans la masse.
>
> En séparant la langue de la parole, on sépare du même coup : 1° ce qui est social de ce qui est individuel ; 2° ce qui est essentiel de ce qui est accessoire et plus ou moins accidentel.

Il compare la langue à une symphonie et la parole à l'exécution de cette symphonie (*ibid.* : 36), étant entendu que l'exécution d'une partition n'affecte en rien le système musical lui-même :

> Sous ce rapport, on peut comparer la langue à une symphonie, dont la réalité est indépendante de la manière dont on l'exécute ; les fautes que peuvent commettre les musiciens qui la jouent ne compromettent nullement cette réalité.

En procédant de la sorte il fonde une « science du langage » qui embrasse à la fois l'étude de la langue et celle de la parole dans une perspective hiérarchisante (*ibid.* : 37) :

> L'étude du langage comporte donc deux parties : l'une, essentielle, a pour objet la langue, qui est sociale dans son essence et indépendante de l'individu ; cette étude est uniquement psychique ; l'autre, secondaire, a pour objet la partie individuelle du lan-

8. La faute est définissable, par rapport à la norme, comme un écart de compétence dû à l'ignorance d'une règle systémique. Elle est donc systématique et fossilisée (elle se répète et se reproduit indéfiniment), inconsciente (elle ne peut pas être corrigée par le sujet parlant lui-même) : ainsi *j'ai tombé de l'arbre*.

9. L'erreur est un écart de performance dû à une cause extérieure d'ordre physique (par exemple un bruit violent au moment où l'on prononce une phrase) ou psychologique (absence ou insuffisance de motivation). Elle est ponctuelle (c'est-à-dire non systématique), semi-consciente (le sujet parlant est susceptible d'en prendre conscience spontanément, donc de la corriger par lui-même) : ainsi le *lapsus linguae* (la langue qui fourche : *une incendie*, pardon, *un incendie*) ou le *lapsus calami* (la banale « faute d'orthographe » que l'on corrige à la relecture : *ils parles* pour *ils parlent*).

10. On définira la particularité comme une façon de parler régionale. Elle a un caractère héréditaire et légitime : les francophones suisses disent *septante, huitante* et *nonante* au lieu de *soixante-dix, quatre-vingts* et *quatre-vingt-dix* ; le mot *souhait* est prononcé [swɛ] en synérèse (une seule syllabe) par les Français et [suɛ] en diérèse (deux syllabes) par les Belges et il ne s'agit ni de fautes ni d'erreurs.

gage, c'est-à-dire la parole y compris la phonation : elle est psycho-physique.

Du point de vue épistémologique, Ferdinand de Saussure considère que l'étude de la langue et celle de la parole doivent être menées séparément, car elles ne procèdent ni des mêmes principes ni des mêmes méthodes (*ibid*. : 38-39) :

> […] il serait chimérique de réunir sous un même point de vue la langue et la parole. Le tout global du langage est inconnaissable, parce qu'il n'est pas homogène, tandis que la distinction et la subordination proposées éclairent tout.
>
> Telle est la première bifurcation qu'on rencontre dès qu'on cherche à faire la théorie du langage. Il faut choisir entre deux routes qu'il est impossible de prendre en même temps ; elles doivent être suivies séparément.
>
> On peut à la rigueur conserver le nom de linguistique à chacune de ces deux disciplines et parler d'une linguistique de la parole. Mais il ne faudra pas la confondre avec la linguistique proprement dite, celle dont la langue est l'unique objet.

Par ailleurs le *Cours* (*ibid*. : 40) distingue clairement une « linguistique interne » et une « linguistique externe ». On a cru voir dans cette distinction une ligne de démarcation épistémologique séparant définitivement la linguistique de la langue de la linguistique de la parole identifiée, à tort (?), à notre sociolinguistique d'aujourd'hui :

> Notre définition de la langue suppose que nous en écartons tout ce qui est étranger à son organisme, à son système, en un mot tout ce qu'on désigne par le terme de « linguistique externe ». Cette linguistique-là s'occupe pourtant de choses importantes, et c'est surtout à elles que l'on pense quand on aborde l'étude du langage.

La linguistique externe est présentée comme touchant à plusieurs domaines des sciences sociales, désignées par le syntagme « sciences connexes » (*ibid*. : 20), tels que l'ethnographie, la géographie, l'histoire des institutions de toutes sortes (politiques, religieuses, éducatives, littéraires, etc.). Ces disciplines peuvent éclairer les faits de langue sans être indispensables à la description à proprement parler de la langue d'une manière scientifique. Et de conclure, péremptoire (*ibid.* : 42) :

> Nous pensons que l'étude des phénomènes linguistiques externes est très fructueuse ; mais il est faux de dire que sans eux on ne puisse connaître l'organisme linguistique interne. […] En tout cas, la séparation des deux points de vue s'impose, et plus on l'observera rigourement mieux cela vaudra.

Encore une fois Ferdinand de Saussure considère que les deux linguistiques obéissent à des règles différentes et fonctionnent selon des méthodes distinctes. Pour nous en persuader il compare le système de la langue au jeu d'échec :

> […] le fait qu'il a passé de Perse en Europe est d'ordre externe ; interne, au contraire, tout ce qui concerne le système et les règles. Si je remplace les pièces de bois par des pièces d'ivoire, le changement est indifférent pour le système : mais si je diminue ou augmente le nombre de pièces, ce changement-là atteint profondément la « grammaire » du jeu. […] est interne tout ce qui change le système à un degré quelconque.

Le problème se pose aujourd'hui de façon passablement différente s'agissant du rapport entre la linguistique saussurienne et la sociolinguistique.

3. Linguistique ou sociolinguistique ?

On s'est beaucoup chamaillé dans les années 1970-1980 pour savoir laquelle, de la linguistique et de la sociolinguistique, faisait partie de l'autre. La question s'est d'abord posée au sujet des limites conceptuelles qui séparaient les deux disciplines

des sciences du langage [11]. Comme pour l'œuf et la poule, on s'est demandé laquelle était première. Certains, s'appuyant sur le *Cours*, ont affirmé que la sociolinguistique n'était qu'une extension de la linguistique hors de ses frontières, une sorte de linguistique appliquée au contexte social. D'autres, se fondant sur les déclarations du même linguiste affirmant que la langue est un fait social, ont considéré que la linguistique (telle qu'elle était développée par les épigones du maître genevois) n'était qu'une restriction de la sociolinguistique en tant que linguistique totale. Dans ce débat circulaire il serait vaniteux de chercher à trancher le débat de façon superficielle. Si tout linguiste n'est pas sociolinguiste, le sociolinguiste est un linguiste préoccupé par le lien de la langue aux autres phénomènes sociaux, donc ouvert aux méthodes et aux pratiques éprouvées par d'autres disciplines des sciences sociales susceptibles d'éclairer les faits de langue. Cette rencontre de la linguistique avec d'autres disciplines du savoir ne va pas sans poser des problèmes de terminologie et de conceptualisation, donc aussi des problèmes de frontières interdisciplinaires que nous évoquerons dans un instant.

Les dictionnaires de langue ne tranchent pas la question de définitions ; au contraire ils perpétuent l'incertitude par des formules vagues allant jusqu'à mettre en cause l'autonomie de la sociolinguistique par rapport à la sociologie et par rapport à la linguistique. Pour *Le Petit Robert*, par exemple, la sociolinguistique est une « partie de la linguistique qui traite des relations entre langue, culture et société ». Les dictionnaires de linguistique eux-mêmes sont indécis. Voici en quels termes Georges Mounin (1974) traite l'article *sociolinguistique* :

> Terme qui désigne l'étude des relations entre langage et société. Il n'est pas certain que la sociolinguistique soit une discipline propre, ayant ses principes et ses méthodes spécifiques, ou qu'elle soit un domaine dans lequel sociologie et linguistique sont appelées à collaborer : les bases en sont encore mal définies et extrêmement diverses.

Ceux que j'appellerais les fondamentalistes ou « internalistes » purs et durs, partisans de la description stricte des faits de langue et qui n'entendent rien à la sociolinguistique, considèrent celle-ci comme une simple excroissance de la linguistique. D'où l'expression « discipline connexe » qu'ils utilisent pour la désigner ; d'où aussi la marginalisation de cette matière dans les programmes des *sciences du langage* [12]. Les sociolinguistes, eux, considèrent, à la suite de William Labov (1976 : 257), que le terme *sociolinguistique* est « trompeur et bizarrement redondant » puisque l'objet d'étude de cette discipline c'est la langue au sein du contexte social. Louis-Jean Calvet (1981 : 16), par exemple, estime que la sociolinguistique n'est, ni plus ni moins, qu'une « approche de l'analyse linguistique à volonté totalisante » : pour être complète, celle-ci doit comprendre la description interne des faits de langue et leur relation avec les faits de société ; l'analyse interne et l'analyse externe constituent, en somme, deux moments d'un même projet de recherche et de description. Dans un autre ouvrage, il adopte totalement le point de vue de William Labov selon lequel « la sociolinguistique est la linguistique » (Calvet 1993 : 4), que « la sociolinguistique ne peut se définir que comme *la* linguistique » (*ibid*. : 124). D'où sa suggestion d'écrire *(socio)linguistique* avec l'espoir de voir, un jour, disparaître le parenthésage. Il faut aujourd'hui tenir compte du développement prodigieux de la sociolinguistique dont le vaste objet se précise progressivement et les méthodes s'affinent de jour en jour. Henri Boyer (1991 : 8) résume la situation par un schéma qui illustre bien la perméabilité du territoire de la sociolinguistique aux autres champs discipli-

11. Dénomination adoptée aux Assises nationales de la linguistique en juin 1982 pour remplacer « linguistique ».

12. Voir Gadet 2005.

naires et, à l'intérieur même des sciences du langage, « aux autres linguistiques » : linguistique textuelle, analyse du discours, ethnolinguistique, sémiolinguistique, etc.

4. Sociolinguistique et domaines limitrophes : problème de terminologie et de frontières interdisciplinaires

L'objet de la sociolinguistique touche, de fait, à la fois, à la linguistique et à d'autres domaines (étiquettés « sciences connexes » par Ferdinand de Saussure 1922 : 20 et 40). L'objet d'une telle science ne peut être que (trop ?) vaste. Il en résulte une grande disparité, voire une certaine incohérence dans les recherches menées ici ou là par des chercheurs appartenant à des disciplines différentes. Cette relative incohérence se reflète dans la dénomination même de la nouvelle science qui reste très fluctuante selon les écoles et les points de vue : *sociolinguistique, ethnolinguistique, sociologie du langage, linguistique sociale, linguistique socio-différentielle, anthropologie linguistique*, etc. Certains auteurs utilisent ces termes dans des acceptions différentes (c'est le cas de Marcellesi et Gardin [1974 : 14 et suiv.] qui font de subtiles distinctions entre *ethnolinguistique* et *sociolinguistique*, *linguistique sociale* et *sociologie du langag*e) ; d'autres les emploient les uns pour les autres, comme des synonymes (c'est le cas de *sociolinguistique* et *sociologie du langage* chez Fishman [1971] et ses collaborteurs) ; d'autres encore, issus d'horizons disciplinaires variés, utilisent des termes différents pour désigner des réalités identiques.

La distinction que font, par exemple, Marcellesi et Gardin entre ethnolinguistique et sociolinguistique s'inspire de celle qui est généralement faite, en Europe, entre l'ethnologie et la sociologie : l'ethnolinguistique s'occuperait des langues dans des sociétés considérées comme simples et homogènes, fonctionnant sur des noyaux sociaux appelés « ethnies » alors que la sociolinguistique, comme la sociologie, s'intéresserait plutôt aux sociétés de facture complexe, caractérisées par des conflits de classes. En somme l'objet de l'ethnolinguistique serait les sociétés dites « simples » d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique, celui de la sociolinguistique les sociétés « complexes » d'Europe et d'Amérique du nord. Cette distinction commode est évidement contestable en raison de son simplisme et des présupposés idéologiques qui la fondent, présupposés hérités du comparatisme dix-huitiémiste et du colonialisme dix-neuviémiste tendant à donner des cultures européennes dominantes une appréciation méliorative et à couvrir de péjoration et d'opprobre les cultures non européennes dominées. Cette distinction n'est pas basée sur des critères objectifs, scientifiquement solides : une telle attitude induirait la nécessité de concevoir une science historique, une géographie ou une linguistique dénommée différemment selon que l'on a affaire à des sociétés coloniales ou non, plus ou moins modernes ; ce qui, en ces temps de la mondialisation, paraît, à tout le moins, risqué et aléatoire.

Le sentiment que la distinction entre l'ethnolinguistique et la sociolinguistique était mal fondée a poussé certains auteurs à parler d'une ethnosociolinguistique (Garmadi 1981 : 16). Mais cette expression paresseuse, fourre-tout et peu économique ne résoud pas le problème, pour autant. Aujourd'hui la seule distinction qui vaille repose sur le fait que l'ethnolinguistique s'intéresse au rapport entre la communication linguistique et les autres modes de communication en liaison avec la vision du monde, quelle que soit la société, tandis que la sociolinguistique étudie la relation entre la langue et l'appartenance sociale au sein de groupes et de classes plus ou moins hiérarchisées à l'intérieur d'une même communauté. La distinction entre la sociologie du langage et la sociolinguistique, qui avait tendance à s'estomper chez des auteurs comme Josua A. Fishman (1971) est, elle aussi, maintenant bien établie : la première est une branche de la sociologie qui s'occupe des faits de

langue et de discours comme moyens de parvenir à une meilleure connaissance des faits de société (c'est le regard du sociologue sur la société à travers la langue), alors que la seconde est une branche de la linguistique qui étudie les faits de langue et de discours en utilisant les faits de société comme moyen d'y parvenir (c'est le regard du linguiste sur la langue dans son fonctionnement en société).

Le fait fondamental qui demeure incontestable est que la langue a une relation de nécessité avec la société : aucun individu ne possède la langue à et pour lui tout seul ; celle-ci est faite pour un usage partagé en situation de dialogue de sorte que tout emploi monologal relève de l'excentricité, de l'égocentricité ou de la pathologie clinique. Cependant un individu peut être source de changement dans la langue : j'invente un objet ou un concept et je lui attribue le nom par lequel il est connu par l'ensemble de la société ; j'invente un mot qui a du succès, parce qu'il plaît, et il intègre la langue générale. La langue est une institution dans laquelle l'individu est, à la fois, contraint par les règles du système linguistique et les normes sociales, et libre de (re)créer des éléments de cette même langue commune par son imagination et par son inventivité.

5. Les deux sociolinguistiques

On a l'habitude de distinguer, dans le champ épistémologique de la sociolinguistique, deux méthodes d'approche passablement complémentaires. La première approche, dite *macrosociolinguistique*, s'attache à analyser les comportements langagiers propres à des groupes sociaux (classes sociales, groupes professionnels ou confessionnels) dans une stratégie à la fois défensive et offensive : il s'agit, en effet, d'un côté, de défendre et d'illustrer une identité individuelle ou collective et, de l'autre, de conquérir des positions nouvelles et avantageuses sur d'autres groupes sociaux. La démarche macrosociolinguistique aboutit notamment à l'étude des problèmes liés aux politiques d'aménagement linguistique [13], c'est-à-dire à des projets en vue de régler, par le biais des questions de langues, les inégalités socio-économiques et politiques, autant que possible dans le respect des droits de chacun et de tous. Les enjeux ici, on le voit, sont essentiellement extralinguistiques. Le principal initiateur de la macrosociolinguistique, William Labov, a été le premier à mettre en avant la notion de variation au sein d'une communauté linguistique, ce qui explique pourquoi cette direction de recherche est aussi appelée sociolinguistique variationniste ou variationnelle.

L'autre approche, dite *microsociolinguistique*, s'intéresse à l'analyse de la langue en usage dialogal. Elle étudie les interactions entre locuteurs individuels et essaie de percevoir, à travers les conversations, ce qui entre en jeu pour orienter les choix et les usages linguistiques et ainsi déterminer les stratégies discursives permettant de réaliser des objectifs d'intérêt socio-économique et politique. Dans cette perspective la conversation peut être considérée comme une « transaction », voire comme une « négociation » des rapports sociaux ou politiques entre les partenaires mais aussi comme le lieu où se forgent et se structurent de nouvelles formes de la langue. Derrière les individus on étudie la communauté de culture à laquelle ils appartiennent. La microsociolinguistique, qui est toujours une étude en situation orale, analyse les conversations en termes de rituels interactionnels en situation de face-à-face où les notions de rôles, de tours de parole, de scores conversationnels sont particulièrement importants. Cette démarche, également dénommée sociolinguistique interactionniste, interactionnelle ou conversationnelle, a été initiée par Erving Goffman (1974 et 1981), le père de la méthode dite « de l'observation parti-

13. Sur le lien de la langue à la politique voir Lapierre 1988.

cipante », et développée par John Gumperz (1989) [notions de contextualisation, d'inférence conversationnelle, de malendu], Brown et Levinson (1987) [notions de politesse, de face positive ou négative], Leech 1983 (notion de coût et profit) et, en France, par Pierre Bourdieu (1982) [notion de marché linguistique] et Catherine Kerbrat-Orecchioni (1986 et 1990) [notion d'implicite et d'interaction]. L'analyse conversationnelle ne doit pas être confondue avec l'analyse du discours (Charaudeau et Maingueneau 2002) ni avec la linguistique textuelle (Adam 1990, 1995 et 2005).

6. Champs traditionnels et nouveaux territoires

Qu'elle soit variationniste ou interactionniste, la sociolinguistique cherche à répondre à la question fondamentale suivante : *qui parle quelle variété de quelle langue, où, quand, avec qui, à propos de quoi, pourquoi et comment ?*

Il s'agit donc d'abord de comprendre l'identité des usagers d'une langue, d'étudier et de décrire les caractéristiques structurelles et fonctionnelles des variétés du répertoire linguistique ou du répertoire verbal des locuteurs [14]. Il s'agit aussi de déterminer l'influence linguistique d'une variété ou d'une langue sur une autre (problèmes de contacts des langues et des diverses interférences : emprunts, calques, alternances codiques, discours mixtes, etc.). Il s'agit, par ailleurs, de découvrir les normes sociales qui règlent les comportements linguistiques (c'est-àdire les usages) et de déterminer la valeur symbolique que révèlent les variétés linguistiques ou dialectales et ainsi de comprendre les attitudes, les images et les représentations sociopsychologiques qui les sous-tendent. A la notion de comportement (qui correspond à la pratique langagière) on oppose donc celle d'attitude (qui définit ce que les locuteurs pensent d'une langue et ce qu'ils ont dans la tête quand ils parlent telle ou telle langue). Il n'y a pas forcément concordance entre comportement et attitude : par exemple on dit de l'anglais que c'est une langue impérialiste et envahissante mais, dans le même temps, tout le monde veut apprendre cette langue indispensable pour voyager à travers le monde et faire des affaires. Il y a donc une différence entre ce que les gens disent et ce qu'ils font.

Le champ traditionnel de la sociolinguistique incluait naguère l'ethnolinguistique, l'anthropolinguistique, et la géolinguistique qui sont aujourd'hui des disciplines autonomes. La sociolinguistique a investi, depuis longtemps, le champ de la dynamique des langues (phénomènes d'expansion, de régression et d'extinction des langues) autant que celui de la politique linguistique (avec les concepts d'aménagement, de planification et de législation).

De nouvelles pistes de recherche se sont ouvertes, depuis peu, à la réflexion du sociolinguiste, de nouveaux territoires se sont offerts à lui : la jurilinguistique [15], l'écolinguistique [16], sémiolinguistique [17] et l'imaginaire linguistique [18] constituent les directions les plus prometteuses. Nul doute que ces nouveaux domaines iront en s'élargissant, donc en se complexifiant jusqu'à réclamer leur autonomie, comme l'ont fait, naguère, l'ethnolinguistique ou la géolinguistique.

14. Répertoire linguistique réfère à la quantité des langues pratiquées par un locuteur : un polyglotte a un répertoire linguistique étendu alors qu'un unilingue dispose d'un répertoire réduit à une seule langue. Répertoire verbal réfère à la quantité des variétés d'une même langue pratiquées par un locuteur (dialectes, registres ou niveaux de langue).

15. Lire notamment Pupier et Woehrling 1989 et Ngalasso 1990.

16. Voir Haugen 1971, Calvet 1999 et Mufwene 2001.

17. Charaudeau 1982 et Fontanille 1995, 1999, 2000.

18. Houdebine 2002 et Ngalasso 2010.

7. Les problèmes épistémologiques

Ces problèmes sont essentiellement de quatre ordre : historique, conceptuel, théorique et méthodologique. L'histoire de la sociolinguistique, qui est à écrire, n'a ni la même origine épistémologique ni la même trajectoire herméneutique que les autres disciplines des sciences sociales : il s'agit de mieux comprendre un développement disciplinaire qui n'est pas explicable uniquement par la critique du saussurianisme. Un autre type de problèmes se rapportent aux concepts fondamentaux qui ne renvoient pas aux mêmes référents cognitifs que dans les disciplines voisines (Moreau 1997) : ces concepts doivent être largement inventoriés et nécessairement précisés. D'autres questions encore concernent les fondements théoriques qui doivent être rigoureusement formulés et explicités. Enfin les méthodes et les techniques de recherche qui reposent sur une démarche logique et heuristique particulière doivent être élaborées et expliquées.

Références

ADAM Jean-Michel, 1990, *L'Analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin.

ADAM Jean-Michel, 1990, *Éléments de linguistique textuelle*, Bruxelles et Liège, Mardaga.

ADAM Jean-Michel, 1995, *Linguistique textuelle : des genres de dicours aux textes*, Paris, Nathan.

BAYLON Christian, 1991, *Sociolinguistique*, Paris, Nathan.

BOURDIEU Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.

BOYER Henri, 1991, *Éléments de sociolingustique*, Paris, Dunod.

BRIGHT William (ed.), 1966, *Sociolinguistics*, The Hague, Mouton.

BROWN Penelope and LEVINSON Stephen, 1987, *Politeness. Some Universals in Language Use*, Cambridge, Cambridge University Press.

CALVET Louis-Jean, 1981, *Les Langues véhiculaires*, Paris, PUF.

CALVET Louis-Jean, 1996, *La Sociolinguistique*, Paris, PUF.

CALVET Louis-Jean, 1999, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.

CHARAUDEAU Patrick, 1982, « Éléments de sémiolinguistique ; d'une théorie du langage à une analyse du discours », *Connexions*, 38, p. 7-30.

CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (éds), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

FISHMAN Joshua, 1971, *Sociolinguistique*, Paris, Nathan et Bruxelles, Labor.

FONTANILLE Jacques, 1995, *Sémiotique du visible. Des mondes de lumière*, Paris, PUF.

FONTANILLE Jacques, 1999, *Sémiotique et littérature*, Paris, PUF.

FONTANILLE Jacques, 2000, *Sémiotique du discours*, Limoges, Pulim.

FRANÇOIS Frédéric, 1969, « Contexte et situation » dans A. Martinet (éd.), *La Linguistique. Guide alphabétique*, Paris, Denoël, p. 64-72.

GADET Françoise, 2005, « Le sociolinguiste et la société civile », dans Christine Jacquet-Pfau et Jean-François Sablayrolles (éds), *Mais que font les linguistes ? Les sciences du langage, vingt ans après. Actes du colloque 2003 de l'Association des Sciences du Langage*, Paris, L'Harmattan, p. 121-128.

GARMADI Juliette, 1981, *La Sociolinguistique*, Paris, PUF.

GOBARD Henri, 1976, *L'Aliénation linguistique. Analyse tétraglossique*. Préface de Gilles Deleuze, Paris, Flammarion.

GOFFMAN Erving, 1974, *Les Rites d'interaction*, Paris, Minuit.

GOFFMAN Erving, 1981, *Façons de parler*, Paris, Minuit.

GUMPERZ John J., 1989, *Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris, Minuit.

GUMPERZ John J., 1990, *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan.

HAUGEN Einar, 1966, *Language Planing and Language Conflict. The Case of Modern Norwegian*, Cambridge (MA), Harvard University Press.

HAUGEN Einar, 1972, *The Ecology of Language*, Stanford, Stanford University Press.

HOUDEBINE Anne-Marie (éd.), 2002, *L'Imaginaire linguistique*, Paris, L'Harmattan.

JAKOBSON Roman, 1963, *Essais de linguistique générale 1*, Paris, Minuit.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1990-1992-1993, *Les Interactions verbales 1, 2, 3*, Paris, Armand Colin.

LABOV William, 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.

LAPIERRE Jean-William, 1988, *Le Pouvoir politique et les langues*, Paris, PUF.

LECLERC Jacques, 1989, *Qu'est-ce que la langue ?*, Laval, Mondia.

LECLERC Jacques, 1986, *Langue et société*, Laval, Mondia.

LEECH G. N., 1983, *Principles of Pragmatics*, Londres and New York, Longman.

MARCELLESI Jean-Baptiste et GARDIN Bernard, 1974, *Introduction à la sociolinguistique. La linguistique sociale*, Paris, Larousse.

MARTINET André, 1970, *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.

MOREAU Marie-Louise (éd.), 1997, *Sociolinguistique. Concepts de base*, Bruxelles, Mardaga.

MOUNIN Georges (éd.), 1974, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF.

MUFWENE Salikoko, 2001, *The Ecology of Language Evolution*, Cambridge, Cambridge University Press.

NGALASSO MWATHA Musanji, 1990, « Les droits linguistiques individuels et collectifs », *Les Langues modernes,* 2, « Langues et droits de l'homme », p. 15-26.

NGALASSO MWATHA Musanji, 2008, « *Je suis venu vous dire.* Anatomie d'un discours néocolonial en langue de caoutchouc », dans M. Gassama (éd.), *L'Afrique répond à Sarkozy. Contre le discours de Dakar*, Paris, Philippe Rey, p. 263-300.

NGALASSO MWATHA Musanji (éd.), 2010, *L'Imaginaire linguistique dans les discours littéraires, politiques et médiatiques*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux.

PRIDE John and HOLMES Janet (eds.), 1972, *Sociolinguistics*, Harmondsworth, Penguin Books.

PUPIER Paul et WOEHRLING José (éds), 1989, *Langue et droit*, Montréal, Wilson et Lafleur.

RENAN Ernest, 1882, « Qu'est-ce qu'une nation ? », rééd. dans E. Renan, M. Bréal et A. Meillet, *Langue française et identité nationale*, Limoges, Lambert-Lucas, 2009, p. 9-34.

SAUSSURE Ferdinand de, [1916] 1922, *Cours de linguistique générale*, éd. Tullio de Mauro, Paris, Payot, 1972.

THOM Françoise, 1987, *La Langue de bois*, Paris, Julliard.

30

Histoire et histoires : mise en mots de la rupture historique dans des récits de migrants issus de républiques post-soviétiques

Sandra Nossik
Université Paris Descartes – Paris 5

Ce travail porte sur la mise en mots de l'Histoire dans des récits de vie de migrants, plus particulièrement de migrants russophones et issus de républiques post-soviétiques. L'observation de leurs discours révèle des schèmes discursifs et narratifs partagés, qui permettent de repenser l'articulation entre discours, récits, témoignages et Histoire. Cette étude conduit également à s'interroger sur le statut de l'entretien en sociolinguistique, et sur la spécificité de l'approche de cette discipline face à celle des autres sciences humaines.

1. Recherche : l'Histoire mise en mots

1.1 Présentation du terrain de recherche

Les situations de conflits civils et de précarité économique engendrées par les événements ayant suivi la désagrégation de l'URSS dans la plupart des républiques postsoviétiques ont provoqué, en France notamment, une vague d'immigration massive, récente et peu connue, d'où sont issus les informateurs rencontrés pour cette enquête. Les entretiens analysés ici ont été réalisés auprès de migrants qui avaient en commun d'être russophones (ces entretiens ce sont déroulés en russe), plurilingues, d'être issus d'une république postsoviétique autre que la Russie (de l'Europe de l'Est ou du Caucase), et d'avoir immigré très récemment, dans les années 2000. Les informateurs partageaient aussi le fait d'avoir émigré dans une certaine urgence, suite à des conflits ethniques ou bien à des changements politiques brusques dans leur pays, ou en raison de conditions de vie économiquement difficiles. Lorsqu'ils ont été enregistrés, tous vivaient dans une situation économique modeste, voire précaire pour ceux dont la situation en France n'avait pas été régularisée.

La question sous-tendant initialement cette recherche portait sur l'existence de traits partagés rassemblant ces profils si divers : la mise en mots de leurs parcours de vie par les informateurs permettait-elle de déceler l'influence d'un passé soviétique commun ? Ces traits partagés sont vite apparus dans *l'expression d'une rupture historique partagée.* Ces récits frappent en effet par l'interpénétration permanente entre événements privés et publics : histoires individuelle et collective s'entrecroisent jusqu'à s'y confondre complètement, la date de 1991 constituant toujours un point de référence structurel des récits. D'où notre volonté d'étudier en particulier la mise en mots de l'Histoire dans les histoires, et la connotation subjective et affective des périodes historiques qui résulte de leur fusion avec des phases biographiques privées.

1.2 Analyses

1.2.1 Chronotopes

Dans *Esthétique et théorie du roman*, Mikhaïl Bakhtine consacre une partie entière au concept de chronotope. Cette notion se révèle riche en possibilités d'application, à condition de bien cerner celle de ses acceptions que l'on choisit de s'approprier.

La définition bakhtinienne du chronotope est en effet fluctuante, recouvrant alternativement de nombreux niveaux d'analyse.

Le premier sens que Bakhtine donne au chronotope est celui d'une unité de « temps-espace » : « il exprime l'indissolubilité de l'espace et du temps », une « fusion » des dimensions temporelles et spatiales sous une même dénomination topologique (1978 : 237). Par exemple, d'après lui, le roman d'aventures grec se caractérise notamment par la forte présence du « chronotope de la route » : il désigne à la fois un lieu physique et l'enchaînement de « rencontres » et de péripéties qui s'y produisent systématiquement (1978 : 249). Il cumule ainsi un aspect spatial, temporel, et un certain nombre d'acteurs et d'actions qui y entrent conventionnellement en jeu.

C'est cette signification du concept de chronotope qui est exploitée ici : une unité identifiable, recouvrant des attributs spatiaux et temporels indissociables, ainsi que des attributs d'une autre nature.

« L'URSS » est ainsi un chronotope, omniprésent dans nos discours recueillis, et par lequel nombre d'informateurs choisissent d'ouvrir leur récit :

(1) Zoura (tchétchène)
детство у меня прошло / при Советском Союзе
« mon enfance s'est passée / pendant l'Union soviétique »

(2) Mamikon (arménien, citoyen d'Azerbaïdjan)
ну я родился в Азербайджане да я сказал / […] это когда ещё СССР было это в Азербайджанской ССР
« eh bien je suis né en Azerbaïdjan hein je l'ai dit / […] c'est quand c'était encore l'URSS c'était la RSS Azerbaïdjan »

(3) Igor (ukrainien)
значит я родился на территории Украины / в то время это было ещё СССР / как бы государственный язык был русский
« donc je suis né dans un territoire de l'Ukraine / à cette époque c'était encore l'URSS / donc la langue officielle c'était le russe »

(4) Maya (géorgienne)
когда я родилась это был еще Советский Союз / и тогда былаааа первым языком все равно шел русский язык / мы учились правда на грузинском языке в грузинской школе / но как бы вот эээ доминантой всегда былл русский язык ээ фильмы вот Грузия-фильм была
« quand je suis née c'était encore l'Union Soviétique / et à l'époque c'était: la première langue de toute façon il y avait du russe / c'est vrai qu'on a étudié en géorgien dans une école géorgienne / mais quand même voilà euh la dominante ça a toujours été la langue russe euh »

Ce chronotope recoupe à la fois des caractéristiques géographiques, temporelles, délimitées par des dates officielles (1922-1991) et ancrée dans le passé, mais aussi une certaine réalité politique, sociologique, matérielle, des pratiques culturelles et linguistiques… Et bien sûr une valeur affective, une « signification dessinée » (François 1993) qu'il convient de cerner au fil de l'analyse des entretiens.

Presque toujours présent, l'adverbe temporel « encore » suppose que cela n'« est » plus, annonçant d'emblée l'opposition structurelle entre le temps qui précède et celui qui suit l'éclatement de l'URSS.

1.2.2 Aspects des verbes

Cette opposition axiologique entre un passé et un présent délimités par une date précise est d'autant plus frappante qu'elle est ancrée dans la forme même des dis-

cours, se retrouvant par exemple dans l'aspect des verbes en russe.

Il est de coutume de considérer que la différence principale entre les systèmes verbaux français et russe tient à ce qu'en russe, la division en modes et temps le cède en importance à la division en deux « catégories verbales » qui expriment deux façons différentes, voire opposées, d'envisager l'action : les deux « aspects » du verbe russe. Le verbe d'aspect dit « imperfectif » exprime une action dite « non limitée », c'est-à-dire une action qui dure ou bien qui se répète. Au contraire, le verbe dit « perfectif » exprime une action dite « limitée » : une action ou une phase d'action délimitée dans le temps par l'énonciateur, d'une action ponctuelle, impliquant une notion de résultat.

L'observation de l'aspect des verbes russes est ici révélatrice du rôle que revêtent les événements historiques dans les discours : on peut observer dans plusieurs entretiens un type de succession d'actions tout à fait similaire, un même enchaînement aspectuel.

(5) Liouda (ukrainienne)
сначала было у нас очень много школ / сначала все школы были на русском языке и одна только украинская / после перестройки все школы стали украинские и одна русская *(смеётся)* / всё поменялось
« avant il y avait beaucoup d'écoles / avant toutes les écoles étaient en russe et seulement une en ukrainien / après la perestroïka toutes les écoles sont devenues ukrainiennes et une russe *(rire)* / tout s'est inversé »

Liouda commence par décrire une situation passée, située dans le temps par l'adverbe temporel « avant ». C'est l'imperfectif passé qui est utilisé, exprimant la durée, un état des choses stable : « il y avait », « étaient ». Puis, une période dont le début est marqué par un événement précis (« la perestroïka ») voit se dérouler une succession d'actions ponctuelles, exprimées par le perfectif passé : « sont devenues », « s'est inversé ». Dans le discours, la confrontation entre les aspects imperfectif et perfectif évoque une série d'événements conduisant à la transformation d'une situation vécue, événements déclenchés par un point de rupture temporel, et dont le déroulement rapide s'oppose à la stabilité de la situation passée.

On retrouve un même enchaînement d'aspects chez Igor :

(6) Igor
базовый язык сначала был молдавский / но после развала эсесера / нам вместо молдавского заменили румынским
« la langue de base d'abord c'était le moldave / mais après la désagrégation de l'URSS / ils nous ont remplacé le moldave par le roumain »

De nouveau, l'imperfectif passé sert à décrire un état des choses révolu : « d'abord c'était le moldave ». Puis, durant une période initiée par un événement historique (« la désagrégation de l'URSS ») se produit une action ponctuelle, exprimée par un perfectif passé : « ils ont remplacé». Le perfectif évoque de nouveau une action accomplie ayant un résultat, qui correspond à un changement de l'environnement sociolinguistique de l'informateur.

Un modèle similaire s'observe dans l'entretien de Zoura :

(7) Zoura
вовсе жили мы хорошо / началась война / военные действия знаете всех разрушло всё / БЕЗ НИЧЕГО мы остались / щас выехать жить на чужбине / строить на чужбине знаете заного гнездо это очень тяжело / и ностальгия у меня честно сказать
« en résumé on vivait bien / la guerre a commencé / les événements de la guerre vous savez ils ont ruiné tout le monde c'est fini / on s'est retrouvé sans RIEN DU TOUT / main-

tenant partir vivre à l'étranger / construire de nouveau à l'étranger vous savez un foyer c'est très dur / et j'ai de la nostalgie à dire vrai »

L'imperfectif passé « vivait » décrit une situation passée. Cette situation se voit bouleversée par une succession d'actions exprimées au perfectif passé : « a commencé », « ont ruiné », « s'est retrouvé », des perfectifs qui évoquent une irruption d'événements impromptus, et s'opposent à la durée et à la stabilité suggérées par l'imperfectif précédent. Puis, la peinture de Zoura se clôt par deux nouveaux imperfectifs, décrivant cette fois un état des choses présent : « c'est », « j'ai ». Cette situation présente est le résultat de la série d'événements précédents.

Les exemples suivants offrent encore une séquence de verbes tout à fait identique :

(8) Zoura

нам старшие не разрешали нам разговаривать говорите на чеченском говорите на чеченском / ну разговаривали по русски / некаторые знали чеченский / а поколоние которое щас выросло / после развала Советского Союза / с 93 года / дети не учились уже / развал Союз весь развалился / начались военные действия / и сейчас вот это новое новое поколение в 90-х годах / они русский язык дети вот эти очень щас плохо знают

« les plus vieux nous permettaient pas de parler [russe] parlez tchétchène parlez tchétchène / enfin on parlait russe / certains savaient le tchétchène / mais la génération qui a grandi maintenant / après la désagrégation de l'Union soviétique / à partir de 93 / les enfants ne l'ont plus étudié / la désagrégation l'Union s'est désagrégée / les événements de la guerre ont commencé / et maintenant cette nouvelle génération-là des années 90 / le russe euh ces enfants-là maintenant le savent très mal »

(9) Maya

западная восточная / есть вот такая / ахал цехе называется / там / все армяны живут / и мои родственники ккоторые были там иии хотели не хотели хоо / очень хорошо говорили по армянски / потому что они там росли / они ходили в русскую школу / и говорили хорошо по армянски и еще в Грузии тоже есть аллабари называется старая старая такая маленькая / ну / маленький участок города старый очень / и там ааа особенно нна / этом участке жиии и живут иии жилиии армяны и евреи / и тот кто вырос в этом районе / хотел не хотел говорил по армянски тоже потому что дети жее когда они иии в школе иии во двореее и все они же быстро все осваивают вот моя мама жила в авлабаре и она очень хорошо говорила по армянски / а / грузинский и русский как бы шел параллельно / у всех / сейчас не так в Грузии понимаете послее / вот первых мм можно сказать революций после / распада союза / и вот наши суверенитет ии / демократичность иии все все все / как то считалось уже не хорошим тоном / хорошоо говорить по русски как не не то что кто то запрещал но как то это еще новое знаете максимализм какого то всего нового / […] ушло что вот аа / все передачи были на русском уже все это заменилось английским / и титры пропали

« à l'ouest à l'est / il y a cette / Akhal Tsekhe ça s'appelle / là / vivent tous les Arméniens / et ma famille qui était là et: qu'ils le veuillent ou non / ils parlaient très bien arménien / parce qu'ils ont grandi là-bas / ils allaient à l'école russe / et parlaient bien arménien et aussi en Géorgie il y a aussi Allabari ça s'appelle une vieille vieille petite / enfin petit quartier de la ville très vieux / et là et: surtout dans: / ce quartier vi: vivent et: vivaient: des Arméniens et des Juifs / et ceux qui ont grandi dans ce quartier / qu'ils le veuillent ou non ils parlaient arménien aussi parce que les enfants quand ils et: à l'école et: dehors: et tous ils assimilaient vite voilà ma mère a vécu à Allabari et elle parlait très bien arménien / et / le géorgien et russe qui était là parallèlement / chez tout le monde / maintenant c'est pas comme ça en Géorgie vous comprenez après / voilà les premières on: peut dire révolutions après / la désagrégation de l'Union / et voilà nos souverainetés

et: / la démocratie et: c'est tout tout tout / on a comme considéré que c'était pas de bon ton / pas bien: de parler russe comme c'est c'est pas comme si quelqu'un l'avait interdit mais c'était comme ce nouveau vous savez maximalisme quelque chose de tout nouveau / […] il s'est passé que voilà et: / toutes les émissions étaient en russe tout ça a été remplacé par l'anglais / et les sous-titres ont disparu…

Cette séquence aspectuelle particulière apparaît donc fréquemment dans les récits enregistrés, sans qu'elle se rencontre pourtant dans aucun autre échange abordant une thématiques différente. Ce motif commun et récurrent n'est que l'une des manifestations verbales de la rupture historique, repère qui organise la forme des récits entiers : tous sont construits autour d'une *opposition axiologique structurelle* entre le passé et le présent, qui daterait de 1991.

C'est le cas par exemple chez Zoura : l'ensemble des discours recueillis auprès d'elle semblent portés par un seul événement de référence, la guerre de Tchétchénie, parfois latent, parfois explicitement évoqué. C'est le point de rupture qui structure son récit, organisé autour d'une opposition constitutive entre le passé, positif, et le présent, négatif, ou plus précisément la fin du passé, l'absence du présent.

(10) Zoura

немецкий я в пятом классе учила / но немецкий честно сказать я не помню ужу забыла / война всё / […] у меня в памяти ничего не осталось

j'ai étudié l'allemand en sixième / mais l'allemand franchement je m'en souviens pas j'ai oublié / la guerre a tout / […] rien n'est resté dans ma mémoire

(11) Zoura

вовсе жили мы хорошо / началась война / […] БЕЗ НИЧЕГО мы остались

en résumé on vivait bien / la guerre a commencé / […] on s'est retrouvé SANS RIEN DU TOUT

Dans ces deux phrases le « tout » est substitué par le « rien » après la guerre, et, linguistiquement, après le verbe à l'accompli. Cette opposition axiologique influence toutes les thématiques abordées.

1.2.3 Personnages

Si une histoire implique des personnages, l'Histoire implique également des personnages historiques : personnalités publiques, politiques ou militaires, intellectuelles ou médiatiques. Dans ce corpus, ces personnages publics interviennent directement dans les récits, au même titre que les personnages privés, et contribuent à l'interpénétration des sphères publiques et privées :

(12) Zoura

у нас уже в шко в школах когда вот с Горбачевым / сделал вот этот как его / суверенитет / здорова / суверенитет сделал Горбачев / там же и все учителя из грозного уехали

chez nous déjà l'école l'école voilà quand Gorbatchev / a fait ce ce / super / la souveraineté / Gorbatchev a fait la souveraineté / et là tous les enseignants sont partis de Grozny

(13) Mamikon

а потом приехал Горбачёв когда он обьявил пурустройку туда сюда / что каждый народ может отделяться / что каждый может выбирать свой путь развития и все / и и народ понял что вот в Армении есть Карабах…

et après Gorbatchev est arrivé quand il a annoncé la perestroïka ceci cela / que chaque peuple peut se séparer / que chacun peut choisir la direction de son évolution et tout ça / et et les gens ont compris que voilà en Arménie il y a le Karabakh…

Les noms propres convoqués ainsi dans les récits acquièrent une valeur chrononymique, en « cristallisant » une période (Le Bart 2000 : 129), et en « exprimant "un point de vue" sur l'être nommé, par lequel les narrateurs prennent du même coup

position envers d'autres locuteurs, avec lesquels ils entrent en relation dialogique » (Siblot & Leroy 2000 : 102).

2. L'entretien en sociolinguistique

Cet aperçu d'une façon possible d'analyser ces entretiens conduit à questionner l'usage de récits oraux dans une étude qui se veut de type sociolinguistique .

2.1 Méthodologie de l'entretien

Le premier problème posé par ce type de travail consiste peut-être à trouver un compromis équilibré entre une étude du contenu et une étude interactionnelle/iste de la forme des discours.

Les récits analysés ici avaient été recueillis sous la forme d'entretiens semi-directifs. Le positionnement choisi, répandu et théorisé par des sociolinguistes tels que Jacques Bres (1999), est que ces discours ne sont pas conçus comme une parole qui serait neutre, qui se situerait hors des pratiques interactionnelles habituelles, mais au contraire dans l'idée que l'entretien relève, comme toutes les pratiques langagières, de la catégorie de l'interaction verbale. Il s'agit de discours qui ont été produits dans une situation d'énonciation particulière, dirigés vers un destinataire. Les énoncés recueillis doivent par conséquent être appréhendés comme le résultat d'une co-construction intersubjective.

Cela implique que les faits et les opinions offerts par les discours des enquêtés ne peuvent pas être étudiés directement à partir du « contenu » des discours, comme le ferait un journaliste. L'approche linguistique incite à ne pas considérer le contenu des énoncés comme « transparent », mais au contraire à analyser les formes de ces énoncés, la verbalisation des idées exprimées. Seule l'analyse de la mise en mots du récit permet d'éclairer son contenu, et de mettre au jour une image de soi, qui est mouvante, dynamique, qui se construit au fil de l'interaction, et non une supposée « identité », terme évoquant une réalité uniforme et figée qui préexisterait à entretien. Si cette position épistémologique a été abondamment explicitée et théorisée, elle n'en demeure pas moins complexe à appliquer, et se retrouve peu dans les travaux actuels. Si parfois le contenu des discours reste analysé comme une donnée en tant que telle et sans équivoque, parfois, au contraire, l'accent peut-être donné à la co-construction interactionnelle du sens de façon si exclusive, que le contenu de l'entretien n'est plus du tout pris en compte par le chercheur : peu importe ce que le narrateur avait à transmettre, l'entretien est juste le prétexte d'une analyse interactionnelle. Comment rester assez distant du texte pour ne pas le considérer comme un rapport référentiel pur, mais tout en considérant que le discours de l'interviewé peut nous apprendre quelque chose ?

2.2 Histoire et discours

Le second problème appelé par cette étude est celui que pose la relation entre Histoire et discours, ou plus précisément l'articulation entre Histoire, témoignages, récits, discours, et interactions.

Dans un recueil intitulé *La Narrativité* paru en 1980, Paul Ricœur expose le rôle du récit dans la connaissance de l'Histoire, c'est-à-dire le caractère narratif de l'Histoire. D'après lui, les écrits historiographiques fonctionnent de façon similaire aux récits de fiction : ils ont en commun un art de raconter, qui consiste à « construire des totalités signifiantes à partir d'événements dispersés ». En conséquence, les récits historiques, les récits de vie de nos informateurs, ou bien les récits littéraires opèrent tous ce que Ricœur nommera plus tard une « mise en intrigue » : des événements individuels et hétérogènes s'y voient subjectivés et mis en sens au sein d'une histoire.

Si l'on accepte cette conception de l'Histoire comme récit, les récits de vie acquièrent un statut de témoignage historique comparable à celui des écrits d'historiens, non parce qu'ils sont tout aussi objectifs, mais parce qu'ils sont tout aussi subjectifs.

La « mise en intrigue » des biographies est également soulignée par Pierre Bourdieu en 1986 sous les termes d'« illusion biographique » : la vie comme histoire, et les caractéristiques structurelles et chronologiques qui en découlent sont d'après lui des notions illusoires « du sens commun », peut-être issues de la tradition littéraire. Le récit autobiographique est donc une « création artificielle de sens », l'existence d'un sens de la vie étant un « postulat » préalable à l'étude et partagé par l'interviewer et l'interviewé.

Pour opérer cette mise en sens, le narrateur dispose de choix discursifs et énonciatifs possibles, qui lui permettent de reconfigurer son expérience vécue. La mise en intrigue est donc avant tout une « mise en mots » : l'expression de Frédéric François (1993) traduit le caractère actif et créatif de cette tâche langagière.

Comme l'écrivent aussi en d'autres termes les sociologues Didier Demazière et Claude Dubar (1997), « les entretiens ne nous livrent jamais des « faits » mais des « mots » ». Et pour mener l'analyse de ces mots, « la linguistique dispose d'un regard spécial sur les formes qui font sens » (Deprez 1996 : 8).

Or nous savons que ces mots et leurs sens ont été co-construits dans une situation d'interaction : voilà qu'une dimension dialogale, située, intersubjective s'ajoute à la subjectivité déjà intrinsèque du récit.

Et ces mots sont également dialogiques, ils sont baignés d'influences culturelles, ils s'inscrivent dans le sillage historique de discours déjà tenus précédemment.

Ce qu'un sociolinguiste peut se proposer de faire avec des récits de vie, ce n'est donc pas de recouper des témoignages historiques, mais de tenter de recouper des figures discursives : suivant une démarche inductive, peut-être sera-t-il possible de mettre au jour des manières de dire partagées. Et peut-être ces mises en mots pourront-elles aider à reconstituer des « *univers de croyance* » communs (Demazière et Dubar), qui inscriraient les récits recueillis dans une temporalité discursive générationnelle. Les récits de vie, avec leur dimension subjective, dialogale, dialogique, révèlent un certain discours générationnel : et c'est peut-être en cela, et en cela seulement, qu'ils peuvent constituer pour nous des témoignages historiques.

Références

BACOT Paul, DOUZOU Laurent, HONORÉ Jean-Paul, 2008, « Chrononymes, La politisation du temps », *Mots*, 87, p. 5-12.

BAKHTINE Mikhaïl, 1978, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.

BOURDIEU Pierre, 1986, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, 62/63, p. 69-72.

BRES Jacques, 1999, « L'entretien et ses techniques », dans L.-J. Calvet et P. Dumont (éds), *L'Enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan.

DEMAZIÈRE Didier et DUBAR Claude, 1997, *Analyser les entretiens biographiques, l'exemple de récits d'insertion*, Paris, Nathan.

DEPREZ Christine, 1996, « Parler de soi, parler de son bilinguisme, entretiens autobiographiques et récits de vie d'apprenants et de bilingues », *AILE*, 7, p. 155-180.

FRANÇOIS Frédéric, 1993, *Pratiques de l'oral*, Paris, Nathan.

RICŒUR Paul (éd.), 1980, *La Narrativité*, Paris, Éditions du CNRS.

RICŒUR Paul, 1983, *Temps et Récit, Tome I, L'intrigue et le récit historique*, Paris, Seuil.

31

La notion de représentation linguistique : définition, méthode d'observation, analyse

Cécile PETITJEAN
Université de Provence / Université de Neuchâtel

La notion de représentation linguistique [1] apparaît aujourd'hui comme indispensable à toute étude sociolinguistique. Elle rejoint en premier lieu la question de l'hétérogénéité des pratiques. Les connaissances que les locuteurs construisent sur les langues disposent d'une fonction structurante : elles leur permettent d'organiser, et donc de mieux gérer, un environnement linguistique instable de par sa pluralité, et de donner ce faisant une cohérence à la diversité des usages. La compréhension des logiques variationnelles passe donc par l'observation de ces connaissances. En second lieu, la notion de RL est partie liée à la problématique des dynamiques langagières, en cela que la langue ne renvoie pas seulement à des pratiques, mais également aux savoirs qui peuvent influer sur celles-ci (et inversement). Enfin, les RL, parce qu'elles œuvrent à la définition des frontières d'une communauté, participent aux processus de construction identitaire. Elles éclairent ainsi la manière donc se crée un sentiment d'appartenance à un groupe alors même que celui-ci est composé d'instances plurielles.

Cette notion pose toutefois un certain nombre de problèmes. On parle souvent d'*image*, d'*imaginaire*, d'*attitude*, ou encore de *sentiment* linguistiques. Ces métaphores sont peu satisfaisantes : elles ne nous permettent pas de déterminer avec précision à quelles données nous avons affaire et laissent à penser qu'une représentation n'est qu'un reflet de la réalité. Or, une représentation constitue une organisation signifiante qui participe à la construction de la réalité sociale et linguistique d'une communauté. Cette première limite rejoint une des faiblesses de la plupart des approches actuelles : jusqu'à récemment, la notion de RL souffrait d'une certaine opacité définitoire. On peut observer une certaine fragilité des cadres théoriques proposés, ainsi que l'emploi récurrent de termes connexes tels qu'*attitude, sentiment*, *opinion*, *image*, *vision* (Moore 2004), *idéologie*, *valeur affective* (Milroy 1980), dont les liens avec la notion de RL restent bien souvent non précisés. Enfin, certaines définitions, si elles tentent de délimiter les critères d'identification d'une RL, privilégient une approche transdisciplinaire (Gueunier 2003), mais sans expliciter avec précision les enjeux sous-jacents à ce positionnement charnière. De ces problèmes théoriques découlent des difficultés méthodologiques : comment observer une entité qu'on ne parvient pas à définir ?

Nous présenterons ici les recherches que nous avons menées afin de pallier les difficultés associées à cette notion de RL, en proposant une démarche élaborée à partir d'un triple questionnement : théorique (qu'est-ce qu'une RL ?), méthodologique (comment observer des RL ?), analytique (comment analyser les données nous permettant d'accéder aux contenus des RL ?).

1. Désormais RL.

1. Qu'est-ce qu'une RL ?

1.1 Une démarche interdisciplinaire

Afin de pallier la fragilité définitoire de la notion de RL, nous avons opéré un retour aux sources conceptuelles de la notion de représentation, et nous sommes donc orientée vers la psychologie sociale, cette discipline ayant été la première à théoriser la notion de représentation sociale [2] (Moscovici 1961). Le regard psychosocial repose sur une triple grille de lecture composée du sujet individuel, du sujet social et de l'objet social, et la notion de RS joue un rôle charnière dans ses problématiques. Notre environnement est peuplé d'objets divers pour lesquels le sujet individuel élabore des connaissances particulières. Ces sphères de connaissances peuvent parfois se chevaucher, ce qui donne lieu à des espaces de signification partagés, à savoir une RS. L'essence même de cette notion réside dans la remise en cause d'une réalité objective, existant en dehors des acteurs y évoluant : la réalité est toujours représentée, et résulte d'une appropriation et d'une reconstruction par le groupe qu'elle définit en retour. La RS, en organisant et en donnant un sens à un environnement, construit une réalité signifiante pour un groupe donné (Abric 1994).

L'exploration des travaux réalisés en psychologie sociale nous a amenée à réfléchir aux implications d'une démarche interdisciplinaire. En effet, cette perspective ne va pas sans poser un certain nombre de problèmes épistémologiques : il ne s'agit pas uniquement de transférer un concept d'une discipline à une autre, mais de considérer en amont l'hypothèse que ce déplacement est bel et bien pertinent. Nos réflexions nous amènent ainsi à poser l'intercompatibilité de la psychologie sociale et de la sociolinguistique. Outre le fait que ces domaines de recherche sont en eux-mêmes pluridisciplinaires, ils proposent tous deux des points de vue différents sur un même objet, à savoir l'interaction entre l'individuel et le collectif. Par ailleurs, ces deux champs scientifiques partagent une même conception du sujet, qui repose, d'une part, sur la critique du sujet abstrait et universel et, d'autre part, sur le rejet d'un individu isolé et singulier.

1.2 Premier résultat : proposition de définition

Vérification faite de la pertinence d'un dialogue interdisciplinaire, nous avons pu profiter des bénéfices d'une telle démarche, et spécifier la notion de RL en sociolinguistique grâce à sa double détermination : c'est une représentation d'un objet social spécifique, la langue, mais également une représentation *dans* la langue. Observer des RL revient donc à observer des contenus représentationnels mais aussi leurs processus de co-construction discursive (Gajo 1997). Une RL peut donc être définie comme un ensemble de connaissances non scientifiques, socialement élaborées et partagées, fondamentalement interactives et de nature discursive, disposant d'un degré plus ou moins élevé de jugement et de figement, permettant au(x) locuteur(s) d'élaborer une construction commune de la réalité linguistique et de gérer leurs activités langagières au sein de cette interprétation commune de la réalité. Ces systèmes de connaissances sont simultanément stables et évolutifs : une connaissance, pour qu'elle soit partagée, doit présenter un minimum de stabilité, mais disposer aussi d'une certaine dynamique lui permettant de s'adapter aux évolutions de l'environnement et des objets le composant. Ceci renvoie à une distinction fondamentale entre *accès* et *adhésion représentationnels*. Il y a accès dès lors qu'il y a reconnaissance d'un savoir comme étant partagé, mais cela ne signifie pas qu'il y ait systématiquement adhésion à celui-ci : l'adhésion peut être partielle, nulle ou totale. C'est précisément ce pôle, qui renvoie à l'appropriation individuelle d'un contenu,

2. Désormais RS.

qui permet à la représentation de conserver son caractère dynamique, et de maintenir son efficacité dans la gestion de l'environnement et des relations sociales. L'observation des RL doit donc également intégrer le positionnement des groupes vis-à-vis de ces connaissances sociales, positionnement qui se construit également *dans* et *par* le discours (Petitjean 2009).

1.3 Second résultat : éclaircissements sémantiques

Le problème théorique lié à la notion de RL ne réside pas uniquement dans sa définition *stricto sensu* : il est partie liée à la profusion de termes employés de manière plus ou moins synonymique. Au travers de notre perspective interdisciplinaire, nous cherchons donc également à éclairer les liens pouvant exister entre les éléments de cette famille sémantique. L'organisation que nous proposons repose sur trois niveaux hiérarchiques.

1.3.1 Des notions en amont de celle de RL

La notion d'*attitude*, fréquemment employée en lieu et place de celle de représentation, sera considérée comme l'instance anticipatrice du comportement : elle constitue un élément charnière et dynamique entre la représentation et la pratique [3].

1.3.2 Des notions au même niveau que celle de RL

Nous intégrons ici la notion d'*imaginaire linguistique* mais sans être parvenue à identifier clairement ses liens avec la notion de représentation. En effet, selon les époques, l'imaginaire linguistique est tantôt défini comme étant équivalent à la RL (Houdebine 1993) tantôt distingué de celle-ci (Canut 1995). La notion d'*activité épilinguistique* est quant à elle synonyme de celle de RL.

1.3.3 Des notions en aval de celle de RL

Nous avons repéré ici trois sous-catégories. Les notions de *préjugé* et de *stéréotype* seront considérées comme des *types particuliers de représentation*. Le préjugé constitue un jugement pré-élaboré collectif et renvoie au degré zéro du regard critique. De par son caractère de grande simplification, le préjugé s'avère économique et d'une grande efficacité sociale. Nous considérons que, si le préjugé s'apparente à une composante infra critique de la représentation, toute représentation n'est pas systématiquement préjudicative. Le préjugé est donc un type de représentation caractérisé par les traits de jugement et de coercition. Le stéréotype dispose d'un haut degré de cristallisation, et répond à une logique de type heuristique : il fait de l'objet un tout indivisible, grâce à une sélection de traits systématiquement associés à l'objet stéréotypé. Nous considérons donc que le stéréotype constitue un figement représentationnel, mais qu'une représentation n'est pas systématiquement stéréotypique. Le stéréotype est un type spécifique de représentation, caractérisé par les traits de figement et de coercition. Nous avons par ailleurs identifié des notions pouvant être classées comme des *sous-composantes de la représentation* : l'*activité métalinguistique* renvoie ainsi à une fonction par laquelle l'acteur prend la langue comme objet de discours en se limitant à la seule description du matériel langagier. Enfin, notre troisième sous-catégorie renvoie à ce que nous appellerons les *effets de la représentation*. La notion de *croyance* constitue ainsi un assentiment collectif et/ou individuel à des phénomènes considérés comme vraisemblables ou possibles. Elle permet de résoudre des problèmes quotidiens en faisant référence à une parole d'expert. Elle est largement tributaire de l'environnement et des normes culturelles

3. Nous adoptons ici l'approche interactionniste privilégiée en psychologie sociale, selon laquelle représentation et attitude interagissent pour déterminer un comportement.

d'un groupe, et participe également de certaines stratégies individuelles. Toutefois, la question de la probabilité des faits sujets à la croyance peut être considérée comme une conséquence, ou un effet, de la logique représentationnelle. La croyance s'apparente en cela à une forme de mise en scène particulière du mécanisme représentationnel. L'*idéologie* partage avec la croyance un caractère de non-scientificité, mais s'en distingue par le fait que ses rouages reposent sur une apparence de rationalité. L'idéologie se définit en outre par une résistance à l'innovation et à la contradiction. Elle constitue une image du pouvoir : elle cherche à transformer une réalité pour la faire correspondre aux moules qui la définissent, cette distorsion se rendant invisible en tant que telle. L'idéologie peut donc être considérée comme une conséquence de la représentation en cela qu'elle constitue une manipulation de la logique représentationnelle. On peut, au même titre que la croyance, la considérer comme une mise en scène de la représentation : elle récupère, à des fins propagandistes, l'apparence du système représentationnel.

2. Comment observer une RL ?

2.1 Choix de la technique d'enquête

Notre postulat méthodologique repose sur la définition que nous avons proposée de la RL : celle-ci étant par essence interactive et se construisant dans toute l'épaisseur du discours, la seule manière d'accéder aux représentations est de partir des données discursives. Cette démarche est en outre la seule façon d'échapper au maximum à l'interprétation et au danger de ne s'en tenir qu'à un simple paraphrasage des propos des acteurs.

Les enquêtes que nous avons menées reposent sur la réalisation d'entretiens semi-directifs, cette technique d'enquête permettant de récolter des données actualisées dans le cadre d'une interaction. Nous partons du principe que l'entretien semi-directif, malgré les critiques que l'on peut faire à son égard, demeure une interaction parmi d'autres. Hiérarchiser les types d'interaction en fonction de leur degré de représentativité du social est une démarche sociologiquement non pertinente. La principale critique faite à l'égard de ce type d'enquête réside dans les phénomènes d'induction qu'il peut engendrer. Toutefois, dans le cadre de l'observation des RL, ces limites peuvent s'avérer être des avantages non négligeables. En effet, les RL constituent des savoirs socialement désirables et valorisants : elles permettent au locuteur de mobiliser des connaissances qui le placent comme un élément intégré à un groupe et en même temps acteur de l'identité de ce dernier. Or, l'entretien, en tant qu'interaction asymétrique ayant pour finalité d'apporter des informations à l'enquêteur, suscite chez l'enquêté le désir de satisfaire ces attentes et de valoriser l'image sociale qu'il met en circulation [4]. Pour ce faire, l'enquêté va actualiser les connaissances qui sont par excellence inductrices d'un positionnement social positif, à savoir des RL. L'entretien semi-directif peut donc être considéré comme l'un des espaces idéaux pour provoquer leur mise en circulation.

2.2 Choix des terrains d'enquête

Nous avons travaillé sur deux périphéries francophones, à savoir Marseille en France et Lausanne en Suisse. Le choix d'observer des périphéries découle de l'intérêt du modèle centre / périphérie (Singy 1996), selon lequel l'espace francophone ne peut être réduit à une juxtaposition d'unités territoriales plus petites, mais

4. Ceci renvoie à ce que Mucchielli (1990) appelle la *réaction de prestige*, qui constitue une réaction de façade chez l'enquêté face à la peur de se faire mal juger au travers de ses réponses et qui entraîne la mobilisation des connaissances considérées comme les plus performantes du point de vue de la gestion des relations sociales.

apparaît au contraire comme un espace hiérarchiquement organisé. Le centre est caractérisé par la concentration des pouvoirs politique, décisionnel, informationnel et intellectuel : la région parisienne constitue ainsi un espace de référence pour l'ensemble du domaine francophone, et dispose d'une fonction privilégiée dans la prescription et l'innovation linguistiques. Les espaces périphériques vont se définir par rapport à ce centre et aux positionnements symboliques des autres périphéries. Cette bipartition renvoie ainsi à une opposition entre deux types de gestion de la norme, la norme supra-locale et les variations locales, et donc à des rôles différents dans la gestion de l'environnement linguistique. Ensuite, le choix des villes de Marseille et de Lausanne [5] répond à la nature des politiques linguistiques spécifiques à leurs états respectifs. Ces villes connaissent toutes deux des situations de plurilinguisme mais une gestion politique différente de cette diversité. S'il existe des variations des représentations du plurilinguisme entre ces deux communautés, la question est de déterminer quel peut être le rôle de la politique linguistique dans ce phénomène variationnel.

2.3 Présentation du corpus

Notre corpus est constitué de 2 groupes de 10 locuteurs (un groupe de locuteurs marseillais [6] et un groupe de locuteurs lausannois [7]). Tous les informateurs sont francophones natifs et nés à Marseille ou Lausanne. Les autres variables prises en compte afin d'équilibrer notre échantillon sont le sexe, l'âge et la catégorie socio-professionnelle des enquêtés. Nous avons réalisé une phase de pré-enquête qui nous a permis de tester et d'améliorer le dispositif méthodologique. Nous avons au final récolté près de huit heures et demie d'enregistrement.

3. Comment analyser les données recueillies ?

Nous avons dans un premier temps envisagé une analyse transversale des corpus, en sélectionnant des extraits pouvant servir de base à notre étude. Or, cette démarche est problématique : sélectionner des extraits reviendrait à affirmer qu'il existe des séquences discursives spécifiquement dédiées à la construction des RL. Or, celles-ci se construisent dans toute l'épaisseur du discours. Leur élaboration ne repose pas sur une succession d'activités discursives mais sur des co-activités. Le rôle du contexte et du cotexte est donc princeps, et extraire des passages des corpus reviendrait à annihiler leur impact. Il est également envisageable de privilégier une analyse linéaire de chaque entretien, mais cette méthode ne permet pas de considérer l'idée que certaines activités discursives participant à la construction des RL puissent avoir une certaine régularité, une fonction constructionnelle spécifique au niveau représentationnel. Afin de dépasser ces limites, nous proposons une démarche reposant sur les six étapes suivantes.

3.1 Transcription intégrale des corpus marseillais et lausannois

3.2 Analyse linéaire des deux corpus

Nous avons ici observé et analysé, pour chaque informateur, les stratégies discursives actualisées. Ceci nous a permis d'identifier un certain nombre d'activités qui semblent prégnantes dans la mise en circulation des RL : des stratégies discursives (discours rapporté commentaires métalinguistiques, activités de catégorisation, acti-

5. Nous avons pris soin de vérifier la comparabilité des deux terrains d'enquête, en prenant en compte des données socioéconomiques et sociolinguistiques (v. Petitjean 2009).

6. Désormais IM.

7. Désormais IL.

vités de dénomination, activités de métaphorisation, mises en contrastes et activité de référenciation expériencielle), des activités énonciatives (modulation et tension discursives, polyphonie énonciative [8]), et des activités de réponse [9] (réponses mimiques et réponses mono-itématiques).

3.3 Analyse spécifique des fonctions représentationnelles de chaque activité discursive

Une fois repérées les différentes activités discursives participant à la co-construction des RL, nous nous sommes centrée sur le rôle particulier de chacune d'entre elles. Ces différentes activités peuvent être regroupées en trois grandes catégories : activité de dénomination, activité d'argumentation et activité de gestion des mises en scène énonciatives. A chacun de ces regroupements d'activités discursives peut être associée une fonction particulière sur le plan représentationnel (Petitjean 2009).

3.4 Repérage des grands thèmes représentationnels abordés au travers des déclencheurs du questionnaire

Comme par exemple la question de l'accent, du comportement prescriptif ou encore de la pratique des langues étrangères.

3.5 Construction des matrices discursives

Pour chaque thème identifié et pour chacun des deux groupes observés, nous avons construit des *matrices discursives* qui sont des dispositifs rendant compte des coalitions s'établissant entre les différentes activités discursives, coalitions qui participent à la co-construction des contenus représentationnels. La distance entre les éléments périphériques et le centre de la matrice est conditionnée par la fréquence, en valeur absolue, de chaque activité discursive. Les pics de fréquence sont interreliés afin d'observer si les activités auxquelles ils font référence entretiennent, ou non, des relations de nature échoïque.

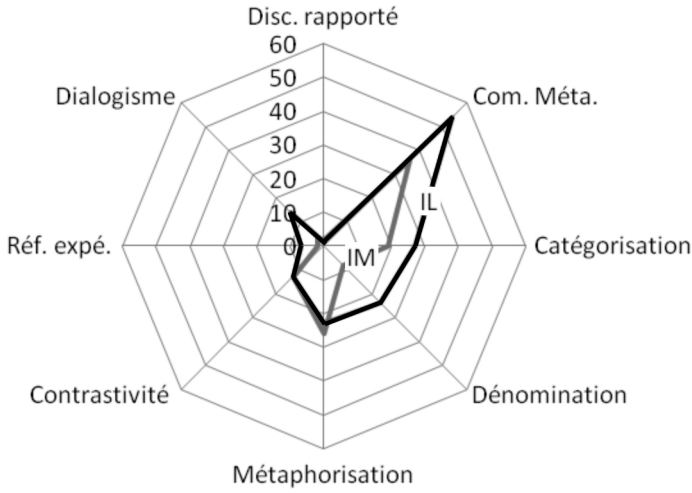

Figure 1 - Matrices discursives relatives au thème de l'accent

8. Marques de la présence du locuteur, dialogisme et procédés humoristiques.

9. À savoir des traits typiques de l'entretien.

Ces matrices n'ont pas d'ambition statistique. Ce sont des indicateurs permettant une mise en surplomb par rapport à l'analyse très détaillée des corpus et au foisonnement de données en résultant. L'intérêt de ces matrices n'est donc pas forcément d'observer qu'une activité *x* est plus fréquente chez les IM que chez les IL, mais de voir que la forme des matrices peut être différente entre les deux groupes observés et, auquel cas, de s'interroger sur les causes de cette variation. A titre d'exemple, nous présentons ci-dessous les matrices discursives relatives au thème de l'accent chez les IM et chez les IL.

La configuration des matrices présente un certain nombre de différences. Chez les IM, les pics de fréquence concernent les activités métalinguistique et métaphorique, activités qui concourent à une mise à distance du locuteur face aux contenus véhiculés. Chez les IL, la fréquence des activités métalinguistique, métaphorique et de catégorisation est plus équilibrée et on observe une fréquence élevée de l'activité de référenciation expériencielle, ce qui témoigne d'une implication supérieure des locuteurs lausannois dans les contenus véhiculés. Ces données font directement écho à une différence observée au niveau du contenu : les IM adhèrent modérément à la connaissance selon laquelle ils auraient un accent marseillais tandis que les IL présentent la connaissance selon laquelle ils auraient un accent spécifique comme une évidence représentationnelle.

3.6 Observation des contenus représentationnels

Ce n'est qu'une fois réalisées les analyses des corpus et les matrices discursives que nous sommes en mesure de traiter les contenus représentationnels construits par chacun des deux groupes pour chaque thème abordé. L'observation de ces contenus repose donc sur un axe micro-analytique (analyse de l'ensemble des données des corpus selon chaque activité discursive susceptible de participer à la co-construction des RL dans les discours de chaque informateur) et sur un axe macro-analytique (définition de matrices discursives qui englobent tous les discours de tous nos informateurs).

Conclusion

Le principal atout de cette recherche réside dans le fait qu'elle porte exclusivement sur la notion de RL. Elle en offre une définition plus précise, met en avant les bénéfices d'une approche interdisciplinaire, et identifie certains des procédés discursifs majeurs dans la co-construction représentationnelle. En outre, cette recherche se veut être une étude-pilote proposant une nouvelle méthodologie d'observation des RL qui vient confirmer certains des résultats obtenus par des études quantitatives (Singy 1996).

Cette recherche présente toutefois certaines limites. Il s'agirait ainsi de complexifier la démarche interdisciplinaire en définissant un projet commun avec des psychologues sociaux, associant l'approche systémique des RS à notre approche discursive. Notre méthodologie d'enquête mériterait d'être optimisée en appliquant le dispositif à des corpus composés d'entretiens de groupe de type *débat* et en élargissant l'échantillon afin de pouvoir prendre en compte des variables sociolinguistiques tels que l'âge ou le niveau de scolarisation. Enfin, il serait profitable d'appliquer le dispositif à des communautés non francophones afin de pouvoir confirmer ou non le pouvoir constructionnel spécifique de certaines activités discursives au niveau représentationnel.

Références

ABRIC Jean-Claude, 1994, « Les représentations sociales : aspects théoriques » dans J.-C. Abric (éd.), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF, p. 11-35.

CANUT Cécile, 1995, *Dynamique et imaginaire linguistique dans les sociétés à tradition orale*, doctorat de l'Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle.

GAJO Laurent, 1997, « Représentations du contexte ou représentations en contexte ? Élèves et enseignants face à l'apprentissage des langues », *Tranel*, 27, p. 9-27.

GUEUNIER Nicole, 2003, "Attitudes and representations in sociolinguistics: theory and practice", *International Journal of the Sociology of Language*, 160, p. 41–62.

HOUDEBINE Anne-Marie, 1993, « De l'imaginaire des locuteurs et de la dynamique linguistique. Aspects théoriques et méthodologiques », *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, 19.3-4, p. 31-40.

MOORE Danielle, 2004, « Les représentations des langues et de leur apprentissage : itinéraires théoriques et trajets méthodologiques », dans V. Castellotti et M.-A. Mochet (éds), *Les Représentations des langues et de leur apprentissage. Références, modèles, données et méthodes*, Paris, Didier, p. 7-22.

MOSCOVICI Serge, 1961, *La Psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF.

MILROY Lesley, 1980, *Language and Social Network*, Oxford, Blackwell.

MUCCHIELLI Roger, 1990, *Le Questionnaire dans l'enquête psychosociale*, Aubenas, ESF.

PETITJEAN Cécile, 2008, « Représentations linguistiques et accents régionaux du français », *Journal of Language Contact*, Varia 1, p. 29-51.

PETITJEAN Cécile, 2009, *Représentations linguistiques et plurilinguisme*, doctorat de l'Université de Provence et de l'Université de Neuchâtel.

SINGY Pascal, 1996, *L'Image du français en Suisse romande. Une enquête sociolinguistique en Pays de Vaud*, Paris, L'Harmattan.

32

Le questionnaire comme moyen de circonscrire l'emploi d'un « mot identitaire » pour les jeunes

Alena PODHORNÁ-POLICKÁ
Université Masaryk de Brno
et **Anne-Caroline FIÉVET**
Université Paris Descartes – Paris 5

Introduction [1]

La néologie identitaire, sujet de recherche à l'intersection entre la lexicologie et la sociolinguistique, est tout aussi facile à repérer qu'elle est difficile à quantifier et à étudier dans son évolution dynamique temporelle et spatiale.

Nous avons eu l'idée d'observer un lexème isolé lorsque nous avons pris conscience de l'usage extrêmement fréquent, d'un véritable « boom », du lexème *bolos*, notamment auprès des jeunes Franciliens, et plus particulièrement au moment où nous nous sommes rendues compte que les jeunes l'utilisaient dans des contextes extrêmement variés, à une fréquence tellement élevée qu'il avait de fortes chances d'être rapidement diffusé et, parallèlement, repéré par les médias en tant que symbole générationnel. Un enjeu pour nous, donc, basé sur l'opportunité d'observer en pratique la diffusion d'un néologisme identitaire, calquée sur la fameuse théorie économique de la diffusion des innovations d'E. Rogers (1962) – telle qu'elle a été appliquée pour la néologie terminologique par J. Quirion (2006).

Les résultats de nos recherches ont pu montrer qu'un [bolos], lexème avec des graphies variées (*bolos*, *bollos*, *boloss*, *bolosse*, etc.) est un axiologique *a priori* négatif dont les synonymes les plus fréquents sont *bouffon, boulet*. Il possède un sémantisme complexe, ce qui témoigne de son emploi « passe-partout » et peut être partiellement expliqué par son étymologie obscure (voir Fiévet & Podhorná-Polická 2009 et Podhorná-Polická & Fiévet 2009). Ajoutant à ces traits – à savoir : (a) un emploi pluricontextuel, et (b) la polysémisation – un dernier trait : (c) une fréquence d'emploi considérablement élevée, ce lexème est un exemple prototypique des « mots identitaires » (Podhorná-Polická, 2009).

Dans cet article, nous nous pencherons sur le côté méthodologique de notre enquête et sur les questions épistémologiques qui en découlent. Tout d'abord, nous décrirons les différentes étapes de l'enquête que nous avons entreprise, puis nous ciblerons un type d'enquête qui, à notre connaissance, est peu étudié de nos jours en sociolinguistique, à savoir l'enquête par questionnaire électronique, en appliquant une analyse SWOT sur cette méthode.

1. De la micro à la macro-étude : jalons pour les étapes de la recherche

Parmi les méthodes classiques de l'approche sociolinguistique, l'observation participante et l'entretien semi-directif ont un rôle central (Calvet 1997 : 211-212). Notre questionnement sur le sujet a commencé également par ces deux types d'enquête. Or, après une micro-étude auprès d'un groupe de pairs et après des observations

1. Ce travail a bénéficié du soutien de l´Agence des subventions de la recherche de la République tchèque (projet de recherche n°405/09/P307 *L'expressivité dans l'argot des jeunes sur fond de problématiques autour de la quête de l'identité individuelle et groupale*).

aléatoires dans différentes situations réelles ou médiatiques – étape que l'on peut qualifier de « phase de sensibilisation » – nous avons rapidement opté pour une étude à une macro-échelle par l'intermédiaire du questionnaire. En effet, notre recherche s'est complexifiée quand nous avons pris conscience de la polysémie du lexème étudié et avons décidé de suivre son cheminement générationnel et géographique. La dernière étape, l'étape actuelle, consiste à associer les approches quantitatives et qualitatives afin d'approfondir le côté chronologique et représentationnel. Sans compter les entretiens qui ont eu lieu avant et après les phases quantitatives, l'enquête par questionnaire nous a permis de nous procurer plus de 1 500 réponses en moins de deux ans.

Notre recherche sur *bolos* peut ainsi être décomposée en plusieurs étapes méthodologiques. Dans chacune des étapes, de nouveaux aspects de la circulation du néologisme en question ont été dévoilés et de nouvelles observations méthodologiques ont pu être constatées. Nous notons les plus importants d'entre eux pour chacune des phases.

Phase 0 : phase de sensibilisation

Une première phase exploratoire d'entretiens et d'observations a été entamée début 2006 quand nous avons remarqué pour la première fois l'usage de *bolos* lors d'une observation participante réalisée auprès d'un groupe de jeunes filles de Garges-lès-Gonesse (Val d'Oise). La fréquence d'emploi élevée de *bolos* – que ces informatrices, d'origine malienne pour la plupart, ont d'ailleurs prononcé [boRos] – a attiré notre attention et nous a permis de nous sensibiliser à la valeur fortement identitaire de ce lexème au sein de ce groupe de pairs. Notre curiosité a été encore plus attisée peu après cette observation d'usage endogroupal, mi-2006, quand ce lexème a fait irruption dans les rues de Paris intra-muros. Des entretiens consécutifs auprès de ce même groupe de pairs du Val d'Oise (en juin 2007) nous ont permis d'obtenir les premières précisions sémantiques et des hypothèses étymologiques nous ont été avancées par nos jeunes interviewées (v. Podhorná-Polická & Fiévet 2009). Entre temps, notre recherche dans plusieurs bases de données médiatiques nous a guidées vers d'autres discussions intéressantes qu'elles soient étymologiques ou sémantiques – de la part des journalistes, des internautes ainsi que des sociologues (v. Kokoreff 2005). C'est pourquoi nous avons décidé de nous orienter vers une approche quantitative qui seule pouvait être apte à pallier au caractère insulaire des entretiens et au caractère aléatoire de nos relevés médiatiques.

Phase 1 : phase de circonscription du noyau et de la périphérie

Un premier pré-test quantitatif sur le lexème *bolos* a donc été mis en place par le biais d'un questionnaire [2], ceci afin de mieux cerner l'âge des personnes qui le connaissent et l'emploient ainsi que l'étendue géographique de ce terme – bref, de pouvoir affirmer pour qui et quand *bolos* est un néologisme identitaire (ou, tout du moins, établir des pistes). Ainsi, en mars 2008, une première version du questionnaire papier traditionnel a été diffusée dans nos réseaux ainsi que parmi les étudiants de plusieurs TD de sciences du langage à l'Université Paris Descartes, à l'Université Jules Verne d'Amiens et à l'Université Sophia Antipolis de Nice auxquels nous avions accès facilement, par notre intermédiaire ou par celle de collègues. Ainsi, de mars à août 2008, 233 réponses (soit 19,4% du corpus) ont été collectées et ont per-

2. Le questionnaire comprend aussi bien des questions de fait du type « *pour la première fois, où as-tu entendu bolos ?* » que des questions d'opinion comme « *à ton avis, cette expression est … bien connue de tous les jeunes Français / pas trop connue …. ?* » et mélange les questions fermées et semi-ouvertes (pour la typologie des questions, voir Boukous 1999 :16 et De Singly 1992).

mis de confirmer l'hypothèse suivante : *bolos* était peu connu en dehors de son « bastion » géographique et générationnel (à savoir l'Île-de-France et les jeunes âgés de 15 à 25 ans).

Le questionnaire s'avère donc être la seule option à visée quantitative pour récolter des pistes étymologiques et surtout pour mieux connaître la diffusion centrifuge de ce néologisme (par rapport à son lieu d'émergence – le centre étant ici la banlieue parisienne, petite et grande couronne).

Phase 2 : phase de macro-étude

Dans la deuxième phase du projet, notre objectif a donc été d'étendre la représentativité de nos résultats et d'obtenir des réponses venant de toutes les régions de France ainsi que des pays francophones [3]. Mais comment entreprendre cette aventure à une échelle vraiment large et dans un laps de temps suffisamment court ? Suite à de nombreuses promesses d'aide de la part de nos collègues venant de toute la zone francophone lors d'un colloque en septembre 2008 et face à une réalité pratique complexe pour faire parvenir les questionnaires au plus grand nombre de personnes possible, nous avons opté pour une version électronique. Une deuxième version du questionnaire a donc été créée en ligne [4] et sa réplique exacte sous forme papier nous a été utile afin de continuer à la diffuser au public estudiantin qui nous était accessible.

Méthode d'enquête	Période	Nombre des enquêtes	Déclarations d'usage		
			Active-ment	Passive-ment	Ne connaît pas
version 1.0 papier	mars-août 2008	233 (19,4 %)	44 (23 %)	48 (16,6 %)	141 (19,5 %)
version 2.0 papier	sept.-déc. 2008	317 (26,3 %)	91 (47,7 %)	106 (36,6 %)	120 (16,6 %)
version 2.1 en ligne	sept.-févr.2009	654 (54,3 %)	56 (29,3 %)	136 (46,8 %)	462 (63,9 %)
TOTAL	mars 2008 - février 2009	1 204 (100 %)	191 (15,9 %)	290 (24,1 %)	723 (60 %)

Tableau n° 1.- Sommaire des résultats de l'enquête quantitative

Avant d'examiner de plus près les avantages et les inconvénients de la version électronique du questionnaire, rappelons les avantages de la version papier. Cette dernière reste incontournable pour les enquêtes dans les classes d'adolescents ou de post-adolescents parce qu'elle procure une quantité de réponses importante dans un temps relativement court. La version papier est d'ailleurs extrêmement importante pour avoir accès aux jeunes des quartiers d'habitat social - population qui nous intéresse particulièrement pour l'étude du lexème *bolos* - et ceci, pour deux raisons. En

3. La version 2.0 diffère peu de la version 1.0 parce que les réponses du pré-test se sont avérées productives. La seule différence notoire est le remplacement de « Français » par « francophone », suite à la remarque d'une collègue belge (notons que cette question de la francophonie est souvent négligée en France métropolitaine par les chercheurs).

4. À l'adresse : *http://is.muni.cz/www/12093/argot.html*

effet, premièrement, les jeunes des quartiers, et plus particulièrement les garçons, comprennent mal qu'on puisse s'intéresser à leur langage et il est nécessaire de leur expliquer de visu ce que nous avons l'intention de faire avec les résultats obtenus (voire même d'entrer dans une relation quasi-affective) pour que ces derniers acceptent de remplir le questionnaire (sérieusement, il s'entend…). Deuxièmement, peu de jeunes des quartiers d'habitat social ont régulièrement accès à Internet chez eux et, il est fort probable que, lorsqu'ils y ont accès, ils préfèrent passer leur temps à jouer, à chater… plutôt qu'à répondre à une enquête scientifique !

En résumé, cette deuxième phase a permis de collecter 971 réponses en 5 mois et l'enquête entière a produit un échantillon, osons espérer représentatif, de 1 204 réponses en moins de 11 mois (tableau n° 1).

Avant de passer aux enjeux épistémologiques de la méthode par questionnaire en ligne, achevons le jalonnement de notre recherche avec la troisième phase, la plus actuelle.

Phase 3 : phase de suivi des évolutions

Après l'analyse des résultats et la publication de quelques écrits sur la macro-étude, nous sommes actuellement dans l'étape de modélisation théorique des néologismes identitaires. Nous continuons également notre suivi de l'évolution du destin de *bolos* : Sa circulation, va-t-elle s'étendre ? Sa valeur identitaire va-t-elle être repoussée sous l'effet de la stigmatisation médiatique ? Sans vouloir tenter de donner trop prématurément des réponses à ces questions, constatons d'ores et déjà qu'un suivi régulier des effets médiatiques (ainsi que des effets scientifiques, ceux que nous produisons avec nos recherches [5]) nous semble crucial. Cette dernière phase est donc à la fois qualitative (nous entreprenons de nouvelles observations et effectuons des entretiens pour voir la survie et l'apparition des emplois concurrentiels à *bolos* et nous observons l'évolution des représentations qui y sont liées, voir Fiévet & Podhorná-Polická à paraître) et quantitative (avec un an de décalage, nous entreprenons actuellement une nouvelle vague d'enquête par questionnaires – version papier – pour voir si les habitudes commencent à changer au centre ainsi qu'à la périphérie – la longueur de cette article ne nous permet malheureusement pas de présenter ici les résultats de façon plus détaillée). Parallèlement, le site Internet fonctionne toujours [6]. Le critère temporel peut paraître vague, mais il est justifié dans la mesure où nous obtenons des repères pour identifier chronologiquement les mêmes éléments (grâce à la question « *depuis quand connaissez-vous bolos ?* » et grâce à la saisie automatique de la date à laquelle les personnes ont répondu au questionnaire [7]).

2. Matrice SWOT de la méthode d'un questionnaire en ligne

Revenons donc maintenant plus en détail sur la méthode qui nous semble mériter une analyse épistémologique plus approfondie. Rappelons que, par l'intermédiaire de cette version électronique du questionnaire, nous avons pu obtenir plus de 650 réponses (soit plus de 54 % du total). Le site a été délibérément abrité sur le site de l'Université Masaryk de Brno et l'adresse de contact ne mentionnait qu'Alena Podhorná-Polická, puisque, dans les études argotologiques (Szabó 1991, Podhorná-Polická 2009), il a souvent été observé que les résultats étaient meilleurs, plus francs et ouverts, quand c'était une personne étrangère (donc extérieure au réseau ethno-

5 V. Androulakis ici même sur la question épistémologique du retour auprès des mêmes locuteurs.

6. Et quelques réponses arrivent encore de façon spontanée, sans aucune promotion.

7. Ceci permet de situer la première connaissance du lexème, il ne reste alors qu'à prêter attention aux catégories d'âge qui évoluent et à l'interprétation des résultats pour ceux qui l'utilisent activement.

social tissé dans la société ciblée) qui posait les questions. De plus, le questionnaire fait volontairement penser qu'il s'agit d'une étude sur l'argot français en comparaison avec l'argot tchèque (réaction d'un jeune : « *je ne savais pas que* bolos *venait du tchèque* ») car nous avons observé que les personnes étaient plus motivées pour répondre quand il s'agissait d'un aspect interculturel, dans un but traductologique [8].

Pour que notre réflexion soit plus claire, nous l'encadrerons dans la matrice SWOT, méthode d'analyse largement utilisée, p.ex. en géographie. En observant les points forts (forces) et faibles (faiblesses) du point de vue de la réalité imposée par l'application de cette méthode, nous arriverons à déduire les facteurs dynamiques positifs (opportunités) et négatifs (menaces) de notre étude.

Strengths – forces (S)

L'avantage de la version électronique par rapport à la version papier repose non seulement sur la saisie automatique des réponses et la garantie de leur lisibilité, mais surtout sur la provenance géographique variée des enquêtés [9]. L'enquêteur étant absent lors de la passation de l'enquête, cette méthode de collecte quantitative peut être considérée comme peu fiable car il pourrait être facile de se créer un profil virtuel et d'essayer de répondre plusieurs fois sous différentes identités. Nous avons essayé de limiter ce type de risques en demandant aux enquêtés de noter sur le questionnaire par l'intermédiaire de quelle personne ils avaient eu connaissance du site Internet [10]. Enfin, la méthode par questionnaire peut permettre de saisir un sémantisme complexe en proposant une question ouverte quant aux synonymes de *bolos*. Ainsi, nous avons pu relever d'innombrables significations de cet axiologique négatif que nous avons ensuite classées selon trois grandes catégories : les ontotypes, les sociotypes et les ethnotypes [11].

Weaknesses – faiblesses (W)

Il est certain que les questionnaires remplis lors de la présence de l'enquêteur sont d'une meilleure qualité que les questionnaires remplis en son absence [12]. On ignore notamment les « facteurs stylistiques objectifs » (Čechová *et al.* 1997 : 57), parmi eux notamment le taux de spontanéité dans les réponses. Malgré les nombreux avantages de la version en ligne et de l'automatisation du traitement des données, il a été nécessaire de contrôler manuellement les résultats, plus particulièrement pour la catégorie qui concerne le degré de connaissance du lexème (active, passive, aucune). De même, les informations récoltées doivent être soigneusement observées afin

8. Et cette approche n'est guère mensongère : selon nos observations, il y a des fortes chances que *bolos* soit de plus en plus utilisé. Les francophones tchèques pourront ainsi profiter des résultats de cette étude, parce qu'il existe une grande demande concernant la description détaillé des niveaux substandard du français, notamment de la part des traducteurs.

9. Par un effet de bouche à oreille, nous avons pu obtenir les réponses de francophones des quatre coins du monde.

10. Ainsi, nous avons pu constater un intérêt relativement grand des enquêtés qui se sont massivement identifiés pour recevoir les résultats de l'enquête (38,8%).

11. La grande majorité des réponses données peut être regroupée sous la catégorie « ontotypes » (notion d'Ernotte, Rosier 2003), le sémantisme le plus fréquent (plus de 30% des réponses) étant « manque d'intelligence » (« bête », « débile ») mais on trouve également les sémantismes « manque de force ou de courage » et « manque de respectabilité ». La deuxième catégorie, « sociotypes » (Lafont 1978) regroupe les réponses liées à la mode (« qui suit une certaine mode »), à la drogue (« qui détient de la drogue ») ou à la classe sociale (« bourgeois », « qui n'est pas de la cité »). Enfin, la troisième catégorie, « ethnotypes » (Bres 1993) est faiblement représentée et regroupe des réponses comme « blanc de souche » ou « tsigane ».

12. Malgré tous les dispositifs mis en œuvre, les personnes peuvent remplir le questionnaire plusieurs fois, donner de fausses informations sur leur profil, etc.

d'éviter les erreurs : en effet, plusieurs personnes ont affirmé connaître le mot *bolos* alors qu'elles confondaient avec d'autres mots comme *bol* (les « fesses » en argot), *ballot* (« imbécile, idiot ») ou *bolo* (apocope pour « bolognaise » : *les spaghettis bolos*) [13].

Threats – menaces (T)

Pour ne pas finir sur un ton pessimiste, faisons d'abord le tour des « menaces » qui pourraient être liées à des applications de cette méthode dans le futur : tout d'abord, il faut prendre garde à ne pas abuser de ce type de méthode afin de ne pas perdre la motivation des informateurs potentiels qui n'ont pas un intérêt évident (sauf celui d'aider la science et/ou de s'intéresser à la langue, etc.) pour répondre à des questions posées par des personnes qu'ils ne connaissent pas. Dans le cas d'une prolongation diachronique de ce type de recherche (afin de circonscrire la circulation de *bolos* sur plusieurs années, par exemple), il faut également essayer d'éviter les effets du paradoxe de l'observateur labovien et les effets du retour sur le même public : en effet, les réseaux étant limités, il peut arriver qu'on interroge plusieurs fois la même personne (des redoublants à l'université, par exemple) et que ces personnes soient influencées par les résultats que nous lui avons envoyés après la passation du premier questionnaire[14]. Enfin, il faut prendre garde à concevoir des questionnaires de la bonne longueur : c'est-à-dire pas trop courts[15] et surtout pas trop longs puisque les personnes ne répondront pas à la totalité des questions, voire abandonneront en cours de route sans effectuer la sauvegarde finale que nécessite l'informatique.

Opportunities – opportunités (O)

En dernier lieu, montrons les aspects positifs de cette méthode : tout d'abord, cette méthode est la seule qui permette de quantifier la circulation endogroupale du lexique identitaire. En effet, il est possible de créer un « réseau » d'informateurs-diffuseurs (car la plupart des gens sont plutôt enthousiastes pour participer et aider la recherche[16]). Enfin, ce type de méthode permet de vérifier des modèles théoriques comme nous allons le voir ici avec l'exemple de l'enquête sur les insultes commandée par une fromagerie en République tchèque.

L'idée d'appliquer cette méthode, qui est d'ailleurs de plus en plus largement utilisée pour les sondages sociologiques, pour l'analyse d'un item lexical, a émergé en 2006 quand nous avons pris conscience des résultats performants d'une enquête quantitative sur les apostrophes entre écoliers entreprise en 2005 par l'Institut de la langue tchèque de l'Académie de la République tchèque avec le support technique de Factum Invenio, sur une commande de la fromagerie fabriquant *Veselá kráva* (« La vache qui rit ») ! L'intérêt des linguistes tchèques autour de Jarmila Bachmannová qui consistait à profiter de fonds privés pour la mise en place d'un vaste questionnaire où la société commanditaire avait ciblé notamment l'insulte animalière la plus courante pour une fille / femme, à savoir *kráva* = « vache », à des buts purement marketing, s'est revélé fructueux. Le questionnaire sur Internet a été

13. Notons que cette erreur est directement liée à un biais du questionnaire, qui présente le mot à l'écrit, sans que le questionné sache si le -s de *bolos* se prononce ou non.

14. C'est pourquoi, depuis la phase 3 entreprise fin 2009, la question « avez-vous déjà rempli ce questionnaire ? »

15. Pour le cas de *bolos*, certaines personnes qui ne connaissaient pas ce lexème se sont senties frustrées de constater que le questionnaire était déjà terminé et nous avons regretté de ne pas poser des questions plus générales sur l'argot commun des jeunes, ce que nous faisons en ce moment, dans la phase 3 de notre étude.

16. Actuellement, Alena Podhorná-Polická, avec la participation de Gudrun Ledegen, mène une enquête par questionnaire électronique sur les « argotoponymes » (noms de lieux sub-standard) à la Réunion.

rempli par plus de 27 000 adolescents tchèques sous la surveillance de pédagogues dans le cadre scolaire, 22 000 réponses environ ont pu être soumises à l'analyse des représentations des jeunes (un conflit de normes – scolaire *vs* groupale – est évident). Pourtant, les résultats ont apporté une telle richesse d'interprétations (lexicologiques, sociologiques, etc.) que la présentation officielle des principaux résultats du projet a provoqué un boom médiatique [17] à propos de la question de l'argot des jeunes et a apporté la première confirmation d'une hypothèse, à savoir que le lieu principal d'apprentissage des insultes est l'école (52,8 % - en premier) bien avant les autres lieux de sociabilité de jeunes (25,9 % se réfèrent aux copains). Les médias ne sont mentionnés que par quelque 4,5 %. Ces chiffres corroborent nos résultats sur les réponses où *bolos* a été entendu pour la première fois. La ressemblance évidente avec cette étude tchèque sur les insultes (bien qu'il s'agisse dans ce cas de déclarations sur des souvenirs) semble donner des pistes de réflexion sur la façon d'appréhender quantitativement la vie du lexique non-standard.

En guise de conclusion

Rappelons encore une fois que notre approche n'est pas « écologique » quant à l'accès aux locuteurs et à leurs productions spontanées. Les déclarations sur les pratiques sont en effet d'ordre métalinguistique, voire épilinguistique. Néanmoins, en complétant cette méthode par d'autres (notamment par l'observation participante), on arrivera à apporter un regard croisé sur les pratiques – qu'elles soient déclarées massivement ou observées ponctuellement. Cette discussion ambivalente entre les argotologues et les sociolinguistes quant au même objet de recherche, à savoir la description des pratiques symboliques des jeunes, semble, en effet, être ciblée selon deux optiques antagonistes : l'une, privilégiant l'étude macro (questionnaires, relevés médiatiques – mais pas exclusivement) est facilement critiquable pour son faible recours aux aspects variationnistes. L'autre, privilégiant l'étude micro (observation participante et entretiens groupaux), semble renoncer à la généralisation de précieuses informations ainsi recueillies. Ces dernières sont pourtant extrêmement utiles pour l'amélioration des dictionnaires qui, pour les locuteurs natifs peuvent paraître redondants et abusifs puisqu'ils apportent « *une focalisation relativement facile sur le lexique en insistant de préférence sur les items déviants* » (Gasquet-Cyrus 2004 : 53), mais ces mêmes dictionnaires sont un outil de travail incontournable pour les traductologues bilingues pour qui l'accès au français substandard ne peut se limiter à la consultation du *Dictionnaire de l'argot* de Larousse ou aux quelques rares lexèmes actuels, si rarement ajoutés au *Petit Robert*, *TLF*, *Larousse* et autres (où la critique du traitement de certains mots pourrait d'ailleurs être beaucoup plus virulente que celle apportée, par exemple, il y a quelques années, au dictionnaire *Comment tu tchatches !* de Jean-Pierre Goudaillier (2001) par Trimaille (2004) ou Gasquet-Cyrus (2004)). Une recherche sur Internet des occurrences en contexte est impossible et relève d'une perte de temps importante, le traducteur y a recours uniquement dans des moments de doutes par rapport au sens donné par le dictionnaire. Sans vouloir contester les fautes commentées (et non exhaustives) du dictionnaire cité précédemment, il nous semble néanmoins qu'une discussion plus ouverte dans tout ce réseau ayant un même centre de recherche pourrait apporter de précieuses actualisations et des précisions quantitatives et que, parmi eux, les cas litigieux pourraient ensuite être testés avec les méthodes quantitatives exposées ci-dessus, par exemple.

17. Voir : *http://www.zakovskyslang.dbm.cz/tisk02.asp*

Références

BOUKOUS Ahmed, 1999, « Le questionnaire », *L'Enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, p. 15-24.

CALVET Louis-Jean, 1997, « Méthodes », *Sociolinguistique, les concepts de base*, Sprimont, Mardaga, p. 211-212.

ČECHOVÁ Marie *et alii,* 1997, *Stylistika současné češtiny* [stylistique du tchèque contemporain], Praha, ISV.

ERNOTTE Philippe et ROSIER Laurence, 2003, « L'ontotype : une sous-catégorie pertinente pour classer les insultes ? », *Langue française,* 144, p. 35-48.

FIÉVET Anne-Caroline et PODHORNÁ-POLICKÁ Alena, 2009, « Quand un nouveau mot devient identitaire pour les jeunes : le cas de "bolos" », *Adolescence*, 70, p. 931-940.

FIÉVET Anne-Caroline et PODHORNÁ-POLICKÁ Alena, à paraître, « De la subjectivité dans la recherche des marques identitaires pour les jeunes », *Écho des études romanes*, České Budějovice.

GASQUET-CYRUS Médéric, 2004, « Sociolinguistique urbaine ou urbanisation de la sociolinguistique », *Lieux de ville et identité 1*, Paris, L'Harmattan, p. 31-70.

GOUDAILLIER Jean-Pierre, 2001, *Comment tu tchatches ! Dictionnaire du français contemporain des cités*, Paris, Maisonneuve & Larose.

KOKOREFF Michel, 2005, « La banalisation raciale. À propos du racisme "anti-blancs" », *Mouvements*, 41, p. 127-135.

LAFONT Robert, 1978, *Le Travail et la Langue,* Paris, Flammarion.

LAFOREST Marty et VINCENT Diane, 2004, « La qualification péjorative dans tous ses états », *Langue française*, 144, p. 59-81.

PODHORNÁ-POLICKÁ Alena, 2009, *Universaux argotiques des jeunes : analyse linguistique dans les lycées professionnels français et tchèques*, Brno, Presses universitaires de l'Université Masaryk.

PODHORNÁ-POLICKÁ Alena et FIÉVET Anne-Caroline, à paraître, « À la recherche de la circulation d'un néologisme identitaire : le cas de *bolos* », *Actes du 3e Colloque d'Argotologie*, Łódź, 14-16 novembre 2008.

QUIRION Jean, 2006, « La localisation, palimpseste de l'aménagement terminologique ? Stratégies d'implantation terminologique et marketing », *Meta*, 51-4, p. 824-837.

ROGERS Everett, 1962, *Diffusion of innovations*, New-York, Free Press.

DE SINGLY François, 1992, *L'Enquête et ses méthodes, le questionnaire*, Paris, Armand Colin.

SZABÓ Dávid, 1991, *L'Argot commun des jeunes Parisiens*, mémoire de DEA sous la direction de Denise François-Geiger, Université Paris Descartes – Paris 5.

TRIMAILLE Cyril, 2004, « Études de parlers de jeunes urbains en France », *Cahiers de sociolinguistique*, 9, p. 99-132.

33

Langue, nation et nationalités : us et abus de notions sociolinguistes par les politiques

Mercè PUJOL BERCHÉ
Université Paris Ouest Nanterre La Défense (Paris X)

La « construction nationale » de la plupart des États s'est réalisée au travers des politiques assimilationnistes dans le cadre d'un nationalisme d'État et dans le but de créer une identité ethnico-culturelle (en faveur de la nation majoritaire) avec un caractère d'exclusion, en détruisant toute possibilité d'autonomie des minorités nationales à l'intérieur du pays. Nous aimerions montrer comment la question de « langue, nation et nationalités » en Catalogne a été débattue selon ce modèle de construction d'État-nation. Autrement dit, nous allons mettre en évidence que les revendications catalanes sont aussi le reflet de l'idéologie unitaire une nation = une langue, une langue = une nation. Pour ce faire nous allons exposer quelques repères historiques qui nous permettront de situer la relation étroite entre la langue et la nation en Catalogne, qui consiste en l'instrumentalisation de la langue à des fins politiques (§ 1). Puis, nous allons ré-examiner les termes de « nation », « nationalités » et « langue propre du territoire » dans la Constitution espagnole et dans le Statut d'autonomie de la Catalogne, ce qui nous mènera à relever des idéologies nationalistes des deux côtés (§ 2). Nous revisiterons les notions de normalisation et de communauté linguistique afin de dégager les représentations sous-jacentes qui mettent en avant la communauté linguistique comme un ensemble homogène de locuteurs (§ 3). Nous terminerons en illustrant la façon dont certains pays de l'Europe de l'Est et de l'Amérique hispanique continuent de construire la « nation » – plus clairement pour les premiers et plus subtilement pour les seconds, à l'heure de la globalisation et donc de contacts interethniques et de métissages des populations – sur les mêmes bases romantiques et unilingues qu'au XIX^e^ siècle (§ 4).

1. La langue et la nation dans le nationalisme catalan : repères historiques

La langue et l'idée de nation catalanes ont été en Catalogne très instrumentalisées par les politiques mais également par les intellectuels. Si on remonte un peu dans le temps, nous rappellerons que ce qui unifie les sujets avant le XIX^e^ siècle (Austrias : 1504-1700 et les premiers Bourbons : 1700-1808) était le fait d'appartenir à un même roi et non pas d'appartenir à un même État ou nation. Ce dernier type d'appartenance sera souligné pendant les guerres napoléoniennes car « c'est à ce moment-là que commence à lever le sentiment d'espagnolité parmi les Catalans » [1] (Anguera 1998 : 76). Malgré le décret de *Nova Planta* de Philippe V et l'interdiction du catalan, il y a pendant tout le XVIII^e^ siècle une fidélité linguistique enracinée. Le nationalisme catalan survient lorsque les Catalans prennent conscience du traitement différent et unificateur de la part des pouvoirs centraux qui confondent la Castille et le castillan avec ce qui est espagnol (Anguera 1996a, 1996b, 1999). Certains histo-

1. Toutes les traductions sont de nous.

riens considèrent que l'apparition des nationalismes périphériques [2] se produit surtout parce que « l'élite politique espagnole n'a pas compris que, pour créer une conscience nationale, il fallait proposer des initiatives allant dans le sens du progrès et du consensus » (Riquer 1994 : 366) et, ajouterai-je, parce que cette élite n'acceptait pas non plus la pluralité – linguistique et culturelle – de l'Espagne. Toujours selon les historiens, le sentiment national espagnol apparaît lorsqu'on commence à donner forme, vers 1811, à l'État-nation. Muñoz Torrero mentionne à ce sujet : « Si un étranger venait sans nous connaître, il dirait qu'il y a en Espagne six ou sept nations… Je veux qu'on soit d'accord sur le fait qu'il n'y a qu'une seule nation, et non pas un ajout de plusieurs nations ». Pendant tout le XIX[e] siècle l'imaginaire catalan a été nourri des composantes mythifiées à la fois historiques et littéraires. De fait, en revendiquant la récupération des faits historiques et des protagonistes catalans on reconstruisait le sentiment catalan, mais « on revendiquait toujours une Catalogne espagnole, bien que libre des différentes castillanisations imposées » (Anguera 1998 : 84). À titre d'illustration de la friction entre l'organisation de l'État, d'une part, et la conscience nationaliste, d'autre part, mentionnons les paroles de J. B. Guardiola en 1851 : « L'Espagne n'est pas, dans le sens rigoureux et strict du mot, une seule nation, mais un faisceau de nations » (Hina 1985) et le discours du secrétaire des premiers *Jocs Florals* en 1858, A. de Bofarull, qui souligne que « le passé glorieux catalan est compatible avec l'espagnolité du présent » (Anguera 1998 : 78). Enfin, dans le domaine littéraire, J. Maragall écrit en 1898, une *Oda a Espanya* qui commence par une explicite déclaration à la fois à l'Espagne plurielle et à l'espagnolisation de la Catalogne.

On considère que le catalanisme politique est « l'ensemble des doctrines et des mouvements sociaux nés pendant le XIX[e] siècle, qui arrivant jusqu'à nos jours, affirment la personnalité politique de la Catalogne tout en revendiquant sa reconnaissance » (Masgrau 1992 : 4). À cette époque-là, le pouvoir politique imposait le castillan qui était également la langue de l'école ; le catalan restait néanmoins la langue de la communication sociale ; on considère que seulement 3 % de la population ne connaissait pas le catalan (Comellas 2008).

Les notions de « communauté » et celle de « nation catalane » commencent à être revendiquées dans les années soixante-dix du XIX[e] siècle. En effet, lorsque V. Almirall intervientu dans le *Pacte de Tortosa* (1869), il fait référence à « tous les Pays Catalans ensemble ». Pour sa part, F. Pi i Margall, Président de la I[re] République en 1873, fait référence au fédéralisme lorsqu'il publie *Las nacionalidades* (1876). Dans les *Bases de Manresa* (1892) sont approuvées les bases de la *Constitució Regional Catalana*. *La Lliga Regionalista* (1901) montrera un catalanisme conservateur et l'un de ses principaux leaders, E. Prat de la Riba, publia son manifeste *La nacionalitat catalana* (1906), où il fait une nette distinction entre État et nation : « "État" : organisation politique et création artificielle, "Nation" : entité naturelle avec une histoire et une culture communes, avec une langue propre (qui est naturelle) qui a une grande importance pour la création et la consolidation du sentiment national, avec un art, un droit, c'est-à-dire, le même esprit qui se manifeste unique et caractéristique, sous de la variété de toute la collectivité ». Prat de la Riba anime donc les débats autour de « la Nation et l'État » et de « la Nationalité et l'État » afin de réclamer que la Catalogne soit une nation (avec une forte valeur symbolique). On voit donc bien qu'il y a plus d'un siècle que les débats autour de la

2. Le lecteur peut consulter une importante bibliographie sur les nationalismes espagnols. Nous mentionnerons : de la Granja *et alii* (2001), Fusi (2002), Guereña (2001), par exemple et Serrano & Zimmermann (1996) sur le discours de la nation en Catalogne.

« nation catalane » et des désignations semblables ont commencé. Pour construire la nation catalane, il faut, comme dans d'autres constructions nationales, qu'il y ait un sentiment d'ethnicité, des intérêts en commun, la construction d'une identité collective partagée par une bonne partie de la population, une mobilisation politique et, enfin, aller vers le droit à l'autodétermination ou à l'autogouvernement.

Prat de la Riba créa *l'Institut d'Estudis Catalans* (IEC 1907) et la *Mancomunitat catalana* (1914) pour y mener une série d'actions culturelles en faveur de la langue. D'après Riquer c'est pendant cette période que « les bourgeois ont pris une notable sensibilité catalaniste au travers des sujets linguistico-culturels » (1991 : 232). Au sein de l'IEC, P. Fabra partageait avec le *Noucentisme* une vision plus large que celle du « simple linguiste » car en standarisant le catalan, en enrichissant le parler de Barcelone « libéré de ses castillanismes, influencé par d'autres parlers, enrichi, poli : c'est le futur parler de la future capitale de la Catalonia » qu'on structure la langue et le pays. En élevant le catalan au rang de la langue des Pays Catalans, on franchit une première étape d'autonomisation politique de la Catalogne (Lagarde 2009). P. Fabra va même plus loin car avec une langue catalane normalisée, il ajoute un contenu d'identité : la langue n'est plus ancestrale, mais nationale. Quoi qu'il en soit, il fallait mener la normativisation car le catalan au début du XX^{e} siècle était « une langue qui n'avait pas de norme […] avec la conscience de la part de beaucoup de ses locuteurs d'endroits différents – fussent-ils de Barcelone, Valence ou Majorque – de parler des langues différentes » (Pascual 1990 : 426).

Les secteurs populaires tombaient d'accord sur ce qu'ils considèrent comme des valeurs propres : la langue, la culture, les traditions et les coutumes (catalanisme populaire socioculturel). Cataloniser s'oppose, pendant les années trente, à espagnoliser (Riquer 1991). L'Espagne républicaine, qui a vu voter le 2 août 1931 en référendum le statut d'autonomie, offrait « un type d'État […] capable d'admettre le pluralisme territorial et de déplacer le débat sur la définition polémique de nation vers le contenu des politiques publiques » (Molas 1991 : 17). On voit donc une nouvelle orientation du nationalisme espagnol d'allure libérale non centré sur la Castille. Les classes populaires catalanes ont largement contribué, pendant la guerre civile, à cataloniser la Catalogne. En effet, « la guerre civile a été un des moments où on a pu le mieux apprécier la dimension authentique de la conscience nationale : face à l'évident "abandon" bourgeois, à la fuite massive à l'étranger ou à Burgos de la haute bourgeoisie catalane, on trouve une volonté populaire de donner du contenu et une solution politique à la problématique nationale catalane » (Riquer 1991 : 234). Si la bourgeoisie face à la crise de l'État de 1901 s'est convertie au catalanisme, en 1939, elle a opté pour le franquisme et renoncé à une politique cataloniste. Il y a néanmoins des facteurs qui ont exercé une influence positive dans la consciente linguistique des citoyens de la Catalogne quant à l'usage de la langue (Argenté *et alii*, 1979).

2. Nation, nationalités et langue du territoire dans la Constitution espagnole de 1978 et dans le Statut d'autonomie de la Catalogne

La *Carta Magna* reconnaît la pluralité culturelle et linguistique de l'Espagne (État des autonomies). Mais le débat sur la pluralité et le fédéralisme (ébauché en 1931) reste encore un tabou. Les articles 2 et 3 portent explicitement sur la question de la nation, des nationalités et des langues [3]. Dans l'article 2, le mot « nation » est réservé à l'Espagne tandis que « nationalités » et « régions » fontt référence au droit à l'autonomie. Dans l'article 3 est posée la pluralité de l'Espagne. Il y a néanmoins un

3. Voir Boyer & Lagarde (2002).

traitement différent des langues, car le basque, le catalan et le galicien y sont discriminés par rapport au castillan. Selon le statut d'autonomie de la Catalogne de 1979, cette communauté autonome est officiellement bilingue. Le catalan est la langue officielle du territoire catalan au même titre que l'espagnol puisque langue officielle du Royaume espagnol. Si l'on se réfère maintenant au *Nou Estatut d'Autonomia de Catalunya* voté en referendum en 2006 [4], on observe que « La langue propre de la Catalogne est le catalan » (article 6.1), qu'il y a un traitement différent (comme c'était le cas dans la Constitution espagnole) en faveur du catalan, même si comme langue minoritaire qu'elle est, elle doit être protégée. La « propre du territoire » est une langue officielle à extension réduite, d'où l'application du principe territorial, mais la non application du principe de personnalité. Comme le signale Tabouret-Keller (1997) désigner les langues est un véritable enjeux car les nommer c'est leur donner un certain statut, leur faire exister, les faire visibles, formant une même famille ou, au contraire, les fragmenter pour les séparer et les faire passer aux yeux des non experts comme des langues appartenant à des familles différentes (c'est le cas de la désignation de catalan et valencien par exemple). L'« institutionnalisation en tant que langue nationale / officielle étaye son pouvoir et la révérence qu'on peut lui manifester, sa normalisation renforce les représentations de la langue comme instrument symbole d'une unité qualifiée de "nationale" » (Tabouret-Keller 2004 : 32). Nous retrouvons ici l'importance de la normalisation linguistique en Catalogne visant à élever le catalan au rang de langue nationale, processus qui, comme nous l'avons vu dans la partie précédente, avait déjà été initié par P. Fabra.

Centrons-nous maintenant sur un outil de standardisation des langues comme le dictionnaire et essayons de voir les définitions de « nation » données par le dictionnaire d'usage de la langue espagnole (Seco *et alii* 1999) et par celui de la langue catalane (IEC 1995). Pour le premier, la nation est un « groupe humain qui, fondé sur un territoire défini et avec une autorité souveraine, constitue une unité politique. Territoire d'une nation », tandis que pour le deuxième c'est « l'ensemble de personnes qui ont une communauté d'histoire, d'habitudes, d'institutions, de structure économique, de culture et souvent de langue, un sens d'homogénéité et de différence en rapport au reste des communautés humaines, et une volonté d'organisation et de participation dans un projet politique qui essaie d'arriver à l'autogouvernement et à l'indépendance politique ». On voit bien que pour le dictionnaire espagnol la nation prend assise sur le territoire et surtout sur une unité politique, tandis que pour le dictionnaire catalan, elle se base sur une communauté historique d'habitudes. Pour ce même dictionnaire, la nation est souvent définie par la langue (ce qui n'était pas le cas dans le dictionnaire espagnol) et par la volonté du groupe humain de s'organiser autour d'un projet politique d'autogouvernance (*Carta Magna* de 1978) et d'indépendance. Quant aux définitions du nationalisme, nous observons également des différences car pour le dictionnaire de langue espagnole le caractère de nation est posé tandis que pour le dictionnaire de langue catalane il y a la référence explicite au catalanisme catalan, à la revendication de la constitution de la nation propre (différente à celle de nation comprise comme État). Plus intéressante encore est l'entrée *nationalité* : « Caractère national : solidarité raciale, politique, institutionnelle qui constitue une nation. […] Principe de nationalité : principe juridique et politique d'après lequel il faut qu'il y ait la pleine identité entre nation et État, et pour lequel les groupes nationaux concrets ont le droit de se constituer en État indépendant » (IEC 1995). On voit donc bien apparaître des idéologies dans les deux

4. À l'heure où nous révisons cette contribution, le *Tribunal Constitucional* vient de rejeter la nation catalane et compare le castillan au catalan comme langue véhiculaire dans l'enseignement.

dictionnaires qui tendent à se rapporter à la notion d'État (l'espagnol) et à celle de nation (sans État) et de nationalités (possibilité de constitution des États indépendants) (le catalan).

Le nationalisme catalan se comporte comme les autres types de nationalismes (d'État) : il essaie de définir la nation comme quelque chose de naturel alors qu'il s'agit d'une construction humaine et donc culturelle ; ce faisant, il suit les mêmes modèles d'ethnicité, d'unicité linguistique, de territoire et d'homogénéisation que le groupe dominant. Comme Boyer (2004, 2008) l'a mis en évidence, une des caractéristiques fondamentales des différents secteurs du nationalisme catalan est de considérer la primauté de la langue comme un des éléments constitutifs de la nation catalane. D'après Bastardas & Boix (1994) il y a un double échec des nationalismes central et périphériques, car l'organisation linguistique des États européens se base sur les efforts d'unité, d'authenticité (traits et valeurs perçus comme étant spécifiques du groupe national ou ethnique que permettent de les différencier des autres) et d'auto-gouvernement. C'est aussi l'avis de certains historiens (par exemple, Riquer (1994), lorsqu'il s'exprime dans ces mots : « c'est l'échec du nationalisme espagnol, ou la crise de pénétration sociale, mise en évidence par le désastre de 1898, qui a permis, en retour, le succès politique des nationalismes alternatifs » (1994 : 366). L'imaginaire social créé à partir de la notion de nation est utilisé à des fins politiques. Cet imaginaire social est formé par des activités épilinguistiques ordinaires (représentations, idéologies, mythes) liés aux langues. L'idéologie étant « un corps plus ou moins fermé des représentations […] mobilisé à des fins plus ou moins ostensiblement politiques et de manipulation des esprits » (Boyer 1998 : 100).

3. À propos de normalisation linguistique et de communauté linguistique

Dans la polysémie du terme de normalisation, il faut voir à la fois les textes juridiques, les actions menées afin d'assurer la normalité et la stabilité futures et un projet politique. On parle de normaliser à partir de l'article d'Aracil (1965) sur le conflit linguistique. On considère que la normalisation linguistique est un processus d'élaboration et de mise en œuvre de normes et d'emplois linguistiques (*l'emploi social de la langue*) afin de surpasser le déséquilibre observé dans la répartition des fonctions des langues (sociopolitique). Bastardas (1988) est très clair là-dessus car pour lui la normalisation comprend tous les processus que certaines communautés linguistiques, subordonnées politiquement pendant une longue période historique, mettent en œuvre afin de construire les conditions nécessaires qu'assurent sa pleine normalité et stabilité futures. Mais, il nous semble que la normalisation devrait aussi être faite par les locuteurs et non pas par les institutions politiques car certaines recherches ont montré : qu'« une langue ne peut pas être sauvée […] par l'obtention d'un « statut officiel » ou grâce à son enseignement à l'école. Elle est sauvée par l'usage […] dans toutes les actions de la vie quotidienne » (Nettle & Romaine 2003 : 189). Autrement dit, « une langue ne peut pas être sauvée si l'école ou les États portent seuls la responsabilité de sa préservation ou de sa survie » (Nettle & Romaine 2003 : 200). Comme le dit Ninyoles, « les faits linguistiques différentiels » deviennent politiquement et socialement importants dans la mesure où les différences linguistiques coïncident, à l'intérieur de l'État, avec d'autres lignes de tension » (1994 : 144), ce qui est le cas dans l'Espagne des autonomies actuelle, comme c'était le cas en 1978.

Quant à la communauté linguistique, le terme trouve sa source de l'original allemand *Sprachgemeinsschft* pour se référer aux communautés germanophones en dehors de l'Allemagne. On voit bien sa portée politique et idéologique. Fishman la définissait comme la communauté formée par les membres qui participent au moins

à l'une des variétés linguistiques et aux normes de leur emploi. Il s'agit de réseaux – sociaux ou symboliques – d'interaction sociale entre les individus, en considérant bien entendu qu'un individu peut faire partie de plusieurs communautés. Gumperz (1968) et Fishman (1979) proposent le syntagme de communauté communicative ou de communauté de communication en la définissant comme « l'ensemble des locuteurs qui participent activement ou passivement aux circuits communicatifs dans un lieu et dans un moment donnés, indifféremment des langues que chacun d'eux parle et indifféremment aussi des variables extralinguistiques » (Sinner 2003 : 146).

4. Nationalisme linguistique et construction nationale à l'ère de la globalisation

La question sur la relation entre langue et nation à laquelle nous avons essayé de répondre n'est pas seulement une affaire catalane ou espagnole. La nation continue actuellement à se construire autour de la langue, considérée comme étant la manifestation de l'esprit collectif : les peuples ont une âme et la langue est l'organe qui l'exprime. C'est justement l'idée des vertus d'une langue comme étant la manifestation de l'esprit collectif qui sert à différencier et à opposer un esprit d'un autre, un peuple d'un autre. C'est comme si « parler était être » (Mira 2006 : 52). Les politiques et les idéologies regardent à la fois vers l'intérieur en voulant créer une langue et un sentiment d'appartenance unitaire vers celle-ci et vers l'extérieur en imprégnant la langue et le peuple d'un caractère universel. Certains pays de l'Europe de l'Est récemment (re)construits en tant que « communautés » politiques l'ont fait à partir de leur soit disant « communauté linguistique » (Djordjevic 2005). Tout semblerait indiquer que la notion de « nation » va de pair avec celle de langue et surtout avec celle d'unilinguisme (Pujol Berché 2009) qui renverrait lui à la communauté linguistique homogène. La linguistique est utilisée pour désigner nouvellement des langues qu'on croit différenciées afin que chacune puisse remplir la fonction de « langue nationale », un clair exemple en est l'ex-Yougoslavie Deux autres exemples sont l'Ukraine car dans sa constitution (article 10), l'ukranien est la seule langue officielle, malgré la protection des 120 « nationalités et ethnies » (article 11) et la Lettonie (130 ethnies différentes, dont 52 % lettophones et 34 % russophones) où le russe (« langue du colonisateur ») a été banni et la mise en place d'une politique linguistique de lettonisation a provoqué le clivage entre les deux communautés majoritaires.

Certains pays de l'Amérique hispanique, au tournant de la commémoration du bicentenaire des indépendances, revoient leur constitution. Ainsi la Constitution équatorienne de 2008 est la mise en œuvre de la Révolution citoyenne préconisée par le Président Correa car pendant sa campagne électorale, menée en partie en quechua, il a présenté son futur gouvernement comme étant « le gouvernement des indigènes » (13 nationalités indigènes [5] reconnues). L'équatorianité est vue en termes d'identité nationale et d'identités linguistiques. L'État se défini comme unitaire et « plurinational » (article 1), le nouveau citoyen est bilingue (il doit manier une langue indigène) et interculturel. La « nation » implique l'appartenance à l'État équatorien selon sa division politico-administrative (territoire) tandis que les « nationalités » sont les peuples qui font partie de l'État équatorien, qui ont des traits identitaires (histoire, culture, organisation et langue) en commun d'origine ancestrale (chez P. Fabra, nous l'avons vu, l'ancestrale langue catalane devenait nationale) et les « peuples » sont des communautés avec des identités culturelles qui les distinguent d'autres secteurs de la société équatorienne et sont régis par des systèmes

5. D'après le recensement de 2001, de la population qui s'est auto-identifiée comme indigène 86,2 % parle quechua, 8,8 % shuar et 1,1 % chapalaa.

propres d'organisation sociale et politique (Macías 2009). Nous voyons donc comment la *Carta magna* équatorienne essaie de donner une place aux indigènes faisant appel à une différence entre « nationalités, peuples, communautés et interculturel », tout en préservant le caractère prédominant de l'espagnol (l'élite économique et politique).

Enfin, le Paraguay est un autre exemple de l'instrumentalisation des langues dans la construction des mythes nationaux : celui d'abord du métissage (refoulé car appauvrissement de la langue), puis celui du bilinguisme espagnol - guarani (le jopara étant oublié) avec la démocratisation et enfin celui de l'interculturel (« la connaissance de la langue de l'autre doit permettre l'accès à sa culture et renforcer les liens nationaux » (Pic-Gaillard 2008 : 87). On passe maintenant au combat identitaire avec une collusion entre guaranophonie et paysannerie. Les paysans souhaitent des modèles comme celui des Catalans ou des Danois, à savoir sauvegarder leur identité dans un monde homogène et globalisé. Un nouveau mythe est en train de naître, celui de la Nation Guaranie.

Références

ANGUERA Pere, 1996a, «La percepció de la catalanitat en els liberals i els carlins durant la guerra dels Set Anys», in C. Serrano et M.-C. Zimmermann (éds), *Le Discours sur la nation en Catalogne aux XIX^e^ et XX^e^ siècles. Hommage à Antoni M. Badia i Margartit*, Paris, Éditions Hispaniques, p. 189-209.

ANGUERA Pere, 1996b, *El català al segle XIX, de llengua del poble a llengua nacional*. Barcelona, Empúries.

ANGUERA Pere, 1998, «Nacionalismo e historiografía en Cataluña. Tres propuestas en debate», in C. Forcadell (ed.), *Nacionalismo e historia,* Zaragoza, Institución Fernando el Católico & CSIC, p. 73-88.

ANGUERA Pere, 1999, *Literatura, pàtria i societat. Els intel.lectuals i la nació*, Vic, Eumo.

ARACIL Lluís Vicent, 1965, *Conflit linguistique et normalisation linguistique dans l'Europe nouvelle*, Nancy, Centre Universitaire Européen.

ARGENTÉ Joan *et alii*, 1979, «Una nació sense estat, un poble sense llengua», Els *Marges,* 15, p. 3-13.

BASTARDAS Albert, 1988, «La normalització lingüística: l'extensió de l'ús», in A. Bastardas i J. Soler (eds.), *Sociolingüística i llengua catalana*, Barcelona, Empúries, p. 187-210.

BASTARDAS Albert y BOIX Emili, 1994, «Introducción», in A. Bastardas y E. Boix (eds.), *¿Un estado, una lengua? La organización política de la diversidad lingüística*, Barcelona, Octaedro, p. 9-24.

BOYER Henri, 1998, «La Revolució francesa a la recerca de l'unilingüisme», in F. Feliu i C. Juher (eds.), *La invenció de les llengües nacionals*, Barcelona, Quaderns Crema, p. 103-121.

BOYER Henri, 2004, « Langue et nation. Le modèle catalan de nationalisme linguistique », *Mots,* 74, p. 27-42.

BOYER Henri, 2008, *Langue et Identité. Sur le nationalisme linguistique*, Limoges, Lambert Lucas.

BOYER Henri et LAGARDE Christian (éds), 2002, *L'Espagne et ses langues. Un modèle écolinguistique ?,* Paris, L'Harmattan.

COMELLAS Jaume, 2008, *La nació és la llengua. El pensament lingüístic de Joan Maragall*, Barcelona, Galerada.

DJORDJEVIĆ Ksenija *et alii*, 2005, *À l'Est du nouveau ? La (re)production d'identités collectives et les questions linguistiques dans l'Europe post-communiste*, Paris, L'Harmattan.

FISHMAN Joshua A., 1979, *Sociología del lenguaje*, Madrid, Cátedra

FUSI Juan Pablo, 2002, *Espagne, nations, nationalités et nationalisme : des rois catholiques à la monarchie constitutionnelle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

DE LA GRANJA José Luís, BERAMENDI Justo y ANGUERA Pere, 2001, *La España de los nacionalismos y las autonomías*, Madrid, Síntesis.

GUEREÑA Jean-Louis (éd.), 2001, *Les Nationalismes dans l'Espagne contemporaine : idéologies, mouvements et symboles,* Paris, Éditions du Temps.

GUMPERZ John, 1968, «The Speech Community», *International Encyclopaedia of the Social Sciences*, Macmillan, p. 381-386.

HINA Horst, 1985, *Castilla y Cataluña en el debate cultural, 1714-1939,* Barcelona, Península.

INSTITUT D'ESTUDIS CATALANS, 1995, *Diccionari de la Llengua catalana,* Barcelona, Enciclopèdia Catalana & Edicions 62.

LAGARDE Christian, 2009, « Le fantôme de Pompeu Fabra. La norme fastasmée de l'occitan : mythes et réalité », dans T. Arnavielle et Ch. Camps (éds), *Discours et savoirs sur les langues dans l'aire méditerranéenne*, Paris, L'Harmattan, p. 251-259.

MACÍAS BARRES David, 2010, «La interculturalidad dentro de la constitución ecuatoriana del 2008. Un proyecto de construcción identitaria a futuro», dans Emmanuelle Sinardet (éd.), *L'Équatorianité en question(s)*, en ligne sur Histoire(s) de l'Amérique latine, vol. 4 (s.p.).

MASGRAU Roser 1992, *Els orígens del catalanisme polític (1870-1931),* Barcelona, Barcanova.

MIRA Joan Francesc, 2006, «Europa, llengua i nació», in J. Martí i Castell i J. M. Mestres i Serra (eds.), *El català i la Unió Europea (Actes del seminari del CUIMPB-CEL 2004)*, Barcelona, IEC, p. 47-57.

MOLAS Isidre, 1991, «Los nacionalismos durante la II República. Una perspectiva comparada», in J. Beramendi y R. Máiz (eds.), *Los nacionalismos en la España de la II República*, Madrid, Siglo XXI, p. 13-23.

NETTLE Daniel et ROMAINE Suzanne, 2003, *Ces langues, ces voix qui s'effacent*, Paris, Autrement Frontières.

NINYOLES Rafael Lluís, 1994, «España como país plurilingüe: Líneas de futuro», in A. Bastardas y E. Boix (eds.), *¿Un estado, una lengua? La organización política de la diversidad lingüística*, Barcelona, Octaedro, p. 25-73, 141-154.

PASCUAL José Antonio, 1990, «La lucha de lenguas en España», in V. Demonte y B. Garza Cuarón (eds.), *Estudios de Lingüística de España y México*, México, UNAM y Colegio de México A.C., p. 421-444.

PIC-GAILLARD Christine, 2008, « La langue guarani, symbole instrumentalisé de la construction de la nation paraguayenne », *Les Cahiers de l'Alhim. Etat et nation II (XX^e siècle)*, 16, p. 79-94.

PUJOL BERCHÉ Mercé, 2009, «Políticas lingüísticas y de integración en materia de emigración en Europa como reflejo de la construcción de los estados-nación», *Lengua y migración,* 1-1, p. 75-120.

DE RIQUER Borja, 1991, «Reflexiones y notas sobre las bases sociales del nacionalismo catalán de los años treinta», in J. Beramendi y R. Máiz (eds.), *Los nacionalismos en la España de la II República*, Madrid, Siglo XXI, p. 229-237.

DE RIQUER Borja, 1994, « La faiblesse du processus de construction nationale en Espagne au XIX^e siècle », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 41(2)*,* p. 353-366.

SECO Manuel, DE ANDRÉS Olimpia y RAMOS Gabino, 1999, *Diccionario del español actual*, 2 vols., Madrid, Aguilar.

SERRANO Carlos et ZIMMERMANN Marie-Claire (éds), 1996, *Le Discours sur la nation en Catalogne aux XIX^e et XX^e siècles. Hommage à Antoni M. Badia i Margartit*, Paris, Éditions Hispaniques.

SINNER Carsten, 2003, «El concepte de comunitat en la lingüística», *Estudios Catalanes. Revista Internacional de Lengua, Literatura y Cultura* [Santa Fe, Argentina], 2, p. 133-149.

TABOURET-KELLER Andrée (éd.), 1997, *Le Nom des langues I. Les enjeux de la nomination des langues*, Louvain-la-Neuve, Peeters.

TABOURET-KELLER Andrée, 2004, « La représentation métalinguistique ordinaire face à la nomination, l'institutionnalisation et la normalisation des langues. Un micro-sondage », *Langages,* 154, p. 20-33.

EXMARaLDA : un système pour la constitution et l'exploitation de corpus oraux

Thomas SCHMIDT [1]
SFB 538, Université de Hambourg

Introduction

La constitution de corpus oraux pour la sociolinguistique est une tâche qui exige beaucoup de temps et de travail. L'enregistrement d'interactions authentiques et leurs transcriptions nécessitent non seulement des connaissances méthodologiques avancées, mais aussi un équipement technique spécialisé. Ces corpus sont donc des ressources précieuses, et il semble souhaitable, d'un point de vue économique aussi bien que méthodologique, de partager et de réutiliser les corpus oraux autant que possible. En pratique pourtant, différents obstacles technologiques, comme les incompatibilités entre formats de fichiers, entre logiciels ou encore entre systèmes d'exploitation, rendent cette entreprise difficile.

Nous présentons dans cet article EXMARaLDA, un système qui vise à surmonter quelques-uns de ces obstacles et ainsi à faciliter la construction, l'exploitation et la réutilisation de corpus oraux pour la sociolinguistique. Nos objectifs principaux dans le développement de ce système consistent à :

– améliorer la compatibilité des données et à faciliter ainsi leur échange entre les chercheurs et les environnements techniques (différents logiciels, différents systèmes d'exploitation, etc.) ;
– exploiter d'une façon conséquente les capacités hypertextuelles et multimédias des ordinateurs modernes pour la constitution et la présentation de données linguistiques ;
– créer les conditions nécessaires à l'archivage à long terme des données

Le système comprend trois outils principaux – un éditeur de transcription, un outil pour l'administration des corpus, et un outil de fouille, qui seront décrits en détail § 3. Bien qu'EXMARaLDA puisse être (et soit) utilisé dans divers domaines de recherche linguistique (p. ex. la phonologie, la dialectologie, la didactique des langues), il est optimisé pour les approches s'intéressant aux rapports entre les faits linguistiques et les paramètres ethnographiques. Ainsi, les caractéristiques suivantes montrent qu'EXMARaLDA se prête bien à des analyses sociolinguistiques :

– Les outils permettent au chercheur de relier d'une façon simple et systématique la description du comportement verbal – c'est-à-dire la transcription – à différentes variables de contexte – par exemple une caractérisation des locuteurs ou de la situation d'interaction. Toutes ces métadonnées sont disponibles lors de la recherche automatique dans les transcriptions. Le chercheur peut en profiter, soit a priori, en présélectionnant dans un corpus des transcriptions d'un certain type (e.g. toutes les données des locuteurs d'une certaine région et d'un certain âge),

1. Je remercie Cyrille Granget (Université de Nantes) pour de nombreuses corrections et suggestions d'amélioration.

soit a posteriori, en groupant et quantifiant selon de tels paramètres les résultats d'une fouille.

– Inspiré par les méthodologies de la pragmatique fonctionnelle et du contextualisme à la Sinclair, EXMARaLDA tâche de rendre possible des analyses qui sont *corpus driven* (qui émanent des corpus) plutôt qu'uniquement *corpus based* (qui exploitent un corpus, v. la distinction de Teubert 2005). En d'autres termes, le système essaie d'encourager une approche exploratoire en assistant le chercheur dans le développement graduel d'hypothèses à partir du matériel empirique. En pratique, cela nécessite la possibilité d'appliquer des catégories *ad hoc* à des résultats de recherche et de les affiner, de les améliorer, voire de les réviser dans une démarche heuristique.
– Pour les mêmes motifs, EXMARaLDA attache beaucoup d'importance aux méthodes de visualisation, car la démarche heuristique peut tirer un grand profit d'une présentation adéquate des relations structurelles (comme les relations temporelles et les relations hiérarchiques entre annotations) dans les données. Par exemple, les discours à plusieurs locuteurs sont caractérisés par des événements simultanés (chevauchement, simultanéité des actions verbales et non verbales) et par des relations séquentielles (*turn taking*, séquences question / réponse). Différents principes de visualisation qui accentuent l'un ou l'autre aspect (e.g. notation sous forme de partition musicale *vs* notation sous forme de script dialogique) peuvent être privilégiés selon les intérêts du chercheur. La technologie des langues de balisage (XML et *stylesheets*) dont EXMARaLDA se sert permet de créer pour un même ensemble de données plusieurs visualisations optimisées pour différents objets.

Nous expérimentons ce système depuis sept ans, surtout dans le cadre de recherches sur différents aspects du multilinguisme (en tant que phénomène social et en tant que phénomène individuel). Plusieurs grands corpus oraux ont été ou sont en train d'être construits avec l'aide d'EXMARaLDA, parmi lesquels un corpus sur la communication interscandinave, un corpus sur l'utilisation des langues régionales dans le nord de l'Allemagne, un corpus sur le bilinguisme turco-allemand et un corpus sur l'interprétation dans les hôpitaux [2].

Dans le paragraphe suivant, nous proposons un aperçu des caractéristiques principales du système. Le § 3 fournira quelques informations détaillées sur les différents logiciels du système. Nous nous concentrons ici sur les informations que nous jugeons essentielles pour un utilisateur ou une utilisatrice potentiel(le) d'EXMARaLDA (v. Schmidt 2005 et Schmidt *et al*. 2009 pour une description plus détaillée des aspects techniques du système, et Schmidt & Wörner 2009 et Schmidt & Wörner 2010 pour l'emploi d'EXMARaLDA respectivement en pragmatique et en phonologie).

2. Modèles de données

EXMARaLDA fournit un modèle de données pour représenter des données linguistiques, c'est-à-dire les descriptions du comportement communicatif des différents locuteurs d'une interaction verbale, ainsi qu'un modèle de données pour représenter des données extra-linguistiques, c'est-à-dire les caractéristiques sociographiques des locuteurs (âge, sexe, etc.), des informations sur les circonstances de la communication (lieu, type d'interaction, etc.), et des informations sur les circonstances de sa documentation (outil d'enregistrement, transcripteur, etc.).

2. Les corpus sont disponibles à partir de http://corpora.exmaralda.org et http://sin.sign-lang.uni-hamburg.de/drupal/, respectivement.

En ce qui concerne les données linguistiques, le modèle doit être capable de représenter des descriptions à différents niveaux linguistiques et leurs relations temporelles. Une transcription typique, comme en figure 1, comprend une transcription (orthographique ou phonétique) du comportement verbal des locuteurs (lignes marquées « [v] »), y compris, éventuellement, les descriptions des pauses et des passages incompréhensibles pour le transcripteur. D'autre part, la transcription du comportement verbal est souvent supplémentée par des descriptions du comportement non verbal (la gestualité, la mimique, lignes marquées « [nv] »), par des annotations prosodiques (ligne marquée « [int] ») et, le cas échéant, par d'autres annotations qui servent à rendre la transcription plus accessible au lecteur (comme les traductions anglaises dans les lignes marquées « [en] »).

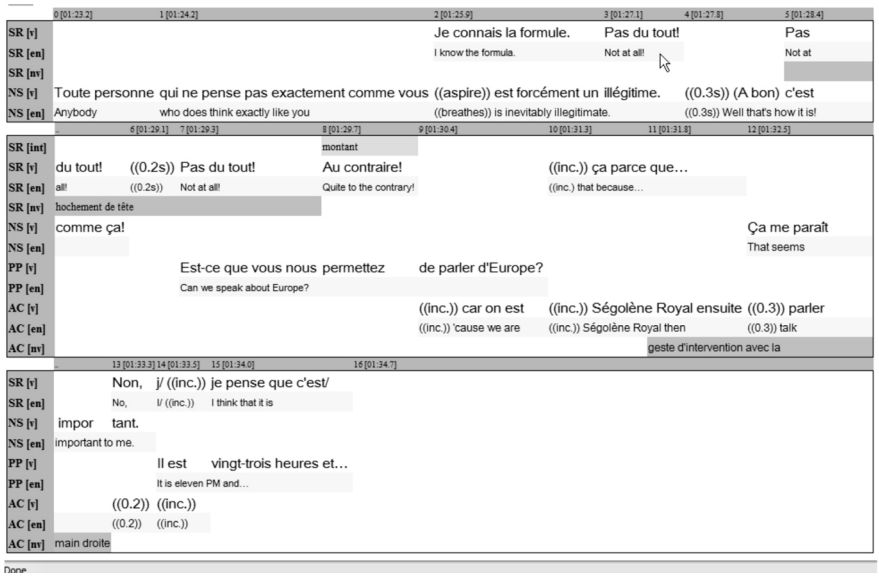

Figure 1.- Transcription sous forme de partition musicale du débat télévisé entre Nicolas Sarkozy et Ségolène Royale durant la campagne présidentielle de 2007.

Entre ces différents éléments de description, il existe trois relations structurelles différentes : l'enchaînement (comme entre les énoncés d'un même locuteur), la simultanéité (comme dans les chevauchements, et entre les actions verbales et non verbales d'un locuteur) et l'équivalence (comme entre un énoncé français et sa traduction anglaise). Dans le format de partition musicale illustré ci-dessus, les éléments qui se suivent temporellement sont alignés de gauche à droite, tandis que les éléments simultanés ou équivalents sont superposés. Le modèle d'EXMARaLDA pour les données linguistiques est construit sur la base de partitions musicales. Il suit la proposition de Bird & Liberman (2001) de représenter les annotations linguistiques sous forme de « graphe d'annotation ». Ainsi, le modèle de données d'EXMARaLDA et ses formats de fichiers deviennent compatibles et interopérables avec un grand nombre d'autres formats de fichiers utilisés pour les corpus oraux (comme Praat, ELAN, Transcriber, TASX, etc., v. Schmidt *et al*. 2009).

En ce qui concerne les données extra-linguistiques, le modèle de données d'EXMARaLDA s'appuie sur deux éléments fondamentaux : la communication (en tant qu'événement communicatif) et le locuteur. Ces deux éléments peuvent être décrits par un certain nombre de métadonnées (c'est-à-dire des paires attribut-valeur

comme « sexe : féminin » ou « lieu : Paris »), et ils peuvent être mis en relation n : m, représentant le fait que d'une part plusieurs locuteurs peuvent participer à une communication, et, d'autre part, un locuteur spécifique peut participer à plusieurs communications. Le lien entre données extra-linguistiques et linguistiques est établi en attribuant une ou plusieurs transcriptions et un ou plusieurs enregistrements à une communication.

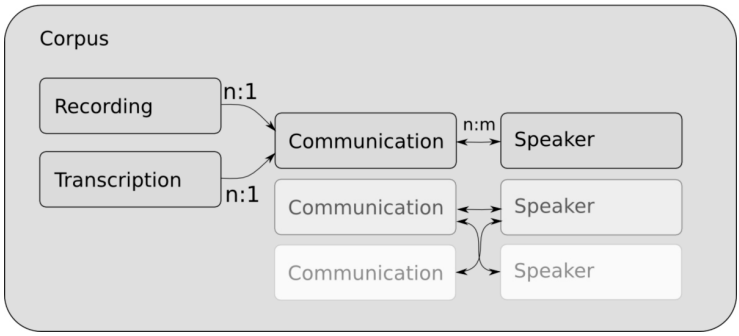

Figure 2.- Modèle pour les données extra-linguistiques

3. Outils

EXMARaLDA fournit trois outils principaux qui répondent aux trois démarches principales de la constitution et de l'analyse de corpus oraux :

- La transcription et l'annotation des enregistrements audio ou vidéo se font dans le *Partitur-Editor*.
- L'assemblage de plusieurs transcriptions et enregistrements en un corpus et la description des événements communicatifs et des locuteurs par des métadonnées se font dans le *Corpus Manager*.
- La recherche dans un corpus de phénomènes transcrits ou annotés, la corrélation de ces phénomènes linguistiques avec des données extra-linguistiques et le filtrage, la catégorisation et la quantification de résultats de recherche se font dans *EXAKT*.

Les sections suivantes se proposent d'illustrer ces trois outils plus en détail.

3.1 Partitur-Editor

Le Partitur-Editor présente une transcription sous forme de partition musicale par un ensemble de lignes qui correspondent à un locuteur et à un niveau descriptif spécifiques (verbal, non verbal, etc.). Chaque ligne est composée de plusieurs événements qui contiennent les transcriptions ou descriptions des éléments de l'interaction, et qui sont arrangés d'une façon qui correspond à leur occurrence dans l'enregistrement. L'enregistrement même apparaît sous forme d'oscillogramme (s'il s'agit d'un fichier audio .wav) ainsi que dans un écran (s'il s'agit d'un fichier vidéo). La navigation dans la transcription est synchronisée avec la navigation dans l'enregistrement de sorte que la partie sélectionnée dans la partition musicale corresponde toujours à la partie sélectionnée dans l'oscillogramme ou dans l'outil vidéo. Cela permet au transcripteur de jouer et rejouer des extraits de l'enregistrement tout en se concentrant sur leur description adéquate dans la transcription. Les intervalles temporels et les descriptions textuelles peuvent être modifiés à tout moment dans le processus de transcription. Il est aussi possible d'ajouter (ou de supprimer) des lignes ou des locuteurs après avoir commencé la transcription.

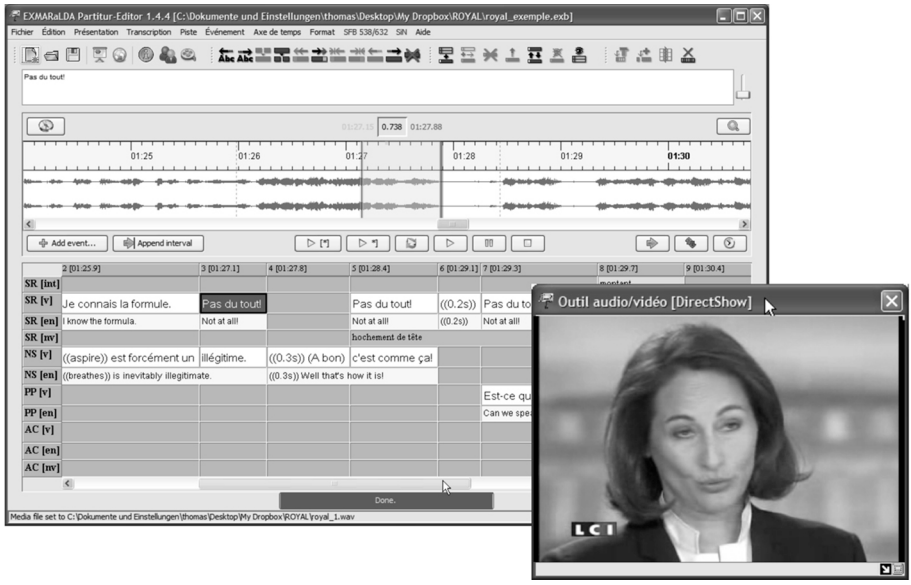

Figure 3.- Capture d'écran du Partitur-Editor

Les transcriptions complétées peuvent être imprimées ou exportées en différents formats de présentation pour l'affichage dans un traitement de texte (p.ex. Word) ou dans un navigateur Web (p.ex. Firefox). La présentation n'est pas limitée au format de partition musicale (comme dans la figure 1 ci-dessus) – il est également possible de visualiser la transcription sous forme d'une simple liste d'énoncés comme dans la figure 4.

1 NS : Toute personne qui ne pense pas exactement comme vous ((respire)) est forcément illégitime.
en : Anybody | who does not think exactly like you | ((breathes)) is inevitably illegitimate.

2 SR : Je connais la formule.
en : I know the formula.

3 SR : Pas du tout !
en : Not at all!

4 NS : ((0.3s)) (A bon) c'est comme ça !
en : ((0.3s)) Well that's how it is!

5 SR : Pas du tout !
en : Not at all!

6 SR : ((0.2s)) Pas du tout !
en : ((0.2s)) | Not at all!

7 PP : Est-ce que vous nous permettez de parler d'Europe ?
en : Can we speak about Europe?

8 SR : Au contraire !
int : montant

en : Quite to the contrary!

9 AC : ((inc.)) car on est ((inc.)) Ségolène Royal ensuite ((0.3)) parler ((0.2)) ((inc.))

en : ((inc.)) cause we are | ((inc.)) Ségolène Royal then | ((0.3)) talk | ((0.2)) | ((inc.))

10 SR : ((inc.)) ça parce que…

en : ((inc.) that because…

11 NS : Ça me paraît important.

en : That seems important to me.

Figure 4.- Visualisation d'une transcription sous forme de liste d'énoncés

Outre cette fonctionnalité de base – créer et visualiser une transcription – le Partitur-Editor offre d'autres fonctions pour favoriser un travail efficace avec des transcriptions :

– Des fonctions pour échanger des données avec d'autres logiciels de transcription. À présent, des fonctions permettent d'importer et d'exporter des données de Praat, d'ELAN, de TASX et de FOLKER, et d'exporter une transcription en format CHAT ou TEI (Schmidt 2005).
– Des fonctions pour vérifier la consistance des données, c'est-à-dire pour vérifier si la transcription est conforme à une certaine convention de transcription [3], et s'il ne contient que des relations structurelles permises [4].
– Une fonction pour afficher une liste alphabétique de mots, avec une quantification des types et des occurrences (*tokens*), dans la transcription.
– Un outil (« clavier virtuel ») pour transcrire en alphabet phonétique international.
– Un outil (*annotation panel*) pour appliquer systématiquement une liste de catégories (*tag set*) au texte transcrit.
– Un outil (*Praat panel*) pour afficher des visualisations du signal sonore (spectrogramme, contour d'intonation etc.).

3.2. Corpus Manager

Le Corpus Manager sert à constituer et administrer un corpus avec ses métadonnées. L'outil affiche l'ensemble des données en deux listes – une liste avec des communications auxquelles sont attribuées les transcriptions et les enregistrements, et une liste avec des locuteurs. Tous ces éléments peuvent être décrits séparément par une liste de métadonnées. L'utilisateur peut lui-même définir les attributs de cette liste et leurs valeurs, mais il a aussi la possibilité de choisir des éléments prédéfinis pour des descriptions fréquentes (comme les lieux, les dates, les langues etc.). Entre les communications et les locuteurs, il existe une relation n : m, c'est-à-dire, une communication peut être liée à plusieurs locuteurs, et un locuteur peut être lié à plusieurs communications. En reliant communications et locuteurs d'une telle manière, non-hiérarchique, on évite de répéter des informations identiques en plusieurs lieux dans la description du corpus.

3. À présent, les systèmes de transcription suivant sont soutenus, entre autres : HIAT (Rehbein *et al.* 2004), GAT (Selting *et al.* 1998) et CHAT (MacWhinney 2000).

4. Par exemple, un chevauchement d'un locuteur avec lui-même ou une annotation pour laquelle n'existe pas de texte annoté sont des relations structurelles interdites.

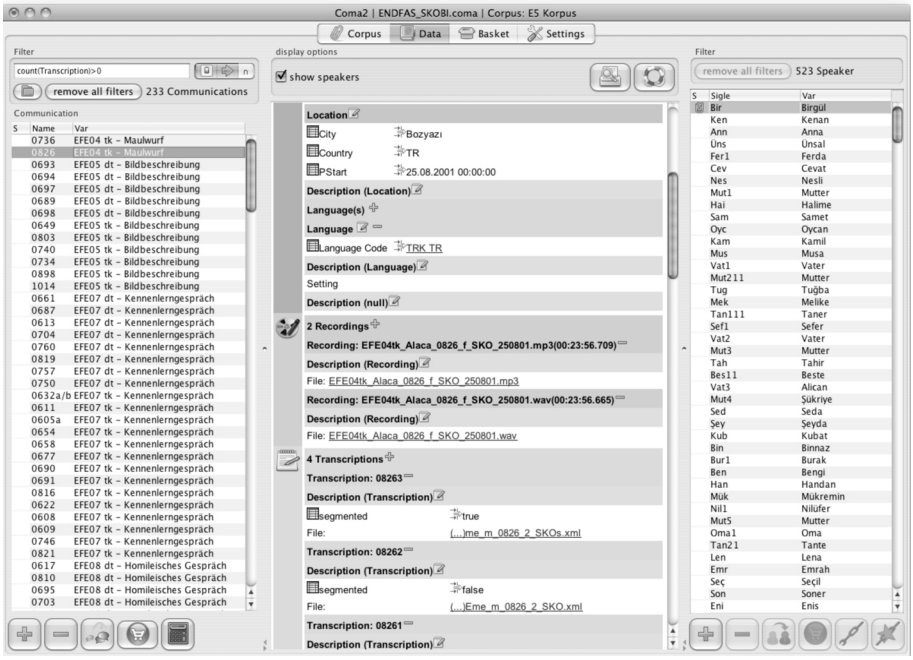

Figure 5.- Capture d'écran du Corpus Manager

Avec l'aide du Corpus Manager, le chercheur peut aussi filtrer son corpus selon les métadonnées qu'il a fournies. Par exemple, il peut créer, avec l'aide de filtres appropriés, un sous-corpus qui ne contient que les communications ayant lieu à Paris et auxquelles participent au moins deux locuteurs masculins de moins de vingt ans. De tels sous-corpus, comme le corpus entier, peuvent alors être analysés au moyen du logiciel EXAKT. Au-delà de cette fonctionnalité, le Corpus Manager comprend aussi des fonctions pour vérifier l'intégrité et l'homogénéité des métadonnées ainsi que des opérations pour la vérification de l'ensemble des transcriptions.

3.3 EXAKT

Figure 6.- Capture d'écran d'EXAKT

EXAKT (*EXMARaLDA Analyse- und Konkordanztool,* Outil d'analyse et de concordance) permet au chercheur d'ouvrir un corpus créé avec le Corpus Manager et d'y chercher systématiquement des phénomènes transcrits ou annotés et les corréler avec les métadonnées. L'instrument central d'EXAKT est un concordancier de type KWIC (*Keyword in Context*) : l'utilisateur formule une requête de recherche et le logiciel lui retourne toutes les occurrences dans le corpus qui correspondent à cette requête avec un peu de contexte gauche et droit, ainsi que l'identifiant de la communication dans laquelle a été trouvée l'occurrence et l'identifiant du locuteur auquel elle est attribuée.

Les recherches sont typiquement formulées comme « expressions régulières », c'est-à-dire comme une formule désignant une certaine combinaison de caractères. Ainsi, l'expression régulière « tou(s|t|te|tes) » désigne les formes *tous*, *tout*, *toute* et *toutes,* et dans la figure 6 ci-dessus, l'expression

\b([MmTtSs](a|on|es)|[Ll]eur(s)?|[VvNn](os|ôtre))\b

a été utilisée pour trouver toutes les formes de pronoms possessifs (*mon, ma, mes, ton, ta, tes,* etc.) dans un corpus donné.

À partir d'une telle concordance, l'utilisateur a plusieurs possibilités pour explorer et analyser ses résultats de recherche :

- Regarder le résultat dans le cotexte de la transcription entière, qui est affichée à l'écran ou dans la partition musicale qui apparaît également à l'écran ou bien parmi la liste dans la partie supérieure de l'écran.
- Écouter ou voir l'extrait de l'enregistrement audio ou vidéo dans lequel apparaît le phénomène recherché.
- Faire apparaître pour chaque occurrence recensée les locuteurs correspondant et certaines métadonnées liées à la communication.
- Ajouter, dans des colonnes supplémentaires, des catégorisations issues de l'analyse des résultats de la fouille automatique.

En sélectionnant ou en filtrant les résultats, EXAKT permet ainsi d'affiner progressivement une recherche dans un corpus.

4. Informations pratiques

Les outils d'EXMARaLDA, utilisables sous Windows, Macintosh, Linux et Unix, peuvent être téléchargés gratuitement à partir du site http://www.exmaralda.org.

Au même endroit se trouvent de la documentation et des tutoriels pour l'utilisation des logiciels, ainsi qu'un corpus de démonstration et plusieurs corpus publiés suite à des projets effectués au centre de recherche sur le multilinguisme.

Références

BIRD Steven and LIBERMAN Mark, 2001, "A formal framework for linguistic annotation", *Speech Communication,* 3, p. 323-360.

MACWHINNEY Brian, 2000, *The CHILDES project : tools for analyzing talk*, Mahwah [NJ], Lawrence Erlbaum (3rd ed.).

REHBEIN Jochen, SCHMIDT Thomas, MEYER Bernd, WATZKE Franziska und HERKENRATH Annette, 2004, *Handbuch für das computergestützte Transkribieren nach HIAT, Arbeiten zur Mehrsprachigkeit,* Série B 56.

SCHMIDT Thomas, 2005, *Time-based data models and the Text Encoding Initiative's guidelines for transcription of speech, Arbeiten zur Mehrsprachigkeit (Working Papers in Multilingualism)*, Série B 62.

SCHMIDT Thomas, DUNCAN Susan, EHMER Oliver, HOYT Jeffrey, KIPP Michael, LOEHR Dan, MAGNUSSON Magnus, ROSE Travis and SLOETJES Han, 2009, "An exchange format for multimodal annotations", in M. Kipp, J.-Cl. Martin *et alii* (eds.), *Multimodal Corpora,* Dordrecht, Springer, p. 207-221.

SCHMIDT Thomas and WÖRNER Kai, 2009, "Creating, analysing and sharing spoken language corpora for pragmatic research", *Pragmatics*, 19–4, p. 565–582.

SCHMIDT Thomas and WÖRNER Kai, 2010, « EXMARaLDA », dans J. Durand, U. Gut and G. Kristoffersen (eds.), *Oxford Handbook of Corpus Phonology*, Oxford, Oxford University Press [sous presse].

SELTING Margret *et alii*, 1998, „Gesprächsanalytisches Transkriptionssystem (GAT)", *Linguistische Berichte*, 173, p. 91-122.

TEUBERT Wolfgang, 2005, "My version of corpus linguistics", *International Journal of Corpus Linguistics*, 10-1, p. 1–13.

35

La modélisation catalano-occitane de la diglossie face à la configuration linguistique camerounaise

Marie Désirée SOL
Université Yaoundé I

Introduction

Nombreux sont les chercheurs qui ont eu un intérêt réel pour l'analyse des situations de plurilinguisme. Chaque fois, les résultats sont sous-tendus par la réalité du terrain d'enquête et l'approche adoptée. Il en résulte deux conceptions principales sans qu'il y ait toujours consensus entre elles. La première, celle des sociolinguistes suisses, prône le contact consensuel entre les différentes langues présentes dans une même aire géographique. Cette conception exclut toute perspective de concurrence entre les langues. La deuxième tendance, celle des sociolinguistes catalans et occitans, quant à elle, se fonde sur le postulat selon lequel le contact de langues implique forcément une compétition. Cette compétition est d'ailleurs déterminée par plusieurs facteurs dont le plus important est l'inégalité des langues en contact. Dès lors, il ne s'agit plus de contact, mais de conflit. La conception catalano-occitane de la diglossie s'applique-t-elle à la situation linguistique du Cameroun? Peut-on parler de conflit diglossique dans le cadre du Cameroun ? Voilà autant de questionnements qui constituent les principales préoccupations de cette communication.

1. Aux origines du concept de conflit diglossique

La théorisation et la généralisation du concept de diglossie reviennent aux sociolinguistes nord-américains Ferguson et Fishman qui s'appuient sur un modèle binaire. Pour eux, la diglossie met en présence deux variétés d'une langue ou deux langues dont l'une est valorisée et l'autre péjorée au sein d'une même communauté.

En 1965, Aracil, en réaction à la sociolinguistique nord-américaine, lance une problématique nouvelle qui donne naissance à la sociolinguistique « périphérique », constituée par les sociolinguistes catalans et occitans et qui revendique une prise en compte centrale de l'inégalité, de la dominance, de la compétition, du conflit. Il est question pour eux du conflit diglossique. Celui-ci est donc :

> un conflit qui naît d'une situation de coexistence de langues au sein d'un même espace sociétal, coexistence concurrentielle inégalitaire (que d'aucuns peuvent par ailleurs juger consensuelle et stable) dans laquelle une langue dominante tend à exclure des domaines communicationnels publics (écrits en premier lieu) une langue dominée, ce qui entraîne un état de minorisation qui, à plus ou moins long terme, peut conduire à sa disparition, si la dynamique conflictuelle de la diglossie se développe sans résistance (Boyer 2007 : 39-40).

Ce concept fait toute sa place aux idéologies, aux représentations, aux attitudes qui sont partie prenante d'une configuration plurilingue donnée. Contre un modèle statique, il s'agit de mettre en évidence une dynamique : celle de la minoration, de l'exclusion, de la substitution et/ou de la normalisation. Boyer (1991 : 19) fait remarquer que :

> D'une polarité sociolinguistique neutre on va passer à une polarité problématique, à une relation de subordination entre une langue dominante et une langue dominée. Il y

> a instabilité, dissymétrie. Il y a conflit […]. Et dilemme : ou bien la langue imposée va se substituer lentement mais sûrement à la langue dominée ou bien les usagers de celle-ci vont œuvrer à sa normalisation (c'est-à-dire à une utilisation normée dans tous les domaines de la communication) en combattant les tendances à l'assimilation.

2. L'état des lieux au Cameroun

L'une des caractérisations les plus pertinentes de la situation linguistique du Cameroun et des locuteurs pourrait être la suivante : deux langues au moins sont parlées par les locuteurs, le français ou l'anglais selon qu'on se trouve en zone dite francophone ou en zone dite anglophone et la langue maternelle. L'ensemble des documents et études disponibles (Bitjaa Kody 2000 et 2004) font apparaître, toutes contradictions confondues, trois grandes tendances :

– le progrès du français dans tous les domaines formels et informels, ceux où la fonctionnalité de la langue nationale pourrait être encore valide ;
– le recul des langues maternelles, même dans les campagnes ;
– le fait que l'anglais tend à être ressenti comme une langue nécessaire pour les francophones.

Ces remarques révèlent en effet la présence des rapports diglossiques entre le français et les langues autochtones sur le territoire camerounais. Il faut dire que le Cameroun compte près de 300 langues autochtones qui ont toutes l'appellation de langues nationales sans aucune distinction.

3. Les données

Cette enquête fait partie d'une étude plus générale de l'imaginaire des langues réalisée en 2007 à Yaoundé. C'est dire que les données présentées ici ne concernent que la zone francophone du Cameroun. Il s'agit d'un ensemble de discours épilinguistiques recueillis auprès des universitaires francophones à travers des entretiens semi-directifs. L'échantillon est constitué de 81 étudiants (37 femmes et 44 hommes) de l'Université Yaoundé I et de 30 enseignants (11 femmes et 19 hommes) du Ministère de l'Enseignement Supérieur. Ces enquêtés de diverses origines ethniques sont âgés de 24 à 55 ans.

4. Expansion de la langue française vs minoration des langues camerounaises

Si le conflit diglossique est, comme le dit Boyer (2007 : 39-40), une coexistence concurrentielle inégalitaire dans laquelle une langue dominante tend à exclure des domaines communicationnels une langue dominée entraînant un état de minorisation pour cette dernière, on peut parler, pour le cas de la zone francophone du Cameroun, d'une configuration de type diglossique regroupant deux pôles de langues : le pôle dominant et le pôle dominé.

4.1 Le français, langue glottophage

Au Cameroun, la langue française investit de plus en plus les domaines qui, autrefois, étaient réservés aux langues nationales. Elle y est largement dominante sans alternative. Le français est donc une langue glottophage dévorant toutes les autres langues camerounaises (Calvet 1974). L'importance accordée au français est le résultat d'un rapport de force, d'une « guerre de langues » (*ibid.*) en quelque sorte consubstantielle au plurilinguisme. Que l'on parle de « processus de substitution » (Boyer 1991) ou d'« étiolement linguistique » (Valdman 1997), les langues camerounaises semblent bien menacées. De nos jours, scolarisés et non-scolarisés, riches et pauvres, civilisés et non-civilisés, tout le monde s'intéresse à la langue française.

Apparaît ce que mentionne cet informateur, « une sorte d'acculturation non seulement sur le plan linguistique mais également sur bien d'autres plans » :

M que ce soient les familles nanties que ce soient les familles pauvres on se rend compte que les enfants s'expriment plus en français que dans leurs langues locales / ce qui fait que on assiste à une sorte d'acculturation même je dirai non pas seulement linguistique mais sur tous les autres plans

4.2 Le français, langue de base

Le français devient, de plus en plus, la première langue de certains enfants. Onguéné Essono (1999 : 285) écrit à ce propos que

> les recherches linguistiques et sociologiques ont montré que le français est devenu, sinon la langue maternelle des jeunes générations d'Africains, du moins la langue seconde des francophones.

M et le français est en passe de devenir la langue maternelle pour ceux-là/ et je ne parle pas des couples mixtes basaa et beti par exemple/ du tout si les parents sortent de la maison/ si papa et maman travaillent/

En outre, le français gagne toutes les appellations : langue officielle, langue véhiculaire, langue nationale, langue de base et même langue maternelle.

A […] beaucoup de Camerounais quand on parle de langues ne pensent pas à l'ewondo ou le fulfulde / ils voient toujours le français ou l'anglais comme des langues nationales /

La généralisation du français est palpable. On pourrait même parler d'une assimilation linguistique lente, certes, mais progressive.

4.3 Non-pratique des langues camerounaises en milieu familial

Le phénomène de non-pratique des langues concerne *a priori* les zones urbaines ; les jeunes sont les plus concernés. Tandis que tous les adultes déclarent parler leur langue maternelle, la tranche des étudiants, quant à elle, connaît une tripartition :

– un tiers avec une compétence en langue maternelle,
– un tiers sans compétence en langue maternelle,
– un tiers avec des compétences très inégales, moyennes.

Cependant, tous les informateurs s'accordent sur la non-pratique des langues maternelles par les plus jeunes.

C je ne suis pas sûr sur cinq enfants de trois à quatre ans / il y aurait trois qui savent dire bonjour en leur langue maternelle en fait moi je prends l'exemple à partir de mon cadre familial

Les jeunes tiennent leurs parents pour responsables de cette situation. Ils ne diffusent pas leurs langues au sein des familles. Or, la cellule familiale est le lieu de transmission par excellence de la langue. La non-transmission est liée à certains facteurs tels que la honte, les mariages mixtes, le snobisme et la modernité. En outre, la pratique de ces langues est quelque peu limitée dans la mesure où elles ne sont pas apprises à l'école.

Contrairement à la modélisation catalano-occitane de la diglossie qui prévoit une langue dominante et une langue dominée, la configuration linguistique met en exergue une langue dominante et plusieurs langues dominées.

5. Ambivalence des représentations et « idéologisation de la diglossie »

Cette étude révèle l'ensemble des idéologies en cours et le jeu des représentations. Les représentations des langues sont ambivalentes. Même le français, langue dominante, n'échappe pas à ce critère. Cette ambivalence témoigne du caractère conflic-

tuel de la diglossie. Boyer (2007 : 40) écrit que :

> Il y a idéologisation de la diglossie : face à une représentation ouverte, plus ou moins complexe mais surtout valorisante de la langue dominante, la représentation de la langue dominée tend à se fossiliser en deux stéréotypes opposés (mais solidaires) : l'un positif, l'autre négatif. C'est ce stéréotypage ambivalent au sein de l'imaginaire communautaire des langues en présence, couplé avec une dualité des attitudes-préjugés qui me semble être l'indicateur principal du caractère conflictuel d'une configuration linguistique de type diglossique.

5.1 La valorisation de la langue française

Plusieurs valeurs sont attribuées à la langue française. Les thèmes dégagés à partir des réponses obtenues sont les suivants :

Le français : langue d'intercompréhension

Face au plurilinguisme ambiant, la langue française a un effet palliatif et joue un rôle certain. Elle apparaît sans ambages comme la langue par excellence de prise de parole dans toutes les situations de communication. Sa connaissance devient incontournable et impérative.

J pour moi la langue française est la langue de : intercommunication / parce qu'il y a des situations où on a en face de nous un basaa : ou bien un bakweri / ils ne peuvent recourir qu'à la langue française

Le français : langue de cohésion sociale et d'unité nationale

Le français, étant la langue commune, favorise également la cohésion et l'unité entre les Camerounais. Son usage permet d'éviter les conflits intercommunautaires qui pourraient surgir du choix d'une langue camerounaise à officialiser.

G étant donné que / aucune ethnie aucun groupe social ne veut parler la langue de l'autre comme étant la langue de prise de parole dans toutes les situations de communication / le français le français comme langue étrangère vient pallier la la

L'usage d'une langue étrangère apparaît bénéfique dans ce contexte où se côtoient plusieurs ethnies ne parlant pas la même langue.

Le français : langue de valorisation et de prestige

L'avenir et l'accès à une profession exigent la connaissance du français. Celui-ci est lié au travail et à la promotion sociale et apparaît comme une langue de première utilité jouissant d'un prestige certain.

S elle permet d'avoir des emplois puisqu'on a des enseignants de français / qui gagnent leur vie parce qu'ils enseignent cette langue / donc e: elle a / c'est une langue qui a / c'est une bonne langue

C […] donc pour moi le français est / pour moi c'est un peu comme une langue de prestige d'éducation et ça m'ouvre beaucoup de portes / dans le monde

Le français, belle langue

Le français apparaît comme une belle langue. Elle tient notamment sa beauté de son purisme.

J le français est une belle langue / une très belle langue / mais derrière chaque belle langue:/

H e: oui e: la langue française la langue française pure / c'est d'abord une belle langue

D c'est une langue que j'aime beaucoup / […] c'est une très belle langue

L'emploi de l'adjectif « belle » révèle son caractère esthétique et l'usage fréquent du verbe « aimer » et de l'adverbe d'intensité « beaucoup » démontre l'attachement des locuteurs à cette langue.

Le français, langue expressive et dynamique

La langue française n'est pas un système homogène et stable, mais un système qui varie dans le temps, dans l'espace. Elle prend également les marques régionales et rend compte au mieux des réalités socioculturelles.

Ed d'abord je pense que c'est une langue qui est dynamique […] donc c'est vraiment une langue qui dans une certaine mesure rend compte des besoins expressifs /

Les représentations portent sur des qualités plus ou moins abstraites attribuées à la langue française. Ces qualités confortent plus ou moins sa domination sur les langues autochtones. Il faut également dire que la valorisation ne fait pas toujours l'unanimité des informateurs. La langue française est attrayante et dénigrée en même temps.

5.2 La dévalorisation de la langue française

La stigmatisation est, il faut le dire, l'une des facettes de la complexité des attitudes des universitaires vis-à-vis de la langue française. On peut principalement observer que ces attitudes, parfois chez les mêmes individus, varient sensiblement. Les réponses sont très diversifiées.

Le français, langue d'emprunt

Le français n'a pas d'attache au territoire camerounais. Cette absence d'autochtonie marque son caractère exogène et le désigne *a priori* comme langue d'ailleurs même parée de tous ses atouts.

F c'est une langue d'emprunt pour moi / ce n'est pas notre langue / c'est une langue d'emprunt / c'est une langue étrangère

J et c'est tout à fait normal le français ce n'est pas notre langue c'est la langue de l'autre qu'on nous a imposé / bon je ne voudrais pas entrer: dans ce débat […]

Le français, langue du colonisateur

Rappelons que le Président Abdou Diouf déclarait à la Conférence générale de l'ACCT en 1985 concernant la langue française que « la colonisation en avait fait une langue d'aliénation. Les indépendances l'ont lavée de ce péché originel ». Il apparaît finalement que ni l'indépendance, ni le temps n'ont su gommer la mémoire collective. La langue française est le symbole de la colonisation et se présente comme « une autre forme de colonisation ».

S […] mais il ne faut pas perdre de vue que c'est la langue du colonisateur / la langue du colonisateur / or qui parle de colonisateur parle de quelqu'un qui voudrait / toujours / j'allais dire assujettir / c'est vrai assujettir le peuple de la colonie le peuple de la colonie

Y je considère n'est-ce pas la langue française n'est-ce pas comme étant un véhi- / comme étant l'impact de la colonisation sur les peuples /

Toutefois, il apparaît raisonnable de faire fi du passé et de l'accepter car elle est indispensable.

Le français, langue inintéressante

La langue française présente des limites :

D […] mais sur un point de vue citoyen je ne pense pas bénéficier d'un privilège du fait que je parle la langue française c'est-à-dire que: si un Ghanéen se présente à l'ambassade de France et un / Camerounais / il n'y a pas le privilège de langue / si vous voulez au delà de la langue de travail il n'y a pas un privilège à parler la langue française

Dans son expansion, le français se trouve confronté à un épineux problème : l'anglais. Et les citoyens ont conscience de son rayonnement dans le monde entier.

Si le français prédomine au Cameroun, partout ailleurs dans le monde entier, l'anglais est la langue incontournable. Sa connaissance est aussi un critère important dans le marché de l'emploi. C'est aussi la langue de la science.

Le français, langue compliquée et trop normée

La langue française apparaît à bon nombre d'individus comme une langue supra normée, difficile et inaccessible. Elle est soumise à un nombre de règles ou de normes qui la rendent très compliquée.

G en plus le français est une langue très / très / normée / très très normée / il y a trop de règles grammaticales / il y a trop de règles contraignantes / trop trop // c'est une langue très très compliquée

La stigmatisation se présente comme un système à double entrée. La langue perçue comme négative est ensuite parée d'atouts valorisants : « c'est une langue d'emprunt… elle nous sert à la communication » ou encore « ce sont les langues du colonisateur / et c'est des langues qui permettent de nous comprendre ».

Les stigmates du passé restent encore vivaces dans la mémoire collective et une auto-identification d'appartenance à la langue et à la culture française n'est pas concevable dans ce cas là. Néanmoins, d'une façon plus réaliste, il faut faire table rase du passé.

5.3 La valorisation des langues nationales

Les langues nationales, langues du terroir

En fait, les langues camerounaises sont les langues des racines, des sources, du terroir. Elles symbolisent à la fois l'appartenance à une même communauté et l'identité culturelle et sont utilisées entre proches du même groupe. Elles servent donc à la communication intra-ethnique.

C […] les langues locales ont un rôle également je crois / mais qui est limité dans leur espace également je veux dire dans leur milieu / par exemple au village celui qui ne parle pas sa langue maternelle est regardé comme un étranger / c'est essentiel qu'il sache parler sa langue nationale parce qu'il y a parfois des des liens de complicité qui se tissent lorsqu'on parle en langue au village par exemple / mais lorsque tu arrives et que tu ne comprends pas on se joue de toi / moi je suis souvent victime de ça

Les langues nationales, langues de l'identité culturelle

Les langues camerounaises jouent le rôle de socle de la culture. Leur diversité est vraisemblablement synonyme de richesse culturelle car, ne l'oublions pas chaque langue véhicule la culture du peuple ou de la communauté qui la parle.

J une multitude de langues locales qui sont d'ailleurs synonymes de notre identité culturelle / parce que / comme on le dit souvent / derrière chaque langue se cache une culture

Les langues nationales, langues de confidence

Les langues camerounaises sont également les langues de confidence, d'intimité. Autrement dit, si on ne veut pas être compris des autres, on parlera volontiers la langue maternelle.

G quoiqu'on dise on ne peut pas être plus confident lorsqu'on a des étrangers à la maison et s'il faut qu'on s'exprime dans la même langue qu'eux /

Celles-ci ont des valeurs purement symboliques et ne présentent aucun intérêt économique. Elles relèvent tout simplement du cœur, des racines, du terroir, des confidences et « ont un lien avec la terre, l'histoire et la culture des peuples qui les parlent » (Ngalasso 2000). Cependant, elles présentent également des limites.

5.4 La stigmatisation des langues nationales

Les langues nationales, langues du tribalisme

L'extrême morcellement des langues camerounaises est généralement évoqué comme facteur de division, comme obstacle possible à la réalisation de la cohésion nationale. La diversité linguistique se trouve donc être également un facteur favorable au tribalisme et au clanisme.

N […] je pense que le fait d'avoir plusieurs langues a son inconvénient en ce sens que il n'y a pas vraiment une unité nationale / et on peut aussi remarquer que dans la société cela apporte des fléaux tels que le tribalisme /

Les langues nationales, langues sans prestige

Les langues camerounaises n'ont aucun prestige et ne sont pas modernes. Elles sont considérées comme n'étant pas dans l'air du temps et restent tout simplement un rempart identitaire. Pour certains enquêtés, elles sont perçues comme « dégradantes » et considérées comme n'ayant pas d'esthétique, suscitant plutôt la « honte » ou le « rire ».

X quand on leur parle la langue maternelle ils commencent à gratter la tête / ils ont honte de parler / c'est comme si on leur a enseigné que la langue maternelle c'est quelque chose de dégradant oui /

M parce que hier même mon fils aîné entendait mon mari parler / il a retenu un mot qui est long et bizarre / il a répété il a ri /

Toutes les langues sont soumises à une ambivalence des représentations. Cette situation peut être résumée à travers les mots de Gardy et Lafont (1981 : 77) pour qui les représentations de la diglossie sont à double entrée :

> D'un autre côté, elles enregistrent des dévalorisations entérinées par l'usage, d'un autre côté, elles engendrent, dans un mouvement de compensation d'autant plus fort que l'usage de la langue dominée est senti menacé, une mythologie flatteuse, qui accorde à la langue B des qualités (beauté, harmonie […]) bien sûr refusées à la langue A. Cette idéalisation de la langue dominée, paradoxalement, conforte la position de la langue dominante, l'usage, dans cet univers linguistique renversé, n'étant plus considéré comme une valeur, mais comme un fait, devant lequel on s'incline.

6. Présence d'un sentiment identitaire : prise de conscience et revalorisation des langues camerounaises

D'après Boyer (1991), lorsqu'il y a conflit entre une langue dominante et une langue dominée, deux issues sont possibles : la substitution ou la normalisation de la langue dominée. Dans cette guerre de langues, les langues camerounaises sont déjà vaincues même si un espoir subsiste : les informateurs souhaitent valoriser les langues camerounaises par le biais de l'école.

La domination des langues étrangères provoque un engagement vis-à-vis des langues camerounaises. Nier sa langue ne serait-il pas renoncer à ses racines, à sa patrie ? On peut formuler la remarque suivante : plus on devient pessimiste quant à l'avenir des langues camerounaises, plus on s'engage en faveur de leur maintien et dire comme Calvet (2001 :73) que :

> Les langues sont mortelles
> La diversité a besoin des langues
> Donc il faut empêcher les langues de mourir

Une politique de vulgarisation de ces langues doit être envisagée. Leur promotion doit être assurée de manière à les revaloriser et à les rendre plus attrayantes.

C […] c'est pourquoi je pense qu'il faut repenser la politique linguistique au Cameroun / essayer de voir comment est-ce que on va redynamiser nos langues locales de manière à favoriser et à faciliter leur e: promotion c'est-à-dire par exemple que: on doit susciter / chez les jeunes l'envie de parler leurs langues /

Cet ensemble de mesures évitera leur disparition. Ne l'oublions pas, « sur le marché linguistique, les langues sont fondamentalement inégales, car plus une langue est parlée, plus elle prend de la valeur » (Boudreau et *al*. 2002 : 29).

L'école camerounaise a un rôle à jouer dans la transformation des relations entre langues dominantes et langues dominées. De ce fait même, elle participe non seulement à la disparition progressive de la hiérarchisation des langues, mais également à la rectification des attitudes et des représentations dans le sens d'une réhabilitation des langues et des cultures dominées. Ladite hiérarchisation qu'elle a légitimée par le fait d'enseigner uniquement les langues officielles.

Les informateurs sont conscients de cette diglossie et veulent sortir de la situation de dominance de la langue française. De la situation de substitution, on s'oriente vers son opposé à savoir la normalisation (Lafont 1971, Lafont & Gardy 1981, Boyer 1991, 2003, 2008).

Conclusion

En examinant la situation linguistique de la zone francophone du Cameroun, il apparait que le modèle d'analyse des situations de plurilinguisme de la sociolinguistique périphérique s'applique partiellement à la situation linguistique du Cameroun. Il s'agit d'une configuration de type diglossique regroupant une langue dominante et plusieurs langues dominées. Il n'y a pas pour le moment de langue qui pourrait prétendre remplacer la langue française. Son expansion indique les rapports diglossiques qui existent entre elle et les langues camerounaises. En outre, sur le plan représentationnel, on observe une ambivalence des attitudes. La langue française est valorisée au vu de ses fonctions et est dévalorisée par rapport à son passé (langue imposée par les colonisateurs) et au rôle qu'elle joue à présent à côté des langues camerounaises (langue glottophage). La valorisation des langues camerounaises est purement symbolique ; ce sont les langues du terroir. Cependant, n'ayant pas de rendement économique, elles sont stigmatisées. Toutefois, la langue française, malgré tous les avantages qu'elle peut apporter, se trouve confronter au sentiment de culpabilité des locuteurs par rapport à leurs propres langues et cultures. Les langues camerounaises, plus que par le passé, doivent être valorisées. Le conflit diglossique, dans ce contexte, dépasse le seul cadre de l'exclusion des langues camerounaises de tous les domaines communicationnels formels et informels par la langue française et se manifeste par un conflit identitaire.

Références

ARACIL Lluis V., 1965, « Conflit linguistique et normalisation linguistique dans l'Europe nouvelle », Nancy et València ; repris et traduit dans *Papers de sociolingüística*, Barcelona, Edicions de la Magrana, 1982.

BITJAA KODY Zachée Denis, 2000, « Vitalité des langues à Yaoundé : le choix conscient », dans L.-J. Calvet et A. Moussirou-Mouyama (éds), *Le Plurilinguisme urbain*, Paris, Didier Érudition, p. 163-182.

BITJAA KODY Zachée Denis, 2004, *La Dynamique des langues camerounaises en contact avec le français. Approche macrostructurale*, thèse de doctorat d'État, Université Yaoundé I.

BOUDREAU Annette *et alii*, 2002, *L'Écologie des langues. Mélanges William Mackey,* Paris, L'Harmattan.

BOYER Henri, 1991, *Langues en conflit*, Paris, L'Harmattan.

BOYER Henri, 2003, *De l'autre côté du discours. Recherches sur les représentations communautaires*, Paris, L'Harmattan.

BOYER Henri, 2007, « Le stéréotypage ambivalent comme indicateur de conflit diglossique », dans Boyer Henri (éd.), *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mise en scène, Tome 4 : Langue(s), discours*, Paris, L'Harmattan.

BOYER Henri, 2008, *Langue et identité. Sur le nationalisme linguistique*, Limoges, Lambert-Lucas.

CALVET Louis-Jean, 1974, *La Guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette.

CALVET Louis-Jean, 2001, « De l'inégalité des langues (Quelques réflexions préalables à toute politique linguistique) », dans Robert Chaudenson et Louis-Jean Calvet, *Les Langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat*, Paris, L'Harmattan, p. 71-81.

FERGUSON Charles, 1959, "Diglossia", *Word*, 15, p. 325-340.

FISHMAN Joshua, 1967, "Bilingualism with and without diglossia, diglossia with and without bilingualism", *Journal of Social Issues*, 32, p. 29–38.

GARDY Philippe et LAFONT Robert, 1981, « La diglossie comme conflit : l'exemple occitan », *Langages,* 61, p. 75-91.

LAFONT Robert, 1971, « Un problème de culpabilité sociologique : la diglossie franco-occitane », *Langue française*, 9, p. 93-99.

NGALASSO MWATHA Musanji, 2000, « Autochtones ou coloniales : les langues en Afrique » dans Guy Gauthier (éd.), *Langues : une guerre à mort*, Condé-sur-Noireau, Corlet.

ONGUENE ESSONO Louis Martin, 1999, « Normes endogènes et usages du français au Cameroun », dans Gervais Mendo Ze (éd.), *Le français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, Publisud, p. 321-330.

VALDMAN Albert, 1979, *Le français hors de France*, Paris, Champion.

36

Représentations linguistiques et enjeux identitaires à Madagascar

Dominique TIANA RAZAFINDRATSIMBA
Université d'Antananarivo

Introduction

Cette communication s'inscrit dans le cadre de nos recherches postdoctorales. Dans ce sens, comme dans nos précédents rapports de recherche, la problématique repose sur l'interaction entre langues et identité. Certes, cette interaction a été démontrée par de nombreuses recherches en sociolinguistique. Cependant, il semble intéressant d'analyser ses manifestations à Madagascar, une société qui a choisi officiellement le plurilinguisme, en adoptant trois langues officielles, le malgache, le français et l'anglais, depuis 2007, mais dont la situation sociolinguistique est complexe. Le marché linguistique, fruit d'un rapport de force politique, économique et social à travers l'histoire du pays et sa place dans le monde, a imposé des relations souvent conflictuelles entre les langues en présence. Ainsi, il a engendré un rapport complexe des usagers à ces dernières. Nous partons de l'idée selon laquelle le contexte plurilingue présente des impacts sur les ancrages identitaires de l'individu au niveau d'une certaine reconstruction par rapport à ses appartenances plurielles et au niveau de son insertion sociale / groupale.

Notre corpus global est constitué d'une donnée d'enquête effectuée en 2009 auprès d'une quarantaine d'étudiants entre 17 et 30 ans, dans un institut privé de langues étrangères et un institut privé de commerce et de gestion à Antananarivo. Néanmoins, cette communication se limitera essentiellement à l'analyse de contenu de quelques entretiens.

Du contexte plurilingue à Madagascar, nous tirerons les questions centrales de notre recherche : Comment les individus expriment, parlent, ressentent leur identité à travers la ou les langues ? Comment ils gèrent ou essaient de gérer leur identité et leur appartenance plurielle à travers leurs représentations et leur rapport aux langues ? Comment se présentent les impacts du contexte plurilingue sur les ancrages identitaires: de manière heureuse à travers une certaine reconnaissance et intégration des langues comme éléments d'une appartenance plurielle, ou de manière problématique à travers une certaine contradiction, trace d'un vécu conflictuel des langues.

1. Contexte plurilingue à Madagascar

Si on veut comprendre le rapport aux langues des individus, il faudrait tout d'abord saisir le contexte macrosocial dans lequel tout discours est inséré. Nous sommes d'accord, dans cette optique, avec l'analyse que fait Bourdieu de la formation des prix et de l'anticipation des profits dans le domaine des langues :

> Le rapport de force linguistique n'est pas complètement déterminé par les seules forces linguistiques en présence et que, à travers les langues parlées, les locuteurs qui les parlent, les groupes définis par la possession de la compétence correspondante, toute la structure sociale est présente dans chaque interaction (et par là dans le discours). (Bourdieu 1982 : 61)

Une brève présentation sur le contexte nous permettrait alors d'éclairer notre analyse. Les premiers explorateurs de l'île, la présence des premiers Européens aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, les campagnes d'évangélisation anglaise et française au XIX^e^ siècle à l'époque du partage du monde entre les Européens, la colonisation française (1896-1960), les différents régimes politiques qui se sont succédé depuis l'indépendance, l'emprise actuelle de la mondialisation permettent de supposer combien la notion de contact est au centre de l'histoire du pays. Certes, la ou les langues ne se sont posées comme des armes d'assimilation culturelle au service de la politique qu'à partir du XIX^e^ siècle. Néanmoins, depuis cette époque, elles se placent au centre d'un important rapport de force et de pouvoir. Le contexte a favorisé ainsi la formation d'un *marché linguistique* (Bourdieu 1982) à l'intérieur duquel les prix et les valeurs des langues dépendent du rapport de force propre à chaque champ.

L'État malgache reconnait, depuis 2007, la coexistence de trois langues officielles : le malgache (langue nationale unique), le français et l'anglais. Mais limiter la présentation sociolinguistique du pays à ce statut politique ne permet pas de comprendre la place que tiennent véritablement les langues dans la vie de l'individu. Le malgache, langue maternelle et langue première, de la plupart de la population a été toujours représentée comme un élément identitaire indéniable dans les discours. Cependant, il n'en était pas moins un élément central de positionnement politique et social pendant longtemps. Minorée sous la colonisation, cette langue était au cœur des luttes acharnées pour l'indépendance. Revalorisé politiquement pendant la période de la malgachisation, résultat du mouvement populaire et estudiantin de 1972, le malgache a eu le statut de langue d'enseignement. Insufflée principalement par le besoin de retour aux sources et par le rejet de l'ancien colonisateur, cette politique présentait, néanmoins, beaucoup de faiblesse en matière de mesures d'accompagnement en tant que réforme éducative et en matière de politique linguistique.

En effet, elle n'a pas résolu, entre autres, le problème majeur posé par les variétés linguistiques du malgache si bien que son projet d'application a remis à jour des crises sociales sous-jacentes entre Merina et Côtiers. Le vieux rapport de force, entretenu par les colons, entre ces deux « groupes », a réveillé la diglossie entre variante merina et les autres variantes de l'île. En conséquence, l'adoption d'un malgache officiel n'a pas résolu entièrement ce problème dans la mesure où, enseignant, élève, parents d'élève, aucune de ces entités ne semblait se reconnaître dans cette nouvelle variété, imposée par et dans le système scolaire. Des problèmes d'infrastructure et de formation des maîtres relatifs à la réforme et à la visée de démocratisation de l'enseignement se sont ajoutés à cela. L'échec de cette politique s'est concrétisé par la relance de l'enseignement du/en français dans les années quatre-vingt-dix, rappelant la force de la place et de la dimension de cette langue au sein des représentations linguistiques des Malgaches.

Imposée par la logique coloniale, la langue française a gardé jusqu'à nos jours une place quasi incontournable dans les sphères importantes de la société et dans les représentations des individus : une bonne intégration et réussite scolaire et universitaire, une meilleure insertion professionnelle, une possibilité d'enrichissement et de socialisation multiple pour l'individu (selon nos enquêtes 2006, 2008, 2009). Cela, malgré les tergiversations en matière de politiques linguistiques et éducatives, hésitant régulièrement entre la valorisation de telle langue au dépens de l'autre. Certes, la population est essentiellement malgachophone, si on se limite à une description monolingue de la situation. Selon les estimations du Haut Conseil de la Francophonie en 2003, la population est composée de 83,61 % monolingues malgachophones, 0,57 % de francophones et 15,82 % de francophones partiels (Randriamasitiana 2004, Rabenoro 2006). Ces données pourraient être, sans doute, discutables étant

donné qu'elles ne prennent pas en compte les compétences linguistiques approximatives de chacun, dans le sens de compétence plurilingue, déterminée par un « caractère pluriel, partiel et déséquilibré » (Coste, Moore & Zarate 1997). Cependant, il faudrait reconnaître que le pourcentage d'un plurilinguisme – et même d'un bilinguisme – effectif reste toutefois faible à Madagascar (Randriamasitiana 2004, Rabenoro 2006, Rasoloniaina 2003 et 2004).

Cet état de fait résulte d'une situation linguistique complexe et d'une vision aléatoire et changeante des politiques linguistiques. Ajouté à cela, le nouveau statut de l'anglais et sa place dans le marché linguistique mondial qui amène de nouveau requestionnement sur la place des différentes langues dans la société malgache. Troisième langue officielle, et malgré le faible pourcentage des Malgaches qui le maîtrise, il est souvent représenté comme la langue de la mondialisation. Sa place dans le monde du travail lui assure des représentations très positives comme un atout essentiel pour accéder à certains postes de cadre. Ce qui explique le succès des instituts proposant des cours d'initiation ou de perfectionnement en anglais.

Nos réflexions s'inscrivent ainsi dans ce contexte plurilingue complexe. Une vision simpliste de la situation linguistique à travers une description des statuts des langues rendrait, sans doute, compte de la complémentarité fonctionnelle des trois langues officielles. Cependant, elle ne laisserait pas transparaître le rapport de force sous-jacent à la coexistence de ces langues et à leurs valeurs respectives dans les différents champs dans lesquels l'individu est amené à évoluer.

2. Représentations linguistiques et identité

Du point de vue théorique, l'analyse globale des données d'enquête permet de cadrer, d'abord, la notion d'identité comme étant des constructions symboliques qui sont le fait d'individus, à partir d'ancrages pluriels, adaptables, construits dans et par les interactions sociales. L'identité est ancrée dans la relation et dans la dynamique de l'individuel et du collectif, des personnes et de leurs groupes d'appartenance. De nombreux travaux en psychologie sociale ont démontré l'idée sur ce lien entre identité, individu et société, à la suite des recherches de Tajfel (Tajfel 1972, 1974, 1981). Rapportant les travaux de Mead, Lorenzi-Cioldi et Doise notent, dans ce sens, que « l'interaction sociale à laquelle participent les individus est à l'origine de leur conscience individuelle » (Lorenzi-Cioldi & Doise 1994 : 70).

Sous l'angle pratique, les données ont démontré que la situation d'enquête ne facilite pas souvent une prise de parole heureuse. En outre, parler de langue et d'identité, deux notions auxquelles on n'a pas forcément assez de distance et de mise en perspective, rend la situation beaucoup plus complexe. L'individu est amené à puiser dans son capital culturel et linguistique des éléments qui ne sont pas nécessairement et immédiatement disponibles, que ce soit par rapport au savoir, aux références, aux enjeux prioritaires ou encore tout simplement par rapport à la capacité de dire.

Pour cette communication, notre analyse portera sur trois entretiens significatifs du point de vue de la différence des ancrages identitaires des individus à travers les langues. Les trois enquêtés ont été choisis du fait qu'ils sont inscrits et se sont investis dans le perfectionnement linguistique dans un institut privé de langues [1]. Cette variable permet de supposer a priori que, pour eux, des compétences en langues – objectif idéal de ce type d'investissement – présentent divers enjeux importants.

1. A Madagascar, de nombreuses institutions privées et payantes proposent des cours de langues et beaucoup d'élèves, étudiants, salariés s'y inscrivent pour s'initier ou pour se perfectionner dans les langues étrangères, notamment le français et l'anglais. Ce qui marque que les connaissances linguistiques offertes par l'institution scolaire peuvent être qualifiées de lacunaires.

2.1 Enquêté 1

À part son inscription dans l'institut d'enseignement de langues, le premier enquêté, garçon de 19 ans, est également étudiant dans deux autres institutions d'enseignement, l'Université d'Antananarivo et un institut privé, IMGAM (Institut de Management des Arts et Métiers). On voit à travers cette triple inscription que la dimension des études tient une place importante dans sa vie. En ce qui concerne les langues, pour lui, la langue malgache est associée, de manière directe et « naturelle » à l'identité malgache. Il souligne, en effet, que *ny teny malagasy no maha-malagasy antsika*, « la langue malgache c'est ce qui fait que nous sommes Malgaches » (notre traduction). L'identité est rattachée prioritairement dans le discours de l'enquêté à sa première sphère de socialisation, entre autres, à la langue du premier groupe social dans lequel il a acquis des éléments socioculturels de base.

Le malgache est ancré comme une référence et un repère sociaux, confirmant à l'individu le sentiment d'appartenir à ce groupe. L'expression *maha-malagasy*, que l'on peut traduire textuellement « ce qui fait le Malgache », évoque précisément l'idée que la personne donne à la langue en question. Cette dernière constitue l'essence même de l'être. Cela rejoint sans doute une certaine vision du monde de la société malgache où malgré les valeurs plus matérialistes et individualistes de la modernité, dans les discours, les praxis traditionnelles – dont l'importance du groupe – s'inscrivent comme des signes ou des traces d'éléments normatifs auxquels l'individu se doit de s'identifier.

Parallèlement, d'une façon exclusive, les langues étrangères, notamment le français et l'anglais, ne pourraient pas constituer des éléments de cette identité. Si l'individu ancre le malgache dans ses pratiques quotidiennes, comme il le souligne *malagasy no fiteniko*, « le malgache est ma langue quotidienne », il associe, au contraire, la langue française à l'institut scolaire, à l'insertion professionnelle et au monde du travail. Il reconnait, dans ce sens, l'utilité de ces deux langues. D'ailleurs, en plus de ses études supérieures, il s'est investi dans des cours de perfectionnement linguistique pour mieux s'approprier les savoirs. Néanmoins, l'enquêté semble dissocier de manière évidente les deux sphères, autrement dit, la dimension symbolique du malgache et la dimension utilitaire des langues étrangères qui sont, certes, essentielles et reconnues comme telles mais qu'il se représente seulement comme de simples moyens, ne s'articulant pas forcément dans le sentiment d'identité.

2.2 Enquêté 2

Il s'agit d'un homme de 23 ans, étudiant dans un institut supérieur privé et dans un institut de perfectionnement linguistique. Son vécu des langues est plus problématique. Comme pour le cas précédent, le malgache est associé directement à la première sphère de socialisation de l'individu : langue de la maison et langue de la vie quotidienne tandis que le français comme langue de l'école. L'enquêté avoue, pourtant, ne pas utiliser du tout ni le français ni l'anglais et ne les intègre pas dans ses pratiques langagières.

Néanmoins, dans un discours inclusif à travers le pronom « nous », il note que la langue française fait partie de l'identité des Malgaches : *satria ny frantsay dia nanjanaka antsika*, « parce que les Français nous ont colonisés ». Un passé historique commun, sans être présenté dans une dynamique de reconstruction, est reconnu comme ayant sa place dans les ancrages identitaires du pays. La présence de la langue française est ressentie comme allant de soi et sans remise en question aucune. Mais, cette présence – et celle de la langue anglaise – est pensée comme génératrice d'attente et de pression particulières dans certaines sphères de la société : les études

et le travail. Leur maîtrise s'y impose comme un atout nécessaire pour bien réussir et se constituer un capital culturel assez riche pour un meilleur épanouissement individuel.

Or les langues ne s'inscrivent pas dans cette perspective heureuse pour l'enquêté. Il parle de ses compétences linguistiques de manière négative. Il avoue qu'il ne maîtrise pas parfaitement le malgache, pourtant sa langue première. Il reconnait, par ailleurs, que sa maîtrise du français et de l'anglais est insuffisante, surtout au niveau de ses études mais également, comme il le souligne, *tsy ahitana asa mahavelona*, « on ne peut pas trouver un travail qui permet de bien vivre », dans l'optique d'une bonne insertion professionnelle. De ce fait, un ressenti problématique est constaté dans le rapport aux langues. Ce manque de compétence évoqué est ressenti comme une source de souffrance dans ses études. Il le note, d'ailleurs, *Mijaly zaho any ampianarana*, « Je souffre à l'école ». Le terme *mijaly* « souffrir » ne renvoie pas au ressenti de quelques difficultés minimes mais évoque plutôt des souffrances qui semblent toucher l'individu physiquement.

Du contexte plurilingue naissent des marchés linguistiques qui véhiculent et imposent des valeurs et des places particulières aux langues en présence. Il est ainsi générateur d'insécurité linguistique aux membres de la société qui ne disposent pas des ressources nécessaires dans leur capital culturel. C'est la raison pour laquelle, d'ailleurs, l'enquêté a décidé de réapprendre le français et l'anglais dans cet institut privé [2] en vue de se donner les moyens pour pallier à ce sentiment d'insécurité.

La non-maîtrise des langues que l'enquêté ressent semble être reliée, de manière intrinsèque, à un certain mal être identitaire. En effet, les langues ne lui permettent ni de bien s'intégrer dans une sphère de socialisation aussi importante que l'institut scolaire, ni de se valoriser et, dans ce sens, ni de se reconstruire de manière sereine. La situation d'enquête a révélé comment l'individu n'arrive pas finalement à parler d'identité puisque son discours insiste surtout sur cette insécurité linguistique, trace d'une insécurité identitaire, non pas en tant que malgache mais en tant qu'être social reconnu et bien intégré.

2.3 Enquêté 3

Il s'agit d'un homme de 30 ans, qui suit des études au CNTMAD, Centre National de Télé-enseignement de Madagascar, et est inscrit à l'institut de perfectionnement linguistique. Pour lui, la langue fait partie de l'identité d'un pays, comme il le souligne *anisany maha-firenena ny firenena ny teniny,* « La langue fait partie de ce qui fait qu'un pays est un pays ». Néanmoins, l'identité ne se résume pas à la langue puisque – tout en se disant malgache – il pense qu'il pourrait tout à fait exprimer son identité en utilisant des langues étrangères. Les langues se présentent, pour l'enquêté, comme des éléments d'intégration dans différents groupes et sphères sociaux dans lesquels il est amené à évoluer. Il indique, dans ce sens, que *ny fampiharana izany fotsiny no sokajiana amin'ny toerana sy fotoana ary sehatra sahaza azy,* « Ce sont les pratiques seulement qui dépendraient du lieu, du moment et du cadre qui y correspondent ».

L'usage des langues dépend ainsi des diverses situations de communication auxquelles l'individu participe. Le malgache est rattaché à tout ce qui a trait aux praxis traditionnelles, mais également à la vie de famille, comme ce qui est déjà noté par les deux enquêtés précédents. Quant au français, il est associé au cadre scolaire et, de manière pragmatique, à la communication, aux échanges d'idées avec les étran-

2. Ces deux langues sont présentes dans tout le cursus scolaire de l'individu mais, pour de nombreuses raisons – politiques, didactiques ou autres – leur maîtrise n'est pas forcément évidente à la fin de l'enseignement général.

gers de l'île et avec les Malgaches qui ne maîtrisent pas la langue nationale. L'enquêté rend compte de l'utilité de toutes les langues : *amin'izao fotoana izao dia saiky mila teny vahiny daholo amin'ny sehatra maro : fitadiavan'asa, fianarana, serasera*, « À l'heure actuelle presque tous les domaines demandent (la maîtrise) des langues étrangères : recherche de travail, études, relations ». C'est dans cette optique que le dicton malgache, *Andrianiko ny teniko fa ny an'ny hafa koa feheziko*, « Je priorise ma langue mais je maîtrise aussi celles des autres », prend tout son sens, pour lui, d'ailleurs, il le cite dans son discours.

L'individu est conscient des enjeux que les langues représentent. La dimension utilitaire des langues est ainsi évoquée mais ces dernières se présentent également comme des moyens nécessaires pour bien s'intégrer dans les cadres cités. Bien s'intégrer correspondrait à une certaine reconnaissance des autres, ce qui impliquerait aussi sans doute une certaine valorisation personnelle indéniable étant donné que le rapport à soi va de paire avec le rapport à autrui. C'est dans cette perspective que les langues peuvent être le lieu de négociation et de (re)construction et que leur maîtrise se présente comme un outil incontournable dans les socialisations multiples de l'homme d'aujourd'hui. Elles sont ainsi lieu mais en même temps outil d'expression de l'appartenance multiple de l'individu et permet à ce dernier de jouir – et non pas d'être la victime – des enjeux que représentent les langues (dimension utilitaire, intégrative, valorisante, symbolique).

En récapitulation, les langues permettent à l'enquêté d'exprimer sa propre identité (de fait), mais également de s'adapter aux différentes circonstances de la vie et dans ce sens, de bien s'intégrer dans les diverses situations qu'il pourrait rencontrer quotidiennement. Elles s'inscrivent alors comme l'expression même de cette pluralité, favorisée par la multiplicité et la diversité des lieux de socialisation que présente le monde actuel. Elles permettent également de répondre à la pluralité imposée par la loi du marché linguistique qui demande à l'individu une nécessité permanente de (re)construction à travers diverses compétences – entre autres linguistiques – lui donnant la possibilité ou non de bien s'intégrer et de se positionner dans certaines sphères importantes de la société.

Conclusion

Ces quelques résultats partiels d'analyse ont montré, d'une part, de quelle manière les langues en présence rendent compte des problématiques d'insertion sociale, (se) traduisant (par) des sentiments et des attitudes d'intégration/d'appartenance. D'autre part, on a pu analyser que les impacts du contexte plurilingue ne se présentent pas de la même façon sur les individus. Certes, certains lieux communs reviennent sur les représentations des langues : une dimension symbolique et identitaire solide du malgache et une dimension fortement utilitaire des langues étrangères. Néanmoins, l'analyse a permis d'invalider certains clichés réducteurs sur le rapport aux langues d'un groupe particulier et met en évidence l'idée selon laquelle la richesse des interactions ainsi que les ressources nécessaires pour pouvoir y participer et les places que l'on y occupe pourrait être d'importantes sources de variation. Dans cette perspective, le rapport aux langues et son interaction sur l'identité pourrait être bien vécu ou au contraire problématique.

Le contexte plurilingue, source d'apparition de marchés linguistiques imposant des valeurs et des prix aux langues, est ressenti de manière différente selon le capital culturel de l'individu. La maîtrise ou non de certaines langues excluent/incluent l'individu de certaines sphères de la société. Ainsi, l'effet d'un faible capital culturel, selon l'analyse qu'en ferait Bourdieu (1982), corrélative souvent au capital scolaire, voue les individus qui sont concernés aux sanctions négatives du marché lin-

guistique. Tandis que ceux qui ont le capital nécessaire pourrait se procurer les profits matériels et symboliques qui en résultent et négocier sa place dans le rapport de force – symbolique – constitutif du marché linguistique.

Ces points se ramènent finalement à un élément central : les langues et l'identité sont dans une interaction complexe de va-et-vient entre soi, autrui et le monde.

Références

BAVOUX Claudine, 1993, « Francophonie malgache : images et réalités », dans D. de Robillard et M. Beniamino, *Le Français dans l'espace francophone. Tome 1*, Paris, Champion, p. 173-187.

BLANCHET Philippe et DE ROBILLARD Didier (éds), 2003, *Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique*, *Cahiers de Sociolinguistique,* 8.

BOURDIEU Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques,* Paris, Fayard.

BOYER Henri (éd.), 1997, *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » de langues ?* Paris, L'Harmattan.

COIANIZ Alain, 2005, *Langages, cultures, identités. Questions de point de vue*, Paris, L'Harmattan.

COSTE Daniel, MOORE Danielle et ZARATE Geneviève, 1997, *Compétence plurilingue et pluriculturelle*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.

LORENZI-CIOLDI Fabio et DOISE Willem, 1994, « Identité sociale et identité personnelle », dans Richard BOURHIS et Jacques-Philippe Leyens (éds), *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes,* Sprimont, Mardaga, p. 69-96.

RABENORO Irène, 2006, « La situation du bi-multilinguisme dans les écoles primaires publiques malgaches ». Intervention au colloque *Le bilinguisme et l'interculturalité*, Mayotte.

RASOLONIAINA Brigitte, 2003, « Le *variaminanana* des marchands de Tanjombato, zone rurbaine d'Antananarivo », dans Gudrun Ledegen (éd.), *Anciens et nouveaux plurilingues, Actes de la 6e Table Ronde Moufia*, Cortil-Wodon, Proximités/EME, p. 187-205.

Usages et représentations dans l'interaction : la dimension épistémologique des représentations, de l'imaginaire social et du modèle hiérarchique

Sandra Tomc
Université de Nancy

Introduction

Qu'est-ce que l'*imaginaire social* (Castoriadis 1975) ? Quels sont ses fondements et ses sources? L'interrogation porte sur les représentations (Durkheim 1898) [1] et les usages dans l'interaction. Elle replace l'analyse conversationnelle face aux *représentations psycho-socio-discursives* en montrant comment la première sert aux secondes, et comment les secondes sont appuyées par la première. Le présent article s'attache d'une part, à proposer une description de la conversation s'inscrivant dans le champ de l'analyse conversationnelle – *modèle hiérarchique :* concepts d'échanges, d'interventions et typologie des actes de langage (Charaudeau 1983) – et d'autre part, nous cherchons, décrivons et analysons les différentes représentations. Nous développons la réflexion sur ces trois concepts (représentation psycho-socio-discursive, imaginaire social et modèle hiérarchique) en posant la question de leur articulation avec la sociolinguistique.

Si l'ambition est bien épistémologique, elle est aussi théorique puisqu'il s'agit de préciser la possibilité pour l'imaginaire social, dont la portée conceptuelle reste à établir, de favoriser une meilleure compréhension du modèle hiérarchique rendant compte de l'interaction (Roulet 1981 : 44, Py 1989 et 1996, Delefosse 2003) [2], de dégager une explication du mode d'interaction. Dans ce cadre, nous avons formulé l'hypothèse selon laquelle il y aurait des regroupements possibles de schèmes avec les Échanges Susceptibles de Contenir de l'Imaginaire Social (*ESCIS*) selon les dyades.

L'objectif peut également s'exprimer en termes de méthode – quels sont les grands principes mobilisables par la sociolinguistique qui permettent à cet imaginaire social de dire autrement le monde ou de révéler certaines de ses manifestations dans le discours – mais aussi d'outils méthodologiques. Afin de tester la validité de notre hypothèse, nous avons établi un protocole méthodologique qui cadre l'expérimentation de deux situations dialogiques.

Méthodes et données

Nous avons utilisé le dictaphone pour enregistrer les interactions verbales. Il s'agit d'étudier des exemples d'interactions observées au sein des différentes dyades. Cette démarche est illustrée à travers l'analyse d'épisodes particuliers dans le cadre des

1. Elles désignent les représentations partagées par un groupe social en termes de contenu. Les représentations comportent une spécificité individuelle mais aussi un noyau commun partagé par la plupart des humains de la même culture. Elles servent à définir des modes de pensée communs (mythes, normes) qui légitiment les comportements du groupe, qui les crée et les partage.

2. Le discours est conçu comme une négociation, ce qui permet d'appréhender sa structure et son fonctionnement. L'analyse en rangs consiste à concevoir l'interaction comme une structure constituée de rangs hiérarchisés. Les trois rangs d'unités dialogale, c'est-à-dire construites par deux locuteurs sont l'échange, la séquence et l'interaction et les deux rangs d'unité monologale (construites par un seul locuteur) sont l'intervention et l'acte de langage.

photos langage [3] (PL) sur lesquelles figurent des photographies de la vie quotidienne. Précisons que notre analyse s'inscrit dans un cadre interactionniste, le récit conversationnel présentant un contenu particulièrement apte à véhiculer des identités. Cela tient au fait que le locuteur peut se mettre en scène dans l'histoire, conformément à la représentation qu'il a de lui, et que l'auditeur peut soit confirmer soit infirmer les représentations en question par ses appréciations et ses évaluations. Deuxièmement, nous avons mené des entretiens semi-directifs afin de repérer les représentations psycho-socio-discursives. Nous avons établi une typologie des représentations. Le deuxième type d'analyse est de l'ordre de l'imaginaire social puisqu'il concerne le relevé des différentes marques de subjectivités retenues dans le cadre des représentations. Il est destiné à permettre de dresser des tableaux comparatifs des représentations psycho-socio-discursives, relatives à la subjectivité.

PL stéréotypées : n^{os} 1, 2 et 3

1. La question de l'imaginaire et son articulation avec la sociolinguistique

L'origine du terme *imagination* en tant que productrice d'imaginaires se trouve dans le terme grec *phantasia* qui provient de *phôs,* signifiant lumière. *Imaginaire* vient du latin *imaginarius*, provenant d'*imago* dont est issu le terme *image*. L'image est la reproduction d'un original et l'imaginaire est un dérivé de l'image en tant que représentations sans origine, au sens d'imagination créatrice face à une imagination reproductrice, « cette faculté qui permet de représenter les objets en leur absence et constitue en ce sens un moyen utile à la connaissance, elle est aussi une matrice d'images fantaisistes, c'est-à-dire une source de fantasmes trompeurs que nous prenons pour la réalité » (Castoriadis 1975).

L'imaginaire est nourri par les représentations sociales en circulation, représentations possédant un caractère social et individuel. « Un système dynamique, organisateur d'images qui prennent sens grâce à la relation interactionnelle» (Grassi 2005 : 12). La construction de l'imaginaire s'appuie sur des schèmes socialement partagés, des modes d'agir adéquats à l'évènement. Dans une perspective d'interaction verbale, les locuteurs ont besoin de donner du sens aux situations vécues, de corréler leurs

3. Nous avons présenté cinq photos langage, trois cartes stéréotypées et deux cartes allant à l'encontre des représentations des femmes et des hommes. Notons que ces cinq photos langage utilisées pour l'enquête permettent de recueillir des interactions, dans le cadre d'une théorie interactionniste ; cela bien l'on puisse dire de façon critique que les conversations produites ne sont pas des conversations en situation réelle même si elles sont authentiques. Ces images favorisent cependant notre travail d'analyse et de comparaison car ce support thématise les interactions, d'où leur utilisation dans notre enquête.

attentes à celles de l'interlocuteur en fonction des représentations déjà présentes (Adam 1999).

D'inspiration moscovicienne (Moscovici [1961] 1976), la représentation sociale est envisagée comme une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. Nous envisageons l'hypothèse que les comportements que les parents perçoivent, apprécient ou refusent avec leurs adolescents, le sont sur la base de la légitimation des rôles des femmes et des hommes qu'ils assignent aux êtres humains. D'où la nécessité d'accorder une place primordiale au repérage de la représentation qui devrait éclairer les clivages existants entre les différents groupes (hommes, femmes). L'objectif de notre enquête est le suivant : à travers le discours des parents, révéler à quels indicateurs concrets correspondent les indicateurs théoriques de la représentation.

PL contre-stéréotypées : n^{os} 4 et 5

En analysant thématiquement les entretiens semi-directifs, on aboutit à une liste d'items, qui correspondent à un ensemble de significations autour desquelles s'organise la représentation étudiée et que nous retrouvons dans les dyades. Il résulte de notre travail de recherche que les choix des mères et des pères (choix des photos langage pour converser avec l'adolescent), résultants d'une identification projective, ont pu être regroupés par catégories. Les représentations parentales (identifiées dans l'interaction parent / adolescent ou dans les entretiens semi-directifs menés avec les parents) apparaissent sur plusieurs plans dont nous allons expliciter la taxinomie: le milieu conventionnel, les rôles féminins et masculins définis culturellement et les activités paternelles et maternelles selon des stéréotypes ancrés dans l'imaginaire social.

2. La question des représentations psycho-socio-discursives parentales issues des entretiens semi-directifs et des interactions parents / adolescent(e)s

Nous identifions deux grandes dimensions de la représentation psycho-socio-discursives : la dimension consensuelle (où apparaissent les éléments centraux) et la dimension référentielle dans laquelle nous retrouvons les éléments périphériques, constitutifs de la représentation.

Thèmes hommes / femmes	Corpus [4]
• Milieu conventionnel / Environnement spécifique	*pour Shirley on a choisi de la moquette orange avec des murs orange jaune on s'est dit on veut une chambre superbe de petite fi-enfin d'enfant* […] *pour James on a pris de la moquette bleue avec des murs blancs avec une frise spationaute avec des soleils* (B 211- 212).
• Division des tâches domestiques	*faire la cuisine en général c'est les femmes qui cuisinent* […] *le linge le repassage et tout le tintouin c'est féminin* (A 211-212).

Tableau 1.- La dimension consensuelle des représentations – Exemples

• Images de référence, résultants des associations que font les parents sur ce que doit être une fille et un garçon (en termes de normes et valeurs)	*elle me disait souvent dans sa classe les garçons jouaient à la poupée et à la dînette parce que justement les parents chez eux ne les laissaient pas faire* (B 211-212).
• Opinions : jugements verbaux des parents à propos de certains aspects sur les rôles culturellement établis des filles et des garçons	*oui mais pas féminin mais pas de bonniche quoi / je veux dire on peut avoir / moi mais mes gamins je leur ai dit de passer l'aspirateur / c'est pas pour ça qu'ils / qu'ils seront pas des garçons* (H 212).

Tableau 2.- La dimension référentielle des représentations – Exemples

2.1 Le milieu conventionnel (jouets, vêtements / accessoires, aménagement de la chambre)

Par le jouet, l'enfant s'approprie et intériorise les rôles adultes, les normes et les valeurs. Le jouet est donc un instrument de conformité grâce auquel s'opère la prise en compte des modèles de comportements appropriés à chaque sexe. C'est à travers les représentations collectives, l'imaginaire social, que se trame la dichotomie des jouets et ainsi toutes les différences femmes / hommes.

(1) *elle me disait souvent dans sa classe les garçons jouaient à la poupée et à la dînette parce que justement les parents chez eux ne les laissaient pas faire* (Corpus B 211-212).

Nous avons relevé les propos d'une mère, ancienne assistante maternelle, qui rapporte les dires d'un père :

(2) *oui il m'a regardé avec des yeux l'air de dire mais elle c'est la planète Mars hein on donne pas une poupée à un garçon quoi* (C 211).

Bien qu'une prise de conscience sur le non-fondement de cette séparation jeux de garçons / jeux de filles semble émerger, les entretiens menés auprès des parents ont permis de révéler un certain paradoxe entre les récentes représentations et l'imaginaire social du passé, à savoir la séparation des activités et des jouets selon les sexes :

(3) *et que je me suis rendue compte qu'effectivement non c'était pas bête du tout de donner une poupée à un petit garçon / euh s'il a envie de changer les couches de la poupée ben qu'il les change et qu'il s'amuse / le but il est dans l'éveil il est dans l'amusement il est dans dans tout ça c'est pas pour autant qu'il va tourner mal* (C 211).

4. Tous les exemples sont extraits de Tomc 2006.

Il existe donc une distance entre les conventions sociales dans l'attribution des jouets et les désirs de l'enfant.

(4) *James il adore jouer à la dînette et on m'a bien dit que de toute façon au contraire ma voisine qui est institutrice dans sa classe les garçons jouaient à la poupée et à la dînette parce que justement les parents chez eux ne les laissaient pas faire* (B 211-212).

Cette distance semble inquiéter l'entourage social de l'enfant.

(5) *s'il veut prendre une poupée il va la prendre il va jouer euh bon c'est vrai des fois il y a des petites réflexions à ce euh à dire tu vas pas jouer avec une poupée quand même de l'extérieur hein* (B 211-212).

(6) *de toute façon ils ont on a des des jouets qui viennent de de la sœur de Marie-Odile et qui ont par exemple mais il y avait bon Snoby c'est pour / c'était un magasin bon c'est c'est pas effectivement des poupées mais on sent qu'il y avait un peu une activité euh avec une caisse des fruits des légumes et euh une activité pas trop pour eux qui / mais bon qui ont disparu de- depuis l'an dernier mais bon c'était qui est pas très éloigné quoi non ça p- oui ça p- ça* (B 211-212).

Le témoin père associe les activités de cuisine, d'éducation et soins des enfants aux femmes. La profession de vendeur de fruits et légumes *un peu une activité euh avec une caisse des fruits des légumes* est dans l'imaginaire social, un métier féminin. Il est possible que l'aspect phonétique du terme *caisse* renvoie au syntagme *caissière*, employé souvent au féminin. En définitive, le jouet est un formidable vecteur de représentation psycho-socio-discursive. Par lui, le jeune enfant intériorise les normes, les valeurs adultes et les rôles des hommes et des femmes. Les attitudes différenciées interviennent essentiellement dans un environnement physique différencié. Avant que les enfants ne soient en mesure d'avoir des préférences, leur environnement est déjà spécifique tant au niveau des couleurs, de l'habitat que de l'habillement. Exemples :

(7) *rose et violet pour les filles et bleu pour les garçons* (A 211-212).

(8) *pour Shirley on a choisi de la moquette orange avec des murs orange jaune on s'est dit on veut une chambre superbe de petite fi- enfin d'enfant* (B 211- 212).

(9) *pour James on a pris de la moquette bleue avec des murs blancs avec une frise spationaute avec des soleils* (B 211- 212).

Les différences observées se rapportent directement aux stéréotypes traditionnels liés aux genres. Le milieu dans lequel vivent les filles et les garçons reste conventionnel (jouets, vêtements / accessoires, aménagement de la chambre). De nombreux stéréotypes concernent donc les différences de comportement qui existeraient entre les femmes et les hommes. Ces stéréotypes reposent souvent sur des croyances mais ils servent à légitimer les différences de comportement (verbal ou non) des deux sexes en les assimilant à la nature. Il existe dans toutes les cultures des représentations implicites sur ce que doit être une femme et un homme. Ces représentations s'élaborent précocement. Les enfants savent identifier les rôles attendus de l'un et de l'autre sexe, et ont intériorisé ce que la société attend d'eux en tant que fille ou garçon. Ainsi se constitue l'imaginaire sexué appuyé en partie sur la différence sexuelle mais plus encore sur la constitution de rapports sociaux et mentaux sexués.

2.2 Les rôles féminins et masculins définis culturellement

Auparavant, la femme était cantonnée à son rôle de mère de famille tandis que l'homme pourvoyait aux besoins mais de nouvelles représentations psycho-socio-discursives ont fait leur apparition.

(10) *et puis on évolue aussi on n'est pas que bête hein on se dit ben oui finalement l'homme il*

peut quand même passer l'aspirateur il peut quand même faire la vaisselle (C 211).

Il existe un imaginaire social puissant quant aux rôles des sexes définis culturellement, comme on le voit dans ces exemples (v. la liaison garçon – aspirateur, tâche ménagère féminine (11) ! ou encore la justification par le biais du marqueur donc (décès maternel alors que le fils était très jeune) pour expliquer que cet homme a dû se débrouiller seul (15).

(11) *oui mais pas féminin mais* pas de bonniche *quoi / je veux dire on peut avoir/moi mais mes gamins je leur ai dit de passer l'aspirateur / c'est pas pour ça qu'ils/qu'ils seront pas des garçons* (H 212).

(12) *mon mari a perdu sa mère très jeune donc c'est quelqu'un qui est tout a fait capable de faire la vaisselle de refaire des ourlets parce qu'il a dû se débrouiller très tôt ça lui a jamais posé de problème* (H 212).

L'emploi du verbe *devoir* prouve que c'est la mort de la mère qui a obligé le fils à s'atteler à ces différentes activités, considérées comme féminines. *Tout à fait capable de faire la vaisselle de refaire des ourlets* semble presque ironique, tant le terme *capable* paraît inapproprié à l'activité. Les mères reprochent toutefois à leur conjoint cette séparation qui subsiste entre les activités dites féminines et masculines.

(13) *c'est maman qui gère toutes les contraintes… qui gère l'éducation et papa n'a que le plaisir* (C 211).

(14) *lui c'est les travaux de jardinage /et moi c'est l'éducation et puis le boulot et le reste mais le père a quand même une part éducative à donner* (C 211).

L'éducation et l'identification semblent être la cause de la division des rôles et des tâches. Voici ce que déclare un fils (propos par cette la mère) :

(15) *et ben non c'est / je suis un garçon je débarrasse pas la table / moi je suis un garçon je fais pas la vaisselle* (C 211).

(16) *la société change auparavant la femme était à la maison l'homme était au travail / la femme a pris un travail depuis elle assume et le rôle de la mère et le rôle d'une femme qui travaille la société actuellement change alors on demande les parents savent plus trop où ils en sont actuellement / la mère elle assume plusieurs rôles / le père lui il / je trouve qu'il assume que son rôle ça change pas vraiment quoi* (C 211).

Bien que les femmes aient accès au monde de l'emploi, elles semblent continuer à assumer les tâches ménagères.

(17) *faire la cuisine en général c'est les femmes qui cuisinent* (A 211-212).

(18) *le linge le repassage et tout le tintouin c'est féminin* (A 211-212).

La répartition traditionnelle des rôles féminin et masculin fait partie intégrante de l'imaginaire social.

(19) *peut-être peut-être que j'avais des aprioris / c'était peut-être moi qui avais des aprioris au départ hein du fait de mon éducation euh / rurale les filles euh / bien classées quoi hein à la cuisine et les les garçons plus les travaux etc. / plus à l'extérieur / euh ben j'étais peut-être moi-même conditionné comme ça ce qui fait que ben / j'ai dû retransmettre quelque chose qui fait que on a chacun nos domaines de prédilection* (E 222).

Dans les interactions verbales parents / adolescents autour de la photo langage (PL) 1 intitulée *Repas de famille*, nous avons relevé les mêmes RPSD où le père

(20) *s'installe les pieds sous la table et maman est là pour faire à manger lorsque le papa* […] *rentre du travail le midi ou le soir* (B 111)

et où la mère demande :

(21) *ça te fait pas penser à ce qu'on fait tous les jours manger ensemble tous les jours et maman qui fait le service* (D 111).

Les mères s'identifient aux personnages et à la situation qui représente correctement le quotidien des familles.

(22) *oh ça c'est une image que j'aime bien parce qu'elle nous représente bien* (B 112).

(23) *donc hein pauvre maman toujours debout en train de servir un peu tout le monde comme chez nous* (F 112).

Dans notre étude un des fils conforte ce point de vue lorsqu'il identifie le rôle de la mère sur la photo langage avec celui de sa propre mère :

(24) *c'est un peu le quotidien de tous les jours parce qu'on va dire* […] *maman qui prépare la soupe et puis papa qui lit le journal* (C 122).

(25) *ben dans une maison on peut aider sa maman à cuisiner à faire la vaisselle bon voilà* (A 121).

Les interactions peuvent être saisies comme une représentation théâtrale (Gofmann 1973). Les pratiques langagières sont solidaires des représentations de soi, de l'autre, du contexte car l'être humain est à la fois être communiquant et acteur social (Charaudeau 1983). Selon quelles modalités le sujet véhicule-t-il aussi son image et ses représentations en communiquant ?

3. Modalités d'interaction spécifiques aux dyades unisexuelles, perspectives descriptives et interprétatives des représentations parentales. Exemples de résultats

La partie suivante expose les analyses des corpus issus de la présentation des photos langage. Cette partie présente des résultats sur les modalités d'interaction spécifiques aux dyades. Nous tentons de mettre au jour les convergences et les divergences sexuelles afin d'émettre des hypothèses interprétatives. Nous dégageons un système de hiérarchisation du discours parental selon les dyades. Nous relevons des schèmes dans le discours parental dans lesquels des représentations sont repérables. Nous établissons des « modèles » spécifiques représentant d'une manière schématique une structure, une séquentialisation des échanges entre parents et adolescents selon le sexe, qui sont susceptibles de révéler quelques aspects relevant de l'imaginaire social.

Nous avons trouvé dans les dyades unisexuelles une forme d'Échange Susceptible de Contenir de l'Imaginaire Social. Les pères et les mères débutent leur échange par le biais de *requêtes didactiques en information en forme de questions partielles*. Le fait que les deux photos langage choisies dans les deux dyades unisexuelles soient stéréotypées et que les parents utilisent des formulations sur le thème tend à montrer qu'ils adhèrent aux représentations véhiculées par ces deux photos langage.

L'acte de langage issu des interventions initiatives parentales dans les interactions unisexuelles est la requête didactique en information, sous forme de question partielle. Cette requête regroupe des énoncés qui visent à obtenir de l'information de l'interlocuteur. Ce sont des demandes faites par les parents (qui ont déjà la réponse à leur question), dans le but d'obtenir une réponse partielle, dans laquelle l'interlocuteur (l'adolescent) est amené à réagir par l'utilisation d'un acquiescement *oui* ou *non* ou marque d'allocution verbale *hum*. Dans leurs interventions réactives, les adolescent(e)s approuvent les représentations psycho-socio-discursives (RPSD) parentales qui se dégagent de leurs formulations sur le thème et de leurs requêtes didactiques en information, sous forme de question partielles.

Les principales RPSD issues des interactions sur les photos langage stéréotypées sont les valeurs différentes portées par les femmes et les hommes, depuis leur enfance. Rappelons que les femmes ont acquis, dans le cadre des tâches domestiques, le respect des règles, l'attention à autrui, la préoccupation des relations familiales. Les hommes, très précocement initiés à cultiver la force et la compétition, ont été entraînés à la confiance en soi, à l'esprit de conquête. Soulignons qu'il s'agit d'un partage social de valeurs qui n'a rien de naturel mais dont l'histoire a consacré la répartition (Maruani 2000).

3.1 Dyades unisexuelles : pères / fils avec choix de PL n° 2 stéréotypée : *Les copains*

PÈRE (P)	FILS (F)
Requête négative didactique en information (sous forme de question partielle) : *mais / et les les jouets ça sert pas qu'aux enfants*	
	Ponctuant + Acquiescement : *ben ouais*

Tableau 3.- Exemple d'échange père / fils

Le père pose une requête négative didactique en information sous forme de question partielle qui indique une représentation. C'est la négation suivi du léxème *enfant ça sert pas qu'aux enfants* qui implicitement traduit une représentation. En effet, se pose la question de savoir à qui les jouets peuvent être destinés. Le père revendique son statut d'adulte appréciant le fait de jouer avec les jouets de son fils, représentation attestée dans d'autres corpus de notre thèse. L'adolescent répond à cette représentation à l'aide d'un ponctuant suivi d'un acquiescement.

3.2 Dyades unisexuelles : mères / filles avec choix des PL n° 1 (*Repas de famille*) et n° 3 stéréotypées : *Les copines*

MERE (M)	FILLE (FI)
Requête didactique en information (sous forme de question partielle) : *ça te fait pas penser à ce qu'on fait tous les jours*	
Auto-réponse : *manger ensemble tous les jours et maman qui fait le service /*	
	Formulation personnelle + Ponctuant *je là tu vois il y a / une mère / les deux gosses et le père et ben je suis désolée mais le père il y est pas*
Ponctuants + Acquiescement : *ben ah oui ben*	

Tableau 4.- Exemple d'échange mère / fille

M pose une requête didactique en information sous forme de question partielle et formule une auto-réponse. Notons que la mère use d'une requête en information sous forme de question partielle (didactique) et d'une auto-réponse pour faire part à sa fille de son identification projective (identification à la mère qui sert le repas). FI, dans son intervention réactive, use d'un marqueur phatique *tu vois* et du ponctuant *ben* pour formuler sur le thème. M évalue positivement FI à l'aide des ponctuants *ben ah ben.*

Conclusion

À travers la structuration du discours, nous avons vu un moyen d'accès à la cohérence des représentations des acteurs sociaux, à ce qui fonde, pour eux, l'ordre des choses. C'est donc dans une perspective linguistique que nous sommes partie du principe que les discours sont des lieux d'observation de différents éléments (socio-psycho-cognitif), concernant leur émetteur, aussi bien que de la perméabilité des discours qui les entourent. Il est utile d'articuler des concepts inter disciplinaire (interactions verbales, représentation et catégorisation). Dans la situation de conversation parents / adolescents, nous sommes dans un contexte social singulier qui entraine un certain type d'interactions verbales. En prenant en compte le contexte dans lequel s'inscrivent ces interactions, les échanges mettent en oeuvre une dimension identitaire asymétrique des participants. Ces types d'échanges peuvent être typologisés parce que les participants ont des représentations des contextes dans lesquels ils s'inscrivent, des rôles qu'ils doivent tenir. Il existe donc des phénomènes de sélection dans nos discours. Ils sont plus socioculturels que linguistiques mais cela n'empêche pas qu'ils sont repérables dans le domaine de la socialisation, dans nos discours et donc transmis par la langue elle-même. Tout se passant comme si une dynamique des imaginaires socioculturels étaient alors repérables, bien que souvent ils restent stables et très conventionnels. Les notions de l'analyse conversationnelle et celles des recherches psycho-socio-discursives nous ont aidé à affiner nos analyses interactionnistes: la conversation apparaissant comme une organisation hiérarchisée avec un rapport à l'identité sexuée. Le regard et la conviction des parents sur le sexe de leur enfant sont absolument déterminants pour le développement de l'identité sexuée de celui-ci (Badinter 1992).

Références

ADAM Jean-Michel, 1999, *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan.

BADINTER Elisabeth, 1992, *XY. De l'identité masculine*, Paris, Odile Jacob.

CASTORIADIS Cornélius, 1975, *L'Institution imaginaire de la société*, Paris, Le Seuil.

CHARAUDEAU Patrick, 1983, *Langage et discours : éléments de sémiolinguistique*, Paris, Hachette.

DELEFOSSE Jean-Marie Odéric, 2003, « Activités et apprentissage dans l'accès à la littérature », *Pratiques psychologiques*, 1, p. 49-61.

DURKHEIM Émile, 1898, « Représentations individuelles et représentations collectives », *Revue de métaphysique et de morale*, 6, p. 273-302 (repris dans *Sociologie et philosophie*, Paris, PUF, 1996).

GOFMANN Erving, 1973, *La Mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Minuit.

GRASSI Valentina, 2005, *Introduction à la sociologie de l'imaginaire : une compréhension de la vie quotidienne*, Paris, Erès.

MARUANI Margaret, 2000, *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte.

MOSCOVICI Serge, [1961] 1976, *La Psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF.

PY Bernard, 1989, « L'acquisition vue dans la perspective de l'interaction », *DRLAV*, 41, p. 83-100.

PY Bernard, 1996, « Les données et leurs rôles dans l'acquisition d'une langue non maternelle », *Les carnets du Cediscor*, 4, p. 95-110.

PY Bernard, 1997, « La conversation exolingue et la construction du langage », dans M. Grossen et B. Py (éds), *Pratiques et médiations symboliques*, Berne, Peter Lang, p. 203-219.

ROULET Eddy, 1981, « Échanges, interactions et actes de langage dans la structure de la conversation », *Études de linguistique appliquée*, 44, p. 5-39.

SEARLE John, 1982, *Sens et expression, Etudes de théorie des actes de langage*, Paris, Minuit.

TOMC Sandra, 2006, *Approche interactionnelle de la différenciation sexuelle dans la conversation parents / adolescents*, doctorat de l'Université Paris Descartes, sous la direction d'Anne-Marie Houdebine.

Récapitulatif des catégories socio-professionnelles des témoins

Corpus	Âge parent	Niveau d'étude	CSP	N° ds fratrie	Âge enfant	Classe	N° PL
PÈRES / FILS							
A 122	48	BTS	Technicien	3	13	5e	2
B 122	56	CAP	Agriculteur	2	10,5	CM2	2
C 122	39	Bac	Agriculteur	1	11	CM2	1
D 122	52	CAP	Agriculteur	3	11	CM1	2
E 122	44	CAP	Agriculteur	4	10,5	CM2	5
F 122	45	BTS	Chargé de clientèle	2	11	CM2	4
MÈRES / FILLES							
A 111	37	BTS	Secrétaire	2	10	CM1	1
B 111 B 111 2 B 111 3	40	Bac	Mère au foyer	1	10	CM1	5
C 111	39	CAP	Mère au foyer	1	13	5e	5
D 111	39	CAP	Mère au foyer	2	11	CM1	1
E 111	37	Bac + 4	Sage femme	2	9	CM1	3
F 111	39	CAP	Aide soignante à domicile	2	11	CM2	3
G 111	46	CAP	Agent administratif	2	10	CM1	5
H 111	40	Bac	Secrétaire médicale	3	12	6e	4
I 111	38	Bac	Mère au foyer	3	11	CM2	3
J 111 J 111 2	36	Bac	Co-exploitante	3	9,5	CM1	3
K 111	32	BEP	Mère au foyer	1	11	CM2	1

38

Variation topolectale et aménagement linguistique

Alain VIAUT
CNRS, UMR 5222, EEE, Bordeaux

La variation topolectale est une donnée fondamentale dans les processus de standardisation causale ou téléotonique. Dans les deux cas, un dialecte primaire ou une variété participant d'un dialecte de ce type et ayant servi de base directrice à une langue littéraire ou administrative peuvent être concernés. Dans le cas d'une standardisation compositionnelle sur une base polydialectale et selon des procédures variées (basque, romanche…), la base topolectale sera moins identifiable car le but recherché sera la diasystématicité et l'adhésion du plus grand nombre. Cette procédure-là relève d'une volonté normalisatrice et entre plus dans le cadre de mesures d'aménagement du corpus ou de sa normativisation que d'une évolution spontanée propre à déboucher sur une norme d'usage se véhicularisant progressivement pour devenir à terme la base possible d'une standardisation planifiée. La variation topolectale est destinée à se résoudre ou à être subsumée dans le cadre d'une norme linguistique de référence destinée à servir de base à une future variété standard. Partant de là, les variétés primaires et, éventuellement, secondaires coexisteront, dans un premier temps au moins, avec le standard en évolution. Plusieurs configurations se présenteront alors. Celles-ci tourneront soit autour de leur stigmatisation au profit du standard en vue de leur remplacement total dans l'économie de la communication langagière, soit autour de la superposition des variétés par le standard.

1. L'exemple de l'occitan

Dans tous les cas, une situation de diglossie s'instaure au profit de la variété la plus standardisée et/ou la plus véhiculaire. Un lien est habituellement établi entre cette variété-là et une écriture normée sur la base d'un alphabet et d'une orthographe choisis et adaptés. Cette dernière pourra être conçue pour être la plus diasystématique possible par rapport à la base dialectale constitutive. On remarquera que, tant des langues répandues que d'autres langues, plus modestes par l'étendue géolinguistique ou par le profil démolinguistique peuvent avoir opté pour des graphies de conceptions diverses. Parmi les langues romanes, on verra par exemple que l'orthographe de l'italien présente une grande facilité de conversion graphophonémique alors que c'est beaucoup moins le cas pour le français dont la graphie est étymologique et inclut un certain nombre de choix cultes emblématiques, ou simplement moins le cas pour le catalan et, surtout, l'occitan, dont les graphies sont aussi de type étymologique et conçues pour être autant que possible diasystématiques.

Dans le cas de cette dernière langue, le caractère diasystématique résulte ainsi d'une démarche consciente. Celle-ci a eu pour objectif d'être fonctionnelle tant, encore, par rapport à l'hypothèse d'une variété effectivement standardisée, valable pour l'ensemble de la langue, que par rapport à la notation de ses propres variétés héritées en fixant au besoin certains graphèmes conçus pour transcrire les aboutis-

sements d'évolutions phonétiques spécifiques. La conception, argumentée par Pierre Bec (1972, 1991), repose sur le postulat de la validité d'un standard qui s'appuie sur un parler ou dialecte directeur. Celui-ci est retenu parce que répondant positivement à plusieurs critères comme, notamment, ceux de la centralité géographique et d'une plus grande stabilité par rapport aux caractéristiques historiques primaires de la langue [1].

Ce qui apparaît là comme une solution intermédiaire, adaptée de fait à la configuration sociolinguistique d'une langue minoritaire et minorée, se retrouve dans des approches globales qui partent du principe de la réalité d'une standardisation aboutie ou réellement engagée. Des solutions intermédiaires apparaissent ainsi autour de l'idée de standardisation plurielle : polycentrique chez Stewart (1968 : 534-535). Outre que celle-ci peut être plus considérée comme le constat d'une situation réelle ayant évolué au fil du temps vers cet état de fait que comme le résultat d'un choix débattu et visant un consensus, on retrouve l'idée de langue polycentrique chez Heinz Kloss (1952 [1978] : 66-67), il y a aussi celle de polyélaboration chez H. Kloss et Z. Muljačić (Muljačić 1986 : 57). Cela peut aussi rejoindre la notion de polynomie qui admet plusieurs normes de références pour une langue toutefois conçue comme une unité [2].

Ces approches notionnelles s'appuient aussi bien sur des aménagements de standardisations déjà abouties à partir de standards nationaux que sur des aménagements linguistiques partant de variétés primaires.

Pour revenir à l'exemple de l'occitan, il peut ainsi évoluer vers un modèle articulant une base normée commune en vue d'une standardisation plurielle si, toutefois, ses chances de survie et de revitalisation ne s'enlisent pas dans le marais de l'absence de mesures d'aménagement. Celles-ci concernent, comme pour les autres langues régionales de France, son statut et, par conséquent, au-delà des pratiques littéraires, sa place dans l'enseignement et à travers des fonctions réelles et/ou symboliques qui lui deviendraient réellement possibles à tout le moins pour certains usages publics. Cette normativisation poly-élaborationnelle de fait, « pluricentrique » chez Dominique Sumien (2006), s'appuie déjà sur un ensemble de normes communes (alphabet, orthographe, terminologie moderne) auquel s'adjoignent d'autres normes (lexique particulier, traitement orthographique de la phonétique historique, morpho-syntaxe, morphologie verbale, etc.), elles aussi désormais consacrées pour être propres aux principaux dialectes périphériques.

Or, si des normes communes existent pour l'essentiel, il est significatif ainsi que la terminologie moderne en occitan fait actuellement l'objet d'un travail planifié sous l'égide de la Généralité de Catalogne dans le cadre du Groupe de linguistique occitane (Grup de lingüística occitana GLO) qui agit dans le sens de la normativisation de l'occitan devenu langue officielle en Catalogne, après le catalan et le castillan, depuis la réforme du Statut d'autonomie de la Catalogne en 2006 [3]. Cette activi-

1. « Plus pratiquement, la graphie des dialectes périphériques par rapport à celle de l'occitan standard, peut se définir selon les deux principes suivants : (1) d'une part, la graphie retient et consigne les divergences qu'elle reconnaît comme signes d'une dialectalité de base. (2) Elle ne retient pas d'autre part les divergences mineures qu'elle considère comme ressortissant seulement à l'acte de parole dialectal » (Bec 1991 : 55).

2. La langue polynomique est une « langue dont l'unité est abstraite et résulte d'un mouvement dialectique et non de la simple ossification d'une norme unique et dont l'existence est fondée sur la décision massive de ceux qui la parlent de lui donner un nom particulier et de la déclarer autonome des autres langues reconnues » (Marcellesi 1988 : 809).

3. Article 6, alinéa 5 : « La langue occitane nommée aranais dans le Val d'Aran est la langue propre de ce territoire et est officielle en Catalogne en accord avec ce qu'établissent le Statut et les lois de normalisation linguistique. »

té retient d'abord les variétés normées de l'occitan aranais et de l'occitan languedocien. Ce dernier joue un rôle référentiel dans la récente publication en ligne d'un lexique des nouvelles technologies et Internet[4]. Dans le même temps, néanmoins, le Parlement de Catalogne vient de déclarer que l'aranais est la version standard de l'occitan utilisée comme langue officielle en Catalogne. Cela sanctionne sans doute les normalisation et standardisation de l'occitan aranais et la standardisation non aboutie de celle de l'occitan en général. La possibilité de promouvoir la variété normée de l'occitan languedocien comme référence à cette occasion s'est ainsi trouvée oblitérée. Cela est sans doute significatif de la situation d'une langue minoritaire aux prises aux difficultés d'une standardisation. Cela témoigne, aussi, du lien inévitablement productif entre normativisation et socialisation de la langue sur la base d'un statut juridique garantissant des conditions minimales de protection et de promotion linguistiques.

2. De la relation entre variétés primaires et standard

Nous retirerons de ces quelques observations que, dans le cas ou la standardisation plurielle part des variétés primaires selon une procédure compositionnelle, une articulation entre la nouvelle norme linguistique et les usages en vernaculaire ou en sous-standards régionaux ou locaux doivent s'accorder face au risque d'un développement de tendances centrifuges. cela sera encore plus vrai avec un standard fondé sur un parler directeur.

Cela aboutira à intégrer, d'une façon ou d'une autre, la variation topolectale au processus de standardisation en lui accordant une place significative dans l'aménagement du corpus linguistique. Cela voudra aussi dire que l'aménagement du statut devra trouver des solutions adéquates quant à des questions importantes qui sont, de façon non exhaustive :

– la ou les nominations de la langue conçue comme étant une ;
– la répartition des usages publics aux échelons intrarégionaux, interrégionaux et suprarégionaux, voire étatique ; dans le cas du romanche, une norme commune, le *rumantsch grischun* fonctionne pour certains usages symboliques ou réduits, au niveau de l'État de la Confédération helvétique, également pour certains usages publics supralocaux dans le canton des Grisons, tandis que des standards locaux continuent à être en usage, surtout le vallader en Engadine et le sursilvan à l'ouest du canton ;
– la question de l'enseignement avec la nécessité de tenir compte de cette polystandardisation dans l'élaboration des manuels et la formation.

Dans d'autres cas, la relation entre les variétés diatopiques et le standard sont plus hiérarchisés pour la raison, essentiellement, que ce dernier fonctionne en réalité. Les solutions visent à associer les dialectes à la norme linguistique ou au standard dans l'enseignement notamment de telle façon que, par exemple, les élèves partent du dialecte vers le standard – c'est le cas pour l'enseignement du romanche – et que soient développés des protocoles associant les deux. On peut également envisager l'inverse dans la mesure où les dialectes primaires sont effectivement pratiqués.

Ce type d'association peut être minimal comme en Allemagne. Depuis le début des années 2000, selon un schémas de diglossie stricte, les dialectes (*sic*) y ont été introduits, mais uniquement sous la forme orale, dans l'enseignement (maternelle, primaire et secondaire) dans plusieurs Länder, en particulier en Bavière et dans le

4. Il s'agit de la traduction effectuée par Cl. Balaguer en accord avec le GLO de Termcat (2003). *Diccionari Societat de la informació. Noves tecnologies i Internet*, 2a ed., 2003.

Bade-Würtemberg, comme éléments significatifs de l'identité régionale. Dans ce cas allemand, nous retiendrons l'idée selon laquelle le dialecte (clairement désigné comme *Mundart et Umgangssprache*) est fonctionnel en tant que pratique orale et manifestation identitaire encouragée par l'entité fédérative. C'est explicitement sous cette invocation identitaire et communautaire qu'il a été choisi de le valoriser dans la constitution de la Bavière, « dans l'amour de la patrie bavaroise » (*in der Liebe zur bayerischen Heimat*) : « Le dialecte et la langue commune représentent une valeur particulière pour l'identité de beaucoup d'élèves et offrent des possibilités de communication spécifiques… » [5].

3. La proposition aracilienne

Une autre solution nous est inspirée par Lluís V. Aracil (1982 : 195-206). Se fondant sur l'exemple du catalan, elle part du principe selon lequel la langue fonctionne avec une norme linguistique commune qui est à la base d'une variété standard effectivement répandue, sinon majoritairement. Dans cette proposition, le standard est associé aux dialectes géographiques selon un lien hiérarchique. S'il entend que cette association a tout à gagner en étant un fait de société, il note que l'enseignement est le lieu central de cette alliance qui se conçoit globalement comme une double relation binaire [6].

D'une part, dans son approche, les dialectes sont enseignés et servent à enseigner et les passages de l'un vers l'autre doivent faire l'objet pour lui d'une didactique appropriée. En même temps, si, comme il le précise : « Le standard commun peut et doit être utilisé comme véhicule de communication entre les Catalans qui parlent des dialectes assez différents – cette fonction est, en effet, une des raisons d'être du standard » (*ibidem* : 203), il convient de ne pas négliger la capacité propre de la langue dans sa diversité héritée de développer ses propres réflexes d'intercompréhension : « il est aussi parfaitement possible de faire augmenter la compréhension interdialectale directe sans qu'il faille recourir au standard » (*ididem*).

D'autre part, toujours en se référant au catalan, cette relation se double, quoi qu'il en soit, d'une autre, qui est celle des dialectes vers le standard de façon à ce que les sources historiques encore vivantes de la langue soient entretenues dans une productive [7].

5. „*Das Mundart und Umgangssprache für die Identität vieler Schüler einen besonderen Wert haben und spezifische Kommunikationsmöglichkeiten, kommt ihnen auch in der Schule Bedeutung zu*“ (article 131 *Verfassung des Freistaates Bayern*).

6. « J'ai déjà dit que, au lieu de supplanter et effacer toutes les autres variétés de l'idiome, le standard catalan doit coexister avec elles. Et c'est clairement en termes sociolinguistiques qu'il faudra définir une formule viable de coexistence. En bref : la question posée par les dialectes est celle de l'usage linguistique à l'intérieur et à l'extérieur de la sphère de l'enseignement. Les enseignants n'ont pas à essayer d'y répondre seulement au sein de l'école, en perdant de vue la totalité de notre société. De fait, la position stratégique du système éducatif rend possible à partir de lui la transformation de notre structure sociolinguistique globale. La manière dont l'enseignement aborde la question des dialectes (en relation avec le standard commun) revêt une importance énorme » (Aracil 1982 : 196).

7. « Je répète que, pour moi, il est souhaitable que le système éducatif reconnaisse explicitement la diversité dialectale de l'idiome.. Il est également très souhaitable que l'on parte dans chaque cas du vernaculaire catalan local. Maintenant, partir d'un point n'implique pas d'y rester indéfiniment. De fait, excepté le cas des immigrants non assimilés, l'enseignement peut se limiter à utiliser le vernaculaire local – il ne faut qu'il soit enseigné, dans la mesure où les étudiants le connaissent déjà. Par contre, il est indispensable que dans l'enseignement les étudiants apprennent le standard et s'habituent à s'en servir. De façon générale, on pourrait dire que la formule optimale consiste à considérer d'abord le vernaculaire local en tant que véhiculaire pour apprendre le standard comme matière d'étude, et utiliser graduellement le standard comme véhiculaire au fur et à mesure qu'on l'apprend. […] J'estime que l'éducation doit (devrait) familiariser les Catalans avec quelques dialectes différents de celui de l'endroit, afin de la habituer à reconnaître et comprendre l'idiome sous diverses formes. À côté (et comme complément) de

Si, au départ, comme il le note, « Il est évident que le bidialectalisme unilatéral, le bidialectalisme "passif" et le recours au standard sont, en principe, les trois formes que peut prendre la communication interdialectale » (Aracil 1982 : 202), le recours à l'idiome non catalan comme outil de communication (*interlingua*) interdialectale intervient d'autant plus que les liens entre dialectes (connaissance linguistique et relativisation des représentations et des attitudes) entre dialectes entre eux et avec le standard n'ont pas été explicités et développés (*ibidem*). Le standard extérieur s'insinue dans les interstices qui se creusent entre les dialectes si la communication interdialectale n'est pas favorisée (*ibidem* : 199).

Au-delà, on ne peut empêcher les processus d'individuation linguistique sur la base de dialectes primaires qui reposent sur des réalités sociologiques fortes. Un aménagement linguistique qui articule une norme commune de référence aux variations historiques ou constitutives et encore présentes est de nature à conforter l'intégration du système à moins qu'un déterminant politique ne le pousse à se scinder sur des bases de réalités géolinguistiques. Cela se fait plus souvent d'ailleurs sur celle de limites non linguistiques propres à justifier l'émergence d'un nouveau standard muni de son potentiel de fonctions intégratives propres et séparatrices.

Il ne s'agit pas dans ce type d'approche de satisfaire à une simple admiration, par ailleurs légitime, pour les formes traditionnelles mais de profiter du potentiel cognitif dont elles demeurent porteuses et du réservoir linguistique de formes anciennes ou dues à des développements locaux jouissant de représentations positives. Ces formes sont ou seraient, dans cette optique aracilienne, toujours susceptibles d'être valorisées auprès de la communauté des locuteurs en les associant aux formes standardisées.

Ainsi que le rappelait Aracil, c'est la non-confrontation des vernaculaires qui contribue à accentuer leurs différences mutuelles. Cela réduit leur efficacité communicationnelle et favorise les processus de patoisisation et les « patois » sont voués à la disparition comme l'avait décrit André Martinet (1967 : 153). Ce dernier évoque aussi la tendance possible des dialectes à la l'auto-standardisation causale. Dans l'approche qu'il fait de la notion de dialecte nous avons affaire à une expression linguistique intermédiaire entre le parler local et la langue, certes, mais celle-ci dépasse le stade descriptif. Au-delà d'un géolecte caractérisé par un certain nombre de traits communs ou ayant en propre d'être par exemple délimité par une isoglosse discriminante, le dialecte paraît désigner chez lui une variété bénéficiant d'une certaine standardisation causale :

> À l'intérieur d'un de ces domaines, qui coïncident souvent avec les provinces, il existe des différences linguistiques sensibles, mais les sujets y sont habitués, savent en faire abstraction, et il a des chances pour qu'elles se résorbent à la longue, dans la mesure où la situation décrite ici se stabilise. On parle dans ce cas d'un dialecte, les divergences entre les différents parlers locaux tant négligées. Des dialectes de ce type sont ceux dont on admet traditionnellement l'existence dans des pays comme l'Allemagne et l'Italie. (*ibidem* : 154)

Entre ces possibilités propres au dialecte, qui peut à la longue s'autonomiser ou bien développer cette capacité auto-standardisatrice en commun avec d'autres dialectes et/ou, aussi, avec le standard (ce qui se passe en réalité pour le bavarois), et d'autres voies qui sont celles du remplacement du dialecte par le standard, la nature du lien réel ou possible entre la variété diatopique primaire et le standard réel, postulé ou en développement, les contours de la langue tant géographiques que sociolin-

l'apprentissage prescriptif du standard, il faut qu'ils connaissent aussi de façon descriptive la diversité réelle du catalan, au moins à grands traits » (Aracil 1982 : 198-199).

guistiques sont posés.

Dans tous les cas, ces différentes procédures d'accord entre le standard et les variétés traditionnelles supposent qu'il y ait entre elles suffisamment d'intercompréhension et la perception d'une communauté de destin et d'unité linguistique, faute de quoi des tendances centrifuges ou de sortie du toit linguistique commun (*Dachsprache*) peuvent se faire jour.

4. De l'individuation du standard

Si le standard résultant des mesures d'aménagement linguistique est trop particularisé, et exclusivement dévolu aux fonctions hautes de la communication, les variétés diatopiques – ce qu'il en reste parfois aussi, il est vrai – risquent en retour d'être isolées et vouées à disparaître ou à chercher à s'autonomiser. Il advient également, dans ce genre de configuration, que le standard, en s'autonomisant, s'éloigne structurellement lui-même de plus en plus des variétés historiques de la langue. C'est selon nous en ce sens que Bernard Cerquiglini interprète l'individuation des langues d'oïl par rapport au français standard et son argument, quoiqu'un peu long si nous le rapportons ici dans son intégralité, est tout à fait clair :

> Que l'on adopte, pour expliquer sa genèse, la thèse traditionnelle et contestable d'un dialecte d'oïl (le supposé *francien*) « qui aurait réussi » aux dépens des autres, ou que l'on y voie la constitution très ancienne d'une langue commune d'oïl transdialectale, d'abord écrite, puis diffusée, le français « national et standard » d'aujourd'hui possède une individualité forte, qu'a renforcée l'action des écrivains, de l'État, de l'école, des médias. Il en résulte que l'on tiendra pour seuls « dialectes » au sens de la Charte, et donc exclus, les « français régionaux », c'est-à-dire l'infinie variété des façons de parler cette langue (prononciation, vocabulaire, etc.) en chaque point du territoire. Il en découle également que l'écart n'a cessé de se creuser entre le français et les variétés de la langue d'oïl, que l'on ne saurait considérer aujourd'hui comme des « dialectes du français » ; franc-comtois, wallon, picard, normand, gallo, poitevin-saintongeais, bourguignon-morvandiau, lorrain doivent être retenus parmi les langues régionales de la France ; on les qualifiera dès lors de « langues d'oïl », en les rangeant dans la liste. (Cerquiglini 1999)

À partir de là, des approches descriptives et prospectives peuvent être appliquées et les notions de « langue proche » (*Nebensprache* ou *Nahsprache*) (Muljačić 1996 : 635-636), de langue collatérale (Éloy 2004) aussi trouvent toute leur utilité.

Références

ARACIL Lluís V., 1982, *Papers de sociolingüística*, Barcelona, La Magrana.

BEC Pierre, 1972, «Per una dinamica novèla de la lenga de referéncia: dialectalitat de basas e diasistèma occitan», *Annales de l'Institut d'études occitanes*, 2-6, p. 39-61.

BEC Pierre, 1991, « Occitan : norme et standard », *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, 5-2, p. 45-58.

CERQUIGLINI Bernard, 1999, *Les Langues de France. Rapport au Ministre de l'Éducation nationale, de la recherche et de la technologie et à la Ministre de la culture et de la communication* (http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/, sous « Les langues de France »).

CLYNE Michael (ed.), 1992, *Pluricentric languages. Differing norms in different nations*, Berlin and New York, Mouton de Gruyter.

ÉLOY Jean-Michel, 2004, « Des langues collatérales : problèmes et propositions », dans J.-M. Éloy (éd.), *Des langues collatérales. Problèmes linguistiques, sociolinguistiques et glottopolitiques de la proximité linguistique. Actes du colloque international, Amiens, 21-24 novembre 2001*, Paris, L'Harmattan, p. 5-25.

KLOSS Heinz, [1952] 1978, *Die Entwicklung neuer germanischer Kultursprachen seit 1800. 2 erweiterte Auflage,* Düsseldorf, Pädagogischer Verlag Schwann.

MARCELLESI Jean-Baptiste, 1988, „Korsisch : soziolinguistik. Sociolinguistique. A lingua corsa è a so situazioni sociolinguistica“, *Lexikon der Romanistischen linguistik*, 4, p. 809-820.

MARTINET André, 1967, *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.

MULJAČIĆ Zarko, 1986, « L'enseignement de Heinz Kloss (modifications, implications, perspectives) », *Langages*, 84, p. 53-63.

MULJAČIĆ Zarko, 1996, « Distance interlinguistique, élaboration linguistique et "coiffure linguistique" », in U. Ammon, N. Dittmar et K. J. Mattheier (Hrsg.), *Kontaktlinguistik / Contact linguistics / Linguistique de contact. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung / An international Handbook of contemporary Research / Manuel international des recherches contemporaines*, Berlin u. New York, Walter de Gruyter, p. 634-642.

STEWART William A., 1968, "Sociolinguistic typology for describing national multilingualism", in J. A. Fishman (ed.), *Readings in the Sociology of Language*, The Hague and Paris, Mouton, p. 531–545.

SUMIEN Domergue, 2006, *La Standardisation pluricentrique de l'occitan : nouvel enjeu sociolinguistique, développement du lexique et de la morphologie,* Turnhout, Brepols.

Analyse prédiscursive des attitudes linguistiques et *folk* linguistique

Stefano VICARI
Université de Brescia, Université Paris 13

Introduction

Dans cette étude, nous voudrions proposer une approche théorique des savoirs profanes sur la langue dans une perspective monolingue. Pour ce faire, nous présenterons d'abord notre cadre méthodologique relevant de la *folk linguistics* (Niedzielski & Preston 2000) et qui intègre la théorie des prédiscours (Paveau 2006). Ensuite, nous aborderons des questions d'ordre épistémologique et méthodologique capitales pour affronter ce contexte, et enfin, un exemple d'analyse prédiscursive des commentaires métalinguistiques portant sur ce qu'on appelle « langage texto » contribueront à éclaircir nos questionnements.

1. Autour de la notion d'attitude : remarques sur la composante cognitive

Les sociolinguistes ont emprunté à la psychologie sociale, et notamment à Allport (1935), la notion d'attitude : *"An attitude is a mental and neural state of readiness, organized through experience, exerting a directive or dynamic influence upon the individual's response to all objects and situations with which it is related"* [1]. Le même auteur identifie trois composantes des attitudes : une composante cognitive, une composante affective et une composante conative. Par leur nature multidimensionnelle, les attitudes échapperaient donc à l'observation directe et cela pose de nombreux problèmes de repérage.

Pour ce faire, la sociolinguistique a mis au point au cours des années, des méthodes plus ou moins efficaces (et notamment, les questionnaires et les interviews, le différentiel sémantique et la technique du locuteur masqué) qui, toutefois, ne rendent pas entièrement compte des attitudes profondes des locuteurs et révèlent prioritairement leurs opinions explicites. En général, certains auteurs (Lafontaine 1982, Berruto 1995, Preston 2005) remarquent une prise en compte insuffisante de la composante cognitive des attitudes, celles-ci étant souvent considérées comme des entités autonomes, désancrées des contextes socioculturels où elles se développent. Dans la suite, nous montrerons que la prise en compte de la dimension cognitive peut soulever des questions d'ordre épistémologique pour la sociolinguistique et, notamment, la question du statut à accorder aux savoirs profanes au sein des recherches scientifiques.

1. « Une attitude est un état mental et nerveux de prédisposition, organisé à travers l'expérience, exerçant une influence dynamique ou directive sur la réponse de l'individu pour tous les situations et les objets avec lesquels il est en contact » ; nous traduisons.

2. La linguistique populaire

2.1 La place des savoirs linguistiques profanes

La linguistique populaire [2] (dénomination calquée de l'anglais *folk linguistics*) est une discipline dont l'origine remonte à 1966, lorsque Hoenigswald, à la conférence de l'UCLA [3], affirme la nécessité pour les sociolinguistes de s'intéresser à ce que les locuteurs ordinaires disent sur la langue, non seulement dans le but de dégager la vision ordinaire de la langue des présupposés dont elle serait porteuse, mais surtout pour en vérifier le degré de validité par rapport aux théories scientifiques. En 2000, Niedzielski & Preston élaborent un cadre épistémologique capable d'intégrer les notions de perception et d'intuition des locuteurs en sociolinguistique et, considèrent les attitudes métalinguistiques comme faisant partie du folklore d'une communauté. Ils adoptent la perspective selon laquelle le folklore ne serait pas constitué d'un ensemble de propositions statiques disponibles aux locuteurs, mais de formes situées entre le style et le contenu que les locuteurs s'approprient, formes qui structurent les pratiques discursives avec une certaine récursivité. Définie par Achard-Bayle et Paveau comme « l'étude du savoir spontané des acteurs sur le monde [...] qui se distingue du savoir savant ou scientifique comme le savoir-faire se distingue du "savoir que" et le sens commun du savoir scientifique » (2008 : 5-6), la linguistique populaire soulève la question concernant le rôle et la place que peuvent jouer les savoirs linguistiques ordinaires dans la constitution des savoirs linguistiques scientifiques. Le problème se pose alors de savoir comment intégrer ce champ de recherche dans le contexte français, et notamment comment l'inscrire dans la tradition normative caractérisant l'histoire de la langue française.

2.2 Les spécificités françaises : linguistique populaire et champs voisins

Sur ce point deux questions se posent : Y a-t-il un sens à parler de linguistique populaire en France ? Si oui, sous quelles conditions ? S'il est vrai que la linguistique populaire ne fait pas encore l'objet d'un champ scientifiquement reconnu en France, on remarque la présence de nombreuses recherches sur les savoirs métalinguistiques non savants dans des publications récentes [4]. Cependant, la dénomination « linguistique populaire » est parfois rejetée (Beacco 2004) en faveur de l'adjectif « ordinaire », parfois remplacée par une terminologie plus traditionnelle : « attitudes », « normes », « représentations » ou, enfin, elle passe à travers le prisme des travaux sur le métalangage (Rey-Debove 1992, Authier-Revuz 1999). Ces trois champs de recherche représenteraient donc, sans la recouvrir *in toto*, la tradition (socio)linguistique sur laquelle peut se fonder une linguistique populaire en France. Néanmoins, par rapport aux travaux mentionnés ci-dessus, cette dernière se distinguerait, à notre avis, à plusieurs niveaux :

1. Au niveau épistémologique : la dichotomie savant *vs* populaire cède le pas à un continuum entre savoirs savants et savoirs populaires. Ces derniers sont considérés comme un processus dynamique permettant aux non-linguistes de rendre compte de l'environnement extérieur, dans des situations précises de la communication ordinaire, voire comme un moyen utilisé pour la résolution des problèmes du monde réel.

2. Pour plus de précisions au sujet de l'adjectif « populaire » nous renvoyons à Achard-Bayle &Paveau (2008).

3. University of California, Los Angeles.

4. Beacco 2004, Paveau 2005, 2007, 2008a, 2008b, Paveau & Rosier 2008, Achard-Bayle & Paveau 2008.

2. Au niveau des buts : il ne s'agit pas d'expliquer le fonctionnement des représentations sociolinguistiques dans les situations de conflits diglossiques ou dans les contextes didactiques (ce qui a déjà été très bien fait par les sociolinguistes occitans et suisses), mais de vérifier ce que savent les non-linguistes à propos de la langue, de son fonctionnement et quel est le rapport qu'ils entretiennent avec elle et ses composantes.
3. Au niveau des méthodologies: méthodes directes et indirectes seraient accompagnées d'une analyse du discours qui prend en compte les présupposés dans les discours ordinaires sur la langue. L'enjeu pour le linguiste se situe au niveau du repérage des unités d'analyse : quels observables choisir ? Nous verrons que la théorie des prédiscours (Paveau 2006) semble donner une réponse à cette question.

3. Prédiscours et attitudes métalinguistiques : quelle articulation ?

Les outils pour cerner de plus près la dimension cognitive et pour rendre compte de la nature discursive des attitudes peuvent être empruntés à l'analyse du discours qui intègre dans sa théorie les notions de cognition distribuée et de *prédiscours* (Paveau 2006). Définis comme des « cadres sémantiques collectifs capables d'organiser cognitivement la production, la circulation et la transmissions des discours / opérateurs de cognition sociale qui permettent l'élaboration des discours » (Paveau 2006 : 119), ils

> ne sont pas déposés dans des maximes ou des énoncés stéréotypés répétables parce que matériellement fixés, mais circulent sous de formes diverses émises par les locuteurs à partir de leur appropriation des cadres collectifs (Paveau 2006 : 119)

et se révèlent particulièrement aptes à cerner ce dynamisme dont font preuve les savoirs doxiques.

Nous proposons d'intégrer cette notion dans le cadre de l'analyse des attitudes, où celles-ci seraient considérées comme « une forme spécifique d'occurrence d'une représentation sociale ou d'une combinaison de représentations » (Boyer 2003 : 14). Cela nous permet d'articuler les deux notions d'attitudes et de prédiscours sur deux niveaux différents : nous posons l'hypothèse que plusieurs types d'attitudes linguistiques sont sous-tendues par les mêmes prédiscours sur la langue. Ce qui consentirait le repérage d'un fond commun et partagé de croyances et de savoirs sur la langue faisant partie du folklore d'une communauté. Cette connaissance est latente, elle n'est pas repérable à la surface d'un discours, mais à travers des marques plus ou moins directes, à partir d'un éventail assez large d'observables linguistiques (Paveau 2006).

4. Linguistes et non-linguistes autour du « langage texto »

Nous présenterons un échantillon non exhaustif de l'analyse prédiscursive d'un corpus de 130 commentaires portant sur le « langage texto », repérés dans des quotidiens nationaux, *Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération* et *La Croix*, régionaux, *La Voix du Nord*, *Midi libre* et *Ouest-France* entre 1995 et 2005 et dans de nombreux sites Internet de 1995 jusqu'à nos jours. Nous voudrions montrer jusqu'à quel point l'ensemble des connaissances partagées par les non-linguistes rejoint les positions des linguistes à partir de certaines questions fondamentales posées par les spécialistes de ce type d'écriture.

4.1 La délimitation de l'objet « langage texto »

Parmi les questions qui reviennent fréquemment dans les commentaires, une place privilégiée est réservée à la problématique de la délimitation de cet objet appelé

« langage texto ». À partir d'où peut-on parler de « langage texto » ? Les propos des non-linguistes se recoupent de façon surprenante avec ce qu'en disent les linguistes à savoir que seulement l'accumulation de procédés créatifs d'abréviations (syllabogrammes, rebus à transfert, etc.) sur des supports spécifiques (messageries instantanées, chats, etc.) permettrait de parler de « langage texto », comme (1) et (1a) le montrent :

(1) […] C'est vrai que je vais des abréviations que le mot est trop longt. *Maintenant peut ton appelé ceci du language sms tjrs = toujours kiss = bisou ou comme sur certain site: MAJ = mise à jour* […]. Louxloux [5] (nous soulignons)

(1a) Moi je suis comme louxloux ils faudraient definir à partir quand ça devient du langage SMS Sin

4.2 Variété réglée ou simple charabia ?

Généralement, selon les non-linguistes, les variétés constituent des écarts non réglés de la norme, seule garantie de l'ordre linguistique. Or, si l'on analyse de plus près les commentaires métalinguistiques, on s'aperçoit que les non-linguistes identifient toute une série de conditions qui permettent de donner au « langage texto » une certaine « cohérence sociodiscursive partagée » (Pierozak 2003).

Nous trouverons alors des cas où, comme dans [2a], des imprécisions dans les abréviations font l'objet de corrections de la part des participants à la discussion :

(2) […] écrire "festin" d'un seul trait, c'est quand même plus rapide que d'écrire "féSt1" avec les majuscules etc... Choupie

(2a) désolé, mais ca fait pas fèSt1 mais fSt1 cr0vax

En outre, le souci de l'intercompréhension, constant dans les commentaires, fait en sorte que les scripteurs préfèrent ce qu'ils appellent les « abréviations universelles », que tout le monde peut comprendre :

(3) […] il faut mieux utiliser les abréviations "universelles" pour les mots. Exemple : pour toujours c'est : tjs et pas tj. Pour quelquechose, c'est qqchose et non kkchose. Il vaut mieux utiliser celles que on utilise pour la prise de note pour être mieux comprehensible. Enfin sur msn de toutes façons, tu fais ce que tu veux. Mais sur les forums si on doit être amené à utiliser une telle abréviaiton, mieux vaut prendre un connu par tous. Xtouch

La reconnaissance de l'existence d'un certain ordre sous-jacent est présente aussi dans l'idée que le « langage texto » est réservé aux « initiés » :

(4) J'utilise le style SMS de façon intensive dasn les SMSì Gcri D txt 1pE kom ça ke sEl lézinit° c_prN (traduction : j'écris des textes un peu comme ça que *seuls les initiés comprennent*) Sur MSN j'utilise parfois le style SMS, mais jamais sur les forums. cr0vax

4.3 Français « standard » *vs* « langage texto » : compétences et supports différents

Jacques Anis (2003) posait la question de savoir s'il y a ou non concurrence entre orthographe SMS et orthographe officielle et si la première a des influences sur l'autre. La réponse du linguiste est évidemment négative, ce qui n'est pas toujours le cas pour les non-spécialistes. Globalement, nous remarquons quand même un certain nombre de points communs entre la vision scientifique et celle du sens commun ; en effet, sous le mode de la proscription, les non-linguistes se soucient de rappeler que le « langage texto » s'emploie dans des contextes limités, tels que les chats et les SMS :

5. 16.11.04, http://www.informatiquefrance.com/forum/index.php?showtopic=148. Graphie originale respectée dans tous les textes du corpus.

(5) Moi j'ai mis que je je l'utilisais sur portable mais pas sur le forum, *parceque il faut dire que apres si on commence à ecrire tous les mots en entier ça taxe pas mal* tant dis que sur forum c'est gratuit […] Slam

(6) En fait dans un sms je trouve que le style sms est plutôt compréhensible, mais par contre sur un forum ou même sur MSN j'ai vraiment du mal à traduire, pourtant *c'est pareil, ca doit être un peu psychologique* (Vué je suis tordue ^^) Choupie

Qu'il s'agisse de contraintes économiques (5) ou cognitives (6), les scripteurs nous rappellent que l'orthographe SMS est réservée à des supports d'écriture spécifiques.

La question du support soulève fréquemment celle des compétences en orthographe, où les attitudes sont plus divergentes : entre ceux qui soutiennent que l'écriture phonétique a des influences néfastes sur l'orthographe des jeunes et ceux qui, comme les spécialistes, n'y voient aucun lien, il est quand même remarquable que tous, au moins au niveau prédiscursif, reconnaissent l'existence de deux compétences distinctes, jusqu'à envisager un bilinguisme français / texto comme dans le fil de discussion suivant :

(7) […] pour ma part je ne vois pas bien *comment on pourrait faire un lien sérieux entre SMS et mauvais usage du français.* (gb) [6]

(7a) […] Le langage "mini-phonétique" est assez éloigné du français normal, et assez réservé à des usages spécifiques (écrire des messages texte, dialoguer en direct sur internet), pour que les élèves fassent la distinction dans une dictée ! AMA*, il est possible d'être bilingue français / texto* Olso

(7b) Veuillez m'excuser de ne pas avoir respecté la graphie normale, mon jeune âge et mon habitude de séparer *l'écrit "écrit"* et *l'écrit "tapé"* aidant… Ce n'était peut-être pas l'endroit pour écrire comme je l'ai fait ;-) Anonyme

Dans (7b), le scripteur non seulement identifie une tranche d'âge utilisant cette orthographe, mais aussi il distingue entre deux typologies d'écrit, l'« écrit "écrit" » et l'« écrit "tapé" » : cette invention dénominative, qui, entre autres, installe dans le discours un sens présumé partagé, est créée à partir du support de l'écriture et fait écho aux dénominations attribuées par des scientifiques mettant l'accent sur l'oralité prégnante : « conversation écrite » Anis 2003 ; « parler écrit », « parlécrit », Liénard 2005 ; « forme d'écrit oralisé », « oral écrit » Veronis & Guimer de Neef 2004.

4.4 S'efforcer coûte que coûte ou simplifier ?

Parmi les avantages offerts par ce type d'écriture, une place privilégiée est accordée à la réduction de l'écart entre la graphie et les sons ; en effet, l'orthographe SMS permettrait de contourner un obstacle à l'apprentissage de l'orthographe du français (Jaffré 2003). Cependant, un seul scripteur dans notre corpus semble se réjouir complètement de cette possibilité et la plupart des commentaires ne font que proposer le lien entre bonne orthographe, image sociale et niveau culturel :

(8) Pour à 100% ! Si le francais avait la même orthographe que les texto d'aujourd'hui depuis le début de la langue francaise, au lieu d'apprendre le Francais pendant 4 ans, on mettrait seulement 1 mois ! Exemple : Ces = Cé, Ses = Cé, C'est = Cé ! Donc finies les conjugaisons qu'on met 6 ans à apprendre ! Voilou ! Johan [7]

D'autres scripteurs, plus timidement, ne nient pas certaines qualités, bien qu'ils s'efforcent de ne pas en abuser :

6. 15/08/05, http://www.languefrancaise.net/forum/viewtopic.php?id=1326

7. Juin 2004, http://www.serieslitteraires.org/site/le-langage-SMS

(9) arf, *c'est quand même pratique* quand je dois envoyer un sms long à quelqu'un, je l'abrège. Mais *le moins possible*... Vincent Valentine [8]

La quasi-absence d'attitudes négatives par rapport à l'orthographe standard, déjà remarquée par Millet, Billiez et Lucci en 1990, permet la diffusion d'un seul mot d'ordre : s'efforcer coûte que coûte et atteindre la perfection imposée par la langue française elle-même.

Cependant, comme les exemples ci-dessus le montrent, nous remarquons une prise en compte majeure, de la part des non-linguistes, des « déviances » par rapport à la norme : en effet, bien que certains préjugés négatifs sur les diverses variétés (et variantes) tardent à disparaître, les locuteurs montrent une conscience linguistique assez fine qui oblige à repenser la relation entre savoirs linguistiques ordinaires et savoirs scientifiques. Dans le cas du « langage texto », nous pensons que la prégnance des nouvelles technologies dans la vie quotidienne constitue, aujourd'hui, non seulement un élément décisif dans la diffusion de nouveaux types d'écriture (Jaffré 2003), mais surtout elle permet de franchir, au moins partiellement, les barrières entre savoirs doxiques et scientifiques. En particulier, il arrive parfois qu'au cours d'une discussion sur un forum, les scripteurs s'appuient sur des recherches linguistiques pour justifier leurs propos :

(10) De très longues et pertinentes études sociologiques, sémantiques et psychologiques ont été menées pour déterminer si le langage SMS avait une quelconque influence sur l'orthographe de nos plus jeunes. […]

(10a) Merci pour ces informations rassurantes. Auriez-vous par hasard les sources, références de ces études ? (Olso)

(10b) Mouais ; ça demande effectivement confirmation ! (Aubert) [9]

Cet échange est éclairant sous plusieurs points de vue. D'abord, il montre avec quelle force d'évidence les prédiscours agissent dans ce genre de discours : la position énoncée dans (10) contredit celle du bon sens commun qui, en tant que telle, n'a ni besoin d'être montrée ni la nécessité d'être énoncée. Qu'il s'agisse de s'en dissocier ou de le réaffirmer, le prédiscours doxique, fonctionnant de manière « tacite », semble donc sous-tendre toute la discussion et fournit un terrain commun sur lequel l'échange peut se dérouler.

Ensuite, dans une perspective cognitive, l'échange contribue à soulever des questions concernant le problème de la confiance accordée à certains témoignages plutôt qu'à d'autres : sur quelle base, en effet, des savoirs entrent dans le *stock* culturel d'une communauté ? Dans ce cas, les cognitivistes seraient sans doute d'accord pour expliquer cette méfiance de façon empirique envers « de très longues et pertinentes études », sur la base du rôle cognitif joué par certaines croyances sociales. En termes linguistiques, le prédiscours selon lequel la pratique du « langage texto » entraîne des influences néfastes sur les compétences en orthographe standard s'installe dans un véritable réseau prédiscursif qui permettrait d'expliquer de manière « cohérente » un considérable nombre de croyances, telles que la baisse du niveau de l'orthographe, la perte de la pureté du français, etc. Il s'ensuit que si les linguistes et, notamment, les sociolinguistes, veulent intervenir de quelque manière qu'il soit, par exemple, pour modifier certaines croyances porteuses de stigmatisations inégalitaires, ils doivent tenir compte de cet ensemble de savoirs doxiques partagés, repérables par le biais de l'analyse prédiscursive, ainsi que des recherches portant sur les

8. 26.02.03, http://forum.hardware.fr/hfr/Discussions/Viepratique/nouvelle-ecrire-francais-sujet_4050_1.htm

9. Les lettres du monde, 19.08.05, http://www.languefrancaise.net/forum/viewtopic.php?pid=11225#p11225

mécanismes régissant la déférence à autrui issues, notamment, de l'épistémologie sociale (Origgi 2008).

Conclusion

À la fin de ce parcours, il nous semble nécessaire de s'attarder sur des réflexions d'ordre épistémologique et méthodologique que nous avons abordées plus haut. En premier lieu, nous espérons avoir montré l'intérêt de l'intégration de la notion de prédiscours dans le cadre de ce genre d'analyse et notamment (1) dans le repérage d'observables linguistiques précis et variés, témoignant d'un savoir partagé par la communauté des locuteurs et (2) dans le dépassement de la dichotomie science *vs* idéologie par la prise en compte de la dimension cognitive des attitudes.

Cette analyse prédiscursive permet de dépasser les préjugés liés aux notions de stéréotypes et doxa, pour réaffirmer la question, encore ouverte, du statut des croyances et des savoirs populaires par rapport aux savoirs élaborés par les scientifiques. Quel rôle est joué par les savoirs ordinaires sur la langue dans la constitution de la linguistique et de la sociolinguistique ? Quelle interaction, entre sociolinguistique et linguistique populaire ? La philosophie des sciences et certaines branches de la philosophie sociale ont déjà intégré les savoirs *folk* dans la spéculation philosophique ; loin d'aboutir à l'impossibilité de mener des recherches scientifiques, cela contribuerait plutôt à éclaircir certains procédés sous-tendant non seulement la manière dont les objets des recherches sont construits en sociolinguistique, mais surtout à favoriser une réflexion critique de la part des linguistes et des sociolinguistes sur leurs propres méthodes de construction des connaissances et à prendre en compte les retombées de leurs travaux sur les savoirs linguistiques ordinaires (voir à ce propos la diffusion de l'idéologie du standard, Milroy 1999).

Références

ACHARD-BAYLE Guy et PAVEAU Marie-Anne (éds), 2008, *Linguistique populaire ?, Pratiques*, 139-140.

ANIS Jacques, 2003, « Communication électronique scripturale et formes langagières », *Actes des Quatrièmes Rencontres Réseaux Humains / Réseaux Technologiques*, CNDP, p. 57-70 (en ligne).

BERRUTO Gaetano, 1995, *Fondamenti di sociolinguistica*, Bari, Laterza.

BOYER Henri, 2008, *Langue et identité. Sur le nationalisme linguistique,* Limoges, Lambert-Lucas.

JAFFRÉ Jean-Pierre, 2003, « L'écriture et les nouvelles technologies : ce que les unes nous apprennent de l'autre », *Actes des Quatrièmes Rencontres Réseaux Humains / Réseaux Technologiques*, CNDP, p. 1-86 (en ligne)

LAFONTAINE Dominique, 1986, *Le Parti pris des mots*, Bruxelles, Mardaga.

MILROY Lesley, 1999, "Histories of nations and versions of the Standard Language Ideology in Britain and the United States", *in* A. R. Bex and R. Watts (eds.), *Standard English: the Widening Debate*, London, Routledge, p. 173-206.

NIEDZIELSKI Nancy and PRESTON Denis, 2000, *Folk Linguistics*. Berlin and New York, de Gruyter.

ORIGGI Gloria, 2008, "What's in my common sense?", *The Philosophical Forum*, 39/3, p. 327-335.

PAVEAU Marie-Anne, 2005, « Linguistique populaire et enseignement de la langue : des catégories communes », *Le Français aujourd'hui*, 151, p. 95-107

PAVEAU Marie-Anne, 2006, *Les Prédiscours. Sens, Mémoire, cognition*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.

PAVEAU Marie-Anne, 2007, « Les normes perceptives de la linguistique populaire », *Langage et société*, 121, p. 93-109.

PAVEAU Marie-Anne (2008), « Le parler des classes dominantes, objet linguistiquement incorrect ? Dialectologie perceptive et linguistique populaire », *Études de linguistique appliquée,* 150, p. 137-156

PAVEAU Marie-Anne et ROSIER Laurence, 2008, *La Langue française. Passions et polémiques*, Paris, Vuibert.

PRESTON Denis, 2005, "Variation in language regard", *in* E. Zeigler, P. Gilles and J. Scharloth (eds), *Variatio delectat: Empirical evidence and theoretical frameworks for language variation*, Bern, Peter Lang.

REY Alain, 1972, « Usages, jugements et prescriptions linguistiques », *Langue française,* 16, p. 4-28.

40

Sociolinguistique et anthropologie linguistique : quels objets et quelles méthodes d'enquête ?

Rose-Marie VOLLE
Dipralang, EA-739, Université Paul-Valéry – Montpellier 3

Dans le cadre de ce colloque sur l'épistémologie de la sociolinguistique, il m'a paru judicieux d'interroger la sociolinguistique par le biais d'une discipline connexe : l'anthropologie linguistique. «Anthropologie linguistique» est ici la traduction de *Linguistic anthropology* et renvoie à la discipline développée aux États-Unis depuis le début du XX^e^ siècle par Franz Boas et dont Alessandro Duranti et son groupe de l'Université de Californie (UCLA) se font aujourd'hui les héritiers [1]. Tenter d'y voir un peu plus clair dans la façon dont ces deux disciplines définissent leur objet d'étude et leurs méthodes d'enquêtes revient à interroger comment chacune explicitement ou implicitement propose une certaine conception du langage et du sujet, ces deux conceptions étant au cœur d'une réflexion épistémologique en sciences humaines.

L'anthropologie linguistique a donc une véritable existence institutionnelle aux États-Unis : elle regroupe des enseignants chercheurs se reconnaissant au sein de la *Society for Linguistic Anthropology*. Elle se distingue de la sociolinguistique par un ancrage dans le champ de l'anthropologie et non celui de la linguistique. Ces deux disciplines sont toutefois apparentées et partagent un certain nombre de concepts : communauté linguistique, registre de langue, contact de langues, *codeswitching,* idéologie linguistique. Toutefois, l'anthropologie linguistique met en avant des concepts qui dans la façon dont ils sont liés constituent comme la signature du champ : *agency*, indexicalité, performativité, praxis, idéologie [2]. L'anthropologie linguistique se situe donc dans le champ des Sciences Humaines en se distinguant de l'anthropologie par une attention décuplée accordée aux phénomènes langagiers et de la linguistique par une place primordiale accordée au contexte des usages de la parole : il s'agirait ainsi d'aborder les problématiques propres à l'anthropologie (religion, liens de parentés, rituels, etc.) par des outils proprement linguistiques.

Comparer la sociolinguistique et l'anthropologie linguistique reste un exercice relativement périlleux. En effet, le continuum des disciplines (anthropologie linguistique, sociologie de l'interaction, analyse de conversation, analyse du discours, ethnométhodologie, sociolinguistique) ne permet pas d'appuyer la comparaison sur des mises en frontière rigides : la circulation des concepts et des références, la spécificité et la transversalité de chaque chercheur mettent en échec une telle vision. Cela est d'autant plus vrai que dans le domaine anglo-saxon les disciplines paraissent encore moins cloisonnées. De surcroît, l'opposition entre sociolinguistique et anthropologie linguistique est pertinente quand on prend comme point de comparaison une sociolinguistique variationniste d'ordre macrologique mais elle devient beaucoup moins opportune quand elle se fonde dans un rapport à sociolinguistique interactionnelle héritière de l'ethnographie de la communication comme cela sera exposé ici.

1. De nombreuses publications récentes de Duranti ont pour objectif d'institutionnaliser toujours plus cette discipline (Duranti 1997, 2001, 2001b, 2004).

2. Pour une définition de ces termes, v. Duranti 2004, Bucholtz & Hall 2004.

1. Quels objets ?
Comprendre le langage par le social vs comprendre la société par le langage

Ainsi dans le champ des sciences humaines, la sociolinguistique et l'anthropologie linguistique se présentent aux États-Unis comme deux disciplines sœurs. Alors que la sociolinguistique a fait ses premiers pas avec la dialectologie urbaine de Labov à la fin des années cinquante et au début des années soixante, l'anthropologie linguistique est apparue au début du XX^e^ siècle avec Franz Boas. Elle puise ses racines dans l'*Anthropologycal* (sic) *linguistics*, une branche de la linguistique qui avait pour objet d'étude la disparition des langues en particulier nord-américaines : l'*Anthropologycal linguistics* se préoccupait de la description grammaticale et de la catégorisation des langues ainsi que de la question du relativisme linguistique avec ce qui deviendra par la suite l'hypothèse Sapir-Whorf et qui est encore aujourd'hui au centre des travaux de l'anthropologie linguistique. En devenant la *Linguistic anthropology* avec Boas, la discipline se rapproche de l'anthropologie en y incluant une approche proprement linguistique. Depuis Boas, la discipline a évolué dans une forte continuité institutionnelle malgré les changements de paradigmes : cette évolution passe par Edward Sapir et son travail sur les langues amérindiennes et le yiddish, par Michel Siverstein qui introduisit la sémiotique de Peirce dans l'anthropologie en passant par Dell Hymes et son ethnographie de la communication dans les années soixante et soixante-dix pour arriver jusqu'à nos jours aux travaux de Duranti. Malgré ce rapprochement dans le contexte américain de la sociolinguistique et de l'anthropologie linguistique par le biais de l'ethnographie de la communication, les deux disciplines gardent des points de divergence signifiants.

La sociolinguistique se concentre encore aujourd'hui sur les questions liées au contact de langue, sur la question du choix de la langue (alternance codique, mélange de langues) et sur les politiques linguistiques (Py 2007). Telle qu'elle a été pensée par Labov en ses fondements, la sociolinguistique s'attache toujours à penser les variations langagières comme structurées par les différences sociales que sont le sexe, l'age, l'origine, la catégorie socioprofessionnelle, etc. Ainsi la notion de « communauté linguistique » bien que remise en cause très vite par Gumperz [3] reste un point de référence pour une grande partie de la sociolinguistique. En bref, la sociolinguistique s'attache aux influences du social sur la langue : la finalité de la recherche étant la langue ce qui explique sont ancrage dans le champ de la linguistique. Bien sûr, ce parti pris a eu tendance à se renverser : beaucoup de sociolinguistes peut-être influencés par la sociologie du langage se sont intéressés à ce que le langage dit de la société.

L'anthropologie linguistique s'inscrit totalement dans ce point de vue renversé : elle cherche à atteindre la société à travers le langage ce qui explique son attachement aux problématiques propres à l'anthropologie : ses objets de recherche sont donc certes les contacts, les échanges ou les conflits entre différentes langues-cultures mais aussi les interactions inégalitaires, le langage des signes, les *gender studies*, la socialisation des enfants, les pratiques instituées telles que les narrations traditionnelles et les rituels, la folie, la religion, etc. (Duranti 2004). L'anthropologie linguistique a pour but d'étudier des formes linguistiques comme constitutives de la vie sociale, de faire le lien entre des formes linguistiques spécifiques et des pratiques culturelles spécifiques, la finalité étant de décrire une société.

3. Je reviendrai plus tard sur cette remise en cause de la notion de « communauté linguistique » qui a sans doute permis le rapprochement de l'ethnographie de la communication et de l'anthropologie linguistique.

2. Quelles méthodes d'enquêtes ?
Contexte et réflexivité

La sociolinguistique, c'est bien connu, s'est développée à la fois dans une dimension macrologique et micrologique. L'anthropologie linguistique se positionne quant à elle clairement pour une approche micrologique. Elle adopte ainsi des méthodes d'enquête typiquement ethnographiques : l'observation participante (participation directe et prolongée dans la vie sociale d'un groupe) permet de recueillir des interactions spontanées et les discours des sujets par entretien ; par la suite les données sont exploitées en intégrant les méthodes de l'analyse de discours et de l'analyse de conversation. C'est dans cette phase d'analyse que s'opère le rapprochement avec les champs de la linguistique.

Il faut noter en premier lieu la spécificité du statut des entretiens dans la démarche de recherche : ils ne sont là que pour donner des informations complémentaires sur des interactions spontanées ; ils permettent d'obtenir l'interprétation des sujets sur des interactions enregistrées, d'obtenir des informations sur le contexte socioculturel pour comprendre les interactions. Ainsi les pratiques langagières et les formes linguistiques ne sont étudiées qu'à partir d'interactions spontanées. Ces méthodes d'enquêtes permettent de centrer l'intérêt de la recherche sur la parole des sujets. Dans la forme finale que prendront les travaux de l'anthropologue, le corpus, les données brutes constituent une part primordiale et ne sont pas secondaires par rapport à l'analyse : il est essentiel de permettre un accès direct pour le lecteur aux discours des sujets afin de leur permettre de toujours relativiser l'analyse du chercheur.

Le parti pris d'une approche ethnographique micrologique soulève deux points de réflexion d'ordre épistémologique : premièrement la façon dont le chercheur découpe son objet dans le réel et deuxièmement le positionnement du chercheur vis-à-vis des personnes observées. En premier lieu, l'anthropologie linguistique invite à aborder le sujet avec un angle de vue plus large que celui de la sociolinguistique qui se limite à un locuteur déterminé par une tranche d'âge, par l'appartenance à une classe sociale ou par une catégorie socioprofessionnelle… L'observation participante permet de fournir des données plus générales constituant un cadre anthropologique qui vient contextualiser les pratiques langagières : rites, mariages, histoire du village, rapports avec les villages environnants, conception de la famille, du travail… Ainsi la notion de « contexte » est hautement revendiquée par les chercheurs en anthropologie linguistique qui voient dans une approche macrologique une généralisation qui fait perdre le sens des pratiques langagières.

D'autre part, quels que soient les moyens techniques utilisés (l'enregistrement vidéo et audio) et les données anthropologiques recueillies pour contextualiser les pratiques langagières, le corpus demeure un découpage de la réalité, pensé par le chercheur en fonction de l'objet qu'il vise. Il est donc nécessaire d'inclure dans l'analyse des données un retour réflexif sur les propres choix du chercheur et leurs incidences sur les résultats. Dans le cadre de l'anthropologie linguistique, ce retour réflexif prend la forme d'une interrogation sur le juste milieu à trouver dans le positionnement subjectif du chercheur entre identification au point de vue des sujets observés et phénomène de distanciation inhérent à l'analyse. Les chercheurs sont aussi sensibles à la question de la réception de leur travail dans leur société d'origine : dans quelle mesure leurs travaux sont-ils pris dans des enjeux de pouvoir et dans quelle mesure jouent-ils un rôle social de médiateur ? De même, la sociolinguistique, sans doute influencée par les méthodes ethnographiques, prolonge aujourd'hui la réflexion sur le paradoxe de l'observateur de Labov en s'emparant de la

notion de « réflexivité » : cette notion est reprise par des chercheurs comme ceux du *Lacis* qui interrogent le positionnement du chercheur ou encore dans un autre style dans les travaux de Didier de Robillard (Robillard 2010).

Il faut noter que l'anthropologie linguistique ne développe pas de réelle réflexion sur la façon dont la présence du chercheur influe sur les pratiques langagières au moment même où elles sont recueillies. Au contraire, Duranti minimise le paradoxe de l'observateur en affirmant que les sujets n'inventent pas dans le cadre des enquêtes de nouveaux comportements sociaux et restent fidèles à eux-mêmes (Duranti 1997 : 118). La notion d'intersubjectivité n'est donc pas réellement exploitée dans l'analyse de la relation enquêté-enquêteur, ce dernier pouvant par exemple en fonction de son statut, des langues qu'il parle ou des pré-catégorisations contenues dans son discours influencer les pratiques langagières ou les positionnements des personnes observées / interrogées (Canut 2005).

Des pratiques langagières contextualisées, un sujet pris dans les nombreux rapports socioculturels qui le constituent : voici le parti pris de l'approche anthropologique. Reste à voir de quel sujet on parle. Comment l'envisage-t-on dans son rapport au langage ?

3. Quelles conséquences sur la conception du langage et du sujet ?

Le parti pris méthodologique accordant une place fondamentale à la notion de contexte et donc de pratiques langagières situées a amené l'anthropologie linguistique à œuvrer à une remise en question de la notion d'« identité » sans pour autant s'en départir totalement (Bucholtz & Hall 2004 : 373-377). La notion de situation placée au cœur de la réflexion anthropologique a conduit à ne plus concevoir l'identité comme un attribut naturel mais comme une construction dans l'action, une négociation au sein de l'interaction. L'essentialisme n'a plus été un positionnement théorique du chercheur mais seulement appréhendé comme une idéologie située et stratégique qui conditionne la construction des discours identitaires des sujets. Au terme d'identité on préfère alors celui d'identification plus apte à rendre compte d'un processus social et politique dynamique.

En ce sens, l'anthropologie linguistique s'inscrit dans le débat déjà ancien entre sociolinguistique variationniste et sociolinguistique interactionnelle. En effet, elle s'oppose à la sociolinguistique variationniste attachée à la notion de « communauté linguistique » qui permet de considérer les pratiques langagières d'un individu comme prévisibles en fonction de son groupe d'appartenance dans la mesure où il partage avec lui les mêmes représentations, les mêmes normes. L'anthropologie linguistique refuse au contraire de fonder son analyse sur des catégories données *a priori* (âge, profession, nationalité…) qui enferment le sujet dans une appartenance à un seul groupe. Elle privilégie au contraire la pluralité des appartenances du sujet qui lui permet de faire varier ses positionnements et ses pratiques langagières en situation. Pour la sociolinguistique interactionnelle, le sujet adapte sa façon de parler à la situation de communication : c'est un sujet pluriel certes, pleinement conscient de lui-même, qui met en place des stratégies de communication comme l'évoque Goffman avec sa notion de *face*. De même, pour l'anthropologie linguistique, les sujets ne sont pas « totalement enfermés dans des positions subjectives particulières fondées sur le sexe ou d'autres dimensions des inégalités sociales : les acteurs sociaux se déplacent de différentes communautés de pratiques et dans leur vie quotidienne différentes dimensions de leur identité se manifestent […] » (Bucholtz & Hall 2004 : 378).

Ainsi, le sujet pensé dans sa pluralité conduit d'un point de vue épistémologique à ré-interroger toujours plus l'équilibre entre les déterminations sociales et la liberté

du sujet à la faveur de cette dernière. En effet, l'anthropologie linguistique répond à cette problématique par le concept d'*agency* apparu à la fin des années soixante-dix en réaction au structuralisme jugé trop déterministe, ce concept désigne la capacité de contrôle du sujet sur ses propres actions et sur son milieu [4]. Dès lors la problématique de l'anthropologie est d'interroger la façon dont l'action individuelle est influencée et influence les structures sociales et politiques. Plus précisément, il s'agit de répondre à la question de comment le langage contraint l'action individuelle et comment le langage est formé par l'action individuelle.

Concrètement, cela conduit en premier lieu à reprendre l'hypothèse de Sapir-Whorf et la problématique du relativisme linguistique. Duranti dans ses travaux développe sous le terme d'« encodage » l'idée que la structure de la langue est révélatrice de la façon de concevoir l'*agency*, soit les modalités d'action individuelle. Il classifie les différents types de langues selon la façon dont elle organise sur le plan grammatical la relation du sujet à l'objet et fait le lien entre cette relation grammaticale et la manière de concevoir l'action individuelle dans l'univers socioculturel de cette langue (Duranti 2004 : 459-465). Autre exemple cette fois évoqué par Susan Philips à propos des *gender studies* : dans la langue anglaise, le fait que le pluriel soit masculin tend à rendre les femmes invisibles dans la structure même de la langue, ce qui est à l'image de la place de la femme dans la société. Changer les structures de la langue en faisant apparaître le féminin dans les formes du pluriel est un moyen d'œuvrer au rééquilibrage entre la place des hommes et des femmes dans la société (Philips 2004 : 480-483). S'il est indéniable que la structure de la langue reflète les façons de penser dans tel ou tel univers socioculturel, cette série d'exemples pose la question de la façon dont les structures de la langue peuvent contraindre le sujet dans son mode d'être et d'agir. Postuler que la langue qui fait disparaître le féminin dans les formes plurielles contraint les femmes à une place minorée dans la société, c'est oublier l'usage que chacun fait de la langue, c'est nier la distinction langue / parole [5]. L'anthropologie linguistique semble en effet évacuer la question de l'inscription du sujet dans le langage or c'est sans doute dans cette inscription complexe du sujet dans le langage où il est à la fois soumis aux forces régulatrices de sens mais aussi en position de négocier les effets de sens que se joue son rapport à la société (Volle 2007).

Toujours afin d'illustrer concrètement le type de travaux menés en Anthropologie linguistique, ceux de S. Philips sur les inégalités sociales permettent de préciser la façon dont la discipline conçoit le sujet et le langage. Dans ces travaux, Philips cherche à rendre compte de la façon dont certains faits langagiers (l'économie des tours de parole, les séquences questions réponses, le processus de ratification) sont révélateurs au cours d'une interaction de la construction des inégalités sociales. Dans les contextes institutionnels de l'école, de la justice, de l'hôpital, l'expert qu'il soit professeur, docteur, juge, prend une place dominante par rapport à l'élève, le patient, le justiciable de par le contrôle qu'il exerce sur le déroulement de l'interaction : c'est lui qui parle le plus, qui organise les tours de parole et qui par le processus de ratification accorde plus ou moins de crédit à ce qui a été dit par son interlocuteur. Ces interactions asymétriques sont bien entendues sous-tendues par des idéologies qui accordent la place dominante à l'expert : "The idea that professional expertise justifies control of discourses in bureaucratic settings can be seen as the

4. "Agency is here understood as property of these entities that have some degree of control over their own behavior, whose actions in the world affect other entities (and some their own), and whose actions are object of evaluation (e.g. in terms of responsibility for a given outcome)." (Duranti 2004 : 453)

5. Je remercie Jean-Marie Prieur qui lors du séminaire du Lacis de novembre 2009 m'a permis de préciser cette idée.

ideology that gives us the professionals the authority they have in these settings" (Philips 2004 : 480). Au-delà de cette relation asymétrique entre expert et usagers des services publics, Philips constate que des inégalités sont créées au sein même des usagers. Par exemple, dans les salles de classes, l'observation des processus de ratification par le professeur permet de se rendre compte qu'il n'accorde pas le même crédit aux paroles d'un élève appartenant à une minorité qu'à un élève anglo-américain : "All students enter the classroom as equals in the sense that no student is more or less subject than any other to the control of turns and questions by the teacher. But they become differentiated through the process of ratification in wich some students' turns at talk are validated and incorporated more than others. Most particularly, classroom studies show that ethnic minority children's contributions are not incorporated in the ongoing creation of educational realities in the way that Anglo children's are" (Philips 2004 : 480).

Là encore l'attitude du professeur est sous-tendue par une idéologie. De même, elle démontre que dans l'espace public, les femmes sont désavantagées par rapport aux hommes dans les tours de parole : elles sont plus souvent interrompues que les hommes et les sujets qu'elles introduisent dans une conversation ne connaissent pas un développement aussi étendu que celui des hommes (Philips 2004 : 480-483).

Cette nouvelle série d'exemples pose plusieurs questions d'ordre épistémologique. À un premier niveau, avec le retour des catégories « les femmes » « les minorités », on constate qu'il n'est pas si facile que ça de se débarrasser des pré-catégories dans l'analyse. Cela témoigne de mon point de vue d'une relation ambiguë que pose l'anthropologie linguistique entre la détermination sociale et la liberté d'action du sujet justement parce que l'inscription du sujet dans le langage n'est pas pensée : l'action située d'un sujet est limitée, déterminée par l'extérieur et cette détermination apparaît sous le terme d' « idéologie ». Mais comment définir cette idéologie, comment agit-elle sur le sujet et comment l'atteindre ? L'analyse d'interaction ne permet pas d'atteindre cet ailleurs – sans doute un ailleurs discursif – où se construisent les idéologies et ne permet pas non plus de comprendre comment ces idéologies sont intériorisées par le sujet car le langage y apparaît toujours comme un moyen d'action, comme un instrument et non comme le lieu où se joue la construction du sujet. Dans la sociolinguistique interactionnelle comme dans l'anthropologie linguistique le sujet est pluriel certes mais tout en extériorité, sa pluralité se limite au constat d'un jeu de masques manipulés consciemment en fonction des situations. Or pour appréhender à la fois les déterminations sociales qui pèsent sur le sujet et sa liberté d'être et d'agir, il faut semble-t-il s'intéresser à la façon dont le sujet s'inscrit dans le langage : il ne l'utilise pas seulement, il est fait de langage, ce qui explique son intériorisation des discours environnants, intériorisation souvent inconsciente.

Conclusion

Cette comparaison est un travail récemment amorcé qui prend racine dans le cadre des séminaires du *Lacis*, composante du laboratoire Dipralang de Montpellier 3. La particularité des chercheurs de cette composante fondée par Jean-Marie Prieur et Cécile Canut est de mettre la notion de « subjectivité » au centre de leurs réflexions, et c'est bien le sujet divisé, hétérogène de la psychanalyse qui est pour eux évoqué. Dès lors, ils tendent à décrire leurs travaux comme relevant d'une « anthropologie du langage» qui reste encore à définir [6], sachant que pour Jean-Marie Prieur le sujet

6. Lors du colloque « Hétérogénéité et variation : quels objets socio-linguistiques et didactiques aujourd'hui ? » organisé en juin 2009 à l'Université Montpellier 3, une table ronde a réuni C. Canut, L. Greco, P. Duchêne et I. L'Eglise autour de la question de leur possible identification au terme d'« anthropologie du langage ».

de la psychanalyse en est un point incontournable. Ceci explique pourquoi ma réflexion d'aujourd'hui portant sur une comparaison de la sociolinguistique et de l'anthropologie linguistique américaine avait pour arrière-fond la notion d'« anthropologie du langage » et se termine par la nécessité de penser le rapport entre langage et société par le biais d'un sujet certes pluriel mai aussi clivé. La sociolinguistique variationniste ne pense le sujet que dans son appartenance à un groupe, la sociolinguistique interactionnelle s'est bornée à penser le sujet que comme un manipulateur conscient de ses différentes facettes et l'anthropologie linguistique bien qu'utilisant les termes de *cultural subjectivities*, *subject position*, *tactics of intersubjectivity*, *researcher subjectivity,* ne propose pas à ma connaissance et à ce stade de mes recherches, de définition de la subjectivité.

Références

ACHARD Pierre, 1993, *La Sociologie du langage*, Paris, PUF.

AMSELLE Jean-Loup, 1990, *Logiques métisses*, Paris, Payot.

AUSTIN John Langshaw, 1970, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, [1995] 2010, *Ces mots qui ne vont pas de soi : Boucles réflexives et phénomènes de non-coïncidence du dire 1 et 2*, Limoges, Lambert-Lucas.

BAKHTINE Mikhaïl, [1929] 1977, *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit ; rééd. VOLOSHINOV N. Valentin, *Marxisme et philosophie du langage*, Limoges, Lambert-Lucas, 2010.

BOURDIEU Pierre, 1980, *Ce que parler veut dire*, Paris, Seuil.

BOYER Henri (éd.), 1996, *Sociolinguistique. Territoire et objets*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.

BUCHOLTZ Mary and HALL Kira, 2004, "Identity", in A. Duranti (ed.), *A Companion to Linguistic Anthropology*, Malden [MA], Blackwell, p. 369-388.

CANUT Cécile, 2005, *Le Spectre identitaire, De la pluralité langagière au fantasme de la langue*, synthèse d'habilitation à diriger des recherches, sous la dir. de J.-M. Prieur, Université Montpellier 3.

DURANTI Alessandro (ed.), 1997, *Linguistic Anthropology,* Cambridge, Cambridge University Press.

DURANTI Alessandro (ed.), 2001a, *Key Terms in Language and Culture,* Malden [MA], Blackwell.

DURANTI Alessandro (ed.), 2001b, *Linguistic Anthropology : A Reader,* Malden, Blackwell.

DURANTI Alessandro (ed.), 2004, *A Companion to Linguistic Anthropology*, Malden [MA], Blackwell.

GOFFMAN Erving, 1974, *Les Rites d'interaction*, Paris, Minuit.

GOFFMAN Erving, 1987, *Façons de parler*, Paris, Minuit.

GUMPERZ John J., 1989, *Sociolinguistique interactionnelle : une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan.

HELLER Monica, 2002, *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Paris, Didier.

LAHIRE Bernard, 1998, *L'Homme pluriel, les ressorts de l'action*, Paris, Nathan.

PHILIPS Susan U., "Language and social inequality", in A. Duranti (ed.), *A Companion to Linguistic Anthropology*, Malden [MA], Blackwell, p. 474-492.

PRIEUR Jean-Marie, 1996, *Le Vent traversier, Langage et subjectivité*, Presses de l'Université de Montpellier.

PRIEUR Jean-Marie, 2004, *Linguistique barbare*, Publications de l'Université Paul-Valéry – Montpellier 3.

PY Bernard (éd.), 2007, *Variations au cœur et aux marges de la sociolinguistique : mélanges offerts à Jacqueline Billiez*, Paris, L'Harmattan.

DE ROBILLARD Didier (éd.), 2009, *Réflexivité herméneutique. Vers un paradigme de recherche ?*, *Cahiers de sociolinguistique*, 14.

SAPIR Edward, 1949, *Selected Writings of Edward Sapir in Language, Culture and Personality*, Berkley, University of California Press.

SIBONY Daniel, 1991, *Entre-deux, l'origine en partage*, Paris, Seuil.

VOLLE Rose-Marie, 2007, *Politique linguistique et orientations didactiques : l'incidence du romani commun sur les pratiques langagières et les représentations des Roms de Roumanie*, doctorat de l'Université Paul-Valéry - Montpellier 3 sous la direction d'Henri Boyer.

La francophonie et les sciences sociales

Uli WINDISCH
Université de Genève [1]

La francophonie constitue en premier lieu un phénomène politique. Mais l'on peut se demander pour quelles raisons les chercheurs universitaires n'y accordent pas une plus grande importance puisqu'il s'agit bien d'une question qui devrait intéresser plusieurs disciplines des sciences sociales, du langage, de la communication et bien sur de la sociolinguistique.

Pensons simplement au fait que la langue française n'a plus le même prestige et le même pouvoir de référence qu'il y a quelques décennies, et cela au profit de l'anglais.

Prenons la question des rapports entre les langues, fondamentale celle-là, soit celle des rapports entre l'anglais et le français : rapports de collaboration ou de domination ? Rien que par le nombre et son extraordinaire développement, suite à la mondialisation, l'anglais est devenu, qu'on le veuille ou non, une langue largement dominante. Quelle réaction avoir face à une telle situation ? Se laisser dominer, envahir sans réagir, ou devenir agressif, dénoncer cet « impérialisme », ou encore développer le bilinguisme, apprendre à mieux utiliser les différentes langues en fonction des domaines de la vie de tous les jours. Le français est-il appelé à devenir la langue de l'intimité, et l'anglais celle des affaires économiques et des échanges internationaux, bref celle des domaines les plus importants et vitaux ?

À de telles questions, il doit y avoir des réponses plus nuancées et fructueuses qu'une simple réaction idéologique ou une pure attitude défensive. Se cantonner dans une attitude défensive, plaintive, défaitiste, qui conduit à la démoralisation et à l'impuissance résignée, n'est certes pas la meilleure solution. Les disciplines scientifiques concernées peuvent à coup sûr indiquer quelques pistes pouvant contribuer à passer de la défensive à une offensive généralisée.

Au Québec, c'est la politique qui a montré le chemin, et ce n'est certainement pas un hasard : le français y est tout particulièrement menacé, au milieu d'un ensemble nord-américain anglophone de plusieurs centaines de millions de locuteurs.

1. Aperçu du texte rédigé et développé à partir d'une intervention orale au Colloque « Francophonie et francophonies, Quel avenir, quels enjeux », CELAT, Université Laval, Québec 14-17octobre 2008, à l'occasion du Sommet de la francophonie.

Éléments contextuels : en octobre 2008 a eu lieu le 12e Sommet de la francophonie à Québec. Cela représente une mobilisation politique internationale générale avec participation de plusieurs dizaines de chefs d'État, 601 délégations. L'OIF, l'Organisation internationale de la francophonie, comprend 56 membres et 14 observateurs. Il y a 200 millions de francophones dans le monde et c'est le continent africain qui en compte le plus grand nombre. Le français se classe au 9e rang des langues les plus parlées dans le monde et elle représente la 3e langue sur la toile avec 5 % des pages internet, après l'anglais (45 %) et l'allemand (7 %). Le français est la langue officielle du Mouvement olympique, à parts égales avec l'anglais. La chaîne de télévision TV5, née en 1984, fait partie des opérateurs spécialisés de la francophonie et est l'un des trois plus grands réseaux mondiaux à côté de MTV et CNN…

Si les Québécois n'avaient pas été particulièrement attentifs et intransigeants dans la défense de leur langue, la langue française aurait été réduite comme peau de chagrin. Elle aurait peut-être déjà disparue, noyée au milieu de cet océan anglophone, et même sans aucune volonté de domination de l'anglais ; simplement par l'effet de cet énorme surnombre.

Il faut souligner cette volonté québécoise acharnée de défense du français, les très nombreuses initiatives visant à développer, enrichir, et rendre plus attrayante la langue française, car on a souvent critiqué cette attitude intransigeante ; notamment la politique systématique de francisation, la stigmatisant comme nationaliste, protectionniste, ethniste, allant à l'encontre d'une ouverture généralisée à l'international et de l'adoption inévitable de l'anglais dans des domaines sans cesse nouveaux. Ce qui était souvent taxé de conservateur, était en réalité une politique éminemment responsable, positive, agissante et entreprenante, et non défaitiste. Ce point doit être explicitement et clairement reconnu et porté à la connaissance de tous les francophones du monde qui n'ont pas toujours eu une attitude aussi respectueuse, active et fière envers leur langue, davantage impressionnés et tétanisés qu'ils étaient par l'inévitabilité de la suprématie à venir de l'anglais.

Le problème essentiel actuellement n'est pas de lutter de manière bornée, réactive, sectaire et haineuse contre l'anglais mais de travailler à cultiver, développer et renforcer le français, tout en apprenant d'autres langues, anglais compris. Ce sont les unilingues qui vont devenir l'exception tant le multilinguisme est déjà la réalité linguistique la plus répandue dans le monde. Rester unilingue deviendra une nouvelle forme d'analphabétisme.

Une langue qui s'affaiblit, indépendamment de son aire de diffusion, c'est l'identité, dimension fondamentale liée à la langue, qui s'effiloche et peut créer de graves traumatismes. Ne plus avoir confiance dans sa langue, douter d'elle, entraîne inévitablement et souvent inconsciemment une perte de confiance beaucoup plus générale, dans sa langue certes, mais dans son être même, dans son groupe et sa culture d'appartenance. La langue est un phénomène social total, à la fois linguistique, social, économique, politique, identitaire et culturel. Une langue qui s'affaiblit c'est tout un univers qui s'évanouit et qui entraîne avec lui les individus qui en font partie. Une identité, une culture, peut être plurielle mais elle doit reposer et se démultiplier à partir de piliers solides, au risque de tourner à l'anomie. Voilà pour l'angle d'approche politico-culturel le plus général et qui doit rester présent en arrière-fond de chaque problème particulier à aborder et à analyser si l'on veut dresser un tableau de la situation effective et réaliste de la langue française, sans illusions mais sans gêne non plus, bref avec confiance et une détermination résolue ; attitude qui n'exclut donc nullement ouverture et curiosité conséquentes pour d'autres langues.

Rapports de force externes – rapports de force internes

Si la langue française a perdu de son prestige et de son pouvoir de référence, en soi d'abord, et surtout par rapport à l'anglais, des rapports de force existent aussi à l'intérieur de l'univers francophone. La langue française n'est pas une mais diverse, et toutes les variantes n'ont pas le même prestige. En plus, certaines variantes, sans que cela soit toujours dit explicitement, se considèrent comme plus importantes et veulent servir de guide et de référence aux autres variétés. Dans les relations entre ces variétés du français, on retrouve des rapports du genre centre – périphérie, comme en matière d'inégalités économiques et sociales mondiales, sur le même modèle que les rapports Nord-Sud par ex. Dans notre cas présent, le Centre est évidemment représenté par la France et Paris ; quant à la périphérie, elle comprend

« tout le reste », toutes les autres variétés.

Il existe une véritable fronde et révolte anti-France et anti-Paris dans bien des régions francophones périphériques. Tout en étant l'acteur qui fait le plus pour le soutien et le développement du français dans le monde (la France finance 80 % du total du budget de la francophonie), la France est critiquée de partout, parfois très virulemment ; par exemple, pour son attitude arrogante, parce qu'elle pense et veut être le Centre, la référence première, qui ne mériterait qu'admiration, au point où elle ne comprend même pas que l'on puisse émettre des critiques à son égard. Ne travaille-t-elle pas pour nous tous ? Cela mérite admiration et reconnaissance, non ? N'est-ce pas une évidence ? Eh bien justement non ; c'était peut-être le cas mais cela ne l'est plus. Depuis le temps que le français est pratiqué dans de nombreuses régions du monde, cette langue a volé de ses propres ailes, a connu de nombreux développements spécifiques, en faisant surgir non pas des duplicatas du français de France, mais des variétés spécifiques, régionales, originales, ayant chacune une valeur en soi, et surtout revendiquant de plus en plus ces spécificités et ces originalités irréductibles . Même le français de France connaît d'ailleurs ses variétés internes, ayant elles aussi beaucoup de peine à se faire reconnaître en tant que telles, et supportant de plus en plus mal cette situation.

Il faut prendre acte de toutes ces affirmations régionales et périphériques, et qui, précisément, refusent ces dénominations et veulent être considérées comme égales, appréciées dans leur singularités et richesses spécifiques développées au cours de l'histoire. C'est une question de vision du monde ; il y a de l'ethnocentrisme même dans les rapports entre les différents parlers francophones. On le voit, c'est le type d'attitude entre les variétés qui est en train de changer et cela de manière tellement fondamentale que le Centre, qui a été tant habitué à être la référence inconditionnelle, a de la peine à comprendre ce changement. La reconnaissance de ce changement est d'une nécessité absolue afin que l'unité l'emporte néanmoins sur les variétés, afin que les traits communs prennent autant d'importance que les différences, les nuances et les subtilités. Si les forces francophones centrifuges l'emportent sur le liant centripète, c'est l'ensemble du combat pour le français, prioritaire et urgent, qui s'affaiblit, voire s'autodétruit. Le risque est réel : actuellement certaines variétés sont tellement préoccupées par elles-mêmes et en ont tellement assez d'être considérées comme quantité négligeable, qu'elles ne veulent même plus entendre parler de combat ou de travail commun. Nombreuses sont les variétés qui ont l'impression de n'être considérées que comme des forces d'appoint pour le Centre et non comme des variétés ayant leurs propres spécificités et richesses, dignes d'être valorisées en tant que telles. C'est le cas de nombre d'écrivains francophones éloignés géographiquement du Centre, et dont la variété déjà ancienne est devenue leur principale langue et donc l'élément majeur de leur identité. Ils ne veulent pas vivre leur identité par procuration. Ils ont créé leur langue, leur identité, leurs spécificités, et veulent être considérés comme tels. De même, des professeurs arabo-méditerranéens francophones de littérature française, qui connaissent cette littérature aussi bien que les enseignants de France disent leur frustration d'être considérés comme des francophones de second ordre, et affirment que même s'ils écrivent un très bon article ils ne seront guère publiés dans les meilleures revues françaises de France parce que provenant de la périphérie. Voilà qui est évidemment inacceptable et crée de profondes rancœurs et frustrations ; il faut urgemment en prendre conscience, et tout mettre en œuvre pour changer ces visions et attitudes ethnocentriques d'un genre particulier. Pour les professeures femmes, le français représente en plus une valeur des plus fondamentales. Il représente la liberté, par rapport à une attitude de soumission et de domination qui

va parfois de pair pour elles avec la langue arabe. Et l'on sait à quel point dans certains pays arabes et musulmans on veut éradiquer le français, présenté comme langue étrangère, comme langue symbole de l'Occident, d'un Occident qui devient le repoussoir, « l'occupant symbolique ». Ici aussi on devrait petit à petit comprendre que le monolinguisme ne permet plus de faire face aux grands défis internationaux et que le multilinguisme constitue une richesse plutôt qu'une menace.

Le Centre a fait des pas importants en parlant de plus en plus de *diversité*. Mais il faut maintenant montrer en quoi consiste ces diversités, les valoriser concrètement, en faisant ressortir les richesses qu'apportent chacune d'elles à l'unité, à l'ensemble de l'orchestre francophone mondial. L'usage du terme de diversité ne doit pas devenir un nouvel hochet que l'on agite pour calmer les variétés, sinon cela fera effet contraire.

On peut citer d'autres exemples de cet ethnocentrisme franco-parisien omniprésent et fortement contreproductif. En Suisse par exemple, les différents médias francophones invitent très régulièrement des spécialistes, des experts et des intellectuels français, alors que la réciproque est plutôt exceptionnelle. On ne voit guère des Suisses, des Belges ou des Québécois invités dans les JT des différentes chaînes de télévision française pour donner un autre regard sur un problème ou pour mettre en valeur leurs travaux. C'est au point où de telles apparitions « étrangères » apparaîtraient carrément comme saugrenues.

Il en va de même avec les hebdomadaires et les quotidiens. Il leur parait encore incongru d'associer les francophones étrangers en leur demandant des articles sur des sujets communs à tous mais qui sont encore et toujours traités uniquement sous l'angle du seul regard français et non dans une optique comparative, alors que cela est monnaie courante dans les pays francophones voisins de la France.

La Suisse engage massivement des professeurs d'université français alors que la réciproque relève toujours de l'exception, même s'il y a une très légère ouverture depuis quelques années.

Des intellectuels et des universitaires français sont régulièrement invités dans des universités américaines afin de présenter les courants de pensée francophones. Mais il ne leur viendrait pas à l'idée d'inviter des collègues des pays voisins à se joindre à eux, voire à les remplacer, alors que ces derniers n'ont pas ces possibilités étant donné leur petite taille.

Il arrive aussi constamment que des revues, par exemple de vulgarisation, ne présentent que les travaux de recherche français alors que les auteurs de ces présentations synthétiques et vulgarisées savent parfaitement que des travaux d'aussi bonne valeur sont effectués dans les autres pays francophones.

Une telle attitude ethnocentrique française passe de plus en plus mal dans les autres pays francophones. Sans changement rapide en la matière, ces frustrations vont s'ajouter à celles des chercheurs et écrivains des pays géographiquement éloignés et qui ne veulent plus entendre parler de défense commune du français ni même de francophonie.

Retour aux diversités

En Suisse nous parlons d'Unité dans la Diversité, à propos de nos nombreuses diversités : politiques, culturelles, linguistiques, religieuses, régionales, cantonales, etc. Cela signifie que les diversités ne sont pas perçues comme des menaces pour l'unité, mais que toute diversité vient renforcer et enrichir l'unité. Nous pensons que plus on encourage et aide les diversités à se développer plus l'unité sera forte, car une diversité qui se sent appréciée et encouragée dans sa singularité par l'ensemble ne peut qu'enrichir cette unité, et non la menacer. Certaines nations ont longtemps

considéré leur diversité interne, régionale, linguistique, culturelle, etc., comme autant de menaces, comme des diversités à réduire et à combattre (pensons à la lutte contre les langues régionales en France).

Il suffit de penser à la décision récente de la France à propos précisément des langues régionales. En juin 2008, malgré l'avis favorable du gouvernement, les sénateurs ont refusé d'inscrire la reconnaissance des langues régionales dans la Constitution. L'Assemblée nationale avait, elle, décidé à la quasi-unanimité d'ajouter au premier article de la Constitution une phrase stipulant que « les langues régionales appartiennent au patrimoine de la Nation ». Mais l'Académie française, dans une démarche extrêmement rare, a critiqué la reconnaissance des langues régionales qui porte selon elle « atteinte à l'identité nationale » et a obtenu le retrait de l'article. Cet exemple illustre on ne peut mieux l'ethnocentrisme du Centre. On se souvient de l'époque où les langues régionales étaient pourchassées et éradiquées de la manière la plus brutale et à l'aide de pratiques odieuses. Rappelons celle du senhal en Occitanie: l'élève surpris en train de parler occitan à l'école devait porter un sabot-senhal – et le seul moyen de s'en débarrasser était de surprendre un autre élève en train de parler occitan : on apprenait le français, le seul « bon et prestigieux », tout en apprenant la délation.

On comprend qu'avec des attitudes comme celles de l'Académie française et du Sénat on ne va pas dans le sens proposé ici : reconnaître et valoriser l'ensemble des variétés de la langue française afin de rendre plus forte la position du français en général. La décision négative susmentionnée accentue, au contraire les divisions internes. On imagine les rancœurs et frustrations chez les sujets parlants des langues régionales ; cela affaiblit bien sûr aussi la nécessaire mobilisation générale en vue du passage de la défensive à l'offensive en matière de politique de la langue. Faut-il rappeler que les sujets parlants des différentes langues régionales de France parlent aussi le français tel que le conçoit le Centre ? Ils sont en réalité bilingues ; au moins bilingues puisque ceux qui connaissent une deuxième langue en apprennent souvent d'autres encore. Ils sont ainsi mieux armés pour affronter le fait de la mondialisation et des échanges internationaux que les monolingues. Le local et le régional seraient-ils davantage en adéquation avec les nouvelles réalités internationales qu'un Centre devenu autiste, incapable de se remettre en cause et de s'adapter aux profonds changements en cours depuis plusieurs décennies déjà ? Nouveau paradoxe : le Centre, sans s'en rendre compte, revêtirait-il des aspects périphériques, pendant que la périphérie cherche tout simplement à devenir une variété parmi d'autres, actualisant le fait que ce sont les variétés qui deviennent progressivement la réalité générale. Chaque variété prend sa place dans un concert général où l'ensemble n'est rien sans ses parties et où chaque partie tient, suivant le moment et la situation, une place plus ou moins importante.

En démocratie on croit, malgré tout, en la capacité et en la force de la discussion et de l'argumentation généralisées pour répondre aux problèmes les plus brûlants et urgents de nos sociétés, et dont fait partie la défense de la langue française.

La délibération publique généralisée doit remplacer les Dogmes et les Evidences, que ces évidences soient politiques, idéologiques, religieuses, culturelles, linguistiques ou autres encore. Discuter, débattre, confronter plus ; mépriser, dénigrer et haïr moins. C'est tout un programme. La francophonie peut aussi en bénéficier.

Si la francophonie tient compte de ces profondes mutations sociales et politiques en cours, elle avancera plus rapidement et efficacement, et le passage d'une politique défensive à une politique plus offensive, associant tous les acteurs concernés, sera d'autant facilitée.

Depuis quelques décennies, les thèmes politiques les plus divers font l'objet de mouvements sociaux et de mobilisations collectives importants : l'écologie, les animaux, la qualité de la vie urbaine, l'égalité des sexes, la pédophilie, la pornographie, la violence, l'insécurité, l'immigration, l'asile, le racisme, etc. Mais les langues, en l'occurrence la langue française, ne sont encore qu'exceptionnellement considérées comme une cause nécessitant un engagement politique majeur et la mobilisation de l'ensemble des populations concernées. Lorsqu'on parle du français, c'est souvent pour déplorer le soin insuffisant dont il fait l'objet. Le souci de la langue ne doit pas être seulement celui d'une élite, considérée souvent comme puriste, voire intégriste.

Certaines *valeurs* à portée universalisante devraient être perçues comme *indissociables* de la langue française, même si elle n'est pas la seule à les incarner. Une telle image devrait être transmise et perçue comme telle au niveau international. Il s'agit d'œuvrer à une aura positive, attrayante au niveau mondial, et éviter ainsi de laisser s'installer l'image d'une langue déprimée qui peut facilement contaminer les gens qui la parlent.

Par exemple, plutôt que de dépenser l'essentiel de nos énergies à la lutte unilatérale, obstinée et exclusive contre l'anglais, on pourrait valoriser à la fois le français et l'anglais, ou d'autres langues, puisque ce sont les monolingues qui vont devenir l'exception. Les scientifiques francophones peuvent parfaitement publier dans des revues prestigieuses anglophones, mais cela n'empêche pas de mettre à disposition simultanément une version française. Il faut passer d'une logique dichotomique et manichéenne du ou bien ou bien à celle, ouverte, plus riche et complexe, du à la fois.

Un exemple : tout un chacun sait que la question linguistique belge est complexe, mais c'est aussi un exemple où le français est en difficulté et a perdu des positions importantes. La réponse à une telle situation ne devrait pas se réduire à adopter une attitude purement défensive et à diaboliser la langue concurrente du flamand. Une autocritique et une attitude plus positive, créative et dynamique pourrait prendre la place d'une attitude simplement défensive et/ou purement agressive. Ici aussi on devrait pouvoir associer davantage le français à l'initiative, au dynamisme, à la positivité et à l'action, au point de devenir une référence. Réussir à faire voir cette diversité belge aussi en termes de complémentarités plutôt que de contradictions. Cultiver et valoriser le français tout en ne rejetant pas le flamand, voire en l'apprenant (la réciproque en serait certainement facilitée). Même en Belgique, l'avenir est aux bilingues, et un plurilinguisme conséquent, avec le changement de vision du monde et la révolution cognitive qu'il suppose, ne devrait pas exclure la langue du voisin, même du plus proche et parfois détesté. Je sais bien sûr que c'est là pour beaucoup de francophones belges, pure folie ou méconnaissance. Et pourtant, si c'était le français qui jouait un rôle initiateur et phare dans un tel changement de vision du monde, ici dans les rapports entre communautés linguistiques et culturelles différentes, radicalement opposées en l'occurrence, cela aurait un retentissement immensément positif sur l'image de la langue française, sur ses potentialités, son surprenant pouvoir, et cela au moment même où cette langue perd un peu de sa superbe ? Ne dit-on pas qu'impossible n'est pas français ? Le regard général, pas seulement des caméras, doit être amené à se braquer avec surprise et enthousiasme sur les potentialités renouvelées de la langue française. C'est donc par des actes forts, pertinents et significatifs, face aux grands défis de notre époque, que doit se distinguer la langue française.

En Suisse, un cas semblable mais nettement moins conflictuel se présente dans les rapports entre le grand majoritaire alémanique et le plus important minoritaire, soit les francophones (les deux autres minoritaires étant les italophones et les ro-

manches). Jusqu'à il y a peu un phénomène assez rare se présentait : les germanophobes, pourtant largement majoritaires, apprenaient plus volontiers le français que les minoritaires francophones n'apprenaient l'allemand. Le français ayant actuellement moins de prestige mais aussi au nom de la logique de la réciprocité de plus en plus répandue, les germanophones s'attendent à ce que les francophones fassent aussi des efforts pour apprendre plus volontiers l'allemand. Pour répondre à cette nouvelle logique de la réciprocité, les francophones doivent en effet être proactifs, en devenant, eux aussi, davantage plurilingues, et contribuer ainsi à renforcer l'unité générale. À situation différente, relation différente. Et surtout activité redoublée, même si cela est moins confortable que d'avoir été unilatéralement la langue de référence, jusque et y compris pour un majoritaire. Nulle part les domaines ne manquent où le français et la francophonie doivent passer systématiquement à l'offensive.

Le français représente toujours un immense espoir pour de nombreuses populations : des milliers d'enseignants dispensent des cours dans plusieurs continents, un énorme travail d'alphabétisation, d'éducation, d'information et de communication se fait en français. Des *valeurs* comme le pluralisme, la diversité, la démocratie, la participation, la liberté en général et de la presse en particulier, etc., doivent lui rester attachées. Il faut un engagement total, constant et de tous, et des moyens financiers dignes des causes vitales. Nos contributions financières sont ridicules comparées aux milliers de centres de langue que créent partout dans le monde certaines nouvelles grandes puissances qui, elles, ont compris le rôle capital de la langue, en elle-même et comme levier général particulièrement puissant. À quand le grand réveil, la grande mobilisation de la francophonie, au profit à la fois de la langue française, de toutes les valeurs traditionnelles qui lui sont rattachées ainsi que des nouvelles valeurs en cours d'émergence qu'elle peut investir et contribuer à prôner de manière marquante et significative.

À côté du travail très considérable qui est fait au niveau international dans le domaine du français au niveau proprement linguistique, éducatif, culturel, scolaire, de l'alphabétisation, de la formation de très nombreux maîtres, etc., obtenir un impact médiatico-politique plus général et mondial est tout aussi important, comme l'ont très bien compris d'autres langues, l'anglais en premier, bien sûr, mais aussi les autres nouvelles langues émergentes : chinoise, russe, arabe, indienne, etc. Personne ne devrait être surpris si le français réussit à être systématiquement associé et présent dans la promotion internationale de la liberté, des droits de l'homme, de la paix, de l'éducation, de la solidarité, de la coopération, du développement, du développement durable, etc. Et vouloir être associé à une telle vision du monde et à de telles valeurs ne signifie pas que le monde de la francophonie n'a pas à évoluer lui-même et à changer profondément, notamment en incorporant les profonds changements intervenus dans le domaine des rapports entre unité et diversité, dans la conception même de ce que sont et veulent être aujourd'hui les diversités, les minorités, l'altérité, ou encore dans le passage nécessaire du monolinguisme au plurilinguisme, dans le fait que la pratique complémentaire d'une autre langue, même celle d'un voisin peu apprécié, sert parfois mieux sa propre langue que la défense exclusive, autiste et bornée de cette dernière. Une attitude politique générale ouverte, décentrée, initiatrice, dynamique et offensive a toujours des effets et des valeurs ajoutés inattendus. C'est cette dynamique-là que doivent développer et accentuer davantage ceux qui parlent le français et la francophone. Il s'agit même d'en devenir exemplaire, aux yeux des autres notamment.

Eléments de bibliographie

Francophonie et Mondialisation, Hermès, 40, 2004.

SCHLÄPFER Robert (éd.), 1985, *La Suisse aux quatre langues*, Genève, Zoé.

WINDISCH Uli, 1990, *Le Prêt-à-penser, les formes de la communication et de l'argumentation quotidiennes,* Lausanne, L'Age d'Homme.

WINDISCH Uli, 2000, *Immigration, quelle intégration, quels droits politiques,* Lausanne, L'Age d'Homme.

WINDISCH Uli, 2002, « Multiculturalisme et plurilinguisme : le cas de la Suisse », dans D. Lacorne et T. Judt, *La Politique de Babel, Du monolinguisme d'État au plurilinguisme du peuple*, Paris, Karthala, p. 227-253 (en anglais : Windisch Uli, "Beyond multiculturalism: identity, intercultural, communication, and political culture, the case of Switzerland", in T. Judt and D. Larcorne (eds.), Lang*uage, Nation and State, Identity Politics in a Multilingal Age*, London, Polgrave-Macmillan, p. 161-184).

WINDISCH Uli, 2004, « Participation politique généralisée et démocratie semi-directe suisse : l'exemple des votations populaires sur l'immigration de 1960 à 2002 », dans B. Castagna, S. Gallais, P. Ricaud et J.-P. Roy, *La situation délibérative dans le débat public,* Tours, Presses de l'Université François-Rabelais - Maison des Sciences de l'Homme, vol. 1, p. 131-142,

WINDISCH Uli, 2007, *Le Modèle suisse, la démocratie directe et le savoir-faire intercommunautaire,* Lausanne, L'Âge d'Homme.

WINDISCH Uli *et alii*, 1976*, Le Jura incompris*, Vevey*,* Delta.

WINDISCH Uli *et alii,* 1992, *Les Relations quotidiennes entre Romands et Suisses Allemands,* Lausanne, Payot, 2 vols.

Des fonctionnements discursifs et des enjeux socioculturels dans les forums de discussion

Éléonore YASRI-LABRIQUE
Université Paul-Valéry – Montpellier 3

> Réduire quelqu'un à une seule de ses appartenances peut le condamner à la persécution. Or cette erreur, or cette injure nous les commettons quand nous disons : identité religieuse, culturelle, nationale… Non, il s'agit d'appartenances. Qui suis-je, alors ? Je suis je, voilà tout ; je suis aussi la somme de mes appartenances que je ne connaîtrai qu'à ma mort, car tout progrès consiste à entrer dans un nouveau groupe.
>
> Michel Serres
> (http://www.debatidentitenationale.fr/ils-s-expriment)

À notre époque, Internet occupe une place croissante dans les relations sociales et interpersonnelles. La quantité et l'impact des forums de discussion disponibles sur le Web sont en constante augmentation. Nous avons voulu nous pencher sur le type d'interactions qu'ils génèrent et essayer d'en étudier les *fonctionnements discursifs récurrents* et les *principaux enjeux socioculturels*, dans une double perspective : épistémologique et pragmatique. Nous souhaitons tout d'abord proposer quelques *brefs repérages théoriques et historiques* puis esquisser quelques *pistes de recherche* pour aborder ces actes de parole spécifiques sous l'angle qui nous intéresse ici. Nous envisagerons ensuite une *étude de cas* qui nous permettra notamment d'identifier les *contenus énonciatifs* d'un certain nombre de forums de discussion concernant l'éventuelle entrée de la Turquie dans l'Union Européenne (UE). À travers l'analyse de cet interdiscours, nous chercherons à cerner les *mises en mots* et les *mises en scène* privilégiées des interlocuteurs, et à déterminer dans quelle mesure ces messages, discours sociaux au carrefour du discours médiatique, politique et public, reflètent les *idéologies ambiantes*.

1. Repérages et pistes de recherche

1.1 Définitions

Un forum de discussion est un espace virtuel ouvert à tous où chaque utilisateur peut à sa guise lancer un débat en créant un sujet ou intervenir sur un thème donné, sous forme de messages ponctuels. C'est un outil de communication autour duquel les internautes peuvent se retrouver en formant ce que d'aucuns appellent des *communautés* d'interlocuteurs, professionnels ou passionnés. Dans les années quatre-vingt, tous les utilisateurs du réseau pouvaient se retrouver sur des groupes de discussion Usenet pour échanger des informations. La plupart des internautes considèrent toutefois que ce système précurseur est moins simple d'emploi que les forums disponibles depuis l'apparition du Web en 1991. Depuis bientôt vingt ans, avec la démocratisation des technologies modernes, les forums de discussion permettent désor-

mais de partager images et sons. On a alors l'impression que la liberté d'expression atteint son point culminant par la publication de n'importe quelle idée sur ce réseau d'extension mondiale. Comme le signale Sacriste, « nombreux y ont vu le moyen de réaliser un "village planétaire" fondé sur la liberté, la fraternité et l'égalité » (2007 : 203), en particulier justement par la participation à des forums de discussion. À la suite du même auteur, on peut aussi définir ceux-ci comme « de vastes agoras où domine la *doxa* [et qui] permettent d'entrer en relation avec des individus sans connaître leur adresse et d'échanger des opinions sur des sujets divers et variés » (*ibid.* : 210). Une autre caractéristique de ces échanges est l'*anonymat* des interlocuteurs et l'impossibilité d'identifier les énonciateurs. Pour certains auteurs, cet échange entre internautes quasiment désincarnés est marqué par plus de *liberté* et de *spontanéité* que la plupart des autres relations interindividuelles. Nicolaci-Da-Costa a montré, dès 1998, que les rapports par Internet pouvaient se caractériser par une profondeur qui fait défaut à la communication ordinaire généralement contrariée par les semblants sociaux. Da Silva Junior *et al*. s'accordent pour affirmer que « si la protection d'une communication anonyme permet l'altération des caractéristiques individuelles et donc la présentation des sujets de façon libre, le fait que ces derniers ne puissent s'entrevoir peut aussi favoriser des révélations intimes et sincères, dans un contexte de relative absence de restrictions sociales. » (2009 : 98). Ce qui n'empêcherait pas, parallèlement, un sentiment de *frustration*, voire d'*inquiétude* face à l'inconnu que représente l'interlocuteur.

1.2 Questionnements

Toutes ces données, qu'elles soient techniques, sociologiques ou psychologiques, ne peuvent qu'être accompagnées de questionnements quant à l'intérêt ou la pertinence d'aborder de tels discours d'un point de vue sociolinguistique. Comment analyser le positionnement de ces énonciateurs, protégés par l'anonymat, qui postent des messages sur ces agoras numériques ? Quels sont leurs objectifs, leurs motivations, leur représentativité par rapport à l'opinion publique ? Existe-t-il des dimensions communes aux thématiques qui suscitent l'expression des internautes ? Quels sont les enjeux sociaux et culturels qui se trouvent révélés à travers ces discussions à échelle nationale, voire transnationale ? Pourquoi et comment se mettent en place les débats qui se distinguent par leur ampleur ou par leur inscription dans la durée ? Avant de proposer des pistes pour répondre à ces interrogations, nous allons présenter un exemple concret d'une telle analyse.

2. Une étude de cas : les forums de discussion sur l'entrée de la Turquie dans l'UE

2.1 Méthodologie

Après avoir sélectionné un moteur de recherche, en l'occurrence *Google*, nous avons soumis un certain nombre de mots-clefs ou de questions qui auraient pu provoquer des discussions entre internautes. La recherche par mots-clefs (*Turcs et Turquie* ; *Europe et Turquie*) a abouti à des listes de sites qui donnent des informations générales sur la Turquie et les enjeux de son intégration européenne en s'inscrivant le plus souvent dans une perspective clairement subjective, favorable ou opposée à cet élargissement de l'UE. La recherche par questions s'est avérée plus productive. Nous avons posé des questions comme : Que pensez-vous de la Turquie ? La Turquie doit-elle entrer dans l'UE ? La Turquie fait-elle partie de l'Europe ? Elles nous ont permis de découvrir un très grand nombre de sites proposant des informations plus documentées ainsi que des forums de discussion. Nous les avons visités et

avons retenu une quarantaine de forums qui concernaient tous, directement ou indirectement, ce qu'on appelle communément *la question turque*. Après plusieurs tris, nous n'avons conservé que 9 forums qui correspondaient aux critères retenus et concernaient 2004-2005, c'est-à-dire la période qui a vu d'une part l'élargissement de l'UE à 10 nouveaux États-membres et d'autre part le « non » français au Traité sur la Constitution Européenne (Yasri-Labrique 2008).

2.2 Les sources de l'énonciation

Toute communication est déterminée par l'intention d'un énonciateur s'adressant à un co-énonciateur à propos d'un objet. Dans les forums de discussion, la fonction informative des messages n'est certes pas négligeable, mais la dimension d'exutoire qu'Internet semble avoir dans l'évocation publique de questions touchant les gens de près ou de loin met en valeur la *fonction émotive* et la *fonction conative* à l'œuvre dans l'acte de langage. Dans ces échanges centrés sur la Turquie et son éventuelle entrée dans l'UE, la quantité et la pertinence des informations de type référentiel sont extrêmement variables. Mais le degré d'investissement personnel des interlocuteurs apparaît comme une constante, ce qui nous incite à mieux cerner les sources de l'énonciation. Qui parle à qui et dans quel contexte ? Y a-t-il uniformité sur le plan des cadres fournis par les forums et homogénéité parmi les intervenants ? Ces derniers sont-ils représentatifs de la société française dans sa diversité ? Quelles sont leurs motivations pour participer à ces discussions sur le net ? Comment s'expriment leurs prises de position, leurs réflexions, leurs émotions ? C'est à ces interrogations que nous avons tenté de répondre en explorant essentiellement les six échanges de notre corpus principal. Nous avons pu dégager un certain nombre d'observations sur les sources d'énonciation pour lesquelles nous avions émis l'hypothèse qu'elles pouvaient, dans une certaine mesure, représenter l'opinion publique française. L'unité d'ancrage est effectivement confirmée et l'emploi récurrent du pronom déictique de la première personne du pluriel manifeste le sentiment d'appartenance à une communauté nationale, voire supranationale :

(1) Nous ne savons plus qui nous sommes, nous les Européens. […] Nous ne savons pas ce que deviendra l'UE avec la Turquie parce que nous ne savons pas ce qu'est l'UE avec nous-même ! » (Guy)

(2) "Bah voilà, nous (c'est-à-dire les français EGOISTES) voulons décider sans eux." (remibetin)

À l'inverse, l'usage extrêmement fréquent du « ils » pour désigner les Turcs ou du « elle » pour se référer à la Turquie maintient cette entité dans l'altérité. Les internautes semblent représenter une mosaïque d'individus se rapprochant tous d'un imaginaire communautaire à deux degrés : *l'imaginaire collectif national français* et *l'imaginaire collectif supranational européen*. Leurs caractéristiques personnelles (régionales, socioprofessionnelles, générationnelles…) sont rarement mentionnées, noyées dans une espèce d'anonymat jalousement protégé qui sécurise vraisemblablement des citoyens laissant libre cours à l'expression de leurs convictions. Les différences perceptibles sont donc des *différences intradiscursives* : elles relèvent du ton (catégorique, ironique, enthousiaste…), de la forme (modalités assertives, appréciatives, argumentatives…) et du fond des discours exposés en ligne (pour ou contre la Turquie dans l'UE, avec des nuances). C'est en ce sens que la diversité des énonciateurs nous paraît significative et même extrêmement digne d'attention dans la mesure où toutes les spécificités objectives sont quasiment effacées : sur ces forums, on a l'impression de découvrir des subjectivités « à l'état pur » qui nous permettent d'accéder à des représentations intracommunautaires en conflit, des modes de pen-

sée sociale et d'expression individuelle dégagés des contingences sociétales qui fonctionnent habituellement comme des filtres orientant l'interprétation. Ainsi, sans tomber dans l'illusion que ces discussions sont véritablement représentatives de l'opinion publique française et parfaitement révélatrices de l'imaginaire turc de la France, elles en fournissent une approche intéressante à plusieurs degrés :

1. *en termes quantitatifs* : le nombre de participants est relativement élevé ; il est difficile d'en proposer une estimation précise puisqu'on ne sait pas qui se cache derrière les pseudonymes des différents échanges, mais on peut faire l'hypothèse raisonnable qu'une centaine de personnes sont intervenues ;
2. *sur le plan de l'énonciation* : malgré les règlements imposés par ces forums et l'éventuelle intervention de modérateurs, les locuteurs protégés par l'anonymat expriment avec fougue leurs points de vue, et on peut supposer que le sentiment de sécurité que cela implique leur permet de respecter au mieux la loi de sincérité ;
3. *sur le plan discursif* : d'une part, ces échanges riches en émotions procèdent autant du dialogue que du dialogisme ; d'autre part, le profil des énonciateurs étant gommé au profit de l'énonciation, celle-ci apparaît dans toute sa pertinence intradiscursive.

Par ailleurs, il nous semble important de rappeler que, contrairement aux écrits littéraires qui constituent une source de références ancrées dans la strate patrimoniale de l'imaginaire ethnosocioculturel, donc un pôle de stabilité, les textes postés dans les forums de discussion se caractérisent avant tout par leur aspect interactif et transitoire. Ces conversations inachevées sont appelées à disparaître des agoras virtuelles et de la mémoire collective. Néanmoins, leur impact ponctuel peut être décisif dans la mesure où ces échanges permettent sur le moment *une expression libératoire* et *une co-énonciation conflictuelle*, toutes deux révélatrices des savoirs de connaissance qui « procèdent d'une représentation rationalisée sur l'existence des êtres et des phénomènes sensibles du monde » et surtout des savoirs de croyance qui « résultent de l'activité humaine qui s'emploie à commenter le monde. » (Charaudeau 2005 : 32-34). Nous avons alors aussi étudié ces messages en fonction de deux questions directrices simples : de quoi parle-t-on et comment en parle-t-on ?

2.3 Les grandes thématiques

L'étude de notre corpus fait apparaître d'emblée plusieurs thématiques associées systématiquement ou presque à l'évocation de ce pays et de ses habitants. Les 8 principaux axes de réflexion, classés par ordre d'importance en fonction des résultats de notre analyse et du nombre d'énoncés représentatifs, sont les suivants : démocratie et droits de l'homme, les problèmes économiques, l'islam, la géographie, l'identité européenne ou française, les différences culturelles, la question arménienne, l'identité turque.

Ce sont les considérations sociopolitiques, économiques puis religieuses, qui arrivent en tête des préoccupations verbalisées par les internautes. La *dimension identitaire* se décline selon 4 orientations : le caractère intercontinental de la Turquie, la définition de l'identité européenne ou française, celle de l'identité turque, la différence de culture.

Dès qu'il s'agit d'identité, l'investissement affectif de l'énonciateur dans son discours est amplifié car il projette dans sa parole une partie de lui, même quand il évoque l'Autre. Comme le souligne Vinsonneau, « l'identité est un processus d'élaboration d'un système signifiant, chez un acteur qui interagit à la fois avec d'autres acteurs et avec le système symbolique dans lequel ils évoluent ensemble »

et elle « se réalise comme un processus dialectique, au sens d'intégrateur des contraires » (2002 :12). Dans notre corpus, certaines projections identitaires renvoient au double ancrage de ces forums : la France et l'Europe. Comment ces internautes se représentent-ils les Français, c'est-à-dire eux-mêmes dans la plupart des cas ? Que signifie pour eux être européen ? Les termes « Europe » et « UE » recouvrent-ils les mêmes réalités ?

2.3.1 « Comment peut-on être français ? »

Nous avons sélectionné un certain nombre de citations qui nous semblent indicatives des auto-représentations circulant ici, mais surtout d'un investissement affectif à fleur de peau. Les sentiments que ces discours traduisent s'apparentent davantage à de la passion plutôt qu'à de l'indifférence.

(3) C vrai que la france c pas mal non plus.en fin c pas trop bien non plus […] pays de voleurs. (FraYe)

(4) Il y a bien des blacks, des reu-beu, des métisse noach, etc... qui ont la nationalité francaise, et qui font le ramadan. (L'expert de la maison mer)

(5) Moi, je suis français ! En tant que français je suis avant tout laïque ! Et je dirais que je suis laïque avant même d'être athée ! (aurelien)

Sur le plan discursif, on constate d'une part l'émergence d'un registre que l'on pourrait qualifier de « jeune » (style SMS, argot, verlan…) et d'autre part des passages beaucoup plus soutenus avec référence à des arguments d'autorité. Les représentations qui se dégagent relèvent essentiellement de deux cadres : descriptif et normatif. Dans les deux cas, les éléments visuels graphiques (usage des capitales, ponctuation forte…) mettent en valeur les qualificatifs utilisés par les intervenants. Cette dernière tendance est confirmée et accentuée dans les échanges de notre corpus secondaire:

(6) En Allemagne, les gens CHOISISSENT à quelle Eglise reconnue ils versent leur "dîme" étatique, alors qu'en France ça part dans le tonneau des Danaïdes avant d'être opaquement redistribué aux Eglises... Eh oui ! Les Allemends moins hypocrites que les Françouzes, et c'est pas nouveau. (kvs_klika)

(7) Alors meme si la France est devenue laÏque... il faut respecter ses racines et sa culture!! […] restons Francais!!!

tions montrent en revanche qu'il y a parfois superposition, presque toujours implicite, des concepts « Europe » et « UE » dans les représentations des internautes. La teneur argumentative de ces énoncés est alors moins forte, mais l'investissement émotionnel paraît plus net :

(10) Pourquoi avoir crée l'Europe (UE). A quoi ca sert si ce n'est pour rivaliser avec la puissance mondial americaine. […] L'europe c'est le melting-pot a grand echelle. (Lapinou)

(11) Tu as des arguments d'il y a 20 ans, "l'Europe est un club de chretiens", c'est extremement basique et raciste comme argument. L'Europe n'est pas un club chretien parce qu'on y respecte les differentes confessions. (aaaa)

On a observé (Yasri-Labrique 2008) que les remarques d'ordre économique et financier sont prédominantes, suivies des remarques à caractère politique ou culturel, mais ce sur le mode du sous-entendu. On a l'impression que ces intervenants sont sur la défensive lorsqu'il s'agit de soutenir le projet européen. Nul ne remet en cause l'élaboration d'une telle communauté supranationale, mais chacun y projette des choses différentes. Mais qu'il y ait distinction ou superposition des deux concepts « Europe » et « UE », les interlocuteurs ont du mal à s'accorder sur la signification du qualificatif « européen », qu'il soit actualisé sous la forme d'un adjectif ou d'un substantif :

(12) Nous ne savons plus qui nous sommes, nous les Européens. […] Nous ne savons pas ce que deviendra l'UE avec la Turquie parce que nous ne savons pas ce qu'est l'UE avec nous-même ! (Guy)

(13) Vous vous cantonnez dans vos principes d'une Europe chrétienne.. On a donc tout simplement pas la même vision de l'Europe. […] Et quand je lis que la culture turcque nous serait inutile... on a l'impression en lisant ça que là-bas c'est le désert intellectuel et culturel... son intégration permettrait peut-être de combattre certains préjugés par exemple. (brain-damage)

Il ressort de ces messages une grande interrogation. Que signifie aujourd'hui être européen ? Comment définir la culture européenne ? L'argument géographique a souvent été réfuté. L'argument religieux entraîne des dissensions : pour certains, les racines chrétiennes sont primordiales, pour d'autres, c'est la laïcité qui représente la valeur européenne la plus forte. Quelques internautes utilisent les termes de « fondement » ou de « socle » qui serait commun à la culture européenne, mais sans en préciser clairement la teneur. Est-ce le passé qui réunit les Européens, ou l'avenir, c'est-à-dire les « besoins » et les « envies » dont parlent d'autres intervenants ? Bien que certaines pistes permettent d'associer à l'idée d'Europe celle de multiculturalité, le questionnement identitaire reste lancinant.

3. Mises en mots et mises en scène dans les forums de discussion : enjeux et significations

L'analyse de notre corpus permet de constater la circulation de représentations partagées qui mettent en évidence une appréhension du réel selon un schéma commun s'organisant autour de trois axes principaux : thématique, discursif, normatif. Cela nous rappelle ce que Labov écrivait : « La communauté linguistique se définit moins par un accord explicite quant à l'emploi des éléments du langage que par une participation conjointe à un ensemble de normes. » (1976 : 187). Un même filtre semble donc être activé dès qu'il s'agit de l'imaginaire turc chez les Français. La quantité et l'intensité des discussions mises en ligne au sujet de l'éventuelle entrée de la Turquie dans l'UE sont symptomatiques non seulement d'un intérêt pour la question mais surtout d'un *sentiment d'interpellation*. Les internautes qui participent à ces

échanges ne cherchent pas en premier lieu à donner ou recevoir des informations ; ils veulent d'abord communiquer leurs réactions et leurs sentiments face à une proposition qui soulève en eux l'incompréhension, la peur, la colère, l'espoir, l'enthousiasme. Cette communication, qui peut a priori paraître anarchique, est en fait autorégulée :

– elle s'articule *autour d'un contenu thématique* qui fait apparaître huit problématiques récurrentes ; celles-ci traversent tout l'interdiscours et permettent une évaluation subjective des aspects techniques (politiques, socio-économiques et géographiques) de cette candidature controversée ainsi qu'une contribution personnelle à un questionnement identitaire devenu crucial ;
– elle fonctionne *sur le plan discursif* comme une conversation spontanée, construite autour d'une structure dialogale (assertions / objections, questions / réponses, rappels / digressions…) et empreinte d'une forte tonalité dialogique (lieux communs, références, arguments d'autorité, citations, modalisations en discours second…), ayant pour fil conducteur l'expression du ressenti, la mise en valeur des marques de l'implication affective ainsi qu'une propension à vouloir convaincre ;
– elle suppose enfin *une appréciation permanente* de la réalité extérieure, notamment la réalité turque ou européenne, mais aussi de l'énonciation en cours : la normativité imprègne ces échanges, qu'elle soit référentielle ou réflexive.

Cette cohérence, sans rien occulter de la complexité des propos explorés, nous semble significative d'un paramètre essentiel à l'activation des représentations communautaires que ces échanges dévoilent au détour de chaque intervention : le *sentiment de menace* qu'a fait naître pour l'identité individuelle et collective des Français la perspective de plus en plus précise de l'élargissement de l'UE à la Turquie. Une menace qui réveille des interrogations profondes et la nécessité impérieuse de les verbaliser sans retenue... Comme le souligne Lipiansky :

> Cette quête anxieuse et cette défense témoignent incontestablement d'un sentiment de crise. Dans les périodes étales où elle ne se sent pas remise en cause, l'identité n'est l'objet d'aucune interrogation : elle va de soi. Elle ne prend un tour problématique que dans les moments de rupture et de mutation profondes. (1991 : 3)

Cette verbalisation, qui s'accompagne d'une exposition publique, c'est-à-dire d'une mise en commun comparable à un déchargement ou à une offrande, laisse supposer qu'au-delà de l'émotion exprimée, se met en place *un processus d'appropriation* d'une réalité jusque-là inexistante. En effet, à l'instar des classiques de la littérature française, les textes produits et diffusés sur Internet montrent que la Turquie est toujours une inconnue lointaine et fantasmée. Son entrée dans l'UE, communauté supranationale perçue comme relativement homogène dans sa diversité, est une donnée pratique nouvelle, qui émerge du contexte contemporain et que l'opinion publique est invitée à intégrer. Les sondages comme les discussions, qui ont aussi pour point commun de faire des questions politiques (démocratie, droits de l'homme) une priorité, révèlent que cette intégration psychologique commence par un repli identitaire, se manifestant par une position de refus majoritaire.

C'est donc au niveau du positionnement identitaire que s'expriment avec le plus de véhémence les contradictions et les désaccords symptomatiques de représentations intracommunautaires divergentes. Les conversations qui alimentent les agoras virtuelles révèlent des clivages sensibles qui fonctionnent comme la manifestation de groupes s'affrontant plus ou moins clairement. Les interrogations que la question turque soulève sont multiples, mais le questionnement le plus crucial se cristallise

sur la notion d'identité : les Turcs sont-ils européens ? Peut-on se définir seulement par sa culture ? Quelle est la place de l'histoire, des idéologies et de la religion dans la composante culturelle ? Partant, que signifie être français et européen ? Que signifie aussi être musulman ? Peut-on être musulman et européen ? Toutes ces interrogations, qui font écho à l'une des questions que pose Tournier de façon poétique quand il demande : « Europe, "fille d'Asie", "métisse" d'origine, qui embrasseras-tu ? » (2002 : 89), obtiennent dans notre corpus des réponses diamétralement opposées, exprimées avec une fougue qui tient davantage du conflit que du dialogue. Ces antagonismes qui agitent « l'air du temps » (Boyer 2003) sont liés à des perceptions différentes d'une même réalité, marquées d'un côté par l'activation de schémas stéréotypiques et entraînant de l'autre des lignes de fracture qui se manifestent à travers l'expression d'une dysharmonie sémantique. Le *déficit de sens partagé* explique sans doute partiellement la mise en œuvre de représentations intracommunautaires de plus en plus divergentes en ce début de millénaire : tous ces fragments de discours révélateurs de l'opinion publique française indiquent en effet une quête intense de définition, symptomatique d'un bouleversement des repères traditionnels. Cet appétit définitoire insatisfait touche essentiellement deux domaines : linguistique et symbolique. Les lexèmes comme « continent », « démocratie », « islam » ou « Europe », dont la *signification stable* peut paraître a priori évidente tant leur actualisation est récurrente dans notre société, sont, semble-t-il, à redéfinir en contexte car leurs *significations spécifiques* touchent à des imaginaires en prise avec un réel sans cesse reconfiguré. Ainsi, cette approche nous a notamment permis d'envisager la problématique des représentations ethnosocioculturelles à travers l'analyse d'une parole parfois délégitimée et pourtant significative de tensions intracommunautaires mises en scènes sur le Web. À l'heure où un débat politique sur l'identité nationale en appelle en particulier aux contributions de chacun sur Internet, il nous paraît important que les sciences du langage, dont la sociolinguistique, investissent ces discours et leurs contenus énonciatifs ainsi que les enjeux représentationnels ou identitaires qu'ils mettent en scène.

Références

BOYER Henri, 2003, *De l'autre côté du discours*, Paris, L'Harmattan.

CHARAUDEAU Patrick, 2005, *Les Médias et l'Information – L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck Université.

DA SILVA JUNIOR Nelson *et alii*, 2009, « De l'inquiétante étrangeté des relations sur internet », dans J. Minibaş Poussard et N. Ülbay Aytuna (éds), *Représentations sociales et communication*, numéro spécial de la revue *Ileti-ş-im*, Istanbul, Université Galatasaray.

LABOV William, 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Minuit (traduction de *Sociolinguistic patterns*, 1973, University of Pennsylvania Press).

LIPIANSKY Edmond Marc, 1991, *L'Identité française – Représentations, mythes, idéologies*, La Garenne-Colombes, Éditions de l'Espace Européen.

NICOLACI-DA-COSTA Ana Maria, 1998, *Na malha da rede: os impactos íntimos da internet*, Rio de Janeiro, Campus.

SACRISTE Valérie, 2007, *Communication et Médias – Sociologie de l'espace médiatique*, Vanves, Éditions Foucher.

TOURNIER Maurice, 2002, *Des sources du sens. Propos d'étymologie sociale 3,* Lyon, ENS Éditions.

VINSONNEAU Geneviève, 2002, *L'Identité culturelle*, Paris, Armand Colin.

YASRI-LABRIQUE Éléonore, 2008, Les Représentations de la Turquie en France : approche d'un imaginaire ethnosocioculturel à travers l'analyse d'un interdiscours multifocal, doctorat de l'Université Paul-Valéry – Montpellier.

Quels outils linguistiques pour l'étude des représentations sociales ?

Maria ZERVA
Université de Strasbourg

L'objet de cet article est la notion de *représentations sociales* (RS), et notamment son adaptation au champ de la sociolinguistique. Plus particulièrement, nous discuterons son apport à l'étude de corpus constitués sur le terrain, ainsi que les outils méthodologiques afin d'étudier ces données à l'aide des RS [1].

1. Le terrain d'étude

Notre corpus est constitué de 36 entretiens semi-dirigés, effectués par nous-même en 2005 et 2007, dans les villages grecs de Bafra (nord-ouest) et Nea Bafra (nord-est) respectivement. Ces villages ont été fondés par des réfugiés d'Asie Mineure, déplacés de force depuis l'actuelle Turquie en Grèce dans les années vingt suite à l'issue désastreuse pour la Grèce de la guerre gréco-turque engagée entre 1919 et 1922. Environ 1 200 000 chrétiens orthodoxes ont alors trouvé refuge en Grèce, dont quelque 100 000 ne parlaient que turc et ignoraient le grec ; les Bafriotes faisaient partie de ces turcophones. Il convient par ailleurs d'envisager la turcophonie dans le contexte du modèle identitaire grec (grécophone et orthodoxe) qu'elle transgresse ; le turc était perçu comme incompatible à la bouche des orthodoxes qui revendiquaient pour autant avec véhémence leur appartenance à la nation grecque. Ainsi, l'usage du turc a stigmatisé ces locuteurs et a entraîné le développement de stratégies de compensation, les plus flagrantes étant la sur-accentuation de l'appartenance religieuse, qui les rapprochait du modèle identitaire dominant, et l'assimilation linguistique.

L'assimilation linguistique est la situation où une communauté abandonne sa langue native d'origine et en adopte une autre (Trudgill 1974 : 191). Les raisons d'un tel changement sont d'ordre socioculturel, politique, économique et démographique (Tsitsipis 1998 : 1) ; or, les *attitudes* des locuteurs face à la langue d'origine seront déterminantes pour l'abandon ou non de celle-ci (la *loyauté linguistique* ; v. Brenzinger 1997 : 277, Boyer 2003 : 47). Ces attitudes, sur lesquelles nous nous pencherons en prenant appui sur la notion de RS, sont dictées, par ailleurs, par des *valuations* [2] sur les langues qui sont véhiculées par le discours.

Il est intéressant de noter que, dans le cas de ces communautés, l'assimilation est dans un état avancé et est perçue comme un retour à l'état « naturel », qui serait de parler grec. Elle a été choisie par les turcophones comme une stratégie identitaire afin d'intégrer la nation grecque, ce qui n'est pas un phénomène unique dans l'histoire sociolinguistique de la Grèce. Ainsi, les turcophones grecs-orthodoxes ont

1. Je remercie I. Tsamadou-Jacoberger pour la relecture enrichissante de cet article et ses précieuses remarques. Je tiens également à remercier la Fondation Onassis pour la bourse doctorale qu'elle m'a attribuée.

2. Nous suivons dans l'usage de ce terme Bothorel & Tsamadou-Jacoberger (2009 : 47), qui l'empruntent à Blanchet (2005 : 34) « pour éviter la connotation liée à *évaluation* » (Blanchet 2005).

fait preuve, à leur tour, de leur conformité au(x) discours assimilationniste(s) officiel(s) grec(s). Pendant les XIX^e^ et XX^e^ siècles, des populations orthodoxes (mais pas nécessairement grécophones), qui habitaient dans l'Empire ottoman, ont été « invitées » à faire partie de la nation grecque. Leur intégration impliquerait, en contrepartie, la volonté d'adhérer au monolinguisme grec et l'idée de leur imperfection (*autodépréciation*) (Tsitsipis 1998 : 3-13). Nous essaierons de déceler également les traces de ce(s) discours dominant(s) à travers l'étude des RS.

2. Les représentations sociales (RS)

2.1 Le choix de travailler avec cette notion

Comme nous avons travaillé avec des entretiens semi-dirigés, nous avons recueilli un corpus riche en « discours sur » ou discours épilinguistique, concernant la maîtrise, les pratiques des langues, ainsi que des questions identitaires. Cela signifie qu'à travers notre corpus nous n'avons pas directement accès aux pratiques ; nos *observations* sont *indirectes*. Dans le but de « ne pas confondre les déclarations sur des usages langagiers avec les usages eux-mêmes », puisqu'il peut y avoir décalage entre les deux (Billiez & Millet 2001 : 33), nous avons considéré que la façon la plus adaptée pour étudier ce corpus serait l'entrée par les RS, ce qui ne constitue d'ailleurs pas un choix minoritaire (Abric 1994a : 82). Sans vouloir assimiler le « discours sur » aux RS (tout ce qui est dit n'est pas R, v. Matthey 2000), nous abordons notre corpus dans l'optique que les connaissances et les pratiques langagières déclarées relèvent du domaine des RS et doivent être envisagées ainsi.

2.2 Que sont les RS ?

Notion issue de la psychologie sociale, elle a servi plusieurs disciplines, dont la sociolinguistique. Selon la théorie des RS, la réalité est appropriée et élaborée par l'individu et le groupe, de sorte que cette forme de connaissance constitue pour eux la réalité même, qui est partagée par les membres du groupe (Abric 1994b : 12-13 ; Jodelet 1989 : 36 ; v. Boyer 2003). Le fait que les RS soient partagées ne signifie pas que les individus y adhèrent nécessairement. C'est au moyen du discours, lieu privilégié de repérage de RS (Matthey 2000, Moscovici 2001), que les individus s'approprient et négocient le contenu des R, pour l'ajuster à leur expérience personnelle et au contexte de l'interaction, et pour le reconstruire, enfin, dans et par le discours. La variation qui résulte de la négociation des RS dans les discours localisés et les « contradictions » qui se produisent, amènent à penser que les RS ont un noyau central, qui est stable et largement partagé, et un système périphérique, individuel, qui résulte de l'ancrage de la R dans la réalité et qui est tolérant à la variation (v. Abric 1994b), tous les deux formant une unité et étant complémentaires. Nous pensons que c'est dans le même esprit [3] que Py (2000 : 8, 14-15 et 2004 : 13-14) parle de *R de référence* (reconnues et partagées) et de *R d'usage* (situées dans un certain contexte discursif et pratique). Pareillement, Gajo (2000 : 40-41 et passim), pour sa part, considère le côté stable des R comme *préconstruit*, tandis que le côté changeant et négocié relève pour lui de la *co-construction* des R (« *pour* et *par* le discours »).

2.3 Questions méthodologiques

Cette distinction, certes théorique et quelque part artificielle, est importante pour l'établissement d'une méthodologie adaptée à l'étude des RS dans le discours. Dans ce but, nous retenons dans un premier temps *l'analyse de contenu* et, plus particuliè-

3. Nous mettons en parallèle des théories différentes mais ne voulons en aucun cas les confondre.

rement, un de ses volets, *l'analyse thématique* (Bardin 1977), pour faire un tri selon des catégories thématiques, établies conformément à la problématique de chaque recherche. Ce tri rend compte de l'aspect déclaratif des énoncés et nous informe sur les points de partage entre les locuteurs, qui convergent vers une R de la réalité plutôt partagée et stable. Pour les buts de cet article, la catégorie qui nous intéressera est la *transmission du turc* (langue minorée), catégorie qui a émané du corpus même. En tant qu'unité d'analyse, nous retenons *l'unité de sens*, à savoir l'ensemble des énoncés relatifs à une thématique, qui constituent un développement complet de la réflexion du locuteur.

Le classement des unités d'analyse dans la catégorie qui nous intéresse constitue une étape qui comporte des difficultés particulières : pour associer des propos à des catégories, nous les réduisons nécessairement, comme nous sommes aussi amenés à faire abstraction des nuances. En s'appropriant et en négociant la R partagée, les locuteurs la prennent en charge à des degrés différents, reformulent, réajustent leurs propos, et dans ce processus ils se déplacent, de façon différente à chaque fois, sur un continuum, qui va de l'adhésion totale à la négation totale. C'est ainsi qu'il convient d'envisager les fréquentes contradictions et non pas en tant qu'incohérences. Il s'agit d'un des moyens que le locuteur met en œuvre afin de construire sa propre R à partir de la R partagée, en déployant le riche appareil linguistique à sa disposition. Et c'est justement cet appareil qu'il faut étudier plus en profondeur afin de mettre en évidence le processus de construction des R sur le plan discursif, donc individuel.

Ainsi, sans nier l'apport de l'analyse de contenu thématique, qui est particulièrement fructueuse puisqu'elle nous permet d'analyser, dans un premier temps, des quantités importantes de données, nous jugeons indispensable de la compléter avec une analyse linguistique qui s'appuierait sur les théories de l'énonciation (Benveniste, Culioli, Kerbrat-Orrecchioni, Maingueneau) et les travaux de l'analyse du discours. Nous prêterons particulièrement attention à la *deixis*, à la *personne*, aux processus de *modalisation,* au *temps*, aux *marqueurs discursifs* et aux lexèmes *subjectifs* (adjectifs, substantifs, verbes, adverbes). Ainsi espérons-nous rendre compte à la fois du côté partagé des RS / le noyau (analyse thématique) et nous pencher sur la construction des RS par des individus impliqués dans une interaction précise (périphérie des RS). Nous illustrerons cette démarche avec une analyse du discours de quelques extraits d'entretiens.

3. La transmission du turc. Analyse

Une analyse thématique sur la catégorie « transmission de la langue minorée », nous procure les résultats suivants [4], qu'il conviendra de mettre au point par la suite en opérant une analyse linguistique. En raison des contraintes d'espace, nous nous limiterons à l'analyse de quelques exemples à titre indicatif. Les réponses qui relèvent de cette catégorie correspondent à la question « Avez-vous transmis le turc à vos enfants ? », dans le cas où le témoin avait des enfants, ou bien « Avez-vous l'intention de le leur transmettre ? », dans le cas où il n'en avait pas. À Bafra, nous avons eu 16 *oui* contre 7 *non* ; à Nea Bafra, nous avons eu 4 *oui* contre 9 *non*.

Cependant, comme nous l'avons déjà suggéré, pour arriver à ces résultats, nous avons résumé les propos tenus afin de les faire entrer dans la case correspondante (*oui* / *non*) ; ainsi avons-nous fait abstraction des propos qui nuancent une position prise antérieurement, qui reformulent et éventuellement modèrent le *non* / *oui* dans

4. Ces résultats ont été présentés au XXI[e] Colloque international des néo-hellénistes *Masculin Féminin*, Lyon 28-30 mai 2009, et seront publiés dans les actes.

sa valeur catégorique (tel qu'il apparaît dans le tableau). C'est sur cet agencement discursif que nous nous pencherons maintenant. Notre analyse s'appuiera sur le texte grec, tout en choisissant des exemples qui font sens pour une analyse de la traduction française.

	Bafra				Total	Nea Bafra				Total
	Oui		Non			Oui		Non		
Hommes	9	75 %	3	25 %	12	2	40 %	3	60 %	5
Femmes	7	64 %	4	36 %	11	2	25 %	6	75 %	8
Total	16	70 %	7	30 %	23	4	31 %	9	69 %	13

Tableau 1.- La transmission du turc à Bafra et à Nea Bafra.

En ce qui concerne les réponses classées comme *oui*, il est caractéristique qu'à Nea Bafra, à part le fait que deux *oui* sur les quatre concernent l'avenir et la transmission effective n'est donc pas sûre, les réponses classées comme positives ne comportent jamais un *oui* explicite. Nous allons maintenant nous pencher sur la seule réponse qui ne commence pas par une négation, et que, de ce fait, nous n'hésitons pas à classer comme *oui* dans une analyse thématique. Toutefois, si l'on se penche sur cet extrait de discours, il ressort que la valuation du turc n'est pas complètement positive [5] :

E.: est-ce que vous allez l'apprendre à vos enfants ;
NBm≈40: logiquement↑/ moi j'essaierai de lui apprendre le chinois//

Ainsi, au lieu d'un *oui* explicite, qui signifierait un fort engagement, l'interviewé choisit de dire *logiquement*. Ce choix lexical est très intéressant ; l'énonciateur modalise ainsi son propos en le posant dans la sphère du probable (modalité épistémique), ce qui laisse alors une place pour l'éventuelle réalisation du contraire. L'absence de certitude et d'engagement par rapport au contenu de son énoncé entraîne une valuation quelque peu minorante quant à celui-ci. Par ailleurs, l'introduction du nouveau thème, *moi*, produit un effet de rupture ; la forme tonique du pronom a une valeur contrastive et tend à instaurer une certaine distance envers l'énoncé précédent. L'effet contrastif culmine avec la mise en parallèle du chinois avec, implicitement, le turc ; ainsi, l'énonciateur, qui argumente, comme beaucoup de nos interlocuteurs, sur l'utilité du turc, minore encore plus le turc : « même (/surtout) le chinois, pourquoi pas le turc alors ». Cette attitude est caractéristique des habitants de ces communautés, où l'on ressent le besoin de justifier l'attitude positive envers la transmission du turc, de préférence avec des arguments pragmatiques, donc plus respectables.

Un autre point à relever, en ce qui concerne les réponses classées comme *oui*, est que la valeur positive attribuée au turc de par la transmission est par ailleurs atténuée à plusieurs reprises : un des procédés employés est ce que nous appelons une *semi-négation* des compétences de la progéniture en turc, qui consiste à minorer la maîtrise du turc à la seule compréhension. En outre, l'éventuelle transmission n'est jamais prise en charge comme volontaire par le locuteur, qui en nie systématiquement la

5. Les conventions de transcription se trouvent en annexe. En raison de contraintes d'espace, nous ne pouvons pas joindre le texte original grec. Les éventuelles « erreurs » de syntaxe rendent des « erreurs » analogues en grec.

responsabilité en utilisant habilement la catégorie de la personne. Ainsi, c'est soit quelqu'un d'autre qui leur a appris le turc (les grands-parents), soit l'apprentissage est survenu tout seul (*ils ont appris*), sans en noter la source ou relève d'un nous collectif (*nous leur disions*). Nous ne donnerons, à titre d'illustration, qu'un seul extrait, où l'on trouve les deux procédés :

E.: et vous vos enfants vous leur avez appris le turc ;
NBm84: les enfants ; ils n'ont pas↑ appris mes enfants
E.: leu_ vous ne leur parliez pas ;
NBm84: ils parlent ils parlent/ avec_ de sa grand-mère tout ce qu'ils ont appris
E.: a:::
NBm84: de la grand-mère tout ce qu'ils ont appris
E.: vous vous ne vouliez pas ; leur apprendre ;
NBm84: // nous leur disions mai:s/ quoi qu'il en soit les les p_ les filles à moi/ toutes les trois toutes les quatre parlent turc

Nous allons maintenant nous pencher sur des réponses classées comme négatives. Quand nous regardons de près ces réponses, il ressort que ce *non* n'est souvent pas catégorique, mais qu'il est parsemé de prises de position positives envers le turc. Celles-ci sont assez modérées et se résument en « non, je ne l'ai pas transmis… mais ça serait bien quand même qu'ils le maîtrisent (notamment pour des raisons d'utilité) ». Bien sûr, cette disposition positive ne se traduit pas en stratégies effectives de transmission.

Un exemple de ces locuteurs qui n'ont pas transmis le turc, mais y sont positifs, est le suivant ; la personne interrogée exprime son plus grand regret de ne pas l'avoir transmis à ses enfants et prend position en faveur de la transmission.

NBf≈55: oui c'était la plus grave erreur qui était que nous ne leur avons pas appris parce que tu sais quoi ↑/ où que nous allions nous avions↑ comment te dire↓ ce racisme↑ nous sentions/ que tu sais les TURCOphones/ ça tu sais/ tandis que moi/ le euh le turc je le parle très bien↑/ mon mari aussi très bien/ mais nous n'avons pas grandi avec les enfants avec une grand-mère↑/

[…]

NBf≈55: mais j'avais une grand-mère moi à la maison j'ai grandi avec une grand-mère↑ / et ils ne voulaient pas donner aux enfants pour qu'ils ne prennent pas soi-disant l'accent tur[c] des bêtises quoi / en plus l'anglais/ en plus le français en plus le je ne sais pas quoi/ et tu payes↑/ et la langue qui est dans la maison qui est qui est/
E.: oui oui dommage
NBf≈55: [euh oui] ↑ / bah oui ↓ / la seule erreur que j'ai faite c'était ça/ mais qu'est-ce qu'on peut dire/ mais ils ont énormément enduré ↑ / ils ont énormément souffert ↓ /

Dans cet extrait nous retrouvons des phénomènes que nous avons déjà repérés : la non-prise de responsabilité par rapport à la stratégie familiale concernant les langues avec l'emploi de la troisième personne (la non-personne selon Benveniste) (*ils ne voulaient pas*, qui ?) et la responsabilité qui est implicitement attribuée aux grands-parents. Dans cet extrait apparaît également le lieu commun de la souffrance des ancêtres à cause des Turcs, ce qui entraîne et justifie la non-transmission.

L'emploi des deux verbes relatifs à la souffrance (*souffrir*, *endurer*), suivis par des marqueurs de quantification (*énormément*), vient conclure en justifiant son choix de ne pas transmettre le turc ; entre l'*erreur* et sa justification, nous avons une phrase qui démontre la résignation de la locutrice face à une décision qu'elle semble ne pas pouvoir contrôler (*mais qu'est-ce qu'on peut dire*) (nous avons encore une fois une prise de distance par rapport à la responsabilité). Cette phrase, comme la phrase suivante, qui conclut l'argument, est introduite par la conjonction *mais* (*αλλά*), marqueur essentiellement monologique qui s'inscrit dans une visée argumentative et met en avant la force de l'argument conclusif (v. Kalokairinos & Karantzola 1992).

Il est par ailleurs intéressant de relever que dans cet extrait se mêlent le vécu (racisme) avec les traces des discours dominants, que nous avons évoqués plus haut ; ces discours qui sont intériorisés par les individus, et notamment les locuteurs de langues minorées (Tsitsipis 1998), conditionnent leurs attitudes envers leur langue d'origine et stimulent son abandon. Ici, le fait qu'elle associe la crainte de se voir acquérir un « accent turc » dans la pratique du grec avec la non-transmission est significatif ; même si elle met en question la validité de l'argument (*bêtises*), celui-ci garde néanmoins toute sa force de par son succès sur le plan pratique.

Passons maintenant au dernier extrait que nous discuterons :

E.: mmm// euh::/ considérez-vous comme important que vos enfants parl_ parlent turc ; qu'ils le connaissent ;
Bm49: no:n je ne le considère pas comme important mai:s (αλλά)/ j'aimerais↑ quand même (όμως) disons/// ↑ je pense que ça ne leur ferait pas de mal disons dans ce sens mais (αλλά) pas que ça leur///
E.: mmm
Bm49: =ts/ ça les servira à quelque chose à:/ une carrière ou quelconque ↓
E.: oui/ euh: le/ l'avez-vous appris à vos enfants ;
Bm49: non ↓///

Cet extrait est également caractéristique de cette rupture entre le côté individuel de la R et la R partagée, qui est imprégnée par le(s) discours dominant(s). C'est ainsi qu'il convient d'interpréter l'apparente contradiction entre le *je ne le considère pas comme important* et *j'aimerais quand même*. Il est intéressant de voir l'agencement de la réponse au niveau discursif : nous estimons que la première phrase est la trace de la R partagée, à laquelle le locuteur n'adhère pas totalement ; le fait qu'il reprend les mots de la question à la négative et ne développe pas sa réponse vient à l'appui de cette position.

Par la suite, il va développer son propre point de vue qu'il introduit par *mais* (*αλλά*). Étant donné la pause après *αλλά* et l'intonation ascendante qui suit, comme si l'énonciateur commençait un nouvel énoncé, nous pensons qu'il introduit un *αλλά* qu'il laisse tout de suite tomber pour continuer avec *quand même* (*όμως*). Si cela correspond au choix de l'énonciateur[6], ceci est particulièrement intéressant et il convient de s'y attarder.

L'énonciateur va alors laisser tomber *αλλά*, marqueur qui met en valeur l'argument qu'il introduit, pour *όμως*, marqueur qui ne contredit pas la position précédente tout en ajoutant un contenu « contre-orienté », qui limite la portée de la position sans la réfuter (Kalokairinos & Karantzola 1992 : 402-403). Cette utilisation de *όμως* se fait dans le dialogue (*ibid.* : 403) et nous pensons que c'est dans une perspective dialogique avec le(s) discours dominant(s) que l'énonciateur utilise

6. Il serait également possible qu'il introduise le *αλλά* (conjonction) qu'il combine avec *όμως* (adverbe de phrase), qui est tout à fait possible en grec (*αλλά όμως*), mais nous pensons que cela est moins probable pour les raisons évoquées ci-dessus.

όμως pour construire sa R à lui, justement sans réfuter le côté partagé, vecteur de l'idéologie dominante, auquel le côté individuel reste soumis. Ceci est manifeste puisque, comme dans l'extrait précédent, c'est ensuite que vient l'argument décisif qui va conclure le propos et est introduit par *mais* (*αλλά*) (*ibid*.), marqueur qui introduit alors l'argument qui l'emporte finalement et réhabilite la R partagée qui était momentanément mise en question.

Dans le processus d'individualisation de la R partagée (*mai:s/ j'aimerais*↑ *... dans ce sens*) il se trouve en manque d'arguments ; il met tout de suite en question son premier énoncé (*je ne le considère pas comme important*), qui relève de la R partagée, mais son argumentation s'affaiblit graduellement et nous avons l'impression qu'il hésite, le regrette ou cherche ses mots ; en revanche, la vigueur des arguments qui soutiennent le côté partagé de la R nous montre que celui-ci est acquis. Son argumentation fait alors un cycle en passant par deux oppositions qui s'annulent l'une l'autre et revient ainsi à la première position, à la R partagée.

Cette tension entre les deux côtés de la R se traduit aussi par d'autres moyens linguistiques : sur le plan du mode verbal, le côté partagé est rendu par l'indicatif (présent et futur – *considère* et *servira*), qui ancre ainsi les énoncés dans le réel (modalité de l'assertion [7]). Or, pour la construction du côté individuel de la R, l'énonciateur emploie le conditionnel (*aimerais* et *ferait*) et place ainsi son énoncé hors du réel. Avec *aimerais* il porte une valuation favorable détachée du réel ; avec *ferait* il se situe sur un plan hypothétique, dont la validité est compromise par la situation actuelle (les enfants ne parlent pas turc) et se trouve ainsi également dans l'irréel. Il a recours ici à une négation (*ça ne leur ferait pas de mal*), parce que sinon, il se serait contredit en disant : « je ne le considère pas comme important mais ça leur ferait du bien », son propos serait sérieusement mis en question. Ainsi choisit-il la négation, mais la tension entre l'énoncé en litote et ce que la litote cache (elle laisse entendre plus qu'elle ne laisse dire « ça leur ferait du bien » ou même « ça leur ferait vraiment du bien ») est frappante.

En outre, c'est la tension entre les côtés antagonistes de la R que traduit l'intonation ascendante dans les deux phrases de la R individualisée : elle rend, pour nous, l'effort de l'énonciateur de s'imposer et d'imposer sa version de la R. La difficulté de l'énonciateur à s'imposer est aussi manifeste, à nos yeux, à travers l'emploi récurrent (deux fois) du marqueur discursif *disons*, qui témoigne du mal qu'il a à argumenter ; ce marqueur vient à l'appui de sa proposition et appelle aussi l'appui du co-énonciateur ; avec la première personne du pluriel, l'énonciateur inclut son interlocuteur dans la défense de l'argument, d'où nous pouvons parler d'intersubjectivité dans la construction du sens. Et il est caractéristique que l'énonciateur cherche l'appui du co-énonciateur dans le cadre de la construction de sa R à lui, qu'il sent peut-être comme étant plus « faible ».

Remarques conclusives

Dans cet article, nous avons vu comment, dans une approche sociolinguistique de deux communautés en situation de diglossie, nous avons été amenée à nous intéresser à la notion des RS, tant d'un point de vue théorique que méthodologique. La méthodologie que nous privilégions consiste en la combinaison de deux analyses complémentaires, l'analyse de contenu thématique et l'analyse discursive. L'analyse discursive que nous avons faite a mis en évidence – et vient pallier – les faiblesses de l'analyse de contenu, qui ne laisse pas de place à la subtilité d'expression, mais s'avère rigide, de par son rôle d'enfermer le discours dans les catégories qu'elle a

7. Pour ce qui est du futur, l'assertion est affaiblie de par la nature de ce temps verbal.

préparées. Ainsi voit-on l'intérêt d'une analyse discursive fine. Or, si pour des questions de méthodologie d'analyse nous avons donné l'impression que les deux méthodologies relèvent de territoires nettement distincts (R partagée → analyse thématique et R individualisée → analyse linguistique), cela ne devrait pas être perçu comme une distinction rigide ; elle a été faite pour des raisons d'illustration et dans le but de faire ressortir l'apport de l'analyse discursive.

Notre analyse nous a permis de voir que les frontières entre les pôles d'un continuum (ici *oui* / *non*), qui apparaissent imperméables avec l'analyse thématique, ne le sont finalement pas. Les locuteurs oscillent habilement entre ces pôles dans le processus de construction de sens. Cette fluctuation dans le discours témoigne de la tension entre le côté individuel et le côté partagé des RS, tous deux imprégnés par l'idéologie dominante. Nous avons pu repérer des traces de ces discours dominants, notamment par rapport à l'accent turc, nuisant à la pratique du grec, le turc en tant que langue de l'ennemi et associé aux souffrances des ancêtres sur le territoire ottoman. L'analyse discursive nous montre comment les locuteurs négocient et modulent leur relation aux jugements dominants, et marquent ainsi leur appartenance à un groupe (Bothorel & Tsamadou-Jacoberger 2009 : 48).

Annexes

Conventions de transcription

E.	Enquêteur
Bm49	Bafra / homme / 49 ans
NBf≈38	Nea Bafra / femme / 38 ans approx. (pour les rares cas où l'interviewé n'a pas déclaré son âge)
/ // ///	pause courte / moyenne / longue
: :: :::	allongement court / moyen / long de la voyelle qui précède
_	interruption
=	reprise après interruption
↑ ↓ ;	intonation ascendante/ descendante/ ascendante interrogative
( )	commentaire de notre part sur la qualité de la voix ou l'environnement
[ ]	énoncé de la transcription pour lequel nous ne sommes pas sûre mais faisons une proposition d'écoute
{ }	chevauchement
XXX	inintelligible
CAP.	accentuation emphatique ou voix plus forte que pour le reste de l'énoncé

Références

ABRIC Jean-Claude, 2003/1994a, « Méthodologie de recueil des représentations sociales », dans J.-C. Abric (éd.), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF, p. 59-82.

ABRIC Jean-Claude, 2003/1994b, « Les représentations sociales : aspects théoriques », dans J.-C. Abric (éd.), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF, p. 11-36.

BARDIN Laurence, 2003/1977, *L'Analyse de contenu*, Paris, PUF.

BENVENISTE Émile, 1966 et 1974, *Problèmes de linguistique générale 1 et 2*, Paris, Gallimard.

BILLIEZ Jacqueline et MILLET Agnès 2001, « Représentations sociales : trajets théoriques et méthodologiques », dans D. Moore (éd.), *Les Représentations des langues et de leur apprentissage : références, modèles, données et méthodes*, Paris, Didier, p. 31-49.

BLANCHET Philippe, 2005, « Minorations, minorisations, minorités : Essai de théorisation d'un processus complexe », dans D. Huck et Ph. Blanchet (éds), *Minorations, minorisations, minorités. Etudes exploratoires*, *Cahiers de sociolinguistique*, 10, p. 17-47.

BOTHOREL-WITZ Arlette et TSAMADOU-JACOBERGER Irini, 2009, « Les processus de minoration et de majoration dans le discours sur les langues et les pratiques dans des entreprises à vocation internationale (implantées en Alsace) », dans D. Huck et R. Kahn (éds), *Langues régionales, cultures et développement. Études de cas en Alsace, Bretagne et Provence*, Paris, L'Harmattan, p. 43-91.

BOYER Henri, 2003, *De l'autre côté du discours. Recherches sur les représentations communautaires*, Paris, L'Harmattan.

BRENZINGER Matthias, 1997, "Language contact and language displacement", in F. Coulmas (ed.), *The Handbook of Sociolinguistics*, Cambridge [MA], Blackwell, p. 273-284.

GAJO Laurent, 2000, « Disponibilité sociale des représentations : approche linguistique », *Tranel*, 32, p. 39-53.

JODELET Denise, 1989, « Représentations sociales : un domaine en expansion », dans D. Jodelet (éd.), *Les Représentations sociales*, Paris, PUF, p. 31-61.

KALOKAIRINOS A. and KARANTZOLA E., 1992, "'Ma', 'omos', 'alla'. Aspects of the opposition in continuous discourse", *Studies in Greek Linguistics*, 13, p. 391–408.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, [1980] 2002, *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.

MATTHEY Marinette, 2000, « Aspects théoriques et méthodologiques de la recherche sur le traitement discursif des représentations sociales », *Tranel*, 32, p. 21-37.

MOSCOVICI Serge, 2001, "Why a theory of social representations?", in K. Deaux and G. Philogène (eds.), *Representations of the Social*, Oxford [UK], Blackwell, p. 8-35.

PY Bernard, 2000, « Représentations sociales et discours. Questions épistémologiques et méthodologiques », *Tranel*, 32, p. 5-20.

PY Bernard, 2004, « Pour une approche linguistique des représentations sociales », dans J.-C. Beacco (éd.), *Représentations métalinguistiques ordinaires et discours*, *Langages*, 154, p. 6-19.

TRUDGILL Peter, 2000 / 1974, *Sociolinguistics : an Introduction to Language and Society*, Penguin (1st. ed. Pelican Books).

TSITSIPIS Lukas, 1998, *A Linguistic Anthropology of Praxis and Language shift. Arvanítika (Albanian) and Greek in Contact*, Oxford, Clarendon Press.

Table ronde

« Pour ne pas en finir avec la diglossie » : Retour sur l'émergence d'une sociolinguistique critique et pratique en périphéries

Christian LAGARDE
modérateur

L'objet de cette Table ronde [1], comme son titre l'indique [2], est de nous interroger collectivement – aussi bien à cette table que dans le public averti qui lui fait face – pour savoir si le concept de « diglossie » est ou non devenu « sans objet ». Le faire ici, à Montpellier qui a vu éclore et se développer autour de Robert Lafont une réflexion allant de l'approche théorique aux enquêtes de terrain et s'incarnant dans les *Cahiers de recherche sur la diglossie franco-occitane* auxquels a succédé la revue *Lengas*, est tout sauf anodin.

Quelque trois quarts de siècle après l'apparition du terme (Psichari 1928), un demi-siècle après que la linguistique new-yorkaise s'en est emparée (Ferguson 1959) et du coup l'a diffusé auprès de la communauté scientifique à l'échelle planétaire, et que très vite les minoritaires « périphériques » des Pays catalans et d'Occitanie (Aracil 1965, Ninyoles 1969, Lafont 1971) en ont fait l'instrument d'analyse idoine de leur situation sociolinguistique propre, il était incontestablement opportun d'y faire retour. Et cela, parce que nous voilà forts du recul nécessaire, de multiples mises à l'épreuve sur des terrains variés et de la perspective des méandres imprimés à sa définition originelle.

Le « cheminement » – pour reprendre l'expression dynamique de Kremnitz (1986) – du terme « diglossie » est en effet remarquable, et on observera qu'il est chaque fois *ad hoc*. Parti de la situation grecque où il s'oppose à « bilinguisme » parce que décrivant la coexistence de deux modalités (« haute » et « basse ») d'une même langue (Psichari), l'application s'en est étendue aux langues apparentées (Ferguson) pour se voir généralisée enfin à deux langues – apparentées ou non – en situation inégale (dès Fishman 1971), ou comme le formulera par la suite Boyer inspiré par un autre concept-clé qui lui a été associé, « en concurrence déloyale ».

Nous devons le passage de l'une à l'autre de ces expressions aux auteurs « périphériques » mentionnés : si, sur des terrains particuliers, Psichari d'abord (Grèce, 1928), puis Weinreich (Suisse alémanique, 1953 sous l'appellation de « langues en contact »), puis Rubin (Paraguay, 1968) tracent bien la partition sociolinguistique des usages au sein des sociétés qu'ils étudient, ils considèrent les variétés ou langues en présence comme fonctionnant dans une complémentarité que d'autres iront jusqu'à qualifier d'harmonieuse. Leur distance physique et/ou leur absence d'implication comme membres des communautés concernées les y incitera, tout comme à prendre l'instantané – synchronique – de leur description comme ayant valeur diachronique. Pour autant, objectera-t-on du côté des « impliqués », la diglossie est-elle véritablement « neutre » et/ou « stable » ?

1. Pour des raisons techniques et logistiques, la Table ronde n'a pu être enregistrée. Chaque intervenant a ainsi été amené à fournir un texte reprenant la substance de ses interventions.

2. Voir à ce propos Philippe Gardy, « Pour ne pas en finir avec la diglossie », *Lengas*, 13, 1983, p. 93-101.

Que non pas, répondront en chœur les collègues réunis à cette table, convaincus par Aracil et le II[e] Congrès de Culture Catalane (1977) que la diglossie n'est autre que la manifestation symptomatique d'un « conflit (socio)linguistique », qu'il soit avéré ou latent, qui est tout sauf neutre parce que toujours (de manière évidente ou dissimulée) instrumentalisé et qui, malgré certaines apparences d'équilibre, s'inscrit toujours dans une dynamique orientée, positivement ou négativement selon les modalités en présence. Ils affirmeront cela parce qu'ils sont tous des « périphériques » catalans et/ou occitans, et qu'ils ne sont pas prêts d'abjurer. Ils ne feront pas pour autant, on s'en doute, l'unanimité avec tous les congressistes présents, tenants d'autres traditions sociolinguistiques [3].

Il leur reviendra dans un premier temps de faire retour sur leur propre vision ou vécu du « cheminement » précédemment évoqué, puis par la suite de répondre à la question sous-jacente posée par les élargissements successifs du champ balayé par le concept de « diglossie ». Si ce terme en vient à signifier « inégalité », il embrasse en conséquence la quasi-totalité des situations linguistiques connues, et de ce fait conduit, comme naguère « bilinguisme », à l'aporie. Quel intérêt présente-t-il donc aujourd'hui, et surtout, quel avenir a-t-il désormais dans notre discipline ?

Nous entendrons donc sur ces interrogations de très bons connaisseurs de l'univers linguistique des Pays catalans et de l'Occitanie. Gentil Puig i Moreno, qui a enseigné à l'Université Autonome de Barcelone et comme invité à celle de Perpignan – Via Domitia après une thèse sous la direction de Lafont. Henri Boyer, dont l'itinéraire professionnel l'a conduit naguère à Barcelone, où il a dirigé l'Institut français pour ensuite exercer, depuis plusieurs décennies, à l'Université Paul-Valéry. Patrick Sauzet a pour sa part un parcours plus occitan, de Montpellier 3 à Toulouse 2 Le Mirail (en passant toutefois par Paris 8), Toulouse où il a succédé à Xavier Lamuela, lequel, après avoir œuvré à l'Université de Barcelone (dite « Central »), à Lleida et à Girona, est aujourd'hui retourné dans celle-ci après son escapade languedocienne. Pour être, dirons-nous, de même obédience, en seront-ils pour autant à l'unisson ? Rien n'est moins sûr.

Patrick Sauzet

La vertu centrale du modèle de réinterprétation de la diglossie avancé dans l'école sociolinguistique catalane, modèle repris par l'école occitane de Montpellier et que l'on dit quelquefois « périphérique », est d'être un modèle dynamique. Le repérage de fonctions linguistiques et la description de ces fonctions, comme le faisaient les premiers travaux qui ont réactivé le concept de diglossie (Charles Ferguson, Joshua Fishman), conduit (toutes choses égales par ailleurs) à fonder en raison un état des choses et implicitement à le penser pérenne. En domaine occitan, et au milieu du vingtième siècle, devant le constat d'un recul rapide de l'occitan, on peut comprendre l'intérêt qu'a pu susciter un modèle qui s'adressait directement à la question de la substitution linguistique, et qui de plus proposait d'envisager son renversement.

La clé dynamique de l'interprétation de la diglossie repose dans la notion de conflit. Dans la perspective du conflit, les fonctions des langues ne sont plus des places attribuées dans un système, mais des positions, dans un sens quasi militaire. Elles se distribuent en échelle, des plus humbles aux plus prestigieuses. Les premières, quotidiennes, populaires, peuvent être des réduits, où une langue minorée est confinée, avant d'y être en fin de compte menacée aussi, ou des bases de départ vers la reconquête de fonctions plus haute. Ce que dans ces temps un sociolinguiste appe-

3. Pour les raisons mentionnées précédemment, nous sommes dans l'incapacité de reproduire la discussion substantielle qui s'est instaurée avec la salle.

lait « maquis du peuple ». Chaque fonction est un enjeu où se joue le sort de la langue. Et ce sort peut être la défaite de la substitution achevée ou la victoire de la « normalisation » reconquise.

La diglossie comme conflit a pu séduire et inspirer une sociolinguistique occitane, dont Robert Lafont est assurément le penseur central, dans sa lecture tant des fonctionnements sociaux présents, que de la production textuelle et notamment littéraire laissée par l'histoire. Il n'en reste pas moins que la mise en avant du conflit est particulièrement adéquate à la situation catalane. « *Hi ha conflicte linguistic quan dues llengües clarament diferenciades s'enfronten l'una com a políticament dominant (ús oficial, ús públic) i l'altra com a políticament dominada*. » (Congrès de cultura catalana, 1978 cité dans Georg Kremnitz 1993 : 62) Le « conflit linguistique » est, selon la situation où on l'applique, une métaphore ou une réalité. C'est une image quand il personnifie les langues et sert de représentation à la coexistence ou à la substitution des pratiques. C'est une réalité quand dans une société deux pratiques se proposent pour un même usage et que chacune est portée par des groupes antagonistes. En ce sens, il y avait bien et il y a bien conflit linguistique dans les Pays catalans où catalan et castillan sont effectivement en concurrence pour certains usages décisifs.

Dans la lecture conflictuelle, la diglossie retrouve sa figure (suggérée à l'origine par Psichari et remise en avant par Einar Haugen quand il parla de « schizoglossie ») de pathologie (sociale). Le modèle, la normalité, est la société unilingue. Le conflit y mène toujours, que ce soit par la substitution ou la « normalisation ». Ce dernier terme est un concept produit par la sociolinguistique catalane qui montre comment cette école théorique (et pratique) a pu assumer le conflit en se plaçant du côté de sa résolution (d'une façon de le résoudre). Le conflit est reconnu comme anomalie que l'analyse sociolinguistique, puis l'intervention militante et politique vont réduire.

En domaine occitan, le succès de la lecture conflictuelle de la diglossie tient peut-être précisément à l'absence de conflit linguistique. Poser un conflit linguistique était une façon liminaire de poser une alternative linguistique, la possibilité d'une concurrence à l'installation massive du français. Une manière de poser l'occitan en langue contre la réduction patoise. En domaine catalan, la sociolinguistique pense le conflit pour légitimer sa résolution (par la normalisation). En domaine occitan, la sociolinguistique propose une lecture conflictuelle de la diglossie pour légitimer la langue, comme alternative pensable au français.

On ne manquera pas d'opposer aussitôt la réalité du conflit linguistique occitan, lisible notamment dans la violence des préjugés négatifs concernant l'occitan ou dans la brutalité récurrente de l'institution scolaire dans sa « chasse au patois ». En m'interrogeant ici sur l'existence d'un conflit linguistique en Occitanie, je ne souhaite surtout pas cautionner les lectures révisionnistes de l'œuvre de l'école républicaine qui voudraient presque nous persuader que l'école de Jules Ferry était l'amie des idiomes des petites patries. Tout en rappelant que les pratiques ont varié selon les individus (et que l'école a pu aussi produire – et harceler – un Antonin Perbòsc et quelques autres), il est bon contre les falsifications rétrospectives d'élever entre autres le rempart du recueil de témoignages qui a pu être entrepris notamment par les sociolinguistes occitanistes montpelliérains. Mais l'existence d'une violence (réelle et symbolique) liée à des pratiques linguistiques ne fait pas un conflit linguistique. Face à l'imposition du français par l'école, il a existé une résistance diffuse à la scolarisation même, il y a eu des traumatismes et des révoltes individuels, il n'y a pas eu de manière significative de proposition alternative de scolarisation en occitan qui aurait fait de l'école le lieu d'un enjeu, du choix d'une langue. Ce qui vaut pour l'école vaut ailleurs : nulle part l'occitan n'a été avancé comme pratique concurrente

du français, dans l'usage public, intellectuel, religieux. Le seul champ d'une forme de concurrence (et donc de conflit) est peut-être la littérature.

La sociolinguistique occitane proposait en fait de lire comme un conflit linguistique l'imposition sociale des modèles culturels dominants. Il est vrai que les occitanophones forment les classes dominées, la paysannerie au premier chef, et à ce titre subissent tous les effets d'un système social très inégalitaire et à l'occasion violemment répressif. Il est vrai que le mépris de la langue du peuple (ou de ce qui était vu comme la non-langue – patois – parlée par le peuple) a redoublé le mépris du peuple lui-même. Ces faits apparaissent plus comme la dimension ou la projection linguistique des antagonismes sociaux que comme un conflit linguistique en soi et pour soi.

Le modèle conflictuel de la diglossie éclaire bien, malgré tout, la situation récente de l'occitan. Si on lit comme conflit linguistique la co-présence dans le même espace social du français et de l'occitan, on ne peut voir qu'une disproportion totale des forces et reconnaître l'élan irrésistible de celles qui conduisent à la substitution. En revanche le modèle conflictuel rend difficile l'analyse rétrospective de la longue durée diglossique, XVI^{e}-XIX^{e} pour l'occitan. Cette longue durée peut être vue comme un conflit si l'on y voit une sorte de guerre froide linguistique : le peuple résistant sourdement dans son attachement à sa langue que les élites et le pouvoir renoncent, par désintérêt ou faute de moyen, à chercher à modifier.

Gentil Puig i Moreno

« Pour ne pas en finir avec la diglossie ? » D'après l'intitulé proposé pour notre table ronde, il semblerait qu'on n'en finisse pas avec la diglossie. Car, pour réellement en finir, encore faudrait-il que le contexte politique soit favorable. En d'autres termes, il faudrait en avoir les possibilités, la force et la volonté politique. Mais, ne pas en finir ou ne pas pouvoir en finir voudrait dire qu'on ne pourra plus jamais revenir à une situation de normalité ou naturalité dans laquelle toutes les langues coexisteraient à nouveau, comme avant l'irrésistible ascension des nationalismes agressifs et belliqueux des États-nations européens des XIX^{e} et XX^{e} siècles… Il est, en effet, impossible de revenir en arrière…

Par contre, vouloir en finir avec la diglossie, c'est ce que Robert Lafont aurait bien voulu vivre, lui qui avait toujours lutté pour une vision critique et pratique de la sociolinguistique. En 2005, s'adressant aux enseignants des *Calandretas* il leur disait : « Il faut surtout éviter de former des individus monolingues. Il faut en finir avec le traumatisme diglossique imposé à tout un peuple. Voici l'immensité de la mission qui nous attend. Uniquement de cette manière pourra naître une nouvelle occitanophonie, et nous pourrons construire un projet de société désaliénée, en rupture et en opposition totale à celui de l'État-nation centraliste ». Toujours son messianisme optimiste.

Pour aborder de débat, je souhaite évoquer les deux perspectives suivantes : tout d'abord, « De la diglossie généralisée aux fonctions diglossiques », puis : « Des attitudes diglossiques aux attitudes de loyauté linguistique ».

Dans le fil du débat introduit par Patrick Sauzet je dois affirmer qu'en effet, avec le Grup Català de Sociolingüística, je me situe dans la perspective catalane du « conflit linguistique » opposée à celle, anglo-saxonne, du « contact linguistique », avec toutes les conséquences pratiques qui en découlent en matière de politique linguistique pour la Catalogne. De ce point de vue, les Québécois ont préféré, pour des raisons qui leur sont propres, le terme d'« aménagement linguistique » ; à un autre niveau, le groupe sociolinguistique de Rouen a opté pour celui de « glottopolitique » ; alors que les anglo-saxons utilisent *Language Planning* : des différences très significatives les unes et les autres... La politique linguistique pour les Cata-

lans étant avant tout une nouvelle politique pour la langue.

Par ailleurs, j'insisterai sur l'apport valencien de Rafael Ninyoles et de Lluís Vicent Aracil à la sociolinguistique catalane et occitane. La raison en est évidente, le conflit linguistique, culturel et politique de la fin du franquisme stimulé par les avancées du catalanisme, d'une part, et les soubresauts désespérés des nostalgiques du franquisme, d'autre part, avaient conduit à une situation très différente de celle de la Catalogne, vers un paroxysme incontrôlable. C'est dans ce contexte politique que les écrits de Ninyoles sur le conflit linguistique opposant la normalisation périphérique à l'assimilation centraliste prennent toute leur signification.

Si nous revenons maintenant sur les paroles de Lafont, je pense que nous serons tous d'accord pour constater qu'actuellement, en Occitanie, en Catalogne du Nord, et en grande partie, au Pays Valencien, la diglossie non seulement persiste, mais est encore et toujours généralisée. Il faut, bien sûr, nuancer dans le cas de la société valencienne car le conflit linguistique s'est crispé et aggravé ces deux dernières décennies dans la mesure où la normalisation a progressé dans l'enseignement et une partie significative de la société (les enseignants, les universitaires et le mouvement culturel) manifeste des positions de loyauté linguistique à la hauteur de celles de l'*autoodi*, *self hatred*, ou dénigrement de soi selon Henri Boyer, envers le catalan, du « Rat Penat » (association valencienne et anticatalane) et de la droite du Parti Populaire (PP) qui y gouverne depuis quinze ans (55 % *vs* 45 %).

Par contre, concernant la Catalogne, si nous revenons sur l'ouvrage de Francesc Vallverdú de 1979, *Dues llengües: dues funcions*, je suppose que lui-même serait le premier à reconnaître que la question des fonctions diglossiques qu'il dénonçait à l'époque est désormais posée dans des termes tout à fait différents. Aujourd'hui, nous constatons que, contrairement à ses positions de 1979, dans les domaines de la littérature, de la presse écrite ou de l'immigration interne (andalouse), la situation s'est progressivement modifiée, et les déficits sont moins tranchés que lors de la transition démocratique, où tout était à faire. En effet, actuellement, les éditions et publications catalanes écrites, les journaux, les radios et même les chaînes de télévision en catalan se sont renforcées, même si celles du castillan ne se sont pas affaiblies pour autant (v. la répartition linguistique des trente chaînes de la TNT actuelles). Par ailleurs, on observe qu'il y a beaucoup plus d'internautes et de jeunes écrivains en langue catalane qu'en langue castillane, et autant de lecteurs de journaux catalans que castillans, car l'offre existe.

Précisément, la lecture des journaux en castillan des Catalans des années quatre-vingt (*La Vanguardia*) était une des fonctions diglossiques en Catalogne signalée par Vallverdú. Ce n'est pas que, dans ce domaine, la situation se soit totalement inversée, elle s'est simplement équilibrée, mais on ne pourrait plus parler de fonction diglossique pour la lecture. Quant à la fraction de la bourgeoisie catalane diglossique du quartier huppé de la Bonanova (Barcelone), qui parlait castillan, elle a aujourd'hui le charme discret de la bourgeoisie. Les multinationales installées en Catalogne représentent un danger potentiel bien plus fort pour la langue catalane. La Catalogne n'est donc pas un paradis qui aurait complètement éliminé les stigmates de la diglossie. Elle connaît ses propres conflits internes ; cependant, ils sont d'une nature tout à fait différente de ceux de Valence ou d'Occitanie. Il est apparu ces dernières années de nouvelles franges sociales issues de la dérégulation néo-libérale qui ont fait irruption sur la scène politique catalane. C'est « *Ciutadans, partido de la ciudadanía* » (Citoyens, le parti de la citoyenneté), qui est venu crisper le débat démocratique.

Les attitudes diglossiques au Pays valencien font partie de la lutte idéologique entre les deux secteurs politiques majoritaires clairement identifiés (d'un côté, la

gauche généralement catalaniste, et de l'autre, les « *blavers* » – de la frange bleue sur le drapeau catalan –, anticatalanistes de droite). Les attitudes d'*autoodi* contre le catalan ou le valencien continuent à se manifester (la polémique sur le nom de la langue s'est « enkystée »). Cependant, le rapport de forces politique entre les partisans et les adversaires de l'unité du catalan semble tendre à un certain équilibre instable émaillé de conflits.

D'un côté, la droite du PP gouverne la Communauté Autonome de Valence et les villes de València, Castelló et Alacant, alors que la gauche est majoritaire dans les instances éducatives, universitaires, culturelles et associatives (« Acció Cultural del País Valencià » et « Xarxa de Casals Jaume Primer »). Une société valencienne toujours divisée qui n'en finit pas de s'opposer.

Pour ce qui est de l'Occitanie et de la Catalogne du Nord (que je connais mieux) la diglossie continue à être une attitude généralisée, même si aujourd'hui elle se caractérise par des formes différentes à celle des années soixante-dix – quatre-vingt. Par contre, ce qui semble nouveau, c'est l'expression d'une forme de loyauté linguistique manifestée par certains secteurs culturels ou éducatifs avancés ou conscients, mais relativement limités, non majoritaires (par exemple : la récente manifestation de Carcassonne [29 octobre 2009] est une démonstration de force réussie du mouvement associatif et militant occitan). Cependant, lorsque la loyauté linguistique ne concerne que les militants occitanistes ou catalanistes, c'est insuffisant. Pour être réelle et efficace, cette loyauté devrait concerner l'ensemble des citoyens, l'ensemble de la communauté linguistique. C'est encore généralement le cas en Catalogne Principat. C'est ce qu'observait Joshua Fishman, le sociolinguiste de la Yeshiva University Albert Einstein de New York, lors d'une visite qu'il y fit dans les années quatre-vingt, attitude qu'il qualifiait de sociolinguistique et que d'autres chercheurs dénomment « loyauté linguistique », l'opposé de l'attitude diglossique d'*autoodi*, ou de *self hatred*. Cette loyauté linguistique existe toujours en Catalogne, elle se manifeste dans des circonstances précises et dans quelques pays concrets (Québec, Flandres, Euskadi, etc).

Les « Voluntaris per la llengua » et les « Parelles Lingüístiques » (couples linguistiques entre un volontaire catalan et un « *nouvingut* », immigré souhaitant apprendre le catalan) sont un récent exemple de l'attitude de loyauté linguistique de certains citoyens catalans, attitude appuyée institutionnellement par la Generalitat de Catalunya. Imaginons un instant des attitudes semblables en France avec l'aide des préfets… À l'opposé, en Catalogne du Nord nous connaissons la tragique expression du poète nord-catalan Miquel Sargatal, qui dans un récent article, « Un enfant de la diglossie » (publié dans la revue *Vallespir*), exprime les tourments, les efforts et les difficultés, pour lui insurmontables, de l'expression naturelle dans ses deux langues. Il met des mots sur l'indicible souffrance du *mal de llengües* (Enric Larreula 2002), la douleur linguistique que certains psychiatres connaissent bien.

Henri Boyer

Je voudrais insister dans ma brève intervention sur ce qui constitue selon moi l'apport théorico-méthodologique fondamental de la modélisation catalano-occitane (dite « périphérique » ou encore « des chercheurs natifs ») : la prise en compte du rôle central des *représentations-attitudes* et *idéologies* dans la *dynamique conflictuelle* de la *diglossie*. Robert Lafont parle de la « force des représentations » et Ninyoles de « dualité estimatoire ». Cette dimension, présente en filigrane chez Psichari et clairement chez les sociolinguistes de l'école de Bâle-Neuchâtel, est absente (sauf à se focaliser sur la notion de « prestige »…) de la modélisation nord-américaine dans ses diverses variantes (Ferguson, Fishman, Gumperz …).

Prendre au sérieux la « force des représentations », c'est considérer que le *conflit diglossique* se nourrit d'images, de préjugés, de stéréotypes, de mythes (comme le « mythe bilinguiste » dont Aracil n'a cessé de dénoncer l'argumentaire fallacieux), bref de *représentations* qui s'articulent en *idéologies* productrices d'attitudes de *culpabilité* et d'*auto-dénigrement*. Et ce qu'a bien analysé cette sociolinguistique-là, c'est le jeu pervers, orchestré par l'idéologie diglossique, du *stéréotypage ambivalent* et des *préjugés* qui en découlent dont j'ai essayé par ailleurs d'illustrer l'efficacité glottophagique : le résultat en est la stigmatisation pure et simple de la langue dominée car le préjugé positif est de nature nostalgique, passéiste. Il s'accommode de la minoration de la langue dominée en célèbrant la « langue perdue » (en voie d'extinction). Le seul stéréotypage tourné vers l'avenir étant à teneur négative : la langue dominée est dévalorisée, méprisée, car considérée comme plébéienne, vulgaire et inapte à s'intégrer à la modernité (Ninyoles 1976). Pour Gardy et Lafont (1981 : 71), « tout ce qui se rapporte à la langue dominée est à la fois dévalorisé et surévalué ». L'arrêt de la transmission intergénérationnelle (familiale) est alors la résultante des attitudes de culpabilité et de rejet.

Un autre aspect important de la modélisation en question, c'est qu'elle ne s'en tient pas au constat de *conflit diglossique* : elle présente une alternative au processus de *substitution* programmé : la *normalisation linguistique*, qui suppose, précisément, un retournement de la dynamique sociolinguistique et qui passe par une dénonciation du jeu des représentations et idéologies diglossiques pour conquérir au bénéfice de la langue jusqu'alors minorée de nouveaux espaces publics de communication. Il faut « retrousser la diglossie » (Lafont 1984). La *normalisation* (qui doit être précédée et/ou accompagnée d'une indispensable *normativisation*) est bien l'objectif que s'étaient fixé les sociolinguistes catalans, acteurs de premier plan dans la résistance collective à l'entreprise franquiste de liquidation du catalan (et des autres langues minoritaires d'Espagne). Et l'on peut dire que la *normalisation* est depuis trois décennies en Catalogne l'orientation que s'est donnée la politique linguistique du gouvernement autonome : malgré les polémiques de divers bords, la situation du catalan semble sur la voie d'une pleine normalité sociolinguistique, ce qui fait dire à certains spécialistes qu'il y a là un cas exceptionnel de retournement de *substitution linguistique* comparable à celui de l'hébreu moderne en Israël, ou à celui du français au Québec (Fishman 1991).

Gentil Puig i Moreno

Henri Boyer a opportunément rappelé la force des représentations selon Robert Lafont et, en effet, les sciences sociales reconnaissent la portée considérable de cette notion (v. Serge Moscovici, *Social Representations*, 2000). Nous ne la contestons pas du tout, bien au contraire, elle est très utile, surtout dans une perspective projective. Mais nous avons été confrontés à une utilisation des représentations d'une manière unilatérale. Ces dernières années, nous avons constaté que la notion de représentation linguistique était largement utilisée par les sociolinguistes catalans (Ernest Querol 2002, Miquel Pueyo 2003 et, dans une moindre mesure, Joaquim Torres 2003-2005) jusque dans les grandes enquêtes statistiques que l'ISC (Institut de Sociolingüística Catalana de la Generalitat) a conduites sur l'usage de la langue de 2003 à 2004 dans l'ensemble des Pays Catalans et en Catalogne du Nord en particulier. L'Observatori Sociolingüístic Nord-Català de l'Université de Perpignan a dû lourdement insister auprès de l'ISC, mais en vain, pour pouvoir contraster les données portant sur l'usage réel de la langue par rapport à celles provenant des représentations (enquête téléphonique en français). Nous avons, malgré tout, réussi à réaliser une enquête complémentaire en catalan grâce à la participation d'une dizaine

d'étudiants du Centre d'Etudes Catalanes de l'UPVD, au cours de l'année 2003-2004 (*Aïnes Noves*, 1, 2007).

Sans nier leur signification évidente, nous nous sommes demandé quelle était la raison d'un tel engouement pour les représentations. Car si c'est pour détecter une attitude favorable à la langue ou pour faire apparaître une forte demande sociale, rien de plus normal et de plus compréhensible. Par contre, si c'est pour faire prévaloir les représentations linguistiques par rapport à l'usage réel de la langue – et c'est de cela dont il était question –, alors on pouvait en conclure qu'il y avait des visées peu transparentes. Rêve-t-on de représentations favorables pour influencer les autorités politiques ou pour motiver davantage les militants ? Dans les deux cas, on prend l'illusion des représentations favorables pour la réalité. Il est évident que la réalité des représentations est un fait : elles existent, elles mettent en évidence des indicateurs, comme le désir d'apprendre ou de parler le catalan, mais on ne peut pas leur faire dire ce qu'elles ne disent pas, c'est-à-dire, laisser croire que le désir équivaut à l'usage réel, car là, les différences sont flagrantes (en pourcentage, près de 20 points de moins).

La sociolinguistique périphérique et critique des années quatre-vingt – quatre-vingt-dix existe-t-elle encore ? Telle que nous l'avons connue dans les années quatre-vingt, grâce, en particulier, à l'action de Robert Lafont, d'Antoni Badia i Margarit, de Jean-Baptiste Marcellesi et de Brigitte Schieben-Langue, je ne le crois pas. De Francfort en 1979 à Barcelone en 1980, à Montpellier en 1981 et à Rouen en 1984, la sociolinguistique périphérique occitano-catalane a toujours été plus conceptuelle que territoriale. Elle a connu un succès considérable, avec le bénéfice pour les Catalans de la première Loi de Normalisation Linguistique votée à l'unanimité par le Parlement de Catalogne en 1983, et en France, le vote de la Loi Defferre sur la décentralisation, en 1982.

Actuellement, je crains que la sociolinguistique occitano-catalane ne soit plus aussi périphérique qu'elle l'était, et qu'elle ne soit plus assez critique, et cela, même en Catalogne. Les temps ont beaucoup changé, les processus de normalisation linguistique en Catalogne se sont appliqués et poursuivis après le vote de deux lois spécifiques au Parlement de Catalogne (1983 et 1998). L'ex « Grup Català de Sociolingüística » (GCS), désormais « Societat Catalana de Sociolingüística » (SCS), s'est institutionnalisé et est devenu une société filiale de l'Institut d'Estudis Catalans (IEC), avec près de cent membres. Est-ce la fin d'une belle aventure ? Je ne suis pas le seul à le penser, en tout cas, nous pouvons nous poser la question.

Patrick Sauzet

En fait, un modèle général de la diglossie doit pouvoir éclairer les distributions inégales et stables comme le conflit et la substitution. C'est, me semble-t-il, ce que rend possible le modèle mimétique que j'ai tenté d'élaborer. L'approche anthropologique fondée sur la théorie mimétique telle que la formule René Girard, loin d'évacuer la possibilité de la violence et du conflit, place ce dernier au cœur de son approche. La *mimésis* est d'abord un modèle réaliste du changement de langue. L'être humain est capable de modifier son langage (au-delà de la phase de développement) pour parler comme un autre. L'imitation linguistique n'est pas directement source de conflit (à la différence de la *mimésis* d'appropriation d'objets) : parler comme un autre ne le rend pas muet. Toutefois le langage et l'imitation linguistique (le changement de langue ou non, donc) ressortissent de la gestion globale de la *mimésis* par la société. La thèse girardienne est que, du fait du potentiel violent et destructeur de l'imitation, les sociétés (celles qui se sont maintenues) pratiquent un contrôle global de l'imitation, qui est strictement canalisée (obligatoire ou interdite). La codification

méticuleuse du comportement par l'interdit caractérise les sociétés traditionnelles. Elles marquent encore les sociétés préindustrielles, où les différences sociales et de pouvoir sont essentialisées en « ordres ». On peut voir dans la longue durée de la diglossie franco-occitane le gel d'une différence linguistique par la différence sociale. Parler occitan ou français en Pays d'oc, après la mise en place (au XVI^e^ siècle) de la hiérarchisation diglossique des langues, c'est parler selon son rang. L'occitan est ainsi à la fois minoré et protégé dans sa minoration. En ce sens, j'ai pu proposer de le lire comme langue morte et parole vivante (si on entend par langue le vecteur d'un prestige). On explique bien dans ce modèle que la francophonie soit une transgression qui demande à être justifiée : transgression sublime des « prophètes » camisards qui passent au français sous l'effet de l'inspiration divine, transgression triviale des ivrognes que « *començan a parlar francés* » (voyez entre autres attestations Mistral, *Tresor dóu Felibrige,* s.v. *francés*). Hors de ces circonstances, le transgresseur linguistique, celui qui *franchimandeja*, est illégitimé, à la scène comme au village (sans pour autant que la hiérarchie linguistique soit invalidée, au contraire !).

La substitution linguistique, qui s'accélère avec la scolarisation puis le développement des médias de masse, correspond à la chute des tabous linguistiques protégeant l'occitan : le français se déploie parce qu'il est devenu légitime pour tous de le parler, et de le parler le « mieux » possible. Il y a en effet des degrés dans le français (du moins bien et du mieux) qu'il n'y a pas dans l'occitan pensé comme patois, comme terme bas de la distribution diglossique scellée par l'ordre social. Être hors-jeu, interdit de prestige, est une contrainte qui impose la forme de sa parole à l'individu, assigné à son patois. Mais une fois le jeu ouvert et le sujet entré dans les échelles et les mesures de la langue dominante, le « patois » apparaît rétrospectivement comme un havre abrité de cette compétition générale. C'est ce que Pierre Bourdieu repère comme effet de « franc parler » (sans fonder l'existence de ce mystérieux havre de paix linguistique, puisqu'il pose par ailleurs que le « marché » linguistique est généralisé et soumet toute parole, même la plus intime, à sa mesure). Le « franc parler », qui recouvre largement ce que les sociolinguistiques catalanes puis occitanes ont appelé « valorisation compensatoire », est la relecture nostalgique de l'ordre linguistique, de la diglossie fixée, dans un temps de complétion linguistique ouverte.

La sociolinguistique catalane a mis en évidence dans la diglossie un confit qu'elle proposait en même temps de résoudre. La sociolinguistique occitane n'a pu lire le conflit qu'en tentant de contribuer à le faire advenir. Elle a pu ainsi poser l'occitan en langue, c'est-à-dire en équivalent possible du français, ce que précisément la diglossie traditionnelle évacue (notamment en mettant en place la notion et le statut de patois). La sociolinguistique du conflit a pu être (en domaine occitan) une théorie fausse, mais pertinente. Elle se heurte toutefois dans son projet à l'obstacle d'avoir à construire le conflit pour le résoudre ensuite à son avantage. Double gageure. On ne peut par ailleurs, comme l'ont suggéré aux occitanistes des chercheurs de l'école suisse, Jakob Wüest et Andres Kristol, construire un projet qui tendrait à prolonger comme tel l'occitan de la diglossie ancienne, celle du contrôle mimétique. Il faudrait en effet pour cela faire retourner la société tout entière à un système de limitations explicites d'accès aux formes culturelles et sociales prestigieuses.

Les voies qu'il faut trouver (si l'on veut penser un avenir à cette pratique culturelle complexe et riche que l'on peut appeler « langue occitane ») demandent de construire l'occitan comme langue possible, comme modèle(s) valorisé(s) de pratique, sans mobiliser d'emblée et d'abord la figure et la réalité du conflit. La mobilisa-

tion du conflit fonctionne en effet comme double censure de l'occitan : d'une part dans le conflit, en tant que terme (infiniment) plus faible ; d'autre part, par l'émergence même du conflit que l'occitan est supposé susciter s'il est revendiqué. Autrement dit, l'occitan est doublement marginalisé par l'absence de conflit et par le spectre du conflit. L'analyse mimétique de la diglossie permet d'éclairer l'une et l'autre par l'interdit linguistique, qui censure à la fois le changement de langue (protégeant ainsi un temps la parole occitane) et l'émergence d'autres modèles (censurant la position de l'occitan en langue). Faute de pouvoir revenir à la protection diglossique de la parole dévalorisée, on peut au moins tenter de poser et valoriser l'occitan en modèle culturel, dans l'espoir et l'attente que la rareté de contenus culturels spécifiques disponibles donne rapidement à l'offre occitane (dans un contexte d'uniformisation accélérée) une valeur assez accrue pour en motiver l'acquisition et la pratique. Cette option demande que par ailleurs la langue conserve assez d'existence pour que le modèle soit visiblement proposé, disponible et pourvu de sens. Faire de l'occitan un choix dans un multilinguisme délibérément promu serait (de préférence à l'élimination complète des traces de la langue) la meilleure façon « d'en finir avec la diglossie ».

Xavier Lamuela

On peut s'interroger sur la validité actuelle des notions de diglossie et de conflit linguistique. Le second terme, qui a une valeur plus générale, se rapporte à une conception de la sociolinguistique où les approches critiques occupent une position centrale. Il ne s'agit pas nécessairement d'interpréter tous les usages linguistiques dans le cadre du conflit, mais de les étudier en s'en remettant à des théories des fonctionnements sociaux qui font une place à l'analyse des mécanismes de la distribution et de l'usage du pouvoir [4]. On ne saurait accepter les explications des processus de substitution linguistique qui évitent de les mettre en rapport avec des conflits de pouvoir ; la négation du conflit, en sociolinguistique comme ailleurs, caractérise le discours dominant, qui vise à occulter les mécanismes de la domination sociale pour la faire apparaître comme naturelle. Pour ce qui est de la notion de diglossie, elle est bâtie sur le constat d'une certaine distribution situationnelle des usages des langues en contact qui a joué un rôle décisif dans les processus de substitution linguistique liés à la modernisation. Il faudrait désormais retenir la notion de distribution situationnelle des variétés linguistiques, dont les cas de diglossie constitueraient un type particulier, et chercher à établir la répartition spécifique des usages dans chaque cas de contact de langues, du point de vue quantitatif aussi bien que du point de vue qualitatif. Je me propose donc de dessiner les traits généraux de ce qu'on peut appeler le conflit linguistique et la subordination linguistique, en partant des notions de conflit et de diglossie dégagées de l'expérience de la sociolinguistique fondée par ceux qui s'étaient donné pour tâche l'analyse de la substitution linguistique dans les domaines occitan et catalan.

Les situations de conflit dérivent de la concurrence entre les acteurs ou les groupes sociaux. Si l'on entend les langues comme des systèmes de moyens ou de ressources à disposition de chaque concurrent, on peut alors interpréter les conflits linguistiques comme des conflits entre les possibilités d'action liées à l'usage des différentes langues. Afin de comprendre quel genre de systèmes de ressources sont les langues, il sera utile de rappeler quelles sont les fonctions sociales qu'elles remplissent (Lamuela 2004 : 220-221, 227-231) :

4. Les concepts sociologiques de capitaux, d'habitus et de champ, établis par Bourdieu, ont été utilisés, par exemple, par Boix et Vila (1998 : 137-155) pour l'analyse de situations sociolinguistiques.

1. La fonction instrumentale de la langue correspond à son usage en vue de la transmission d'informations et d'instructions ; elle est associée à la réalisation d'actions concrètes et permet l'obtention de résultats pratiques.
2. La fonction de représentation correspond à l'activité de définition de la réalité. Les langues produisent, moyennant cette fonction, une version de la réalité qui se manifeste par les discours propres à chaque tradition culturelle et qui définit les possibilités d'expression de chaque langue tout en en étant la conséquence.
3. La fonction symbolique agit à travers les connotations associées aux formes linguistiques. Les types d'associations les plus importants par rapport aux attitudes linguistiques sont : (a) les connotations d'adéquation des formes linguistiques aux différents usages sociaux suivant les mécanismes de la variation situationnelle et (b) les connotations d'identité par lesquelles les locuteurs de groupes sociaux divers s'identifient à leur langue ou à certains traits de leur façon de parler ou sont identifiés par ceux-ci.
4. La fonction de participation, qui dérive des trois autres, donne accès aux différentes activités sociales, garanties par les capacités linguistiques et, éventuellement, par l'identification à travers la langue. Quiconque parle une langue et sait l'utiliser de façon appropriée dans les diverses situations possibles peut participer aux activités qui se déroulent dans cette langue, sauf dans les cas où sont en présence des mécanismes de discrimination par lesquels on exclut ceux qui sont identifiés, en l'occurrence par leur usage particulier de la langue, comme étrangers au groupe.
5. La fonction de sélection ou de discrimination sociale est un type particulier de fonction de participation qui se révèle décisif pour le fonctionnement des sociétés modernisées ; elle intervient dans les processus d'intégration-exclusion qui ont pour effet une distribution hiérarchique des membres de la société, notamment par rapport aux opportunités d'ascension sociale. Elle agit à travers les différentes fonctions sociales des langues suivant :

   – la capacité de faire (fonction instrumentale),

   – la capacité de décrire et d'expliquer (fonction de représentation),

   – la capacité de s'adapter aux situations (fonction symbolique d'adéquation),

   – la façon dont on est identifié par son usage de la langue (fonction symbolique d'identification).

La situation d'embauche fournit l'exemple le plus clair des différents aspects par lesquels s'exerce la fonction de discrimination des langues. Les chances d'être engagé peuvent dépendre de la connaissance des langues et des techniques – à l'heure actuelle, surtout informatiques – de leur usage (fonction instrumentale), des différentes connaissances – techniques, scientifiques et culturelles – véhiculées par la langue (fonction de représentation) et de la capacité de s'exprimer de la façon considérée comme appropriée dans des situations formelles (fonction symbolique d'adéquation) ; ces chances peuvent, par ailleurs, être bloquées par l'accent ou par d'autres caractéristiques langagières qui identifient le candidat comme faisant partie d'un groupe social donné (fonction symbolique d'identification). La sélection se fait, dans le cas des fonctions instrumentale et de représentation, sur la base pratique des capacités linguistiques effectives de l'individu. L'aptitude à s'adapter aux situations d'usage linguistique, à maîtriser les registres linguistiques, est aussi une capacité pratique, mais elle est surtout jugée dans la perspective du symbolique. La sélection faite à partir des mécanismes d'identification par la langue appartient tout à fait au

domaine du symbolique et s'identifie à la discrimination linguistique entendue dans le sens habituel de discrimination injuste.

Si l'on part des différentes fonctions sociales de la langue et des normes qui les régissent, on peut établir les dispositions linguistiques des individus, qui seraient caractérisées par :

1. Leurs capacités linguistiques instrumentales et de représentation, régies par les normes linguistiques implicites, et leur capacité de choisir les formes linguistiques en fonction de la situation d'usage, régie par les normes stylistiques. D'après les normes linguistiques implicites, les énoncés produits sont identifiés comme appartenant à une langue donnée, alors que les normes stylistiques établissent leur adéquation aux différentes situations de communication. On sait qu'il y a habituellement aussi des normes explicites qui établissent ce qui est considéré comme correct et qui ont, d'une certaine façon, la prétention de se substituer aux normes implicites ; dans les faits, elles fonctionnent plutôt comme une composante des normes stylistiques.
2. Leur représentation des langues et des formes linguistiques, qui, en partant des connotations que celles-ci comportent, leur attribue des valeurs à l'origine des attitudes linguistiques.
3. Les normes de l'usage linguistique qu'ils ont intériorisées : en plus des normes linguistiques implicites et des normes stylistiques, les normes de l'usage social, qui établissent quelle variété linguistique ou quelle langue est appropriée à chaque situation d'usage (Aracil 1974). Le terme de variété linguistique est utile afin d'éviter des termes connotés tels que « langue » et « dialecte » lorsque l'on veut désigner un système linguistique complet, assez différencié du point de vue structurel des autres systèmes qui lui sont apparentés, défini par des normes linguistiques implicites et le plus souvent lié à un ou à plusieurs groupes sociaux [5]. On voit qu'il s'agit ici d'une projection des normes stylistiques, qui régissent la variation dans l'usage monolingue, sur l'usage de plusieurs variétés linguistiques perçues comme distinctes ; c'est ce qu'on peut appeler la distribution situationnelle des variétés.

La notion de « dispositions linguistiques » des individus réunit les concepts de « capital » (capacités) et d'« habitus » (représentation, valeurs, attitudes et normes) linguistiques définis par Bourdieu (Boix et Vila 1998 : 152) ; la réunion des deux concepts dans un seul ensemble de dispositions prévient le risque de limiter l'analyse des conflits linguistiques à leurs aspects symboliques. Il est opportun de rappeler ici l'observation que Bourdieu (1980 : 135) fait au sujet du concept d'« habitus linguistique » : « on ne peut parler d'habitus linguistique [...] qu'à condition de ne pas oublier qu'il n'est qu'une dimension de l'habitus comme système de schèmes générateurs de pratiques et de schèmes de perception des pratiques, et de se garder d'autonomiser la production de paroles par rapport à la production de choix esthétiques, ou de gestes, ou de toute autre pratique possible. »

Je viens de caractériser les normes de l'usage social, qui régissent la distribution situationnelle des variétés linguistiques, comme la projection des normes stylistiques sur l'usage de variétés perçues comme distinctes. Par cette projection, la variation situationnelle devient un mécanisme d'exclusion ou de réduction de l'usage de certaines variétés dans des contextes données. On peut identifier les différentes

5. Cet usage s'oppose à celui qu'on trouve souvent en anglais, où les « variétés » (*varieties*) peuvent être des « registres » (*registers*), produits par la variation situationnelle, ou des « dialectes » (*dialects*), liés aux groupes sociaux ou à la variation géographique (Gregory & Carroll 1978).

formes de subordination linguistique à des modalités de distribution situationnelle des langues ou des variétés, dont les cas de diglossie constitueraient une classe particulière (Lamuela 1994 : 31-65).

Certains auteurs confondent la distribution situationnelle des variétés linguistiques (Lüdi 1990) ou la variation situationnelle tout court (Fishman 1972 : 91-106) avec la diglossie. Mais l'emploi du terme de diglossie n'a de sens que s'il est limité aux cas de répartition situationnelle de variétés linguistiques distinctes et distribuées hiérarchiquement de telle façon que l'usage de certaines d'entre elles, est réduit au domaine du privé et souvent aussi à celui des rapports primaires.

Les sociétés traditionnelles européennes présentaient souvent des situations de diglossie caractérisées par le bilinguisme des élites et le monolinguisme des classes populaires – dont les membres pouvaient éventuellement connaître des variétés voisines ou une langue véhiculaire. Les élites, qui évidemment connaissaient aussi la langue populaire, utilisaient une variété haute, coïncidant habituellement avec la langue de la cour royale, pour leurs rapports avec les gens de leur propre classe dans un même État et, suivant diverses configurations de concurrence avec le latin, pour les activités publiques, administratives, littéraires et scientifiques. La variété haute couvrait tous les registres possibles dans la société où elle était employée, tandis que les variétés populaires étaient limitées aux registres familiers. C'est à partir de cette situation que les processus de modernisation ont entraîné l'exclusion des langues qui dans l'usage traditionnel étaient limitées aux domaines du privé et des rapports primaires. De cette façon, la diglossie traditionnelle a préfiguré les conditions pratiques et symboliques qui ont donné lieu aux processus de substitution linguistique liés à la modernisation sociale. Les langues populaires, bien que d'usage général sur un territoire donné, étaient géographiquement limitées par rapport à l'espace de référence défini par l'État, ne permettaient pas de représenter l'ensemble de la réalité conçue par l'usage des langues dominantes, étaient perçues comme inadéquates à l'usage propre à une série de domaines et connotaient l'infériorité sociale et la marginalité par rapport à l'identité nationale. L'abandon de ces langues, pendant les processus de modernisation, dérivait du fait que seules la maîtrise de la langue dominante et l'identification au groupe de ses locuteurs garantissaient la participation aux mécanismes de l'ascension sociale. Le but économique des politiques de monolinguisation était l'unification des marchés délimités par les frontières des États et le conflit linguistique opposait la langue dominante de l'ancien régime, dont les locuteurs possédaient toutes les ressources associées aux fonctions sociales des langues, aux autres langues, dont la maîtrise comportait de moins en moins de chances de réussite dans la concurrence entre les membres de la société.

Dans les sociétés modernisées actuelles, on trouve encore souvent les représentations qui correspondent à la distribution diglossique des langues et la continuation des processus de substitution qui y sont liés, mais ce sont désormais les locuteurs des langues subordonnées qui sont bilingues, alors que les locuteurs des langues dominantes ignorent la langue populaire. Les aspects symboliques associés à l'inadéquation des langues subordonnées aux usages propres aux domaines public, administratif, littéraire et scientifique, sont devenus secondaires par rapport à leur perte de valeur pratique dans la vie quotidienne. Si l'on examine deux situations radicalement différentes, celles de l'occitan en France et du catalan en Catalogne du Sud, on constatera qu'elles ont en commun le fait de ne pas être analysables à partir de la notion de diglossie. L'occitan se situe entre le pôle de l'usage traditionnel, typiquement diglossique et en phase terminale, et celui des usages militant et acquis, toujours marginaux mais caractérisés par la possibilité, aussi symbolique soit-elle, d'être présents dans tous les domaines. La situation du catalan est très complexe,

mais on peut souligner le fait que, bien qu'il soit en position dominante dans certains domaines, comme ceux des administrations locales et régionale, il est toujours une langue subordonnée, notamment à cause de sa présence et de sa valeur limitées dans l'activité économique et les produits de la culture de masse, tout à fait inférieures à celles auxquelles on pourrait s'attendre compte tenu du nombre de ses locuteurs. Nous pouvons donc parler de situations de subordination linguistique qui, tout en étant très différentes entre elles, ne sont pas des situations diglossiques.

Le conflit linguistique, dans la dynamique socio-économique actuelle, se pose directement en termes de valeur pratique des langues. Les discours qui soutiennent la diffusion des langues dominantes utilisent des raisonnements utilitaristes et l'éloge de la spontanéité y est récurrent ; on y découvre bien souvent les conceptions du darwinisme social. Leur but est toujours de favoriser la communication hiérarchisée au détriment des contacts horizontaux afin d'empêcher la diversification des offres et de garantir le fonctionnement des monopoles de l'information et du commerce.

Références

ARACIL Lluís Vicent, 1965, «Conflicte lingüístic i normalització lingüística a l'Europa nova», *in* L. V. Aracil, 1982, *Papers de sociolingüística*, Barcelona, La Magrana, p. 23-38.

ARACIL Lluís Vicent, 1974, «Sociolingüística: revolució i paradigma», *in* L. V. Aracil, 1982, *Papers de sociolingüística*, Barcelona, La Magrana, p. 79-94.

BOIX I FUSTER Emili i F. Xavier VILA I MORENO, 1998, *Sociolingüística de la llengua catalana*, Barcelona, Ariel.

BOURDIEU Pierre, 1980, « Le marché linguistique », *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1998, p. 121-137.

BOYER Henri, 1991, *Langues en conflit*, Paris, L'Harmattan.

BOYER Henri et DE PIETRO Jean-François, 2002, « De contacts en contacts : représentations, usages et dynamiques sociolinguistiques », dans A. Boudreau *et alii* (éds), *L'Ecologie des langues / Ecology of languages, Mélanges William Mackey / Homage to William Mackey*, Paris, L'Harmattan.

FERGUSON Charles, 1959, « Diglossia », *Word*, XV, p. 325-340.

FISHMAN Joshua A., 1971, *Sociolinguistique*, Paris, Nathan et Bruxelles, Labor.

FISHMAN Joshua A., 1972, *The Sociology of Language*, Rowley (MA), Newbury House.

FISHMAN Joshua A., 1991, *Reversing Language Shift. Theorical and empirical Foundations of Assistance to Threatened Languages*, Cleveland, etc., Multilingual Matters.

GARDY Philippe et LAFONT Robert, 1981, « La diglossie comme conflit : l'exemple occitan », *Langages,* 61, p. 75-91.

GREGORY Michael and CARROLL Susanne, 1978, *Language and Situation. Language Varieties and their Social Contexts*, London, Routledge & Kegan Paul.

HAUGEN Einar, 1973, « Bilingualism, language contact and immigrant languages in the United States », *in* T.A. Sebeok (ed.), *Current Trends in Linguistics* (vol. 10), The Hague, Mouton.

KREMNITZ Georg, 1981, « Du "bilinguisme" au "conflit linguistique". Cheminement de termes et de concepts », *Langages*, 61, p. 63-74.

KREMNITZ Georg, 1993, *Multilingüisme social*, Barcelona, Edicions 62.

KRISTOL Andres et WÜEST Jakob, 1993, *Aqueras montanhas. Études de linguistique occitane : Le Couserans (Gascogne pyrénéenne)*, préface de Pierre Bec, Tübingen et Bâle, Francke.

LAFONT Robert, 1971, « Un problème de culpabilité sociologique : la diglossie franco-occitane », *Langue française*, 9, p. 93-99.

LAFONT Robert, 1984, « Pour retrousser la diglossie », *Lengas,* 15, p. 5-36.

LAMUELA Xavier, 1994, *Estandardització i establiment de les llengües*, Barcelona, Edicions 62.

LAMUELA Xavier, 2004, «Instal·lació o establiment? Encara sobre els objectius de la promoció lingüística», *Caplletra*, 37, p. 217-244.

LARREULA Enric, 2002, *Dolor de llengua,* Barcelona, Edicions 3 i 4, i València, E. Climent.

LÜDI Georges, 1990, « Diglossie et polyglossie », in Günter Holtus, Michael Metzeltin und Christian Schmitt (Hrsgg.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL). V,1. Französisch / Le français*, Tübingen, Niemeyer, p. 307-334.

NINYOLES Rafael Lluís, 1969, *Conflicte lingüístic valencià*, València, Tres i Quatre.

NINYOLES Rafael Lluís, 1976, « Idéologies diglossiques et assimilation », dans H. Giordan et A. Ricard (éds), *Diglossie et littérature*, Bordeaux, Maison des Sciences de l'Homme de Bordeaux-Talence, p. 151-160.

PSICHARI Jean, 1928, « Un pays qui ne veut pas de sa langue », *Mercure de France*, CCVIII, p. 63-121.

PUEYO Miquel, 2007, *El fantasma de la mort del català*, Barcelona, Proa.

PUIG I MORENO Gentil, 2007, «Enquestes sociolingüístiques a Catalunya Nord»*, Aïnes Noves*, 1, 2007, p. 5-97.

QUEROL Ernest, 2002, *Enquesta sobre els usos lingüístics a Catalunya Nord*, Barcelona, Generalitat de Catalunya.

RUBIN Joan, 1968, *National Bilingualism in Paraguay*, La Haye, Mouton.

SARGATAL Miquel, 2010, « Itinéraire d'un enfant de la diglossie (1) », *Vallespir*, 6, Ceret, Centre Cultural del Vallespir, p. 11.

TORRES, Joaquim, 2003-2005, *Les enquestes amb contingut sociolingüístic a Catalunya (1994-2002)*, *Noves S.L.*, Barcelona, Generalitat de Catalunya.

VALLVERDÚ Francesc, 1979, *Dues llengües: dues funcions*, Barcelona, Edicions 62.

WEINREICH Uriel, [1953] 1968, *Languages in Contact. Findings and Problems*, The Hague, Mouton.

Table des matières

Présentation
Henri BOYER 9

Conférences plénières

1. Du corpus en linguistique : les deux paradigmes du structuralisme
Gabriel BERGOUNIOUX 15
2. Peut-on parler d'une sociolinguistique suisse ?
Marinette MATTHEY 23
3. Le sociolinguiste à l'épreuve du terrain :
Joan Rubin et son analyse du bilinguisme paraguayen (1968)
Hedy PENNER 33

Communications

4. Une politique linguistique peut-elle réussir sans l'implication des sociolinguistes ? L'exemple galicien
Carmen ALÉN GARABATO 47
5. Le retour des produits de l'enquête sociolinguistique à la communauté-source : de la rétroaction des enquêtés aux principes déontologiques et méthodologiques
Georges ANDROULAKIS 57
6. Réflexions épistémologiques autour de la sociolinguistique historique
Dorothée AQUINO-WEBER et Sara COTELLI 65
7. Défis et paradoxes de la revendication nahua à Santa Catarina, Tepoztlán, Morelos (Mexique)
Karla J. AVILES et José Antonio FLORES FARFAN 73
8. Le passage à l'écrit en contexte amazigh comme conscience : dynamiques de subjectivité et possibles sociolinguistiques
Noureddine BAKRIM 83
9. Corpus et idéologie linguistique en francophonie africaine : le cas de la Côte d'Ivoire
Prisque BARBIER 91
10. Lorsque la réflexion sociolinguistique éclaire la problématique de l'enseignement du FLM…
Jean-David BELLONIE et Emmanuelle GUERIN 99
11. Renoncer à la « communauté linguistique » ?
Aude BRETEGNIER 107
12. L'interculturalité, clé du dépassement du conflit linguistique ? Réflexions à partir du cas de la Catalogne
Chrystelle BURBAN 117

13. La sociolinguistique et la linguistique générale françaises : une histoire de glissements et de complémentarité épistémologiques ?
Anne-Marie CHABROLLE-CERRETINI 125

14. Droit, linguistique, sociolinguistique : exercice d'épistémologie comparée
Marc DEBONO 133

15. Comportement verbal et rupture sociale : propositions pour une méthodologie pragmatique qualitative
Norbert DITTMAR 143

16. La question hongroise et les minorités allogènes
Ksenija DJORDJEVIĆ 155

17. Le spontané et la réflexivité en (socio)linguistique
Gilles FORLOT et Jean-Michel ÉLOY 163

18. La notion de représentation culturelle dans *Le français dans le monde* : à la croisée des préoccupations sociolinguistiques et didactologiques
Patricia GARDIES 171

19. L'accent : concept (socio)linguistique ou catégorie de sens commun ?
Médéric GASQUET-CYRUS 179

20. Les ersatz de première personne en situation de rupture : quelques pistes pour une sociolinguistique comparative
Cyrille GRANGET 189

21. Les études de cas de la standardologie, un enjeu épistémologique de la sociolinguistique : approche d'une comparaison historique entre les cas catalan et norvégien
Narcís IGLESIAS 197

22. Comparer les politiques linguistiques : comment, pourquoi, pour quoi ?
Cécile JAHAN 205

23. Les concepts de la sociolinguistique, entre nécessité et manipulation
Christian LAGARDE 215

24. De la sociolinguistique à l'écologie des langues ?
Nadège LECHEVREL 225

25. Diglossie et conflit linguistique : contribution à un vieux débat
Erwan LE PIPEC 233

26. L'aménagement linguistique entre globalisation fragmentée et autonomisation universaliste en Mésoamérique
Jean Léo LÉONARD 245

27. Enquêter sur les représentations sociales des langues : allier qualitatif et quantitatif à partir de petits échantillons
Bruno MAURER et Alain DOMERGUE 253

28. La sociolinguistique des discours et des interactions : un développement et une visibilité difficiles en France
Claudine MOÏSE 265

29. La sociolinguistique et les domaines limitrophes : problèmes de frontières interdisciplinaires et questions épistémologiques
Musanji NGALASSO-MWATHA 273

30. Histoire et histoires : mise en mots de la rupture historique dans des récits de migrants issus de républiques postsoviétiques
Sandra NOSSIK 285

31. La notion de représentation linguistique : définition, méthode d'observation, analyse
Cécile PETITJEAN 293

32. Le questionnaire comme moyen de circonscrire l'emploi d'un « mot identitaire » pour les jeunes
Alena PODHORNÁ-POLICKA et Anne-Caroline FIÉVET 301

33. Langue, nation et nationalités : Us et abus de notions sociolinguistes par les politiques
Mercè PUJOL BERCHÉ 309

34. EXMARaLDA : un système pour la constitution et l'exploitation de corpus oraux
Thomas SCHMIDT 319

35. La modélisation catalano-occitane de la diglossie face à la configuration linguistique camerounaise
Marie Désirée SOL 329

36. Représentations linguistiques et enjeux identitaires à Madagascar
Dominique TIANA RAZAFINDRATSIMBA 339

37. Usages et représentations dans l'interaction : la dimension épistémologique des représentations, de l'imaginaire social et du modèle hiérarchique
Sandra TOMC 347

38. Variation topolectale et aménagement linguistique
Alain VIAUT 357

39. Analyse prédiscursive des attitudes linguistiques et *folk* linguistique
Stefano VICARI 365

40. Sociolinguistique et anthropologie linguistique : quels objets et quelles méthodes d'enquête ?
Rose-Marie VOLLE 373

41. La francophonie et les sciences sociales
Uli WINDISCH 381

42. Des fonctionnements discursifs et des enjeux socioculturels dans les forums de discussion
Eléonore YASRI-LABRIQUE 389

43. Quels outils linguistiques pour l'étude des représentations sociales ?
Maria ZERVA 397

Table ronde

« Pour ne pas en finir avec la diglossie » : retour sur l'émergence d'une sociolinguistique critique et pratique en périphéries
Henri BOYER, Christian LAGARDE (modérateur), Xavier LAMUELA, Gentil PUIG I MORENO et Patrick SAUZET 409